CURAPP-ESS

Erving Goffman et l'ordre de l'interaction

Sous la direction de
Daniel CEFAÏ
Laurent PERREAU

CEMS-IMM

ERVING GOFFMAN ET L'ORDRE DE L'INTERACTION

PUBLICATIONS RECENTES DANS CETTE COLLECTION
Liste complète sur le site http://www.u-picardie.fr/labo/curapp

- *Les politiques régionales*, 1993 (149 p.)
- *Droit et politique*, 1993 (310 p.)
- *L'évaluation dans l'administration*, 1993 (191 p.)
- *La doctrine juridique*, 1993 (287 p.)
- *Le droit administratif en mutation*, 1993 (321 p.)
- *Les bonnes mœurs*, 1994 (445 p.)
- *L'identité politique*, 1994 (445 p.)
- *Le financement du développement local*, 1995 (208 p.)
- *Le for intérieur*, 1995 (415 p.)
- *Public-Privé*, 1995 (230 p.)
- *Le Préambule de la Constitution de 1946*, 1996 (296 p.)
- *La Gouvernabilité*, 1996 (400 p.)
- *L'intercommunalité*, 1997 (286 p.)
- *Désordre(s)*, 1997 (440 p.)
- *La politique ailleurs*, 1998 (420 p.)
- *Questions sensibles*, 1998 (417 p.)
- *La démocratie locale. Représentation, participation et espace public* (dir. L. Blondiaux, F. Rangeon & G. Marcou,) 1999 (424 p.)
- *Les méthodes au concret* (dir. M. Bachir) 2000 (326 p.)
- *La loi du 28 pluviôse An VIII deux cents ans après : survivance ou pérennité ?* (dir. B. Mercuzot) 2000 (291 p.)
- *Passions et sciences humaines* (dir. C. Gautier & O. Le Cour Grandmaison) 2002 (164 p.).
- *Historicités de l'action publique* (dir. P. Labrier & D. Trom), 2003 (540 p.)
- *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques* (dir. D. Cefaï & D. Pasquier), 2003, 519 p.
- *Sur la portée sociale du droit. Usages et légitimité du registre juridique* (dir. L. Israël, G. Sacriste, A. Vauchez, L. Willemez), 2005, 395 p.
- *Moblisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001* (dir. J. Lagroye, P. Lehingue, F. Sawicki), 2005, 368 p.
- *Croisée des champs disciplinaires et recherches en sciences sociales* (dir. E. Rude-Antoine et Jean Zaganiaris), 2006, 168 p.
- *L'ordinaire et le politique* (dir. C. Gautier et S. Laugier), 2006, 252 p.
- *Le procès, enjeu de droit, enjeu de vérité* (dir. E. Rude-Antoine), 2007, 406 p.
- *La justice au risque des profanes* (dir. H. Michel et L. Willemez), 2008,204 p.
- *Normativités du sens commun* (dir. C. Gautier et S. Laugier), 2009, 519 p.
- *Pratiques et méthodes de la socio-histoire* (dir. F. Buton et N. Mariot), 2009, 217 p.
- *Les données de l'enquête* (dir. S. Laugier et B. Olsezwska), 2010, 308 p.
- *Les sciences camérales. Activités pratiques et histoire des dispositifs publics* (dir. P. Laborier, F. Audren, P. Napoli et J. Vogel), 2011, 594 p.
- *Discours en contexte* (dir. L. Baugnet et T. Guilbert), 2011, 184 p.

**Centre universitaire de recherches
sur l'action publique et le politique
épistémologie et sciences sociales
(CURAPP-ESS UMR 7319)**

**Centre d'étude des mouvements sociaux
Institut Marcel Mauss
(CEMS-IMM UMR 8178)**

ERVING GOFFMAN ET L'ORDRE DE L'INTERACTION

publié sous la direction de :

Daniel Cefaï
Laurent Perreau

CURAPP-ESS/CEMS-IMM
2012

Présentation

Erving Goffman (1922-1982) a consacré toute son œuvre à l'étude des interactions, ces moments de la vie sociale au cours desquels des individus en situation de coprésence se perçoivent mutuellement et agissent réciproquement les uns par rapport aux autres. De texte en texte, il a porté l'attention sur les formes les plus ordinaires de la sociabilité : présentations de soi, civilités, conversations, rencontres, rassemblements. L'observation, la description et l'analyse de ces interactions sociales permettent de mettre au jour leurs conditions d'apparition, de dégager les formes qu'elles prennent, d'identifier leurs régularités et leurs récurrences, de formaliser les règles qui les gouvernent. Le pari sociologique de Goffman est ainsi le suivant : l'examen en propre de situations d'interaction suffit à montrer de manière convaincante comment s'y joue, s'y constitue et s'y régule une certaine forme d'ordre social. L'ordre de l'interaction existe comme une « réalité *sui generis* », distincte de l'ordre légal ou institutionnel.

La question de l'ordre de l'interaction est le fil directeur qui traverse l'œuvre de Goffman. Formulée dès 1953, en guise de titre de la conclusion de sa thèse de doctorat, *Communication Conduct in an Island Community* (Goffman, 1953), elle réapparait dans son tout dernier texte, cette allocution que Goffman aurait dû prononcer devant l'*American Sociological Association* en 1982 et qui a pris valeur de testament (Goffman, 1988). Entre ces deux bornes temporelles, une multitude d'ouvrages, désormais traduits pour la plupart en français, explorent différents aspects de l'ordre de l'interaction : les modalités de la présentation de soi et des comportements en public, le caractère rituel des échanges interindividuels, la nature de l'organisation sociale de l'expérience, la grammaire de nos pratiques conversationnelles, l'écologie et l'éthologie des activités situées. L'œuvre de Goffman, dans sa diversité, atteste de la consistance interne de l'ordre de l'interaction, irréductible aux psychologies de la conscience individuelle comme aux sociologies des macrostructures sociales.

Goffman n'a cessé d'être lu et relu dans le monde anglophone. Il est déjà devenu un classique dont on tire des anthologies à visée pédagogique (Lemert & Branaman, 1997 ; Fine & Smith, 2000). Et de multiples entreprises collectives se sont succédées (Ditton, 1980 ; Treviño, 2003 ; Jacobsen, 2010), certaines s'attachant à éclairer telle ou telle dimension de son œuvre : communication et institution (Riggins, 1990), organisation sociale (Smith, 1999) et l'ordre de l'interaction par le remarquable volume édité par P. Drew et A. Wootton (1988). En France, un ouvrage est resté en mémoire : *Le parler frais d'Erving Goffman* (Joseph *et al.*, 1989), qui rassemblait quelques-unes des communications au colloque de Cerisy de 1988, et qui a renouvelé la perception que le public francophone pouvait avoir de Goffman. Un autre ouvrage, issu du colloque de Grenoble de 1999, avait centré le propos sur le concept d'institutions totales (Amouroux & Blanc, 2001). Ce livre-ci apporte sa contribution à cet espace d'interrogations. En suivant le fil directeur qu'est l'ordre de l'interaction, ses auteurs ont entrepris d'éclairer l'unité et la diversité de l'œuvre de Goffman, d'en réexaminer certaines filiations et de mettre au jour les différentes stratégies – conceptuelles, métaphoriques, méthodologiques – qu'elle a déployées pour penser diversement cet ordre de l'interaction. Son parti-pris aura été résolument pluraliste. Des sociologues, mais aussi des philosophes ou des anthropologues ont proposé leur perspective, certains ont risqué une enquête empirique, d'autres ont insisté sur la portée politique de Goffman. Le lecteur se fera ainsi une idée de l'amplitude du spectre de la réception de cette œuvre.

D'abord, la question politique, vue depuis l'ordre de l'interaction. On a souvent reproché à Goffman de produire une « sociologie des classes moyennes » (Boltanski) et en tant qu'interactionniste – une étiquette qu'il récusait – d'être incapable de rendre compte des rapports de pouvoir et de domination (Gouldner). Pourtant, son premier texte, traduit ici pour la première fois, trouvait son inspiration chez W. Lloyd Warner et traitait des symboles du statut de classe. L'interrogation sur les interactions de classe et de genre est omniprésente dans ses travaux. Candace West explicite l'importance de Goffman dans le développement des études féministes aux États-Unis, et rend compte des controverses qui ont animé ce processus de reprise – tendu entre les représentations d'un Goffman émancipateur et d'un Goffman conservateur. Mais des textes comme *Gender Advertisements* (1976) et *The Arrangement Between the Sexes* (1977), et les nombreuses analyses d'interactions de genre qui émaillent les livres de Goffman, ont été cruciales dans l'élaboration d'une micro-politique du genre. Quant à William Gamson, il inaugurait avec son texte original sur « Le legs de Goffman » un programme de recherches portant sur deux points : l'observation des micro-mobilisations collectives et des types de « rencontres » dont

elles se composent, qui forment le matériau élémentaire des mouvements de protestation publique – un terrain sur lequel J. Lofland (1985), et d'autres, le rejoindront ; l'analyse des cadrages de la « prise de conscience politique », et le rapport complexe que la soumission à l'autorité et à la légitimité des pouvoirs établis entretient avec le travail de cadrage des institutions officielles et des organes médiatiques.

L'ordre de l'interaction, c'est aussi celui, d'un autre type, qui se met en place entre un chercheur et ses sources d'inspiration, soit des professeurs dont il a suivi les cours et qui lui ont donné des conseils, soit des auteurs aux textes desquels il a eu accès et vis-à-vis desquels il a pris position. La question de la formation de Goffman a fait couler un fleuve d'encre, l'originalité de sa pensée pointant vers l'énigme de sa composition. Les références les plus sérieuses restent celles de Tom Burns (1992), Greg Smith (2006) ou Yves Winkin (1988). Smith et Winkin reviennent ici sur les années d'apprentissage à l'Université de Chicago, alors que Goffman était déjà tenu par ses pairs, Howard Becker ou Joseph Gusfield, Robert Habenstein, Fred Davis ou Elliot Freidson, comme le plus prometteur d'entre eux. Le personnage clef, celui qui se profile dans ses premiers écrits d'étudiant, en particulier sa dissertation de Master, est sans aucun doute W. Lloyd Warner. Philippe Vienne, en contrepoint, revient sur la dette de Goffman à Everett C. Hughes en apportant de nouveaux matériaux d'archives à ce dossier sensible. Un curieux chassé-croisé s'est mis en place entre ces deux auteurs, qu'exemplifie le destin de la notion d'institution totale. Avec ces deux textes d'histoire des sciences sociales, le lecteur disposera ainsi d'un nouvel éclairage sur la genèse de la pensée de Goffman. En prenant la question autrement, Laurent Perreau pistera dans les textes de Goffman les traces de ses liens avec la phénoménologie d'Alfred Schütz. Goffman, tout en ayant une sensibilité aiguë à la visibilité de la vie sociale, s'est toujours gardé d'une telle filiation. Mais ses relations avec la phénoménologie étaient pourtant bien plus compliquées que de simple reprise ou de simple rejet.

Les trois textes suivants abordent frontalement la question de l'ordre de l'interaction, chacun depuis un angle qui lui est propre. Anne Rawls, qui a insisté à plusieurs reprises sur l'autonomie de l'ordre de l'interaction (Rawls, 1987), explore plus en profondeur cette question, en lançant des passerelles du côté de l'ethnométhodologie. Elle trouve chez Goffman et Garfinkel un antidote contre le « sophisme de l'abstraction mal placée », et elle fait le lien entre leur découverte d'un « ordre constitutif », plus radical que les « ordres agrégés » de l'économie ou de la sociologie, et certaines questions de philosophie morale. Bernard Conein revient lui aussi sur une thématique qui lui est chère, celle de la réparation, que Goffman avait introduite avec la mise en regard, asymétrique,

des rituels de confirmation *(supportive)* et de réparation *(remedial)*. En suivant E. Schegloff (1988), Conein montre la rupture qui existe entre la série conceptuelle des premiers textes, centrée sur la face et le rituel, et celle de la dernière phase, centrée sur l'ordre de l'interaction et la réparation, avec une phase intermédiaire, qui court de l'enquête écologique de *Behavior in Public Places* (1963) à l'éthologique de *Relations in Public* (1971). Il propose une lecture normative de l'autonomie de l'ordre de l'interaction. Enfin, Daniel Cefaï et Édouard Gardella abordent la question depuis le dernier Goffman et tentent de lancer une passerelle entre la notion de cadre d'expérience de *Frame Analysis* (1974) et celle de cadre de participation de *Forms of Talk* (1981). En puisant chez D. Hymes et J. Gumperz, que Goffman a côtoyés dès avant leur colloque fondateur de l'ethnographie de la communication en 1963, ils essaient de comprendre en quoi consiste l'analyse d'une situation *(situational analysis)* et font jouer certaines de ces notions dans des vignettes tirées d'une enquête de terrain.

La notion de cadre se retrouve autant dans le théâtre – le « cadre de scène » délimite les trois côtés de l'ouverture entre scène et salle, avec à sa base l'avant-scène – que dans le cinéma – où le choix d'une grandeur d'échelle des plans et de ce que l'on veut laisser hors cadre définit l'opération du « cadrage ». D'une manière générale, le recours aux métaphores théâtrales et cinématographiques est constitutif de l'appareil conceptuel de la sociologie goffmanienne. Trois textes examinent l'importance et les implications de ces rapports entre sociologie, théâtre et cinéma. Céline Bonicco-Donato montre que la métaphore théâtrale, prolongée par la théorie des jeux, a longtemps accrédité une image de Goffman individualiste. Elle permet au contraire de saisir, depuis le point de vue de l'acteur, la façon dont ses engagements se plient aux exigences de la situation, comme syntaxe réciproque de l'interaction, écologie matérielle d'une place et ordre réglé socialement. Nathalie Zaccaï-Reyners éclaire le recours à la métaphore théâtrale à la lumière de la pragmatique des fictions développée par J.-M. Schaeffer. En comparant les usages métaphoriques de la situation dramaturgique chez Goffman et Sennett, elle souligne leur pluralité et esquisse leur critique : tout en reconnaissant leur pouvoir de mettre en évidence certaines caractéristiques de l'expérience ordinaire, elle suit A. Hochschild pour en souligner les limites. Barbara Olszewska établit, enfin, l'importance des théories et des pratiques de la production, du cadrage et du montage cinématographiques dans la sociologie de Goffman, qu'il s'agisse de sa théorie de la perception, de la modélisation du monde social ou encore du *self*.

Goffman peut être lu non seulement à travers ses affinités avec les arts du spectacle, de sa mise en scène, de son cadrage et de son montage, mais aussi avec des lunettes de philosophe. Albert Ogien s'interroge sur une éventuelle

filiation de Goffman avec l'héritage du pragmatisme. Tout en prenant acte de certaines affinités qui peuvent conduire à reconnaître l'existence d'un « air de famille », il établit que le projet de Goffman est en réalité bien distinct du pragmatisme originel de Dewey et Mead et qu'il l'est plus encore de ce que l'on appelle désormais la « sociologie pragmatique ». Sandra Laugier poursuit une autre voie, en traçant des liens entre Goffman et la pragmatique du langage d'Austin. En suivant le fil de la vulnérabilité de l'ordinaire, dans le langage comme dans la pratique, se révèle une forte continuité de vues entre ces deux auteurs. Tous deux inscrivent l'échec ou le raté au cœur de nos pratiques et justifient du même coup le rôle crucial des excuses, de la gestion des écarts et de la compensation des offenses au sein de la vie sociale. Enfin, Alice Le Goff repère chez Goffman une philosophie de la reconnaissance, à la fois cognitive et morale, inhérente à l'ordre de l'interaction – une perspective jusque-là peu remarquée par des auteurs comme C. Taylor ou A. Honneth. Elle esquisse une analytique concrète des processus de reconnaissance et de la façon dont ceux-ci soutiennent l'équilibre interactionnel des situations. Ces trois textes donnent un bon exemple de dialogue entre philosophie et sciences sociales.

Enfin, la dernière partie se déplace vers des expériences de terrain. Bertrand Masquelier revient à « Radio Talk », l'un des chapitres, non traduit, des *Forms of Talk* et à son analyse des erreurs d'élocution. Il repart de là pour analyser la strophe rajoutée par Lord Invador, chanteur de calypso, lors d'une performance de 1941 au *Town Hall Theater* de New York, pour rattraper une erreur… Et il suit la réception de cette petite prouesse musicale par différents auditoires, jusqu'à un public trinidadien. Mathieu Berger ancre, quant à lui, son enquête sur les rôles communicationnels dans des assemblées de démocratie participative à Bruxelles dans la conception du *footing* (position). En décrivant les actes de communication, les formats de production et les cadres de participation et en s'appuyant sur les prolongements que S. Levinson a donnés à la typologie des locuteurs et des récepteurs, Berger ouvre des pistes nouvelles à une ethnographie du politique. Il contourne les théories de l'argumentation ou de la délibération par une microsociologie des prises de parole en situation. Enfin, le texte qui clôt le volume n'est autre qu'une petite conférence de Goffman, recueillie lors d'un congrès de sociologie de la *Pacific Sociological Association* en 1974 et retranscrite par Lyn Lofland. Goffman y donne quelques conseils de bon sens sur comment mener une enquête de terrain. La fraîcheur de son parler semble nous le faire entendre…

Ces textes sont, pour la plupart, issus du colloque international « Goffman et l'ordre de l'interaction » organisé par Laurent Perreau, Sandra Laugier et Daniel Cefaï, les 28, 29 et 30 janvier 2009, à l'Université de Picardie Jules Verne

à Amiens. Ce colloque a reçu le soutien de l'Université de Picardie Jules Verne, du CNRS (via le Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique – Épistémologie des sciences sociales, CURAPP-ESS/UMR 7319), du programme ASC (Apprentissage et sens commun) de la Région Picardie et de la Communauté Européenne, et enfin de l'UFR de Philosophie-Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Picardie Jules Verne. Ce colloque n'aurait pas vu le jour sans l'initiative et l'appui décisifs de Sandra Laugier. Qu'elle trouve ici l'expression de notre reconnaissance.

L'édition de cet ouvrage est le fruit d'une collaboration étroite entre le CURAPP-ESS et le CEMS (Centre d'étude des mouvements sociaux) de l'Institut Marcel Mauss (UMR 8178 CNRS/EHESS). Nous remercions chaleureusement tous les auteurs de cet ouvrage et exprimons notre reconnaissance à Corinne Robinson et à Guillaume Braunstein, qui a œuvré à sa mise en forme.

Daniel Cefaï & Laurent Perreau

Bibliographie

Amouroux, C. & Blanc, A. (2001) *Ervin Goffman et les institutions totales*, Paris, L'Harmattan.
Burns, T. (1992) *Erving Goffman*, Londres, Routledge.
Ditton, J. (1980) *The View From Goffman*, New York, St Martin's Press.
Drew, P. & Wootton, A. (1988) *Erving Goffman. Exploring the Interaction Order*, Cambridge, Polity Press.
Fine, G. A. & Smith, G. W. (2000) *Erving Goffman*, 4 vol., Londres, Sage.
Goffman, E. (1953) *Communication Conduct in an Island Community. A Dissertation submitted to the Faculty of the Division of the Social Sciences in Candidacy for the Degree of Doctor of Philosophy*, Université de Chicago, département de sociologie.
Goffman, E. (1988) L'ordre de l'interaction, in E. Goffman, *Les moments et leurs hommes* (trad. fr. Y. Winkin, Paris, Seuil/Minuit : 186-230) [1982].
Jacobsen, M. H. (2010) *The Contemporary Goffman*, Londres, Routledge.
Joseph, I., Castel, R. & Cosnier, J. (1989) *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit.
Lemert, C. & Branaman, A. (1997) *The Goffman Reader*, Cambridge, Blackwell.
Lofland, J. (1985) *Protest. Studies of Collective Behavior and Social Movements*, New Brunswick, Transaction Books.

Rawls, A. (1987) The Interaction Order *Sui Generis* : Goffman's Contribution to Social Theory, *Sociological Theory*, 5, 2 : 136-149.
Riggins, S. H. (1990) *Beyond Goffman. Studies on Communication, Institution, and Social Interaction*, Berlin, Mouton de Gruyter.
Schegloff, E. (1988) Goffman and the Analysis of Conversation, in P. Drew & A. Wootton (eds), *Erving Goffman. Exploring the Interaction Order*, Cambridge, Polity Press : 89-135.
Smith, G. (1999) *Goffman and Social Organization. Studies in a Sociological Legacy*, Londres, Routledge.
Smith, G. (2006) *Erving Goffman*, Londres, Routledge.
Treviño, J. (2003) *Goffman's Legacy*, Lanham, Rowman & Littlefield.
Winkin, Y. (1988) Erving Goffman : Portrait du sociologue en jeune homme, in *Des moments et des hommes*, Paris, Seuil/Minuit : 13-92.

POLITIQUES

Erving Goffman

Les symboles du statut de classe

Les termes de statut, position, et rôle ont été utilisés de façon interchangeable pour parler de l'ensemble des droits et des obligations qui régissent le comportement des personnes, agissant avec une certaine capacité sociale[1].

En général, les droits et les obligations d'un statut sont fixés au cours du temps au moyen de sanctions externes, qui tirent leur force de la loi, de l'opinion publique, de menaces de dégradation socio-économique et de sanctions intériorisées, du type de celles qui sont intégrées dans la conception de soi et qui donnent lieu à la culpabilité, au remords et à la honte.

Un statut peut-être classé *(ranked)* sur une échelle de prestige selon la quantité de valeur sociale qui est placée en lui relativement aux autres statuts, dans le même secteur de la vie sociale. Un individu peut être évalué *(rated)* sur une échelle d'*estime*, selon le degré de proximité de ses performances par rapport à l'idéal établi pour ce statut particulier[2].

L'activité coopérative fondée sur la différenciation et l'intégration des statuts est une caractéristique universelle de la vie sociale. Cette espèce d'harmonie exige que l'occupant *(occupant)* de chaque statut agisse à l'égard des autres d'une manière qui donne l'impression que la conception qu'il a de lui-même et des autres est la même que la conception qu'ils ont de lui et d'eux-mêmes.

1. Une version modifiée de cet article a été présentée à la conférence annuelle de la *Society for Social Research* de l'Université de Chicago en 1949. L'auteur est redevable à W. Lloyd Warner pour la direction de ce travail et reconnaissant à Robert Armstrong, Tom Burns et Angelica Choate pour leurs critiques.
2. Cette distinction entre les notions de prestige et d'estime est empruntée à Kingsley, D. (1942) A Conceptual Analysis of Stratification, *American Sociological Review*, 7 (3) : 309-321.

Un tel consensus en acte *(working consensus)* exige par conséquent une communication adéquate à propos des conceptions relatives au statut.

Les droits et les obligations attachés à un statut sont souvent désajustés par rapport aux exigences de la communication ordinaire. Pour afficher sa propre position, une personne recourt à des moyens spécifiques. De tels signes-véhicules de signification ont été qualifiés de *symboles statutaires*[3]. Ce sont les signaux qui sélectionnent, pour une personne, le statut qui doit lui être imputé et qui commandent la manière dont les autres doivent la traiter.

Les symboles statutaires divisent visiblement le monde social en catégories de personnes, et contribuent ainsi à maintenir la solidarité au sein d'une catégorie et l'hostilité entre différentes catégories[4]. Les symboles statutaires doivent être distingués des *symboles collectifs* [295] qui servent au contraire à nier la différence entre ces catégories et qui tentent de rassembler les membres de toutes les catégories dans l'affirmation d'une seule et unique communauté morale[5].

Les symboles statutaires désignent la position de l'occupant du statut, et non la manière qu'il a de la remplir. Ils doivent par conséquent être distingués des *symboles d'estime*. Les symboles d'estime désignent le degré de perfection avec lequel une personne s'acquitte des devoirs liés à sa position, quel que soit son rang, en accord avec des standards idéaux. Par exemple, au sein de l'armée britannique, la Croix de Victoria est décernée pour l'accomplissement héroïque d'une tâche, quelle que soit la nature de cette tâche particulière et quel que soit le rang de la personne qui l'accomplit. C'est un symbole d'estime. Elle est considérée comme valant plus qu'un symbole du même type, la Croix de Georges. D'autre part, il existe un insigne qui désigne le grade de lieutenant-colonel. C'est un symbole statutaire. Il nous renseigne sur le rang de la personne qui le porte, mais ne nous apprend rien sur la qualité de ses performances eu égard aux devoirs de son rang. Cela le *classe* au-dessus d'un homme qui porte l'insigne de capitaine, bien que, dans les faits, le capitaine puisse être mieux *considéré* que le lieutenant-colonel, en termes d'estime accordée aux bons soldats.

Les personnes dans la même position sociale tendent à avoir un modèle de comportement similaire. Tout élément du comportement d'une personne est par conséquent un signe de sa position sociale. Un *signe de position* ne peut être un symbole statutaire que s'il est employé avec une certaine régularité en tant que moyen de « situer » socialement la personne qui l'exprime. Tout signe

3. À notre connaissance, l'approche la plus générale des symboles statutaires se rencontre chez Spencer, H. (1880) *The Principles of Sociology*, New York, D. Appleton : livre II, chap. IV, (Ceremonial Institutions).
4. Simmel, G. (1904) Fashion, *International Quarterly*, 10 : 130-155.
5. Durkheim, É. (1915) *The Elementary Forms of the Religious Life*, Londres, George Allen & Unwin Ltd. : 230-234 [1912].

qui fournit une preuve fiable de la position de celui qui l'exprime – aux yeux des sociologues ou des profanes – peut être qualifié de *test de statut*. Ici, nous nous intéresserons aux contraintes qui pèsent sur le comportement, du fait qu'un symbole statutaire n'est pas toujours un bon test de statut.

Par définition donc, un symbole statutaire emporte une signification *catégorielle*, c'est-à-dire qu'il sert à identifier le statut social de la personne qui le produit. Mais il peut aussi véhiculer une signification *expressive*, c'est-à-dire qu'il peut exprimer le point de vue, le style de vie et les valeurs culturelles de la personne qui en use ou qu'il peut satisfaire des besoins engendrés par le déséquilibre de ses activités dans cette position sociale. Par exemple, en Europe, la pratique du duel a été, trois siècles durant, le symbole du statut de gentilhomme. La signification catégorielle de cette pratique était si connue que le droit de produire ou de recevoir le type d'offense qui mène au duel n'était que rarement étendu aux classes inférieures. Le duel revêtait pourtant aussi une signification expressive : il dépeignait avec force l'homme véritable comme un être menaçant, à la patience limitée, qui n'autorisait pas que l'amour de la vie fît obstacle à la dévotion pour ses principes et au respect de soi-même. En somme, nous devons admettre que tout élément du comportement est significatif, à un certain degré, en relation à la fois à une fonction catégorielle et à une fonction expressive.

Les symboles statutaires sont utilisés parce qu'ils sont plus appropriés aux exigences de la communication que ne le sont les droits et les devoirs qu'ils signifient. [296] De ce fait, il est nécessaire de distinguer et de séparer les symboles statutaires de ce qu'ils signifient. Il est toujours possible que les symboles soient employés de manière « frauduleuse », c'est-à-dire pour désigner un statut auquel n'a pas effectivement droit celui qui y prétend. L'usage continu de symboles statutaires dans des situations sociales requiert donc des mécanismes de restriction des occasions de représentation fausse[6] de soi-même. Et nous pouvons engager une étude des symboles statutaires en classant les mécanismes de restriction qu'ils incorporent pour éviter ce type de méprise.

On distinguera deux grands types de symboles statutaires : les *symboles professionnels (occupation symbols)* et les *symboles de classe (class symbols)*. Dans cet article, nous traiterons principalement des symboles de classe.

Il apparaît qu'il existe deux types principaux de symboles professionnels. Le premier type prend la forme des titres *(credentials)* qui attestent avec leur autorité supposée de la formation d'une personne et de son parcours professionnel. Lorsqu'une relation de travail est engagée, la confiance repose fréquemment

6. [*Misrepresentation* : cette représentation fausse, qui induit des erreurs de perception et d'appréciation de la part du public, peut être intentionnelle, et donc mensongère, renvoyant à une stratégie de présentation de soi, ou non intentionnelle] [NdT].

sur des symboles de cette sorte. Ils sont protégés de la contrefaçon par des sanctions légales et, plus important, par le fait qu'une information de confirmation sera presque certainement rendue disponible. Le deuxième type de symbole professionnel entre en jeu après que la relation de travail a été établie et sert à délimiter des niveaux de prestige et de pouvoir au sein d'une organisation formelle[7].

Dans l'ensemble, les symboles professionnels sont étroitement liés à un référent autorisé par des sanctions spécifiques et reconnues, plutôt de la manière selon laquelle les symboles des castes sociales sont rigidement associés. Dans le cas des classes sociales, cependant, le rôle joué par les symboles est moins clairement contrôlé par l'autorité et il est d'une certaine façon plus significatif.

De quelque manière que l'on définisse une classe sociale, on doit se référer à des niveaux discrets ou discontinus de prestige et de privilège. L'admission à l'un de ces niveaux est en général déterminée par un complexe de qualifications sociales, dont aucune, une seule ou deux ont un caractère obligatoire. Les symboles de statut de classe ne renvoient en général pas à une source spécifique, mais plutôt à une configuration de sources. Tel est le cas lorsque nous rencontrons un individu qui manipule des symboles d'une manière qui semble frauduleuse – quand sa prétention à exhiber des signes apparaît douteuse eu égard à ce qu'ils signifient. Nous ne pouvons souvent pas justifier notre attitude par la référence à ses défauts spécifiques. De plus, dans toute estimation du statut de classe d'une personne, la multiplicité des déterminants de sa position de classe requiert que nous pesions et mesurions ses qualifications sociales, favorables et défavorables. Comme on peut s'y attendre, dans les situations où des jugements sociaux complexes sont requis, la position sociale d'une personne se voit obscurcie et, en un sens, à l'exactitude se substitue une marge de désaccords et de doutes. Même si nous désapprouvons certaines représentations de soi qui tombent dans ces marges, nous ne pouvons pour autant prouver qu'elles sont fausses.

[297] De quelque manière que l'on définisse une classe sociale, on doit se référer à des droits qui sont exercés et concédés, mais qui ne sont pas spécialement établis par la loi ou couchés dans un contrat et qui ne sont pas toujours reconnus en pratique. Des sanctions légales ne peuvent être appliquées contre ceux qui se représentent eux-mêmes comme les détenteurs d'un statut de classe qu'une majorité de personnes informées ne leur accorderaient pas. De tels contrevenants pèchent par présomption, mais ne commettent pas de crime. De

7. On peut prendre pour exemples les bureaux privés, les lieux de restauration séparés… Pour une étude des symboles statutaires au sein des organisations formelles, voir Barnard, C. (1946) Functions and Pathology of Status Systems in Formal Organizations, in W. F. Whyte (ed.), *Industry and Society*, New York, McGraw-Hill : 46-83.

plus, ces profits de classe *(class gains)* renvoient en général à des attitudes de supériorité qui ne sont pas discutées officiellement, en tout cas pas trop ouvertement, et à des traitements préférentiels concernant les échanges économiques, les emplois et les services, qui ne sont pas explicitement approuvés. Nous pouvons convenir qu'un individu a donné une représentation fausse de lui-même, mais dans notre propre intérêt de classe, nous ne pouvons rendre clair, à nous pas plus qu'à lui ou aux autres, comment il s'y est pris. Ainsi, nous avons tendance à justifier nos profits de classe en termes de valeurs « culturelles » que tout un chacun, dans une société donnée, est supposé respecter – par exemple, dans notre société, l'éducation, la compétence et le talent. Par conséquent, ceux qui produisent publiquement des preuves du fait qu'ils sont en phase avec les valeurs en cours dans leur société ne peuvent se voir refuser sans détour le statut que ces symboles leur donnent le droit de réclamer.

Dans l'ensemble, donc, les symboles de classe ne servent pas tant à représenter, de manière correcte ou non, la position d'une personne qu'à orienter dans une direction désirée le jugement des autres personnes. Nous continuerons à employer les termes de « représentation fausse » *(misrepresentation)* et de « fraude » *(fraudulence)*, mais pour ce qui concerne la question de la classe sociale, ces expressions doivent être comprises en un sens affaibli – ce à quoi la discussion qui précède nous convie.

II

Tout symbole de classe incorpore un ou plusieurs dispositifs de restriction de ses usages afin d'en prévenir et d'en éviter des représentations erronées ou trompeuses. Les dispositifs de restriction qui vont être énumérés sont parmi les plus typiques.

Les restrictions morales

De même qu'un système de contrat économique est rendu effectif par la volonté des gens de reconnaître la légitimité des droits qui le sous-tendent, de même l'usage de certains symboles est rendu effectif par des contraintes morales internes, qui retiennent les personnes de donner des représentations fausses d'elles-mêmes. Ce scrupule s'exprime en général dans des formules diverses, mais fonctionnellement équivalentes. Par exemple, dans la société occidentale, certaines des personnes qui peuvent pour la première fois se permettre d'imiter la consommation ostentatoire des classes supérieures s'abstiennent de le faire pour des raisons de scrupules religieux, de mépris culturel, de loyauté ethnique et raciale, de propriété économique et civique, ou simplement, au nom du sens,

non feint, de « se tenir à sa place »[8]. Bien sûr, ces contraintes auto-appliquées, de quelque manière qu'elles soient formulées, sont renforcées par la pression de l'opinion, tant de son groupe d'origine que de la classe dont on pourrait mésuser les symboles. Mais l'efficacité de ces sanctions externes est due en partie à la facilité avec laquelle elles sont renforcées par des contraintes morales internalisées.

Les relations intrinsèques

[298] Une solution au problème de la représentation fausse est de mettre en pratique, de façon visible, les droits et les possibilités qui sont attachés à une espèce de symboles. Nous symbolisons notre richesse en en faisant étalage, notre pouvoir en en usant et notre talent en l'exerçant. Dans le cas de la fortune, par exemple, des écuries de courses, de vastes demeures, des bijoux impliquent évidemment que le propriétaire dispose au moins d'autant d'argent que les symboles peuvent en rapporter sur le marché libre.

L'usage de certains objets comme symboles de richesse en soi pose un problème spécifique, celui des raisons de la valeur marchande dont ils sont investis. Les économistes disent parfois que nous avons ici un cas de « rareté effective », c'est-à-dire d'offre restreinte conjuguée à une forte demande. La seule rareté, néanmoins, ne suffit pas à qualifier un objet de symbole statutaire, puisqu'il y a un nombre illimité d'espèces différentes d'objets rares. Les peintures d'un amateur dépourvu de talent peuvent bien être extrêmement rares, elles n'en restent pas moins dénuées de valeur. Pourquoi donc accordons-nous une valeur élevée aux exemplaires d'une classe d'objets et pas aux exemplaires d'une autre classe d'objets du même type ou de même rareté ?

Parfois, les grands écarts de valeur marchande entre objets similaires et tout aussi rares sont expliqués par des différences « expressives ». Une telle rationalisation est quelquefois invoquée pour rendre compte de la différence de prix entre les « originaux » et les « reproductions ». Dans de nombreux cas, une telle différence est non seulement identifiable, mais elle peut être utilisée pour classer les objets selon une échelle de standards reconnus de jugement sensible ou esthétique. Mais cette différence, fondée sur la valeur d'expérience, entre des objets relativement proches ne semble toutefois pas être suffisamment importante en elle-même pour justifier les écarts de valeur marchande. Le prix élevé de certains objets rares ne s'éclaire qu'à la lumière des profits sociaux

8. Les restrictions morales s'appliquent à de nombreux types de symboles statutaires autres que les symboles de classe. Par exemple, dans la société occidentale, les femmes sentent qu'il est convenable de se retenir d'utiliser les symboles de l'attractivité sexuelle avant d'atteindre un âge donné et de s'en abstenir progressivement, passé un certain âge.

qu'engrangent leurs propriétaires en montrant leurs possessions à d'autres personnes. La supériorité expressive d'un objet provient du seul fait que, plutôt que tout autre objet de même rareté, il ait été sélectionné pour servir de symbole statutaire.

Les restrictions naturelles

L'offre limitée de certaines sortes d'objets pourrait être élargie assez facilement, mais elle ne l'est pas parce que les personnes n'ont pas de motifs de le faire ou parce qu'une forte sanction sociale s'y oppose. Par ailleurs, pour d'autres sortes d'objets, l'offre limitée ne peut aucunement être augmentée par les moyens disponibles à un moment donné, en dépit des motifs de le faire. On appelle ces objets des « raretés naturelles ».

D'une certaine façon, la rareté naturelle de certains objets garantit que le nombre de personnes qui les acquièrent ne sera jamais si élevé, qu'il les abolira en tant que symboles destinés à l'expression d'une distinction jalousée comme telle. La rareté naturelle, par conséquent, est un facteur qui peut jouer pour certains symboles statutaires. Là encore, nous pouvons remarquer que tous les objets rares ne sont pas hautement appréciés. Nous devons aussi remarquer [299] que tous les objets rares hautement appréciés ne sont pas des symboles statutaires – par exemple, certains minerais radioactifs. Les conditions de la rareté pour certains symboles statutaires constituent un problème analytique en soi. Si la rareté a un rôle tout à fait clair dans la constitution des symboles de richesse, il existe des symboles statutaires qui sont protégés par le facteur de la rareté naturelle et qui ne peuvent être directement achetés ou vendus.

En général, les conditions de la rareté naturelle doivent être recherchées dans certaines caractéristiques de la structure et de la production physiques du symbole. Bien sûr, plusieurs conditions peuvent se combiner au sein du même symbole.

La condition la plus évidente de la rareté, peut-être, est celle que l'on rencontre dans les objets dont le matériau ne se rencontre pas fréquemment dans le monde naturel et qui ne peuvent être fabriqués par des procédés de synthèse à partir de matériaux moins rares. Tel est le cas, par exemple, des gros diamants sans impureté.

Une autre condition de rareté est liée à ce que l'on peut qualifier de « clôture historique ». La valeur élevée de certains produits peut être due à l'extinction attestée des configurations d'actions dont ils procèdent ou à l'impossibilité physique d'en assurer ou d'en accroître la fourniture. Dans la Nouvelle-Angleterre, par exemple, les connexions de la famille avec le

commerce maritime peuvent valoir comme symbole statutaire, du fait que ce commerce n'existe plus, à proprement parler. De manière similaire, certains meubles en bois massif, fabriqués à partir d'arbres feuillus, sont, quel que soit le style de l'ouvrier, tenus pour des symboles statutaires. Les arbres qui fournissent le matériau prennent tant de temps pour pousser que, dans les termes actuels du marché, les forêts existantes peuvent être considérées comme une ressource décroissante, sinon épuisée.

Une autre condition de la rareté naturelle est celle d'objets dont la production requiert une fraction appréciable de la totalité des moyens de production disponibles. Pour des raisons purement physiques, cet état de fait garantit que le nombre de reproductions sera limité. Dans les sociétés non-industrielles, par exemple, les grands bâtiments incorporent une portion significative de la totalité de la main-d'œuvre et des matériaux de construction disponibles, dans une région donnée, à un moment donné. Cette condition s'applique aussi au cas d'artistes et d'artisans dont le nombre d'œuvres, au style distinctif, produites au cours de leur vie, sera nécessairement réduit.

Finalement, la personne qui acquiert un symbole peut elle-même posséder des caractéristiques qui la lient à la production du symbole de façon relativement exclusive. C'est le cas par exemple de la relation du créateur à une œuvre d'art qui acquiert la valeur d'un symbole statutaire.

De façon similaire, des enfants peuvent partager, en partie, le statut de leurs parents, non seulement en raison du lien de filiation, mais aussi parce que le nombre d'enfants qu'une femme peut engendrer est strictement limité. Le nom de famille peut alors être utilisé comme symbole statutaire, étant entendu qu'il ne peut être acquis légalement que par la naissance ou par le mariage d'une femme avec l'un des fils de la famille.

Une condition analogue de rareté peut être localisée dans les caractéristiques de l'interaction sociale. Généralement, l'association personnelle avec des individus de statut élevé est en elle-même un symbole statutaire. Le fait qu'il existe une limite physique au nombre de personnes [300] avec lesquelles un individu particulier peut intimement se lier en est l'une des raisons. L'entretien de relations personnelles exige de développer des liens mutuels avec ses partenaires, qui couvrent une gamme étendue d'activités : pour des raisons de temps et de probabilité, un individu ne peut multiplier indéfiniment le nombre de relations avec d'autres personnes.

Enfin, une pièce produite avec une distribution donnée doit être « jouée » pour un public limité. Ce point est lié aux limites de la vision et de l'audition humaine. Les acteurs peuvent rejouer leur performance devant un public différent, mais cette répétition n'a pas le même sens qu'au cinéma, où la même représentation

peut être « donnée », au même moment, dans des lieux différents. Les sorties au théâtre peuvent ainsi avoir la valeur de symboles statutaires, à la différence, en général, des sorties au cinéma.

Les restrictions de socialisation

Un symbole important d'appartenance à une classe donnée est rendu sensible au cours des interactions informelles. Certaines personnes font impression sur les autres en raison du caractère convenable et agréable de leurs manières de se conduire. Dans l'esprit de ceux qui sont présents, une telle personne est pensée comme étant l'une des « nôtres ». Des impressions de ce type semblent provenir de réactions à de multiples particules de comportement. Celles-ci comprennent l'étiquette, le costume, le maintien, la gestuelle, l'intonation, le parler, le vocabulaire, les petits mouvements corporels et les évaluations exprimées spontanément à propos de la vie, en général et dans ses détails. Pour le dire autrement, ces éléments de conduite constituent un *style social*.

Les symboles statutaires fondés sur le style social incorporent des mécanismes de restriction qui opèrent souvent en conjonction les uns avec les autres. Les manières d'une personne peuvent nous impressionner, même s'il est rare, en fait, de pouvoir distinguer et spécifier quels sont les actes singuliers qui nous ont marqués. Nous ne sommes, dès lors, pas capables d'analyser un style de conduite désirable en le décomposant en parties suffisamment petites et déterminées, transmissibles par un apprentissage systématique.

Remarquons également qu'une valeur symbolique est donnée à la différence perceptible entre un acte accompli de manière irréfléchie, en suivant le guide invisible de l'habitude et de la familiarité, et le même acte, ou une imitation de cet acte, accompli avec une attention consciente aux détails et une attention réfléchie aux conséquences.

En outre, les manières prescrites aux membres d'une classe tendent à être une expression en miniature de leur style de vie, de la conception qu'ils se font de même et des besoins psychologiques qu'engendrent leurs activités quotidiennes. En d'autres mots, le style social est porteur d'une signification éminemment expressive. Le style et les manières des membres d'une classe ne conviennent donc pas psychologiquement à ceux dont les expériences de vie prennent place dans une autre classe.

Enfin, les membres d'une classe revendiquent fréquemment l'exclusivité dans les situations où la signification catégorielle d'un acte particulier est enseignée. Ceci rend en partie compte d'un fait social commun : les membres d'une classe peuvent faire d'un acte un symbole, à l'insu des membres d'une

autre classe[9]. Ce type de symbolisme exclusif peut même se rencontrer [301] dans certains cas où les personnes qui accomplissent cet acte en ignorent la signification.

Les restrictions culturelles

Dans de nombreuses sociétés, des activités de loisir comprenant la culture des arts, du « bon goût », de l'habileté manuelle ou de la performance sportive, sont érigées en symboles statutaires de classe. Le prestige est accordé aux experts et l'acquisition de la qualité d'expert requiert une concentration de l'attention pendant une longue période de temps. La maîtrise des langues étrangères est un bon exemple de ce type de symboles.

C'est un truisme de dire que tout ce qui prouve que de longues périodes de temps ont été passées à s'adonner à des activités non rémunératrices, a de fortes chances d'être reconnu comme symbole de classe. Le coût en termes de temps n'est toutefois pas le seul mécanisme restrictif qui se dresse sur la voie de la culture. La culture requiert aussi discipline et persévérance, c'est-à-dire qu'elle exige d'une personne qu'elle exclue du périmètre de son attention toutes les tentations, les distractions et les déviations dont la concurrence finit par rendre impossible de maintenir le cap pendant une longue période de temps. Cette restriction concernant l'acquisition impropre de symboles est tout spécialement vraie lorsque le temps d'apprentissage qui précède l'exposition de ces conduites symboliques est étendu.

On trouve un exemple intéressant de culture dans la qualité de « retenue » que de nombreuses classes, dans des sociétés différentes, ont érigée en valeur éminente. Ici, l'usage social est fait de la discipline requise pour mettre de côté et tenir en échec les excitations récurrentes de la vie quotidienne, de façon que l'attention soit libre de s'attarder sur des distinctions qu'elle aurait sinon négligées. En un sens, la « retenue » est une forme de culture en négatif, car elle implique un retrait délibéré de l'attention de nombreux domaines d'expérience. On en trouve un exemple dans les cérémonies du thé au Japon, au cours de la période zen du bouddhisme. Dans la société occidentale, les aspects positifs et négatifs de la culture sont en général combinés dans ce que l'on appelle la sophistication concernant la nourriture, la boisson, le vêtement et l'ameublement.

9. Le « mot de passe » et le signe fraternel sont peut-être le modèle structural de cette espèce de symbole.

Les restrictions organiques

Les restrictions relatives aux bonnes manières et à l'éducation attestent, moyennant des symboles pertinents, où et comment une personne a passé une grande partie de sa vie. Les preuves concernant les activités du passé sont cruciales parce que le statut de classe se fonde non seulement sur les qualifications sociales, mais aussi sur la durée de leur détention par une personne. En raison de la nature de la croissance et du développement biologiques, les modèles de comportement acquis fournissent en général un aperçu beaucoup moins fiable du passé d'une personne que les changements acquis de sa structure physique[10]. En Grande-Bretagne par exemple, l'état des mains et la taille chez les hommes, les caractéristiques sexuelles secondaires chez les femmes sont des symboles statutaires, qui reflètent les effets physiques, sur le long terme, du régime alimentaire, du travail et de l'environnement.

III

Des personnes qui occupent une position sociale ont de nombreuses manières de se conduire qui sont communes à tous les occupants de la même position sociale. [302] Dans le spectre étendu de ces activités, certains éléments sont sélectionnés et employés dans le but spécifique de signifier le statut. Ces éléments sont sélectionnés à la place d'autres éléments, parce qu'ils comportent une composante fortement expressive et parce qu'ils incorporent des mécanismes de limitation de la perversion de leurs usages. L'espèce de conscience de classe qui se développe dans une société peut être comprise à partir de la division entre les éléments de conduite retenus comme symboles statutaires et ceux qui auraient pu l'être, mais ne l'ont pas été.

Six procédés généraux de restriction des mauvais emplois des symboles de classe ont été analysés. On doit cependant souligner qu'aucun de ces modes de restriction ne peut résister à des épreuves trop nombreuses, et que tous sont, régulièrement et systématiquement, contournés, d'une façon ou d'une autre. Un exemple en est donné par le système de l'école publique en Grande-Bretagne, qui peut être vu comme une machine à recréer une classe moyenne à l'image de l'aristocratie – une tâche à laquelle se consacrent de manière similaire les vingt-six écoles de maintien *(charm schools)* de Chicago, quoiqu'avec une clientèle quelque peu différente et une image idéale d'un autre ordre.

L'existence de méthodes routinières de contournement ne peut que partiellement expliquer pourquoi les membres de classes stables tendent à désigner

10. L'usage des caractéristiques héritées comme symboles statutaires se rencontre bien sûr dans les sociétés de castes, et non de classes.

leur position au moyen de symboles qui activent un grand nombre de types de procédés restrictifs. Il semblerait que chaque type de restriction agisse comme une façon de contrebalancer le risque d'échec des autres types de restriction. De cette façon, le groupe évite le danger qui consisterait à mettre tous ses symboles dans le même panier. Inversement, les situations sociales pour lesquelles l'analyse des symboles statutaires est importante peuvent être classées selon le type de restriction que les membres d'une classe peuvent surinvestir ou négliger.

Selon le point de vue adopté dans cet article, l'étude des symboles de classe soulève des problèmes à double face, l'une concernant leur classe d'origine, l'autre leur classe d'appropriation. En guise de conclusion, évoquons-en trois aspects.

La mobilité de classe

Les classes sociales, tout autant que leurs membres individuels, sont constamment dans des phases d'ascension ou de déclin en termes relatifs de fortune, de pouvoir et de prestige. Cette mobilité fait peser un lourd fardeau sur les symboles de classe : ils tendent d'autant plus à remplir le rôle de conférer la position du statut qu'ils symbolisent[11]. Cette tendance, associée aux restrictions de l'acquisition des symboles statutaires, retarde l'ascension sociale de ceux qui ont progressé récemment sur l'échelle du pouvoir ou de la richesse et retarde le déclin de ceux qui ont rétrogradé. C'est ainsi que la continuité d'une tradition peut être assurée, par-delà les changements des personnes qui la perpétuent.

Comme il a été suggéré plus haut, les sources de statut élevé, qui étaient auparavant incontestées, s'épuisent ou se trouvent elles-mêmes en concurrence avec des sources nouvelles et différentes. Il est par conséquent courant pour toute une classe de personnes [303] de se retrouver dotées de symboles et d'aspirations que leur position économique et politique ne peut plus soutenir. Un symbole statutaire ne peut remplir pour toujours son rôle de conférer un statut. Un moment arrive où le déclin social s'accélère avec un effet de spirale : les membres d'une classe en déclin sont forcés de se raccrocher de plus en plus à des symboles qui n'impliquent pas de dépenses courantes, et leur association avec ces symboles en rabaisse d'autant la valeur aux yeux des autres.

11. On en trouve un cas extrême dans ce que l'on appelle les rituels de transmission du charisme. Cf. Weber, M. (1947), *The Theory of Social and Economic Organization* (trad. A. M. Henderson & T. Parsons), Glencoe, Free Press : 366 [1924].

Un autre aspect de ce problème tourne autour du fait que de nouvelles sources de statut élevé permettent en général l'acquisition de symboles au coût élevé, avant celle des symboles fondés sur la socialisation et sur l'apprentissage d'une culture. Ceci tend à induire, dans le groupe en ascension, des aspirations qui, pour un temps, ne sont pas satisfaites et tend à saper le regard porté par les membres des autres classes sur ces symboles coûteux[12].

Les groupes d'auxiliaires

Partout où l'équipement de symbolisation d'une classe se sophistique, un personnel d'auxiliaires[13] spécialisés se développe, dont la tâche est de produire et d'entretenir cette machinerie statutaire. Ce personnel, dans notre société, comprend les membres de catégories professionnelles telles que les domestiques, les experts et les mannequins de mode, les décorateurs d'intérieur, les architectes, les enseignants de l'éducation supérieure, les acteurs et les artistes de toutes sortes. Ceux qui exercent ces métiers sont d'ordinaire recrutés dans des classes qui ont beaucoup moins de prestige que les classes auxquels ils vendent leurs services. Leur métier quotidien exige qu'ils deviennent compétents dans le maniement de symboles qui signifient une position plus élevée que celle qu'ils occupent eux-mêmes. Ici, nous avons donc une source institutionnalisée de dissensions, de représentations fausses et d'aspirations distordues.

Une complication intéressante se produit lorsqu'un tel spécialiste fournit un service symbolique à un grand nombre de personnes et lorsque le symbole auquel il doit son emploi comporte dans le même temps une forte composante expressive. C'est le cas par exemple du mannequin de mode et du décorateur d'intérieur. Dans ces circonstances, l'auxiliaire en vient à jouer le même rôle sacré que celui qui est confié aux symboles collectifs d'une société. Il peut arriver que les aspirations impropres de l'auxiliaire se réalisent et que le statut et la sécurité de la classe cliente en soient d'autant amoindris.

12. On a identifié ce problème comme celui des « nouveaux riches », dont la communauté d'Hollywood fournit un exemple. Cf. Rosten, Leo C. (1941) *Hollywood : The Movie Colony, The Movies Makers*, New York, Harcourt Brace & Co (en particulier : 163-180). Voir aussi Parsons, T. (1948) The Motivation of Economic Activity, *Essays in Sociological Theory*, Glencoe, Free Press : 215. Aux États-Unis, un cas extrême pourrait être la diminution de la valeur sociale du type de voiture onéreuse qu'apprécient les classes criminelles riches.
13. [Le terme choisi par Goffman de *curators* : ceux qui prennent soin, par exemple les conservateurs de musée, est intraduisible en français. Nous avons glissé de la *cura* à l'*auxilium* de ceux qui portent secours, aide ou assistance] NdT.

La circulation de symboles

Le contournement systématique des modes de restriction entraîne une circulation des symboles vers le haut et vers le bas[14]. Dans de tels cas, apparemment, la structure objective du signe-véhicule est toujours [304] altérée. Un classement de ces formes d'altération ou de ces modes de vulgarisation serait intéressant, mais dépasserait le cadre de cet article.

Cette circulation de symboles a deux conséquences principales. Premièrement, ceux qui maîtrisent des symboles distinctifs sont condamnés, tôt ou tard, à se détourner de ce qui leur est familier et à chercher, encore et encore, des symboles qui ne seraient pas encore contaminés. Cela est particulièrement vrai de groupes plus restreints et plus spécialisés que les classes sociales – des groupes dont les membres sont enclins à se séparer de leur classe sociale d'origine en se déplaçant, non pas vers le haut ou vers le bas, mais vers le dehors. On en trouve un exemple dans l'application des musiciens de jazz à créer leur quota mensuel de conduites à la mode et à les substituer aux éléments d'action et de discours que des profanes se sont appropriés[15].

La seconde conséquence est peut-être encore plus significative. Les symboles statutaires envoient les signaux indiquant le statut des autres et comment les traiter. L'attention des personnes engagées dans une activité sociale a par conséquent tendance à être retenue par ces signes de position. C'est aussi un fait que les symboles statutaires expriment fréquemment le mode de vie de ceux qui ont accompli l'acte symbolique dont ils résultent. Chacun se rend alors compte que la structure de son expérience dans une sphère de vie se répète à travers ses expériences dans d'autres sphères de vie. Ce processus induit de la solidarité dans le groupe et de la richesse et de la profondeur dans la vie psychique de ses membres.

Pourtant, un résultat de la circulation des symboles est qu'un signe expressif pour sa classe d'origine vient à être employé par une autre classe – une classe pour laquelle le symbole peut signifier un statut, mais l'exprime de manière impropre. La vie consciente peut alors devenir mince et pauvre, du fait qu'elle se concentre sur des symboles qui ne lui sont pas particulièrement appropriés.

14. Il n'est pas rare que les pratiques qui proviennent d'une classe inférieure soient adoptées par les membres d'une classe plus élevée. C'est le cas de l'argot du monde du crime, de groupes ethniques ou de troupes de théâtre, ou encore de modes comme la danse du *Lambeth Walk* [à partir de 1938 aux États-Unis]. Dans la plupart des cas, l'adoption de ces pratiques n'a qu'une fonction expressive et elles ne sont pas converties en symboles statutaires. Parfois, des pratiques à faible réputation sont adoptées comme symboles statutaires en vue de faire des remarques sur ceux qui ne peuvent se permettre de leur être associés.
15. Cette remarque est le fruit d'une conversation avec Howard Becker.

Le moment est venu de conclure par un appel à des études empiriques qui retracent les contours de la carrière sociale de symboles statutaires, à la façon dont le Dr. Mueller (1945-1946) a étudié le transfert du goût musical d'un groupe social à un autre[16]. De telles études sont utiles à une époque où la communication culturelle à grande échelle a accru la circulation des symboles, le pouvoir des auxiliaires et la gamme des comportements qui sont acceptés comme vecteurs des symboles statutaires.

Traduction Laurent Perreau et Daniel Cefaï.

Bibliographie

Barnard, C. (1946) Functions and Pathology of Status Systems in Formal Organizations, in W. F. Whyte (ed.), *Industry and Society*, New York, McGraw-Hill : 46-83.
Durkheim, É. (1915) *The Elementary Forms of the Religious Life*, Londres, George Allen & Unwin Ltd. [1912].
Kingsley, D. (1942) A Conceptual Analysis of Stratification, *American Sociological Review*, 7 (3) : 309-321.
Mueller, J. H. (1945-1946) Methods of Measurement of Aesthetic Folkways, *American Journal of Sociology*, 51 : 276-282.
Parsons, T. (1948) The Motivation of Economic Activity, *Essays in Sociological Theory*, Glencoe, Free Press : 215
Rosten, Leo C. (1941) *Hollywood : The Movie Colony, The Movies Makers*, New York, Harcourt Brace & Co.
Simmel, G. (1904) Fashion, *International Quarterly*, 10 : 130-155.
Spencer, H. (1880) *The Principles of Sociology*, livre II, chap. IV, (Ceremonial Institutions), New York, D. Appleton.
Weber, M. (1947) *The Theory of Social and Economic Organization* (trad. A. M. Henderson & T. Parsons), Glencoe, Free Press [1924].

16. Mueller, J. H. (1945-1946) Methods of Measurement of Aesthetic Folkways, *American Journal of Sociology*, 51 : 276-282.

Candace West

Une perspective féministe sur Goffman

Dans les années 1960 et 1970, l'un des appels à la mobilisation les plus répandus parmi les féministes aux États-Unis était : « le personnel est politique »[1]. Ce slogan semblait alors recouvrir toutes sortes de situations, de l'exploitation sexuelle des femmes au travail à la subordination domestique des épouses à leurs maris. Ainsi que de nombreux auteurs l'ont fait remarquer, ce slogan rendait visibles les nombreuses connexions entre le mauvais traitement systémique des femmes dans les domaines économique ou universitaire, légal, médical et politique, et les abus systématiques dont les femmes souffraient au bureau, dans la salle de classe et dans la chambre à coucher. Le succès de cette idée que « le personnel est politique » peut en un sens être attribué à la mise en évidence de cet entrelacement de connexions, et du coup, des intérêts communs aux femmes de tous les milieux.

Une fois que ces questions ont gagné l'attention soutenue des chercheurs et une fois que la théorie féministe s'est constituée, le slogan a perdu une large part de son attrait. On a commencé à comprendre que la solidarité élémentaire qu'il présupposait entre toutes les femmes était trop simpliste. Ainsi, les intérêts économiques des femmes immigrées dont le revenu provenait des travaux de ménage chez les femmes nées Américaines différaient grandement (tout en leur étant liés) des intérêts de leurs employeuses (Colen 1986 ; Glenn, 1986, 1992).

1. Une première version de ces idées fut présentée à la rencontre annuelle de l'*American Sociological Association*, les 5-9 août 1994 à Los Angeles. Je remercie Jim Chriss, Sarah Fenstermaker, Carol Brooks Gardner, George Psathas, Greg Smith et plus particulièrement Emanuel A. Schegloff et Dorothy Smith pour leurs précieux commentaires et suggestions sur la version présentée alors.

Erving Goffman et l'ordre de l'interaction, CURAPP-ESS/CEMS-IMM, 2012

Les intérêts politiques des Afro-américaines, des Amérindiennes et des Portoricaines sur des enjeux de reproduction étaient tout à fait distincts de ceux des femmes « blanches », qui n'avaient souffert aucune histoire comparable de stérilisation forcée sur la base de critères ethniques (Davis, 1981). Les intérêts juridiques des mères lesbiennes, quant à la définition de la famille dans la législation en vigueur, sont fondamentalement différents de ceux des mères hétérosexuelles (Johnson, 1994). C'est ainsi qu'il est devenu de plus en plus difficile de concevoir le personnel comme politique : le « personnel », l'« intime » ou le « privé » relevaient de réalités extrêmement variables selon les femmes.

Une autre raison de cette difficulté a été la prise de conscience croissante que les nombreux domaines de la vie qu'une femme pouvait identifier comme « personnels » ne relevaient pas tant de l'idiosyncratique que de l'interactionnel. On aura ainsi appris que l'expérience d'être ignorée ou interrompue pendant sa prise de parole (West & Zimmerman, 1977, 1983 ; Zimmerman & West, 1975), celle d'être visée par des commentaires de drague dans la rue (Gardner, 1980, 1989, 1990) ou encore l'obligation professionnelle de se voir ordonner de sourire et d'être aimable (Hochschild, 1975, 1979, 1983), sont fondées sur un *ordre d'interaction* (Goffman, 1983b) plutôt qu'elles ne relèvent des caractéristiques individuelles de telle ou telle femme. La seconde raison qui a fait tomber en désuétude le slogan populaire a été cette découverte que « la structure politico-économique qui détermine nos vies et définit le contexte des relations humaines, [a son assise dans une] structure micro-politique qui contribue à son maintien » (Henley, 1977 : 3).

Mon but va être dans l'article qui suit d'attirer l'attention sur la contribution d'Erving Goffman à cette prise de conscience et, plus généralement, à la théorie féministe. L'entreprise peut sembler étrange : après tout, Goffman n'a jamais publié dans les revues féministes (telles que *SIGNS* ou *Gender & Society*). Seules, deux de ses publications traitent explicitement du sexe et du genre (Goffman, 1976, 1977), et ses écrits sont remarquablement absents des ouvrages majeurs de la théorie féministe. Par ailleurs, son emploi systématique du masculin prétendument « générique » tout au long de sa carrière universitaire peut justifier la question de savoir s'il s'inquiétait un tant soit peu d'inclure les femmes dans ses formulations[2].

2. Goffman avait conscience de cela (la *« self-consciousness »* étant un concept qu'il a d'ailleurs largement contribué à éclairer) et s'est exprimé publiquement à ce sujet en 1977 : « Le non-initié sera peut-être prêt à concéder à Margaret Mead son célèbre argument sur le tempérament comme déterminé culturellement et non biologiquement, ainsi que l'idée que les femmes peuvent être tout à fait compétentes en tant que dentistes, ou même pompiers, et que, poussant l'idée encore un peu plus loin, il est possible, suivant le biais littéraire (en anglais) d'utiliser "l'homme" pour référer au genre humain et d'employer "il" *["his"]* en lieu et place de termes semi-indéfinis tels que "individu", en vertu du fait que les désignations masculines seraient des

Malgré cela, ma conviction est que les contributions de Goffman à la théorie féministe vont bien plus loin que ce que l'on a bien voulu reconnaître et qu'une telle reconnaissance est nécessaire pour tirer parti de son héritage. Drew et Wootton (1988 : 2) ont souligné que Goffman n'était pas très friand de telles entreprises universitaires, qui s'efforcent de classifier une partie de l'œuvre d'un auteur dans des cadres conceptuels préexistants (Goffman, 1981 : 61). En revanche, son insistance sur le fait qu'un sujet doit être appréhendé « de plein droit » *(in its own right)* suggère une stratégie pour retracer ses contributions, à commencer par les paramètres de la tâche qu'il s'est lui-même fixée comme point de départ.

Le programme de Goffman

Tout d'abord, l'objectif de Goffman n'est pas de repousser les frontières de la théorie féministe, mais de poser les fondements et de délimiter les frontières d'un domaine d'étude de l'interaction sociale « en tant que tel » (1983b : 2). Il s'engage dans ce projet en se concentrant résolument sur le caractère socialement situé de l'action humaine, faisant de la « situation sociale » (ce que d'autres théoriciens appellent) son unité d'analyse (Goffman, 1983b).

D'un point de vue méthodologique, Goffman est difficile à mettre dans une case (voir, par exemple, Drew & Wootton, 1988 ; Williams, 1988 ; et surtout Schegloff, 1988). Dans son allocution de président de l'*American Sociological Association*, Goffman (1983b : 1) décrit sa « méthode d'étude privilégiée » comme *« micro-analyse »*, un terme qui implique que les unités d'analyse en sciences sociales sont d'ordinaire de plus grande échelle (Schegloff, 1988 : 100). Il applique parfois cette méthode à l'étude des comportements « déviants » afin de mettre en lumière les pratiques routinières « normales » (Goffman, 1956)[3]. Cette stratégie lui permet d'engager des analyses à la fois comparatives et inductives, délimitant les caractéristiques de l'ordre d'interaction dans un large spectre de situations et identifiant les traits de la conduite humaine à cibler

formes non marquées ; cependant, en concédant cela, le non-initié, aux côtés de Margaret Mead (et moi-même apparemment), ne fait aucune objection au fait que les termes "il" et "elle" restent tout à fait adéquats pour désigner les individus dont nous traitons » (1977 : 303). Cependant, à peine un an plus tôt, il avait été trahi par son usage linguistique : « Laissez-moi affirmer de nouveau l'idée que l'un des traits les plus profondément ancrés en l'homme, on le ressent, c'est bien le genre » (Goffman 1976 : 7). À la suite de notre conversation personnelle au sujet de cette apparente contradiction, je ne le vis plus employer de masculin « générique » (Goffman, 1983a, 1983b).

3. J'utilise ici les guillemets en reconnaissance du mécontentement que Goffman a lui-même exprimé à leur égard. Selon lui, « normal » et « déviant » ne qualifient pas des personnes mais des points de vue.

en priorité (Drew & Wootton, 1988 : 8 ; Garfinkel, 1956 : 190). Cependant, la stratégie qui consiste à enquêter sur le « déviant » pour produire des analyses du « normal » suscite la méfiance, depuis que Freud l'a appliquée à l'étude des femmes (Chesler, 1972 ; Millett, 1970 ; Weisstein, 1971).

Goffman prend parfois comme point de comparaison les pratiques « anormales » plutôt que celles franchement « déviantes ». Les enfants (dans la plupart des situations qu'il décrit, mais surtout dans : Goffman, 1976), les maîtresses de maison (Goffman, 1967 : 120) et les femmes arborant une nouvelle coupe de cheveux font partie des types dont Goffman a étudié les dilemmes spécifiques pour faire prendre conscience au lecteur de ses propres capacités et techniques interactionnelles. Cette stratégie présente elle aussi des avantages et des inconvénients. D'un côté, elle est d'une grande ingéniosité pour mettre en évidence des pratiques généralement tenues pour allant de soi *(taken for granted)* (Drew & Wootton, 1988 : 9 ; Garfinkel, 1967). Le recours à la « perspective incongrue » (Burke, 1936 ; Lofland, 1980 : 25) brouille les distinctions de pouvoir et de prestige que nous tenons pour acquises, et suscite ainsi une appréhension radicalement démocratique des dilemmes interactionnels à partir d'une grande variété de situations. D'un autre côté, cette stratégie tend à ne prendre en compte que des versions typifiées des dilemmes en question : elle a été pour cette raison caractérisée de « sociologie par épitomé » (Schegloff, 1988 : 90).

Quels que soient les points faibles de ses méthodes de collecte et d'analyse de données, même les détracteurs de Goffman s'accordent à reconnaître leur fécondité. Ils mettent à son crédit non seulement d'avoir établi l'ordre d'interaction comme domaine d'étude légitime, mais aussi « la prise de conscience qu'il y avait là quelque chose à étudier » (Schegloff, 1988 : 90). Plus important encore pour notre propos est leur reconnaissance de certaines ressources analytiques, introduites par Goffman pour comprendre l'organisation de l'interaction (Collins, 1988 ; Kendon, 1988 ; Schegloff, 1988)

La preuve de l'impact profond et durable qu'a eu l'œuvre de Goffman sur la pensée féministe est qu'en dépit de l'ignorance de leur provenance, ces ressources analytiques ont néanmoins réussi à se frayer un chemin dans nos écrits. Retracer un héritage n'est jamais chose aisée en l'absence d'un testament explicite. Certains pourraient affirmer que Goffman est mort sans véritable successeur dans la mesure où il « a volontairement évité l'appareil ritualisé de la continuité institutionnelle ». Il n'a pas édité d'ouvrages collectifs, où soient recueillis les articles de ses élèves, il n'a pas signé de préfaces cautionnant le travail d'autres chercheurs ; il n'a pas non plus encouragé les commentaires et les analyses secondaires de son travail ; et il a pris le parti de ne pas répondre publiquement en détail aux critiques publiées contre ses travaux (William, 1988 : 64).

Ceux qui, nombreux, ont bénéficié de son legs ne semblant être conscients de sa provenance, il peut paraître utile de les informer sur ce point à cette date. Mais reconstituer l'héritage de Goffman implique non seulement de recenser ses contributions directes et spécifiques à la théorie féministe, mais aussi de signaler comment certains éléments de son œuvre ont filtré dans l'univers du discours féministe. Nous pouvons nous en saisir et en faire bon usage sans savoir d'où ils viennent. Bien entendu, certains ouvrages féministes font explicitement référence à son œuvre en la prenant pour point de départ. En les prenant pour cadre de référence, essayons de rendre plus explicite la contribution de Goffman aux études sur les femmes.

Le legs de Goffman à la théorie féministe

Les obligations d'engagement

Considérons la distinction de Goffman entre les différents types d'obligations d'engagement que les participants se doivent mutuellement lors de rassemblements focalisés ou non focalisés. Les rassemblements dits *focalisés* ont pour caractéristique de n'avoir « qu'un seul foyer d'attention visuelle et cognitive que tout participant à part entière [doit] contribuer à maintenir » (1957 : 58). À l'inverse, les rassemblements dits *non focalisés* sont ceux « où les individus, tout en se tenant dans le champ de vision et à portée de voix les uns des autres, s'affairent chacun de leur côté », et sont tenus de se présenter ainsi (1957 : 58). Les obligations d'engagement résultant de cette distinction constituent les clés de tout ce qui suivra, y compris d'avancées aussi décisives que la notion d'inattention civile (Goffman, 1963a).

Comme Goffman (1963a : 83-84) a pris la peine de le clarifier, *l'inattention civile* n'est pas à proprement parler une forme d'« inattention », mais bien une forme de courtoisie : « Lorsque des personnes co-présentes ne sont pas engagées ensemble dans une conversation ou dans une interaction focalisée (…) chacune donne à l'autre [aux autres] suffisamment d'indices visuels qui montrent qu'elle reconnaît sa [leur] présence (et qu'elle admet ouvertement de la [les] voir), tandis qu'à l'instant suivant, elle retire son attention pour signifier qu'elle[s] n'est [ne sont] pas [la cible] d'un dessein ou d'une curiosité particulière. »

En se croisant dans la rue par exemple, des personnes non engagées l'une vis-à-vis de l'autre peuvent se témoigner cette sorte de courtoisie : elles se regardent à distance, mais à l'approche de leur point de croisement, à 2,50 mètres environ, elles baissent le regard – en commutant des « phares » aux « codes », pour ainsi dire (*ibid.* : 84). Comme l'a observé Goffman, l'inattention civile

témoigne aux autres qu'ils ne font pas l'objet d'une peur, d'une hostilité ou d'un évitement inappropriés, tout en se présentant soi-même comme disposé à recevoir un traitement similaire de leur part. Ainsi les droits à l'inattention civile sont-ils intimement liés à des exigences de bienséance du comportement (*ibid.* : 87) : « la bienséance *(propriety)* (…) tendra à assurer [quelqu'un] de se voir accorder de l'inattention civile ; l'impropriété extrême (…) aura vraisemblablement pour résultat d'être fixé du regard ou savamment ignoré ».

Street remarks*, droits d'adresse et femmes citadines*

L'apport le plus évident de ces notions à la théorie féministe est bien entendu le travail de Carol Brooks Gardner (1980, 1988, 1989, 1990, 1994a, 1994b, 1995), la dernière doctorante de Goffman[4]. À partir de ses analyses (1963a) sur les obligations d'engagement dans des rassemblements non focalisés, Gardner (1980) réalise la première une étude empirique systématique sur les remarques faites dans la rue *(street remarks)*, soit « les commentaires appréciatifs gratuits qu'un passant offre à une étrangère dans les lieux publics » (Gardner, 1989 : 48). Dix-huit mois passés à observer les participants de ces scènes dans les rues de Santa Fe lui auront permis de constater que les femmes font l'objet « de plus nombreuses et plus vigoureuses remarques sur leur passage en public » que les hommes (Gardner, 1980 : 333). Il ne s'agit pas de femmes faisant montre d'une « extrême inconvenance » (Goffman, 1963a : 87). Au contraire, « les femmes élégantes et bien mises font l'objet de *street remarks* au même titre que celles jugées "peu attirantes" ou "peu soignées" ; les femmes mûres et plus "disciplinées" sont tout autant visées que les femmes plus jeunes et plus "libérées" : et aucune classe sociale, aucun groupe ethnique ne protège les femmes de ces violations du droit à être laissées tranquille » (*ibid.* : 87-88).

Gardner écrit que la sagesse populaire (y compris celle mentionnée par Goffman, 1963a : 144-145), recommande de traiter les commentaires que les hommes font dans la rue comme des compliments. Les traités d'étiquette et les magazines populaires conseillent ainsi aux femmes d'accepter avec grâce et de se montrer sensibles à ces « marques de reconnaissance » publiques de leur apparence. Gardner (1980, 1989) met cependant le doigt sur le problème qu'implique ce conseil, à savoir que ce serait l'apparence des femmes qui déclenche de tels commentaires en premier lieu. Ses résultats montrent que les femmes qui tentent de se conformer aux diktats de la sagesse populaire se retrouvent face à de multiples contradictions. Les compliments peuvent être reçus par un simple

4. Parmi les universitaires féministes qui furent ses doctorantes, citons encore Arlene Kaplan Daniels, Joan Emerson, Lyn Lofland et Dorothy Smith – une belle succession en effet.

« merci » dans la mesure où ils constituent la première partie d'une paire adjacente (Schegloff & Sacks, 1973 ; Pomerantz, 1978). Mais Gardner observe que certains de ces commentaires ostensiblement flatteurs, après avoir reçu un « merci » en réponse, prennent un double sens : ils se dégradent en commentaires abusifs ou en évaluations prolongées et détaillées, dans lesquels il devient difficile de percevoir le compliment. Les destinataires de ces « troisièmes [ou quatrièmes ou énièmes] adresses » se retrouvent alors dans la situation d'avoir validé des ouvertures conversationnelles (Goffman, 1977 : 328).

Gardner a ainsi dégagé un trait fondamental de la vie des femmes dans les lieux publics. « Lorsque ces *street remarks* peuvent s'interpréter de manière impersonnelle, n'impliquent pas de langage vulgaire et constituent très clairement des compliments, lorsque le locuteur se contente d'une première remarque et ne tente pas de la faire suivre d'une seconde, alors une femme peut vivre le fait qu'un inconnu s'adresse à elle en public de manière positive. Son sentiment positif présuppose qu'elle soit prête à ignorer l'asymétrie de la vie publique… » (1980 : 337).

L'« asymétrie » dont il est ici question sera reprise dans ses travaux sur les gestes abusifs *(exploitative touch)* (Gardner, 1994b), sur les inquiétudes des femmes à révéler des informations sur leur vie privée (Gardner, 1988), et sur leurs peurs d'être victimes d'actes criminels dans les lieux publics (Gardner, 1989). Ces enquêtes détaillées lui permettent de montrer que la vie publique constitue une réalité phénoménalement différente pour les femmes et pour les hommes : elle regorge d'un nombre infini d'opportunités d'infraction au principe d'inattention civile et d'occasions d'intrusion dans la sphère personnelle (et d'envahissement de sa propre personne). On ne s'étonnera finalement pas que les femmes avec qui Gardner s'est entretenue percevaient les lieux publics comme autant de « sites de harcèlement sexuel quotidien » (Gardner 1989 : 54)[5].

L'interaction discursive

Voyons maintenant ce qui se joue dans l'arène de l'interaction discursive. Goffman en a posé les règles élémentaires de compréhension sociologique dès 1955, en observant des phénomènes de ce type :

> « Dans toute société, chaque fois que la possibilité physique d'une interaction discursive se présente, il semble qu'un système de pratiques, de conventions et de règles procédurales soit mis en jeu, afin de guider et d'organiser le flux de messages.

5. On ne s'étonnera pas non plus que les femmes représentent une écrasante majorité parmi les agoraphobes (Gardner, 1994c).

> Un certain arrangement *(understanding)* prévaut, pour décider où et quand il est permis d'engager une conversation, avec qui et sur quels sujets de conversation. Un ensemble de gestes significatifs sert à déclencher la séquence communicationnelle et permet aux personnes concernées de se reconnaître réciproquement comme participants légitimes (…) Un ensemble de gestes significatifs indique si un ou plusieurs participants peuvent officiellement rejoindre ou quitter la conversation, ainsi que le moment où elle arrive à son terme. Un [autre] arrangement permet encore de déterminer combien de temps et à quelle fréquence chaque participant peut garder la parole. Au moyen de gestes appropriés, les destinataires signalent au locuteur qu'ils lui accordent leur attention (…) Les interruptions et les pauses sont régulées de sorte qu'elles ne perturbent pas le flux de messages (…) Un accord *(accord)* de politesse est en général entretenu, et les participants, qui peuvent par ailleurs se trouver en désaccord, ne prononcent pour l'occasion que les paroles qui leur permettent de s'entendre *(agreement)* sur le fond et la forme. On suit encore des règles pour adoucir les transitions, si nécessaire, d'un sujet de discussion à l'autre. » (Goffman, 1955 : 226).

En insistant sur le caractère observable de l'interaction discursive comme phénomène socialement situé, Goffman prépare le terrain non seulement à ce que l'on appelle aujourd'hui l'analyse conversationnelle[6], mais aussi à tout un ensemble de travaux féministes consacrés à la relation entre le genre et l'interaction discursive (voir par exemple Henley & Kramarae, 1991 ; Lakoff, 1975 ; McConnell-Ginet, Borker & Furman, 1980 ; Miller & Swift, 1976 ; Spender, 1980 ; Thorne & Henley, 1975 ; Thorne, Kramarae & Henley, 1983).

Genre et interaction discursive

Bien que peu de féministes le reconnaissent aussi explicitement que Nancy Henley (1977 : 4), la plupart des travaux sur ce thème se fondent sur le principe général de l'interaction identifié par Goffman en 1956, selon lequel s'établissent des relations symétriques entre participants égaux, et asymétriques entre participants inégaux. Goffman établit ce principe en observant et écoutant les interactions entre les patients et les membres du personnel d'un hôpital psychiatrique. L'usage de ce principe par la recherche féministe a radicalement transformé notre compréhension de ce qui se passe entre « les sexes » dans les conversations de la vie quotidienne[7].

6. Harvey Sacks et Emanuel A. Schegloff ont été les élèves de Goffman à Berkeley.
7. Mon utilisation des guillemets vise ici à insister sur mon emploi ironique de ce terme. De même, j'identifierai plus loin la contribution de Goffman (1977) à la reconceptualisation des « sexes ».

Par exemple, Pamela Fishman (1977, 1978a, 1978b), pour décrire ce que font les femmes dans les conversations avec les hommes, se fonde implicitement sur ce principe, à commencer pour pouvoir identifier le phénomène qu'elle qualifie par l'expression « travail de soutien » *(support work)*. Son écoute attentive (et sa lecture des transcriptions détaillées) de conversations informelles entre des couples blancs, hétérosexuels, de classe moyenne, lors de moments de détente à la maison, ont fait apparaître une relation asymétrique entre les hommes et les femmes – à savoir que les femmes faisaient beaucoup plus d'efforts pour produire un flux de messages que les hommes à qui elles s'adressaient[8]. Ainsi, les femmes en tant qu'auditrices manifestent leur attention continue, avec un tempo précis, grâce à des réactions de suivi (tels que *« yeah »*, *« um-hmm »*, ou *« uh-huh »*) et par des attitudes appréciatives (comme « tu plaisantes ? »), intervenant quasiment entre deux respirations au cours des énoncés produits par les hommes. Dans les termes de Goffman (1955), les femmes témoignent ainsi aux hommes, par des gestes appropriés, qu'elles leur accordent leur attention (voir aussi sa discussion [1971 : 63] sur le « caractère dialogique » des échanges de soutien). En revanche, les réactions de suivi des hommes tendent à intervenir au terme d'une phase de conversation, soit à la fin d'une séquence extensive de prise de parole par la femme (Fishman, 1977), soit à la suite d'un silence substantiel (Zimmerman & West, 1975). Selon les termes de Goffman (1955), les hommes ne montrent pas aux femmes qu'ils leur accordent leur attention, laissant plutôt paraître un manque d'intérêt pour ce qu'elles ont à dire. On pourra encore se reporter à sa discussion sur la retenue des soutiens rituels de confirmation (1971 : 68), et sur la fonction d'accommodation de l'ordre rituel (1974).

Les travaux de Fishman illustrent la manière dont certaines caractéristiques propres au « style conversationnel des femmes » (Tannen, 1990) pourraient en fait constituer la solution aux problèmes rencontrés par les femmes lorsqu'elles parlent aux hommes. Par exemple, en vertu de la moindre probabilité que les femmes captent l'attention des hommes en leur parlant, elles usent de plus de questions pour s'assurer qu'on les écoute (Fishman, 1978a). À l'inverse, le fait que les hommes se reposent plus que les femmes sur des assertions pour engrener sur un nouveau thème conversationnel *(topical talk)* (Fishman, 1978a) pourrait provenir de la plus grande probabilité qu'ils ont d'être écoutés, indépendamment de ce qu'ils pourraient avoir à dire. Et, à l'image des tâches ménagères

8. À l'évidence, le travail de Fishman est basé sur les conversations de trois couples seulement, ce qui forme un échantillon des plus réduits. Il y a donc de bonnes raisons de mettre en doute la validité de son argument ainsi que sa contribution à l'analyse conversationnelle en tant que telle (Schegloff, communication personnelle). Contentons-nous ici de souligner l'enracinement de son travail dans la lecture de Goffman et de remarquer la visibilité de son travail dans la théorie féministe (Spender, 1980 : 48-51).

qui incombent aux femmes, tout est fait pour que leur travail de soutien demeure invisible : « Puisque le travail interactionnel est lié à ce qui constitue le fait d'être femme, à ce qu'est une femme, l'idée qu'il s'agit d'un *travail* est obscurcie. Ce travail n'est pas vu comme ce que font les femmes mais comme ce qu'elles sont » (*ibid.* : 405)[9].

Ma collaboration avec Don Zimmerman sur les interruptions (West & Zimmerman, 1977, 1983 ; Zimmerman & West, 1975) est également implicitement fondée sur le principe goffmanien des « relations symétriques entre participants égaux ». L'une de nos premières études de conversations informelles entre hommes et femmes blancs, de classe moyenne, se connaissant l'un l'autre (Zimmerman & West, 1975), a montré que les hommes étaient à l'origine de 96% des interruptions, et dans une proportion toujours plus élevée dans chacun des échanges analysés. Nous avons par la suite comparé ces conversations à d'autres entre parents et enfants, enregistrées dans un cabinet médical (West & Zimmerman, 1977)[10]. Nous avons constaté que les femmes et les enfants recevaient un traitement conversationnel similaire de la part des hommes et des adultes respectivement : les deux groupes étaient interrompus bien plus souvent, et de telle sorte que la cohérence thématique de leurs contributions était détruite (Goffman, 1976 : 4-5, sur la dyade parent-enfant et sur ce que cela veut dire de se comporter comme un parent vis-à-vis d'un enfant). Notre étude réalisée en laboratoire (West & Zimmerman, 1983) a produit les mêmes schémas d'asymétrie genrée, même lors de conversations entre inconnus se rencontrant pour la première fois. Nous en avons conclu que des interruptions répétées de la part du partenaire conversationnel pouvaient non seulement être la conséquence d'un statut de moindre importance, mais également un moyen d'établir un tel différentiel entre les statuts. C'est, en d'autres termes, un moyen de « faire le pouvoir » *(doing power)* lors d'interactions en face à face et – dans la mesure où le pouvoir est impliqué pour déterminer ce que signifie *être* un homme face à une femme – c'est aussi un moyen de « faire le genre » *(doing gender)*.

9. Goffman (1955) a conceptualisé l'interaction en tant que « travail ». La théorie féministe lui a largement emprunté pour décrire le « travail émotionnel » *(emotion work)* (Hochschild, 1979, 1983), le « travail du soin » *(caring work)* (DeVault, 1991 ; Graham, 1983), le « travail de commutation conversationnelle » *(conversational shift work)* (Garcia & West, 1988), ou le travail impliqué dans le maintien d'une définition médicale de la situation d'examen gynécologique (Emerson, 1970).
10. Il s'agissait de personnes blanches de classe moyenne – il aurait paru étrange d'interrompre ma phrase pour le préciser. Cela vaut également pour les participants conversationnels de nos enquêtes de laboratoire sur les interruptions (West & Zimmerman, 1983) et sur les changements de thématique (West & Garcia, 1988). Le biais « blanc de classe moyenne » constitue clairement une limite de ces études, mais il est cohérent avec les biais de Goffman lui-même (par exemple, 1963a : 5).

L'œuvre de Goffman (1955, 1956) a également fourni l'assise conceptuelle d'une enquête (West & Garcia, 1988 ; West, 1992) sur l'organisation des transitions thématiques dans les conversations hommes-femmes. Nous avons constaté une distribution asymétrique du travail accompli en vue de changements thématiques possibles, au sein de laquelle les hommes avaient l'initiative de la majorité des changements effectués. Cependant, la majorité des changements thématiques étaient précédés d'efforts collaboratifs des partenaires conversationnels pour clore les thèmes précédents – à moins qu'ils ne fussent précédés de la « mort » de ces thèmes. La plupart des changements observés étaient donc, dans les faits, cautionnés par l'activité ou l'inactivité conjointe des locuteurs. Et parmi ceux-là, les femmes étaient tout autant susceptibles que les hommes d'être à l'origine des changements.

En revanche, les hommes étaient pour une grande part à l'origine de changements thématiques *non cautionnés* : ils ont provoqué tous les changements en apparence unilatéraux que nous avons observés. Ceux-ci se produisaient après que les femmes avaient « passé leur tour de parole » (Schegloff & Sacks, 1973) ou au milieu de leur tour de parole, pendant le développement d'un thème, et de telle sorte à y couper court. Plus important encore, peut-être, les hommes étaient à l'initiative de changements thématiques unilatéraux qui leur permettaient de *se dispenser d'autres activités*, telles que poser des questions sur les « histoires » que les femmes auraient pu raconter ou manifester leur désaccord avec les remarques d'autodénigrement.

Les hommes, en prenant l'initiative de ces changements thématiques unilatéraux, déterminaient sur le champ les activités qui ne seraient pas poursuivies et les histoires que ne seraient pas racontées (West & Garcia, 1988 : 570). La dynamique conversationnelle témoigne sans cesse des conceptions normatives du genre qu'elle emporte. Une femme qui rendait compte du lien entre le choix de sa matière principale et son projet de faire des études de droit (peut-être, une aspiration peu « féminine ») a été interrompue au milieu d'une phrase ; la discussion par une autre femme de son sentiment d'être « trop proche » de sa famille (sans doute, un sujet peu « viril ») n'a pas été reprise ; et l'auto-évaluation d'une troisième comme « personne parfois vraiment irrationnelle » n'a suscité aucune manifestation de désaccord.

Notre point n'était pas seulement de montrer que les femmes suivent certaines tangentes conversationnelles (comme décrire leurs sentiments personnels) que les hommes préfèrent éviter. La poursuite de ces tangentes par les femmes, et leur évitement par les hommes, s'appuyaient sur (et par là même font voir) ce que c'est que d'être une femme ou un homme, dans ces contextes (West & Zimmerman, 1987 : 144).

À ce stade, l'avocat du diable serait tenté de poser la question suivante : quelles sont les implications de ces résultats concernant la description initiale des règles élémentaires de la conversation par Goffman (1955) ? Si les hommes *ne* témoignent *pas* aux femmes, par des gestes appropriés, qu'ils leur accordent leur attention ; si les hommes *ne* régulent *pas* leurs interruptions de manière à ne pas perturber le flux des messages féminins ; et si les hommes *ne* suivent *pas* toujours les règles pour adoucir les transitions d'une thématique conversationnelle à l'autre, cela veut-il dire que Goffman avait tort ? Bien au contraire. Son modèle conceptuel ne correspond ni à un « système naturel clos », ni un « jeu à somme nulle ». Il s'agit d'un modèle bien plus inclusif au sein duquel « l'ensemble des normes ne spécifie pas les objectifs que doivent viser les participants, ni la configuration qui se forme par la coordination ou l'intégration de ces fins, mais simplement les modalités pour atteindre ces fins » (1963a : 38). En bref, dans ce modèle, il est toujours possible d'exploiter les règles, mais le modèle lui-même permet d'envisager la manière dont elles vont être perçues et interprétées (voir les analyses par Goffman (1956) des règles de conduite enfreintes par des patients « relativement perturbés » au sein d'un hôpital psychiatrique). Pour reprendre ses mots, « la tendance humaine à utiliser des signes et des symboles implique que des faits tout à fait mineurs témoigneront de la valeur sociale et des évaluations réciproques. Ces faits vont à leur tour trouver témoin, et ce témoignage deviendra à son tour un fait dont on témoignera » (Goffman, 1955 : 225-226).

Dès lors, l'héritage de Goffman pour ce champ de recherche est double : prendre la mesure du fonctionnement du pouvoir dans les interactions orales entre hommes et femmes, et choisir la conversation ordinaire comme lieu de découverte de ce pouvoir dans les interactions orales. Il convient de mettre à son crédit notre prise de conscience que l'exercice du pouvoir est d'autant plus efficace qu'il est tu, sinon euphémisé (West & Zimmerman, 1983 : 102 ; Henley, 1977 : 13-21). De plus, il convient également de lui reconnaître le mérite partagé des observations que sa compréhension des choses aura inspirées.

Théoriser le sexe et le genre[11]

Concentrons-nous à présent sur les travaux de Goffman (1976, 1977) explicitement centrés sur la manière dont on peut conceptualiser le sexe et le genre. Bien qu'ils datent tous deux de presque vingt ans, je soutiens que ces textes ont été gravement négligés par les universitaires féministes (ainsi que par les sociologues, en général : Smith, 1996), et qu'il nous reste encore à en apprécier

11. Ce sous-titre est dû à R. W. Connell (1985).

toutes les implications. Prenez, par exemple, l'un des meilleurs ouvrages de théorie féministe publiés ces dix dernières années (Connell, 1987), qui contient une bibliographie de vingt-trois pages. *Gender Advertisements* de Goffman (1976) y apparaît entre « Les origines de la domination masculine » de Godelier (1981) et « The Inevitability of Patriarchy » de Goldberg (1973). Mais voici ce qu'écrit l'auteur à ce propos :

> « Les textes traitant des rôles sexuels contiennent presque toujours un morceau de bravoure sur les parures sexuées : maquillage, habillement, coiffure et accessoires. Dans *Gender Advertisements*, Erving Goffman rajoute le positionnement et la posture au catalogue. Dans le cadre conceptuel cumulatif de la théorie des rôles sexuels, ils sont interprétés comme la marque sociale d'une différence naturelle : on habille les jeunes filles avec des robes à frous-frous, les petits garçons gambadent en culotte courte, et ainsi de suite. Mais il y a là quelque chose d'étrange. Si la différence est naturelle, pourquoi est-il besoin de la marquer si fortement ? » (Connell, 1987 : 79-80).

À mon sens, ce commentaire est exemplaire de la mécompréhension courante des objectifs de Goffman (1976) (qui est ici le fait d'une collègue que j'admire et respecte). Tout d'abord, contrairement à ce que la citation laisse entendre, il n'a pas simplement, « rajout[é] le positionnement et la posture au catalogue » des parures sexuées. C'est à Goffman que l'on doit la première analyse sociologique de la tenue *(demeanor)*, en 1956[12], et donc la possibilité même d'étudier l'ornement, sexué ou non (Henley, 1977 : 82-93). Ensuite, son essai sur la photographie dans *Gender Advertisements* (Goffman, 1976 : 24-82) ne constitue pas un simple catalogue des positionnements et postures féminines et masculines. Il s'agit plutôt d'une observation de *l'usage de celles-ci comme ressources* par les publicitaires afin d'exprimer quelque chose de fondamental sur les relations entre les sexes, par exemple, que les femmes ont besoin de l'aide et du secours d'un homme pour des tâches mineures (*ibid.* : 32-36). Troisièmement, en situant Goffman au sein du « cadre conceptuel cumulatif de la théorie des rôles sexués », la citation, dans les faits, ignore les écarts de perspective entre Goffman et Parsons (1951 ; Parsons & Bales 1955)[13]. Il existe pourtant une distinction claire et nette entre les deux auteurs, notamment entre le modèle d'un « système naturel clos » chez Parsons et celui d'un « ordre

12 « Par tenue, j'entends l'élément du comportement cérémoniel d'un individu typiquement rendu par les manières, le port ou le vêtement qui servent à exprimer aux personnes immédiatement présentes qu'elles [ont] certaines caractéristiques désirables ou non » (Goffman, 1956 : 489).

13. Cependant, Goffman fait l'effort de distinguer publiquement son approche issue du « cadre conceptuel cumulatif de la théorie des rôles sexués » (Connell, 1987 : 79) de la « position sociologique traditionnelle qui stipule que le sexe est un "rôle comportemental diffus et acquis" » (Goffman, 1977 : 301).

social » chez Goffman (1963a : 7-8). Quatrièmement, et c'est là le point le plus important, il reste la question de la fin de la citation : « Si la différence est naturelle, pourquoi est-il besoin de la marquer si fortement ? ». Goffman pose lui-même cette question en préambule de *Gender Advertisements* (1976 : 1-9) et propose un premier élément de réponse :

> « Il existe un consensus largement partagé selon lequel les poissons vivent dans la mer parce qu'ils ne peuvent pas respirer sur la terre ferme, et nous vivons sur la terre ferme, parce que nous ne pouvons pas respirer dans la mer. Ce compte-rendu approximatif, de la vie quotidienne, peut être explicité avec des détails physiologiques toujours plus nombreux, et la découverte de cas extraordinaires et de circonstances exceptionnelles est toujours possible. Pourtant, la réponse générale est suffisante, d'ordinaire, à savoir, qu'on en appelle à la nature de l'animal, aux états de faits et aux conditions de son existence, ainsi qu'à un usage naïf du terme "parce que". Remarquez, à propos de cette heureuse manifestation de sagesse populaire, aussi sensée et scientifique qu'elle doit l'être, que la terre et la mer peuvent être considérées comme précédant les poissons et les hommes, et non pas, quoiqu'en dise la Genèse, mises là pour que ces derniers trouvent un habitat convenable à leur arrivée. » (*Ibid* : 6).

La morale de cette petite histoire, écrit Goffman, porte sur la façon élémentaire de nous penser nous-mêmes : « Nous faisons appel à notre "nature", aux conditions mêmes de notre être, pour rendre compte de ce qui se produit » (*ibid.* : 6)[14]. La *doctrine de l'expression naturelle* nous permet d'interpréter les signes fournis par les objets de notre environnement – parmi lesquels nous-mêmes – comme autant d'expressions de nos natures profondes. En faisant usage de cette doctrine, nous cherchons à rassembler des informations sur ce qui est provisoirement vrai des choses et des personnes que nous rencontrons (par exemple, si quelqu'un est joyeux ou triste, s'il a l'intention de nous rabrouer ou non) ainsi que sur ce qui est fondamentalement constitutif de ce qu'ils sont.

14. La relation de Goffman à Harold Garfinkel et à l'ethnométhodologie commence ici à se percevoir (Garfinkel, 1967 : 118-140, et son étude du cas d'Agnès, transsexuelle, élevée comme un garçon, qui s'est identifiée comme fille à 17 ans, avant de subir une chirurgie de réassignation sexuelle des années plus tard). Certains, comme Schegloff (communication personnelle) défendent l'idée que Goffman explorait là des pistes de travail induites par sa connaissance de Garfinkel. D'autres, comme Dorothy Smith (communication personnelle), pensent au contraire que l'ethnométhodologie n'aurait pas pu devenir ce qu'elle est devenue sans Goffman. La relation d'enrichissement mutuel (et parfois de tension) entre Goffman et Garfinkel est indéniable. Cependant, comme D. Smith le remarque, « le caractère révolutionnaire des recherches de Goffman » n'est visible que mis en regard de ce qui existait avant lui : les travaux de Parsons ou de Robert Bales et ceux des « interactionnistes symbolistes, qui eux-mêmes ne savaient pas "regarder" comme Goffman nous a appris à le faire. »

Dans la mesure où nous considérons que le genre est l'une des caractéristiques humaines les plus durables et les plus profondément ancrées, nous apprenons à produire et à interpréter des expressions genrées comme indicatives d'un état de fait fondamental. Ainsi que le dit Goffman (*ibid.* : 8) :

> « La nature humaine, mâle et femelle, consiste dans la capacité d'apprendre à proposer et à lire des représentations du masculin et du féminin, dans la disposition à accepter un programme qui régit la présentation de ces images – capacités que l'on a en tant que personne et non en tant qu'homme ou femme. »

Nous avons là, je pense, sa réponse à la question : « Si la différence est naturelle, pourquoi est-il besoin de la marquer si fortement ? », à savoir qu'il n'y a rien de naturel dans les « natures » féminines ou masculines, sinon notre capacité à nous les représenter ainsi. La présentation de ces traits lourdement marqués dans la soixantaine de pages de publicités qu'il a rassemblées (ainsi qu'il a pris la peine de le préciser) vise à fournir des scènes qui puissent être *lues d'un seul coup d'œil*, « intentionnellement mises en scène afin d'éviter toute ambiguïté sur des sujets dont une représentation plus spontanée ne nous aurait rien appris » (*ibid.* : 23).

Dans *L'Arrangement entre les sexes*, Goffman (1977) dépasse l'analyse des seules scènes élaborées pour s'aventurer vers l'étape suivante : reconceptualiser le genre depuis la perspective de l'ordre public et des situations sociales qui le soutiennent. Nous lui sommes redevables ne serait-ce que de son introduction (qui mériterait d'être mise en préface à toute *Introduction au féminisme*) :

> « Les femmes tombent enceintes, pas les hommes ; elles allaitent les enfants et ont un cycle menstruel, qui relève de leur nature biologique. De même, en général, les femmes sont plus petites, moins charpentées et moins musclées que les hommes. Pour limiter les conséquences sociales de ces faits d'ordre physique, il faudrait certes un effort d'organisation, mais, qui selon les standards de notre époque, n'aurait pas besoin d'être si coûteux » (*Ibid.* : 301).

Le délicieux style littéraire de Goffman est ici à son apogée : en trois phrases, il fait un sort à des bibliothèques entières de justification de l'oppression des femmes[15]. Son style mis à part, retenons aussi l'argument selon lequel :

15. Comme Goffman le remarque, notre société tolère un nombre infini *d'autres* situations d'embarras pour l'ordre social : l'immigration de gens venus d'autres cultures, les différences accablantes entre les niveaux d'éducation, les perturbations majeures des cycles de l'économie et de l'emploi… Que sont les différences entre les « sexes » en comparaison ?

> « Ce ne sont pas (…) les conséquences sociales de la différence innée entre les sexes que nous devons expliquer, mais bien [comment] ces différences ont été (et sont) encore mises en avant comme garanties de nos arrangements sociaux ; et, plus important encore, [comment] les fonctionnements institutionnels les pérennisent dans leur apparente validité. » (*Ibid.* : 302).

Goffman explique ici les aspects sociaux « fortement marqués » (Connell 1987 : 80) de la différence sexuelle dans la vie publique comme une *conséquence des arrangements institutionnels* qu'ils soutiennent. Il nous somme de voir la variété des cadres institutionnalisés à travers lesquels s'accomplit notre « être sexué normal et naturel » *(« natural, normal sexedness »)* (Goffman, 1977 ; West & Zimmerman, 1987 : 137-138). Par exemple, les traits physiques des contextes sociaux fournissent une ressource évidente à l'expression des différences « essentielles » entre les sexes[16]. Dans toute l'Amérique du Nord, on sépare clairement les toilettes des femmes et des hommes comme si ces lieux étaient conçus pour deux types de processus biologiques radicalement différents – et ce en dépit du fait que les hommes et les femmes se ressemblent plus qu'ils ne diffèrent concernant « l'élimination de leurs déchets » (Goffman, 1977 : 315). Ces lieux sont somptueusement décorés d'équipements dimorphes (comme les lavabos et les urinoirs), en dépit du fait que, dans l'intimité de leurs propres demeures, les deux sexes arrivent aux mêmes fins par les mêmes moyens. Goffman (*ibid.* : 316) souligne encore :

> « Le fonctionnement d'organes sexués différenciés intervient, mais il n'est rien dans ce fonctionnement qui pourrait légitimer biologiquement la ségrégation. Cet arrangement-*là* est strictement culturel… la séparation des toilettes est présentée comme une conséquence naturelle de [la différence sexuelle] alors qu'il s'agit en fait d'honorer, sinon de produire cette différence. »

Il en va de même pour nos manières de pratiquer des événements sociaux standardisés comme autant d'étapes de réalisation de nos « natures essentiellement différentes ». La pratique d'un sport offre ainsi un cadre prototypique où

16. Comme promis dans la note 7, revenons sur l'emploi que fait Goffman de la notion de « sexes ». Il reconnaît le danger de cette notion prête à l'emploi (1977 : 305) et son ajustement à nos préconceptions culturelles. À proprement parler, il recommande qu'une distinction soit faite entre d'une part, le sexe *(sex)*, comme catégorie biologique, fondée sur le recours à des preuves chromosomiques, gonadiques et hormonales, et d'autre part les classes sexuelles *(sex-classes)*, ces deux groupes, mutuellement exclusifs (*ibid.* : 330, n. 1) dans lesquels nous mettons les gens à la naissance, par la suite continuellement réélaborés tout au long de la vie (303). Pour Goffman, la classe sexuelle *(sex-class)* renvoie à un mode de classification sociale de part en part. L'emploi du terme « sexes » relève d'une solution de facilité (effectivement dangereuse).

s'exprime une virilité « essentielle ». En extérieur ou en salle, les prétendues caractéristiques naturelles des hommes (force, endurance, potentiel de combat) sont célébrées par tous les participants, que ce soit les joueurs qui les exhibent ou les spectateurs qui les applaudissent depuis les gradins.

Enfin, la différence sexuelle se manifeste dans les pratiques d'appariement entre partenaires : presque toujours, dans les couples hétérosexuels, les hommes sont plus grands, plus forts (et plus vieux, donc selon toute vraisemblance, plus sages) que les femmes avec qui ils se lient. Ainsi, lorsque la situation exige une plus grande taille, force ou expérience (dans le maniement par exemple de lourds colis, d'objets encombrants ou de pneus crevés), les hommes seront « naturellement » prêts à montrer qu'ils sont à même de satisfaire cette exigence et les femmes seront « naturellement » dans le besoin que cette exigence soit satisfaite.

Nous voilà parvenue au cœur du problème. Les nombreux cadres institutionnalisés où se manifestent les différences d'« essence » entre les sexes tendent à suggérer l'existence d'un environnement qui aurait, été d'une façon ou d'une autre, façonné à cet effet. C'est en définitive l'idée que Goffman avance (1977). Mais il affirme également que nous n'avons pas à attendre de l'environnement qu'il indique les situations où l'affichage d'une « nature » féminine ou masculine serait une réponse appropriée. En fait, *n'importe quelle* situation offre les ressources nécessaires à l'expression de nos caractéristiques, fondamentalement différentes, d'hommes et de femmes. À tous moments et en tous lieux, peuvent surgir des préoccupations pesantes, désordonnées et dangereuses, « alors même que dans d'autres contextes, elles impliqueraient quelque chose de léger, d'ordonné et de sûr » (*ibid.* : 324). Il en résulte bien entendu une extrême vulnérabilité des femmes par rapport aux hommes *dans la totalité* de l'ordre public et des situations sociales qui le composent.

Certains ont évidemment repris là où *L'Arrangement entre les sexes* s'arrêtait. Citons ainsi les études de Spencer Cahill (1986a, 1986b) sur l'embrigadement des enfants dans des identités genrées, l'analyse de Scott Coltrane (1989) de la production routinière du genre à travers les soins prodigués aux enfants, l'enquête de Sarah Fenstermaker Berk (1985) sur « la fabrique du genre » à travers la division des tâches ménagères, et les études menées avec Zimmerman (West & Zimmerman, 1987) et Fenstermaker (West & Fenstermaker, 1993, 1995) sur « faire le genre » et « faire la différence ». Chacun de nous a tiré les choses dans une direction différente, et dans certains cas, cela nous a menés à amender ou réviser certaines parties de *L'Arrangement entre les sexes*[17]. Mais je pense ne

17. West et Zimmerman (1987 : 127) ont jugé insuffisante la distinction faite par Goffman entre *« sexes »* et *« catégories sexuelles »* et sont allées plus loin dans l'effort de différenciation des concepts. Le sexe *(sex)* est une détermination opérée par l'application d'une convention sociale, autour du critère biologique pour classer les humains entre hommes et femmes. La catégorie

pas prendre de risque en reconnaissant, en notre nom à tous, la dette théorique considérable que nous devons à ce livre.

Conclusions

Concluons. L'objectif de cet article n'était pas une présentation impartiale. Pour être tout à fait franche, mon but était bien de louer Goffman, et non de l'enterrer. Il existe une abondante critique féministe de ses travaux, parfois écrite par les auteurs cités dans cet article. Les lecteurs intéressés n'auront pas de grande difficulté à les retrouver.

Toujours est-il que je souhaitais replacer Goffman dans une perspective féministe, pour attirer l'attention sur ses contributions à notre compréhension de la « structure micropolitique », ainsi que Henley (1977) la qualifie, et à la théorie féministe plus généralement. Selon moi, ses contributions assurent en premier lieu un fondement conceptuel à notre compréhension des expériences féminines dans les lieux publics, ce qui comprend les *street remarks* (Gardner, 1980), et plus généralement le harcèlement sexuel, et plus radicalement, le « terrorisme sexuel », dans les termes de Scheffield (1989), quand elle décrit un monde dans lequel les hommes effraient les femmes, leur imposant une forme de contrôle et de domination. La contribution de Goffman nous permet en deuxième lieu d'apprécier comment le pouvoir s'exerce dans les interactions orales entre hommes et femmes, que ce soit à travers des modalités d'écoute asymétriques (Fishman 1978a), des interruptions du tour de parole (Zimmerman & West, 1975 ; West & Zimmerman, 1977, 1983) ou des changements de thématique conversationnelle *(topical « shift work »)* (West & Garcia, 1988). Enfin, en troisième lieu, Goffman a écrit explicitement sur les questions du sexe et du genre (1976, 1977) : a) il montre comment nous produisons et décryptons les manifestations du genre comme relevant de la « nature essentielle » des femmes et des hommes ; b) il explique comment l'argument des différences sexuées innées est mis en avant pour justifier les arrangements institutionnels existants ; et c) il décrit comment ces arrangements institutionnels assurent la pérennisation de ces justifications et de leur signification.

Derrière ces contributions substantielles se dessine très clairement le plus beau cadeau de Goffman à la théorie féministe : la possibilité de constituer le

sexuelle *(sex category)* est d'abord produite par l'application du critère du sexe. Mais elle est ensuite établie et entretenue dans la vie de tous les jours par la démonstration socialement requise de critères identificatoires, qui proclament l'appartenance de chacun à l'une ou l'autre catégorie. Enfin, le genre *(gender)* est l'activité de gestion des conduites situées, à la lumière des conceptions normatives qui régissent les attitudes et activités propres à chaque catégorie sexuelle.

« personnel » – sous les formes qu'il prend dans la rue, dans la conversation, en public ou en privé – en objet sociologique. Ce que cette incursion a de plus distinctif et de plus radical, c'est la notion qu'il devenait possible « d'aller voir » dans cette sphère, au sens le plus ordinaire d'observer et d'écouter les gens (Dorothy Smith, communication personnelle). Goffman nous a invitées à enquêter sur le politique *de* et *dans* la sphère personnelle : comment les hommes répondent aux femmes ou comment les parents s'adressent aux enfants dans les conversations quotidiennes, comment nous marquons les différences sexuelles dans la quasi-totalité des environnements sociaux. Ici réside la compréhension révolutionnaire du sens de toutes ces pratiques. Car si triviales certaines d'entre elles puissent-elles paraître, comme Goffman (1976 : 6) le disait lui-même (et ce n'est que justice que de lui laisser le dernier mot) :

> « (…) La question qui se pose habituellement [dans cette sphère] est de savoir qui exprime ses opinions le plus fréquemment et le plus vigoureusement, qui prend les toutes petites décisions constamment requises pour coordonner une activité conjointe, et qui va voir ses préoccupations du moment recevoir le plus grand poids. Et si triviales paraissent ces petites victoires et ces petites défaites, elles s'additionnent au cours des situations sociales où elles adviennent. Au bout du compte, leur effet cumulé est énorme. L'expression de la subordination et de la domination par le biais de ce fourmillement de situations représente bien plus qu'un simple décalque, qu'une transcription symbolique ou qu'une affirmation rituelle de la hiérarchie sociale. Ces expressions prennent une part considérable à la constitution de cette hiérarchie ; elles en sont tout à la fois l'ombre *et* la substance »

Traduction par Charlotte Danino, avec l'aide de Camille Debras.

Bibliographie

Burke, K. (1936) *Permanence and change*, New York, New Republic.
Cahill, S. (1986a) Childhood Socialization as Recruitment Process : Some Lessons fron the Study of Gender Development, *Sociological Studies of Child Development*, 1 : 163-186.
Cahill, S. (1986b) Language Practices and Self-Definition : The Case of Gender Identity Acquisition, *The Sociological Quaterly*, 27 : 295-311.
Chesler, P. (1972) *Woman and Madness*, New York, Doubleday.

Colen, S. (1986) « With Respect and Feelings » : Voices of West Indian Child Care and Domestic Workers, in J. B. Cole (ed.), *New York City, All American Women*, New York, The Free Press : 46-70.
Collins, R. (1988) Theoretical Continuities in Goffman's Work, in P. Drew & A. Wootton (eds), *Erving Goffman. Exploring the Interaction Order*, Cambridge, Polity Press : 41-63.
Coltrabe, S. (1989) Household Labor and the Routine Production of Gender, *Social Problems*, 36 : 473-491.
Connell, R. W. (1985) Theorizing Gender, *Sociology*, 19 : 260-272.
Connell, R. W. (1987) *Gender and Power*, Stanford, Stanford University Press.
Davis, A. (1981) *Women, Race and Class*, New York, Random House.
DeVault, M. L. (1991) *Feeling the Family. The Social Organization of Caring as Gendered Work*, Chicago, The University of Chicago Press.
Drew, P. & Wootton, A. (1988) Introduction, in P. Drew & A. Wootton (eds), *Erving Goffman. Exploring the Interaction Order*, Cambridge, Polity Press : 1-13.
Emerson, J.- P. (1970) Behavior in Private Places : Sustaining Definitions of Reality in H. P. Dreitzl (ed.), Gynecological Examinations, *Recent Sociology*, 2, New York, Macmillan : 74-97.
Fenstermaker, S. (1985) *The Gender Factory. The Apportionment of Work in American Households*, New York, Plenum.
Fenstermaker, S., West, C., & Zimmerman, D. H. (1991) Gender Inequality : New Conceptual Terrain, in R. Lesser Blumberg (ed.), *Gender, Family and Economy. The Triple Overlap*, Newbury Park, Sage : 289-307.
Fishman, P. (1977) Interactional Shitwork, *Heresies*, 1 : 99-101.
Fishman, P. (1978a) Interaction : The Work Women Do, *Social Problems*, 25 : 397-406.
Fishman, P. (1978b) What do Couples Talk About When They're Alone ?, in D. Butturff & E. L. Epstein (eds), *Women's Language and Style*, Akron, L and S. Books : 11-22.
Gardner, C. B. (1980) Passing By : Streets Remarks, Address Rights, and the Urban Female, *Sociological Inquiry*, 50 : 328-356.
Gardner, C. B. (1988) Access Information, *Social Problems*, 35 : 384-397.
Gardner, C. B. (1989) Analyzing Gender in Public Places : Rethinking Goffman's Vision of Everyday Life, *The American Sociologist*, 20 : 42-56.
Gardner, C. B. (1990) Safe Conduct : Women, Crime and Self In Public Places, *Social Problems*, 37 : 311-328.
Gardner, C. B. (1994a) A Family among Strangers : Kinship Caims among Gay Men in Public Places, in S. Cahill & L. Lofland (eds), *Research in Community Sociology, Supplement 1*, Greenwich, JAI Press : 95-118.

Gardner, C. B. (1994b) Woman's Touch : Gender, Exploitations of Presence and Public Harassment, in J. Holstein & G. Miller (eds), *Perspectives on Social Problems, vol. 5*, Greenwich, JAI Press : 1-29.
Gardner, C. B. (1994c) Out of Place : Gender, Public Places and Situational Disadvantage, in R. Friedland & D. Boden (eds), *NowHere. Space, Time and Modernity*, Berkeley, University of California Press : 335-355.
Gardner, C. B. (1995) *Passing By. Gender and Public Harassment*, Berkeley, University of California Press.
Garfinkel, H. (1956) Some Sociological Concepts and Methods for Psychiatrists, *Psychiatric Research Reports*, 6 : 181-195.
Garfinkel, H. (1967) *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
Glenn, E. N. (1986) *Issei, Nisei, War Bride. Three Generations of Japanese American Women in Domestic Service*, Philadelphie, Temple University Press.
Glenn, E. N. (1992) From Servitude to Service Work : Historical Continuities in the Racial Division of Paid Reproductive Labor, *Signs*, 18 : 1-43.
Godelier, M. (1981) The Origine of Male Domination, *New Left Review*, 127 : 3-17.
Goffman, E. (1955) On Face-Work : An Analysis of Ritual Elements in Social Interaction, *Psychiatry : Journal for the Study of Interpersonal Processes*, 18 : 213-231.
Goffman, E. (1956) The Nature of Deference and Demeanor, *American Anthropologist*, 58 : 473-502.
Goffman, E. (1957) Alienation from Interaction, *Human Relations*, 10 : 47-59.
Goffman, E. (1963a) *Behavior in Public Places. Notes on the Social Organization of Gatherings*, New York, The Free Press.
Goffman, E. (1963b) *Stigma. Notes on the Management of Spoiled Identity*, Englewoods Cliffs, Prentice-Hall.
Goffman, E. (1967) *Interaction Ritual*, New York, Anchor/Doubleday.
Goffman, E. (1971) *Relations in Public. Microstudies of the Public Order*, New York, Harper and Row.
Goffman, E. (1974) *Frame Analysis. An Essay on the Organisation of Experience*, New York, Harper and Row.
Goffman, E. (1976) Gender Advertisements, *Studies in the Anthropology of Visual Communication*, 3 (2).
Goffman, E. (1977) The Arrangement between the Sexes, *Theory and Society*, 4 : 301-331.
Goffman, E. (1981) A Reply to Denzin and Keller, *Contemporary Sociology*, 10 : 60-68.

Goffman, E. (1983a) Felicity's Condition, *American Journal of Sociology*, 89 : 1-53.
Goffman, E. (1983b) The Interaction Order, *American Sociological Review*, 48 : 1-17.
Goldberg, S. (1973) *The Inevitability of Patriarchy*, New York, William Morrow.
Graham, H. (1983) Caring : A Labour of Love, in J. Finch & D. Groves (eds), *A Labour of Love. Women, Work and Caring*, Londres, Routledge and Kegan Paul : 13-30.
Henley, N. (1977) *Body Politics. Power, Sex and Nonverbal Communication*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
Henley, N. & Kramarae, C. (1991) Gender, Power and Miscommunication, in N. Coupland, H. Giles & J. M. Wiemann (eds), *« Miscommunication » and Problematic Talk*, Newbury Park, Sage : 18-43.
Hochschild, A. R. (1975) The Sociology of Feeling and Emotion : Selected Possibilities, in M. Millman & R. Moss Kanter (eds), *Another Voice*, New-York, Anchor : 280-307.
Hochschild, A. R. (1979) Emotion Work, Feeling Rules and Social Structure, *American Journal of Sociology*, 85 : 551-575.
Hochschild, A. R. (1983) *The Managed Heart*, Berkeley, University of California Press.
Johnson, J. (1994) A Sociological Analysis of the Legal Obstacles Confronting Gay and Lesbian Families, *Unpublished senior synthesis, Sociology Board*, University of California, Santa Cruz.
Kendon, A. (1988) Goffman's Approach to Face-to-Face Interaction, in P. Drew & A. Wootton (eds), *Erving Goffman. Exploring the Interaction Order*, Cambridge, Polity Press : 14-40.
Lakoff, R. (1975) *Language and Women's Place*, New York, Harper and Row.
Lofland, J. (1980) Early Goffman : Style, Structure, Substance, Soul, in J. Dittman (ed.), *The View from Goffman*, New York, Macmillan : 24-51.
McConnell-Ginet, S., Borker R. & Furman N. (eds) (1980) *Women and Language in Literature and Society*, New York, Praeger.
Miller, C. & Swift, K. (1976) *Words and Women. New Language in New Times*, Garden City, Anchor/Doubleday.
Millet, K. (1970) *Sexual Politics*, New York, Doubleday.
Parsons, T. (1951) *The Social System*, New York, The Free Press.
Parsons, T. & Bales, R. F. (1955) *Family, Socialization and Interaction Process*, New York, The Free Press.
Pomerantz, A. (1978) Compliment Responses : Notes on the Co-Operation of Multiple Constraints, in J. Schenkein (ed.), *Studies in the Organization of Conversational Interaction*, New York, Academic Press.

Schegloff, E. A. (1988) Goffman and the Analysis of Conversation, in P. Drew & A. Wootton (eds), *Erwing Goffman. Exploring the Interaction Order*, Cambridge, Polity Press : 89-135.
Schegloff, E. A. & Sacks, H. (1973) Opening up Closings, *Semiotica*, 8 : 289-327.
Sheffield, C. J. (1989) Sexual Terrorism, in J. Freeman (ed.), *Women. A Feminist Perspective (4th edition)*, Mountain View, Mayfield.
Smith, G. (1996) Gender Advertisements Revisited : A Visual Sociology Classic ?, *Electronic Journal of Sociology*, 2 : 1.
Spender, D. (1980) *Man Made Language*, Londres, Routledge & Kegan Paul.
Tannen, D. (1990) *You Just Don't Understand. Women and Men in Conversation*, New York, William Morrow and Company.
Thorne, B. & Henley, N. (eds) (1975) *Language and Sex. Difference and Dominance*, Rowley, Newbury House.
Thorne, B., Kramarae, C. & Henley, N. (eds) (1983) *Language, Gender and Society*, Rowley, Newbury House.
Weisstein, N. (1971) Kinder, Kuche, Kirche as Scientific Law : Psychology Constructs the Female, in R. Morgan (ed.), *Sisterhood is Powerful*, New York, Random House : 205-220.
West, C. (1992) Rethinking « Sex Differences » in Conversational Topics, *Advances in Group Processes*, 9 : 131-162.
West, C. & Fenstermaker, S. (1993) Power, Inequality and the Accomplishment of Gender : An Ethnomethodological View, in P. England (ed.), *Theory on Gender, Feminism on Theory*, New York, Aldine : 151-174.
West, C. & Fenstermaker, S. (1995) Doing Difference, *Gender and Society*, 9 : 8-37.
West, C. & Garcia, A. (1988) Conversational Shift Work : A Study of Topical Transitions between Women and Men, *Social Problems*, 35 : 551-575.
West, C. & Zimmerman, D. H. (1977) Women's Place in Everyday Talk : Reflections on Parent-Child Interaction, *Social Problems*, 24, 551-575.
West, C. & Zimmerman, D. H. (1983) « Small Insults » : A Study of Interruptions in Cross-Sex Conversations between Unacquainted Persons, in B. Thorne, N. Henley & C. Kramarae (eds), *Language, Gender and Society*, Rowley, Newbury House : 102-117.
West, C. & Zimmerman, D. H. (1987) Doing Gender, *Gender and Society*, 1 : 125-151.
Williams, R. (1988) Understanding Goffman's Methods, in P. Drew & A. Wootton (eds), *Erving Goffman. Exploring the Interaction Order*, Cambridge, Polity Press : 64-88.
Zimmerman, D. H. & West, C. (1975) Sex Roles, Interruptions and Silences in Conversations, in B. Thorne, C. Kramarae & N. Henley (eds), *Language, Gender and Society*, Rowley, Newbury House : 105-129.

William Gamson

Le legs de Goffman à la sociologie politique

Quelqu'un a un jour demandé à Goffman : « En quoi consiste votre politique ? »[1]. Il sembla un moment déconcerté par la question. « Ma politique ? [pause] Je ne pense pas avoir de politique [une autre pause]. Si je devais en avoir une, anarchiste ». Mais sa position politique n'était sans doute pas anarchiste au sens de la tradition anarcho-syndicaliste. Il n'avait manifestement que très peu d'intérêt pour la décentralisation ou la redistribution de l'autorité entre l'État et les autres organisations – le type de questions qui travaille cette tradition politique. Il parlait d'autre chose.

Il me semble que Goffman a utilisé ce terme parce qu'il connotait quelque chose de la posture morale qui sous-tend son travail. Dans le drame éternel de la chasse, Goffman était du côté des lièvres. En dépit de son succès, il a conservé, comme l'écrit Bennett Berger (1973 : 361), « la distance au rôle à laquelle sont tenus les déviants qui ont réussi, par loyauté à l'égard de tous les superbes *losers* qui eux n'ont jamais réussi ». La chose est claire dans *Asiles* (1961) et dans *Stigmate* (1963), dont le thème est l'effort herculéen requis pour sauvegarder la dignité humaine dans les conditions les moins favorables. John Lofland (1980 : 47) décrit des gens qui ont été profondément touchés par la lecture de *Stigmate*.

> « Ces gens se sont reconnus et ont reconnu les autres, et ont vu que Goffman énonçait quelques-unes des expériences sociales les plus essentielles et les plus douloureuses.

1. Gamson William (1985) Goffman's Legacy to Political Sociology, *Theory and Society*, 14 (5) : 605-622. Une première traduction en français en était parue dans *Politix* (1988, 1 (3-4) : 71-80). Elle a été remaniée en vue de cette nouvelle publication (Daniel Cefaï).

> Il leur montrait tout à coup qu'ils n'étaient pas seuls, que quelqu'un d'autre comprenait ce qu'ils savaient et ressentaient. Il le savait et l'exprimait magnifiquement, produisant en eux la joie par-delà la douleur comprise et appréciée, un inextricable mélange de bonheur et de tristesse exprimé dans les larmes ».

Les institutions sociales constituaient un autre objet. Ses écrits sur les établissements médicaux et autres étaient traversés de ce que Lofland appelle ses « indignations morales, sous contrôle, de sang-froid ». Il était en guerre contre l'hypocrisie et la suffisance. Mais le dévoilement des impostures et des manipulations cachées est inévitablement subversif, il invite à la rébellion contre l'ordre établi. Quand, à la fin des années 1960, le Président Grayson Kirk réintégra son bureau de l'Université de Columbia après qu'une occupation étudiante l'eut laissé en piteux état, en pleurnichant : « Mon Dieu, comment des êtres humains peuvent-ils faire une chose pareille ? », la réaction de Goffman (1971 : 288) témoigna peu de sympathie pour sa cause :

> « La grande question sociologique n'est pas, bien sûr, comment peut-il se faire que des êtres humains fassent de telles choses, mais plutôt comment se fait-il que des êtres humains ne fassent que si rarement de telles choses. Comment les personnes en charge du pouvoir parviennent-elles si facilement à empêcher celles qui sont soumises à leur autorité de mettre à sac leur bureau ? ».

Le contraste entre les deux jugements est éclairant. Le premier ne fait qu'observer la nature problématique de l'ordre social, mais le second retourne contre lui l'outrage moral subit par Kirk, parce qu'il sous-entend que, sur le long terme, c'est lui l'escroc et les étudiants, les victimes.

Les turbulences des mouvements sociaux des années 1960 ont eu une résonance inattendue dans les travaux de Goffman. L'« espièglerie » d'Abbie Hoffman, jetant des poignées de vrais et de faux dollars depuis une tour de la bourse de New York *(New York Stock Exchange)*, celle de Jerry Rubin, revêtant un uniforme révolutionnaire devant la Commission de la Chambre des représentants pour les activités antiaméricaines *(House Unamerican Activities Committee)*, ou celle des *yippies* investissant un cochon comme Président en 1968, cette « espièglerie » était aussi celle de Goffman. Goffman a célébré « l'art d'emmerder le monde *(becoming a pain in the ass)*… le fantastique pouvoir de perturbation de l'impolitesse systématique ».

Mais ce serait se tromper sérieusement que de prendre cette posture morale pour une posture politique et de faire de Goffman une sorte de double inavoué de Saul Alinsky. Malgré toute sa compassion pour les personnes socialement

démunies, qui luttent pour maintenir leur dignité face à de fantastiques obstacles, il n'avait pas d'intérêt pour les structures sociales et politiques qui limitent leurs chances. La conscience de classe qui traverse les *Worlds of Pain* de L. Rubin (1976), ou *The Hidden Injuries of Class* de R. Sennett et J. Cobb (1973), est absente de l'œuvre de Goffman, même si c'est la même sensibilité qui marque son travail.

En fait, Goffman mettait un point d'honneur à nier toute intention politique, répondant indirectement à des critiques, comme celles d'Alvin Gouldner (1970 : 378-390), qui soulignaient ses insuffisances de ce point de vue. Dans son allocution présidentielle à l'*American Sociological Association* (1983 : 2), il récuse « toute préoccupation pour la détresse des groupes désavantagés (…) même ceux qui cherchent du travail au sein de notre profession ». Et, dans son introduction à *Frame Analysis* (1974 : 14), il avertit que son analyse :

> « Ne saisit pas les différences entre les classes avantagées et désavantagées. On peut même dire qu'elle en détourne l'attention… Je ne peux que suggérer que celui qui combattra les fausses consciences et qui éveillera les gens à leurs intérêts aura beaucoup à faire, car leur sommeil est très profond. Et je n'ai pas ici l'intention de chanter une berceuse, mais seulement d'entrer sur la pointe des pieds et de regarder comment les gens ronflent ».

Une prétention modeste, en fait, mais peu sincère. Nous observer publiquement alors que nous dormons, c'est produire le son d'un réveil ; non pas, dans le cas de Goffman, une sonnerie stridente, mais un glas sonore qu'il est difficile d'ignorer. Ses derniers mots suggèrent, plus qu'on le reconnaît d'ordinaire, l'acceptation de sa mission. Dans un hymne à « l'enquête non commanditée, sans entrave », il conclut en disant :

> « Si l'on doit justifier que l'on répond à des besoins sociaux, que ce soit par des analyses non commanditées des arrangements sociaux dont profitent ceux qui détiennent une autorité institutionnelle – prêtres, psychiatres, enseignants, policiers, généraux, chefs de gouvernement, parents, hommes, blancs, nationaux, opérateurs des médias –, et tous ceux qui, par leur position, sont en mesure de donner un caractère officiel à des versions de la réalité » (1983 : 17).

Il n'est pas besoin d'être « politique » pour laisser un héritage à la sociologie politique. Le don est là, prêt à être reçu par les donataires qui y voient une utilité pour répondre à des questions qui n'étaient pas nécessairement sur l'agenda du donateur. Goffman s'intéressait aux conditions dans lesquelles les

gens défient les règles existantes de l'interaction ; et il reconnaissait l'enjeu que constitue, pour les autorités, le maintien de telles règles. Il s'intéressait aux conditions dans lesquelles les gens deviennent conscients des inégalités et des différences. En ce sens, son agenda était implicitement politique. Pour voir où ses idées ont conduit, j'examinerai deux grands domaines de la sociologie politique dans lesquels il a déjà eu un impact : celui du déploiement des micro-mobilisations et celui de la formation de la conscience politique.

Micro-mobilisations

Même une révolution dépend des interactions de face-à-face. Aucune mobilisation pour le changement social ne survient sans une myriade de rencontres interpersonnelles. Bien entendu, cette simple vérité ne présente pas d'intérêt jusqu'à ce que l'on montre que ces interactions influencent fortement des processus de mobilisation plus étendus et contribuent à la détermination de leur succès ou de leur échec. L'étude des micro-mobilisations est, dès lors, l'étude des manières dont les rencontres de face-à-face affectent les efforts au long cours de changer le monde social en mobilisant des ressources en vue d'une action collective.

Le travail de Goffman peut être pris comme le point de départ d'une théorie des micro-mobilisations. En fait, il semble particulièrement fécond de considérer celles-ci comme des séries de *rencontres (encounters)*, en recourant au concept analytique de Goffman pour définir l'unité d'analyse. Ces rencontres sont pour la plupart des rassemblements orientés *(focused gatherings)*. Elles diffèrent des interactions de face-à-face en ce qu'elles ont un unique foyer d'attention. Ce foyer d'attention unique fait que, selon Goffman (1962), la conscience de la pertinence mutuelle des actes des participants à l'interaction est accrue.

Goffman nous apprend à penser les rencontres comme une bande *(strip)* continue et délimitée d'activités focalisées. Elles ont un début et une fin déterminés, marqués en général par une cérémonie ou une expression rituelle. Dans l'étude des actions collectives, le commencement implique fréquemment un acte qui provoque l'orientation vers un foyer commun d'attention – par exemple, une arrestation ou une confrontation physique. La fin des rencontres est signalée par un acte ou un geste qui indique le terme de l'orientation commune. Les efforts de mobilisation sur le long terme sont alors composés d'une série de rencontres de différents types. Pour spécifier le « macro », on doit comprendre le « micro ». Comme l'écrit Randall Collins (1981), « les macro-phénomènes sont faits des agrégations et des répétitions de nombreux micro-événements

similaires (…) les concepts sociologiques peuvent être rendus totalement empiriques en les ancrant dans un échantillon des micro-événements typiques dont ils sont issus ».

Différents types de rencontres mettent en évidence différents types de processus. Les réunions de recrutement *(recruitment meetings)* sont centrées sur la mobilisation de soutiens parmi les sympathisants. Les *challengers* tentent de gagner des adhérents ainsi que les ressources et l'énergie que ces derniers peuvent apporter. Les enjeux de la conscience politique et du symbolisme politique sont mis en évidence lors de telles rencontres. Quelles sont, par exemple, les conséquences du choix d'un symbole qui mette l'accent sur la continuité avec le passé plutôt que sur une rupture tranchée ? Quelles solidarités sont invoquées à travers l'emploi d'un langage politique ?

Les réunions internes *(internal meetings)* sont centrées sur le choix des stratégies de mobilisation ou d'influence à mettre en œuvre. Les participants sont des cadres ou des cadres potentiels du mouvement organisé. Un enjeu central lors de telles rencontres est de susciter et d'entretenir l'engagement. De nombreuses organisations de mouvements, par exemple, ont des croyances idéologiques qui prônent une large participation des membres et une prise de décision consensuelle. Pour être efficaces, elles doivent éviter les réunions interminables et épuisantes qui consument l'énergie de leurs cadres, éloignent les sympathisants actifs et n'aboutissent à rien. La volonté des participants de venir aux réunions et de travailler pour l'organisation sera, à l'avenir, affectée par la manière dont ce dilemme est résolu.

Les rencontres avec les médias *(encounters with the media)* ont la dynamique suivante. Les représentants d'une organisation de mouvement « cadrent » le défi d'une certaine manière. Ils en accentuent certains traits, ils en gomment d'autres. En se présentant eux-mêmes à travers les médias, ils espèrent créer et maintenir un climat favorable à leurs efforts en vue de mobiliser leurs membres et d'atteindre leurs objectifs. Les représentants des médias ont leur propre agenda et leurs propres normes de travail. Ils ont des scénarios spécifiques pour traiter des organisations et sont fréquemment sceptiques et même hostiles à la présentation des groupes contestataires par eux-mêmes (Gitlin, 1977 et 1980 ; Molotch, 1979).

Les rencontres avec les alliés *(encounters with allies)* sont centrées sur la formation de coalitions – la mise en commun de ressources dans une action collective conjointe. Les alliés potentiels doivent atteindre des accords sur de nombreux sujets délicats. Quel type d'action sera entrepris et à quelle hauteur chaque parti y contribuera-t-il ? Comment seront distribuées les ressources financières ? Comment le mérite des succès sera-t-il partagé ? Les questions

de cohésion interne et de loyauté sont au cœur de telles rencontres. Elles testent la capacité du groupe à maintenir ses soutiens existants et à éviter les scissions en factions.

Les rencontres avec les groupes d'opposition *(encounters with countermovement groups)* sont centrées sur les stratégies et les tactiques de conflit. Les *challengers* doivent prendre en compte la manière dont leurs choix de combat politique affectent leurs soutiens internes. Un coup qui discrédite leur opposition n'est pas efficace s'il conduit également à les embarrasser et à les discréditer. Les questions de mobilisation compliquent les conflits en apparence bipartisans en obligeant les deux camps à prendre en compte la façon dont leurs actions seront reçues par leurs propres supporteurs.

Les rencontres avec les autorités *(encounters with authorities)* sont sans doute le type le plus important, et Goffman est là particulièrement pertinent. De telles rencontres sont les plus à même de produire des événements critiques pour une mobilisation sur le long terme – c'est-à-dire de créer l'occasion d'un brusque changement dans la capacité d'action collective. Ils donnent aux contestataires l'opportunité de faire montre d'héroïsme et les mettent aux prises avec de difficiles dilemmes pour lesquels il n'existe pas de solution toute prête. Ceux qui proposent des lignes d'action alternatives sont en lutte et les résultats de cette lutte sont immédiatement sensibles : ils infléchissent la ligne de conduite des acteurs en lutte. C'est lors de telles rencontres que les réputations se gagnent et se perdent. Comme l'écrit Goffman (1983 : 10), « chaque réunion – et surtout celles qui comprennent une confrontation collective avec l'autorité – peut avoir des effets à long terme sur l'orientation politique des participants ».

Parfois de telles rencontres sont ce que Charles Tilly (1978) appelle des « rassemblements conflictuels » *(contentious gatherings)*, au cours desquels un groupe de *challengers* se rassemble en un même lieu pour faire valoir une revendication à l'encontre des autorités. C'est le cas quand un groupe d'ouvriers en grève bloque l'accès principal à une usine afin d'empêcher l'entrée de travailleurs jaunes et que la police essaie de les en expulser ; ou lorsqu'un groupe de personnes, stimulé par quelque événement perçu comme injuste, se rassemble et que les autorités tentent de les disperser.

De nombreuses autres rencontres avec les autorités ne démarrent pas comme des confrontations, mais n'en ont pas moins le potentiel d'engendrer des actions collectives protestataires. Les participants reconnaissent, en fin de compte, qu'un camp revendique le droit de réguler certains aspects du comportement de l'autre camp – c'est-à-dire qu'un agent de l'autorité est présent. Aussi longtemps que les participants se satisfont de leur obéissance et n'ont pas

de raison de résister, ces rencontres n'ont que peu d'intérêt pour ceux qui étudient les micro-mobilisations. Mais dès que l'un d'entre eux a des raisons de ne plus se soumettre, les participants deviennent des *challengers* potentiels. Le degré auquel ils sont effectivement sujets à régulation pose problème.

En quoi Goffman nous aide-t-il à comprendre de telles rencontres ? Prenons son analyse du travail de la face *(face-work)* (1955). Celle-ci nous permet de saisir les liens subtils qui font que nous continuons à nous soumettre à une autorité alors même lorsqu'aucune sanction n'est encourue. Sa première leçon, c'est que toutes les interactions de face-à-face tendent à brider la protestation. Chaque situation sociale est fondée sur un consensus en acte *(working consensus)* entre les participants. Une fois qu'une définition de la situation a été projetée et acceptée par les participants, elle n'est plus un enjeu. C'est l'intuition toute particulière de Goffman d'avoir reconnu qu'une rupture du consensus en acte qui lie les participants à une situation revêt le caractère d'une transgression morale. Le défi explicite est incompatible avec l'échange civil.

> « Lorsqu'un individu projette une définition de la situation et prétend être alors une personne d'un type particulier, il adresse automatiquement une revendication morale aux autres, les obligeant à l'évaluer et à le traiter de la façon que les personnes de ce type sont en droit d'attendre » (Goffman, 1959 : 185).

Défier l'autorité revient à faire une scène, ce à quoi beaucoup de gens sont réticents. Le flux sans heurts de l'interaction en serait interrompu et il en résulterait une confrontation gênante, et peut-être fâcheuse. Ceux qui protestent apparaissent grossiers et impolis. La rencontre peut fréquemment s'accompagner d'une certaine ambiguïté et le moindre mot ou acte peut alors passer pour un refus de soumission trop rapide et inconsidéré. Les fous se ruent là où les sages n'osent mettre les pieds.

Les problèmes liés au travail de la face *(face-work)* ne sont pas insurmontables pour les protestataires. Le risque peut être réduit par un engagement progressif, attentif aux réactions des autres participants. Les *challengers* potentiels lancent parfois un coup de sonde verbal qui teste l'ambiance générale avant de s'engager plus avant. Les accusations peuvent être d'abord implicites, prenant la forme de questions apparemment innocentes dont le contenu protestataire peut être nié. Une fois la glace brisée, le risque d'embarras est réduit.

De plus, les *challengers* potentiels peuvent distinguer entre les individus et les rôles qu'ils occupent, offrant aux agents de l'autorité la possibilité d'une ligne de retraite. Les protestataires invitent ceux-ci à adopter ce que Goffman (1962) appelle la « distance au rôle ». En permettant à ces agents de l'autorité

de se désengager de leurs rôles officiels, le conflit est rendu moins personnel, réduisant par là même le risque qu'ils perdent la face.

Les autorités, par leur propre conduite, peuvent rendre cette question du travail de la face à sauver plus ou moins aisée à résoudre pour leurs *challengers*. Quand leurs représentants se comportent avec arrogance et mépris, peu sont alors à même d'attendre des marques de civilité en retour, même si leur pouvoir de sanction reste craint. Plus les agents de l'autorité sont civils, parfois même affables ou amicaux, plus la gestion de la vulnérabilité de la face a des chances d'avoir une place importante dans le maintien de l'obéissance.

Quelques preuves

Milgram (1974) a conçu un dispositif expérimental – analogue aux fabrications analysées par Goffman (1974) – pour explorer un certain nombre de fondements de la soumission à l'autorité. Un membre du laboratoire demande à un sujet d'administrer à une victime innocente ce qu'il croit être une série de chocs électriques de plus en plus douloureux, et même peut-être dangereux. La personne qui donne les ordres joue le rôle d'un psychologue menant une expérience sur la façon dont la punition affecte l'apprentissage. Dans le dispositif expérimental de Milgram, le donneur d'ordres se tient dans la même pièce que les sujets. Le refus d'obéir à un commandement est visible et viole l'ordre de l'interaction. Il signifie un refus de reconnaître la compétence du psychologue qui donne les ordres. La plupart des sujets sont réticents à franchir ce pas. Les deux tiers environ continuent d'obéir jusqu'à envoyer la secousse la plus forte possible. Milgram a conduit plusieurs variantes de cette expérience. L'une des plus intéressantes est réalisée dans des conditions identiques, si ce n'est que l'expérimentateur n'est pas physiquement présent dans la pièce et communique par téléphone avec les sujets au lieu d'être en situation de face-à-face. Ce simple changement réduit le pourcentage de ceux qui se soumettent totalement aux ordres de 65 à 22%. Milgram (1974 : 62) en déduit que « les sujets semblent plus capables de résister à un expérimentateur quand ils ne sont pas exposés à une confrontation de face-à-face »[2].

Pourquoi un tel changement ? Il y a toujours dans ce cas une interaction et les sujets ne se rebellent pas très souvent contre les injonctions de l'expérimentateur.

2. Milgram a par ailleurs conduit une variante de cette expérimentation sans recourir au prestige de l'Université de Yale. Il a créé une organisation fictive appelée *Research Associates of Bridgeport*, qui opérait dans des locaux loués dans un immeuble commercial du quartier commerçant de Bridgeport, dans le Connecticut. Sans la légitimité de l'Université de Yale, le taux d'obéissance tombait à 48 % – un taux toujours sensiblement plus élevé que le taux de Yale quand l'observateur n'était pas présent dans la même pièce.

Mais le manque de surveillance physique direct ouvre une possibilité qui n'existait pas précédemment – *l'évasion*. Beaucoup de personnes confrontées au dilemme de l'obéissance font le choix de l'évasion.

Les participants qui adoptent la stratégie de l'évasion n'affrontent pas directement avec les autorités, mais n'agissent pas non plus de la manière correcte ou attendue. Comme le brave soldat Schweik, ils sont en apparence soumis, mais ont en pratique une conduite biaisée du point de vue des autorités. La confrontation ouverte est évitée et chaque refus d'obéir s'accomplit dans l'ombre, sans revendication explicite. L'évasion est moins porteuse de risques de sanctions que la résistance ouverte. Elle permet de sauver les apparences et d'éviter des scènes déplaisantes.

Gamson, Fireman et Rytina (1982) ont également fourni des éléments de preuve de l'importance de la question de la sauvegarde de la face et de l'évasion comme stratégie pour gérer les dilemmes de l'obéissance. Ils ont « fabriqué » une rencontre avec une autorité injuste appelée *Manufacturer's Human Relations Consultants* (MHRC). Cette organisation embauchait des gens et essayait de les embarquer dans des pratiques déloyales en vue de gagner un procès. Les auteurs ont mené trente-trois expériences en appliquant ce scénario et ont classé le succès relatif des différents groupes selon leur capacité de résistance collective aux injonctions du coordinateur de la MHRC.

Lors de ces rencontres, les participants ont employé un large éventail de techniques d'évasion afin d'éviter la confrontation avec l'autorité. Enjoints, par exemple, de dénaturer leurs opinions d'une manière favorable à une compagnie pétrolière cliente de la MHRC, beaucoup sont restés silencieux, sans pour autant donner aucune indication sur leur intention de ne pas se soumettre. Mais le coordinateur contrecarrait autant que possible l'évasion en les forçant à choisir entre la soumission ou d'autres formes plus ouvertes de rébellion.

L'agent de la MHRC est resté distant et n'a jamais joué le jeu de la sympathie, mais il n'a jamais non plus élevé la voix, ni agressé les participants. Alors qu'il réitérait des injonctions de complicité d'une injustice manifeste, il est parfois devenu la cible de railleries pour son apparente étroitesse morale. Bien qu'il suivît un scénario, les autres participants, eux, n'en faisaient pas autant, et cela le rendait parfois nerveux. Les auteurs (1982 : 119) remarquent alors que :

> « Dans le processus d'obéissance, l'importance du travail de la face est renforcée lorsque les gens commencent à se sentir gênés pour le coordinateur qui a à accomplir une tâche si ingrate. Si c'est juste un pauvre gars qui tente de se débarrasser d'un boulot déplaisant, pourquoi ne pas faire ce qu'il demande et lui éviter une plus grande humiliation ? »

Les attaques personnelles contre le coordinateur ont eu un effet négatif à court terme sur la carrière de révolte d'un groupe, même si elles sont restées sans effet, en dernier lieu, sur la résistance collective à l'autorité. Lorsque se sont déclenchées des attaques personnelles, elles ont suscité des désaccords entre les membres du groupe dans à peu près la moitié des cas. Certains membres ont réagi en appelant à l'obéissance, apparemment comme une façon d'éviter d'autres scènes. Le résultat immédiat d'une telle violation de l'ordre expressif a été l'accroissement du conflit entre *challengers* potentiels.

Enfin, presque tous les groupes confrontés au coordinateur de la MHRC se sont montrés capables de briser les liens de l'autorité en dépit des contraintes du travail de la face. Encore une fois, l'aide de Goffman s'est avérée inestimable pour nous aider à comprendre ce phénomène. Gamson, Fireman et Rytina emploient le concept goffmanien de discours de bordure *(rim talk)*. Chaque bande d'activité courante est encastrée dans un contexte plus large que Goffman (1974) appelle son rebord *(rim)*. Lorsque les participants sont engagés dans une activité, ce rebord va de soi. Les étudiants participant à une discussion à l'université ne se concentrent pas sur les règles tacites de l'arrangement du cours, mais sur son contenu. Si jamais l'enseignant est en retard, alors leur attention se tourne vers le rebord de la situation. Ils peuvent se mettre à discuter, se demander combien de temps ils devront attendre avant de partir et si un professeur mérite plus de considération qu'un simple enseignant. Le concept de *rim talk* renvoie à une telle discussion sur le contexte des activités courantes.

Lors des rencontres avec les autorités, le *rim talk* prend une signification particulière : il implique le questionnement implicite ou explicite de la conduite des autorités. Les *challengers* potentiels peuvent discuter les tentatives de régulation et pousser les autorités à justifier leurs demandes. Ils peuvent essayer de poser leurs conditions, transformant leur coopération en un enjeu de négociation plutôt que de la prendre pour allant de soi. Selon Gamson, Fireman et Rytina (1982 : 116), le *rim talk* est une première étape importante dans une carrière de révolte.

> « Il sape les liens de l'autorité et établit en même temps la possibilité de développer une orientation collective et d'adopter un cadre d'injustice (…) Il ouvre la voie à des actes de protestation encore plus vigoureux sans risquer de perdre la face ou de faire perdre sa face au coordinateur ».

Dans les rencontres de la *Manufacturer's Human Relations Consultants*, l'ensemble des trente-trois groupes s'est engagé dans des *rim talks* durant l'expérience, mais les groupes qui ont réussi à se révolter ont été plus précoces

que les autres. Sur les dix-neuf groupes qui ont eu un *rim talk* immédiat, 63% ont réussi à résister collectivement dès la première fois qu'ils ont été confrontés à un dilemme d'obéissance. Sur quatorze groupes qui ont laissé passer une première occasion, seuls 28% ont finalement réussi. Le *rim talk* n'est, bien entendu, que la première étape, mais il semble offrir un moyen de briser les liens de l'autorité sans devoir pour autant violer les règles de l'ordre de l'interaction.

La conscience politique

Nous n'avons pas besoin de Goffman pour nous rappeler la vérité générale que le cadrage du monde social façonne notre conscience politique, et que cette conscience politique, en retour, affecte notre disposition à l'apathie ou notre capacité à nous engager dans une action collective. Nombre de ceux qui s'intéressent au symbolisme et à l'idéologie politiques ont démontré ce point. Il transcende les différentes perspectives, celles des pluralistes et des marxistes culturalistes, sur la manière dont se forme la conscience politique. Bien sûr, il existe une riche tradition critique qui insiste sur les processus de domination de classe ou sur les activités de justification des élites, au fondement de la conscience politique. Un régime ne peut se maintenir par le seul moyen de la force ou de la coercition, mais seulement par sa capacité à organiser notre vision du monde. Comme le dit Murray Edelman (1971 : 7) :

> « C'est avant tout en façonnant les cognitions d'un grand nombre de gens qui se trouvent dans des situations ambiguës, que le gouvernement affecte les comportements. Cela aide la création de leurs croyances à propos de ce qui est correct ; leurs perceptions de ce que sont les faits ; et leurs attentes quant à ce qui doit être fait ».

Le concept gramscien d'hégémonie idéologique est au centre de cette tradition critique. Gramsci (1971 : 381) reconnaissait qu'il n'y a pas de passage automatique de la domination économique à la domination politique. Le consentement doit être créé et activement maintenu. Pour comprendre l'échec du mouvement ouvrier italien, écrivait-il, il faut analyser la domination bourgeoise sur la vie quotidienne de la classe ouvrière à travers l'imposition des évidences ordinaires et des manières de penser du sens commun. « La fondation d'une classe [dirigeante] équivaut à la création d'une *Weltanschauung* ». L'approche de Gramsci va à l'encontre d'un marxisme mécaniciste qui réduit la conscience politique et l'idéologie à de simples épiphénomènes. Il est proche en cela de la tradition de Francfort ou du marxisme culturaliste. La conscience politique est un champ de bataille pour le conflit de classes.

Gramsci a écrit dans les conditions les plus difficiles : dans une prison fasciste, souvent malade, exposé à la censure des autorités carcérales. Il n'est donc pas surprenant de rencontrer des inconséquences dans son analyse de l'hégémonie (Anderson, 1976-1977). Mais sa contribution durable est d'attirer notre attention non seulement sur les croyances explicites, mais aussi sur la manière dont les routines tenues pour allant de soi *(taken for granted)* de l'expérience quotidienne font partie intégrante d'une structure de domination. Gramsci (1971 : 424) nous invite à élargir notre conception de l'idéologie pour y inclure le monde du sens commun. La création d'une conscience alternative suppose une lutte pour forger un « nouveau sens commun et avec lui une nouvelle culture et une nouvelle philosophie qui seront ancrées dans la conscience populaire avec la même solidité et la même force impérative que les croyances traditionnelles ».

La mise à jour de tels processus constitue un agenda intellectuel, pas une solution. Aussi longtemps que ces mécanismes demeurent vagues et non spécifiés, l'analyse reste excessivement abstraite. Plutôt que de fournir une explication, l'hégémonie devient alors une étiquette. Dans de nombreux débats, comme le remarque Todd Gitlin (1979 : 252), l'hégémonie apparaît comme :

> « Une sorte de brouillard immuable qui s'est installé sur la totalité de la vie publique des sociétés capitalistes pour confondre la vérité des fins du prolétariat. Alors, aux questions : "Pourquoi les idées radicales sont-elles éliminées dans les écoles ?", "Pourquoi les ouvriers résistent-ils au socialisme ?", et ainsi de suite, est donnée l'unique réponse de l'oracle : l'hégémonie. "L'hégémonie" devient l'explication magique en dernière instance. Et, en tant que telle, elle n'est utile ni comme explication ni comme guide pour l'action. Si "l'hégémonie" explique tout dans le domaine de la culture, elle n'explique rien ».

De ce que Goffman aurait lu Gramsci, on n'a aucune preuve dans son œuvre. Il a néanmoins beaucoup à apporter à la spécification des processus qui intéressent Gramsci et ses successeurs. Les idées de Goffman peuvent être d'une utilité directe de deux manières : D'abord en démêlant les micro-événements qui conduisent les gens à questionner ce qui va de soi, à remettre en cause les évidences du sens commun sur la politique ; ensuite, en comprenant comment les médias opèrent pour « cadrer » les informations et pour définir les réalités politiques.

Ces deux héritages de Goffman reposent sur son analyse des cadres *(frame analysis)*. Bien qu'il n'écrive pas sous les yeux méfiants de censeurs fascistes, Goffman (1974 : 10 et 21) a, sur les cadres, peu à envier à l'opacité de Gramsci

sur l'hégémonie. Son propos, nous dit-il, est « d'isoler certains des cadres élémentaires de la compréhension, disponibles dans notre société, pour faire sens des événements et d'analyser les vulnérabilités spécifiques de ces cadres de référence ». Un cadre « permet à son utilisateur de situer, de percevoir, d'identifier, de nommer un nombre quasiment infini d'occurrences concrètes ». *Frame Analysis* est un « slogan » pour analyser l'expérience en termes de « principes d'organisation qui gouvernent les événements… et notre engagement subjectif en eux ».

Crook et Taylor (1980 : 246) ont attiré l'attention sur l'ambiguïté du concept goffmanien de cadre, « entre le passif et le structuré d'un côté, l'actif et le structurant de l'autre. Les expériences sont "cadrées", mais je cadre mon expérience ». Goffman (1974 : 247) nous avertit que « des prémisses d'organisation [de l'expérience] sont engagées que la connaissance, d'une certaine manière, découvre, sans les créer ou les engendrer ». En même temps, il attire notre attention sur la fragilité des cadres et leur vulnérabilité à la falsification.

Mais cette ambiguïté a peut-être une vertu. Elle accentue la pertinence du cadrage comme un connecteur entre deux niveaux d'analyse – la cognition et la culture. Une analyse culturelle nous indique que notre monde social et politique est « cadré », que les événements auxquels nous avons accès sont pré-organisés et ne nous parviennent pas dans une forme brute. Mais nous sommes par ailleurs des « processeurs » actifs : si encodée soit la réalité, différentes manières de la décoder s'offrent à nous. L'extrême vulnérabilité du processus de cadrage en fait un lieu de luttes potentielles, et non pas une contrainte de plomb à laquelle nous devrions tous nous soumettre.

La transformation des cadres lors des rencontres

« Nous devons commencer avec l'idée », écrit Goffman (1962 : 133), « qu'une définition particulière est *en charge de la situation* ». Dans les rencontres avec les autorités, par exemple, il est utile de penser qu'il existe un *cadre de légitimation*, en général non formulé, qui gouverne la situation d'interaction et qui assure l'obéissance des participants ordinaires. Ceux qui jouent des rôles d'autorité tiennent pour acquis leur droit de délimiter la zone d'ombre des attentes sociales qui entourent le cadre primaire. Le fait que le cadre soit implicite et que les participants en soient inconscients ne les empêche pas d'agir dans ses termes. C'est même son caractère tacite qui en assure l'efficacité. Les *challengers* potentiels sont confrontés au problème de la maîtrise d'une définition de la situation qu'ils risquent eux-mêmes de prendre pour un élément de l'ordre naturel.

Si une autorité agit de façon normale, non exceptionnelle, le cadre de légitimation sous-jacent va de soi. Mais, comme nous le rappelle Goffman, les cadres sont vulnérables. Parfois des actes, ou des événements, surviennent qui brisent l'hégémonie du cadre de légitimation. Si les participants entendent résister aux autorités, ils ont besoin d'adopter un *cadre de mobilisation*, en rupture avec le cadre de légitimation. Ces activités de cadrage alternatif définissent autrement le contexte de ce qui se passe et remettent en question le rapport de domination et de soumission.

Il y a différents types de cadres de mobilisation, mais le plus pertinent pour une dynamique de macro-mobilisation est le *cadre d'injustice*. Cette alternative au cadre de légitimation emporte une conclusion : le système d'autorité viole les principes moraux partagés par les participants. L'adoption d'un cadre d'injustice est partie prenante du processus par lequel un groupe de *challengers* potentiels se mobilise.

Turner et Killian (1972 : 259 et 265) soutiennent qu'« un mouvement est inconcevable sans l'impression décisive que certaines pratiques établies ou manières de penser sont fausses ou mauvaises et doivent être remplacées… Les gens expriment du mécontentement, énoncent des réclamations et s'engagent dans une forte résistance à leurs conditions de vie. Mais la découverte que leurs plaintes sont de véritables expressions d'injustice requiert la formulation de nouveaux termes ». Moore (1978 : 88) approuve : « Tout mouvement politique contre l'oppression doit établir un nouveau diagnostic et trouver un remède aux formes existantes de souffrance, qui les condamne moralement. Ces nouveaux standards moraux de condamnation constituent l'identité centrale de tout mouvement d'opposition ».

L'adoption d'un cadre d'injustice implique plus que l'adoption par une série d'individus, à titre privé, d'une interprétation différente de ce qui se passe. Pour qu'un cadre d'injustice soit *collectivement* adopté, il doit être *publiquement* partagé par les contestataires. Cela permet aux participants de réaliser non seulement qu'ils partagent le cadre d'injustice, mais que chacun dans le groupe est conscient du fait qu'il est partagé. Le processus prend du temps et se résume rarement à une seule rencontre.

Un *acte de recadrage* désigne tout accomplissement d'un acte ou d'un discours qui vise l'adoption collective d'un cadre d'injustice (ou d'un autre cadre de mobilisation). Le compte-rendu que M. Heirich (1971) fait du *Berkeley Free Speech Movement* montre, par exemple, sa grande sensibilité aux actes de recadrage, non sans rapport avec le fait qu'au moment où il rédigeait, il suivait un séminaire avec Goffman sur le problème des cadrages. Heirich suggère une distinction utile entre deux types d'actes de recadrage. Les *actes*

attirant l'attention sont des discours ou des actions qui pointent quelque chose de discutable dans ce que l'autorité fait ou est sur le point de faire lors de la rencontre. Ils indiquent aux autres participants : « Regardez ce qui se passe ici. Il se passe quelque chose d'anormal ». Les *actes d'agencement du contexte* identifient ou définissent ce qui est faux ou mauvais en appliquant un cadre d'injustice à la rencontre.

Gamson, Fireman et Rytina ont examiné ce processus lors de leurs trente-trois expériences de rencontre avec une autorité injuste. Ils ont découvert que, dans tous les groupes, la majorité des participants avaient adopté à la fin le cadre d'injustice, mais qu'ils l'avaient fait à des rythmes différents, avec des conséquences variables sur la réussite finale de leur action. À la différence des actes d'agencement du contexte, les actes attirant l'attention n'ont pas de corrélation statistique significative avec un succès ultérieur. Les trois-quarts des groupes dans lesquels de tels actes d'agencement du contexte sont survenus au milieu de la rencontre se sont engagés dans un processus de résistance collective. En général, les groupes qui ont connu les actes de recadrage les plus précoces et les plus complets sont aussi ceux qui ont le plus souvent réussi à atteindre leurs objectifs.

Le cadrage des informations

Goffman était un grand collectionneur de coupures de presse. Ses livres sont parsemés de citations de faits divers qui avaient frappé son imagination. Il a, à l'occasion, dans *Gender Avertisements* (1979), tourné son attention analytique vers la publicité. Mais il s'est peu intéressé au cadrage des informations quotidiennes.

Pourtant, les chercheurs qui s'intéressent au façonnage de la conscience politique par les médias se sont dirigés en nombre croissant vers le concept de cadre. Gaye Tuchman (1978), en particulier, s'appuie sur Goffman lorsqu'elle développe son analyse des informations comme « construction sociale de la réalité ». Le processus de production des nouvelles implique une sélection par les reporters et les éditeurs du journal des cadres dans lesquels organiser les occurrences factuelles auxquelles ils ont affaire quotidiennement. Ces occurrences à l'état brut sont inorganisées et doivent être arrachées au long fleuve des activités courantes ; on doit les mettre en ordre et leur donner du sens. Dans le processus de cadrage, comme le remarque Tuchman (1978 : 193), une occurrence est « transformée en un événement et un événement est transformé en une histoire d'actualité ».

On enseigne aux journalistes à rechercher une ligne narrative *(story line)*. Epstein (1973 : 241) décrit les instructions de Reuven Frank à son personnel à

NBC : « Chaque reportage doit posséder les attributs de la fiction et du drame sans sacrifier aucunement les impératifs de probité ou de responsabilité ». Les événements peuvent être montés dans des histoires conflictuelles avec une intrigue plus ou moins stéréotypée : deux camps adverses s'affrontent dans une action dont la tension va croissante, qui culmine à un maximum de suspense et qui aboutit à un dénouement final.

Le cadrage des informations est presque entièrement implicite. Il va de soi. Il n'apparaît pas aux journalistes, pas plus qu'aux lecteurs ou aux spectateurs comme une « construction sociale ». Le reportage semble rendre compte des attributs objectifs des événements ; les reporters donnent l'impression de refléter une réalité pré-donnée. Pourtant, quoique ces opérations de cadrage fassent apparaître le monde des nouvelles comme naturel, elles déterminent ce qui est retenu, ce qui est écarté, ce qui est accentué. Bref, les informations présentent un monde « empaqueté »[3].

Autrefois, les cadrages médiatiques n'affectaient qu'à la marge le succès ou l'échec des groupes de *challengers*. Cela n'est désormais plus vrai. Aujourd'hui une bonne partie de l'impact de chaque action collective dépend de sa prise en compte par les médias. Est-elle prise en compte ? Si oui, comment est-elle traitée ? La plupart des mouvements sociaux ont pris conscience des médias. Ils entrent dans une espèce de danse compliquée, dont les deux partenaires sont à la fois attirés l'un par l'autre, tout en restant sur leurs gardes. Et cette prudence a de bonnes raisons. Ces partenaires ne sont égaux en aucune manière. Les mouvements sociaux ont davantage besoin des médias que l'inverse.

Pour les médias, les mouvements sociaux font de la bonne copie. Ils apportent du drame, du conflit et de l'action, mais ils ne sont qu'une source de nouvelles parmi beaucoup d'autres. La répétition émousse le sens du drame et les médias détournent vite leur attention vers d'autres partenaires – en plein milieu de la danse. Les médias ne dépendent pas vraiment des mouvements d'opposition, mais l'inverse n'est pas vrai. Pour les mouvements d'opposition, la publicité médiatique vaut comme une espèce de validation de leur impact. Elle ratifie ce qu'ils font. « Le monde entier est en train de regarder ! », chantaient les manifestants dans les rues de Chicago pendant la convention démocrate de 1968, alors que les caméras de télévision filmaient la police en train de les matraquer. Être le point de mire du monde entier signifie que ce que l'on fait compte et doit être pris au sérieux.

3. Cet argument provient d'une recherche en cours sur le rôle des médias dans le cadrage d'enjeux publics : l'action affirmative, les problèmes de l'industrie, le pouvoir nucléaire et le conflit israélo-arabe. Elle est présentée plus en détail dans Gamson (1984), particulièrement le chapitre 7 : « Media frames », dans Gamson & Lash (1983) [et dans Gamson (1992)].

Le problème, bien sûr, c'est que le cadre utilisé par les médias peut n'avoir que très peu de chose en commun avec les objectifs des contestataires et peut même les dénaturer. Pourtant ce cadre définit le mouvement et ses objectifs pour les supporteurs potentiels et le grand public. Lors de ce processus, le cadrage médiatique peut avoir pour conséquence de transformer le mouvement. Gitlin a étudié les interactions entre la *New Left* des années 1960 et les médias. Il retrace comment les médias ont contribué à son ascension, à sa visibilité et à son importance, tout en la réduisant, en la transformant et en la minant dans le même temps. Pour comprendre ce processus subtil et compliqué en action, il a étudié le renversement de cadre opéré par les médias dans leur présentation des *Students for a Democratic Society* (SDS) et les effets de distorsion de la publicité médiatique sur les instances de direction du mouvement. En 1965, le SDS existait depuis cinq ans et avait quelque 1500 membres disséminés en quelques douzaines de sections sur les campus du pays. Les médias l'avaient jusque-là ignoré et dans le grand public, on n'avait pas, ou très peu, conscience de son existence. Durant l'année 1965, son destin a changé du tout au tout. Les médias l'ont découvert et, en un an, le nombre de ses membres a triplé. Le SDS est devenu l'épine dorsale d'un mouvement étudiant à l'échelle nationale et un sigle familier pour le grand public – même si ce mot ne sonnait pas toujours de façon très polie dans la bouche de tout le monde.

Entre le début et la fin de 1965, le cadrage du SDS par les médias a été bouleversé. Gitlin s'est attaché plus particulièrement à la couverture par le *New York Times* et par *CBS News*, montrant un renversement spectaculaire. Au début de l'année, la presse exprimait une espèce de sympathie distanciée. Le 15 mars 1965, le *Times* publie un long article de fond, sous le titre : « Les étudiants de gauche à l'origine d'une réforme : une nouvelle intelligentsia activiste en pleine ascension sur les campus ». L'article se poursuit à la page 26 sous le titre : « La nouvelle gauche étudiante : le mouvement représente des activistes sérieux en quête de changement ». Les titres laissent entendre qu'il s'agit d'un mouvement de gens sérieux, qui appelle le respect. Et l'article expose les objectifs du mouvement dans ses propres catégories. Gitlin (1980 : 36) saisit bien cette manière subtile de cadrer :

> « Ils sont conscients que leur nombre est minuscule au regard des effectifs totaux des universités. Aujourd'hui, comme avant, la grande majorité de leurs camarades sont principalement intéressés par le mariage, le foyer et le travail ».

Les mots *« ils sont conscients »* sont particulièrement significatifs : ils suggèrent que ces étudiants sont réalistes, conscients de ce qu'ils sont et font.

Retirez-les, et le passage signifiera alors que ces étudiants sont marginaux et insignifiants.

Au cours de l'année, le cadrage du SDS a cependant changé. Des thèmes discréditants sont peu à peu apparus, jusqu'à ce qu'à la fin de l'année le SDS soit cadré, de façon dominante, comme un groupe de dangereux extrémistes dont la loyauté à l'égard des États-Unis pouvait être mise en doute. Les médias ont été incités par les officiels à opérer ce changement, mais ils n'étaient pas, dans ce drame, que des acteurs passifs. En fait, Gitlin analyse ce tournant en avançant que ce sont les officiels qui ont réagi au cadrage des médias plutôt que l'inverse.

Gitlin ne dit pas que les médias ont inventé les faits tels qu'ils sont agencés par cette opération de cadrage défavorable. Mais la technique est bien illustrée par la description du *Times*, en octobre 1965, du bureau du SDS à Chicago : « Les affiches pour les droits civiques et pour la *New Left* décorent les murs aux côtés de peintures modernes. L'une des affiches, dessinée par Picasso, porte le marteau et la faucille communiste. Elle émane du Parti communiste italien » (Gitlin, 1980 : 102). L'affiche était effectivement là. La description est précise, mais elle laisse penser au lecteur qu'il existe des influences communistes au sein du SDS. En fait, la direction du SDS n'avait aucune sympathie pour l'Union soviétique, qui était en conflit avec le Parti communiste italien sur le caractère indépendant et national pris par ce dernier. Comme l'écrit Gitlin (1980 : 103) : « Pour les membres du SDS, accrocher l'affiche italienne de Picasso signifiait, dans une large mesure, exprimer une solidarité avec la dissidence, en ébullition dans le communisme international ». Hors de son contexte, cette description laissait entendre, au contraire, que le SDS agissait sous le symbole du marteau et de la faucille, et que c'était donc un groupuscule dirigé de l'étranger, déloyal et extrémiste.

Les leaders du SDS ont déployé de nombreux efforts pour transformer leur cadrage par les médias, mais avec un succès limité. Face à une organisation décentralisée, qui exerçait peu de contrôle sur ses membres, les journalistes pouvaient choisir les interlocuteurs et les arguments qui résonnaient avec leur « cadre » favori et ignorer ceux qui ne « cadraient » pas.

Conclusion

On ne prétendra pas ici que Goffman a posé des questions qui sont au cœur de la sociologie de la politique. Il n'a jamais écrit sur les interactions en tant qu'elles contribuent aux mobilisations collectives. Il ne s'intéressait pas à la formation de la conscience politique, ni au pouvoir des médias ou d'autres

institutions qui rendent les changements sociaux si difficiles. Mais les conseils de Goffman n'en sont pas moins d'une grande valeur pour ceux qui se posent ce type de questions. Son legs est inattendu – de la part d'un oncle grincheux dont nous avons toujours pensé qu'il n'avait pas beaucoup d'affection ou d'admiration pour nos thèmes de recherche.

Ce legs réside dans l'application des arguments de Goffman – l'ordre de l'interaction et l'analyse des cadres – à la compréhension des micro-mobilisations et de la conscience politique. Cet apport est concret et empirique. Mais l'héritage le plus durable réside, peut-être, dans la posture morale qui imprègne les observations de Goffman sur les institutions sociales. Au-delà de toute idéologie, elle nourrit l'esprit de notre quête intellectuelle. C'est cela que saisit de manière éloquente, en des mots écrits après la mort de Goffman, le poète Joseph Brodsky (1984) :

> « The surest defense against Evil is extreme individualism, originality of thinking, whimsicality, even – if you will – eccentricity. That is, something that can't be feigned, faked, imitated ; something even a seasoned impostor couldn't be happy with… Evil is a sucker for solidity. It always goes for big numbers, for confident granite, for ideological purity, for drilled armies and balanced sheets ».

Cette leçon, Goffman la savait. Il la vivait.

Bibliographie

Anderson, P. (1976-1977) The Antinomies of Antonio Gramsci, *New Left Review*, 100 : 5-78.

Berger, B. M. (1973) A Fan Letter on Erving Goffman, *Dissent* : 353-361

Brodsky, J. (1984) A Commencement Address, *New York Review of Books*, 16 août : 7.

Collins, R. (1981) On the Microfoundations of Macrosociology, *American Journal of Sociology*, 86 : 984-1013.

Crook, S. & Taylor, L. (1980) Goffman's Version of Reality, in J. Ditton (ed.), *The View From Goffman*, New York, St. Martin's Press.

Edelman, M. (1971) *Politics as Symbolic Action*, Chicago, Markham.

Epstein, E. J. (1973) *News From Nowhere*, New York, Random House.

Gamson, W. A. (1984) *What's News : A Game Simulation of TV News*, New York, The Free Press.

Gamson, W. A. (1992) *Talking Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.
Gamson, W. A., Fireman, B. & Rytina, S. (1982) *Encounters With Unjust Authority*, Homewood, The Dorsey Press.
Gamson, W. A. & Lash, K. (1983) The Political Culture of Social Welfare Policy, in S. E. Spiro & E. Yuchtman-Yaar (eds), *Evaluating the Welfare State : Social and Political Perspectives*, New York, Academic Press : 397-415.
Gitlin, T. (1977) *Spotlights and Shadows : Television and the Culture of Politics*, College English.
Gitlin, T. (1979) Prime Time Ideology : The Hegemonic Process in Television Entertainment, *Social Problems*, 26.
Gitlin, T. (1980) *The Whole World Is Watching*, Berkeley, University of California Press.
Goffman, E. (1955) On Face-Work : An Analysis of Ritual Elements in Social Interaction, *Psychiatry*, 18 : 213-231.
Goffman, E. (1959) *The Presentation of Self in Everyday Life*, New York, Doubleday Anchor.
Goffman, E. (1962) *Encounters : Two Studies in the Sociology of Interaction*, Indianapolis, Bobbs-Merril.
Goffman, E. (1971) *Relations in Public : Microstudies of the Public Order*, New York, Basic Books.
Goffman, E. (1974) *Frame Analysis : An Essay on the Organization of Experience*, New York, Harper and Row.
Goffman, E. (1979) *Gender Advertisements*, New York, Harper and Row.
Goffman, E. (1983) The Interaction Order, *American Sociological Review*, 48 : 1-17.
Gouldner, A. (1970) *The Coming Crisis of Western Sociology*, New York, Avon Books.
Gramsci, A. (1971) *Selections From the Prison Notebooks*, Q. Hoare & G. Nowell Smith (eds), New York, International Publishers.
Heirich, M. (1971) *The Spiral of Conflict : Berkeley 1964*, New York, Columbia University Press.
Lofland, J. (1980) Early Goffman : Style, Structure, Substance, Soul, in J. Ditton (ed.), *The View From Goffman*, New York, St. Martin's Press.
Milgram, S. (1974) *Obedience to Authority*, New York, Harper and Row.
Molotch, H. (1979) Media and Movements, in M. N. Zald & J. D. McCarthy (eds), *The Dynamics of Social Movements*, Cambridge, Mass, Winthrop.
Moore, B. (1978) *Injustice : The Social Bases of Obedience and Revolt*, White Plains, Sharpe.
Rubin, L. B. (1976) *Worlds of Pain*, New York, Basic Books.

Sennett, R. & Cobb, J. (1973) *The Hidden Injuries of Class*, New York, Vintage Books.
Tilly, C. (1978) *From Mobilization to Revolution*, Reading, Addison-Wesley.
Tuchman, G. (1978) *Making News : A Study in the Construction of Reality*, New York, The Free Press.
Turner, R. & Killian, L. (1972) *Collective Behavior*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.

TRANSMISSIONS
ET AFFINITÉS

Greg Smith & Yves Winkin

Lloyd Warner, premier mentor d'Erving Goffman

Le risque est toujours grand de négliger le rôle qu'a joué William Lloyd Warner (1898-1970) dans le développement de la sociologie à l'Université de Chicago. Sans doute parce que Warner n'est jamais tout à fait rentré dans le moule du sociologue type de l'« École de Chicago », cette fiction de manuel universitaire aujourd'hui partie prenante de la doxa de la discipline. Il n'était ni l'homme de l'écologie urbaine, ni l'homme de l'interactionnisme symbolique. Nommé professeur associé à Chicago en 1935, il apporta un ensemble de préoccupations intellectuelles originales à la sociologie de Chicago dans les années 1930 de l'après-Park. Son expertise en tant que directeur de recherche et homme de pratique en a fait un acteur significatif de la deuxième École de Chicago (Fine, 1995), dans les années 1940 et 1950. De 1935 à 1959, il occupa un double poste en anthropologie et en sociologie, un arrangement qui augmenta sans doute le nombre de ses obligations, mais assouplit par ailleurs son affiliation à l'une et l'autre de ces disciplines. Warner était apparemment perçu par Robert E. Park comme un « homme marginal », selon le concept qu'il avait inventé (Lindner, 1996 : 163-164).

Warner choisit d'occuper l'espace entre les cultures académiques de l'anthropologie et de la sociologie, l'exploitant de manière productive pour y développer de nouveaux programmes de recherche et y attirer des psychologues et autres sympathisants de ses efforts interdisciplinaires. Il contribua à fonder le Comité sur les relations humaines dans l'industrie *(Committee on Human Relations in Industry)* à Chicago en 1943, dont il fut son premier président (Gardner & Whyte, 1946 : 506n.1). À la même époque, Warner commença aussi

à s'impliquer fortement dans le travail du Comité sur le développement humain *(Committee on Human Development)* (Abbott & Gaziano, 1995 : 225). Ainsi, les activités de recherche de Warner ne se limitèrent jamais à l'enceinte du fameux département de sociologie : il avait d'autres préoccupations intellectuelles et investissait d'autres lieux de l'Université de Chicago. À partir du milieu des années 1940, ces autres centres d'intérêts et lieux de prédilection s'étendirent même au-delà de l'Université. Avec Burleigh Gardner, il fonda en 1946 *Social Research, Inc*. (SRI), une société initialement basée dans un bureau du prestigieux Hyde Park Bank Building sur East 53rd Street. SRI était une agence d'études de marché qui ouvrait une voie nouvelle en utilisant des méthodes qualitatives permettant de dépasser la compréhension étroite du comportement du consommateur issue d'enquêtes téléphoniques et de sondages.

Certains compagnons d'étude de Goffman (Bott, 1957 ; Becker, 2003) et certains commentateurs de ses écrits (Collins, 1980, 1986, 1988) ont reconnu l'influence de Warner sur le développement de sa vision sociologique. Warner assura une continuité aux études de troisième cycle de Goffman en tant que seul membre de la faculté de Chicago faisant partie de son comité de thèse de Master (1949) et de son comité de thèse doctorale (1953). Le titre du premier article de Goffman, « Symbols of Class Status » (Goffman, 1951), est clairement marqué par certaines des préoccupations de Warner dans *Yankee City*, concernant les classes sociales et le symbolisme culturel. En 1949, Warner suggéra le nom de Goffman à son ami Ralph Piddington, qui était en train de monter le département d'anthropologie de l'Université d'Édimbourg (Winkin, 1988). Et lorsque Goffman revint d'Europe au début des années 1950, Warner l'aida à obtenir un emploi rémunéré à Chicago dans le cadre d'un projet commercial pour le compte de Social Research, Inc. (SRI, 1953). Warner apparaît donc comme un patron généreux qui donna à Goffman son appui de manière suivie aussi bien sur le plan intellectuel que professionnel pendant ses années, parfois difficiles, de formation de troisième cycle au sein du département de sociologie à l'Université de Chicago entre 1945 et 1953.

Cependant, contrairement à Everett C. Hughes, l'autre professeur important pour Goffman à Chicago (Jaworski, 2000), Warner est en train de sombrer dans l'oubli. Rares sont les études sur la deuxième École de Chicago qui lui consacrent temps et attention. Notre chapitre cherche à remédier à cette négligence en documentant la contribution de Warner à l'histoire de Goffman à Chicago. Nous allons examiner comment Goffman ne fut en fait jamais un simple étudiant de Warner. Il absorba une partie de l'approche et des idées de Warner mais en gardant une distance vis-à-vis d'autres aspects de la pensée de son mentor. L'un des talents sociologiques de Goffman était sa capacité à prendre

des idées reçues pour les développer de manière imaginative et souvent originale[1]. Nous allons donc considérer dans ce chapitre la rencontre de Goffman et de Warner. Nous allons montrer que Goffman mit en exergue certaines difficultés liées au fait de travailler dans le cadre défini par Warner et transforma les lacunes et les problèmes qu'il avait identifiés en opportunités pour développer son propre cadre sociologique. Goffman n'incorpore pas tant certaines idées de Warner qu'il n'en retravaille de manière critique les limites et lacunes, qui lui sont apparues en tentant d'utiliser une approche strictement warnérienne, notamment dans sa thèse de Master. Nous avançons qu'en prêtant attention à ce processus, on se donne les moyens de comprendre l'émergence de l'approche sociologique singulière de Goffman.

Les efforts pour définir la relation Goffman-Warner sont doublement compromis par une absence notable d'archives. Goffman a toujours été quelqu'un de très réservé, réticent à répondre aux questions d'ordre biographique. De ce fait, il n'est pas surprenant de constater qu'il n'existe pas d'archives officielles le concernant : aucun dépôt de notes, de documents de travail, de correspondance ou de photographies, qui aient été rendus publics. En ce qui concerne Warner, la situation pour l'éventuel chercheur en archives n'est pas beaucoup plus enviable. Les documents de Warner ont été mis à la poubelle sans autorisation. Mildred Warner rapporte que suite à la mort de son mari en mai 1970, elle avait mis deux mois avant de se décider à se rendre au bureau de Warner à la Michigan State University, où il était, depuis 1959, Professeur de recherche sociale. Quand elle finit par le faire, ce fut pour constater que les « banques de documents » que son mari avait « accumulées depuis quarante ans » (M. H. Warner, 1988 : vii) avaient disparu[2]. Que ce soit à dessein ou par accident, les universitaires ont ainsi été privés des documents clés permettant d'explorer la relation entre Warner et l'un de ses étudiants les plus brillants. L'exploration de la relation Goffman-Warner a par conséquent

1. La capacité de Goffman à synthétiser de nouveaux points de vue et de nouvelles perceptions était évidente pour tous ses compagnons d'étude à Chicago. Habenstein (1998) se souvient que lorsqu'un groupe informel de thésards s'était réuni pour préparer les examens préliminaires de leur thèse doctorale, Goffman avait voulu mettre cette occasion à profit pour explorer la façon dont la sociologie peut appréhender la modernité – au lieu d'essayer de deviner les questions que pourraient leur poser les examinateurs. Trente ans plus tard, l'une des piques que Goffman adresserait à ses détracteurs était qu'ils se contentaient d'invoquer des figures sacrées de l'autorité sociologique telles que Cooley et Mead au lieu d'utiliser leurs idées comme tremplins pour continuer à développer l'analyse sociologique (Goffman, 1981, « Réponse à Denzin et Keller » : 61-62).
2. C'est le récit rétrospectif de Mildred Hall Warner (1988), réalisé pour pallier les conséquences de la mise au rebut accidentelle des documents de Warner après sa mort, et conservé aux *Special Collections* de la bibliothèque de l'Université de Chicago, qui se rapproche le plus d'une étude systématique de sa vie et de son œuvre.

exigé de faire appel à des méthodes plus indirectes. Ces informations ont été obtenues principalement de deux manières : les souvenirs des collègues qui ont étudié ou travaillé avec eux, et les documents d'archives que l'on peut retrouver à partir d'archives publiques. Le terme qui vient à l'esprit pour décrire cette pratique est « biographie de récupération ».

Notre chapitre commence avec un bref survol des points de vue actuels de la relation entre Goffman et Warner. Nous tenterons ensuite de décrire la trajectoire de Goffman durant ses années de troisième cycle à Chicago en vue de voir quelle a été l'influence de Warner sur les questions et les thèmes qu'il a choisi d'explorer. Enfin, nous tenterons d'établir comment ces informations pourraient nous conduire à réévaluer la relation Goffman-Warner.

Lectures de la relation entre Goffman et Warner

Il existe deux approches prédominantes dans la littérature académique concernant la relation entre Goffman et Warner. La première est que Warner a eu une influence précoce mais non durable, influence que Goffman était ravi de mettre derrière lui au fur et à mesure qu'il développait sa propre forme de pensée sociologique. Tom Burns exprime ce point de vue avec âpreté : « Son premier article, "Symbols of Class Status", doit être vu comme un point de départ, un "adieu à tout cela" – et à Lloyd Warner en particulier » (Burns, 1992 : 11-12). Burns ajoute que lorsque Goffman était encore à Édimbourg (pas plus tard qu'au cours de l'année 1951), il évoquait déjà les thèmes des articles qu'il écrirait plus tard au cours des années 1950. Toujours selon Burns, Goffman avait déjà atteint un point de non-retour lorsqu'il effectuait ses recherches avec le soutien du département d'anthropologie d'Édimbourg entre 1949 et 1951. Dans cette optique, Warner était associé aux vieilles manières de la sociologie à une époque où Goffman cherchait à forger quelque chose de nouveau. La thèse du non-retour montre Warner comme une influence précoce mais sans importance et globalement sans pertinence pour le développement de la sociologie goffmanienne de la maturité.

La seconde interprétation de la relation Goffman-Warner est celle que propose Randall Collins (1980, 1986, 1988). La thèse générale de Collins est que « la couche la plus profonde dans l'œuvre de Goffman, celle qui est au cœur de sa vision intellectuelle, est dans la continuité de la tradition durkheimienne » (Collins, 1988 : 43). Collins voit Warner comme la principale source à Chicago des éléments durkheimiens qui exerceraient une influence durable sur le développement général de la pensée de Goffman. Le texte de Collins identifie plusieurs aspects de ce que Goffman pourrait avoir appris de Warner.

On peut dire que, pour Collins, Goffman a tiré des leçons analytiques, méthodologiques et substantielles de Warner. Sur le plan analytique, Collins suggère que Warner a été la figure clé à Chicago en ce qui concerne la formation de Goffman à l'analyse symbolique durkheimienne, réaffirmant et consolidant le cours d'introduction à la sociologie de Durkheim par C. W. M. Hart, que Goffman avait suivi en tant qu'étudiant de deuxième cycle à l'Université de Toronto. Sur le plan méthodologique, Collins suggère que Goffman suit les traces pionnières de Warner à un niveau plus microscopique. Tout comme Warner, Goffman voyait tout l'intérêt d'une application des méthodes anthropologiques aux aspects contemporains de la société et, en l'occurrence, aux minuties de l'interaction en face-à-face. Mais il y avait aussi une dette substantielle : la focalisation sur la stratification. Bien que la notion de classe figure de manière explicite dans « Symbols of Class Status » (Goffman, 1951), sa présence est tout aussi évidente dans le premier livre de Goffman, *La présentation de soi*, dans les différences de classe perçues à travers les nombreuses études de métiers et de professions qui servent d'illustrations (Boltanski, 1973). Plus spécifiquement, les analyses interactionnelles de Goffman, telles que la distinction entre zones antérieure et postérieure, ont développé le projet qu'avaient initié les analyses de classes de Warner en montrant comment les barrières de classes se reflétaient dans les rites d'interaction. Ainsi, la proposition de Collins – à savoir que Warner a eu un impact durable sur des aspects clés à la fois analytiques, méthodologiques et substantiels de la sociologie naissante de Goffman concernant l'ordre de l'interaction – fait contrepoint à la thèse de Burns. Pour Collins (2000 : 78), Warner « a eu une influence extrêmement importante sur les premiers travaux de Goffman ».

Bien entendu, les publications sociologiques de Goffman et de Warner constituent un espace privilégié pour examiner la relation entre les deux hommes. Pourtant, même ce simple exercice présente quelque difficulté. Une recension des publications de Warner montre qu'il ne cite jamais Goffman. Peut-être ne s'agit-il en partie que d'une question de synchronisation. Les publications de Goffman ne sont accessibles que pendant les dernières années de la vie de Warner (1898-1970). Par contre, les références à Warner dans les publications de Goffman (1952a : 457n. ; 1953 : 64n.1 ; 1961 : 70n.35 ; 1963 : 63n.35 ; 1983 : 10) sont peu nombreuses, mais témoignent d'une très bonne connaissance des aspects les plus détaillés du travail de Warner.

La section suivante montrera comment Goffman commence sa formation de troisième cycle à Chicago sous l'égide de Warner avant de prendre, assez rapidement, une distance critique à son égard. Son premier travail, sa thèse de Master, défie ouvertement les préoccupations et les approches de Warner.

Nous avançons l'hypothèse que ce positionnement constitue une pierre angulaire du développement intellectuel de Goffman dans le sens où sa thèse lui procure l'occasion d'avoir une confrontation critique avec la sociologie de Warner. Au cours de ses études, l'allégeance intellectuelle de Goffman se déplace donc peu à peu vers l'approche d'Everett Hughes, que Goffman a plus tard identifié comme étant son plus important mentor à Chicago[3]. Nous allons montrer en quoi ce processus n'a été ni simple, ni unilinéaire. En revendiquant l'ordre de l'interaction comme nouveau domaine d'analyse pour la sociologie, Goffman capitalise sur les ressources intellectuelles et pratiques que lui fournissent à la fois Warner et Hughes.

1945 : Quand Erving rencontre Lloyd

C'est à l'automne 1945 que Goffman s'inscrivit en troisième cycle à l'Université de Chicago. Un bon nombre de ses compagnons d'étude étaient des vétérans de l'armée américaine reprenant leurs études universitaires grâce au G. I. Bill (loi en faveur des soldats démobilisés). L'afflux soudain d'un nombre important d'étudiants de troisième cycle – il y en avait tellement que des logements temporaires durent être installés sur le Midway Plaisance (le parc d'un mille de long et de la largeur d'un pâté de maison, immédiatement au sud du campus de l'Université de Chicago) – signifiait que les rares professeurs étaient très demandés et qu'il était difficile de se procurer des livres à la bibliothèque. Étant donné ces circonstances particulières, une vibrante culture étudiante vit le jour en sociologie (Fine, 1995).

Goffman faisait partie de ce groupe, mais sa trajectoire était différente de celle de nombreux étudiants inscrits à l'université à cette époque. Il n'était pas citoyen américain et n'avait pas servi sous les drapeaux dans la guerre qui venait de se terminer. Né au Canada, en 1922, de parents juifs ukrainiens, il avait fait ses études secondaires à la St John's Technical High School de Winnipeg, qui offrait aux élèves une culture éducative encourageant le questionnement et le débat (Gutkin & Gutkin, 1987 ; Winkin, 2010). Après avoir obtenu son diplôme de fin d'études secondaires à St John's en 1939, Goffman s'inscrivit à l'Université du Manitoba dans la même ville. À ce stade, il avait l'intention d'étudier en vue

3. Hughes était le professeur avec lequel Goffman semblait avide de forger des liens de parenté. En 1958, Goffman inclut avec le manuscrit « The Moral Career of the Mental Patient », destiné à Hughes, une note qui dit *« Forgive me oh Father/For one more favor/A stolen word/ From your "Moral division of labor" »* (Pardonne-moi oh ! Père !/Encore une faveur/Un mot volé/De ta « Division morale du travail ») (Hughes, 1968). En 1980, Goffman identifiait son approche comme étant une « psychologie sociale structurelle à la Hughes » (Winkin, 1984 : 86), suggérant que, s'il fallait l'étiqueter, c'était la casquette d'« ethnographe urbain hughesien » (Verhoeven, 1993) qui lui convenait le mieux.

d'une licence en chimie. Dès sa troisième année à l'université du Manitoba, cependant, l'intérêt de Goffman se serait tourné vers les sciences sociales (Smith, 2003). Il quitta l'université en 1942. Ce qu'il fit ensuite n'est pas clairement établi. Il aurait voulu faire son service militaire mais aurait été rejeté en raison d'un problème physique (entretien avec Tom Goffman, 1991). Il aurait travaillé durant l'été 1943 pour l'Office Canadien du Film à Toronto. Dennis Wrong a plus tard affirmé qu'il avait encouragé Goffman à retourner à Toronto pour y terminer des études de deuxième cycle en sociologie (Winkin, 1988 ; Wrong, 1990). Il obtint de fait une licence (BA) de sociologie à l'Université de Toronto lors de la cérémonie de remise des diplômes de novembre 1945.

À Toronto, il fut influencé par l'enseignement de C. W. M. Hart, un durkheimien qui faisait travailler ses étudiants sur *Le suicide*, ouvrage qui n'avait pas encore été traduit, et par Ray Birdwhistell, un jeune enseignant qui commençait tout juste à formuler les études détaillées des mouvements corporels qu'il devait plus tard baptiser kinésique (Winkin, 1988). W. Lloyd Warner était la figure qui reliait Hart et Birdwhistell. En Australie pendant les années 1920, Hart faisait partie du cercle autour de Radcliffe-Brown auquel appartenait également Warner et, comme lui, Hart avait mené des études anthropologiques de terrain en Australie. Birdwhistell, un étudiant de Warner, était intrigué par la possibilité d'une relation entre l'analyse détaillée des mouvements corporels et les catégories de classe de Warner – un lien par rapport auquel Goffman exprimera, plus tard, un certain scepticisme (Winkin, 1984). À Toronto, une relation s'était nouée entre Goffman et Elizabeth Bott, la fille d'Edward A. Bott, le directeur du département de psychologie à l'Université de Toronto[4]. Ils partirent tous les deux à Chicago le même automne, elle pour s'inscrire en anthropologie, lui en sociologie.

Où en était la carrière académique de Lloyd Warner en 1945 ? La réponse courte serait de dire qu'il était en quelque sorte le maître du jeu. À de nombreux égards, les années 1940 ont représenté pour la carrière de Warner la décennie où il aura été à l'apogée de son succès. Il était professeur titulaire d'une prestigieuse université ; il était largement reconnu pour son travail de pionnier ; il réussissait à attirer des fonds pour ses travaux ; il produisait un flux continu de publications – il fit même l'objet d'une satire en 1949 dans le roman de John P. Marquand, *Point of No Return*. Dès le milieu des années 1940, Warner entra dans une période de grande productivité, qu'il allait maintenir jusqu'à la fin de sa vie. Son livre basé sur un travail de terrain chez les Murngin en Australie du Nord (Warner, 1937a) fut très vite reconnu pour sa contribution

4. Bott allait plus tard se distinguer comme anthropologue (*Family and Social Network*, 1957), puis comme psychanalyste kleinienne.

significative à l'anthropologie, en offrant un angle nouveau dans les débats théoriques sur les systèmes de parenté. Ses centres d'intérêts évoluèrent ensuite vers de nouveaux domaines, notamment l'analyse symbolique de la culture et les études d'audience des moyens de communication de masse.

Depuis son retour d'Australie, à la fin des années 1920, Warner avait une belle carrière. Reprenant ses recherches à Harvard, il fut très vite sollicité pour mener, diriger et conseiller une série de projets de recherche d'envergure. Son approche exigeait très souvent des équipes de chercheurs. Le travail en collaboration devint bientôt pour lui une seconde nature. Au début des années 1930, Warner travailla avec Elton Mayo sur ses recherches à la Centrale de Hawthorne, de la *Western Electric Company* à Cicero, Chicago. Les études à Hawthorne fournirent une nouvelle compréhension de la motivation des travailleurs, ce qui donna lieu plus tard à la formule bien connue de l'« effet Hawthorne » (Baba, 2009). Warner obtint ensuite des fonds du Premier ministre irlandais, Eamonn de Valera, pour aider à couvrir les coûts de l'enquête multidisciplinaire irlandaise de Harvard *(Harvard Irish Survey)*, dont les résultats donnèrent entre autres la fameuse monographie de Arensberg & Kimball, *Family and Community in Ireland* (1940). De 1933 à 1936, il dirigea les recherches qui furent publiées dans *Deep South* (Burleigh *et al.*, 1941). Il joua un rôle semblable dans le cadre de recherches portant sur l'ethnicité à Chicago, lesquelles donnèrent *Black Metropolis* de Drake et Cayton (1945). Son intérêt pour les relations ethniques se reflète aussi dans la monographie qu'il signa en co-auteur, *Color and Human Nature : Negro Personality Development in a Northern City* (Adams, Junker & Warner, 1941). Durant la plus grande partie des années 1940, il s'impliqua dans une autre étude sur le thème de la communauté, ce qui donna naissance à *Democracy in Jonesville* (1949). Mais l'on se souvient sans doute surtout de Warner pour la grande enquête de *Yankee City* (Newburyport, Massachusetts) concentrée sur les années 1930-1935. Celle-ci donna lieu à une série de livres qui relancèrent le débat sur le thème des relations entre classes sociales. Warner dirigeait une équipe de recherche qui tenta explicitement d'appliquer des techniques anthropologiques à une communauté contemporaine aux États-Unis. Une approche comparable avait été adoptée par les Lynd dans *Middletown* (1929). Mais les études de *Yankee City* étaient différentes par leur utilisation d'un cadre plus explicitement anthropologique, un effet de la formation de Warner[5]. En 1945, lorsque Goffman arriva à Chicago, le troisième volume de la série *Yankee City* venait de paraître (Srole & Warner, 1945) et *Social Research, Inc.* d'être fondée. SRI contribua à fonder ce domaine

5. Warner avait étudié auprès de R. Lowie à Berkeley et était à la fois l'ami et l'un des étudiants d'A. R. Radcliffe-Brown, avec qui il avait partagé un appartement à Sydney (M. H. Warner, 1988 : 32).

marketing qualifié plus tard de « recherche motivationnelle ». SRI était une agence d'étude de marché novatrice qui appliquait des techniques qualitatives et anthropologiques au comportement des consommateurs. Les liens que Warner développa avec le monde de l'entreprise contribuèrent à financer l'étude d'audience pionnière d'une série radiophonique populaire en 1945 (Warner & Henry, 1948). C'est sur cette étude que Goffman allait s'appuyer dans son travail de recherche pour sa thèse de Master.

Warner prenait très au sérieux la tâche d'orientation et d'encouragement de ses étudiants et de ses collègues (Levy, 2008). De fait, on pourrait dire que le rôle de Warner à Chicago ressemble à celui de Park une génération plus tôt[6]. On a dit de Park qu'il préférait encourager dix personnes à écrire leur propre ouvrage plutôt qu'écrire un seul de ses propres livres (Ellsworth Faris, oraison funèbre, 1944). Comme Park, Warner fit beaucoup pour encourager la recherche de ses étudiants, souvent en leur trouvant du travail dans le cadre de l'un de ses grands projets de recherche. Alors qu'il planifiait et menait la recherche sur *Yankee City*, Warner consultait Park et entretenait avec lui une correspondance régulière. Il reconnaissait combien les études pionnières menées à Chicago dans les années 1920, telles que *The Gold Coast and the Slum*, *The Ghetto* et *The Gang* avaient inspiré son travail de recherche à Newburyport (Lindner, 1996 : 102).

Lorsque Goffman arriva à Chicago en 1945, il avait déjà lu les ouvrages de Warner (Bott, 1957) et, sans doute grâce à Birdwhistell, était tout à fait conscient de sa réputation. Bott évoqua le grand respect qu'avait Goffman pour Lloyd Warner à cette époque, ce qui influença certainement son choix initial de cours pour le Master de sociologie. À l'automne 1945, Goffman entreprit de suivre deux cours avec Warner. À 15h, chaque lundi, mercredi et vendredi, il assistait au cours sur les « Institutions comparatives », puis, à l'heure suivante, au cours intitulé « L'individu et la société », organisé avec Robert Havighurst. Warner était aussi un enseignant de base au sein du cours obligatoire d'« Études avancées de terrain : La Communauté » (Sociologie 301A), enseigné collectivement par des membres du département.

Goffman choisit Sociologie 301A à l'automne 1945 et, dès le début de l'année 1946, commença à travailler sur sa thèse de Master sous la direction de Warner. Sociologie 301A était un mélange de théorie de la stratification sociale, d'anthropologie sociale britannique et d'« études de communauté »[7]. Warner

6. Warner arriva à Chicago un an après le départ en retraite de Park. Pendant sa retraite, Park habita pendant quelque temps non loin de la maison de Warner et les deux hommes étaient en contact (M. H. Warner 1988 : 119, 138).
7. Compte rendu partiellement fondé sur l'entretien avec Howard Becker, du 1er juin 1985 et sur M. H. Warner (1988).

organisait sa classe en « comités », chargés de faire des rapports sur les différentes « communautés » de Chicago (Italiens, Ukrainiens, Noirs américains, Anglo-saxons, etc.) Pour Warner, les communautés de toute société étaient organisées en « structures sociales » c'est-à-dire en institutions telles que la famille, l'église, la classe sociale ou la caste. Les « comités » d'étudiants devaient faire un rapport sur l'une des structures sociales de leur communauté. Les classes sociales étaient perçues comme la structure fondamentale qui stratifiait la société américaine, mais elles n'étaient pas du tout présentées comme antagonistes – il n'y avait en tout cas pas de lutte des classes dans la vision qu'avait Warner du monde social. Les membres d'une communauté s'assignaient en fait mutuellement des positions de classe sociale, de sorte que les six classes que Warner avait dégagées (classes supérieure, moyenne et inférieure, chacune déclinée en haute et basse) n'étaient pas pour lui des « catégories inventées par des chercheurs en sciences sociales dans le but d'expliquer ce qu'ils ont à dire » (Warner & Lunt, 1941 : 49) – elles existaient dans l'esprit des gens. Les chercheurs sur le terrain n'avaient qu'à demander et les gens leur diraient qu'elle était leur appartenance sociale et celle de leurs voisins. C'était une question d'« interconnexion », comme il disait en joignant ses mains et en faisant craquer ses doigts devant ses étudiants, qu'il impressionnait beaucoup. Il était pourtant encore plus attachant dans ses interactions ordinaires. Ray Birdwhistell (1982 : 2) se souvient : « En face-à-face, il était imbattable. Il abandonnait son attitude d'entrepreneur et de directeur et devenait lui-même, un être humain profondément attentif aux autres ».

Travailler avec l'équipe de Warner

Dans les années 1940, le Master de sociologie à l'Université de Chicago était un cursus exigeant d'études et de formation à la recherche qui prenait normalement trois ans (University of Chicago Official Publications, XLV : 241). Il semblerait que Goffman ait eu l'intention de terminer son Master en deux ans. Dès l'automne 1946, Goffman avait terminé les matières du tronc commun et les matières optionnelles du Master, et obtenu neuf des quinze unités de valeur requises en sociologie. Ce ne fut pas sans difficulté : Goffman dut obtenir une extension des délais pour mener son travail à son terme. Puis Goffman entama ses études de troisième cycle à une cadence qui attestait de sa ferme intention d'en finir au plus vite. Mais en définitive, il lui fallut quatre ans. Que s'est-il passé ?

Il semblerait que Goffman n'ait suivi aucun cours entre la fin du dernier trimestre universitaire de 1946 et le début du premier trimestre de 1948. Il

traversait sans doute des moments difficiles sur le plan personnel. Liz Bott avait rompu avec lui et il travaillait comme veilleur de nuit pour pouvoir boucler les fins de mois. L'arrêt des cours découle peut-être aussi des problèmes réels que Goffman rencontra pour terminer ses recherches de thèse de Master, en vue de laquelle il avait commencé la phase de recueil des données à l'automne 1946.

Le département de sociologie recommandait que les étudiants commencent à préparer leur thèse suffisamment tôt. Goffman suivit ces conseils et entreprit de travailler à sa thèse de Master dès le printemps 1946 (Goffman, 1946a). Il avait commencé à s'intéresser au Test d'Aperception Thématique (TAT), un test projectif que Warner utilisait dans l'étude sur la série radiophonique *Big Sister* (Warner & Henry, 1948). Il est très probable que Goffman faisait partie de l'« équipe de terrain » chargée de recueillir des données pour le projet (Warner & Henry, 1948 : 12n.6)[8]. En outre, Goffman fit son propre usage du TAT lors d'un recueil de données auprès de six compagnons d'étude, en vue de produire un travail final pour le cours Sociologie 301A (Goffman, 1946a). Goffman (1946b) présenta une proposition de thèse décrivant son projet de recherche le 2 août 1946. Le projet fut approuvé le jour même par Ernest W. Burgess, qui était alors *Chair* du département de sociologie.

La thèse de Master que Goffman envisageait était établie à partir d'une matrice tout à fait warnérienne. À cette époque, Warner et son collègue William E. Henry travaillaient sur l'enquête de *Big Sister*, un projet dont ils avaient été chargés par CBS : comment les femmes au foyer de la classe ouvrière supérieure et de la classe moyenne inférieure – le « niveau de l'homme ordinaire », selon la conceptualisation de Warner – appréhendaient et utilisaient-elles *Big Sister*, diffusée pendant la journée ? Le TAT était le principal outil qu'utilisaient Warner et Henry (1948) pour établir les caractéristiques de la personnalité de ces femmes au foyer et la nature de leurs relations familiales et interpersonnelles. Ils cherchaient, sur ce fondement, à mettre en évidence les « effets » de la série *Big Sister* sur un public essentiellement féminin. Leur démarche pourrait être comparée avec celle des recherches pionnières de Herta Herzog en 1941 au *Bureau of Applied Social Research*, et anticipait le courant des « usages et gratifications » en matière d'étude des effets médiatiques. *Big Sister* avait un rôle

8. La tradition à l'Université de Chicago voulait qu'on fît participer les étudiants de troisième cycle aux projets de recherche en cours (Abbott, 1999). Le fait que ce travail d'enquête était partie prenante d'une unité de valeur expliquerait pourquoi il n'est pas mentionné dans le curriculum vitae de Goffman. La thèse de Master de Goffman montre qu'il avait une excellente connaissance des détails de l'élaboration de l'échantillon de *Big Sister* (Goffman, 1949 : 25, 34-35). De même, il ne faut pas négliger la possibilité que Goffman ait pu être exposé au TAT avant d'aller à Chicago, peut-être grâce à Elizabeth Bott, qui en tant que fille de psychologues reconnus aurait pu avoir accès aux nouveaux développements dans le domaine des tests psychologiques.

éducatif, aidait les femmes à résoudre leurs problèmes émotionnels et interpersonnels, tout en cautionnant subtilement le rôle de la femme au foyer plutôt que l'alternative d'une femme engagée dans une carrière professionnelle.

Dès l'été 1946, alors que l'étude Warner-Henry était en cours, Goffman comprit comment il pourrait utiliser les méthodes et les données de cette étude pour ses propres recherches. La proposition de thèse de Goffman (1946b) est un modèle de clarté et de précision. En six points, l'ensemble de la thèse est cerné – tous les professeurs rêveraient de recevoir des projets de thèse ciselés de la sorte : 1) introduction ; 2) état d'avancement du domaine d'investigation ; 3) idées principales (et hypothèse) ; 4) données ; 5) outils et techniques ; 6) la thèse dans ses grandes lignes.

Le projet de 1946 et les premières pages de la thèse de Master de 1949 montrent que Goffman concevait son travail comme un développement de l'étude *Big Sister* de Warner et Henry (1948). Son objectif était cependant beaucoup plus spécifique. Alors que Warner et Henry cherchaient à répondre à une gamme de questions concernant les caractéristiques sociales du public et la signification symbolique de l'émission radiophonique pour ses auditrices (Warner & Henry, 1948 : 8-9), Goffman se concentrait sur une seule relation d'ordre général, à savoir la relation entre la personnalité et le statut socio-économique. Goffman voulait utiliser le TAT pour dégager les caractéristiques de la personnalité de ces femmes qui avaient été modelées par leur statut socio-économique. L'étude de Warner et Henry se concentrait sur les femmes de classe ouvrière. Goffman allait choisir un échantillon de classe plus élevée d'épouses de travailleurs spécialisés et de gestionnaires en utilisant les critères de Warner en ce qui concerne le métier, la source de revenus, l'éducation, le type de logement et la zone d'habitation (Warner & Henry, 1948 ; Warner & Eeles, 1949). À l'automne 1946, Goffman commença à mener cinquante entretiens dans le quartier de Hyde Park (HP), adjacent à l'université. Certaines femmes furent écartées en raison de leur statut socio-économique, ce qui lui laissa un échantillon de 47 femmes.

L'influence de Warner et de ses collègues est également évidente dans la manière dont Goffman (1946b : 3) formula son hypothèse dans son projet de thèse :

> « Les femmes au foyer qui vivent dans des quartiers résidentiels et dont les maris appartiennent à des groupes de cols blancs ou de travailleurs qualifiés ont tendance à organiser leur expérience de vie différemment des femmes au foyer qui ont reçu une éducation universitaire, vivent dans les quartiers résidentiels plus cossus de Chicago, et dont les maris ont des professions libérales ou des revenus élevés. Les

> caractéristiques suivantes de comportement latent sont plus manifestes parmi la classe socio-économique basse que parmi la classe élevée : relations interpersonnelles stéréotypées et tendues, appréhension vis-à-vis de l'inconnu, conception du monde extérieur comme source de déception et de frustration, manque de contrôle personnel et de ressources personnelles, peur d'exprimer ouvertement ses impulsions, et méfiance vis-à-vis des relations hétérosexuelles ».

Comme le reconnaissait Goffman, ses descriptions des « caractéristiques de comportement latent » reflétaient la pensée de Warner (Warner & Henry, 1948 : 20-21 ; Warner, 1952 : 196), et ce bien qu'il souhaitât affiner son hypothèse au fur et à mesure de ses recherches. Goffman avait aussi l'intention d'utiliser les dix cartes du TAT que Warner et Henry avaient mises à l'épreuve dans leur étude et ce, dans le même ordre. En 1946, le but de Goffman était de comparer deux échantillons : les réponses au TAT du niveau de l'homme ordinaire recueillies lors de l'étude *Big Sister* et celles qu'il aurait produites par ses entretiens dans le quartier de Hyde Park. De cette manière, un grand échantillon d'environ 120 protocoles TAT aurait été disponible pour l'analyse. Il prévoyait que ce protocole lui permettrait d'explorer les différences de personnalité dues au statut socio-économique. Mais cela n'allait pas pouvoir se faire.

Il semblerait que Goffman ait conçu le plan de recherche de sa thèse de Master à partir de l'étude *Big Sister*, faisant appel au même outil de recherche (le TAT) pour recueillir de nouvelles données, tout en ré-analysant les données originelles de l'étude à la lumière de son hypothèse. Goffman cherchait à augmenter la taille de l'échantillon afin d'établir une méthode d'évaluation de l'effet du « statut socio-économique » sur la personnalité. La préférence persistante de Goffman pour cette expression de « statut socio-économique » plutôt que celui de classe est l'indice de la distance qu'il cherchait à mettre entre sa formulation et celle de Warner. Peut-être aussi y a-t-il quelque chose d'un peu trop propre sur lui dans la suggestion de Goffman (1946b : 1) que « l'un des buts de la thèse proposée sera de mettre en exergue des méthodes objectives d'interprétation » afin de pouvoir analyser les données TAT de manière quantitative. Le projet de Master de Goffman est le travail d'un étudiant qui traite l'approche de Warner avec sérieux et précision, et qui cherche à en étendre la portée. Mais il n'est pas un simple suiveur. Alors qu'il n'est qu'au début de son cursus de doctorat, Goffman a déjà sa manière à lui, incorporant de façon sélective certains éléments de l'approche de Warner et rejetant ce qui, d'après son expérience de recherche empirique, lui paraît intenable.

La recherche en tant qu'expérience d'apprentissage

La première partie de la thèse de Master définit les techniques projectives (chapitre I), retrace l'histoire du Test d'Aperception Thématique de H. A. Murray (chapitre II), explique ses limites avec sévérité (chapitre III) et suggère des approches alternatives (chapitre IV). Bien qu'elle soit écrite en langage sec et académique, il est évident, à travers ces trente-trois pages, que Goffman n'avait pas grande estime pour la technique de Murray. Il semble qu'il l'aurait évitée avec plaisir, s'il en avait eu la liberté : « Les six limites inhérentes à l'approche de Murray, ci-dessus mentionnées, sont suffisamment sérieuses pour en décourager l'utilisation dans cette thèse » (Goffman, 1949 : 19). Il le fit pourtant, mais d'une manière détournée.

La deuxième partie de l'étude donne des détails sur les méthodes d'échantillonnage. C'est Burgess qui présenta à Goffman sa première interlocutrice parmi les femmes à haut revenus du quartier de Hyde Park : il s'agissait de l'ancienne présidente de la section de l'Illinois de la Ligue des femmes électrices *(League of Women Voters)*. Elle lui donna le nom de dix-sept autres membres de l'organisation qui vivaient à Hyde Park et c'est ainsi que les choses se mirent en route. Goffman incorpora aussi les données TAT de dix-neuf femmes américaines d'origine japonaise (Nisei), qui avaient été interviewées par William Caudill dans le cadre de sa thèse de doctorat (Caudill, 1950). Comme on pouvait s'y attendre, Goffman décrivit son recueil de données comme étant assez défectueux – une stratégie utilisée par les étudiants du monde entier, qui anticipent les erreurs que l'on pourra leur reprocher. Mais Goffman fit aussi allusion à des problèmes dont la responsabilité incombait à Warner et Henry – une manœuvre quelque peu osée pour un étudiant de Master.

Tout d'abord, Goffman déclara sans détour que les données CBS avaient été recueillies par les étudiants de Warner et Henry dans le cadre d'un exercice de cours. Henry « les formait brièvement » à la technique d'administration du TAT et Warner les envoyait sur le terrain. Deuxièmement, il avait remarqué que les sujets de l'échantillon CBS n'avaient pas été choisis de manière aléatoire mais « à partir d'une liste de femmes qui avaient écrit des lettres de fans à une émission radiophonique » (Goffman, 1949 : 34-35), un mode de sélection qui introduisait un biais important. Troisièmement, il consacra deux pages à montrer que si l'on examinait de près les indicateurs objectifs de statut socio-économique de Warner, il s'avérait qu'ils regroupaient des gens qui n'avaient que peu de choses en commun sur le plan social[9]. Enfin, la critique se fit assez

9. « Les différences à l'intérieur d'un intervalle peuvent avoir plus de signification sociale que certaines différences entre intervalles. Par exemple, les professionnels de Hyde Park associés à

explicite : « Et il n'est pas très cohérent d'apparier les échantillons ou de les comparer à un échantillon témoin en termes d'âge, de statut marital et de nombre d'enfants [ce qui avait été fait dans cette étude] lorsqu'on ne sait pas si les strates sont comparables par rapport à ces critères. » (1949 : 37)[10]. En d'autres termes, Goffman faisait encore une fois comprendre au lecteur qu'on l'avait conduit à réaliser une étude qui n'aurait pas eu de sens s'il n'avait pas essayé de sauver tout ce qui pouvait l'être.

La troisième partie de sa thèse s'avéra être bien plus qu'un simple rattrapage. Critiquant le manque de rigueur de la définition par Murray du terme « projection », Goffman se réfère à un large éventail de disciplines (allant de la linguistique à l'épistémologie), de noms (tels que Whorf et Cassirer) et de titres assez ésotériques (tels que *The Punctual and Segmentative Aspects of Verbs in Hopi* et *The Metaphysical Foundation of Modern Physical Science*) afin de suggérer que cette notion est essentielle dans plusieurs sciences quand elles abordent la question de la construction symbolique du monde :

> « La pléthore de mondes possibles est sans doute réduite à un ordre qui correspond à la vie sociale du groupe. La possibilité de créer un tel ordre est sans doute basée sur le processus d'abstraction, à travers lequel un aspect ou un événement est utilisé comme moyen de sélection permettant d'organiser l'ensemble de l'événement. En mettant l'accent sur certaines différences et en en négligeant d'autres, un grand nombre d'événements peuvent être traités avec un nombre relativement réduit de concepts… On suppose donc qu'une signification est injectée dans le monde selon des règles observées par les membres d'un groupe afin de sélectionner, classifier et organiser les différents aspects d'événements. On suppose également que ces règles sont quelque peu arbitraires du point de vue d'un monde extérieur hypothétique. Ainsi, ces règles constituent une forme de projection, et c'est dans ce sens que le terme est utilisé dans cette étude. » (1949 : 42).

Quoique connue des philosophes, cette perspective « constructiviste » ne l'était guère des sociologues et des anthropologues à l'époque, même de ceux

l'Université de Chicago ont un rôle et une réputation qui fondent un type très particulier de statut social. Cependant, une stratification conventionnelle des professions placerait ces hommes dans la même tranche que d'autres avec lesquels ils ont très peu en commun. » (1949 : 36).

10. Par « strate », Goffman entendait « classe sociale ». Goffman évite systématiquement l'expression « classe sociale » dans sa thèse de Master, sauf lorsqu'il se réfère à Warner, Meeker & Eels (1949). Étant donné que les critiques importantes de la théorie des classes de Warner ne s'étaient pas encore manifestées, l'explication la plus probable est que Goffman considérait le terme « statut socio-économique » comme étant plus précis d'un point de vue scientifique que le mot « classe » avec toutes ses connotations vernaculaires.

qui avaient des affinités avec l'approche « Culture et personnalité »[11]. Grâce à l'étendue de ses lectures en linguistique, Goffman formula tout seul un cadre original, permettant une interprétation sociologiquement pertinente des réponses au TAT. Il argumentait que l'on pouvait les considérer comme les produits des « prémisses constitutives ou des modes de pensée » (Goffman, 1949 : 43-44) de groupes sociaux particuliers. Les caractéristiques des réponses données par les membres du groupe étudié devaient être identifiées et classifiées, et ce sont ces aspects des réponses, et non pas les personnalités des individus de l'échantillon, vers lesquels il allait désormais se tourner. Goffman dédia ainsi les trente-cinq dernières pages de son étude à l'organisation des types de réponses qu'il avait obtenues à partir des deux échantillons. Ce faisant, trois aspects de ses écrits à venir étaient mis en avant : les taxonomies arborescentes, les conceptualisations éphémères et les expressions oxymoresques.

Tout d'abord, il opposait les réponses qui ne font que « construire une réponse » à celles qui supposent que « la tâche de faire croire a déjà été acceptée comme toile de fond à la situation. » (*Ibid.* : 46-47). Le deuxième type de réponse est divisé en deux types – on remarquera que l'arbre grandit. D'une part, il y a des réponses « directes » : les sujets ont traité les images comme si elles représentaient des événements réels ; d'autre part, il y a des réponses « indirectes » : les sujets ont contourné « l'obligation de supposer la "réalité" momentanée des représentations. » (*Ibid.* : 47). Cette distinction était sûrement bien connue des spécialistes de l'esthétique, mais pas des psychologues utilisant le TAT. Goffman se faisait tranquillement subversif…

Subversif, il l'était certainement lorsqu'il dénonça l'évaluation psychologique que l'on faisait habituellement des réponses courtes. Lorsque les sujets ne proposaient qu'une « identification » du type : « c'est un jeune garçon avec un violon », ou ne faisaient qu'énumérer les éléments de l'image, au lieu de les insérer dans une histoire cohérente, on disait, argumentait Goffman, qu'ils « étaient d'une intelligence limitée ». Or, il se peut tout simplement « qu'ils s'ennuyaient, qu'ils étaient frustrés par l'incapacité du test à fournir un défi intellectuel digne de ce nom » (*ibid.* : 48), comme ses sujets de Hyde Park l'avaient démontré. Bien que le principal objectif de Goffman n'ait pas été de vilipender Murray, il ne pouvait s'en empêcher au fur et à mesure que sa recherche avançait. Ce faisant, il ébauchait une nouvelle interprétation des réponses directes, formulées sous forme d'histoires. Remarquant à quel point ces histoires étaient stéréotypées, il proposa la notion de « tournant » *(turning-point)* pour se référer à la puissance narrative d'événements dramatiques tels

11. On notera que l'index de noms de *Personality in Nature, Society, and Culture* (1953) de C. Kluckhohn et H. Murray, une référence majeure dans ce domaine, ne mentionne pas E. Cassirer et B. L. Whorf, et mentionne à peine E. Sapir.

que l'amour et la mort pour expliquer le passé et modeler l'avenir des personnages. Les tournants sont des crises qui redirigent une vie de manière abrupte – et simplifient la tâche du narrateur :

> « La formulation d'un tournant facilite l'intégration des éléments de l'image dans une seule intrigue. Le passé et l'avenir d'une scène n'ont pas besoin d'être reconstruits de manière imaginative. Cet effort n'est pas nécessaire puisqu'un tournant prend le pas sur tout événement passé, et contient en même temps un avenir complet pour chacun des personnages de l'image. » (*Ibid.* : 54-55).

La stratégie conceptuelle de Goffman est pour la première fois à l'œuvre. L'expression est formulée tout d'abord entre guillemets, puis définie sur le plan fonctionnel. Par la suite, elle est utilisée sans guillemets et l'expression, jusqu'alors de simple bon sens, est dorénavant élevée à un rang supérieur : à elle de prendre son envol analytique toute seule. Elle garde une certaine visibilité, jusqu'à la fin du chapitre, avant d'aller s'écraser. Goffman donne ainsi une vie tragique à des centaines de notions à « faible portée », positionnant peu à peu son travail entre ethnographie en chair et théorie à part entière. Mais le meilleur de sa thèse de Master est encore à venir.

Lorsque Goffman en vient à discuter des « réponses indirectes », sa soif de catégorisations nettes et précises est encore une fois évidente. Il distingue trois manières d'éviter les réponses directes, l'une d'entre elles pouvant elle-même prendre quatre voies. Les sujets pouvaient tout d'abord refuser de montrer de la sympathie pour le sort dramatique des personnages présentés dans les cartes du TAT. Ils « modifiaient la composante expressive » de leur réponse et parlaient d'une « voix chantante, ou sur un ton plat et vide, ou sur un tempo suffisamment rapide pour signifier leur impatience et leur irritation » (*ibid.* : 59). Puis, les sujets pouvaient aborder le contenu des images, mais en évitant de donner une réponse simple. Ils individualisaient alors le personnage (« Quand je regarde cela, je pense au jeune Menuhin »), ils se référaient à des magazines ou à des films (« On dirait une photo de *Cosmopolitan* »), ils interprétaient la scène en termes surnaturels (« Eh bien, on dirait une scène de conte de fée ») ou ils voyaient les scènes comme étant « symboliques » (« La femme à droite représente ce qui est proche de la terre »). Et enfin, les sujets pouvaient commenter le mode même de représentation utilisée dans le TAT plutôt que d'en déchiffrer le contenu (« Ce qui me vient à l'esprit, c'est une sorte de peinture sentimentale désordonnée sans composition intéressante »).

Il s'avère que les réponses indirectes étaient plus fréquentes dans l'échantillon de Hyde Park (femmes au foyer à revenu élevé) que dans l'échantillon de

CBS (femmes au foyer à faible revenu). À ce moment-là, Goffman fait un bond en avant. En décrivant la manière dont les sujets de Hyde Park avaient répondu, il avait déjà fait montre d'un intérêt particulier pour les aspects paralinguistiques et non verbaux de leur propos. Maintenant, il allait relier l'évitement des réponses directes à la manière dont ces sujets arrangeaient leur… salon. Rien à voir avec un « habitus » à la Bourdieu, mais tout de même, c'était une manœuvre osée : « Cet évitement [des contraintes des interprétations habituelles] correspond au refus des sujets de Hyde Park d'être complètement attachés aux normes qui gouvernent le traitement conventionnel du salon » (Goffman, 1949 : 64).

En interviewant dans leur salon les femmes des strates supérieures de Hyde Park, Goffman avait ainsi l'occasion d'en examiner de près l'ameublement et les objets aux alentours. Dans le dernier chapitre de sa thèse de Master, il devient déjà, dans une certaine mesure, le subtil observateur ethnographe et l'écrivain ironique que les lecteurs connaîtront dix ans plus tard. Lorsqu'il note que le salon américain est un lieu « pour exhiber les valeurs sociales essentielles de respectabilité et de richesse », il fournit une liste déjà très goffmanienne de *personae non gratae* dans un tel sanctuaire : « Sauf dans certaines circonstances, il est tabou pour les enfants, les domestiques, les artisans, les chiens et la poussière d'entrer dans cette pièce. » (*Ibid.* : 66). Mais ce qu'il voulait faire remarquer était justement que ses sujets de Hyde Park allaient au-delà de ces valeurs, et rendaient leur salon simplement agréable à vivre, quel que fût le degré de sophistication de son ameublement (Goffman mentionne d'une plume de connaisseur trois styles de meubles XVIII[e] qui reviennent constamment : Chippendale, Hepplewhite, Sheraton). Ils ne sont pas prisonniers de la définition conventionnelle du salon, et cette « désinclination » reflète leur relation décontractée aux normes de manière générale. Goffman semble avoir pris grand plaisir à remarquer des objets révélant l'attitude désacralisée des propriétaires vis-à-vis de leur salon. Il utilise les livres, les machines à écrire ou la poterie mexicaine pour indiquer que ces salons sont multifonctionnels. Et il recourt à la « perspective par incongruité »[12] pour illustrer son propos : « Dans de nombreux salons, le rituel de l'ordre et de la propreté était agréablement violé en permettant la présence d'un chien, d'un enfant, d'un énorme jouet ou d'un panier à charbon ou à bois au coin du feu ».

12. La notion de « perspective par incongruité » a été introduite par Kenneth Burke dans *Permanence et changement* (1935) afin de caractériser un moyen stylistique proche de l'oxymore. Par exemple, les chiens, les enfants et les jouets sont regroupés comme s'ils avaient la même fonction qu'un panier à charbon. En ce qui concerne l'utilisation systématique de ce moyen par Goffman, voir Lofland (1980 : 24-28) et Watson (1999).

Goffman a aussi pris du plaisir à observer le comportement des personnes interviewées. Certaines portaient des pantalons et des chemises d'homme ; certaines faisaient directement référence à la sexualité dans la conversation ; certaines s'asseyaient en travers de la chaise. Mais Goffman ne s'y laissait pas tromper : il était tout à fait « flagrant » (il utilise le terme deux fois dans le même paragraphe) que leur « utilisation polie de blasphèmes impolis » ne transgressait pas les normes. Ces femmes étaient simplement décontractées par rapport à celles-ci – « cool ». Ou comme il le dit, dans le plus pur style goffmanien : « Ces gestes semblaient être un signe que le sujet contrôlait ses inhibitions, plutôt qu'un signe qu'il était contrôlé par ses impulsions » (Goffman 1949 : 70).

Enfin, Goffman dresse une liste, présentée sous forme de tableau, de tous les magazines que les femmes de son échantillon recevaient régulièrement. Bien entendu, c'est le *New Yorker* qui vient en tête, mentionné 27 fois (pour un échantillon réduit maintenant à 39 sujets). Avec son ton ironique, ses dessins humoristiques d'auto-analyse, et sa distance méticuleuse aux nouvelles quotidiennes, le *New Yorker* était une lecture parfaite pour ses sujets « désengagés ».

Lorsque Goffman arrive à ses conclusions, il gagne haut la main. Il fait attention à ne pas dire qu'un statut socio-économique peu élevé entraîne une attitude « conservatrice » par rapport aux normes, comme le reflète la majeure partie des réponses directes aux images du TAT, ou qu'un statut socio-économique plus élevé entraîne une attitude plus « libérale ». En fait, il est suffisamment précautionneux pour terminer le chapitre XI sur une mise en garde : « Il n'est pas du ressort de cette thèse d'indiquer les chemins par lesquels ce motif de désengagement apparaît dans la vie conjugale, domestique, sociale et politique des sujets de Hyde Park. » (*Ibid.* : 70). Mais il a réussi à montrer comment utiliser le TAT pour produire des interprétations concernant le comportement lié au social, à l'écart de toute lecture clinique ou culturaliste du type « Culture et personnalité ». Il aura probablement souffert pendant ces quatre années passées à essayer de sauver des données de mauvaise qualité pour les transformer en une thèse originale. Mais il se sera sans doute amusé en observant la bourgeoisie urbaine de Hyde Park. Dans la dernière phrase, il laisse transparaître son admiration – une fois de plus à sa manière très goffmanienne et oxymoresque :

> « Il semblerait donc que les sujets de Hyde Park aient une approche sophistiquée par rapport à certaines normes de pensée et de conduite. Ceci est peut-être dû à leur éducation poussée et à leurs occasions d'avoir des activités de loisirs artistiques ou théâtrales. Ou peut-être l'éducation et l'art ne sont-ils que les expressions majeures d'une tendance globale à la corruption de l'étroitesse d'esprit. » (*Ibid.* : 77)

La manière dont Goffman traite sa thèse est à la fois audacieuse et imaginative : il abandonne un plan de recherche apparemment bien construit au vu d'objections raisonnées et trouve un thème alternatif, offrant une sorte d'ethnographie de la situation d'entretien. Pourtant la forme générale de la critique a été en quelque sorte anticipée par Warner. Dans le premier volume de la série *Yankee City*, Warner et Lunt (1941 : 5-6) suggèrent que la recherche est « fondamentalement un processus d'apprentissage pour le scientifique qui s'y engage. » Dans un langage qui fait écho aux préoccupations contemporaines concernant la réflexivité du chercheur, Warner maintient que le chercheur doit « communiquer » le « processus » à travers lequel les résultats de la recherche sont obtenus. Cette attention aux processus de constitution du savoir est visible d'un bout à l'autre de la thèse de Goffman. En fait, Goffman commence à développer sa propre perspective en travaillant dans les interstices des problèmes et des méthodes suggérées par Warner. Le résultat n'est pas le genre de critique à l'emporte-pièce dont Warner allait bientôt devenir la cible facile. Il s'agit plutôt d'une critique subtile, articulée, véritablement productive, qui ouvre la voie aux études aujourd'hui célèbres sur l'ordre de l'interaction.

L'influence persistante de Warner sur l'étudiant Goffman

Lorsque Goffman retourne à l'université à l'automne 1948, il prépare un article pour le séminaire d'Ernest Burgess sur la « désorganisation personnelle et sociale », qui deviendra sa première publication, « Symbols of Class Status » (Goffman, 1951). Le titre de l'article, « The Role of Status Symbols in Social Organization », montre que Goffman continuait à prendre au sérieux l'intérêt que portait Warner dans *Yankee City* aux marqueurs de différence sociale. L'article de 1948, comme la thèse de 1949, montre que Goffman est réticent à parler de « classe » – il fait référence aux « symboles de statut ». Goffman introduit un élément disjonctif, absent chez Warner. Il observe qu'il y existe « toujours la possibilité que des symboles soient employés de manière frauduleuse, pour signifier un statut que le signifiant ne possède pas en réalité » (Goffman, 1948 : 4). La déformation est limitée par des « systèmes restrictifs » d'ordre très général, dont six sont identifiés. La même problématique – « un symbole de statut n'est pas toujours un très bon test de statut » (Goffman, 1951 : 295) anime la version publiée. L'étiquetage des six systèmes est différent mais la structure globale de la version publiée est clairement visible dans l'ébauche de 1948. Goffman (1951 : 294) exprime sa gratitude « à W. Lloyd Warner pour son travail de direction. »

On ne sait pas trop comment, Goffman émerge en 1948 de cet exil qu'il s'est lui-même imposé comme la figure que tous ces compagnons d'étude considèrent avec admiration – celui qui d'après eux a le plus de chances de réussir professionnellement. Le travail de 1948 pour Burgess fut présenté en 1949 à la conférence annuelle de la *Society for Social Research*, l'organisation des étudiants en sciences sociales de l'Université de Chicago. Dès la fin de l'été, Goffman termine sa thèse et finit de suivre les cours magistraux dont il a besoin pour son diplôme de Master, qu'il reçoit en décembre 1949. À cette date, il est déjà de l'autre côté de l'Atlantique, s'installant dans l'hôtel le plus au nord de la Grande Bretagne, sur l'île de Unst dans les Shetland.

Comment a-t-il atterri là ? Grâce à W. Lloyd Warner. Le département d'anthropologie sociale de l'Université d'Édimbourg vient d'être inauguré et propose un poste d'assistant-doctorant. Le directeur du département est Ralph Piddington, qui connaissait Warner depuis l'époque de son terrain en Australie. Dès le mois de décembre, Goffman se libère suffisamment de ses obligations envers le département pour entamer douze mois de travail sur le terrain de décembre 1949 à mai 1951. La période qu'il passe sur l'île de Unst a peut-être été « la pire année de ma vie » (comme il le dit un jour à Carol Brooks Gardner), mais cet environnement s'avère être un creuset dans lequel s'élabore la contribution distinctive de Goffman à la sociologie, à savoir la notion d'ordre de l'interaction. Goffman passe autant de temps que possible sur l'île, mais il doit retourner à Édimbourg pour remplir certaines de ses obligations d'assistant. C'est probablement à l'une de ces occasions que Goffman (1971 : v) « faillit rencontrer » Radcliffe-Brown, l'un des grands défenseurs de la pensée durkheimienne dans le monde anglophone. Warner (1952) fut invité à donner les conférences Munro à Édimbourg en 1950 et Radcliffe-Brown était peut-être dans la salle. Il est également possible que la « presque rencontre » ait eu lieu en 1951. Michael Banton [communication personnelle, 2008] se souvient avoir assisté au séminaire de Radcliffe-Brown à Édimbourg le 25 avril 1951.

Sur l'île de Unst, Goffman mène ses recherches lui-même en bon chercheur formé par Warner à l'étude des communautés – étudiant l'histoire locale, participant aux rituels de la communauté, réalisant des entretiens, prenant des photos, recueillant des biographies et utilisant même le TAT de temps à autre (Winkin, 2000). Dans quelle mesure ces activités constituent-elles une véritable étude de communauté – ou ne sont-elles qu'une « couverture » (Goffman, 1989), un écran de fumée pour déguiser ce qui l'intéresse vraiment, à savoir l'ordre de l'interaction ? Il est difficile de dire avec assurance à quel moment cette idée est venue à Goffman, mais il est sûr qu'elle est déjà en place lorsque Goffman écrit son projet de thèse de doctorat en mai 1952 (Goffman, 1952b).

Après Édimbourg, Goffman passe quelque temps à Paris avec Angelica Schuyler Choate, qu'il épousera un an plus tard. Dès 1952, Goffman et Schuyler sont de retour à Chicago. Sidney Levy (2003) se souvient que Goffman a donné une conférence portant sur son expérience de recherche dans les Îles Shetland lors du séminaire de Warner. Celui-ci avait trouvé un emploi pour Goffman dans le cadre du projet SRI, qui consistait à examiner les dilemmes professionnels auxquels étaient confrontés les concessionnaires de stations de service. En tant que rapport de cabinet-conseil, l'étude SRI (1953) ne contient pas le nom de Goffman, mais celui-ci (1959) affirmait plus tard s'y être investi au point d'en être pratiquement l'auteur. Sur la base d'entretiens avec deux cent quatre concessionnaires de station-service, le rapport fournit une analyse très hughesienne des dilemmes et des contradictions auxquels ces concessionnaires devaient faire face (Smith, 2006 : 21-23). Selon toute vraisemblance, Goffman n'aurait mené qu'une faible proportion des deux cent quatre entretiens avec les concessionnaires (Levy, 2008). L'étude SRI est pionnière dans son utilisation des entretiens de groupes centrés et de tests projectifs (Karesh, 1995). Bien qu'une partie de l'analyse et des documents portent la marque du regard sociologique de plus en plus distinctif de Goffman, le rapport final aurait été écrit par Earl Kahn.

Autour de 1952, la loyauté intellectuelle de Goffman commençait à se déplacer vers Everett Hughes, dont l'influence se faisait de plus en plus remarquer dans ses écrits, notamment dans « On Cooling the Mark Out » publié la même année. Hughes avait été originellement nommé membre du comité de thèse de Goffman, avec Warner et Donald Horton, récemment recruté au département de sociologie. Cependant, la place de Hughes fut reprise par Anselm Strauss, lorsque Hughes fut nommé directeur du département. Il est possible que Goffman ait senti à l'époque que Hughes avait un regard de sociologue plus subtil que celui de Warner, un regard plus en phase avec les ambiguïtés et les ironies de la vie sociale.

Goffman a été décrit comme un « élève réticent » (Jaworski, 2000) de Hughes – comme quelqu'un qui cachait en public sa dette envers Hughes au début de sa carrière tout en reconnaissant en privé ce qu'il lui devait. Pour sa part, Hughes a rapporté qu'il trouvait que l'admiration de Goffman manquait par moments de sincérité (Collins, 1986) – Hughes apparaissant ici comme le maître réticent. Cette relation est rendue encore un peu plus compliquée par un commentaire de Goffman, qui se présente lors d'une Conférence Macy de la manière suivante : « J'ai été formé à l'Université de Chicago par Lloyd Warner, qui était lui-même un étudiant d'Everett Hughes. » (Goffman, 1957 : 12). Cette présentation de Goffman n'est pas en accord avec l'histoire. Warner et Hughes se considéraient comme égaux, avaient une sympathie mutuelle pour les travaux qu'ils menaient

l'un et l'autre et avaient des relations amicales de longue date. Abbott et Gaziano (1995) notent que Warner et Hughes étaient alliés dans les luttes internes du département de sociologie au début des années 1950. L'éloge que Hughes écrivit à la mort de Warner en 1970 commence ainsi : « Lloyd Warner et moi n'avons pas grandi ensemble. Nous allions vers nos quarante ans quand nous nous sommes rencontrés. Nous avons échangé des coups jusqu'au moment où nous avons découvert que nous nous intéressions beaucoup plus à la manière dont fonctionnent les gens, à leur culture et à leur société qu'aux noms des départements et des disciplines » (Hughes, 1970). À l'époque où Goffman est arrivé à Chicago, en 1945, il n'y a pas de doute que Warner avait un profil académique plus imposant que celui de Hughes. L'étoile de Hughes n'a commencé à monter que dans les années 1950. Néanmoins, il est plus difficile de trouver des traces de la pensée de Warner que de Hughes dans l'œuvre du Goffman de la maturité. Une influence négligée est la notion warnérienne de personnalité sociale de l'individu, entendue comme « l'ensemble de la participation sociale de cet élément organique dans sa partie spécifique de la société. » (Warner, 1937b : 278). Cette idée est introduite dans la thèse de doctorat de Goffman et se retrouve dans l'intérêt qu'il montre ultérieurement pour les unités de participation et le statut de participation (Goffman, 1971, 1981). On peut voir les idées de Goffman sur la personne comme un développement sociologique systématique du concept de Warner concernant la « personnalité sociale ». Le seul cours que Goffman ait pris dans le domaine de la psychologie sociale est celui de Warner et Havighurst, « The Individual in Society ». Les autres cours suivis par Goffman appartenaient aux domaines de la théorie, de la méthodologie et de l'organisation sociale. Blumer (lettre à YW, 1983) se souvient que Goffman avait assisté à l'un de ses cours en qualité d'auditeur, mais n'y avait pas participé ou fourni le travail permettant de valider l'unité de valeur.

Conclusion

Tom Burns a raison de dire qu'à partir du début des années 1950, Goffman a tourné le dos aux thèses de Warner. Burns avait sans soute à l'esprit la position fonctionnaliste que Warner défendait dans les études de communauté et une attitude essentiellement dépourvue de critique vis-à-vis des méthodes de recherche conventionnelles, de plus en plus inacceptables aux yeux de Goffman. La pensée de Goffman était cependant moins dans une logique de rupture intellectuelle que de réévaluation des idées qu'il avait reçues de Warner. Il était engagé dans un effort de reprise créatrice de ses idées au fur et à mesure qu'il se dirigeait vers la formulation de sa sociologie de l'ordre de l'interaction.

L'argument de Randall Collins à propos de l'importance de Warner en tant que fil conducteur, en matière anthropologique, de la sociologie de Goffman doit donc être réaffirmé, avec plus de fermeté encore. Nombre de commentaires fugitifs de Goffman sur la méthodologie sont logiques lorsqu'ils sont rapportés à une conception de l'anthropologie comme sociologie comparée – une idée que Warner a reprise à Radcliffe-Brown. L'approche comparée est une dimension cruciale de la méthode de Goffman (Verhoeven, 1993). Il est intéressant de noter que le dernier poste qu'il a occupé, la Chaire d'anthropologie et de sociologie Benjamin Franklin à l'Université de Pennsylvanie, était à cheval sur deux disciplines et portait le même titre que celle de Warner à Chicago. Il est enfin intéressant de rappeler que la seule dédicace publiée par Goffman, en frontispice de *Relations in Public*, était adressée à Radcliffe-Brown.

Les interprétations de Burns et de Collins concernant la relation entre Goffman et Warner ayant été examinées, avançons pour conclure un troisième point de vue. Bien que Warner et Goffman aient été très différents, tant d'un point de vue personnel que professionnel, il n'est pas totalement incongru de supposer que certains aspects du *modus operandi* de Warner aient déteint sur Goffman. Warner rassemblait des équipes et s'engageait sérieusement dans les travaux de collaboration. En revanche, Goffman était un grand individualiste qui ne travailla jamais en collaboration, jusque dans ses publications. Pour le meilleur ou pour le pire, Warner était un entrepreneur académique exemplaire, toujours curieux, à la recherche d'opportunités nouvelles, ayant l'énergie et les compétences interpersonnelles nécessaires pour organiser et inspirer ses collègues et ses étudiants. Goffman a été pris dans le filet de Warner dès le début de sa carrière d'étudiant de troisième cycle, avant de commencer à mettre une distance critique entre lui et les positions sociologiques de son maître. Mais malgré les nombreuses faiblesses que Goffman et d'autres critiques ont décelées dans les thèses et méthodes de Warner, il est bien possible que Warner ait fourni à Goffman un modèle général sur la façon d'être un sociologue ou un anthropologue interstitiel. Un modèle très particulier, que Goffman a peu à peu singularisé, au point d'en être le seul représentant sur la scène des sciences sociales de langue anglaise. Goffman a sans doute appris de Warner quelques-unes des règles pour devenir un universitaire reconnu : maintenir le cap sur la recherche malgré les incessantes interpellations académiques et sociales ; penser la recherche en termes de publications en veillant à protéger un espace pour l'écriture ; suivre ses idées où qu'elles vous emmènent. Et la meilleure manière d'accomplir tout cela est d'ignorer ses critiques. Warner restait insensible à la critique, pensant qu'elle le détournerait du projet de recherche original qu'il estimait devoir produire (Warner, 1969). Sur ce point au moins, Goffman restera en accord avec son premier mentor d'un bout à l'autre de sa vie.

Bibliographie

Abbott, A. (1999) *Department and Discipline. Chicago Sociology at One Hundred*, Chicago, University of Chicago Press.
Abbott, A. & Gaziano, E. (1995) Transition and Tradition : Departmental Faculty in the Era of the Second Chicago School, in G. A. Fine (ed.), *A Second Chicago School ? The Development of a Postwar American Sociology*, Chicago, University of Chicago Press : 221-272.
Adams, W. A., Junker, B. & Warner, W. L. (1941) *Color and Human Nature*, Washington D. C., American Council on Education.
Anon (1951) News and Notes : University of Edinburgh, *American Journal of Sociology*, 56 (5) : 488.
Arensberg, C. M. &. Kimball, S. T. (1940) *Family and Community in Ireland*, Cambridge, MA, Harvard University Press.
Baba, M. L. (2009) W. Lloyd Warner and the Anthropology of Institutions : An Approach to the Study of Work, in Late Capitalism*, Anthropology of Work Review*, 30 (2) : 29-49.
Banton, M. (2008) *Lettre à Greg Smith*.
Becker, H. S. (2003) The Politics of Presentation : Goffman and Total Institutions, *Symbolic Interaction*, 26 (4) : 659-669.
Becker, H. S., Geer, B., Riesman, D. & Weiss, R. S. (eds) (1968) *Institutions and the Person. Papers Presented to Everett C. Hughes*, Chicago, Aldine.
Birdwhistell, R. L. (1982) *Interview. Memoir of W. Lloyd Warner*.
Blumer, H. (1983) *Lettre à Yves Winkin*.
Boltanski, L. (1973) Erving Goffman et le temps du soupçon, *Information sur les sciences sociales/Social Science Information*, 12 (3) : 127-147.
Bott, E. (1957) *Family and Social Network. Roles, Norms, and External Relationships in Ordinary Urban Families*, Londres, Tavistock.
Burke, K. (1935) *Permanence and Change. An Anatomy of Purpose*, New York, New Republic.
Burns, T. (1992) *Erving Goffman*, Londres, Routledge.
Caudill, W. (1950) *Japanese-American Acculturation and Personality*, Unpublished Ph. D. dissertation, Chicago, Université of Chicago, Department of Anthropology.
Collins, R. (1980) Erving Goffman and the Development of Modern Social Theory, in J. Ditton (ed.), *The View From Goffman*, Londres & Basingstoke, Macmillan : 170-209.

Collins, R. (1986) The Passing of Intellectual Generations : Reflections on the Death of Erving Goffman, *Sociological Theory*, 4 (1) : 106-113.
Collins, R. (1988) Theoretical Continuities in Goffman's Work, in P. Drew & A. Wootton (eds), *Erving Goffman. Exploring the Interaction Order*, Cambridge, Polity Press : 41-63.
Drake, S. C. & Cayton, H. R. (1945) *Black Metropolis. A Study of Negro Life in a Northern City*, New York, Brace, Jovanovich.
Faris, E. (1944) Robert E. Park, 1864-1944, *American Sociological Review*, 9 : 322-325.
Gardner, B. B. & Whyte, W. F. (1946) Methods for the Study of Human Relations in Industry, *American Sociological Review*, 11 (5) : 506-512.
Goffman, E. (1946a) *Field Report for Soc 301A*.
Goffman, E. (1946b) *Thesis Statement for the Master's Degree in Sociology*, Chicago, University of Chicago, 2 août.
Goffman, E. (1948) *The Role of Status Symbols in Social Organization*, paper for Prof. E. W. Burgess, Seminar on Personal and Social Disorganization, Soc 475, Automne 1948.
Goffman, E. (1949) *Some Characteristics of Response to Depicted Experience*, MA Thesis, Department of Sociology, University of Chicago.
Goffman, E. (1951) Symbols of Class Status, *British Journal of Sociology*, 2 (4) : 294-304.
Goffman, E. (1952a) On Cooling the Mark Out : Some Aspects of Adaptation to Failure, *Psychiatry*, 15 : 451-463.
Goffman, E. (1952b) *Thesis Statement*, Université de Chicago, Département de sociologie, non publié (14 p.)
Goffman, E. (1953) *Communication Conduct in an Island Community*, PhD dissertation, Department of Sociology, University of Chicago.
Goffman, E. (1957) Interpersonal Persuasion, in B. Schaffner (ed.), *Group Processes. Transactions of the Third (1956) Conference*, New York, Josiah Macy, Jr., Foundation : 117-193.
Goffman, E. (1958) Letter to E. C. Hughes, Box 28, Everett Cherrington Hughes Papers 1922-1982, *Special Collections Research Center*, The University of Chicago Library.
Goffman, E. (1959) *The Presentation of Self in Everyday Life*, New York, Doubleday, Anchor Books.
Goffman, E. (1961) *Encounters. Two Studies in the Sociology of Interaction*, Indianapolis, Bobbs-Merrill.
Goffman, E. (1963) *Stigma. Notes on the Management of Spoiled Identity*, Englewood Cliffs NJ, Prentice-Hall.

Goffman, E. (1971) *Relations in Public. Microstudies of the Public Order*, New York, Basic Books.
Goffman, E. (1974) *Frame Analysis. An Essay on the Organization of Experience*, Cambridge M A, Harvard University Press.
Goffman, E. (1981) A Reply to Denzin & Keller, *Contemporary Sociology*, 10 : 60-68.
Goffman, E. (1983) The Interaction Order, *American Sociological Review*, 48 : 1-17.
Goffman, E. (1989) On Fieldwork, transcribed and edited by L. H. Lofland, *Journal of Contemporary Ethnography*, 18 : 123-132.
Goffman, T. (1991) *Entretien avec Y. Winkin*.
Gutkin, H. & Gutkin, M. (1987) *The Worst of Times, the Best of Times : Growing Up in Winnipeg's North End*, Markham, Fitzhenry and Whiteside.
Habenstein, R. (1998) *Lettre à Yves Winkin*.
Herzog, H. (1944) What Do We Really Know About Daytime Serial Listeners ?, in P. F. Lazarsfeld & F. N. Stanton (eds), *Radio Research, 1942-1943*, New York, Duell, Sloan and Pearce : 3-33.
Hughes, E. C. (1968) Birthday Message for Lloyd Warner, 7 octobre, Everett Cherrington Hughes Papers 1922-1982, Box 70, *Special Collections Research Center*, The University of Chicago Library.
Hughes, E. C. (1970) Eulogy for Lloyd Warner, 2 juin, Everett Cherrington Hughes Papers 1922-1982, Box 70, *Special Collections Research Center*, The University of Chicago Library.
Ingersoll, D. W. Jr. (1997) A Tale of Two Cities : Warner and Marquand in Newburyport, *Anthropology and Humanism*, 22 (2) : 137-149.
Jaworski, G. D. (2000) Erving Goffman : The Reluctant Apprentice, *Symbolic Interaction*, 23 : 299-308.
Karesh, M. (1995) The Social Scientific Origins of Symbolic Consumer Research : Social Research, Inc., *7th Marketing History Conference Proceedings*, 7 : 95-111.
Levy, S. (2003) Roots of Marketing and Consumer Research at the University of Chicago, *Consumption, Markets and Culture*, 6 : 99-110.
Levy, S. (2008) *Communication personnelle à Greg Smith*.
Lindner, R. (1996) *The Reportage of Urban Culture. Robert Park and the Chicago School*, Cambridge, Cambridge University Press.
Lofland, J. (1980) Early Goffman : Style, Structure, Substance, Soul, in J. Ditton (ed.), *The View From Goffman*, Londres & Basingstoke, Macmillan : 24-51.
Lynd, R. S. & H. M. (1929) *Middletown. A Study in Modern American Culture*, New York, Harcourt, Brace.

Marquand, J. P. (1949) *Point of No Return*, Londres, Robert Hale.
Rose, M. (1975) *Industrial Behaviour. Theoretical Development since Taylor*, Harmondsworth, Penguin.
Smith, G. (2003) Chrysalid Goffman : A Note on « Some Characteristics of Response to Depicted Experience », *Symbolic Interaction*, 26 (4) : 645-658.
Smith, G. (2006) *Erving Goffman*, Londres, Routledge.
SRI (Social Research Incorporated) (1953) *The Service Station Dealer. The Man and His Work*, Mimeographed report prepared for the American Petroleum Institute, Chicago, Social Research Incorporated.
Spillius, E. Bott (1993) *Lettre à Greg Smith*, 9 décembre.
Verhoeven, J. (1993) An Interview with Erving Goffman – 1980, *Research on Language and Social Interaction*, 26 (3) : 317-348.
Warner, M. H. (1988) *W. Lloyd Warner, Social Anthropologist*, New York, Publishing Center for Cultural Resources.
Warner, W. L. (1937a) *A Black Civilization. A Social Study of an Australian Tribe*, New York, Harper.
Warner, W. L. (1937b) The Society, the Individual, and His Mental Disorder, *American Journal of Psychiatry*, 94 : 275-284.
Warner, W. L. (1941) Introduction : Deep South – A Social Anthropological Study of Caste and Class, in A. Davis, B. B. Gardner & M. R. Gardner (eds), *Deep South. A Social Anthropological Study of Caste and Class*, Chicago, University of Chicago Press : 3-14.
Warner, W. L. (1952) *Structure of American Life*, Édimbourg, University of Edinburgh Press.
Warner, W. L. (1959) *The Living and the Dead*, New Haven, Yale University Press.
Warner, W. L. (1963) *Yankee City (abridged version)*, New Haven, Yale University Press.
Warner, W. L. (1969) *Lettre à Michael Banton*, 14 février.
Warner, W.L. & associés (1949) *Democracy in Jonesville. A Study in Quality and Inequality*, New York, Harper.
Warner, W. L. & Henry, W. E. (1948) The Radio Daytime Serial : A Symbolic Analysis, *Genetic Psychology Monographs*, 37 : 3-71.
Warner, W. L. & Lunt, P. S. (1941) *The Social Life of a Modern Community*, New Haven, Yale University Press.
Warner, W. L., Meeker, M. & Eells, K. (1949) *Social Class in America. A Manual of Procedure for the Measurement of Social Status*, Chicago, Science Research Associates.
Warner, W. L. & Srole, L. (1945) *The Social Systems of American Ethnic Groups*, New Haven, Yale University Press.

Watson, R. (1999) Reading Goffman on Interaction, in G. Smith (ed.) *Goffman and Social Organization. Studies in a Sociological Legacy*, Londres, Routledge : 138-155.
Winkin, Y. (1984) Éléments pour une histoire sociale des sciences sociales américaines. Une chronique : Entretien avec Erving Goffman, *Actes de la recherche en sciences sociale*, 54 : 85-87.
Winkin, Y. (1988) *Portrait du sociologue Erving Goffman. Les moments et leurs hommes*, Paris, Seuil/Minuit.
Winkin, Y. (2000) Baltasound as the Symbolic Capital of Social Interaction, in G. A. Fine & G. W. H. Smith (eds), *Erving Goffman, vol. 1*, Londres, Sage : 191-211
Winkin, Y. (2010) Goffman's Greenings, in M. H. Jacobsen (ed.), *The Contemporary Goffman*, Londres, Routledge : 51-63.
Wrong, D. (1990) Imagining the Real, in B. M. Berger (ed.), *Authors of Their Own Lives. Intellectual Autobiographies by Twenty American Sociologists*, Berkeley, University of California Press : 3–21.

Philippe Vienne

L'énigme de l'institution totale

Revisiter la relation intellectuelle Hughes-Goffman

Everett Cherrington Hughes et son élève Erving Goffman constituent deux des figures majeures de l'histoire de la sociologie américaine[1]. La nature de leur relation intellectuelle a été traitée de manière détaillée par Jean-Michel Chapoulie (1984), Yves Winkin (1988b) et Gary Jaworski (2000). Mais les

1. Cet article est fondé sur un travail sur les archives d'Everett C. Hughes entrepris comme *visiting scholar* au département de sociologie de l'Université de Chicago, sous la supervision d'Andrew Abbott. Je remercie le Dr Daniel Meyer, directeur du *Special Collections Research Center* de l'Université de Chicago, pour son autorisation à dépouiller et citer les matériaux provenant du fonds d'archives en question (Everett C. Hughes Papers – ci-après : ECHP, suivi du numéro de la boîte et du nom ou du numéro du dossier). Je remercie vivement les deux filles d'Everett Hughes, Madame Helen Brock et Madame Elizabeth Schneewind, pour leur aimable autorisation à citer les archives de leur père. Cet article ne peut se lire que comme bénéficiant largement de l'entrecroisement de plusieurs démarches de recherche de longue haleine sur E. C. Hughes, à la fois sur le plan biographique et théorique (les travaux de Jean-Michel Chapoulie et de Richard Helmes-Hayes), et sur la biographie intellectuelle de Goffman (les travaux passés et en cours d'Yves Winkin et de Gregory Smith). De même, le travail que j'ai mené doit beaucoup aux travaux d'Andrew Abbott sur l'histoire du département de sociologie de cette université et sur l'*American Journal of Sociology* (Abbott, 1999). Je remercie vivement Howard S. Becker, Daniel Cefaï, Pauline Côté et Richard Helmes-Hayes pour avoir relu et commenté le brouillon de l'article, ainsi que sa traduction en langue anglaise destinée à la revue *Sociologica*. À la demande de l'éditeur de cet ouvrage, toutes les citations en langue anglaise (provenant d'archives ou de communications scientifiques) ont été traduites par mes soins en langue française. Dans la mesure où l'on risquait de perdre parfois en précision et en complexité, certains termes en anglais ont été indiqués entre crochets dans la citation d'origine.

Erving Goffman et l'ordre de l'interaction, CURAPP-ESS/CEMS-IMM, 2012

récits sur cette relation diffèrent. Selon Chapoulie et Winkin, cette relation était de nature essentiellement unilatérale, Goffman se réclamant de Hughes tandis que ce dernier refusait cette marque d'allégeance. Jaworski a radicalement bouleversé cette interprétation à partir d'une analyse détaillée des archives d'Everett Hughes, et en particulier de la correspondance entretenue avec Goffman. En montrant une relation intellectuelle de longue durée entre les deux sociologues, faites d'échanges sociologiques stimulants autant que de marques d'attention, Jaworski a présenté la thèse nouvelle d'une relation de maître à disciple entre Hughes et Goffman, et ce même si, pour diverses raisons, Goffman pouvait être considéré comme un « disciple réticent ».

Dans son article, Jaworski soulève que sa propre interprétation est « ouverte à révision » au cas où de nouveaux matériaux seraient mis à jour quant à la relation intellectuelle entre Hughes et Goffman. Mon article est une modeste tentative pour mener cette révision, à la lumière d'une analyse étendue des archives de Hughes menée à l'Université de Chicago. Je commencerai dans une première section par suivre la piste suggérée par Jaworski, celle qui met en lumière une relation biographique entre Hughes et Goffman plus complexe que ce que l'on en savait auparavant. Mais Jaworski basant son interprétation principalement sur la piste biographique, j'emprunterai ensuite une autre piste de réflexion, celle d'une certaine continuité théorique entre les travaux de Hughes et les premiers travaux de Goffman sur l'institution totale. Ainsi, dans la seconde section, je m'emploierai à montrer en quoi la sociologie des institutions de Hughes, enseignée à ses étudiants de Chicago, a pu nourrir de manière substantielle la sociologie de Goffman. Dans une troisième section, je reconsidérerai les travaux de Goffman sur l'institution totale à la lumière du point précédent, en soutenant la thèse d'une influence majeure de Hughes sur Goffman dans le travail de ce dernier sur les institutions totales. Cette influence est restée voilée parce que Goffman a très bien su, pour reprendre l'expression de Randall Collins, effacer ses traces[2] et faire ainsi de son œuvre une création *sui generis*. Le lecteur de Goffman perd alors de vue deux éléments fondamentaux que Hughes a apportés à la démarche du premier, l'ancrage sur un travail de terrain et une sociologie hughesienne des institutions et des professions. Dans une quatrième section, je considérerai ensuite la question particulière d'une « énigme » de l'institution totale, dans la mesure où la paternité du concept était disputée entre Goffman et Hughes. Ma conclusion, si elle s'inscrit dans une large mesure dans l'analyse dégagée par Jaworski, présente néanmoins une interprétation alternative des ambiguïtés et de la complexité de la relation intellectuelle Hughes-Goffman.

2. « Goffman a certainement été un penseur original, mais il a réussi à l'apparaître plus encore qu'il ne l'était réellement parce qu'il était doué pour "enterrer ses traces" *[burying his tracks]* » (Collins, 1986).

Les ambiguïtés de la relation Hughes-Goffman

La thèse d'une relation difficile

La thèse de relations houleuses entre Hughes et Goffman a longtemps prévalu. Plusieurs événements et anecdotes biographiques relevés par Winkin soutenaient cette thèse d'une relation difficile (Winkin, 1988b : 35-36), mais les problèmes se nouent en particulier autour du terrain de Goffman à Baltasound, aux îles Shetland. Au cours de ce terrain, puis dans les orientations théoriques de la thèse de doctorat, défendue en 1953, Goffman aurait choisi de tracer sa propre voie en s'écartant délibérément de celles des deux plus importants membres de son comité de thèse, Hughes et Lloyd Warner. Goffman, rejetant « toutes les recettes » (Winkin, 1988a), inventait ainsi sa propre sociologie au prix de tensions avec les deux professeurs précités (Winkin, 1988b : 53, 62 et surtout 81-82). Mais certains des principaux indices évoqués par Winkin quant à cette relation difficile entre Hughes et Goffman renvoient à l'article de 1986 de Randall Collins en hommage à Goffman. Collins y évoque une confidence tardive de Hughes sur Goffman : « Everett Hughes, tard dans sa vie, m'évoqua le fait que lorsque Goffman était arrivé à Chicago, il avait considéré ce dernier comme un jeune Monsieur-je-sais-tout ». À cette époque, c'est l'engouement de Goffman pour la psychanalyse qui aurait ainsi été dénigré par Hughes. Collins affirme également que du point de vue intellectuel, Hughes tendait à être en général « plutôt hostile » aux travaux de Goffman, et même que le compte-rendu d'ouvrage du premier sur le second (pour *Interaction Ritual*) était écrit « dans une veine tout à fait hostile »[3]. Toujours selon Collins, Goffman, en revanche, aurait toujours accordé crédit publiquement et chaleureusement à Hughes. La flèche du Parthe de Collins tombe alors en réponse à ce dernier argument : « Quand j'ai mentionné ceci à Hughes, ce dernier a répondu d'une manière qui indiquait qu'il avait toujours considéré cet hommage venant de Goffman comme hypocrite et agaçant » (Collins, 1986). De sorte que si Goffman montrait à la fin de sa vie son allégeance envers Hughes, ce dernier refusait par contre cette marque d'allégeance, ce qui donnait à cette relation intellectuelle un sens plutôt unilatéral. Les deux interviews de Goffman par Jeff Verhoeven et Yves Winkin (les deux ont eu lieu en 1980) se concilient assez bien avec cette thèse de l'unilatéralisme, puisque l'on voit Goffman y saluer

3. À lire ce compte-rendu, je penche comme Jaworski (2000) pour une interprétation en sens opposé à celle de Collins, et ce bien qu'une phrase constitue peut-être toute une ellipse de la relation intellectuelle Hughes-Goffman, quand le premier dit du second que s'il connaît bien ses sources « classiques » sur l'interaction sociale, il les cite « de manière adéquate, mais sans effusion » (Hughes, 1969).

l'enseignement de Hughes et l'influence profonde que cet enseignement a eu sur ses propres travaux[4] (Verhoeven, 1993 ; Winkin, 1988c). Howard S. Becker précise d'ailleurs que Goffman aurait reconnu seulement tardivement être un élève de Hughes (Becker, 2003).

La thèse d'une relation de maître à disciple

Pourtant, on peut se demander dans quelle mesure cette interprétation de Collins sur base de confidences informelles n'est pas en quelque sorte un paravent chinois qui voile une trentaine d'années de coexistence sociologique entre Goffman et Hughes[5]. Cette version est en tout cas sérieusement remise en question par un article plus récent basé sur le fonds d'archives Everett Hughes à l'Université de Chicago. En mettant en valeur ce fonds, et en particulier la correspondance de Hughes, Gary Jaworski révèle des pans insoupçonnés d'une relation bien plus bilatérale entre Hughes et Goffman, avec des moments épistolaires d'une grande intensité humaine et professionnelle. L'intensité de leurs échanges laisse penser que Goffman aurait longtemps voilé l'influence que Hughes aurait eu sur certaines de ses propres orientations de recherche, y compris en faisant disparaître les références à Hughes dans les versions définitives de certains textes. Tout ceci, selon Jaworski, ferait de Goffman le « disciple réticent » *(reluctant apprentice)* de Hughes. L'influence de ce dernier sur Goffman ne réapparaît clairement que dans les deux interviews mentionnées plus haut, à la fin de la vie de Goffman. Jaworski y voit à juste titre la thèse d'un Goffman se constituant *sui generis* en ayant gommé certaines marques d'appartenance de son écolage à Chicago, comme le nom et les travaux de Hughes. Laissons de côté pour le moment la question de savoir pourquoi

4. « J'ai été formé par Hughes et *Presentation of Self* est réellement de la psychologie sociale structurale à la Hughes » (Winkin, 1988c : 236). « Si je devais malgré tout porter une étiquette, ce devrait être celle d'un ethnographe urbain hughesien » (Verhoeven, 1993). Goffman évoque plus loin dans l'interview une « tradition hughesienne » à Chicago, dérivée de Park, et déclarant que Hughes n'a pas reçu tout le crédit qu'il méritait. Hughes aurait été une de ses « principales influences » et lui a fourni en particulier cette « substance » qui manquait dans les théories abstraites de Blumer, ainsi qu'une perspective « institutionnelle » d'étude de la société : « Blumer ne me procure pas de substance. Celle-ci m'a été procurée par l'anthropologie sociale et par Hughes, et cela consiste en l'étude de quelque chose ». Il y a cependant quelques incongruités dans l'interview, comme Goffman évoquant Park – mort en 1944 – comme un de ses « enseignants » (comment, sinon métaphoriquement ?)
5. Une autre caractéristique de l'article de Collins est son interprétation plus « politique » de Goffman, qui en donne une image plus conservatrice que l'image publique de l'auteur d'*Asiles* ne donnait généralement, et notamment dans l'interprétation politique que l'on donne de cet ouvrage (Goffman opposé à l'antipsychiatrie). D'autres auteurs ont pourtant tenu une interprétation exactement opposée à celle de Collins (cf. Schwalbe, 1993).

Goffman est si « réticent » envers Hughes. De l'autre côté de la relation, les sources exploitées par Jaworski sont très claires pour démontrer le vif intérêt que Hughes avait de certaines étapes de la vie de Goffman comme chercheur, et son attachement pour ce dernier. Jaworski concluait son analyse de ces archives en évoquant Hughes comme une figure quasi-paternelle pour Goffman *(father figure)*[6], qui vient donc se superposer ainsi à la thèse de Winkin selon laquelle le vrai mentor de Goffman était Lloyd Warner[7]. L'étude approfondie de la correspondance de Hughes que j'ai pu mener dans les mêmes archives me pousse à des conclusions similaires notamment par comparaison avec bien d'autres collègues avec lesquels Hughes entretenait une correspondance. La correspondance Hughes-Goffman s'avère particulièrement intense à la fois intellectuellement et sur le plan personnel. On y voit Goffman pimenter quelquefois d'humour[8], sous la forme de relation à plaisanterie, une correspondance par ailleurs extrêmement révérencieuse envers Hughes, et ce dernier se prêter de bon gré au rôle de mentor, lui aussi en faisant preuve de beaucoup d'humour. À sa manière habituelle, Hughes introduisait dans ses lettres des éléments de sa propre biographie à des fins d'illustration de l'une ou l'autre « morale » sociologique, suivant le principe hughesien selon lequel « vous traitiez votre propre vie comme source de données » (Strauss, 1996).

6. La référence au « père », quand Goffman s'adresse ainsi à Hughes, n'est pas insolite ou incongrue. Ce dernier, lors des festivités organisées à l'occasion de ses soixante-dix ans, recevant les nombreux témoignages d'affection d'anciens étudiants, et des petits mots « à plaisanterie » montrant de la part de ces derniers une intégration conceptuelle de la sociologie de Hughes et de ses concepts et références préférés *(fieldwork, reality shock, dirty work, contradiction of status)*, leur répond dans une petite lettre en se demandant à cette occasion qui a pu être son propre « père académique » *(academic father)* durant les études (ECHP 2 : 7).
7. Goffman avait fait son mémoire de M. A. sous la direction de Warner. Gregory Smith a bien décrit l'émancipation de Goffman par rapport aux techniques de tests psychologiques mobilisées habituellement par Warner et ses partenaires de recherche. Goffman s'y montre même à nouveau discrètement hughesien en collectant « subrepticement » lors des visites aux femmes de Hyde Park, à leur domicile, alors qu'il vient en principe pour leur faire passer des T.A.T., des observations sur le mobilier et la décoration de ces domiciles (Smith, 2003).
8. Comme dans la lettre de Goffman à Hughes non datée (mais vraisemblablement de 1958) déjà citée par Jaworski, où Goffman détourne la prière chrétienne pour s'adresser à Hughes : « Pardonnez-moi mon Père/Pour encore une faveur/Un mot volé/À votre "Moral division of labor" » (ECHP 28 : Goffman#1). Ce qui entraîne la réponse de Hughes, le 25 novembre 1958, également sous forme de relation à plaisanterie. Hughes y accuse bonne réception du papier de Goffman intitulé « The Moral Career » et poursuit comme suit : « Cela ne me dérange pas que vous m'appeliez "père" et je ne connais pas de péché qui requière mon pardon, mais je ne réalisais pas qu'ils étaient sur le point de vous crucifier. Espérons que ce ne soit pas le cas. Olive Westbrook a dit un jour que vous feriez un travail très bon et très original si seulement ils vous laissaient vivre » (ECHP 28 : Goffman#1).

La correspondance Hughes-Goffman

À ce seul égard, la correspondance entre Hughes et Goffman en 1966 relative à *Stigmate* est une pure merveille, à commencer par une lettre du premier au second datée du 9 mai 1966. Reprenant dans sa bibliothèque l'ouvrage envoyé et dédicacé par Goffman trois ans auparavant, Hughes y retrouve insérées quelques notes manuscrites sur une série de feuillets jaunes prises lors d'un vol en avion, alors qu'il lisait l'ouvrage. Hughes évoque le lien qu'il a ressenti entre *Stigmate* et deux autres références : celle de « l'homme marginal » décrit par Park et un ouvrage d'Ernst Grünfeld sur les « hommes périphériques » (ECHP 28 : Goffman)[9]. La discussion sur le stigmate se poursuit dans d'autres échanges de lettres au début de l'année 1969 *(id.)*. Hughes s'y présente comme un gaucher « non contrarié » et évoque quelques autres souvenirs biographiques insistant sur la « différence » attribuée à une personne. L'intensité de l'échange sur le plan de l'imagination sociologique qui est à l'œuvre entre les deux hommes est remarquable, et parfois étonnante et difficile à interpréter, comme Hughes disant de Goffman dans une lettre du 12 février 1969 adressée à ce dernier, qu'il a un « esprit de Pixie » *(pixie-like mind)* qui lui permet de comprendre les problèmes sociologiques. Dans cette même lettre qui suit le *Festschrift* [recueil de *Mélanges*] adressé à Hughes, auquel Goffman a participé, Hughes se défend d'avoir réellement « créé » quelque chose dans l'esprit des anciens étudiants qui ont participé à l'ouvrage. Il évoque même Goffman comme étant arrivé de Toronto avec une attention sociologique déjà entièrement tournée dans certaines directions (ECHP 28 : Goffman). La réponse de Goffman, datée du 26 février, renverse le raisonnement dans l'autre sens, et évoque explicitement la relation du disciple au maître. Goffman présente d'abord Hughes comme ayant apporté par ses travaux ce que ses cours avaient également démontré : « le sentiment que l'investigation sociologique est bien réelle ». Et de poursuivre : « Au fond des choses, je pense que c'est là le travail dans lequel les professeurs sont vraiment engagés : démontrer que ce qu'ils font est bien réel et substantiel ». Puis vient l'hommage reconnaissant : « Le fait est que dans votre cas, vous avez fait ce travail pour tellement d'entre nous – non parce que vous aviez beaucoup d'étudiants mais bien parce que vous aviez cet effet-là sur tant de ceux que vous

9. Hughes fait référence à un ouvrage publié en 1939, *Die Peripheren* (dont l'auteur est Ernst Grünfeld). Ouvrage qu'il mentionnera à nouveau dans sa correspondance, dans une lettre à Edward Sagarin datée du 31 janvier 1969, insistant sur l'idée qu'il comprenait très bien, comme gaucher, les jeux sociaux sur « la différence » et la possibilité d'être marginalisé comme différent (ECHP 56 : Sagarin). Voir également son compte-rendu de l'ouvrage de Grünfeld en 1939.

aviez. Et vous l'avez encore. Et cela, c'est précisément la leçon du maître. Merci » (ECHP 28 : Goffman).

Certaines lettres montrent même combien Goffman cherche à se présenter à Hughes sous un jour qui éclaire la filiation sociologique. Ainsi, une lettre écrite par Goffman (et datée de manière incomplète du 13 décembre, sans mention de l'année) depuis son terrain de Las Vegas (sur ce terrain : Winkin, 1988a), est particulièrement basée sur l'exposé par Goffman de sa position d'observateur dans les casinos, et son analyse des rôles au sein du personnel des casinos (ECHP 28 : Goffman#1). L'ancrage de terrain (observation participante) comme le type de regard sociologique sur les activités professionnelles que cet ancrage permet est un hommage difficilement contestable à la formation auprès de Hughes[10].

À la fin de son article, Jaworski « rebat les cartes » et présente la situation comme suit : Goffman était bien un « disciple réticent », mais seulement dans la mesure où ce dernier refuse tout à la fois le « parricide » envers Hughes et la position de partenaire de recherche de celui-ci (position que Howard S. Becker a occupée de manière emblématique). Goffman se présente ainsi comme un « innovateur radical » en se détachant de Hughes. Quant à ce dernier, ne serait-il pas plutôt un « mentor réticent » ? Il faut en effet découvrir l'intensité de cette correspondance pour relativiser l'image publique donnée par Collins sur cette relation. Avec Goffman, Hughes fait des prodiges dans la « conversation » sociologique épistolaire qui lui est coutumière, et engage profondément ses propres souvenirs biographiques – parfois intimes[11] pour servir la discussion sociologique. Mais on peut parfois se demander s'il ne reste pas, ce faisant, sur un quant à soi strictement sociologique. S'il reste peut-être sur sa réserve, sur le plan relationnel, Hughes n'hésitera pas à montrer à ses étudiants les plus proches, dans sa correspondance, que Goffman fait bien partie de sa « famille » sociologique. La phrase suivante en témoigne : « Si j'étais resté à McGill, je n'aurais pas même eu mes étudiants de Montréal comme Aileen Ross et David Salomon ; moins encore les Howard Becker, les Alex Morin, les Erving Goffman, et bien d'autres de cette classe. Un professeur est la créature de ses élèves » (lettre de Hughes à Howard S. Becker et Alex Morin, in ECHP 3 : Aldine#3). Comme nous le verrons, la dernière phrase est sans doute très importante pour comprendre la relation Hughes-Goffman et plus généralement

10. Pour comparer la manière dont Goffman concevait le travail de terrain et la manière selon laquelle le « terrain » était enseigné à Chicago, on consultera les deux articles suivants (Cefaï, 2002 et Goffman, 1989).
11. Dans une lettre du 29 juin 1970, où Hughes évoque avec dignité ce qu'il a ressenti à la mort de son frère, et partage ce sentiment avec Goffman tout en en tirant comme toujours une sorte de leçon ou de « morale » sociologique (ECHP 28 : Goffman#1).

les logiques de transmission sociologique du maître à ses élèves, qui peuvent impliquer un effacement du premier au profit des inventions et prospections de ceux-ci[12].

Du « sang nouveau » au département de sociologie

Un moment fatidique de cette relation Hughes-Goffman est sans doute peu connu. Il s'agit du *chairmanship* de Hughes au département de sociologie de l'Université de Chicago, puis de la période qui s'ensuit jusqu'au départ de Hughes pour Brandeis University en 1961. Andrew Abbott a bien décrit cette période troublée où Hughes, allié à David Riesman, et soutenu par les autorités universitaires (notamment par les doyens Ralph Tyler puis Morton Grodzins), mais dans un cadre très conflictuel au sein même du département, recrute une série de quantitativistes venant de l'extérieur de celui-ci, et provenant en particulier de Columbia (Abbott, 1999). Des recrutements qui ont pu être envisagés comme une véritable « liquidation » par Hughes de la « tradition » de Chicago (Chapoulie, 1996 : 43). Si Hughes recrute vers l'extérieur pour introduire ce qui est, à ses yeux, « un sang nouveau » *(new blood)* pour le département, il semble que ses collègues s'opposent en même temps au recrutement ou à la promotion de certains des chercheurs clairement étiquetés « Chicago », et qui sont soutenus par Hughes (ainsi, en 1957, contre l'avis de Hughes, le poste d'Anselm Strauss n'est pas stabilisé par le département). Pour évoquer ses ennuis à la tête du département, Hughes désigne une coterie composée de Philip Hauser, Clyde Hart mais aussi de Lloyd Warner, ce qui est plus inattendu par rapport à ce que l'on savait jusqu'à présent des jeux d'alliance au sein du département. En tout cas, le deuxième candidat local n'est autre que Goffman[13]. Le nom de ce dernier, comme à d'autres moments de sa carrière, est apparemment rejeté avec dédain : « Le département ne m'a pas suivi en ce qui concernait la possibilité de continuer avec Anselm Strauss (…) Ma timide mention du nom

12. Dans un autre document d'archives, Hughes dira, s'exprimant à tous les anciens étudiants qu'il a formés : « J'ai beaucoup appris de vous. Quand, en 1927, j'étais sur le point d'enseigner à l'université McGill (je n'avais jamais enseigné auparavant), Robert Park m'a dit : "Si jamais il vous arrive un jour de penser que vous en apprenez moins que vos étudiants dans un cours, alors arrêtez. Car dans ce cas ils n'apprendraient rien". J'ai toujours plaisir à enseigner aujourd'hui » (ECHP 2 : 7). Cette présentation est typique, comme pour Park, d'un échange intellectuel entre le maître et l'élève dont tous les deux bénéficient (voir sur ce thème MacGill-Hughes, 1980).
13. Hughes cherchait également, en 1954, à associer Erving Goffman à une refonte de son *syllabus* pour le cours intitulé SOC201. C'est après avoir demandé à Becker s'il pourrait s'en charger que Hughes reçoit le 17 février 1954 cette réponse de Becker : « Que diriez-vous d'Erving pour le faire ? » Hughes répond alors le 22 février : « Merci pour la suggestion. Je demande à Goffman » (ECHP 9 : Becker#1).

d'Erving Goffman a été tournée en ridicule (…) Après quatre ans de cette présidence de département j'étais plus qu'heureux d'en être libéré » (ECHP 1 : 9). L'interview de Hughes par Bob Weiss, riche d'informations mais très mal retranscrite, confirme ce cadre difficile : « Je peux vous dire que la vérité sur cette affaire c'est que le département de Chicago avait été un grand département et qu'il avait vécu sa vie. Sur environ vingt-cinq ans. Alors pensez-vous qu'ils auraient voulu entendre parler de nouvelles personnes venant de l'extérieur… C'est pour cela que je suis parti. Je suis devenu le président de ce département mais pas grâce à Warner et à toute cette bande. Ils ne voulaient pas de moi là-dedans. Alors je suis parti à un certain point. Ce département n'allait pas avoir de sang neuf (…) Et je ne pouvais pas recruter Anselm [Strauss] (…) Et le groupe de Chicago ne voulait pas prendre n'importe qui (…) Ces gens-là refusaient toute suggestion de ma part (…) J'étais en faveur du sang neuf (…) Park aurait pris du sang neuf, mais Herb Blumer et ces gens ne le voulaient pas. Et Hauser était si pressé de devenir patron lui-même… que toutes les suggestions que je faisais… Je me suis dit que la seule chose à faire était de partir. Je n'avais pas la nécessité de… quitter. J'avais la tenure sur place. Et j'avais un grand nombre d'étudiants… Mais Warner, Hart et Hauser refusaient absolument tout ce que je suggérais. Y compris Anselm » (ECHP 1 : 13). Hughes revient sur ces événements dans une lettre à Nicholas Mullins, qui affirme dans son ouvrage *Theories and Theory Groups* (1973) que Hughes n'a pas été un leader fort pour le département de sociologie à l'époque où il en a assumé la direction. Hughes le lui accorde volontiers mais entreprend cependant de lui évoquer l'ensemble de l'histoire en des termes qui impliquent visiblement la continuité des désaccords passés de Hughes avec le groupe Blumer-Wirth : « Toute cette affaire forme une histoire intéressante. On pourrait dire que le département de Chicago s'était pratiquement autodétruit ». La politique de Hughes, présentée comme entreprise conjointement avec William Ogburn, était celle d'un « pas de successeurs » pour les anciens du département. Il fallait privilégier selon eux les recrutements à l'extérieur plutôt que les recrutements à l'interne : « Je n'avais aucunement l'intention d'en faire un département d'interactionnisme symbolique ». Hughes poursuit : « C'est alors que j'ai vraiment foncé vers les ennuis. Le département refusa d'accorder la tenure à Anselm Strauss. Grâce à mes relations au NIMH *[National Institute of Mental Health]*, je recommandai ce dernier pour le poste qu'il occupe à présent à l'Université de Californie à San Francisco. J'ai recommandé Goffman, mais le département ne voulait même pas m'écouter. Goffman, cependant, affirmait à cette époque qu'il ne voulait pas enseigner ; d'ailleurs vous devriez vérifier les faits de manière un peu plus approfondie car vous trouverez que Goffman avait fait sa thèse chez

moi et Warner, pas chez Blumer, et ce bien qu'il soit certainement de bien des façons un partisan de Blumer » (ECHP 39 : M#6)[14]. Cette ambiance défavorable au clan Hughes-Riesman est également évoquée dans la correspondance entre ces deux derniers à l'occasion de la réunion au sein du département où Anselm Strauss n'obtient pas sa tenure. Hughes est absent lors de la réunion, et Riesman lui fait un compte-rendu dans une lettre datée du 24 octobre 1957, le jour même de cette réunion. De manière intéressante au vu de la complexité des jeux d'alliances et des styles de sociologues impliqués dans cette lutte, Riesman évoque l'affaire comme suit : « Le département s'est mis de lui-même sur la "route industrielle", et il est significatif que quelqu'un ait dit contre Ans que ce dernier ne savait pas "manier la technologie". J'ai avancé l'argument selon lequel c'est précisément parce que le département s'engageait dans une direction profilée qu'il était d'autant plus important pour la survie de modèles alternatifs de disposer de quelqu'un comme Ans qui était particulièrement utile pour certaines sortes d'étudiants doués et imaginatifs. Ce qui a été pris, non sans raison, comme une critique du groupe existant » (ECHP 48 : Riesman 1955-1959)[15].

Ce matériau biographique suggère que des liens intellectuels sincères et profonds unissaient depuis longtemps les deux sociologues, notamment autour des efforts de Hughes de recruter Goffman à Chicago. Mais nous allons à présent laisser la piste biographique pour une piste plus théorique, afin de démontrer que les premiers travaux de Goffman sur les institutions totales ont été implicitement marqués par la sociologie de Hughes sur les institutions.

Le « regard » sociologique de Hughes sur les institutions

Selon Richard Helmes-Hayes, si Hughes a jamais rêvé un jour d'une sorte de théorie générale de la société, elle aurait été centrée sur la sociologie des

14. Hughes revient également sur ces luttes dans une lettre à Jesse F. Steiner, le 3 décembre 1958. Le principe de ne pas favoriser de « successeurs » est privilégié : « Chacun des gens d'ici a été un innovateur, un homme qui s'est réalisé par lui-même. On ne peut pas trouver de "successeurs" pour de tels hommes ». Le recrutement de jeunes sociologues vers l'extérieur est justifié de la manière suivante : « Une chose intéressante sur ces jeunes gens est qu'ils arrivent de Columbia, Harvard ou Yale avec relativement peu de connaissance de l'école de sociologie dans laquelle vous et moi avons été élevés. Mais d'un autre côté, une fois qu'ils y sont, il est saisissant de constater combien l'atmosphère les accapare et combien ils en apprennent auprès de ceux de l'ancienne tradition qui sont restés en ce qui concerne notre vision de base des choses et notre manière de considérer la vie et la société » (ECHP 28 : S#4).

15 Riesman évoque Goffman dans une lettre à Hughes datée du 25 juin 1956, en indiquant que lors d'un séminaire où Riesman a invité Alvin Gouldner : « Gouldner s'est référé à Goffman en ce qui concerne les "scènes" mais bien sûr les références à Goffman sont passées par-dessus la tête de la plupart des gens dans l'audience » (ECHP 48 : Riesman 1955-1957).

institutions, car ce dernier voyait dans l'institution la principale unité d'analyse en sociologie, ainsi que la plus fructueuse. Pour Hughes, la sociologie était en effet « la science des institutions » (Helmes-Hayes, 1998 : 623, 634, 639). L'intérêt de Hughes pour les institutions s'inscrit donc dans une histoire à la fois ancienne et durable. Ceci est bien illustré par cette auto-présentation de Hughes datant de 1973, à l'époque où il enseignait au Boston College, et où il se présente comme « un sociologue généraliste et comparatiste, avec un intérêt particulier pour l'écologie des institutions contemporaines et des systèmes de travail » (ECHP 8 : B#4). Et une histoire qui commence probablement sur les bancs de classe de l'université de Chicago avec l'enseignement et tout le programme de recherche de Park. Hughes est orienté sur une « institution séculière », celle du *Chicago Real Estate Board* des agents immobiliers, pour son doctorat défendu en 1928. Par séculière, il faut entendre avec Hughes que toute institution, même les plus sacrées d'entre elles, est également une « affaire qui marche » *(an ongoing affair)*[16] et assume de ce fait des préoccupations « séculières » (Hughes, 1936). À Montréal, Hughes continua par la suite à travailler sur les institutions comme le montrent ses publications d'articles et de comptes rendus tout au long des années 1930, ainsi que sa correspondance avec Park[17], qui lit et critique sévèrement un de ses textes sur les institutions (ECHP 45 : Park). Il faut insister ici sur la spécificité de l'analyse de Hughes sur les institutions, quand l'observation de l'extérieur qu'il préconise permet la rupture avec le discours institutionnel typique et légitime émanant de l'intérieur de ces institutions, un regard sociologique externe permettant de révéler d'autres fonctions assumées par ces institutions que celles qu'elles souhaitent présenter d'elles-mêmes (Hughes, 1942). Quand Hughes est engagé à Chicago en 1938, il reçoit comme domaine d'enseignement celui de « l'organisation sociale » qui inclut l'étude des institutions.

Son cours SOC350 sera donc marqué par l'analyse des institutions. Les archives de Hughes à Chicago comprennent ainsi sous cet intitulé de cours une série de documents plus ou moins anciens, dont le plus connu est le cours de 1951 sur les institutions bâtardes publié par la suite dans *The Sociological Eye* (ECHP 79 : SOC350#"Bastard Institutions"). Les plus anciens des feuillets remontent à 1945, et les plus récents à 1957. Une structure synthétique du

16. Par la suite Hughes parlera des « affaires qui marchent » *(going concerns)*, une expression qui figure également dans sa thèse de doctorat (voir Helmes-Hayes, 1998). Si Jean-Michel Chapoulie a pris le parti de traduire l'expression *« going concerns »* par « entreprises collectives » comme alternative à l'expression familière « affaires qui marchent » qu'il mentionnait également (Hughes, 1996 : 139), il faut soulever que la seconde traduction restitue peut-être mieux les intentions précises de Hughes sur cette notion.
17. Dans une lettre datée du 22 octobre 1934, Hughes écrivait à Park en évoquant son travail en cours sur les institutions (ECHP 45 : Park).

cours, datée de 1945, décrit bien le programme de Hughes sur les institutions. Ce dernier insiste sur les méthodes d'étude des institutions, l'examen des « besoins » et « fonctions » de celles-ci, et en particulier de leurs fonctions « réelles » *(true functions)*. Hughes y évoque les formes de charlatanisme *(quackery)* dont il reprendra l'analyse dans son cours sur les institutions bâtardes[18], s'y montre attentif à la question du contrôle exercé au sein de l'institution (« Institutions and Social Control »). Un des sous-titres est celui qui sera repris plus tard pour le *Festschrift* en son honneur : « Institutions and the person ». Plusieurs points concernent aussi la question du cycle de vie des individus dans l'institution, la signification qu'elles ont pour les individus, et l'influence qu'elles exercent sur les individus (ECHP 79 : SOC350#1956-1957). Si Goffman a bénéficié d'un cours comme celui-là, il est difficile de ne pas concevoir qu'il y ait eu une influence directe sur la structure et les questions posées dans *Asiles*. Certains de ces fragments de cours (non datés) évoquent également le problème de la « mobilisation » volontaire ou forcée d'individus par des institutions qui les retirent ainsi du cours normal de leurs activités. Hughes mentionne en passant l'hôpital psychiatrique (ECHP 79 : SOC350#1956-1957). Une page isolée datant de 1957, sous forme de plan de travail, renvoie à « Going concerns », une communication préparée cette année-là pour un colloque mais publiée sur le tard dans *The Sociological Eye* : « L'étude des "affaires qui marchent" *[going concerns]*, qu'il s'agisse de préoccupations individuelles ou de groupes d'entre elles qui sont en relation les unes avec les autres. Ce qui signifie l'étude de ce que Chapin appelle des "institutions nucléées". Ce qui peut signifier quelque chose comme Theresienstadt, ou d'autres camps de concentration – des communautés totalement organisées. Non afin de montrer combien elles pourraient être maléfiques, mais afin de montrer comment elles furent conçues et comment elles fonctionnent. Obtenir du matériau sur Theresienstadt. Abel, sur les camps de concentration. Relier au matériau sur les hôpitaux, les prisons, les pensionnats, etc. » (ECHP 79 : SOC350# « Going Concerns Lectures » 51-57)[19]. Le prisme institutionnel recouvert par Hughes ici recoupe exactement les préoccupations de Goffman à la même époque, jusque dans l'idée d'une institution « totalement » organisée. Il est amusant de constater également que Hughes se propose d'imposer un « exercice » très significatif à ses étudiants, malheureusement sur un document non daté : « Imposer l'ensemble de "Social Organization" de Cooley dans SOC 350 la prochaine fois, et exiger des étudiants qu'ils écrivent des papiers dans lesquels ils utilisent de larges parties de l'ouvrage et les relient à des

18. Voir également un compte rendu de 1941.
19. Sur Theresienstadt, voir également son compte rendu de 1961.

recherches passées ou à des recherches éventuelles avec les méthodes actuelles, qui pourraient être mises en place à partir des propositions et hypothèses de Cooley » (ECHP 79 : SOC350#Notes1956-1957). Nous verrons que cette référence à Cooley est fondamentale quand nous examinerons la question de la paternité contestée de l'institution totale entre Hughes et Goffman[20].

L'institution totale avant *Asiles*

Howard S. Becker a consacré à l'analyse de l'institution totale de Goffman un article qui démontre à suffisance l'influence que la sociologie de Hughes a exercée sur la préparation d'*Asiles* de Goffman. La sociologie de Hughes sur les professions sera en effet directement mobilisée par Goffman pour étudier le type de travail du personnel dans l'institution totale (Becker, 2003). Mais en révélant cette parenté, Becker laisse dans l'ombre une autre transmission importante, celle de la sociologie de Hughes sur les institutions. Quant au travail de terrain, Becker montre finement que les idiosyncrasies de Goffman en la matière contribuent à « voiler » le matériau de terrain, qui n'est pas présenté à la manière dont un élève typique de Hughes, ou Hughes lui-même, l'aurait présenté. Cependant, le choix de Goffman de refuser la présentation hughesienne était raisonné *(a principled refusal)*, juge Becker, et Goffman évoquait pour ce faire une (très blumerienne) parade selon lequel il n'est pas possible d'élaborer un ensemble déterminé de règles de procédures pour faire du travail de terrain (Becker, 2003). Ce faisant, l'on peut penser qu'en masquant ainsi son « terrain » derrière la structure théorique qu'il donne à *Asiles*, Goffman court-circuitait un des fils d'Ariane qui le reliait clairement à Hughes, celui d'avoir effectué une construction théorique à partir d'un matériau de terrain consistant, cette « substance » dont il était question plus haut[21].

Le « grenier » de l'institution totale

Il existe un « grenier » de l'institution totale, qui montre bien la genèse d'un ouvrage comme *Asiles*. Yves Winkin est probablement le premier à avoir

20. Un examen des autres cours repris dans ces archives sous le même intitulé de cours, et datés de 1951, ne fournit pas de liens supplémentaires avec la thématique ou la dénomination des « institutions totales », si ce n'est une référence isolée au fait de « ségréger le malade du reste de la communauté » (ECHP 79 : SOC350#1951-1957).
21. Un travail de terrain à St. Elizabeth sur lequel Becker pense un moment rejoindre Goffman pour y travailler de concert : « Ce que j'ai dans l'esprit c'est de considérer le point de vue du patient sur l'hôpital », précise Becker à Hughes dans une lettre du 11 avril 1955. Et d'ajouter : « Il semble assez certain que Goffman sera là l'année prochaine, et je serais en mesure de travailler avec lui, ce qui pourrait être instructif autant qu'amusant » (ECHP 9 : Becker#1).

réexploré, et partiellement traduit en 1988 pour l'ouvrage *Les moments et leurs hommes*, le texte d'une conférence donnée par Goffman en 1956 pour la Josiah Macy Foundation, et intitulé « Interpersonal persuasion ». Goffman y présente très longuement pour un public de sociologues, d'anthropologues mais aussi de psychiatres son travail en cours sur l'hôpital psychiatrique. Une bonne partie du matériau théorique et de terrain qu'il présente ne se retrouvera pas dans *Asiles*. Comme le soulève Winkin, Goffman abandonnera également dans l'ouvrage final le ton incisif et les attaques directes contre le monde psychiatrique américain qui marquaient son intervention de 1956 (Winkin, 1988b : 84-86). En euphémisant ses attaques au départ très directes, Goffman contribue sans doute à fausser l'impression qu'un de ses contemporains, Howard Becker, a de l'ouvrage, qui n'est plus du tout présenté comme une attaque en règle de l'institution psychiatrique. En 1956, par contre, l'attaque était claire et directe, et a été perçue comme telle par le public de la conférence, avec pour conséquence des joutes verbales inouïes entre Goffman et Margaret Mead, comme entre Goffman et le parterre de psychiatres. Le ton, narquois ou mordant de Goffman, comme ses attaques plus indignées contre ce que fait l'institution psychiatrique sont jugés « agressifs » par une partie du public. On pourrait pourtant penser qu'en la matière Goffman se montre à nouveau exemplairement hughesien, car le regard sociologique fondamentalement irrévérencieux sur une institution et sa rhétorique officielle (ici psychiatrique), est une véritable marque de fabrique du travail de Hughes (Chapoulie, 1996 ; Winkin, 1988b : 38) et même une marque de continuité avec les travaux de Park comme mentor de Hughes.

On peut dire que Goffman démarre de manière sensiblement embrouillée sa présentation, montrant qu'il n'a guère profité des leçons de Hughes, en présentant comme similaire les deux notions d'institution et d'« établissement social » *(social establishment)* qu'il va utiliser par la suite (Goffman, 1957 : 117). Par contre, son argument selon lequel pour en apprendre plus sur une institution, il est intéressant d'étudier comparativement les autres (*ibid.* : 117) rappelle bien le cadre comparatif d'analyse qui était coutumier à Hughes dans sa sociologie des institutions. Goffman présente ensuite une définition de « l'institution totale » comme lui appartenant en propre.

Il est possible de découper le plan de la conférence « Interpersonal persuasion » en deux volets qui apparaîtront assez clairement hughesiens, et qui nous aident à comprendre le cheminement de Goffman. Le premier volet porte sur les institutions. Goffman y définit l'institution totale et disserte sur sa fonction, et notamment autant sur ce que l'institution déclare faire que sur ce qu'elle fait réellement. Mais le second volet est clairement celui de la « carrière », qui

permet à Goffman d'évoquer la carrière morale du reclus dans l'institution totale, à savoir ce que font et sont les individus dans l'institution. En mobilisant ces deux ensembles de concepts, Goffman sollicite clairement une préparation théorique « à la Hughes » de son matériau de terrain. Cependant, Goffman ne fait de références explicites à Hughes qu'en ce qui concerne les carrières, par exemple pour évoquer qu'il a lui-même, autrefois sur son terrain de Unst, étudié les mouvements de carrière du pasteur local (*ibid.* : 133). Hughes est complètement évacué du volet « institutionnel » de l'analyse de Goffman, malgré des références explicites à une démarche d'« histoire naturelle » *(natural history)* des institutions qui est une autre marque de fabrique de la sociologie de Park puis de Hughes (*ibid.* : 138). Pourtant, en évoquant les pratiques institutionnelles officieuses de l'hôpital psychiatrique, Goffman se montre un excellent élève de Hughes puisque le caractère « souterrain » (*backdoor world. Ibid.* : 136) d'une institution est ainsi révélé, ce qui bénéficie indéniablement à la compréhension globale de ce qui se passe dans cette institution.

L'institution totale dans Asiles (1961)

Cette cannibalisation ou métabolisation, selon les goûts, des cadres théoriques de Hughes, se retrouve dans l'ouvrage de 1961, *Asiles*. Ce dernier rassemble différents papiers, certains inédits, d'autres publiés en 1957. Chacun de ces textes se fonde sur une source différente en sociologie, précise Goffman. Mais comme dans la conférence de 1956, la filiation avec Hughes disparaît à tous les niveaux, malgré l'importance de l'héritage. Comment évoquer pourtant la notion d'institution totale en faisant abstraction de la « préparation » par Hughes des textes classiques de sociologie en la matière ? Comment parler de carrière morale sans replacer celle-ci dans l'étude plus générale de la carrière chez Hughes ? Comment traiter de la « vie clandestine » *(underlife)* sans faire référence à la vie souterraine des institutions ou aux coulisses des métiers si bien étudiés par Hughes ? Comment enfin disserter sur la relation de service sans rappeler que Hughes a apporté beaucoup de lumières sur les relations avec les clients au sein d'une profession ? En ce qui concerne spécifiquement l'institution totale, on pourrait ajouter que l'analyse de Goffman s'avère aussi pauvre en ce qui concerne la notion même d'institution (à nouveau sommairement associée à « l'établissement social », voir Goffman, 1961 : 3)[22] qu'elle est

22. Dans l'interview faite par P. David (1988), Goffman s'accuse dans son travail sur *Asiles* de pas assez avoir travaillé sur l'aspect historique d'une institution comme l'hôpital psychiatrique, ni sur sa relation avec « le système des institutions dont il est l'une des parties interdépendante ». C'est même une « faiblesse » du travail ou un « échec » selon lui. Cette remise en question n'est-elle pas à relier à toute la problématique implicite Hughes-Goffman sur les institutions ?

fouillée en ce qui concerne son caractère total. Hughes consacrait bien plus de temps, et à raison, à décortiquer cette notion de base. Goffman court au plus pressé, mais il oublie ce faisant de rappeler que tout ce travail préalable a déjà été mené par Hughes, et, qu'avant Hughes, il était un thème propre à la tradition de Chicago. Un des mystères de cette présentation théorique de Goffman est qu'elle évince totalement Hughes – qui pourrait éventuellement être le père du concept même d'institution totale – du corps de spécialistes (Amitai Etzioni notamment) mobilisé en note de bas de pages comme préfigurateurs de cette notion (*ibid.* : 4). Hughes n'intervient d'ailleurs en note que sur des points plus circonscrits (un compte rendu de 1955 dans l'AJS est d'ailleurs le seul texte de Hughes qui soit mobilisé dans tout l'ouvrage, à la page 87). Le paradoxe est clair entre le manque de sources mobilisées et une phrase qui annonce pourtant toute une littérature préexistante : « La catégorie des institutions totales a été mentionnée de temps à autre dans la littérature sociologique sous des appellations différentes, et certaines des caractéristiques de la classe en question ont déjà été mises en évidence (…) » (*Ibid.* : 4). Pas moyen d'être plus évasif que cela dans cette présentation de la littérature, qui serait absolument anormale dans l'hypothèse (à vérifier) où Hughes aurait fait cours spécifiquement sur ce sujet à Chicago[23]. Il faut attendre la page 94 pour une première référence substantielle à Hughes, et uniquement à travers un papier non publié de Joseph Gusfield. Une telle circonvolution pour aborder Hughes semble décidément bien curieuse. Goffman mobilise par contre plus loin la notion de « division morale du travail » de Hughes, mais sans citer l'article de Hughes sur ce thème publié en 1956. Goffman se montre tout aussi évasif et élusif dans son deuxième chapitre, quand il présente la notion de carrière. Disant que « traditionnellement », la notion de carrière a été définie d'une certaine manière (*ibid.* : 127), Goffman fait à nouveau l'économie d'un renvoi théorique à Hughes, y compris en présentant une définition plus « actualisée » de la notion de carrière. Une note en bas de pages, sans même mentionner le nom de Hughes, mais en mettant par contre en avant les travaux de Warner sur les statuts, suffira à évoquer la littérature sur les carrières (*ibid.* : 128). On reconnaît Hughes en filigrane dans l'évocation d'une sociologie des « carrières professionnelles » *(work careers)*. Hughes est par contre clairement cité dans le dernier chapitre, ainsi que les travaux d'étudiants qu'il a générés (Oswald Hall et Howard S. Becker), pour ce qui est de l'étude des métiers (*ibid.* : 324). Il est donc notable que l'ouvrage de Goffman a procédé à une scotomisation presque totale des cadres théoriques et des travaux de Hughes. La métabolisation de cette théorie hughesienne par

23. Pour ce qui est des « paternités » augustes mobilisées, les références d'*Asiles* montrent combien Goffman a par contre tenu compte des remarques que Bateson a formulées durant la conférence de 1956, lors des discussions avec le public.

Goffman s'avère très belle, mais elle est relativement injuste pour celui qui l'a préfigurée. Ces différents moments d'une « réticence » de Goffman à citer Hughes sont d'autant plus paradoxaux que Goffman a envoyé plusieurs « papiers » à Hughes depuis le début de son expérience « asilaire » jusqu'à la publication finale de l'ouvrage[24].

Le mémorandum de Hughes sur les institutions totales (1957)

L'échange de lettres entre Goffman et Hughes sur cette même période est également une mine d'informations pour voir la gestation d'*Asiles*. À commencer par un mémo crucial de huit pages de Hughes sur les institutions totales, envoyé à Goffman le 8 août 1957, en tant que commentaire de la petite « monographie » de Goffman sur les caractéristiques des institutions totales qui circulait alors[25]. À lui seul, ce mémo d'une grande qualité devrait être publié aujourd'hui en annexe à *Asiles* ou aurait pu rejoindre le *Sociological Eye*. Il est donc ingrat d'en faire ici une synthèse forcément réductrice.

On retiendra néanmoins que Hughes y félicite vivement Goffman de la monographie précitée : « Je viens juste de finir votre petite monographie sur les institutions totales. C'est vraiment très bon. Je voudrais faire quelques commentaires. Il s'agit d'un sujet auquel je m'intéresse depuis longtemps, et au cours des dernières années, j'ai à plusieurs reprises, dans mon cours sur les institutions, fait cours sur les institutions qui imposent une certaine réclusion *[an element of restraint]*. Il ne s'agit pas de la même chose que vos institutions totales ». Il est notable également, pour la question de la « paternité » du concept d'institution totale, qu'au cours de son exposé, Hughes continue clairement à parler de la notion comme étant celle de Goffman. Hughes évoque certains types d'institutions décrits dans son cours (le monastère, les pensionnats, les couvents, l'exploitation des travailleurs noirs du sud dans le « turpentine camp » – à savoir la plantation de térébenthine qu'ils n'ont pas plus la liberté de quitter que lorsqu'ils étaient esclaves et enchaînés – et même le garçon qui s'ennuie en regardant par la fenêtre en classe). Hughes précise que

24. Comme le document « Notes on Deference and Decorum in a Hospital Setting » daté de juin 1955. Dans une lettre envoyée par Erving Goffman à Hughes, en date du 29 octobre 1955 (ECHP 28 : Goffman#1), Goffman évoque un autre de ces papiers [indiqué succinctement comme étant « Ceremony »], dont il envoie une seconde version à Hughes en accordant à ce dernier que la première « ne méritait effectivement pas d'être publiée ». Hughes et Goffman échangent également leurs bibliographies, comme l'indique une lettre de Hughes à Goffman datée du 28 novembre 1960 (ECHP 28 : Goffman#1).
25. Dans un CV envoyé à Hughes, Goffman mentionne dans ses publications cet article : (avril 1957) Characteristics of Total Institutions, *U.S. Army Symposium on Preventive and Social Psychiatry* : 43-89 (ECHP 28 : Goffman#1).

la question de la contrainte est essentiellement une question de degré dans ces institutions. Et distingue ensuite deux notions, celle d'institution tout d'abord, l'institution exerçant à divers degrés une contrainte restreignant la liberté des gens qui en font partie, et celle du caractère total ensuite, « et ce bien que dans le cas du camp de concentration ou dans celui de l'état totalitaire, le caractère total et la réclusion tendent à aller de pair ». Hughes ajoute ensuite une troisième dimension qui serait celle du service *(« agency »)* en question : « À quelles fins sont-elles là, pour qui sont-elles là, qui sont les parties impliquées en leur sein, et qui agit pour le compte de qui ? » Hughes évoque même les liens avec l'article qu'il est en train de terminer sur « la licence et le mandat ». Les références théoriques incluent un ouvrage sur lequel Hughes reviendra à plusieurs reprises dans sa correspondance, et qu'il juge très important : celui d'Adler sur Theresienstadt comme « camp modèle » des S.S. en Allemagne nazie[26]. Comme chaque fois qu'il a à évoquer le cas de l'Allemagne nazie, on sent que le type de problème que ce régime et ses institutions ont posé est extrêmement sensible pour lui. Il dira à Goffman que Theresienstadt permet d'aborder le problème qui est en quelque sorte celui de la conversion des reclus : une « fantastique identification de nature bâtarde ou perverse des reclus envers leurs maîtres ». La suite de son exposé imbrique comme dans l'exemple précédent les considérations sur les institutions bâtardes et totales en décrivant un certain nombre d'exemples dans les communautés « modèles », sectaires, ainsi que les tribunaux clandestins (comme institutions bâtardes) que génèrent les institutions totales. Hughes se demande d'ailleurs si ces institutions clandestines de jugement existent dans l'hôpital psychiatrique. Hughes poursuit alors sur l'hôpital psychiatrique, en se posant comme question de départ celle de savoir quelle pourrait être la fonction de cette institution. Hughes conseille à Goffman les travaux de Julius Roth sur l'hôpital pour tuberculeux, et lui demande s'il a pu lire les notes de terrain de Roth sur cet hôpital. Hughes évoque encore un ancien étudiant nommé Willoughby, qui avait fait du terrain dans les hôpitaux psychiatriques. Le regard de Hughes sur la fonction de l'institution est comme toujours extraordinairement sceptique, quand il déclare à Goffman que les hôpitaux psychiatriques ne font pas réellement beaucoup de « thérapie ». Hughes part en effet de ce qu'il considère être une vieille règle en sociologie : « On connaît de longue date la notion selon laquelle une activité, dès qu'elle se voit institutionnalisée, est mise en échec par l'institutionnalisation elle-même. C'est presque comme si on disait que la réalisation d'un objectif et la mise en place d'une institution sont mutuellement exclusives. Ce qui veut

26. Il existe deux longs mémos datant de 1955 dans lesquels Hughes synthétise l'ouvrage d'Adler sur Theresienstadt (ECHP 3 : Adler).

dire, au sens fort, que les écoles ne sont pas favorables à l'éducation, les prisons à la correction, et les hôpitaux aux soins » (ECHP 28 : Goffman#1). Le lecteur jugera par lui-même de ce que cette phrase peut avoir comme résonance avec le chapitre 4 de Goffman dans *Asiles*. Pour reprendre le propre terme de Goffman, le long mémo de Hughes est effectivement un bon exemple de la leçon du maître.

La correspondance après Asiles *(1961-1978)*

La discussion épistolaire sur l'institution totale entre Hughes et Goffman ne prend pas fin avec la parution de l'ouvrage du second en 1961. Une lettre adressée par Hughes à Goffman, le 14 novembre 1961, montre que le premier est en train de lire *Asiles* : « Je suis à la page 85, où vous dites (…) » Hughes commente avec plaisir une phrase précise de l'ouvrage : « "Le problème du personnel est ici de trouver un crime qui corresponde au châtiment". Ceci pourrait bien être la considération la plus importante dans toute votre analyse des institutions totales ». Hughes prend pour exemple le cas de ceux qui en Afrique punissent un Noir et ensuite cherchent de quoi ils vont l'accuser. Goffman serait en train de faire là « une théorie du châtiment ». Et d'ajouter : « Dès que j'aurai fini *Asiles*, je vous écrirai plus longuement. J'ai beaucoup annoté l'ouvrage, y compris à un moment donné en référence à Montesquieu et à *L'Esprit des lois*. Je pourrais même recenser l'ouvrage et essayer de refiler cette recension à l'une ou l'autre revue. Félicitations et meilleurs vœux » (ECHP 28 : Goffman#1). Comme on peut le voir, l'appréciation par Hughes des travaux de son ancien étudiant court donc depuis les « papiers » préparatoires à *Asiles* jusqu'à la parution de l'ouvrage[27]. Non content de promettre d'envoyer ses commentaires sous forme de notes, Hughes offre même, comme il le dit, la faveur à Goffman de passer en revue l'ouvrage. Dans ce qui est probablement la réponse directe à cette lettre, la seule date mentionnée étant celle du 26 novembre, Goffman argumente en retour sur cette théorie de la punition, demande que Hughes lui envoie ces fameuses notes prises au vol, et regrette même que certains des « papiers » composant *Asiles* aient été publiés avant leur relecture critique par Hughes[28]. Goffman avance surtout ceci : « Avoir pour professeur quelqu'un de meilleur que vous, qui vous lit et aime ce

27. Nous retrouvons là une forme d'échange du maître à l'élève dont Hughes avait bénéficié avec Park.
28. Dans une lettre du 19 mars 1970, Hughes demande à Goffman s'il lui avait bien envoyé le mémo sur les institutions totales. Dans sa réponse du 24 mars, Goffman confirme qu'il l'avait reçu mais qu'il ne l'a plus aujourd'hui. Hughes le lui renvoie à nouveau le 31 mars (ECHP 28 : Goffman#1).

qu'il a lu, est plutôt une expérience exceptionnelle, et c'est même en partie, j'en ai bien peur, une forme d'esprit de famille » (ECHP 28 : Goffman#1). Il n'est pas plus explicite mélange d'échange intellectuel et de marques d'affection. Si Goffman est éventuellement un « disciple réticent », il n'en est pas moins un élève chaleureusement reconnaissant.

« The missing paper » : l'énigme d'une institution totale hughesienne

À présent que nous avons renoué les fils d'Ariane qui rattachent Goffman à Hughes, montré la filiation théorique et pratique du premier au second, reste à considérer une véritable énigme. Cette énigme, c'est celle d'un « papier disparu » *(missing paper)* dans lequel Hughes aurait synthétisé avant Goffman ses vues sur l'institution totale. Hughes affirme à plusieurs reprises dans sa correspondance être l'inventeur, si ce n'est du terme, du moins du concept qui s'y rattache, et qu'il aurait enseigné aux étudiants à Chicago dans le cadre de son cours sur les institutions. Un épisode crucial concerne à cet égard la préparation en 1969 de son recueil de textes, *The Sociological Eye* (1996 [1971]). Hughes travaille de concert avec Howard Becker et Alex Morin, l'éditeur pour Aldine Press, pour préparer l'ouvrage et réunir des textes parfois difficiles à retrouver. Deux textes jumeaux dans leur composition sont alors évoqués : le cours sur les « institutions bâtardes » et un cours sur l'« institution totale », qui aurait été enregistré afin d'être transcrit. Le mystère est que seul le premier de ces textes sera préparé pour l'ouvrage de 1971 (chapitre 10)[29]. Hughes ne parviendra jamais à remettre la main dans ses archives personnelles sur le deuxième texte, qu'il évoque à plusieurs reprises. L'énigme sur la paternité du concept d'institution totale reste donc ouverte.

Hughes écrit à Becker et Morin le 9 juillet 1969 pour leur signaler qu'il souhaiterait que deux pièces inédites soient intégrées aux deux volumes qui doivent composer l'ouvrage : « Il existe deux concepts de base, cependant, qui manquent ici. Le premier est mon concept d'institution "bâtarde", et l'autre est ce que Goffman appelle à présent l'institution "totale". Et ce bien que je ne rappelle pas si j'avais utilisé ou non l'expression en question. J'ai dans mon bureau des cours enregistrés – ce qui veut dire : enregistrés sur bande et ensuite transcrits – sur chacune de ces notions ». Hughes poursuit ensuite en décrivant les institutions bâtardes.

Puis, Hughes en vient au contenu de ce papier sur l'institution totale : « L'autre, sur l'institution totale, est également assez facile à retrouver. Je suis

29. La confusion éventuelle du « papier manquant » avec le chapitre 9 du *Sociological Eye*, « Good People and Dirty Work », qui traite notamment des camps de concentration, n'est pas possible, puisque le second article est publié originellement en 1962 dans la revue *Social Problems*.

parti de la remarque de Cooley selon laquelle les institutions sont faites d'individus, mais uniquement de portions spécialisées de ceux-ci ; ainsi la loi fait appel à la partie juridique d'un avocat. Ma proposition sur cette question est du même d'ordre que ma remarque selon laquelle "si le client a toujours raison, certains ont plus raison que les autres". Les institutions sont susceptibles, en effet, de ne faire usage que de portions très limitées d'un individu, et de ne pas se soucier du reste chez ce dernier. Cependant, certaines veulent absolument tout de lui. Le couvent est, bien sûr, la forme extrême d'une demande à la fois interne et externe. La prison et l'hôpital psychiatrique sont peut-être les extrêmes en matière de demande comme de contrôle externe, en ce qui concerne, entre autres, l'ensemble des aspects langagiers, vestimentaires, et horaires d'une personne. J'ai fait un bref exposé sur ce point que je voudrais déterrer et inclure ici. Ceci étant fait, je considérerais ces deux volumes comme étant assez complets » (ECHP 3 : Aldine#3). Comme on peut le voir, Hughes affirme avoir fait cours sur la notion, même s'il semble difficile de déterminer si l'appellation appartient à Goffman (première partie du texte) ou revient à Hughes – ce dernier ne s'en souvient plus[30]. En tout cas, le cadre décrit par Hughes et les exemples d'institutions recluses qu'il présente correspondent largement à la présentation de Goffman dans *Asiles*. Le fait de repêcher les deux cours jumeaux sur les institutions bâtardes et totales pour *Le regard sociologique* indique en tout état de cause l'importance que Hughes accorde à ces deux concepts.

Hughes écrit à Becker et Morin le 16 juillet 1969 sur le même sujet : « Je reçois ce matin (…) la lettre d'Alex concernant la publication de mes papiers. Il demandait en particulier ce qu'il retournait des deux concepts d'"institution totale" et d'"institution bâtarde". Le cours sur l'institution totale était construit à partir d'un texte de Cooley qui avançait que les institutions sont faites d'individus, mais pas de l'intégralité de ceux-ci ; elles utilisent les portions spécialisées des individus, comme par exemple la partie juridique de l'avocat. À partir de cela, j'ai soutenu que cette proposition n'est relativement vraie que si les institutions varient dans l'étendue de ce qu'elles exigent objectivement et subjectivement d'une personne. La nonne et le prisonnier sont sous contrôle à tout moment ; cependant la nonne a accepté ce contrôle et l'a probablement internalisé (…) Par contre, le prisonnier et le soldat, alors qu'ils sont extérieurement sous contrôle, ne le sont pas nécessairement à l'intérieur de leur personnalité. Vous pouvez travailler ce thème dans toutes ses dimensions, notamment pour savoir quelle portion d'une vie humaine, mesurée en années, est sous le contrôle de l'une ou l'autre institution. Quant à l'idée d'institution bâtarde, je pense

30. Gary Jaworski, citant Tom Burns, soutient l'idée que la dénomination elle-même a été empruntée par Goffman à un cours qu'il aurait suivi avec Hughes (Jaworski, 2000).

l'avoir développée durant la même période de cours durant ces années où j'ai découvert pour la première fois le magnétophone et où j'ai enregistré mes cours et pris soin de ceux-ci ». Hughes poursuit ensuite en décrivant l'institution bâtarde, et conclut sa lettre de la façon suivante : « Je pense toujours que ce serait une très bonne idée à faire rentrer dans notre étude des institutions sociales, ou du moins l'étude des "affaires qui marchent" et des processus sociaux. J'ai demandé à Mary Felton à mon bureau de voir si elle pouvait retrouver ces cours, mais je pense que les chances sont plutôt faibles. J'ai de la peine à lui dire où commencer à chercher » (ECHP 8 : B#2). Cette lettre est riche d'informations. Elle montre tout d'abord que Hughes, sans avoir son texte sous la main, a une idée très claire de son contenu. Une partie de ce développement correspond précisément à l'idée développée par Goffman d'un *continuum* dans l'intensité du contrôle exercé par les institutions, certaines étant de ce fait plus « totales » que d'autres. Les exemples d'institutions sociales mentionnées sont à nouveau similaires. Quant à la date de fabrication du cours, elle est malheureusement relativement imprécise. Enfin, quand Hughes se propose de demander à sa secrétaire de faire quelques fouilles archéologiques pour retrouver ces cours, il s'attend à ce qu'ils soient très difficiles à retrouver. Une lettre postérieure de Becker à Hughes, datée du 21 août 1969, montre pourtant que Hughes avait mis la main au moins sur le premier des deux cours qu'il évoquait. Becker en accuse en effet réception : « J'ai bien reçu le cours sur les institutions bâtardes, bien que je ne sache pas exactement quoi en faire. C'est une pièce remarquablement bien faite » (ECHP 3 : Aldine#3).

Dans une lettre du 22 juin 1972 adressée à Howard S. Becker, Hughes revient à nouveau sur sa paternité du concept d'institution totale. Commentant un titre de communication sur les utopies et les institutions totales de deux collègues, Hughes explique : « Ce que je veux leur dire c'est que les utopies sont toutes des institutions totales dans leur concept même. C'est ce qu'elles sont destinées à être. Chaque utopie est un plan pour contrôler les gens complètement dans tous les aspects de leur vie : habillement, discours, sexe, travail, bref tout ce que vous avez. Il y a toujours des changements de la première génération d'une utopie à la seconde : des changements dans le contrôle et sans doute dans d'autres aspects. Ce peut être un changement d'un contrôle internalisé vers un contrôle externalisé. Le problème, c'est que Goffman a seulement pris la moitié de ce concept d'institution totale. Il a pris le côté du contrôle externe ; alors qu'au contraire, comme je l'avais au départ présenté dans mes cours basés sur *Individual and Institution* de Cooley, nous y avons inclus aussi ces institutions comme les couvents ou les sectes où il existe aussi un contrôle internalisé – où l'individu entre en leur sein avec sa personne

entière, aussi bien intérieurement qu'extérieurement » (ECHP 9 : Becker#1). Hughes s'en tient donc à la même version de l'histoire, à savoir qu'un de ses cours sur les institutions, à partir de Cooley, est partiellement adopté par Goffman, le nom du concept lui-même demeurant de manière ambivalente entre les deux sociologues. Une lettre tardive de Hughes à Goffman, en date du 14 décembre 1978, ne résout pas plus l'énigme. Hughes n'a toujours pas retrouvé ce fameux « papier manquant » : « J'ai cherché ce matin mes notes du cours que j'avais donné dans mon cours sur les institutions, en partant de "Social Institutions", un chapitre de Cooley où il affirme ceci : "Les institutions sont faites d'individus, mais seulement de parties de ceux-ci ; ainsi, la partie juridique d'un avocat." J'ai poursuivi en disant que si certaines institutions n'utilisent qu'une seule partie d'un individu, d'autres comme les couvents ou les prisons demeurent en contrôle de l'intégralité de l'individu comme de son esprit et de son labeur, et imposent même quels types de vêtements les individus doivent porter. Je pense que vous assistiez à ce cours. Je ne parviens pas à trouver ces notes à présent, mais je les avais fait taper à la machine. Peut-être qu'elles ont été descendues à l'époque à une machine à dicter. Je ne les trouve pas maintenant, mais j'espère encore que je peux les trouver quelque part » (ECHP 28 : Goffman#1).

Rien n'indique dans sa correspondance que Hughes retrouva un jour ce texte disparu. Cette énigme se renforce encore quand on considère le fait que dans son article commentant *Asiles* de Goffman, Howard Becker, en révélant les soubassements hughesiens de l'entreprise à partir de la sociologie des professions de Hughes, ne rattache pourtant pas à ce dernier la fameuse seconde définition de l'institution totale (Goffman, 1961 : 4), alors que Hughes avait clairement signifié dans sa correspondance de 1969 être le « passeur » théorique entre Cooley et Goffman[31].

Si on laisse de côté l'existence ou non de ce « papier perdu » de Hughes sur l'institution totale, reste que cette notion est au cœur de considérations théoriques voisines durant cette même période où *Asiles* est en gestation. Une lettre de Hughes à Ralph Tyler datée du 8 avril 1955 en témoigne. Hughes y évoque un programme éventuel de recherche pour Howard S. Becker, à Palo Alto, programme qui serait basé sur les thèmes de la conformité et de la déviance. Et Hughes d'évoquer alors en illustration un modèle éventuel de société basé à tel point sur le consensus qu'en conséquence se manifesterait une « conformité complète de tous les membres [de cette société] aux règles, à la fois en pensée et en actes ». Hughes précise : « Un modèle actuel serait alors le monastère,

31. L'image du « passeur » *(bridging role)* est reprise à Helmes-Hayes, qui l'évoque pour les transmissions de Park aux étudiants de Hughes (Helmes-Hayes, 1998).

avec une combinaison de dévotion complète (…) autant que d'obéissance et d'autorité absolue. Le déviant en est expulsé. Un autre modèle est l'état totalitaire (…) Les Mormons du début, les Nazis, l'Inquisition, les états communistes, tous sont des approximations vivantes du modèle » (ECHP 9 : Becker#1). Les institutions « typiques » du contrôle total selon Hughes, quand il décrira son « papier perdu » par la suite, reviennent donc ici dans une présentation antérieure aux premières publications de Goffman sur le sujet. Mais le cadre théorique de Hughes sur les institutions est lui-même en plein mouvement sur le sujet, comme le montre une autre lettre à Becker datée du 14 décembre 1960 : « Quand je repense à certaines de mes notes de cours du début, je suis de plus en plus convaincu que ce que je devrais faire à présent c'est de les reprendre, non pour les réviser, mais pour les réécrire à partir de nos nouveaux matériaux et idées actuelles. J'ai retrouvé le cours sur les institutions bâtardes et j'espère travailler dessus durant les vacances de Noël pour vous le montrer » (ECHP 9 : Becker#2). Serait-il possible que dans ce cadre en mouvement, des éléments de recomposition des théories de Hughes à partir de nouvelles données provenant des travaux de ses étudiants – et pourquoi pas Goffman sur l'hôpital psychiatrique – concernent également ce domaine des institutions totales qu'il revendiquera par la suite comme étant autant le sien que celui de Goffman[32] ?

Ce deuxième scénario correspond à certains des échanges épistolaires de Hughes. Ainsi dans une lettre adressée à Jacques Brazeau, un de ses anciens étudiants, le 16 mai 1960, en le conseillant sur son étude de l'institution militaire, Hughes évoque non pas « son » propre cours supposé sur l'institution totale mais l'ouvrage à venir de Goffman (à l'époque à l'état de « papiers » dissociés) : « En traitant de cela, si vous le faites, je pense que vous devriez jeter un œil à la petite monographie intitulée "Total Institutions" qu'Erving Goffman a faite. Les institutions totales sont celles qui, au moins pour une période définie, ont pratiquement le contrôle complet du sort d'une personne – elle est, pour ainsi dire, enfermée. Bien sûr, l'armée n'est pas enfermée, mais quiconque la quitte sans permission sera enfermé. C'est certainement une institution totale à cet égard. Je pense que vous devriez lire sa monographie et voir quelles idées elle vous amène à l'esprit. Je n'ai pas la référence à Goffman sous la main, mais il se peut que vous connaissiez l'article. Si ce n'est pas le cas, écrivez-moi, et j'essaierai de le trouver pour vous » (ECHP 15 : Brazeau). Ici, toute référence au cours sur l'institution totale disparaît complètement,

32. Howard S. Becker me suggère la même chose. Selon lui, Hughes « comprenait sa propre manière de travailler comme étant dépendante des étudiants, qu'il s'agissait d'une sorte de relation symbiotique dans laquelle il lui venait ces idées sur lesquelles il savait qu'il ne ferait jamais de recherches lui-même, mais dont il savait qu'un étudiant pourrait bien le faire, et qu'il s'agissait là d'une forme de collaboration » (communication personnelle, décembre 2009).

Hughes semblant associer à Goffman à la fois le concept, son contenu spécifique et le nom du concept. Il est néanmoins possible que Hughes juge qu'un article publié de Goffman est une source plus aisée à recommander que ses propres notes de cours non publiées.

L'institution totale réapparaît également de manière détaillée dans un mémo adressé par Hughes à John Freedman, le 22 mars 1965. À partir du cas d'une communauté urbaine étudiée par Freedman, Hughes évoque plusieurs cadres théoriques disponibles pour ce dernier, dont celui des « communautés sous contrôle », du couvent et des communautés sectaires. Hughes évoque également les communautés modèles comme tentatives de contrôler la composition, les styles de vie et les relations sociales des gens qui y vivent, même si cette tentative n'est pas toujours vouée à une réussite certaine. Hughes poursuit sur ces communautés modèles : « Après tout ce ne sont pas vraiment des institutions totales, sauf dans l'hypothèse où, d'une manière ou d'une autre, l'on peut contrôler les entrées et empêcher les gens de les quitter. Tout le schéma d'entrée et de sortie d'une telle communauté devrait être examiné ». Certaines communautés urbaines, poursuit Hughes, poussent le contrôle social à un point tel que l'on peut faire l'hypothèse suivante : « C'est le genre de contrôle communautaire général qui transforme les banlieues en une institution quasi-totale pour quiconque l'accepte ». Enfin, Hughes oppose l'institution totale aux institutions qui leur sont exactement opposées en termes de fonction : « Il y a beaucoup d'autres éventualités qu'il n'est pas nécessaire que je présente ici car je suis sûr que vous y penserez, mais tout cela relève réellement d'une sorte de *continuum* partant des institutions totales et aboutissant à l'autre extrémité de l'échelle. Il y a plusieurs manières d'être "non-total", à ce que j'imagine – l'une d'elles est le mode de vie strictement bohème, une sorte de non-totalisme *[non-totalism]* façon Greenwich village, mais il y a une certaine image de la ville qui intervient alors. Une autre manière d'imaginer une communauté non totale serait de concevoir celle au sein de laquelle les individus sont complètement indifférents les uns par rapport aux autres, avec presque une petite dose de mépris mutuel, de sorte qu'aucun comportement collectif communautaire n'ait jamais émergé » (ECHP 26 : Freedman).

Conclusion : le maître discret et l'élève inquiet

Il est temps d'essayer de répondre à la question laissée en suspens : pourquoi Goffman se montre-t-il un disciple réticent ? Ou pourquoi l'a-t-il été si longtemps avant les deux interviews qui expriment clairement sa dette intellectuelle envers Hughes et Chicago ? Nous pourrions bien sûr suivre la thèse

de Jaworski selon laquelle c'est le génie de Goffman qui contribua à réduire activement la part que prenaient les autres théoriciens dans ses écrits (Jaworski 2000 : 305). Mais peut-être devrions-nous considérer les choses du point de vue de Hughes. Il y a la possibilité de voir dans le « passeur » Hughes, celui qui fait le lien entre ses étudiants et les « classiques » de la sociologie, préparés et adaptés par ses soins, un maître discret dont les étudiants reçoivent l'enseignement par « osmose » (l'expression est de Becker, cité par Helmes-Hayes, 1998) puis oublient peut-être le passeur en « inventant » chacun leur propre sociologie. Chacun « emprunta » à Hughes de quoi faire sa propre sociologie (Chapoulie, 1996 : 45). Ou encore, selon la bonne formule d'Howard Becker, chacun s'inventa « son Chicago personnalisé » *[his own private Chicago]* (Becker, 1999). Hughes était un maître discret qui s'effaçait volontairement, comme dans sa lettre du 12 février 1969 à Goffman, le remerciant comme les autres participants au *Festschrift* : « Ce qui est intéressant c'est que la plupart des personnes qui y ont contribué ont réellement saisi l'une ou l'autre facette de moi. Ce doit avoir été une question de résonance. Car je n'ai certainement rien créé à l'intérieur de ces personnes » (ECHP 28 : Goffman). Ou dans cette lettre du 7 février 1977 à Tom Burns : « Cet ensemble particulier d'étudiants qui a été attiré vers moi à Chicago avait une grande qualité, celle d'être désireux d'aller chercher et étudier des choses qui n'avaient pas encore été considérées auparavant. Je n'étais pas un membre très remarquable de ce département, et j'y étais relativement nouveau. Les noms célèbres, c'était Blumer, Wirth et quelques autres. Mais ces jeunes gens sont venus vers moi. Et ainsi, ils ont mis en place ces idées. Je pense que c'était vraiment une sorte de percée, et je suis heureux que vous l'ayez appréciée » (ECHP 16 : Burns).

Mais une autre hypothèse peut être formulée à l'appui du riche travail biographique d'Yves Winkin combiné à certains éléments qui ressortent des deux interviews. Goffman donne volontiers de lui-même une image de marginal dans la sociologie américaine, qui peut éventuellement être rapportée à sa biographie, qui révèle un homme parfois timide, inquiet, peu sûr de lui[33]. Celui qui se définira comme le « noir de service » *(token black)* dans certains départements (Winkin, 2006), subira effectivement des aléas de carrière quand on lui refuse des recrutements importants[34], le département de Chicago étant un

33. De nombreux éléments se rapportent à cette image de marginalité, et à l'attachement pour d'autres figures considérées par Goffman comme « marginales » dans les sciences sociales américaines. Ainsi, dans son interview par Yves Winkin, Goffman évoque le trio Birdwhistell, Bateson et Margaret Mead, comme « des chiens errants qui ont des problèmes de légitimité dans leur propre discipline » et comme « des déviants, des cow-boys, des *freaks* » (Winkin, 1988c).
34. Winkin (2006) mentionne un souvenir évoqué par Pierre Bourdieu. Ce dernier recommanda Goffman pour Princeton, et cette candidature fut à nouveau rejetée avec mépris.

premier exemple significatif. Serait-il possible alors que Goffman ait cherché, en s'éloignant dans ses références explicites de Hughes, et de Chicago en général, pour adopter des sources plus *« mainstream »* comme Durkheim et Parsons, à amadouer le courant alors en position de force dans la « profession » sociologique qui basculait dans les années 1950 du côté de Harvard et Columbia ? C'est en effet dans ces deux universités que Goffman situe la « base du pouvoir » dans la sociologie américaine (Winkin, 1988c : 236-237). L'occultation de Hughes comme maître et mentor, sauf dans la correspondance privée, pourrait s'expliquer par cette quête de légitimité à partir de codes divergents de ceux d'une école dont le déclin est postulé au cours des années 1950. Les luttes de faction au sein même du département, et le double refus de promotion pour Strauss et d'engagement pour Goffman, montrent que Hughes est isolé. Andrew Abbott présente Hughes comme « périphérique » au département (Abbott, 1999), et Anselm Strauss indique que Hughes y était un « marginal heureux » (Strauss, 1996). Hughes n'est donc clairement pas un homme de pouvoir dans le département, comme Goffman le dira sans ménagements dans l'entretien avec Winkin, évoquant le fait que Hughes était resté pendant dix ans un simple professeur assistant[35]. Peut-être est-ce dû également au fait que la sociologie de Hughes, plus discrètement, mais non moins théorique que celle de Blumer, était considérée comme moins propice aux carrières dans le champ à cette époque. Goffman l'indique d'ailleurs explicitement en disant que les sociologues de terrain étaient regroupés autour de Hughes, mais étaient de ce fait exclus d'un marché académique centré sur les enquêtes par questionnaire. Ce qui signifiait concrètement pour les hughesiens : pas d'argent, pas de colloques, pas de postes en vue (Winkin, 1988c : 237). Malgré cette occultation, l'influence de Hughes sur Goffman dans ses premiers travaux est on l'a vu profonde, même si discrète, et devrait contribuer à éclairer à nouveau la figure de Hughes. Celui-ci, étudiant-phare *(star student)* de Park (Strauss, 1996), ou encore « le vrai chicagoan, le véritable descendant de Park » (Becker, 1999), et assez injustement oublié aujourd'hui (Helmes-Hayes, 1998) réapparaît alors comme étant le meilleur carburant sociologique de la seconde école de Chicago.

35. De même, à Jeff Verhoeven : « Ou le fait que Hughes était à un certain degré un outsider à Chicago. En dehors du siège principal de pouvoir, qui consistait en Louis Wirth, Ernest Burgess, et peut-être [William] Ogburn au moment où ce dernier était encore là. Mais de manière centrale, Louis Wirth » (Verhoeven, 1993).

Bibliographie

Abbott, A. D. (1999) *Department and Discipline. Chicago Sociology at one Hundred*, Chicago, University of Chicago Press.
Becker, H. S. (1999) The Chicago School, So-called, *Qualitative Sociology*, 22 (1) : 3-12.
Becker, H. S. (2003) The Politics of Presentation : Goffman and Total Institutions, *Symbolic Interaction*, 26 (4) : 659-669.
Cefaï, D. (2002) Faire du terrain à Chicago dans les années cinquante. L'expérience du « Field Training Project », *Genèses*, 46 (1) : 122-137.
Chapoulie, J.-M. (1984) Everett C. Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie, *Revue française de sociologie*, XXV : 582-608.
Chapoulie, J.-M. (1996) Everett C. Hughes et la tradition de Chicago, in E. C. Hughes (ed.), *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'EHESS : 13-57.
Collins, R. (1986) The Passing of Intellectual Generations : Reflections on the Death of Erving Goffman, *Sociological Theory*, 4 : 106-113.
David, P. (1988) Goffman à contrecœur, *Politix*, 1 (3) : 63-65.
Goffman, E. (1957) Interpersonal Persuasion, in B. Schaffner (ed.), *Group Processes. Transactions of the Third Conference*, New York, Josiah Macy Jr. Foundation : 117-193.
Goffman, E. (1961) *Asylums. Essays on the Social Situation of Mental Patients and Other Inmates*, New York, Anchor books.
Goffman, E. (1975) *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit.
Goffman, E. (1989) On Fieldwork, *Journal of Contemporary Ethnography*, 18 (2) : 123-132 (traduit dans cet ouvrage).
Helmes-Hayes, R. (1998) Everett Hughes : Theorist of the Second Chicago School, International Journal of Politics, *Culture and Society*, 11 (4) : 621-673.
Hughes, E. C. (1936) The Ecological Aspect of Institutions, *American Sociological Review*, 1 (2) : 180-189.
Hughes, E. C. (1941) Review of « The Power of the Charlatan », by Grete de Francesco & Miriam Beard, A*merican Journal of Sociology*, 46 (4) : 628.
Hughes, E. C. (1941) Review of « Die Peripheren : Ein Kapitel Soziologie ("Marginal People") » by Ernst Grunfeld, *American Journal of Sociology*, 46 (4) : 627.
Hughes, E. C. (1942) The Study of Institutions, *Social Forces*, 20 (3) : 307-310.
Hughes, E. C. (1961) Review of « Die Verheimlichte Warheit : Theresienstädter Dokumente ("The Concealed Truth : Theresienstadt Documents") » by H. G. Adler, *American Journal of Sociology*, 66 (4) : 421-422.

Hughes, E. C. (1969) Review of « Interaction Ritual : Essays on Face-to-Face Behavior », by Erving Goffman, *American Journal of Sociology*, 75 (3) : 425-426.
Hughes, E. C. (1996) *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'EHESS.
Hughes, E. C. (n.d.) Papers, *Special Collections Research Center*, University of Chicago.
Jaworski, G. D. (2000) Erving Goffman : The Reluctant Apprentice, *Symbolic Interaction*, 23 (3) : 299-308.
MacGill-Hughes, H. (1980) On Becoming a Sociologist, *Journal of the History of Sociology*, 3 (1): 27-39.
Mullins, N. (1973) *Theories and Theory Groups in Contemporary American Sociology*, New York, Harper & Row.
Schwalbe, M. L. (1993) Goffman Against Postmodernism : Emotion and the Reality of the Self, *Symbolic Interaction*, 16 (4) : 333-350.
Smith, G. W. H. (2003) Chrysalid Goffman : A Note on « Some Characteristics of Response to Depicted Experience », *Symbolic Interaction*, 26 (4) : 645-658.
Strauss, A. (1996) Everett Hughes : Sociology's Mission, *Symbolic Interaction*, 19 (4) : 271-283.
Verhoeven, J. C. (1993) An Interview with Erving Goffman, 1980, *Research on Language and Social Interaction*, 26 (3) : 317-348.
Winkin, Y. (1988a) Goffman à Baltasound, *Politix*, 1 (3) : 66-70.
Winkin, Y. (1988b) Portrait du sociologue en jeune homme, in E. Goffman (ed.), *Les moments et leurs hommes*, Paris, Seuil/Minuit : 13-92.
Winkin, Y. (1988c) Entretien avec Erving Goffman, in E. Goffman (ed.), *Les moments et leurs hommes*, Paris, Seuil/Minuit : 231-238.
Winkin, Y. (2006) De l'habitus au champ : À propos d'une biographie de Goffman, in *Autour de la notion de champ*, Actes de l'École d'été ESSE 4-9 juillet 2005, Service de Presse de l'Université de Crète : 62-70.

Laurent Perreau

Définir les situations

Le rapport de la sociologie d'Erving Goffman à la phénoménologie sociale d'Alfred Schütz

Le maître-ouvrage d'Erving Goffman, *Les cadres de l'expérience* (*Frame Analysis*, 1974), s'ouvre sur le bref commentaire du fameux « théorème de Thomas » (Goffman, 1991 : 1). Celui-ci stipule que « si des individus définissent une situation comme réelle, elle est réelle dans ses conséquences » (Thomas, 1928 : 571-572)[1]. Cette formule célèbre de William Isaac Thomas, figure éminente de ce que l'on appelle par commodité « l'École de Chicago », semble être une tautologie ou un pur truisme : il est évident, comme le note d'ailleurs Goffman, que le fait de définir des situations comme réelles a des conséquences, et ce pour la situation elle-même. Si l'on veut comprendre la signification précise de l'énoncé en question, il faut restituer les précisions données par Thomas dans un autre ouvrage, *The Unadjusted Girl* (1923) : la définition de la situation, y explique Thomas, est en fait un « examen » et une « délibération » qui précède « l'autodétermination » du comportement (Thomas, 1967 : 42). Il importe en réalité assez peu que l'interprétation de la situation soit correcte ou non. Ce qui prime, c'est l'inscription pratique qui est ainsi rendue possible par la définition de la situation. Définir la situation, cela ne revient pas à délimiter un vague ensemble de circonstances, c'est surtout saisir le sens de « ce qui se passe » et, plus positivement, identifier les possibilités pratiques ouvertes dans un contexte donné. Pour Thomas,

1. La désignation de « théorème » est due à Robert K. Merton, non à William I. Thomas lui-même. Sur la problématique de la définition des situations, voir Mc Hugh (1968) et de Fornel & Quéré (1999).

c'est cette « définition des situations », c'est-à-dire la perception du sens d'un cours d'action située et l'inscription pratique qui en découle, que le sociologue doit avoir en vue : l'appréhension sociologique de la réalité sociale ne peut plus faire l'économie de l'examen des perceptions et des représentations que forment les acteurs relativement à une situation donnée.

Dans *Les cadres de l'expérience*, la référence inaugurale au théorème de William Isaac Thomas permet à Goffman de situer commodément l'objet de son propos, à défaut d'en donner d'emblée une définition précise. On peut à cet égard considérer que Goffman, en abordant le social par le détour de l'individuel, s'inscrit effectivement dans les pas de Thomas. En effet, l'objet des *Cadres de l'expérience* n'est pas « l'organisation de la société » ou encore la « structure sociale », mais la « structure de l'expérience individuelle de la vie sociale » (Goffman, 1991 : 22). La première définition du concept de cadre, et plus largement toute l'analyse de cadres dans son ensemble, se présente également comme une contribution à la problématique de la définition des situations :

> « Je soutiens que toute définition de la situation est construite selon des principes d'organisation qui structurent les événements – du moins ceux qui ont un caractère social – et notre propre engagement subjectif. Le terme de "cadre" désigne ces éléments de base. » (*Ibid.* : 19).

Notons immédiatement que Goffman apporte un correctif remarquable aux conceptions de Thomas : ce qui prime aux yeux de Goffman dans le cadrage de l'expérience, c'est – bien plus que la volonté individuelle – une certaine structuration sociale de l'expérience et il note en ce sens que « si toute situation demande à être définie, en général cette définition n'est pas inventée par ceux qui y sont impliqués » (*ibid.* : 9). La définition de la situation est en réalité souvent une prédéfinition, en tant qu'elle n'est pas créée par l'agent lui-même, mais d'abord validée socialement, puis reconnue et acceptée par l'agent. La dimension sociale de la situation s'avère dans la définition qu'en produit l'agent.

Cette réserve faite, il n'en reste pas moins que Goffman entend bien apporter une réponse sociologique convaincante à la question de la définition des situations, en réalisant concrètement le programme impliqué par le « théorème de Thomas ». On trouvait déjà une expression notable de cette intention dans le texte de 1964, intitulé *La situation négligée*, où Goffman insistait sur la nécessité de référer l'étude des actes de langage aux situations comprises comme réalité *sui generis* :

> « Jusqu'à présent, l'idée de situation a été traitée à la va-comme-je-te-pousse (…) La situation sociale, on ne peut la traiter comme une cousine de province. Il peut être proposé que les situations, du moins dans notre société, constituent une réalité *sui generis*, comme [Durkheim] avait l'habitude de le dire, et qu'elles exigent dès lors une analyse propre, fort semblable à celle que l'on accorde à d'autres formes élémentaires d'organisation sociale (…) Je définirais une situation sociale comme un environnement fait de possibilités de contrôle mutuel, au sein duquel un individu se trouvera partout accessible aux perceptions directes de tous ceux qui sont "présents" et qui lui sont similairement accessibles. Selon cette définition, une situation sociale se produit dès que deux ou plusieurs individus se trouvent en présence immédiate l'un de l'autre. » (Goffman, 1988a : 146-147)[2].

Cependant, dans *Les cadres de l'expérience*, la référence inaugurale au problème de la définition des situations ne permet pas seulement de thématiser un objet d'étude qui ferait pleinement droit à la productivité de l'environnement et de la situation. Cette référence fait également office d'introduction à la considération d'un problème plus général, celui de la construction des réalités multiples, problème classique du pragmatisme depuis William James et qui avait trouvé une résonance particulière dans une certaine sociologie américaine. En reprenant la question de la définition des situations, Goffman semble donc s'inscrire dans une tradition particulière qu'il prend soin de restituer et qu'il assume à sa manière. Il cite expressément le psychologue et philosophe William James, le phénoménologue Alfred Schütz et l'anthropologue Gregory Bateson, auquel il emprunte la notion de cadre, mais il évoque aussi les sociologues Harold Garfinkel, Barney G. Glaser et Anselm A. Strauss. Le problème commun de ces différents auteurs serait de savoir à quelles conditions une situation « fait sens » à nos yeux, et de justifier la pluralité des perceptions et des interprétations qui peuvent en être données. Sous la rubrique de la définition de la situation, il y aurait donc le problème plus général de la constitution des réalités multiples et de l'appréhension d'une « réalité » commune qui correspond à ce qui est tacitement admis, non-questionné dans l'appréhension de la situation. Selon cette tradition, le réel, c'est d'abord ce que l'on tient pour réel, mais en supposant que les autres confirmeront cette appréciation.

Les cadres de l'expérience semble ainsi assumer l'héritage d'un certain pragmatisme américain (ou à tout le moins de ce que l'on peut appeler, avec A. Ogien, « l'esprit » du pragmatisme)[3] et se situer corrélativement dans le

2. Cette définition de la notion de « situation » est maintenue dans l'adresse présidentielle à l'*American Sociological Association* de 1982, « L'ordre de l'interaction » (Goffman, 1988b : 193-194).
3. Nous renvoyons à l'article d'A. Ogien qui figure dans ce même ouvrage.

sillage d'une certaine phénoménologie, celle d'A. Schütz. Mais ce faisant, Goffman ne cherche assurément pas à définir la matrice philosophique de ses travaux, ni à exhiber la généalogie de ses propres conceptions sociologiques, laquelle est à situer du côté de l'anthropologie sociale, bien plus que du pragmatisme ou de la phénoménologie. Son intention est évidemment polémique : il s'agit avant tout de restituer une perspective théorique supposée commune à différentes approches de la réalité sociale, pour mieux spécifier sa propre position et disqualifier les approches adverses. Goffman ne se prive pas de noter, immédiatement après restitué le théorème de Thomas, que cette proposition, « littéralement juste, est fausse dans son interprétation courante », c'est-à-dire dans les lectures tendanciellement subjectivistes ou individualistes qui peuvent en être données (Goffman, 1991 : 9). Le problème de la définition des situations est un champ polémique, l'espace commun de positions différenciées.

Réinvestir la question de la définition de la situation en la réorientant vers l'analyse des cadres, c'est en effet jouer sur le terrain de l'interactionnisme symbolique d'Herbert Blumer (1986), qui avait vu dans les travaux de William Isaac Thomas l'issue de secours permettant d'échapper aux insuffisances du fonctionnalisme et au behaviorisme (Blumer, 1927). Or, comme on le sait, l'interactionnisme symbolique représente aux yeux de Goffman une sociologie limitée, qui peut fournir une perspective sur l'interaction sociale, mais qui ne nous permet nullement de rendre compte de l'organisation des situations réelles[4]. La substitution du concept formel de « cadre » à la notion d'interaction sera d'ailleurs la conséquence directe de cette critique (Goffman, 1991 : 135).

Reprendre la question de la définition de la situation, en lui apportant le correctif que Goffman lui apporte, c'est aussi et surtout prendre position contre les conceptions épistémologiques qui animent l'ethnométhodologie de Harold Garfinkel (2007), laquelle privilégie le point de vue des membres, le compte-rendu des manières de faire et de dire des acteurs afin de mettre en évidence les propriétés rationnelles de leurs activités. Goffman s'est ainsi explicitement opposé à cet « idéal alchimique » qui animerait l'ethnométhodologie, selon lequel on pourrait réduire l'action sociale à un « petit ensemble de règles » (Goffman, 1991 : 13)[5]. Là encore, aux yeux de Goffman, on réduit excessivement la complexité des situations réelles et on ne rend pas compte des principes qui régissent l'expérience individuelle.

Repartir du théorème de Thomas pour en suivre les conséquences, c'est aussi, enfin, se donner la possibilité de discuter les apports et les limites de la phénoménologie sociale d'Alfred Schütz. Celui-ci enseignait depuis 1943 à la

4. Sur ce point, nous renvoyons à l'article classique de Gonos (2000).
5. Goffman le rappellera clairement dans un entretien : « Je ne suis en aucune façon un ethnométhodologue. » (Verhoeven, 1993 : 327).

New School for Social Research de New York et ses travaux exerçaient alors une certaine influence sur la sociologie américaine (Schütz, 1962, 1964, 1966 et 1967 ; Berger & Luckman, 1966)[6]. C'est le sens de cette dernière référence que nous voudrions interroger plus particulièrement. En effet, les thèses de l'interactionnisme symbolique et de l'ethnométhodologie sont en réalité peu discutées dans *Les cadres de l'expérience* et les commentaires critiques de Goffman, essentiellement répartis entre l'introduction et la conclusion de l'ouvrage, se concentrent surtout sur l'apport et les limites de la phénoménologie sociale d'Alfred Schütz. Celle-ci semble bénéficier d'un traitement particulier et nuancé, qui ne relève pas d'une adhésion sans réserve, mais ne se réduit pas non plus à une pure critique. Comment expliquer cet état des choses ? Quel est donc le rapport exact de la sociologie de Goffman à la phénoménologie sociale, et plus particulièrement aux analyses du monde de la vie quotidienne développées par Schütz ?

Dans les limites de la présente contribution, nous aimerions montrer que la référence à la phénoménologie était pour Goffman, en un certain sens, inévitable, mais pour des raisons qui tiennent sans doute plus au contexte sociologique de l'époque qu'à des nécessités inhérentes aux recherches théoriques et pratiques de Goffman. Dans un second temps, nous identifierons deux différences fondamentales

6. Dans sa thèse parue en 1932, intitulée *Der sinnhafte Aufbau der sozialen Welt. Eine Einleitung in die verstehende Soziologie* (1932) et traduite en langue anglaise en 1967 sous le titre *The Phenomenology of the Social World* (Schütz, 1967), Schütz eut pour premier projet de fonder philosophiquement la méthodologie de la sociologie développée par M. Weber dans le premier tome d'*Économie et société*. Aux yeux de Schütz, Weber parvient à définir le domaine d'objet de la sociologie en considérant l'activité de compréhension individuelle et interindividuelle comme une donnée première qui constitue le matériau propre de l'analyse sociologique. Schütz a voulu confirmer et conforter cette approche en réélaborant ses concepts fondamentaux : l'« agir social » (*soziales Handeln*, l'agir orienté en fonction du comportement des autres membres du monde social), le « sens » subjectivement visé (le sens considéré *in statu nascendi*, comme produit d'une conscience individuelle), etc. Cette entreprise s'autorise d'une analyse constitutive de l'expérience subjective qui procède elle-même d'une phénoménologie de l'attitude naturelle. À la suite de l'exil forcé aux États-Unis, après 1939, l'œuvre de Schütz s'est déployée en une multitude d'articles, de recensions, de cours et d'interventions et ses investigations se sont réorientées vers l'analyse des structures du monde de la vie quotidienne. Pour offrir une véritable alternative aux théories transcendantales de l'intersubjectivité, Schütz a élargi le champ de ses références pour développer une conception pragmatiste du monde de la vie et rendre compte de sa réalité spécifique, en tant que celle-ci est socialement et pratiquement produite. Les références de Schütz vont alors à James, Bergson et Scheler puis aux sociologues et anthropologues américains C. H. Cooley, G. H. Mead et J. Dewey, entre autres. Le monde de la vie apparaît comme une réalité primordiale d'ordre pratique, comme monde travaillé par l'action individuelle et structuré par la communication et les interactions sociales. Ce second projet, qui relève d'une anthropologie philosophique, complète et informe le projet premier d'une « fondation » philosophique des sciences sociales (Costelloe, 1996). Pour une présentation générale de l'œuvre de Schütz, voir la remarquable étude de D. Cefaï (1998).

entre les projets de Schütz et de Goffman, qui interdisent toute tentative de réduction de l'une à l'autre, mais n'empêchent toutefois pas, sous certaines conditions, de les considérer comme complémentaires.

L'apport « suggestif » de la phénoménologie

Le rapport que la sociologie de Goffman entretient à l'égard de la phénoménologie est complexe et contourné. Il présente différents aspects, qui font toute son ambiguïté, et quelques faux-semblants, qui peuvent égarer. Afin de mieux distinguer ses éléments constitutifs, il convient tout d'abord d'examiner la nature des emprunts de Goffman à la phénoménologie (1). Il faut ensuite tenir compte des présentations réductrices qui ont pu assimiler, sans autre forme de procès, sociologie goffmanienne et phénoménologie, tout en justifiant leur raison d'être (2). On considérera ensuite ce que Goffman lui-même dit devoir à la phénoménologie et en quel sens il peut concevoir l'apport de la phénoménologie comme purement « suggestif » (3). Enfin, nous restituerons l'enjeu proprement concurrentiel que revêt la référence à la phénoménologie par rapport à l'ethnométhodologie d'Harold Garfinkel (4).

1. En première approche, on peut être tenté de considérer que l'œuvre de Goffman présente effectivement quelque affinité avec le mouvement phénoménologique – ou, à tout le moins, avec quelques-uns de ses représentants les plus éminents. Avant *Les cadres de l'expérience*, qui discute plus particulièrement l'apport d'Alfred Schütz, sur lequel nous reviendrons, certains travaux de Goffman mobilisent déjà des références phénoménologiques tout à fait significatives. Le premier ouvrage de Goffman, paru en 1956, *La présentation de soi dans la vie quotidienne* (1973a), évoque ainsi dès la première note infra-paginale la distinction entre expression et impression établie par Gustav Ichheiser (1897-1969), un psychologue et sociologue autrichien qui a pu revendiquer le legs de la phénoménologie et qui citait volontiers Brentano et Husserl (Rudkin *et al.*, 1987). Goffman doit à Ichheiser l'attention particulière qu'il accorde au rôle que jouent les perceptions individuelles dans les relations sociales et dans l'émergence des malentendus et des incompréhensions (Ichheiser, 1970).

Dans *La présentation de soi*, Goffman mobilise une autre ressource de la tradition phénoménologique. En effet, il élabore les métaphores théâtrales du rôle et de la représentation, cruciales pour comprendre sa conception de l'interaction, en se référant aux analyses que Jean-Paul Sartre consacre à la mauvaise foi dans *L'Être et le Néant*[7] (Goffman, 1973a : 38-39 et 76-77). La fameuse

7. Goffman a lu l'ouvrage de Sartre pendant son séjour à Paris de 1951 (Winkin, 1988 : 78). La référence à Sartre est également perceptible dans les ouvrages ultérieurs de Goffman. En 1971, *Les Relations en public* livrent une lecture sociologique du « pour-autrui » de Sartre

analyse du garçon de café permet à Goffman d'introduire des notions importantes de sa sociologie, comme celle de rôle (« le jeu comme réalisation d'une condition » chez Sartre), d'activité dramatisée (« l'être en représentation »), de routine (« les gestes typiques »), d'attentes normatives (« le regard »). Le problème de la définition des situations est ainsi relu à la lumière de la philosophie sartrienne. En effet, lorsque Goffman considère que « l'acteur projette une définition de la situation en présence de ses interlocuteurs » (Goffman, 1973a : 20), cela signifie que l'acteur est tenu d'incarner physiquement une définition socialement acceptable en jouant le rôle qui lui est imparti. Le rôle à jouer est le comportement requis par chaque situation, « le modèle d'action préétabli que l'on développe durant une représentation » (*ibid.* : 23). Les interactions de la vie quotidienne exigent de la part des agents des efforts de mises en scène susceptibles de répondre aux attentes de la situation : il est nécessaire de « dramatiser son activité » (*ibid.* : 38) pour satisfaire les attentes du public. À la différence de Sartre, le rapport au rôle n'est pas pour Goffman essentiellement mensonger, fruit de l'hypocrisie et de la mauvaise foi : le rôle permet au *self* de se constituer effectivement et il peut aussi être joué de bonne foi. L'agent a chez Goffman la possibilité de s'approprier son rôle jusqu'à coïncider avec lui[8].

Au-delà de ces références explicites (qui, on l'aura noté, vont surtout à la variante existentialiste du mouvement phénoménologique), on a également pu relever le fait que certains énoncés goffmaniens présentaient des résonances phénoménologiques manifestes[9]. Comme le souligne G. Smith (2006 : 401), *Encounters*, publié en 1961, caractérise l'expérience vécue de l'interaction en face-à-face en mobilisant les concepts de pertinence, d'attention et d'« ouverture », en présupposant ainsi l'existence d'une conscience intentionnelle (Goffman, 1961 : 18). Dans *Les cadres de l'expérience*, Goffman définit parfois les cadres comme des « schèmes interprétatifs » (Goffman, 1991 : 30), en mobilisant un concept spécifique de la phénoménologie schützienne du monde social (Schütz, 1967 : 83) – nous aurons plus loin l'occasion d'y revenir. Il emprunte également à Schütz le concept de « pertinence motivationnelle » pour évoquer la diversité des points de vue et des intérêts des agents relativement à une même situation (Goffman, 1991 : 17). Enfin, on a pu relever l'existence

(Goffman, 1973b). Dans *Les cadres de l'expérience*, Goffman reprend le commentaire sartrien des *Bonnes* de Jean Genet pour montrer que le rôle social n'est pas plus naturel que le rôle théâtral (Goffman, 1991 : 278). Sur la question du rapport de Goffman à Sartre, voir Rawls (1984) ; Asworth (1985) ; Bonicco (2009).

8. Cette possibilité a bien sûr pour pendant la possibilité de la distance au rôle, comme l'explicite Goffman dans l'article « Role Distance » présenté dans *Encounters* (Goffman, 1961).
9. Psathas & Waksler (2000 : 26-27).

d'une certaine analogie entre le concept goffmanien de cadre et le procédé phénoménologique de la « mise entre parenthèses » ou *épokhè*[10].

Goffman opère donc de multiples emprunts conceptuels à la phénoménologie. Néanmoins, ces références et ces quelques échos du lexique phénoménologique ne suffisent pas, à l'évidence, pour nous autoriser à ranger l'entreprise goffmanienne sous la rubrique douteuse d'une improbable « sociologie phénoménologique », et encore moins sous le label si généreusement englobant de la phénoménologie. Toute tentative de récupération qui œuvrerait en ce sens est d'emblée vouée à l'échec. En effet, les emprunts ponctuels opérés par Goffman n'impliquent de sa part aucune adhésion à un quelconque projet phénoménologique. Goffman procède à l'égard de la phénoménologie comme à l'égard de toute autre approche philosophique et sociologique : il les met au profit de sa propre démarche en mobilisant lexiques, concepts ou méthodes, mais sans épouser leurs présupposés, ni assumer toutes leurs conséquences théoriques. Le recours à la phénoménologie n'a à cet égard rien de véritablement significatif. Il ne représente qu'un apport parmi beaucoup d'autres et il illustre simplement le fait que Goffman a constamment nourri sa propre démarche d'une multitude de lectures hétérogènes, en cherchant à affranchir le propos sociologique de toute tutelle[11]. Cette grande ouverture d'esprit a permis, rétrospectivement, d'associer la sociologie goffmanienne à des approches aussi diverses et variées que la psychologie sociale, l'existentialisme, le structuralisme, l'interactionnisme symbolique, l'anthropologie sociale, etc. Mais le repérage de ces proximités ou de ces affinités ne permet pas toujours (loin de là) d'appréhender la spécificité de la démarche de Goffman et ces associations, pour justifiées qu'elles puissent paraître, ne sont pas toujours l'expression d'une dette théorique.

Pour revenir au cas précis de la phénoménologie, il sera bien difficile d'apparenter l'investigation goffmanienne des ordres de l'interaction à une quelconque méthodologie phénoménologique (Lanigan, 1990) : pleinement attentif à la labilité des situations, Goffman ne souscrit en rien aux principes de la description phénoménologique des actes de la conscience intentionnelle. La différence ne concerne pas seulement le domaine d'objet de l'investigation, elle est aussi d'ordre méthodologique : Goffman privilégie l'observation *in situ* et il s'épargne volontiers la rigueur et les pesanteurs des théories qui se complaisent dans de longues considérations méthodologiques. En citant Carnap et Wittgenstein dans l'introduction de *Frame Analysis*, Goffman indique d'ailleurs lui-même tout ce

10. Voir à ce propos ce qu'en dit Goffman dans la « Réplique à Denzin et Keller » (1989 : 311-312).
11. « Mais il n'y a rien au monde que nous devrions échanger contre ce que nous avons : la tendance à garder, à l'égard de chaque élément de la vie sociale, un esprit d'interrogation, libre de tous liens et de toute allégeance et la sagesse de ne pas chercher ailleurs qu'en nous-mêmes et en notre discipline pour accomplir notre mandat. » (Goffman, 1988b : 229-230).

qui le sépare sur ce point précis de la méthode phénoménologique – même si celle-ci n'est pas explicitement visée. Comme on le sait, la phénoménologie s'est définie comme analyse descriptive et réflexive des différents actes de la conscience intentionnelle (perception, imagination, etc.), en développant une longue et laborieuse démarche méthodique qui est la condition d'un nouvel accès aux « phénomènes ». Or, Goffman entend clairement éviter toute considération qui ferait trop grand cas de la réflexivité (1974 : 12) :

> « Une méthodologie qui se voudrait pleinement et constamment travaillée par la seule réflexivité n'aurait pour effet que d'écarter tous les autres objets d'étude ou d'analyse et de déplacer ainsi les champs d'investigation au lieu d'y contribuer. »

Comment ne pas lire cette sentence comme une condamnation implicite de la méthode phénoménologique, qui prône volontiers, à la suite de Descartes, l'exercice d'un retour sur soi et la pratique de l'« auto-réflexion philosophique » (Husserl, 1994 : 43-44) ou encore qui privilégie l'« analyse réflexive de l'attitude naturelle » (Schütz, 1967 : 44) ?

Il apparaît donc, à première vue, que Goffman opère effectivement quelques emprunts à l'appareil de la phénoménologie, mais sans que cela n'implique une quelconque adhésion aux principes fondamentaux de l'investigation phénoménologique.

2. Néanmoins, en dépit de ces irréductibles différences méthodologiques, on a parfois considéré que Goffman avait effectivement fait allégeance à une certaine « phénoménologie », tout particulièrement dans les années 1970 : Goffman aurait lui-même choisi de naviguer dans le sillage de la dite « phénoménologie sociale », tout en élaborant une authentique sociologie. Une tout autre interprétation du rapport de Goffman à la phénoménologie est alors en jeu : au-delà des emprunts ponctuels, il y aurait malgré tout une certaine parenté, d'ordre méthodologique et ontologique, entre le projet phénoménologique et la démarche de Goffman. En forçant quelque peu le trait, on peut même aller jusqu'à considérer que la sociologie des ordres de l'interaction ne serait en définitive qu'une déclinaison supplémentaire du paradigme phénoménologique en sciences sociales, dans la mesure où il s'agirait, pour dire les choses très généralement, d'analyser les modalités du rapport subjectif à la réalité sociale[12].

Une telle interprétation suppose évidemment que l'on se satisfasse d'une définition impressionniste de la phénoménologie et que l'on s'épargne l'examen rigoureux de la nature des quelques dettes que Goffman aurait contractées à son

12. Sur les différents types de rapports qui se sont établis entre phénoménologie et sciences sociales, nous nous permettons de renvoyer à notre article (Perreau, 2009).

endroit. Elle suppose en outre que l'on fasse fi d'importantes différences méthodologiques. Peu importe à vrai dire, car il ne s'agit alors plus d'examiner rigoureusement la nature du rapport de Goffman au mouvement phénoménologique, mais de procéder à un repérage grossier des spécificités de la sociologie de Goffman. La seule chose qui compte, c'est en définitive que l'on puisse situer Goffman, fût-ce au prix de quelques approximations, dans le champ de la sociologie de son époque. On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que T. Parsons, entre autres, ait pu être tenté de qualifier l'approche goffmanienne de « phénoménologique » (Parsons, 1968).

Pour bien comprendre quelles peuvent être les motivations d'une telle interprétation, il faut revenir sur le contexte de la réception des premières publications de Goffman. Comme le rappelle fort justement D. MacCannell (2000), les premières études de Goffman, de *La présentation de soi* (1956/1959) jusqu'à *Stigmates* (1964) en passant par *Behavior in Public Places* (1963), apparurent à leur époque comme des travaux novateurs et importants, qui se distinguaient par leur forte empiricité et par le lien inédit qu'ils établissaient entre quotidienneté et analyse sociologique. Pour les premiers lecteurs de Goffman, il était manifestement difficile de cerner la spécificité de cette sociologie et de lui rendre pleinement justice (Naegele, 1956) : les premières critiques de la démarche de Goffman procèdent souvent d'une incompréhension, sinon complète du moins relative, de ses tenants et de ses aboutissants. Dans ces conditions, rattacher la sociologie de Goffman à la phénoménologie a pu apparaître comme un biais aisé et relativement efficace qui permettait de rendre compte, en première approche, de la position singulière qu'occupait Goffman dans le champ de la sociologie. Sans véritablement préciser ce que l'on entendait par « phénoménologie », on s'autorisait à mobiliser une désignation aussi vague que commode pour satisfaire le besoin de réduction de l'inconnu au connu.

En un certain sens, les *Cadres de l'expérience* prolonge ce mouvement et lui donne quelque légitimité. Cet ouvrage est en quelque sorte la longue réponse que Goffman donne à ses premiers critiques. Il s'y efforce de procurer au lecteur de ses analyses quelques repères théoriques qui lui permettront de mieux apprécier ses positions. Pour la première fois, Goffman semble reconnaître son appartenance à une école, à tout le moins à une communauté de chercheurs partageant les mêmes préoccupations. C'est donc bien en un sens positif, non-immédiatement critique, que Goffman se situe dans la lignée de James, Husserl et Schütz. Goffman cautionne donc, à première vue, ces présentations de son œuvre qui insistaient sur son caractère « phénoménologique ».

Pourtant, un examen plus attentif du propos de Goffman dénonce cette illusion, car il ne s'agit manifestement pas pour lui de signer une quelconque

reconnaissance de dette à l'égard de la phénoménologie ou de la longue tradition qui s'est consacrée au problème de la définition des situations. On aurait grand tort de croire que Goffman, en assumant la problématique de la définition des situations et en reconnaissant les mérites relatifs d'une approche phénoménologique, revendique explicitement son appartenance à la phénoménologie, en accréditant ainsi certaines réceptions de ses travaux : comment, au fond, le pourrait-il donc ?

En réalité, lorsqu'il rédige l'introduction des *Cadres de l'expérience*, Goffman s'abandonne à une sorte de concession théorique qui n'a pas d'autres fins que de ménager un lectorat soupçonneux. Mais, à ses yeux, l'essentiel se joue très clairement ailleurs que dans un propos introductif à une analyse qu'il jugeait de surcroît « trop livresque, trop générale, trop étrangère à un travail de terrain pour être autre chose qu'une construction intellectuelle de plus » (Goffman, 1974/1991 : 13/21). Il faut à cet égard prêter une certaine attention aux pages qui achèvent l'introduction des *Cadres de l'expérience*, ces pages déroutantes où Goffman met ironiquement à distance le rôle que joue ordinairement toute introduction. En considérant qu'il ne s'agit là que d'une forme raffinée d'excuse succédant à une offense passée ou d'une justification invoquant des circonstances atténuantes, Goffman nous invite très clairement à lire son propos comme une civilité à fonction réparatrice et préventive :

> « Ce type de travail rituel peut certainement permettre à un passant pressé de se dégager lorsqu'il vient de déranger un inconnu. Mais ces efforts sont assurément emprunts d'un optimisme excessif lorsqu'ils visent à transformer la lecture d'un gros livre. » (Goffman, 1974/1991 : 17/25).

Une interprétation contextualiste et raisonnée du rapport de Goffman à la phénoménologie se doit donc de considérer que l'adhésion apparente de Goffman au projet phénoménologique ne peut être véritablement prise au sérieux. Elle constitue en réalité une forme de détournement qui, à son terme, subvertit de l'intérieur la démarche phénoménologique.

C'est bien ce que dénoncèrent, à leur manière, N. K. Denzin et C. M. Keller dans leur fameuse recension des *Cadres de l'expérience* parue en 1981 (Denzin & Keller, 1981/2000). Leur propos n'était pas seulement de rappeler tout ce qui séparait Goffman de l'interactionnisme symbolique, comme on le croit souvent, en suggérant que la sociologie de Goffman était plutôt d'essence « structuraliste ». En lui attribuant cette autre filiation, ensuite largement contestée par Goffman, il s'agissait aussi et surtout de corriger la présentation théorique qu'il avait bien voulu donner de ses travaux pour mieux l'exclure du

champ de la phénoménologie. Denzin et Keller sont sans ambiguïté sur ce point :

> « *Frame Analysis* d'Erving Goffman, fondamentalement structuraliste, n'ouvre pas la voie à une synthèse toute prête et facile avec la tradition interprétative James-Mead-Schutz-Bateson en psychologie sociale. Bien au contraire, il se situe aux antipodes de l'ensemble de ces travaux. » (Denzin & Keller, 2000 : 73).

Très clairement, Denzin et Keller dénient à Goffman le droit de se dire phénoménologue ou de se situer dans le champ ou l'orbite de la phénoménologie, parce qu'ils identifient chez lui une forme de subversion implicite de l'entreprise phénoménologique. À quoi Goffman répliqua en indiquant que :

> « *Les cadres de l'expérience* n'est pas une exégèse de James, de Schutz ou de qui que ce soit ; c'est un effort pour dire quelque chose au sujet de notre rapport aux activités sociales et de la manière dont ce rapport se modifie d'un moment à l'autre. Et je ne crois pas qu'on puisse en rendre compte de manière satisfaisante uniquement en présentant James et Schutz. » (Goffman, 1989 : 308).

La polémique engagée avec Denzin et Keller, par-delà ses excès, a au moins le mérite de dénoncer l'illusion d'un Goffman « phénoménologue », même si cette étiquette avait pu sembler relativement pertinente pour tenter de cerner les spécificités de sa sociologie.

3. Compte tenu de ces premiers éléments, on pourra être tenté de souscrire aux propositions de G. Smith qui suggère de considérer le Goffman des années 1950 et 1960, au mieux, comme un phénoménologue *par accident* (Smith, 2006 : 402). Pour autant, il ne nous paraît guère possible d'affirmer, comme le soutient le même Smith, qu'il se produirait ensuite, dans l'œuvre de Goffman, un « tournant » phénoménologique (*ibid.* : 410). Une telle proposition prend bien acte de l'importance que Goffman accorde alors aux travaux de Schütz, mais elle paraît excessive dans la mesure où la lecture de Schütz n'est probablement pas l'occasion d'une réorientation décisive de la démarche goffmanienne : elle lui fournit simplement, au plus, de nouvelles impulsions.

Pour éprouver le bien-fondé de cette assertion, il suffit de reconsidérer ce que Goffman a pu dire à quelques occasions de son rapport à la phénoménologie. La note 11 de l'introduction des *Cadres de l'expérience* précise déjà fort clairement quel est l'usage sociologique qui peut être fait de la phénoménologie. Pour Goffman, les propositions théoriques de cette dernière doivent faire l'objet d'un réinvestissement spécifique et ne sont que de pures incitations théoriques :

> « Les affirmations de Schutz semblent avoir hypnotisé certains chercheurs, qui les considèrent comme définitives plutôt que suggestives. » (Goffman, 1991 : 14).

Goffman précise ici très nettement comment il convient de considérer l'apport de la phénoménologie : comme un vaste ensemble de pures suggestions qui doivent faire l'objet de complets réinvestissements théoriques et pratiques. On trouve la confirmation de cette idée dans l'interview que Goffman accorda en 1980 au sociologue belge Jef C. Verhoeven – l'une des rares interviews consenties par Goffman. Si Goffman admet que *Les cadres de l'expérience* fut écrit, en un certain sens, sous l'influence de Schütz, c'est pour relativiser aussitôt sa portée de cette influence :

> « *Les cadres de l'expérience* a été influencé par lui [Schütz]. Beaucoup Bateson, mais l'article de Schutz sur les réalités multiples fut une influence. Schutz continue à avoir quelque influence. Son truc sur le corpus de l'expérience et ce genre de choses. De bien des façons, il empiète sur des thématiques socio-linguistiques, mais je ne peux pas dire que je suis un étudiant inconditionnel. Encore une fois, je pense que Schütz a de merveilleuses pistes, mais que Schutz lui-même ne suit pas bien loin l'une d'elle dans une certaine direction. Je prends mes distances par rapport aux érudits qui considèrent un livre comme une œuvre centrale et voient tous les autres livres, tous les autres textes comme inférieurs au traitement principal. » (Verhoeven, 1993 : 342-343).

À première vue, le rapport de Goffman aux travaux de Schütz demeure caractéristique du rapport qu'il entretient à l'égard de l'ensemble de l'entreprise phénoménologique : sans jamais souscrire aveuglément aux principes de l'investigation phénoménologique, Goffman s'autorise des emprunts lexicaux et conceptuels qui viennent nourrir sa propre démarche. L'apport de la phénoménologie est donc purement *suggestif*, et il ne peut être que cela : il exige une mise à distance critique, il autorise le détournement des concepts et des termes phénoménologiques, bref il ouvre la voie à une subversion en bonne et due forme de l'investigation phénoménologique de la vie quotidienne.

4. Il convient cependant de ne pas en rester là si l'on veut comprendre le rôle que joue la référence particulière aux travaux d'Alfred Schütz non seulement dans l'économie interne des *Cadres de l'expérience*, mais aussi dans le contexte de la réception immédiate de cet ouvrage. En effet, on a parfois dit que cet ouvrage constituait la réponse que Goffman avait bien voulu donner en réaction à l'essor de l'ethnométhodologie (Smith, 2006 : 55). Situer sa sociologie par rapport à Schütz, en mentionnant ce qu'il lui doit et ce qu'il ne lui doit pas,

permet dès lors à Goffman de prendre position par rapport à l'ethnométhodologie en vue de contester l'usage par trop généreux que cette dernière fait des ressources phénoménologiques.

Car l'ethnométhodologie s'est expressément comprise comme une application sociologique des visées proprement philosophiques de Schütz. Harold Garfinkel, son fondateur, a vu dans le recours à la phénoménologie la possibilité de reprendre sur nouveaux frais le problème parsonien de l'articulation entre action sociale et ordre social (Garfinkel, 2007). À cet égard, la question des attentes constitutives de « l'attitude naturelle » ou « attitude de la vie quotidienne », que Schütz élucide pour sa part en mobilisant une analyse de la connaissance de sens commun et des structures de pertinence qui la régissent, s'est révélée particulièrement décisive (Schütz & Luckmann, 2003). Sous cette perspective, l'ethnométhodologie se présente comme une radicalisation sociologique de certaines considérations de Schütz (Anderson, Hugues & Sharrock, 1985 ; Cefaï & Depraz, 2001 ; Perreau, 2007). En revenant à un plan empirique de type pragmatique, Garfinkel a montré que l'attitude naturelle chère aux phénoménologues se soutient de routines et d'attentes dotées d'une légitimité et d'une valeur morale qui lui confèrent valeur d'obligation. Garfinkel considère qu'il existe une sociologie profane qui manifeste une intelligence de la pratique, mobilise des méthodes et des procédures appropriées selon tel ou tel contexte. Ce qui signe définitivement l'originalité de l'ethnométhodologie, c'est son programme de recherche empirique et le choix de ses objets d'études que Garfinkel découvre dans ce qu'il nomme les « ethnométhodes », les raisonnements sociologiques pratiques mis en œuvre par les agents dans des contextes particuliers. Une ethnométhode est la manière qu'à un membre d'un groupe social d'actualiser les normes implicites d'une situation sociale donnée. En étudiant de façon indexicale et contextualisée ces « ethnométhodes », ces activités concertées à travers lesquelles les membres coordonnent leur performance pratique, on peut montrer comment le sens commun est concrètement partagé et comment se déploie l'ordre public.

Les *Recherches en ethnométhodologie*, parues en 1967, rassemblent ainsi des études dont certaines s'inspirent largement de la phénoménologie sociale d'Alfred Schütz (Garfinkel, 2007). Garfinkel reprend volontiers le motif husserlien du « retour aux choses elles-mêmes » et il s'inspire de la méthodologie de la description phénoménologique pour théoriser le compte-rendu ethnométhodologique des activités concertées. Il substitue au paradigme phénoménologique de l'intersubjectivité celui de l'interactivité qui se déploie dans les conversations et les interactions de la vie quotidienne et s'y configurent *in situ*. Enfin, le chapitre 8 de l'ouvrage en question commente *in extenso* un

article classique d'Alfred Schütz paru en 1943 consacré à la question de la rationalité dans le monde social (Schütz, 1998).

Dans le contexte des années 1970, il est donc évident, aux yeux des lecteurs de l'époque, que la référence à Schütz a *déjà* fait l'objet d'un réinvestissement sociologique notable. Le fait de voir Goffman, dans les *Cadres de l'expérience*, se situer d'emblée par rapport à Schütz n'est pas anodin, comme le confirme la critique lapidaire de l'ethnométhodologie de Garfinkel à laquelle Goffman se livre ensuite. Pour Goffman et Garfinkel, l'œuvre de Schütz apparaît comme une référence *disputée* sur le fond d'un rapport de concurrence directe[13].

On aurait bien tort de considérer que cette référence est *partagée*, comme s'il s'agissait, pour Goffman, de se réapproprier un fond philosophique illégitimement capté par l'ethnométhodologie. En ce sens, la critique de Schütz n'a pas seulement une dimension polémique. Elle est aussi et surtout l'élément d'une stratégie distinctive. La critique de Schütz permet à Goffman de définir son propre projet en le situant dans le prolongement de la phénoménologie sociale et en contestant du même coup la pertinence de cet autre prolongement sociologique que lui donne l'ethnométhodologie. Si cette lecture est juste, elle permet de lire la référence à la problématique de la définition des situations, ainsi que la référence à la problématique corrélative de la multiplicité des réalités, comme une tentative de captation d'un public de sociologues un temps séduit par la supposée « phénoménologie sociologique » ou par sa descendance ethnométhodologique.

Comme on le voit, la référence à Schütz, telle qu'elle apparaît dans *Les cadres de l'expérience*, est surtout l'occasion d'une forme d'explicitation indirecte du projet de Goffman. La critique de la phénoménologie permet à Goffman de mettre en scène les acquis et l'originalité de sa propre démarche, sur le fond de préoccupations partagées. Deux différences radicales méritent d'être nettement mises en évidence, qui permettront de préciser en quoi la sociologie de Goffman et la phénoménologie de Schütz demeurent irréductibles l'une à l'autre[14].

Comment décapiter la phénoménologie

Une première différence significative se joue autour de la question du sens de l'expérience et sur la question corrélative de la portée et des limites d'une

13. Pour une critique de Goffman depuis le point de vue de l'ethnométhodologie : (Sharrock, 1999).
14. Il ne s'agit pas d'entreprendre une comparaison raisonnée des deux entreprises, mais d'identifier deux différences majeures, indiquées par Goffman lui-même. Pour une comparaison raisonnée des œuvres de Goffman et Schütz, voir (Eberle, 1991). L'examen de la question du rapport à autrui (le *Fremdverstehen*) est par exemple fort instructif, même si ce n'est pas sur ce terrain que Goffman clame sa différence par rapport à la phénoménologie (Smith, 2006).

approche « subjectiviste » de la réalité sociale. Goffman et Schütz analysent tous deux, dans des registres différents, les processus de constitution du sens de l'expérience. Sous cette perspective, on ne peut qu'être frappé par la proximité théorique qui se fait jour entre le concept schützien de schème interprétatif et celui, propre à la sociologie de Goffman, de cadre. Mais cette proximité permet aussi d'apprécier ce qui sépare, irrémédiablement, nos deux auteurs.

Les analyses phénoménologiques de Schütz, en particulier dans l'*Aufbau* de 1932 (Schütz, 1967), détaillent la constitution du sens de l'expérience dans la conscience : son émergence depuis la temporalité préphénoménale, l'application de l'acte d'attention du sujet, la synthèse monothétique qui fait de l'objet un thème, la mobilisation des schèmes d'expérience (interprétatifs ou motivationnels) à partir des ressources puisées dans les réserves d'expérience et en fonction de structures de pertinence, des typification établies, etc. Schütz étend ainsi aux acteurs du monde social les remarques de Weber sur la construction idéal-typique : les acteurs se livrent sans cesse à une activité de typification du monde social, au cours de laquelle les objets du monde social sont repérés et ordonnés selon leurs traits constitutifs généraux. Schütz analyse donc l'expérience sociale en phénoménologue, en exhibant les structures cognitives qui permettent au sujet d'acquérir et de mobiliser des connaissances de sens commun qui fonctionnent comme une réserve d'expériences préalables. Dans cette description, le schème interprétatif préside plus particulièrement à la synthèse d'identification ou de recognition de l'objet d'expérience, en le rapportant à des contextes de sens déjà rencontrés et en décidant de ce qui apparaîtra ultimement comme son sens objectif[15].

Si la définition du concept de cadre se présente, en première approche, comme une relecture du concept de schème interprétatif élaboré par Schütz, il apparaît bien vite qu'elle la subvertit. Le cadre est bien, à l'instar du schème interprétatif, ce sans quoi une situation apparaît comme dénuée de sens. Mais Goffman ne s'intéresse nullement au « procès de constitution » de l'expérience au sein de la conscience subjective. Il n'entreprend pas de décrire les structures universelles de l'orientation subjective au sein du monde de la vie quotidienne. Il ne cherche pas à débrouiller les différentes strates des schèmes d'expérience. Il entend bien plutôt sonder l'espace des possibles de l'action sociale, en analysant les différentes modalités d'usage des cadres dans les situations de la vie quotidienne. La définition du concept de cadre prend bien en compte l'investissement subjectif dans la situation, mais ce qui importe aux yeux de Goffman, ce sont les opérations de cadrage en situation, la coordination interactive implicite qui s'y révèle, la co-production d'une réalité qui se joue dans cet

15. Pour une analyse de cette constitution, voir Cefaï (1998). Pour une définition du schème interprétatif, Schütz (1967 : 83 *sq.*).

« ordre de l'interaction ». La notion de cadre corrige la restriction trop exclusive au seul ordre du cognitif qui entache le concept de « schème interprétatif » : les opérations de cadrage sont engagées dans l'action et dans la situation (Goffman, 1991 : 19).

Plus généralement, Goffman conteste l'abord subjectiviste de la réalité sociale qui caractérise la phénoménologie et il reste en définitive fidèle à ce principe hérité du behaviorisme social de G. H. Mead (2006), selon lequel on ne peut inférer de la subjectivité que ce qui s'en révèle dans les divers moments de l'interaction (Smith, 2006 : 404). La perspective égologique de la phénoménologie se trouve donc récusée au profit d'une analyse des situations concrètes et de ce qui, en elle, fait implicitement ordre.

La réalité primordiale du quotidien et la diversité des situations

L'autre différence avérée entre Goffman et Schütz concerne le statut de ce qui se trouve évoqué sous la rubrique de la « réalité » sociale.

Dans l'article de 1945 intitulé « Sur les réalités multiples » (Schütz, 1987), Schütz a repris la question posée par James de savoir sous quelles conditions nous tenons une chose pour « réelle ». En effet, dans les *Principes de psychologie*, James défendait l'idée qu'il existe un sens de la réalité qui peut être étudié dans le cadre d'une psychologie de la croyance (et corrélativement de la non-croyance). Pour échapper à cette orientation psychologiste, Schütz reformule le lexique de James et mobilise le concept de *province de sens* (qu'il substitue au concept de sous-univers), en précisant que c'est la signification de nos expériences qui décide de notre rapport au réel et non la structure objective des objets. Selon Schütz, la connaissance ordinaire du monde social se rattache à des « provinces de sens », qui sont des mondes sociaux relatifs qui se caractérisent par un style cognitif particulier et par des expériences consistantes et compatibles entre elles : l'art, l'expérience religieuse, le monde de l'enfant, du fou, etc. Pour chacune de ces provinces de significations, il est possible de recenser les éléments constitutifs du style cognitif qui la caractérise : la « tension de conscience » spécifique qu'il sollicite, le rôle qu'y joue la spontanéité, sa structure temporelle, sa forme de socialité spécifique, etc. Parmi les différentes provinces de sens, il en est une qui se caractérise par sa teneur d'expérience et par le fait qu'elle s'impose nécessairement à chacun d'entre nous : la province de sens du monde de la vie quotidienne, que Schütz tient pour réalité suprême ou ultime. Cette réalité présente deux traits caractéristiques : elle sollicite une activité constante de notre part et elle apparaît comme un lieu d'échanges et de communications avec les autres membres du

monde social, comme une sphère constituée pratiquement et symboliquement. Pour Schütz, la « réalité primordiale » sur quoi s'appuie l'attitude naturelle est d'ordre pratique et social : il rompt ainsi avec le paradigme perceptif qui sous-tendait la théorie husserlienne de l'attention.

Goffman s'oppose à cette conception sur trois points précis.

Tout d'abord, il conteste l'idée que le « quotidien » puisse constituer la strate ultime ou le fondement souverain de la réalité sociale. Goffman n'envisage qu'un « monde » à la fois et il examine les différentes configurations du sens dans l'expérience au sein de ce monde un et unique. Dans cette optique, il évite toute interprétation unilatérale de la situation qui pourrait conduire à ne privilégier qu'un seul cadre et qui produirait ainsi une représentation déformée de l'expérience : pour expliquer une situation, il est souvent nécessaire d'appliquer plusieurs cadres. De plus, les actions stratégiques et les illusions qui co-déterminent la réalité quotidienne reposent souvent sur de subtiles modulations et transformations de cadre. En d'autres termes, Goffman plaide en faveur d'une appréhension pluraliste et contextualiste des situations et il dénonce la mise en majesté de la réalité quotidienne proposée par Schütz.

Ensuite, Goffman reproche à Schütz son appréhension discontinuiste de la réalité sociale. Pour Schütz, en effet, il convient de concevoir la transition entre les différentes strates de la réalité sociale ou provinces de sens comme un « choc » ou un « saut », en écho à ce que Kierkegaard dit de l'accès à la sphère de l'expérience religieuse (Schütz, 1997 : 130-131). À quoi Goffman objecte volontiers qu'il convient de se montrer plus attentif aux transformations insensibles qui affectent nos cadrages de l'expérience, à ces modulations qui modifient progressivement le sens de « ce qui se passe ». En outre, pour Goffman, il ne faut pas exagérer les différences que l'on repère entre les différentes provinces de sens : il y a aussi des similitudes structurelles qui ne doivent pas être perdues de vue (Goffman, 1991 : 14, 555). Le modèle de la « multiplicité » des réalités présenté par Schütz ne répond donc pas aux exigences proprement sociologiques de l'identification des contraintes et des conventions de chaque situation. En somme, la diversité des situations prime sur le morcellement supposé de la réalité en « provinces de sens » disjointes.

Enfin, on peut suggérer que Goffman oppose au réalisme confiant de Schütz un réalisme inquiet, attentif aux vulnérabilités de l'ordre de l'interaction. Selon Schütz, il convient de prendre au sérieux la détermination ontologique première du monde de la vie quotidienne, telle que la livre l'attitude naturelle : je présuppose constamment l'existence d'un monde de la vie, d'un monde familier, quotidien, dont l'évidence n'est pas remise en cause. Dans l'attitude naturelle, le monde de la vie quotidienne est ce que l'on tient pour allant de

soi, pour évident, il est cette réalité dont la compréhension s'impose d'elle-même *(selbstverständliche Wirklichkeit)*. Certes, il arrive parfois que je rencontre, dans l'attitude naturelle, des échecs, des déceptions qui sont autant de heurts avec la réalité primordiale, de résistances que m'oppose le quotidien. Mais ces problèmes pratiques, s'ils brisent parfois la « chaîne d'évidence » qui s'y développe en permanence, ne font pas du monde de la vie quotidienne une réalité problématique en elle-même. Il y a dans mon appréhension des situations quotidiennes une forme de croyance primaire (*Ur-doxa*, dirait Husserl), tacite en l'existence des choses, une croyance qui inspire confiance. L'allant de soi des situations ordinaires constitue à cet égard le fond commun à partir duquel se déploie la diversité des provinces de sens.

À la différence de Schütz, Goffman est le tenant d'un réalisme que l'on peut dire « inquiet », dans la mesure où la définition de ce qui est tenu pour réel semble toujours pouvoir être remise en question. Certes, le cadrage de l'expérience procure bien à l'individu une appréhension et une représentation de la réalité. Les cadres primaires en particulier nous permettent souvent d'identifier une réalité naturelle ou sociale qui nous est commune (et qui existe véritablement aux yeux de Goffman). Néanmoins, cette appréhension de la réalité n'est jamais définitive ou pleinement assurée chez Goffman. Il y a non seulement les cas où le cadrage de l'expérience paraît manifestement mal assuré, lorsque des ambigüités ou des erreurs se présentent. Il y a aussi ces moments particuliers qui correspondent aux ruptures de cadre et qui nous laissent dépourvus devant la situation. À tout moment, un événement hors cadre peut venir perturber l'ensemble de la structure d'une situation donnée, même si cette structure est préalablement taillée pour exclure par avance les événements non pertinents. Plus une activité est explicitement organisée, plus son cadre est sujet à interruption. L'inflexibilité du cadrage fait aussi sa vulnérabilité.

On voit donc que la sociologie goffmanienne, sous les dehors d'une affinité assumée et sur le fond de préoccupations communes, ne doit en réalité que peu de choses à la phénoménologie. S'il lui arrive parfois d'emprunter à cette dernière certains concepts ou certains procédés méthodiques, elle développe ses analyses sur un terrain qui excède celui de l'égologie et qui n'est donc plus celui de la phénoménologie comprise comme description des actes de la conscience intentionnelle, puisqu'il s'agit de révéler l'ordre de l'interaction qui régit les situations de la vie quotidienne. Par-delà quelques faux-semblants interprétatifs, les deux perspectives ouvertes par Goffman et Schütz peuvent apparaître comme des interrogations distinctes et complémentaires sur la nature de la réalité quotidienne et des situations qui la réalisent concrètement et pratiquement.

Bibliographie

Anderson, R. J., Hughes, J. A. & Sharrock, W. W. (1985) The Relationship Between Ethnomethodology and Phenomenology, *Journal of the British Society for Phenomenology*, 16, 1985 : 221-235.
Asworth, P. D. (1985) L'enfer c'est les autres : Goffman's Sartrism, *Human Studies*, 8 (2) : 97-165.
Berger, P. & Luckmann, T. (1996) *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, Masson, 1996.
Blumer, H. (1927) *Critiques of Research in the Social Sciences. An Appraisal of Thomas and Znaniecki's The Polish Peasant in Europe and America*, New York, Social Science Research Council.
Blumer, H. (1986) *Symbolic Interactionism. Perspective and Method*, Berkeley, University of California Press [1969].
Bonicco, C. (2009) Rôle social, représentation et mauvaise foi chez Erving Goffman, *Alter*, 17 : 83-102.
Cefaï, D. (1998) *Phénoménologie et sciences sociales. Alfred Schütz, naissance d'une anthropologie philosophique*, Genève, Droz.
Cefaï, D. & Depraz, N. (2001) De la méthode phénoménologique dans la démarche ethnométhodologique. Garfinkel à la lumière de Husserl et de Schütz, in M. de Fornel, A. Ogien & L. Quéré, (eds), *L'ethnométhodologie. Une sociologie radicale*, Paris, La Découverte : 99-119.
Costelloe, T. M. (1996) Between the Subject and Sociology : Alfred Schutz's Phenomenology of the Life-World, *Human Studies*, 19 : 247-266.
de Fornel, M. & Quéré, L. (1999) *La logique des situations. Nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons Pratiques », 10).
Denzin, N. K. & Keller, C. M. (1981) Frame Analysis Reconsidered, *Contemporary Sociology*, 10 (1) : 52-60.
Eberle, T. S. (1991) Rahmenanalyse und Lebensweltanalyse, in R. Hettlage & K. Lenz (eds), *Erving Goffman. Ein soziologischer Klassiker der zweiten Generation*, Stuttgart, Berne, Haupt : 157-210.
Garfinkel, H. (2007) *Recherches en ethnométhodologie*, (trad. fr. M. Barthélémy, B. Dupret, J.-M. de Queiroz, L. Quéré), Paris, PUF [1967].
Goffman, E. (1961) *Encounters. Two Studies in the Sociology of Interaction*, Indianapolis, Bobbs-Merrill.
Goffman, E. (1973a) *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, (trad. fr. A. Accardo), Paris, Minuit [1956/1959].

Goffman, E. (1973b) *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*, (trad. fr. A. Kihm), Paris, Minuit [1956/1959].
Goffman, E. (1988a) La situation négligée, in Goffman E., *Les moments et leurs hommes*, (trad. fr. Y. Winkin), Paris, Seuil/Minuit : 143-149 [1964].
Goffman, E. (1988b) L'ordre de l'interaction, in Goffman E., *Les moments et leurs hommes*, (trad. fr. Y. Winkin), Paris, Seuil/Minuit : 186-230 [1982].
Goffman, E. (1989) Réplique à Denzin et Keller, in R. Castel, J. Cosnier & I. Jacob (eds), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit : 301-319.
Goffman, E. (1991) *Les cadres de l'expérience*, (trad. fr. I. Joseph, M. Dartevelle, P. Joseph), Paris : Minuit [1974].
Gonos, G. (2000) « Situation » *Versus* « Frame » : The « Interactionist » and the « Structuralist » Analyses of Everyday Life, in G. A. Fine & G. W. H. Smith (eds), *Erving Goffman. Volume IV*, Sage Publications, Londres, Thousand Oaks, New Delhi : 31-50.
Husserl, E. (1994) *Méditations Cartésiennes* et *Les Conférences de Paris*, Paris, PUF.
Ichheiser, G. (1949) Misunderstandings in Human Relations : A Study in False Social Perception, *American Journal of Sociology*, 55 (2).
Ichheiser, G. (1970) *Appearances and Realities : Misunderstanding in Human Relations*, San Francisco, Jossey-Bass.
Lanigan, R. L. (1990) Is Erving Goffman a Phenomenologist ?, in H. Riggins (ed.), *Beyond Goffman : Studies on Communication, Institution and Social Interaction*, Berlin, Mouton de Gruyter : 99-112.
MacCannell, D. (1983), Erving Goffman (1922-1982), in G. A. Fine & G. W. H. Smith (eds) (2000), *Erving Goffman. Volume I*, Londres, Thousand Oaks, New Delhi, Sage : 8-37.
Mc Hugh, P. (1968) *Defining the Situation. The Organization of Meaning in Social Interaction*, Indianapolis, Bobbs-Merrill.
Mead, G. H. (2006) *L'esprit, le soi et la société*, (trad. fr. et Préface par L. Quéré et D. Cefaï), Paris, PUF, 2006.
Naegele, K. D. (1956) The Presentation of Self in Everyday Life by Erving Goffman, *American Sociological Review*, 21, 5 : 631-632.
Ogien, A. (1999) Émergence et contrainte. Situation et expérience chez Dewey et Goffman, in M. de Fornel & L. Quéré (eds), *La logique des situations*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons Pratiques », 10) : 69-93.
Parsons, T. (1968) Interaction, in D. L. Sills (ed.), *Encyclopedia of the Social Sciences*, New York, Macmillan.
Perreau, L. (2007) De la phénoménologie à l'ethnométhodologie : variétés d'ontologie sociale chez Husserl, Schütz et Garfinkel, in T. Nennon & H. R. Sepp (eds), *Phenomenology 2005*, Zeta Books : 453-477.

Perreau, L. (2009) Phénoménologie et sociologie. Esquisse d'une typologie des rapports interdisciplinaires, *Alter. Revue de phénoménologie*, 17 : 65-82.
Psathas, G. & Waksler, F. C. (1973/2000), Essential Features of Face-to-Face Interaction, in G. A. Fine & G. W. H. Smith (eds), *Erving Goffman. Vol. 4*, Londres, Sage : 9-30.
Rawls, A. W. (1984) Interaction as a Resource for Epistemological Critique. A Comparison of Goffman and Sartre, *Sociological Theory*, 2 : 222-252.
Rudkin, F., Trimpop, R. M., Kryl, I.-P. & Boski, P. (1987) Gustav Ichheiser in the History of Social Psychology : An Early Phenomenology, *British Journal of Social Psychology*, 26 : 165-180.
Schütz, A. (1967) *The Phenomenology of the Social World*, Evanston (Illinois), Northwestern University Press.
Schütz, A. (1987) Sur les réalités multiples, (trad. fr. A. Noschis), in A. Schütz, *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Méridiens Klincksieck : 103-167.
Schütz, A. (1998) Le problème de la rationalité dans le monde social, in A. Schütz, *Éléments de sociologie phénoménologique*, Paris, L'Harmattan : 23-52 [1943].
Schütz, A. & Luckmann, T. (2003) *Die Strukturen der Lebenswelt*, Konstanz, UVK Verlagsgesellschaft.
Sharrock, W. (1999) The Omnipotence of the Actor : Erving Goffman on « The Definition of the Situation », in G. Smith (ed.), *Goffman and Social Organization*, Londres, New York, Routledge : 119-137.
Smith, G. W. H. (2006) Enacted Others : Specifying Goffman's Phenomenological Omissions and Sociological Accomplishments, *Human Studies*, 28 : 397-415.
Thomas, W. I. (1967) *The Unadjusted Girl. With Cases and Standpoint for Behavioral Analysis*, New York/Londres, Evanston/Harper & Row [1923].
Thomas, W. I. & Thomas, D. S. (1928) *The Child in America. Behavior Problems and Programs*, New York, Knopf.
Verhoeven, J. C. (1993) An Interview with Erving Goffman, 1980, *Research on Language and Social Interaction*, 26 (3) : 317-348.
Winkin Y. (1988) Erving Goffman : portrait du sociologue en jeune homme, in E. Goffman, *Les moments et leurs hommes*, Paris, Seuil/Minuit : 12-92.

L'ORDRE DE L'INTERACTION

Anne Warfield Rawls

L'ordre constitutif de l'interaction selon Goffman

Remarques introductives

L'idée qu'il existerait un ordre de l'interaction *sui generis*, un ordre constitutif reposant sur un consensus opérationnel *(working consensus)* entre les participants, dont l'essence serait de ne pas dépendre des institutions sociales et de pouvoir leur résister, modifie profondément la compréhension des faits sociaux et des relations morales (Rawls, 1987, 2009)[1]. Elle nous enjoint d'examiner à nouveaux frais la thèse très répandue selon laquelle les institutions sociales définissent (ou constituent) l'ordre social et la signification de l'action sociale. Détournant notre regard de celles-ci, elle redirige notre effort d'analyse vers les ordres constitutifs de la pratique. À une époque où la plupart pdes théories supposent que la vulnérabilité, l'anomie et le chaos grandissants résultent d'une diminution de la capacité normative des institutions, des valeurs et des croyances sociales, la perspective privilégiant l'ordre de l'interaction peut permettre d'accroître la dimension réciproque et collective des relations personnelles et ainsi offrir, par le biais de pratiques partagées, une sécurité et une civilité publiques inédites. Envisageant les ordres constitutifs

1. Une première version de cet article fut présentée lors de la conférence plénière au colloque « Goffman et l'ordre de l'interaction » organisé à Amiens, les 28, 29 et 30 janvier 2009. Je remercie Sandra Laugier, Laurent Perreau et Daniel Cefaï pour l'organisation de ce magnifique colloque ainsi qu'Albert Ogien pour avoir nourri ma réflexion en attirant mon attention sur les importantes lignes de convergence entre la sociologie et la philosophie qui se dessinent aujourd'hui en France.

Erving Goffman et l'ordre de l'interaction, CURAPP-ESS/CEMS-IMM, 2012

de l'interaction comme fondement de l'identité humaine et de l'intelligibilité, elle laisse espérer une transformation de la compréhension de l'ordre social et favorise le rapprochement entre sociologie et philosophie.

Avec Harold Garfinkel, son ami et collègue pendant de nombreuses années, Erving Goffman s'est employé à donner vie à cette idée révolutionnaire qui modifie profondément la compréhension de la société, du langage et du soi et détermine leur rapport à l'éthique et à la question de la justice en des termes radicalement nouveaux (Rawls, 1990, 2009). « Se trouve ainsi constestée l'idée selon laquelle les pratiques constitutives du travail et de l'interaction seraient instrumentales et, par conséquent, dénuées de pertinence au regard des problèmes relatifs à la moralité et à l'intégration sociale. La thèse de l'ordre de l'interaction considère les ordres constitutifs de la pratique comme un fondement nécessaire de la cohésion sociale et de l'intégration dans les sociétés modernes » (Rawls, 2012). Pourtant, comme la plupart des grands penseurs qui contestent les vues dominantes au sein d'une discipline, Goffman rencontra une résistance généralisée, tant contre sa personne que ses analyses (à l'instar de Garfinkel). La conviction que les institutions sociales constituent le cadre au sein duquel se produit la régularité de la vie sociale demeure bien ancrée. Bien que très apprécié, en un certain sens, de son vivant, le message sous-jacent de Goffman a trop souvent été vidé de sa substance et déformé pour s'inscrire dans les frontières disciplinaires existantes. Ainsi un regain d'intérêt pour son travail s'avère-t-il décisif.

Pour montrer l'importance de la notion d'ordre constitutif de l'interaction tant pour la théorie sociale que pour la philosophie (philosophie du langage et éthique), je vais tout d'abord donner une vue d'ensemble de ma thèse, avant de discuter l'idée de l'ordre de l'interaction telle que les travaux de Goffman, Garfinkel, Sacks, etc., l'ont développée. Pour ce faire, il conviendra de présenter clairement en quoi consiste une descriptibilité *(accountability)* institutionnelle distincte des ordres de l'interaction et d'examiner de quelle manière cette séparation peut affecter la pratique habituelle en philosophie et dominante en sociologie d'envisager les ordres sociaux comme des institutions.

Pour mesurer le potentiel de l'idée d'ordre constitutif, j'aborderai ensuite quatre problèmes importants. *Le premier problème* sera de comprendre pourquoi le social a été vu comme une réalité contingente, ce qui implique d'examiner les deux tendances historiques différentes, ou plutôt les deux confusions, qui ont présidé à sa conceptualisation. La première consiste à confondre les objets sociaux avec les objets naturels, ce qui pose le plus souvent des difficultés à la sociologie ; la seconde à confondre les ordres sociaux constitutifs avec les institutions sociales et les ordres agrégés, ce qui s'avère problématique pour la

sociologie comme pour la philosophie. *Le deuxième problème* concernera le besoin d'accord ou d'engagement. *Le troisième problème* posera la question de savoir pourquoi et comment l'idée d'un ordre constitutif de l'interaction a été source d'incompréhensions. Il conviendra pour cela d'aborder de manière frontale certaines caractéristiques de cet ordre et d'examiner la manière dont les diverses erreurs d'interprétation des analyses de Goffman, Garfinkel et Sacks ont obscurci cette idée pour l'adapter aux perspectives plus traditionnelles. Sont en jeu dans cette perspective l'idée de soi *(self)* dramaturgique, d'interaction stratégique, d'ordres séquentiels de préférences et enfin l'assimilation de ces derniers à des règles. Enfin, *le dernier problème* consistera à élaborer la notion d'ordres de préférences comme manifestation du consensus opérationnel.

Ces quatre problèmes envisagés de manière conjointe permettent non seulement de comprendre le retard pris à leur résolution, alors même qu'ils ont surgi il y a plus de soixante ans, mais aussi de clarifier la manière dont l'idée d'un ordre de l'interaction pourrait changer la donne. J'espère convaincre le lecteur que cette perspective ne s'inscrit nullement dans les théories sociologiques plus anciennes, mais que la thèse de Goffman, considérée en regard de l'œuvre de Garfinkel et de Sacks, modifie à tel point la compréhension des problèmes et questions théoriques – d'une part en accordant la primauté aux ordres, aux objets constitutifs et aux identités, ainsi qu'aux accords tacites les soutenant en lieu et place des ordres et objets institutionnels, d'autre part en substituant aux individus indépendants les soi constitués dans l'interaction – que l'ensemble du paysage théorique devra être redessiné. Sans quoi, l'idée qu'il existe des ordres constitutifs de l'interaction continuera à être source d'incompréhension et la sociologie manquera à ses deux promesses : éclairer des questions philosophiques essentielles et satisfaire ses propres intérêts théoriques.

Panorama théorique

Au début de cette seconde décennie du XXI^e^ siècle, la sociologie et la philosophie se trouvent dans une situation critique l'une à l'égard de l'autre. Les philosophes, en particulier ceux qui développent des analyses en théorie du langage, que ce soit dans le sillage du pragmatisme ou de la théorie de l'agir communicationnel d'Habermas, ont introduit des notions liées au monde social dans leurs travaux : les faits sociaux, les institutions sociales, le caractère performatif du soi, les conditions d'utilisation des actes de parole, etc. De cette manière, des questions essentielles pour la philosophie ont pénétré le domaine social.

Mais tandis que la philosophie développait une telle orientation sociale, les sociologues se sont mis à explorer une distinction entre plusieurs sortes de faits

ou d'ordres sociaux lourde de conséquences pour toutes les conceptions du social. Cette offensive a été menée par Goffman et Garfinkel (ainsi que leurs héritiers). Ils ont établi de minutieuses démarcations entre les discussions et les actions prenant place dans un contexte institutionnel et celles se produisant au cours des conversations « ordinaires ». Dans leur article sur « Les tours de parole » *(turn-taking paper)* en 1974, Sacks, Schegloff et Jefferson ont envisagé cette distinction comme une donnée fondamentale de l'analyse de la conversation. Les études sur la vie souterraine des institutions sociales inspirées par Goffman et Garfinkel abondent. Les dynamiques de l'ordre impliquées dans l'action sociale constitutive diffèrent radicalement des ordres relevant de la descriptibilité *(accountability)* institutionnelle et ces différences présentent un réel intérêt pour les principales thèses philosophiques contemporaines (Brandom, 1994, 2008 ; Searle, 1995 ; Habermas, 1981). Les actions et pratiques intelligibles dans un contexte institutionnel sont tenues de rendre compte des différents principes d'ordonnancement des actions intelligibles dans un contexte d'ordre constitutif (alors même que l'intelligibilité mutuelle repose, dans ces deux contextes, sur des phénomènes mutuellement constitués, seule l'action institutionnelle est tenue d'en rendre compte en des termes institutionnellement spécifiables). Paradoxalement, c'est la philosophie qui a commencé à envisager une relation de nature différente entre les comptes rendus et les ordres constitutifs (Rawls, 2009). Mais, faute d'une description empirique et d'une distinction entre les institutions sociales et les ordres constitutifs, la portée de cette thèse était difficile à saisir.

Avec plus de pertinence pour la discussion philosophique contemporaine, on a montré que les justifications et les comptes rendus pris dans un contexte institutionnel formel présentaient des propriétés morales et normatives différentes de ceux survenant dans le cours des conversations ordinaires (Mills, 1940 ; Garfinkel, 1967 ; Weider, 1974 ; Pomerantz, 1989 ; Rawls, 1987, 1990)[2]. Et, même lorsque des comptes rendus prennent place dans un contexte ordinaire, ils sont

2. C. Wright Mills a décrit les institutions comme impliquant un « vocabulaire des motifs » ou des « comptes rendus ». Les personnes agissant dans des cadres institutionnels sont contraintes de fournir des comptes rendus ou des justifications institutionnellement acceptables de leurs actions. L'habitude de demander à quelqu'un de rendre compte de ses actions et celle de souscrire à cette requête s'avèrent très différentes dans les cadres de l'interaction ordinaire. En outre, la tâche des ordres de préférences (cf. *infra*) au sein de ces derniers est de rendre simplement facultatives de telles demandes et de telles réponses. À l'inverse, les ordres formels institutionnels ne comportent pas de tels mécanismes d'évitement. Ainsi, dans une conversation ordinaire, lorsqu'une personne demande à une autre de justifier son action, la réponse de cette dernière signifie qu'elle a échoué à anticiper adéquatement cette sollicitation, autrement dit que soit l'attention réciproque soit la compétence interactionnelle ont échoué (Rawls, 1977 ; non publié). Pour cette raison, envisager les justifications comme un raisonnement moral s'avère quelque peu problématique.

liés d'une tout autre manière aux propriétés normatives du discours intelligible. Ainsi l'un des domaines de l'ordre social apparaît-il essentiellement constitutif, tandis que l'autre est tendu vers sa descriptibilité institutionnelle. Les comptes rendus et les justifications d'un côté, de l'autre les obligations réciproques, l'attention mutuelle et les pratiques partagées sans lesquelles ne peuvent se produire ni l'action intelligible ni le soi s'avèrent pour cette raison fondamentalement distincts dans les deux domaines.

Les philosophes ont beaucoup à offrir aux sociologues pour préciser les implications logiques et éthiques de leurs thèses. Ils détiennent également des clés décisives – les thèses qu'ils mettent en jeu – pour réaliser ce que les sociologues classiques, qui ont tous reçu une formation philosophique, ont essayé d'accomplir. Mais de leur côté, les sociologues ont fait d'importantes découvertes qui exigent de raffiner les idées essentielles de « faits sociaux », d'« actes de langage », de « justifications » et d'« institutions sociales » sur lesquelles reposent de nombreuses thèses philosophiques contemporaines. Faute d'estimer cette progression conceptuelle à sa juste valeur, les philosophes en sont réduits à identifier les deux formes distinctes d'ordres sociaux, pratique qui obscurcit l'ordre constitutif en réifiant l'ordre institutionnel[3].

L'œuvre de Goffman (tout comme celle de Garfinkel) s'avère essentielle pour établir cette distinction entre les modèles de l'ordre de l'interaction et les institutions sociales, dont l'importance est aussi fondamentale pour la philosophie que la sociologie. Je soutiendrai qu'une conception non opératoire des institutions sociales ainsi qu'une compréhension encore trop statique du langage et du soi posent des problèmes à ces deux disciplines. L'insistance habituellement de mise sur la justification et l'identification des faits sociaux à des phénomènes institutionnels laisse la philosophie en proie à de graves incohérences théoriques : notamment l'incapacité de marquer une différence entre ces ordres sociaux constitutifs recouvrant des engagements profondément moraux et ces ordres institutionnels se prêtant à des manipulations instrumentales.

3. De manière originale, dans son essai « Deux concepts de la règle » en 1955, John Rawls a soutenu qu'aborder les règles éthiques comme des règles récapitulatives *(summary rules)* et les questions éthiques comme susceptibles d'offrir une justification, ou d'être à leur tour justifiées en termes de règles récapitulatives, a obscurci l'existence et l'importance de ce que lui-même appelle des règles constitutives. Ces dernières, soutient-il, créent des ordres d'objets et d'identité qui sont pertinents pour la question éthique et la justification. En envisageant toutes les questions éthiques en termes de règles récapitulatives, on a tendance à rendre invisibles les ordres constitutifs de la règle. Garfinkel a montré en détail comment ce processus d'obscurcissement participe de la sociologie dominante (cf. 2002 « Both and Each ») et il s'est employé, avec Goffman, à sauver ces ordres constitutifs de l'invisibilité en les étudiant. Le numéro spécial du *Journal of Classical Sociology* consacré aux « Deux concepts de règles », édité par mes soins, est consacré à cette question (Rawls, 2009).

Ce sont les premiers qui peuvent mieux se charger que les seconds de distribuer et de maintenir la justice, comme l'avait déjà formulé Durkheim en 1893. Dans cette perspective, les problèmes inhérents à l'idée de justice ne sont pas liés aux personnes et à leurs incohérences, comme l'a récemment suggéré Amartya Sen (2009) mais à l'identification de l'ordre social avec les institutions plutôt qu'avec les ordres constitutifs de l'action. C'est au cœur de ces derniers que se trouve la réciprocité et que l'alignement moral et l'attention mutuelle sont élevés au rang de véritables exigences de fonctionnement. Introduire dans le champ philosophique les leçons que les sociologues ont retenues de la distinction entre les contextes formels de descriptibilité (les institutions sociales) et les ordres constitutifs de l'interaction pourrait faire la différence.

Du côté de la sociologie, un défaut de compréhension (tout comme l'échec à les formuler) de problèmes essentiellement théoriques (philosophiques) a également été source de difficultés. En effet, dans cette discipline, on a tendance à formuler la théorie en des termes envisageant les institutions sociales de manière conventionnelle et monolithique. C'est en grande partie pour cette raison que Goffman et Garfinkel ont été si mal compris : dans la mesure où ils remettaient l'un et l'autre en question l'idée que l'ordre social soit d'abord produit par les institutions, les penseurs du courant dominant ont considéré qu'ils ne parlaient pas du tout de l'ordre social. Cette interprétation est totalement fausse puisqu'ils ne cessent, au contraire, l'un et l'autre, d'attirer l'attention sur les ordres constitutifs qui sont précisément oblitérés par la vue conventionnelle. Ainsi l'ordre de l'interaction comme solution potentielle à des problèmes fondamentaux a-t-il été négligé par la philosophie comme par la sociologie qui bénéficieraient pourtant, toutes deux, de sa prise en compte.

En ce sens, l'intérêt actuel croissant pour l'œuvre de Goffman paraît très encourageant. Avec l'idée d'un ordre de l'interaction, ce sociologue se fit le champion d'une thèse importante et inédite dans la pensée sociale moderne[4]. Son étudiant Harvey Sacks (avec l'aide de Garfinkel) l'a étendue à la production sociale de la signification dans la conversation et le langage et l'a formalisée avec Emmanuel Schegloff (un autre étudiant de Goffman), Gail Jefferson et

4. Garfinkel fixa sa thèse sur les ordres constitutifs de l'interaction dans le manuscrit de 1948, publié sous le titre *Seeing Sociologically* en 2006. Goffman a lu ce manuscrit et a pressé Garfinkel de le publier, mais ce dernier refusa, tendance récurrente chez lui à laquelle se heurteront ses proches pendant des années. Ainsi revint-il à Goffman d'introduire le premier la thèse de l'existence d'un ordre séparé de l'interaction. Malgré les ressemblances entre leurs perspectives, sa démarche se singularise par le biais choisi : la présentation de soi. Ce fut seulement en 2002 lorsque j'entrai en possession des premières archives de Garfinkel et que je pus en parler avec lui que je réalisai l'étroitesse de sa collaboration avec Goffman au début des années 1950 et la force avec laquelle sa première œuvre non publiée, lue et discutée par ce dernier, dessinait également une sociologie générale reposant sur l'étude de l'interaction.

Anita Pomerantz dans le fameux article sur « Les tours de parole ». Ensemble, ils ont insisté de manière novatrice sur ce que j'appelle les « ordres constitutifs de l'action » parce qu'ils se rapportent à la constitution sociale du soi et de l'intelligibilité mutuelle, approche qui recoupe celle de Wittgenstein dans ces principaux aspects (Rawls, 2009). S'il est important de reconnaître que ces thèses reposent sur des points de vue classiques, notamment ceux de Durkheim et de Parsons, il l'est au moins autant de prendre conscience de leur portée radicalement novatrice. Bien que l'on puisse voir, par exemple, certaines des thèses de Goffman comme des prolongements de ce qu'auraient pu penser Marx et Durkheim lorsqu'ils affirmaient que l'individu est produit par les relations sociales et qu'il n'existe pas sans et avant l'apparition d'un certain type de relation (une division du travail élaborée), ou de ce que supposait Everett Hughes lorsqu'il s'intéressait avant tout aux détails du travail effectif, leur forme dans son œuvre n'a rien à voir avec ces versions originales. Ces premiers théoriciens ont, en effet, plus fortement appuyé leurs analyses sur l'idée que les institutions définissent les paramètres de toute chose sociale. Ils postulaient qu'elles forment le cadre des croyances et des règles ordonnant la vie sociale et obligeant plus ou moins les individus à se tourner vers elles. Cette insistance sur les institutions est manifeste même chez Durkheim, qui fut pourtant le premier à soutenir dans *La division du travail social*, que les pratiques d'autorégulation prennent de plus en plus d'importance dans la société moderne.

Goffman et Garfinkel ont fait voler en éclat ce modèle institutionnel de compréhension des faits sociaux, de l'ordre social et de la solidarité sociale. De fait, quelles que soient les implications possibles des théories classiques à l'égard de l'importance de la pratique interactionnelle, elles restèrent si faiblement esquissées que très peu de personnes ont pu faire le rapprochement et encore moins l'apprécier ou la considérer comme décisive en leur sein[5]. Par conséquent, des idées tout à fait essentielles comme la subordination du soi aux relations sociales et l'importance des détails concrets de l'interaction, véritables pierres angulaires de la théorie sociale classique et de celle de l'École de Chicago, ont été tout simplement exclues de la sociologie moderne.

5. Par exemple, alors que l'idée de pratiques constitutives et autorégulatrices était centrale dans la thèse de Durkheim, son argumentation n'établissait pas de distinction effective entre les ordres institutionnels et les ordres constitutifs de la pratique, analogues dans leurs principaux aspects aux ordres de l'interaction. Le caractère manifeste de l'importance de cette distinction entre pratiques autorégulatrices et ordres institutionnels traditionnels reposant sur la croyance et la contrainte parcourt tout le texte (Durkheim, 1893). Mais, en raison de son insistance sur les institutions, les croyances et la contrainte institutionnelle dans les chapitres traitant des formes sociales traditionnelles, on a eu tendance à ne pas voir dans son argument la portée de cette différenciation (cf. A. Rawls, 2001, 2004).

Le faible écho de l'œuvre de Goffman et de Garfinkel dans la sociologie trouve un parallèle en philosophie. Bien qu'ayant commencé par ébranler le monde philosophique, l'œuvre de W. James et de L. Wittgenstein, et plus tard celle de J. Austin, P. Grice, J. Searle ou encore S. Cavell, ne furent pourtant pas considérées par lui, pendant longtemps, à leur juste valeur. Par ailleurs, deux raisons ont empêché une éventuelle convergence entre la philosophie et la sociologie dans les années 1950 et 1960 alors que ces idées fondamentales commençaient à prendre corps en leur sein. La *première* fut une regrettable attaque contre la philosophie du langage ordinaire par les mêmes sociologues du courant dominant qui critiquaient Goffman et Garfinkel. La *seconde* fut la conviction que ces assaillants représentaient l'ensemble de la sociologie. La contre-attaque menée par la philosophie du langage ordinaire a ainsi inclus Goffman et Garfinkel dans la classe générale des sociologues et les a rejetés avec eux. Les méprises ultérieures de Habermas sur leur œuvre confortèrent cette tendance.

La confusion de l'ordre de l'interaction goffmanien avec la perspective dominante en sociologie[6] qui considère les institutions comme origine de l'ordre social, a empêché la rencontre entre la philosophie du langage ordinaire et la sociologie que rendait possible la prise en compte de l'ordre constitutif comme source première de l'ordre social.

Depuis au moins les années 1950, certains sociologues et philosophes, décrivant les conditions sociales de production d'actes d'intelligibilité mutuelle, travaillent à des projets parallèles qui auraient grandement bénéficié d'une convergence. Ces projets remontent aux origines de la constitution de la sociologie comme discipline, lorsque dès 1893, dans sa première introduction à *La division du travail social*, Durkheim a soutenu que la sociologie devait être le nouveau domaine d'étude de la philosophie morale, ou de ce qu'il appelait « la moralité », dans les sociétés reposant sur une division moderne du travail[7]. Son examen du pragmatisme dans les cours qu'il consacra à ce courant (1913-1914)

6. J'entends par là une opposition entre d'un côté une sociologie agrégative qui considère l'ordre social comme le résultat d'une lutte entre les individus et les institutions sociales, étant donné que les individus poursuivraient des buts socialement sanctionnés en obéissant à des contraintes institutionnelles, et de l'autre une sociologie de l'ordre constitutif qui envisage la constitution des faits sociaux dans et par le biais des ordres de l'interaction sous-tendant les pratiques sociales ; un ordre constitutif indispensable au tout premier chef à l'élaboration de soi, d'actions ou de discours mutuellement intelligibles.
7. Il est tentant de rendre le terme français « moralité » employé par Durkheim par le terme anglais *« Ethics »*, selon la traduction généralement adoptée. Et Durkheim a clairement en tête une signification proche de celle de l'éthique en philosophie. Mais un problème se pose : Durkheim lui-même soutient que l'éthique (dans sa conceptualisation philosophique) repose sur des fausses prémisses (l'individualisme). Son usage du terme de « moralité » renvoie à un sens universel du « moral » sans se référer au sens philosophique de l'éthique qu'il critique. Traduire la moralité par le terme *« Ethics »* a, je crois, obscurci la cohérence de cet emploi du terme dans son argumentation.

montre que s'il l'appréciait comme un indéniable progrès en philosophie, il n'en considérait pas moins sa propre position sociologique comme une avancée notable par rapport à lui et il n'a cessé d'affirmer l'existence d'ordres sociaux fondamentaux, *sui generis*, irréductibles à la perspective de ce dernier[8]. Selon son analyse, l'effacement dans la société moderne des croyances institutionnalisées au profit des pratiques autorégulatrices a introduit une nouvelle dimension sociale impliquant une théorie de la moralité ne reposant plus sur la croyance et les ordres sociaux contraignants des sociétés traditionnelles, sans correspondre pour autant au modèle plus individualiste du pragmatisme (des personnes poursuivent de concert un projet). Il ne soutenait nullement qu'une érosion des relations morales dans la société moderne répondait à celle des croyances morales traditionnelles. Bien au contraire. Le développement des pratiques autorégulatrices requiert d'après lui comme condition sous-jacente une forme de socialité où la réciprocité et les conditions précontractuelles sont distribuées entre tous les participants plus ou moins équitablement (position également soutenue par John Stuart Mill au début de sa carrière). Il appelait ces conditions « justice » et considérait que les sociétés hautement différenciées exigeaient leur réalisation. Son insistance, d'une part sur la pertinence de la sociologie pour appréhender les questions de « moralité » dans de telles sociétés et, d'autre part, sur la nécessité concomitante de distinguer le plan des pratiques des formes institutionnelles plus traditionnelles, constitue l'une de ses contributions les plus importantes à la sociologie classique et contemporaine[9].

À l'instar de la réflexion de Goffman et de Garfinkel, souvent négligée et généralement mal interprétée, la thèse originale de Durkheim a grandement concouru à la compréhension contemporaine de la moralité, ou justice, ainsi

8. La découverte récente d'une nouvelle série de notes d'étudiants prises à ces cours permet d'espérer une clarification des positions de Durkheim (Jean-Louis Fabiani, « Report on Durkheim Edition and Unpublished Things », *conference on Emile Durkheim : Sociology and Ethnology*, 17 juin 2010, Humboldt University, Berlin).
9. Il s'agit là d'une des raisons pour lesquelles les études des pratiques dans les sociétés traditionnelles faites par Bourdieu et d'autres ne sont pas compatibles avec l'argument de Durkheim. Si je ne fais pas là une critique de Bourdieu, j'opère néanmoins une clarification très importante. Bourdieu décrivait *Les formes élémentaires de la vie religieuse* de Durkheim comme une tentative pour étudier les pratiques rituelles *avant qu'*elles n'aient donné naissance aux croyances complexes traditionnelles et aux institutions qui caractérisent la plupart des sociétés tribales. Il pensait que la société aborigène australienne était suffisamment première pour supporter une telle analyse. La précision de cette affirmation ne concerne pas notre propos. Le point important est de comprendre que Durkheim pensait qu'il était possible d'étudier les pratiques elles-mêmes avant qu'elles n'aient généré les croyances auxquelles elles sont habituellement assimilées. Par conséquent, il s'intéressait aux pratiques rituelles en tant qu'elles sont des actions constitutives et ne se souciait ni de la structure ni de la fonction des croyances institutionnalisées dans une culture traditionnelle.

qu'à son articulation avec les problématiques de l'ordre social, de la pratique et de l'intelligibilité mutuelle (Rawls, 1989, 1996, 2001, 2002, 2004, 2007, 2011). L'étude des ordres constitutifs de l'interaction a largement et directement contribué à la rencontre de l'éthique, ou philosophie morale, avec l'analyse sociologique des pratiques constitutives et des obligations d'engagement, véritables conditions d'arrière-plan de l'intelligibilité mutuelle de l'action et du discours. Compte tenu de la pertinence de cette idée d'ordres constitutifs de l'action formulée par Goffman et Garfinkel pour les questions de justice, de contrat social, de justification et plus particulièrement pour une éthique fondée sur la pratique, une communication interdisciplinaire semble impérative à ce niveau.

Puisque le domaine du social détient la clé de ces questions essentielles, un regain d'intérêt de la philosophie à son égard serait le bienvenu. Malheureusement, l'idée du « social » semble être entrée dans le discours philosophique par le biais d'arguments à la variété si déconcertante et comme un sujet généralement si secondaire, qu'elle n'est apparue comme un passage obligé qu'en raison d'une prétendue contamination des problèmes théoriques originaux par les contingences sociales, en raison, donc, de l'échec d'explications « plus satisfaisantes ». Les questions fondamentales de justice, d'inégalité, de vérité et de connaissance auxquelles nous devons faire face sont les mêmes que celles qui n'ont cessé de définir le programme de discussion et de débat depuis les Lumières. Mais, dans les dernières décennies, la possibilité d'une « objectivité », d'une « vérité » et d'une « connaissance » pures a plus ou moins été mise entre parenthèses. Par conséquent, le « social » est devenu le domaine au sein duquel de telles questions deviennent pertinentes. Pourtant, les considérations sociales continuent à être vues comme essentiellement contingentes, de sorte que leur mobilisation signifie pour la plupart des théoriciens que la discussion elle-même est devenue problématique.

Nous voici à présent revenus au point de départ. J'ai soutenu que concevoir le social comme une réalité contingente résulte d'une compréhension de l'ordre social en termes de réalité constituée dans et par le biais des institutions sociales. Cette position a non seulement créé une apparente séparation entre l'agir *(agency)* et la structure, éclairant des aspects simplement contingents des ordres sociaux et favorisant une approche agrégative de la sociologie fondée sur l'action individuelle envisagée de manière probabiliste, mais a également entraîné une démarche philosophique parallèle qui tourne le dos aux problématiques essentielles liées aux ordres constitutifs de l'interaction (Rawls, 2009).

Puisque le social tend à être considéré comme une réalité intrinsèquement contingente et seulement secondaire, les questions fondamentales continuent à être posées, même lorsqu'elles prennent en compte la contrainte sociale, en des

termes qui considèrent la réalité des objets, leur définition, leurs relations et l'usage que l'on en fait comme des phénomènes primaires. On a alors tendance à envisager l'existence des êtres sociaux comme allant de soi, faute d'accepter l'idée qu'ils sont tous constitués par le biais des ordres constitutifs.

L'idée qu'il existe un domaine social non pas intrinsèquement contingent mais premier, un domaine dont dépend l'identité (le soi) des objets sociaux et la signification (ce qui est mutuellement intelligible), aux caractéristiques valables dans chaque situation, change complètement ce tableau. Pour que le social soit premier, les soi individuels, en tant qu'ils sont des objets sociaux, ne peuvent pas l'être. Si, par ailleurs, le domaine social posé en tête est composé d'institutions et d'identités institutionnelles (les comptes rendus et les justifications institutionnelles), il en découle une image du monde dans lequel les inégalités et les contraintes institutionnelles définissent les relations morales. Tableau déplaisant, s'il en est.

L'idée d'un ordre constitutif de l'interaction offre une conception très différente du « social ». La réciprocité et l'échange mutuel, conditions de fonctionnement de l'ordre de l'interaction, dont la cohérence peut être établie en détail dans les différentes situations, laisse espérer la possibilité de fonder sur des considérations sociales l'examen de la compréhension, de la raison, de la vérité et de la justice. Cette approche pourra venir à bout des contingences qui se sont greffées sur ces questions essentielles. Elle surmontera, en particulier, les inégalités ainsi que les limites des théories qui tentent de fonder l'éthique sur une définition institutionnelle, plus formelle, de l'ordre et des faits sociaux. En effet, l'ordre constitutif de l'interaction n'est nullement accidentel.

L'idée d'un ordre de l'interaction au regard du soi

Quoi que l'on pense de la contribution des théoriciens classiques à notre compréhension du soi et de l'interaction, Goffman fut vraiment le premier à concentrer toute une sociologie/philosophie sur l'idée d'un soi entièrement produit par les relations sociales, dont les ordres constitutifs créeraient des mondes consistants. Ce fut également lui, de manière originale, qui, au sein de la dynamique de l'interaction essaya d'analyser avec exactitude le processus et ses implications éventuelles pour l'ordre social en général. Même si G. H. Mead fut un précurseur important, tant par sa contribution à la compréhension de la conscience de soi comme processus social que par l'analyse des effets de cette idée sur la pensée sociale, il n'examina pas la manière dont ce processus devait fonctionner comme une partie intégrante de la question de l'ordre social ni ses incidences pour une théorie sociale générale (Mead, 1934).

Harold Garfinkel fut le seul autre penseur à aborder l'interaction en ces termes, même si dans ses œuvres publiées, son attention s'est davantage portée sur le problème de l'intelligibilité mutuelle. Jusqu'à une époque récente, peu de personnes avaient noté qu'il soulignait également l'existence d'un type d'ordre indépendant au niveau de la structure de réciprocité de l'interaction, semblable à l'ordre goffmanien dans ses aspects essentiels. Même si ses manuscrits de 1948 et de 1952 (publiés et introduits par mes soins respectivement en 2006 et 2008) comprenaient une mise au point sur le problème de l'intelligibilité mutuelle des objets, de l'information et du discours qui demeura l'objet principal de son œuvre ultérieure, analogue à celle de Wittgenstein dans ses aspects essentiels (Coulter, 2009), ils n'en conceptualisaient pas moins, précisément en ces termes, une présentation sociale du soi. En 1953 avant d'écrire *La présentation de soi*, Goffman lut le manuscrit de 1948 et en discuta avec Garfinkel. Pour cette raison, malgré des différences importantes dans leurs analyses, Garfinkel peut être considéré comme le partenaire de Goffman dans le développement d'une sociologie de l'ordre constitutif reposant sur l'idée d'un ordre de l'interaction. Si cette proximité n'a pu satisfaire aucun de ces deux géants intellectuels puisque leurs divergences devinrent insurmontables après 1964, ce qui précède n'en donne pas moins une image fidèle de leur contribution conjointe à ce projet majeur.

À la différence non seulement des sociologues classiques mais aussi des autres penseurs de l'interaction, Goffman et Garfinkel entreprirent sérieusement de comprendre les implications de ce déplacement théorique : envisager les ordres de l'interaction comme point de départ pour penser la signification générale de l'ordre social et/ou de la société. Dans cette quête, ils furent rejoints par Sacks et parfois par Parsons.

Goffman se concentra sur l'idée d'un système social formé par l'ordre de l'interaction. Si l'ensemble de ses œuvres présente donc la vision alternative d'un système social, elle engage également par là même une théorie des systèmes radicalement différente. Alors que Parsons, dans ses développements sur la question, tendait à privilégier les institutions et leurs liens avec les individus, Goffman accorda la priorité au système de l'ordre de l'interaction, dans la mesure où il considérait que les institutions et les individus, tous deux créés dans et par le biais de ce dernier, sont seulement des phénomènes seconds. Loin d'être un ordre des institutions sociales, le système goffmanien est bien plutôt un ordre social radicalement différent et même opposé aux contraintes institutionnelles. Goffman élabora ainsi une théorie des systèmes dans laquelle le système est l'ordre de l'interaction lui-même. Considérant que les institutions sociales sont édifiées sur l'ordre de l'interaction, sa théorie se proposait d'expliquer les

principes fondamentaux exigés par de tels systèmes pour pouvoir créer et supporter aussi bien les individus sociaux que les institutions sociales. Des œuvres comme *Asiles* (1961) ont exploré la résistance des ordres de l'interaction aux contraintes institutionnelles. Si les individus peuvent bien sûr également résister, leur réussite incombe pour une grande part à la force d'opposition de l'ordre de l'interaction dont ils dépendent (Rawls, 1989, 2001).

Ceux qui considèrent ses analyses comme de faibles éclairages ponctuels sur l'interaction ou le soi ont pu trouver étrange son respect revendiqué pour l'œuvre de Parsons. Mais il faut bien comprendre que Goffman a traité l'interaction située comme un système social à part entière à l'origine d'un monde. Tout en élaborant les dynamiques propres à de tels systèmes et en examinant minutieusement les détails en jeu dans chaque situation de présentation de soi, il développait dans le même temps les fondements d'une théorie générale des systèmes de l'ordre de l'interaction, susceptible de servir à son tour d'assise à une sociologie générale.

Goffman n'élaborait pas une « microsociologie » ou une sociologie « interactionniste » bornée par les études dites « macro » des ordres et des systèmes institutionnels, contrairement à une appréciation courante de son œuvre. Alors même qu'il indiqua qu'il n'était nullement sûr que les études des institutions formelles puissent entièrement être reconduites aux études interactionnelles, question qu'il laissa ouverte (1983), celles qui s'inspirent de son œuvre et prennent au sérieux l'opposition entre les exigences institutionnelles et interactionnelles (ainsi que la descriptibilité institutionnelle) démontrent la pertinence de sa perspective.

Goffman a soutenu l'idée que le système social constitué par l'ordre structurant l'interaction, en grande partie indépendant des contraintes institutionnelles, est le système qui permet aussi bien les ordres dits « majeurs » de l'action et des institutions que les soi sociaux qui agissent en leur sein. Tel est le message fondamental de sa dernière publication, l'allocution sur l'ordre de l'interaction qu'il aurait dû prononcer en tant que président de l'*American Sociological Association* et acheva juste avant de mourir en novembre 1982, finalement publiée au printemps suivant dans la revue de l'association.

Loin de vivre dans un monde social cadré par les exigences de l'agir et de la structure institutionnelle, nous vivons bien plutôt dans un univers reposant sur les engagements mutuels et la coordination des processus réciproques inhérents au consensus opérationnel. Les institutions sociales ne sont nullement des ordres constitutifs. Dans un contexte moderne, l'agir et la structure reposent et dépendent tous deux de la réciprocité des pratiques de l'ordre de l'interaction.

La réduction de l'empirique au conceptuel

L'analyse envisageant les ordres sociaux comme des institutions entraîne une interprétation fallacieuse des traits concrets de l'ordre de l'interaction à plusieurs niveaux. Dans une perspective qui considère tous les ordres sociaux comme institutionnels, il existe deux sortes d'objets : les objets constitués par les institutions sociales (les objets sociaux) et les objets naturels. On appelle positivisme la théorie qui envisage les objets naturels lorsqu'ils sont compris dans un cadre social comme réels. Pour affronter les défis posés par ce courant au début du XX^{e} siècle, la sociologie et la philosophie ont accepté l'idée que la seule « compréhension » possible de ces objets soit de les traduire en termes conceptuels, bien qu'ils soient substantiels et obéissent à leurs propres lois. Nous faisons l'expérience des objets naturels, dans leurs occurrences sociales, comme concepts. À la différence de ces objets naturels, il semblait alors évident que des objets sociaux (comme « les mariages », « les salutations », « les présidents » et « les buts de football ») dont la réalité dépend de leur accomplissement par le biais de processus sociaux, existent avant tout par leur définition première qui est sociale et conceptuelle.

Cette tentative pour échapper au positivisme tendait à réduire les détails concrets aux généralisations conceptuelles. Alfred North Whitehead inventa la formule du « sophisme du réalisme mal placé » dans les années 1920 pour désigner la propension du positivisme à envisager les concepts et les abstractions comme s'ils représentaient exactement la concrétude des choses alors qu'ils ne le font pas. L'expérience humaine des objets du monde est intrinsèquement bornée par des concepts, faisait-il remarquer, si bien que les limites de notre connaissance sont conceptuelles. Cette thèse circonscrit la validité de toutes les sortes de preuves « empiriques » et la sociologie, à l'instar de toutes les autres disciplines s'intéressant à l'expérience, commença à faire confiance à la clarté conceptuelle, par-delà les détails concrets, afin de répondre au positivisme.

Si le rejet d'un positivisme naïf marqua un progrès important pour la plupart des disciplines, les objets sociaux ne sont cependant pas soumis aux mêmes limites que les objets naturels. Tout d'abord, ils sont différemment constitués. Ils ne sont pas simplement « disponibles » mais exigent pour advenir un véritable travail de collaboration. Dans la mesure où il s'agit de part en part de créations sociales et que les détails de cette création s'avèrent essentiels pour les « voir » comme des objets sociaux d'une sorte particulière, le processus social constitutif présidant à leur élaboration est important pour leur statut même. Ainsi les limites de la réalité des faits sociaux ne sont-elles pas conceptuelles mais plutôt processuelles. Ils existent dans notre entendement comme

des objets « concrets » mais d'une autre manière que les objets naturels. Ils se constituent à travers les pratiques (coordonnées dans leurs détails concrets par des personnes agissant ensemble dans le temps et dans l'espace) et dans les termes de l'engagement mutuel (et de sa manifestation) qui les sous-tend. Les objets sociaux sont faits des détails de ces pratiques, de sons et de mouvements. Pour cette raison, lorsqu'on les réduit à des concepts, c'est l'objet social lui-même que l'on perd.

Malheureusement la plupart des sociologues (et des philosophes) interprétèrent la formule de Whitehead comme un appel à envisager *tous* les détails sociaux concrets comme secondaires par rapport aux concepts. La théorie sociale se détourna de son intérêt initial pour l'élaboration concrète des pratiques et devint un exercice de clarification des concepts, mesurant mathématiquement leurs relations. Il en résulta une domination de la sociologie statistique au siècle dernier. Par conséquent, dès les années 1940, on commença à lire les sociologues classiques d'une manière très différente. Toute confiance dans les phénomènes directement empiriques, même en ce qui concerne des faits sociaux aussi évidents que le mariage ou les salutations, fut perçue comme un indice de positivisme. Bien évidemment, toutes les analyses détaillées des interactions tombèrent également sous le chef de cette accusation erronée.

Pour cette raison, la plupart des sociologues ont passé les soixante-dix dernières années à étudier et à mesurer des concepts au lieu d'examiner dans leur concrétude les ordres sociaux ou les pratiques ordonnées. Les pratiques elles-mêmes sont abordées comme des concepts. Les œuvres dans le titre desquelles elles figurent, comme le fameux livre de Pierre Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique* (1972) ou plus récemment celui de Steven Turner, *Social Theory of Practices* (1996), tendent toutes à privilégier les limites conceptuelles de la compréhension aux détails concrets des pratiques. Une telle démarche peut convenir à l'étude des sociétés traditionnelles dans lesquelles l'ordre et les objets sociaux sont effectivement constitués par des croyances institutionnelles, mais dans les sociétés modernes dont les membres ne partagent plus depuis longtemps les mêmes cadres de croyance, il convient de déployer une approche inédite pour comprendre la constitution des objets sociaux.

Les sociologues classiques, particulièrement Durkheim et Marx, étaient intimement convaincus de la nécessité d'une collaboration pour établir les ordres séquentiels de la pratique, sans lesquels les objets sociaux ne peuvent exister (Durkheim, 1912 ; Rawls, 2004). Cette prise de conscience de la constitution sociale des objets socialement significatifs et des personnes a considérablement progressé au XIX^{e} et au début du XX^{e} siècle. La position classique considérait donc que les faits sociaux, en raison de leur différence tant ontologique

qu'épistémologique avec les objets naturels, exigent un mode d'étude spécifique. Ainsi la plus grande partie de la sociologie classique n'était-elle pas positiviste.

De manière indépendante dans les années 1940, Garfinkel et Goffman furent presque les seuls sociologues à entreprendre de sauver les pratiques constitutives de cette réduction conceptuelle pour amener la sociologie à s'intéresser de nouveau aux détails concrets des objets sociaux, Garfinkel se concentrant sur leur intelligibilité (y compris celle des soi) et sur l'information tandis que Goffman s'attachait à la constitution sociale des soi.

Dans la mesure où les pratiques sociales peuvent d'emblée être attestées par les participants d'une interaction dans tous leurs détails concrets constitutifs, les considérer comme des concepts s'avère hautement problématique. Les pratiques ne se présentent pas sous une forme conceptuelle et ne sont nullement perçues, en première instance, comme des récits, des typifications, des symboles ou des textes. Elles sont faites de sons et de mouvements reconnaissables qui doivent, avant tout, l'être comme des faits sociaux concrets. Il faut orienter et coordonner mutuellement les règles, ou attentes, d'une pratique pour assembler l'objet social. Le caractère concret de ces sons et de ces mouvements, à la fois reconnaissable et attestable, loin d'être fourni par le contexte conceptuel, l'est par l'ordre constitutif des pratiques qui conditionne leur assemblage et leur appréhension dans un contexte d'attention mutuelle et d'engagement.

C'est pourquoi, au regard des faits sociaux et des pratiques constitutives, considérer les concepts comme une réalité fondamentale a produit un sophisme inverse que j'appelle « le sophisme de l'abstraction mal placée ». Il en a résulté une sociologie s'intéressant avant tout aux méthodes de mesure des réalités conceptuelles et une foi aveugle dans leur recension statistique. Paradoxalement, la plupart des pratiques et des faits sociaux concrets ont été complètement exclus du domaine sociologique. Alors qu'au contraire des événements naturels, elles apparaissent essentiellement concrètes et attestables – elles sont produites par, pour, et en présence des autres – et possèdent des propriétés constitutives fondamentales, les pratiques sociales ont été réduites, depuis plusieurs décennies, à des abstractions conceptuelles, comme si ces dernières n'étaient pas seulement une caractéristique inhérente au domaine social mais définissaient également son caractère publiquement reconnaissable, ce qu'elles ne font nullement. Il est impossible de retrouver à partir des concepts de « crime », de « salutation », de « déviance » ou encore de « question », les détails constitutifs qui contiennent le caractère reconnaissable de l'objet social (telle est en partie l'origine des difficultés que l'on éprouve à spécifier les conditions d'usage de ces objets qui sont conceptuellement conçus).

Non seulement les adhérents au « sophisme de l'abstraction mal placée » ignorent fondamentalement le « social » au profit des concepts et élèvent les institutions au-dessus des pratiques mais ils placent également l'individu et ses expériences au-dessus des objets et des identités socialement constitués. Ce faisant, ils conçoivent de manière erronée aussi bien la thèse de l'ordre constitutif que la pensée des sociologues classiques, méconnaissant les aspects les plus importants des pratiques sociales. Les pratiques constitutives ne peuvent s'accomplir que lorsque des groupes sont réunis (y compris par des formes techniques de communication à distance) sous la forme de sons et de mouvements qui se répètent de manière régulière et attestable (Rawls, 1996, 1998, 2004). À chaque nouvelle occurrence, cet accomplissement demande à être rejoué. Les concepts ne peuvent être partagés que sous une forme empirique susceptible d'être reconnue, ce qui nécessite, à son tour, un certain accord sur la forme des pratiques (Durkheim, 1893 ; Goffman, 1959, 1981 ; Garfinkel, 2008 [1952]). On s'est référé à cet *accord constitutif* sous-tendant les pratiques de plusieurs manières : Goffman parle de « consensus opérationnel » (Goffman, 1959), Sacks d'« obligations d'entente et d'écoute » (Sacks, 1992), et Garfinkel de « conditions de *Trust* pour l'action concertée » (Garfinkel, 2006 [1948], 1963)[10], quant au type d'ordre en jeu, on a pu l'envisager comme un ordre de l'interaction (Goffman, 1982) ou un ordre social constitutif (Rawls, 1987, 2009).

L'expérience réellement vécue des pratiques sociales consiste en un kaléidoscope complexe de détails concrets tendus vers cet *accord* constitutif. C'est lui qui garantit la cohérence à travers les différentes situations. Cependant cet accord est avant tout opérationnel et il doit être approprié aux détails concrets de l'action et non aux concepts, si son rôle est bien de faciliter la coordination mutuelle de cette dernière. La manière dont l'accord semble convenir et dont les détails sont traités dans chaque cas n'est nullement une donnée incongrue ou contingente, comme Garfinkel l'a bien montré. Ainsi que Goffman l'a signalé, les participants examinent soigneusement les différents détails non seulement par souci de cohérence à l'égard des aspects constitutifs de l'accord mais aussi comme marque de leur soutien engagé au principe même de l'accord opérationnel envisagé comme un tout. Dans la perspective de Goffman, ces détails se rapportent principalement au soi. Mais comme l'ont montré Garfinkel et

10. En ce qui concerne le terme de *« trust »*, je suggère qu'il ne soit pas traduit en français. Cela arrive parfois dans des traductions anglaises de textes allemands, français ou latins lorsqu'il n'existe pas de véritable équivalent à un mot et qu'on le conserve dans sa langue originale. En effet, la traduction française de *« trust »* par « confiance » n'en transmet pas la véritable signification. *« Trust »* n'est pas un état d'esprit ou un sentiment mais un état contractuel entre des personnes. Pour fonctionner, il doit être réel et non pas hypothétique. Les participants doivent se situer les uns par rapport aux autres dans un état de *« trust »* mutuel sans prendre garde à l'inquiétude qu'ils peuvent ressentir, sauf si et jusqu'à ce que l'accord échoue.

Sacks, l'accord constitue également les détails des séquences puisqu'ils sont liés à la communication, à d'autres pratiques de fonctionnement, etc.

Cet accord constitutif ou consensus opérationnel, sa nécessité ainsi que celle de l'engagement mutuel dans les pratiques sociales circonstanciées sans lequel il ne peut tenir, apparaissent essentiels à une telle compréhension de l'ordre social. Ils permettent d'expliquer la cohérence de l'ordre de l'interaction. L'accord est littéralement constitutif. Les institutions sociales et les concepts, par contraste, ne reposent pas sur de tels accords et ne possèdent pas la même cohérence. Ils s'apparentent à une toute autre forme d'ordre social, ne se référant qu'à des phénomènes agrégés, se portant en arrière plutôt qu'en avant, et accordant par conséquent une grande confiance aux comptes rendus et aux justifications.

Ordre constitutif *versus* ordre agrégé : un problème pour la philosophie et la théorie sociale

La conscience d'une différence entre les ordres agrégés et les ordres constitutifs a émergé, de manière prometteuse, en philosophie, une première fois dans les années 1950 et de nouveau dans les années 1960. En partie inspiré par Wittgenstein (par l'intermédiaire de Paul Grice et Normal Malcolm), John Rawls a établi, dans ses « Deux concepts de règles » (1955), une distinction entre ce qu'il appelle les règles constitutives et les règles récapitulatives *(summary rules)*. Dans ce texte, il s'inquiétait du fait que la plupart des théoriciens de la loi et de la justice envisagent les ordres sociaux en termes de récapitulations – ou agrégats – de conduites se succédant au fil du temps. Dans la mesure où les ordres constitutifs jouent un rôle dans les aspects moraux de la vie sociale, il soutenait que c'était une erreur d'envisager l'ordre social comme une simple affaire de règles récapitulatives. Si ses exemples étaient principalement tirés de jeux comme le baseball, il a clairement formulé l'idée que les objets sociaux et les identités puissent entièrement dépendre d'un ordre constitutif dans d'autres cas.

Cette notion d'ordres constitutifs connut un nouvel essor en philosophie en 1964, lorsque John Searle (citant Rawls) soutint dans « How to Derive Ought from Is » (et de nouveau dans *Les actes de langage* en 1969) que certains objets sociaux sont constitués dans et par le biais d'actes performatifs, à l'exemple du « mariage » qui s'accomplit lorsque certaines formes déterminées d'énoncés et d'actions sont exécutées, si certaines conditions préalables sont satisfaites. Depuis que Searle a défendu cette thèse, davantage de philosophes acceptent l'idée de la constitution sociale de certains objets qui doivent alors,

à ce titre, être compris comme des objets sociaux et non comme des objets naturels (bien qu'il subsiste encore de nombreux désaccords sur l'extension du domaine des objets sociaux ainsi que sur la manière de caractériser convenablement les conditions requises pour leur constitution).

Searle affronta ces problèmes en s'efforçant de préciser correctement les conditions requises pour la réussite des actes de langage. Alors que les variations paraissent infinies, certains philosophes entreprennent actuellement de relever ce défi. L'examen goffmanien des conditions de félicité (1983), qui traite de cette question, constitue l'une des raisons de la popularité actuelle du sociologue. Mais l'analyse du langage qu'il propose n'est pas sa thèse constitutive la plus forte. Il est, en effet, resté à mi-chemin entre l'argumentation de Searle et celle de Sacks et l'on peut douter de l'efficacité du recours à sa seule analyse pour résoudre le problème. Envisageant avec une telle force les actes de parole comme des unités pré-spécifiées, Goffman les rend plus statiques et moins souples que le soi. Ce faisant, ils n'exigent pas le même degré d'engagement constitutif et de consensus opérationnel que l'ordre des tours de parole de Sacks. Tous ceux qui s'intéressent à Goffman et aux actes de langage gagneraient à lier son analyse à celle de Garfinkel et de Sacks pour disposer d'une approche plus souple et plus constitutive du discours. Cependant, l'approche interactionnelle de Goffman offre un remède à l'analyse de Searle qui suppose que ce sont les institutions qui constituent les objets sociaux. Le raisonnement selon lequel certains objets (et certaines idées) ne doivent leur existence qu'à leur constitution dans et par le biais de l'interaction sociale a de lointaines racines sociologiques. Durkheim a établi en 1912 (dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse*) que certains actes sociaux possèdent de la force, ou un pouvoir causal, lorsque les participants se sont mis d'*accord* sur le fait qu'une certaine formule verbale constitue un acte spécifique, quand elle est performée par la bonne personne, dans des conditions précises. À mon sens, son meilleur exemple est celui du chef de tribu prononçant l'« exil » comme punition, déclaration qui exclut la victime des membres de la tribu. Rien de plus n'est exigé. La personne n'est pas exilée après cet événement mais dans et par le biais de l'accomplissement de cette performance. Ce sont les formules d'énoncés et d'actions performées dans le cadre de l'*accord*, dans des conditions données, par la bonne personne qui ont ce pouvoir (Rawls, 1996, 2004). Selon Durkheim, dans de tels actes performatifs, la cause et l'effet se rejoignent plutôt qu'ils ne se succèdent comme dans le cas des événements naturels, ce qui résout le problème humien de savoir si la relation causale peut être directement perçue en elle-même alors qu'elle se manifeste à des moments différents. Dans les actes performatifs qui sont constitutifs, Durkheim soutient que nous acquérons une

connaissance spéciale des actes sociaux qui en résultent. Telle est la base de son épistémologie (Rawls, 2004).

En adoptant ce point de départ, Durkheim a pu soutenir l'idée que la sociologie ainsi que l'étude des faits sociaux, des pratiques et de leurs conditions empiriquement spécifiables, devaient être envisagées non seulement comme un terrain d'enquête à part mais aussi comme le terrain approprié pour élaborer, au sein des sociétés modernes différenciées, une philosophie morale distincte de la moralité des groupes unifiés. Les faits sociaux dépendent de l'ordre de l'interaction : celui-ci est une condition indispensable de l'existence humaine et par là même le fondement des questions de justice.

Cependant, non sans paradoxe, cette thèse de Durkheim fut comprise à tort comme une forme étrange de psychologie présupposant l'existence d'un esprit de groupe (Rawls, 1997). On interpréta son insistance sur l'importance des pratiques comme le signe de son intérêt pour les croyances partagées[11]. Les critiques ne comprenaient ni de quelle sorte d'objets sociaux il parlait ni son idée de pratiques autorégulatrices. Dire qu'un mariage ou qu'un exil existent simplement comme des faits sociaux et se réalisent à travers la performance d'une formule verbale, ou d'une pratique, dans un contexte social, ne présuppose *en aucune manière* un *illusoire* esprit de groupe. Le fait social n'existe que pour les gens qui *sont d'accord* pour reconnaître qu'un ensemble de pratiques sociales constitue le fait d'être marié ou exilé et seulement dans la mesure où les sons et les mouvements concrets composant ces pratiques sont entendus et vus d'une manière conforme à cet accord. Le fait que ce dernier ait parfois reposé sur un rituel religieux ne formait qu'un aspect simplement secondaire du problème pour Durkheim. Ce ne sont pas les croyances mais les actions constitutives et l'accord ou l'engagement qui constituent les faits sociaux. Durkheim considérait que le but des croyances était de garantir l'accomplissement des rituels constitutifs dont dépendent les faits sociaux. En avance sur son temps, il proposa cette compréhension de l'ordre social comme une solution aux problèmes philosophiques en épistémologie et en morale.

Lorsque Garfinkel commença en 1948 à examiner la manière dont on pouvait préciser correctement les conditions requises pour la constitution des objets sociaux et de l'information, question problématique qui a constitué son terrain particulier d'enquête, il fut également l'objet d'une interprétation erronée : dans son cas, on lui reprocha de s'être intéressé avant tout au comportement

11. Je pense que cette erreur d'interprétation est due en grande partie à l'intérêt privilégié des étudiants et des interprètes de Durkheim, notamment Lévy-Bruhl, Marcel Mauss, Lévi-Strauss et Bourdieu, pour les populations tribales non différenciées. Durkheim avait à l'esprit une forme de société très différente, la société moderne, dans laquelle les croyances et les concepts ne jouaient plus le même rôle depuis longtemps.

individuel. En réalité, Garfinkel soutenait que le caractère reconnaissable des objets sociaux dépendait de la spécification de leurs propriétés. Mais pour des raisons qu'il a détaillées, *ces spécifications devaient être sensibles, à chaque moment, aux circonstances contingentes*, aux détails fluctuants des pratiques et des relations réciproques entre les participants. Elles ne pouvaient pas ressembler à une institution sociale. Il précisa ce point dans son manuscrit de 1952 (Garfinkel, 2008 [1952]) par le biais de la formule « e(pn) », dans laquelle une relation entre plusieurs attitudes, pratiques et engagements qui se reflètent dans un mouvement de va-et-vient, constitue l'objet social, perspective théoriquement plus satisfaisante que celle qui essaye de rendre la constitution de l'objet comptable d'un seul jeu de spécifications. Le « e » désigne un opérateur de relation, c'est-à-dire un principe utilisé pour relier les choses les unes aux autres. Il sélectionne les expériences phénoménales au sein de toute une série. L'objet peut être de nombreuses choses en fonction desquelles on utilise l'opérateur « e ». Un opérateur « e » donné produira pour un groupe de personnes engagées et coordonnées le *même objet* dans les mêmes circonstances sociales d'usage. Plus tard, Garfinkel a appelé « instructive » la forme constitutive particulière d'une pratique puisqu'elle était susceptible de donner des instructions à la personne qui en faisait usage. Il s'agissait là d'un moyen de contourner le problème de la règle. Garfinkel en vint aussi à considérer que l'action guidée par des instructions *(instructed)* possédait une validité praxéologique. Si les instructions fonctionnent *in situ*, alors elles sont valides.

Dans la perspective de Garfinkel, ce n'est pas l'individu qui est en jeu mais seulement un soi qui est socialement identifié et ses actions. Dans la mesure où les acteurs identifiés parviennent à une intelligibilité mutuelle, ces actions s'avèrent à la fois constitutives et sociales, autrement dit collectives. La thèse de Garfinkel, à cet égard, apparaît strictement parallèle à celle de John Rawls dans son essai « Deux concepts de règles » (1955), qui a beaucoup influencé les premiers associés de Garfinkel[12]. Rawls y suggérait qu'en raison de l'organisation de la vie sociale par les ordres constitutifs, la philosophie morale se fourvoyait en s'intéressant seulement aux ordres agrégés. Ce diagnostic se révèle également valable en sociologie.

Ce que sous-entend l'œuvre de Goffman et de Garfinkel, c'est que *la portée des ordres et des objets sociaux constitutifs n'est pas seulement importante* (perspective rawlsienne) *mais si vaste que la plupart des actions, des identités et des objets dont la signification est réciproque en dépendent de quelque façon*. Les implications de cette thèse sont vertigineuses.

12. Un numéro spécial de *The Journal of Classical Sociology* en 2009, consacré à l'essai de John Rawls « Two Concepts of Rules » (TC), édité par mes soins, le met en parallèle avec les œuvres inspirées par Garfinkel.

Garfinkel n'a cessé d'insister depuis toujours sur le fait que l'identification de l'ordre social à un ordre agrégé ou institutionnel implique une forme particulière d'individualisme. De plus, le recours à l'agrégation comme méthode ou procédure pour « découvrir » l'ordre social, perspective actuellement dominante dans la pratique sociologique, n'a de sens que si l'on tient déjà pour acquis qu'aucun ordre (ou objet social) réel, c'est-à-dire constitutif, n'existe. Présumer que l'ordre social est un ordre agrégé a empêché de voir que l'intérêt pour l'ordre de l'interaction est, dans le même temps, un intérêt pour des questions vraiment collectives qui ne sont en aucune manière individuelles.

Paradoxalement depuis que les ordres agrégés (reposant sur des individus déterminés par les institutions sociales à diriger leurs activités vers certains buts) sont considérés comme plus importants et plus collectifs que les ordres constitutifs (reposant pour leur part sur un accord en commun et un travail coopératif), Garfinkel et Goffman ont été étiquetés comme des « micro »-sociologistes et leurs œuvres cantonnées aux marges du débat social.

Jusqu'à une époque assez récente, cette erreur d'interprétation a rendu l'œuvre de Garfinkel littéralement taboue. À l'opposé, la thèse goffmanienne de la constitution de l'identité sociale par le biais de l'interaction a joui d'une certaine popularité bien qu'elle ait également souffert de graves erreurs d'interprétation. Ce succès résulte probablement de la combinaison de trois choses : d'abord l'écriture de Goffman, claire et stimulante, plaisait aux lecteurs même lorsqu'ils ne la comprenaient pas ; ensuite, puisque l'individu constitue un tel centre d'intérêt pour la pensée moderne et que l'on a supposé que Goffman en faisait le cœur de son analyse, son argumentation sur le soi est apparue plus abordable ; enfin, la thèse de l'ordre constitutif apparaissant sujette à beaucoup plus de controverses en ce qui concerne les concepts et l'intelligibilité, le désintérêt de Goffman pour ces notions lui a permis d'éviter les problèmes auxquels se sont trouvés confrontés Garfinkel et Sacks.

Mais la tendance générale aussi bien des critiques que des disciples à considérer l'analyse du soi indépendamment de la thèse plus vaste de l'ordre de l'interaction en a donné une image trompeuse : le soi agirait au sein des ordres agrégés selon un schéma moyen-fin, adoptant ce faisant un comportement défini par les institutions sociales. Dans cette perspective, il apparaît donc comme un acteur stratégique *faisant semblant* de se présenter de la manière attendue par les autres participants. Il s'agit là d'une grave erreur d'interprétation. En effet, il faut comprendre que le soi qui se présente est un acteur agissant d'abord dans les ordres constitutifs et ensuite seulement dans les ordres agrégés. Nombre de conflits examinés par Goffman trouvent leur origine dans les incohérences et les demandes conflictuelles de ces deux domaines et nullement

dans la manipulation stratégique des acteurs. Les ordres constitutifs forment un ordre social à part entière, un domaine d'objets sociaux consistants, incluant en leur sein le soi comme une réalité première, entièrement séparée et indépendante des ordres agrégés.

Sans la prise en compte absolument nécessaire du soutien engagé des participants vis-à-vis de l'ordre constitutif, la thèse de la présentation du soi est absurde et, conséquence de cet oubli fort dommageable, le soi goffmanien continuera à être systématiquement critiqué pour des défauts qu'il n'a pas en réalité.

La nécessité d'un accord (d'un engagement) – un consensus opérationnel

L'existence d'un *accord* (d'un engagement) sous-jacent entre les participants d'une interaction, constituant la signification de leur action et fondant les ordres constitutifs, est impliquée dans toutes les manifestations des ordres de l'interaction et des ordres constitutifs, dans les obligations d'engagement, d'entente et d'écoute comme dans les attentes constitutives d'arrière-plan, dans les consensus opérationnels aussi bien que dans les conditions du *« trust »*. Jean-Jacques Rousseau fut le premier à soutenir (dans *Le discours sur les fondements et l'origine de l'inégalité parmi les hommes*) que la condition que nous nommons humaine, ainsi que les problèmes moraux qui lui sont associés, n'adviennent qu'avec l'invention du contrat social. Comme animaux, nous agissons suivant un simple instinct de survie dépourvu de toute tonalité morale. C'est d'après ce critère que Durkheim considérait Rousseau comme un véritable sociologue et lui-même construisit sa propre approche de la sociologie sur cette prémisse : la raison humaine et la moralité, loin de précéder l'ordre social, en résultent[13]. Ce faisant, dans sa perspective, la raison humaine et la moralité constituent également le but de l'ordre social – ce qui confère à ce dernier et à la religion leur raison d'être. Cette thèse ne peut être ramenée à une perspective individualiste parce que l'individu moral n'existe pas en-dehors des relations sociales organisées.

Cependant, bien que Marx et Durkheim se soient tous deux référés directement à cet argument (en citant à tort le *Contrat social*) et que Max Weber et George Herbert Mead aient déployé l'idée d'une réciprocité des positions reposant sur un certain *consensus*, pour expliquer le partage des significations et l'auto-réflexion, la notion d'*accord* (engagement) constitutif demeurait à l'état d'ébauche dans leurs œuvres. Lorsqu'ils la mentionnaient, ces quatre auteurs avaient tendance à insister sur les institutions sociales formelles et le

13. Cf. É. Durkheim, *Montesquieu et Rousseau* (1960), la première des deux thèses exigées pour l'obtention du titre de docteur à la Sorbonne.

partage des croyances, autrement dit sur la contrainte institutionnelle plutôt que sur l'accord mutuel et la coopération réciproque. Ce fut seulement en 1959, avec la publication de *La présentation de soi* de Goffman, qu'un *accord réellement social* – le « consensus opérationnel » – fut proposé comme fondement constitutif de la cohérence des objets sociaux quotidiens (et des soi). La discussion de Garfinkel sur le *« trust »*, qui élargit de manière significative son champ d'application et ses implications, fut publiée quelques années plus tard en 1963[14]. Le consensus opérationnel et l'engagement reposant sur le *« trust »* sont présentés comme une nécessité *réelle* et non pas hypothétique ou idéale (à l'instar des conditions de l'agir communicationnel de Habermas). La thèse de la nécessité de l'accord repose en premier lieu sur la conception particulière que Goffman a du soi. L'argument garfinkélien du *« trust »* la précise en lui ajoutant les conditions requises pour l'accomplissement coopératif de l'intelligibilité réciproque. Pour cette raison, il est capital de comprendre la nature exacte des qualités du soi et de l'intelligibilité réciproque qui rendent cet accord (engagement) nécessaire.

Modifier le soi goffmanien en lui donnant plus de *résistance*, en lui conférant une structure *stable* dans le temps ou en le rendant *moins* dépendant de l'interaction, fait de cet accord opérationnel un accord simplement facultatif. De manière parallèle, envisager les caractéristiques intangibles de l'ordre de l'interaction comme des institutions sociales produit le même effet. Dans cette perspective, la thèse de Garfinkel, en faisant mieux comprendre la vulnérabilité de toutes les identités et de tous les objets mutuellement intelligibles, peut être de quelque secours. L'intelligibilité mutuelle, selon lui, est entièrement constituée par des séquences de l'action ordonnées qui sont, elles-mêmes, tournées vers les conditions du *« trust »*, fort proches du consensus « opérationnel » goffmanien.

La plupart des théoriciens du social ont supposé que puisque les gens vivent dans des corps individuels indépendants, le soi doit bien avoir « un noyau » résistant. Les partisans de cette thèse assimilent aux caractéristiques physiques de la mémoire et du corps les aspects sociaux du *soi* dont l'accomplissement doit sans cesse être rejoué. Cette erreur a été source de difficultés dans la diffusion des analyses de Goffman et de Garfinkel. L'une de ses origines réside dans la réticence de Goffman à adopter la version plus forte de l'argument défendue par Garfinkel et Sacks, à savoir que la vulnérabilité dans l'interaction concerne non seulement le soi mais aussi la signification des objets sociaux et du langage. Si les soi et les objets sociaux pouvaient exister indépendamment

14. Cette discussion était en réalité antérieure à celle de Goffman, datant au moins de 1948. Mais à l'instar de ses autres œuvres, elle a été publiée plus tard.

des ordres de l'interaction, il n'y aurait alors nul besoin d'un accord constitutif pour soutenir le soi ou l'intelligibilité. Dans ce cas, il faudrait avancer que les individus détiennent des noyaux durs d'identité, persistant naturellement au fil du temps, et qu'ils ont, d'une façon ou d'une autre, accès à la raison ou au langage comme à un corps de concepts qui peuvent être assemblés de différentes manières logiques pour transmettre du sens aux autres participants. Telle est la position conventionnelle.

Le projet de Goffman était précisément de la contester. Avec Garfinkel, il considéra l'existence du soi comme entièrement dépendante de l'action constitutive. Cette analyse donna au consensus opérationnel une force et un caractère auto-correcteur qui manquaient dans les premiers développements sociologiques à son sujet. Il faut absolument comprendre que le soi et sa capacité à communiquer sont extrêmement fragiles. Cette *fragilité* explique *tout* et doit constituer la base de l'élaboration de la thèse de l'ordre de l'interaction. C'est seulement à la condition que le soi et la signification soient constitués dans et par le biais de l'interaction, que sera sans cesse exigé des acteurs, lorsqu'ils coordonnent leurs comportements, ce qui peut permettre cette naissance, ce maintien et cette mort des soi : une certaine cohérence dans leur orchestration des sons et des gestes pour que les oreilles et les yeux des autres participants puissent les reconnaître comme « des mouvements » d'un type particulier. Ce qui suppose de nouveau un accord. Si l'interaction ne pouvait pas détruire les soi et si l'échec à se faire comprendre ne pouvait pas aussi facilement discréditer leur caractère moral, alors aucun accord sur certaines des règles fondamentales de l'action ne serait nécessaire. Simplement contingent, il n'aurait ni la force ni les moyens de s'auto-corriger. Comme le soutenait Winch, il n'existerait non seulement aucun moyen de renforcer les règles mais également aucun moyen de savoir si elles ont été violées (Winch, 1958).

La force de l'accord constitutif découle de ce que l'on perd sans lui (ainsi que du caractère immédiatement évident de cette perte). C'est bien là ce qui l'empêche (ainsi que l'ordre constitutif qu'il soutient) d'être arbitraire, conventionnel ou encore contingent et qui le rend, au contraire, nécessaire.

Goffman soutient que la personne (sociale) et sa capacité à comprendre ce qui se passe autour d'elle, choses que nous considérons comme allant de soi, résultent d'un travail conjoint des participants dans les situations sociales. C'est le *risque* toujours possible des torts que le soi peut subir, voire même de sa disparition, qui a constitué son objet principal d'analyse, parcourant l'ensemble de ses œuvres publiées[15]. C'est également sur ce point sans lequel l'argument

15. Cette analyse permet d'éclairer avec une certaine ironie la compréhension très prisée, dans les années 1990, de la modernité à partir de la notion de risque. De manière typique, cet argument

serait tautologique, que Garfinkel est revenu à maintes reprises : le phénomène doit être susceptible de disparaître. Il n'a jamais cessé de s'intéresser à la question de savoir comment cette disparition peut survenir, dans la mesure où ses modalités nous donnent des indices sur ce qu'il convient de faire pour l'empêcher. Cette position implique que les identités non seulement adviennent dans les situations sociales mais qu'elles peuvent tout aussi bien y mourir. L'absence d'accord entre les participants provoque la destruction du soi et de l'intelligibilité mutuelle. C'est seulement parce que toute interaction contient des risques aux conséquences extrêmement dommageables que l'accord tient. Quels sont-ils ? Il existe un risque de non-ratification du soi par les autres participants, un risque d'appréhension fautive qui fasse du tort à la personne qui en est responsable, aux autres interactants ou à la situation, un risque de comportement préjudiciable aux autres, un risque de dégradation – par des actions détruisant la compréhension mutuelle – de la socialité fondamentale dont toute chose dépend, y compris l'intérêt du soi individuel, etc.

La clause *« et cetera »*, le bénéfice du doute et les ordres de préférences

Il est essentiel pour notre argumentation de voir que les pratiques constitutives ne peuvent fonctionner que si un certain accord opérationnel se maintient tout au long de l'interaction sur la manière de former leurs détails concrets, dans la mesure où c'est leur ordonnancement qui organise leur signification. L'accord ne peut être hypothétique ou fonctionner comme un simple guide mais doit être réel. Il ne suffit pas que tous les participants s'engagent à y consentir mais il faut en plus qu'ils rendent sans cesse visible leur engagement. Ces différentes manifestations doivent être adaptées aux particularités que les participants auront besoin de gérer. De plus, l'accord opérationnel doit fournir les modalités d'extension et d'amendement des pratiques. Les notions de Garfinkel, généralement si mal comprises, « la clause *et cetera* », les « appropriations » *(ad hocing)*, les « instructions » et la « validité praxéologique », traitent de ces problèmes en permettant de distinguer les « règles » des attentes que nous avons quant à leur application.

mettait l'accent sur la vulnérabilité de l'action individuelle lorsque les institutions sont devenues plus ouvertes et offrent moins de garantie mais négligeait la valeur des pratiques de l'ordre de l'interaction. À l'opposé, Goffman entendait par risque celui qui est inhérent à chaque moment de l'ordre de l'interaction et qui ne peut être mitigé que par le consensus opérationnel et les compétences des participants. À ses yeux, la modernité constitue vraiment un contexte à risque. Mais pour cette raison, elle s'avère également une époque d'engagement réciproque très profond. Loin de lier la vulnérabilité à l'affaiblissement du collectif, Goffman nous invite, au contraire, à la comprendre autrement.

En théorie, on peut dire que l'ordre de l'interaction ressemble à un jeu avec des règles, à condition de préciser qu'il s'agit de règles non spécifiées et incomplètes, que les participants disposent d'une information seulement partielle et surtout que, si jeu il y a, il n'est pas singulier mais pluriel et changeant. Cette arène sociale est peuplée de soi agissant, dont les identités orientent le « jeu » en question et dont la capacité à comprendre la pratique en cours est conditionnée par leur prise en compte des multiples couches de la pratique et des différentes attentes d'arrière-plan, ainsi que par l'instauration d'un accord moral. L'analogie pertinente serait de rapprocher l'ordre de l'interaction de plusieurs jeux qui se succèdent les uns aux autres, à chaque instant ; la tâche des participants étant de faire sans cesse voir le jeu dans lequel ils sont pris ainsi que leur engagement en son sein, de prêter attention à ce que les *autres* manifestent et d'afficher, à leur tour, leurs propres interprétations à ce sujet, pour non seulement suivre l'évolution des pratiques et des changements dans les jeux mais aussi faire la preuve, en public, du caractère réciproque de leur travail. En résulte une image de l'interaction en public comme une épreuve mutuelle d'adresse, stimulante et satisfaisante, qui crée une arène de civilité publique, réciproque et mutuellement orientée.

Pour analyser les changements et les troubles qui surviennent dans le discours, l'analyse de la conversation a présenté de manière détaillée les ordres de préférences qui orientent nos pratiques. Les tours de paroles sont également tournés vers des ordres de préférences valables pour toutes les formes de discours. On pourrait de la même manière décrire le consensus opérationnel goffmanien comme composé d'un certain nombre de préférences puisque l'obligation sous-jacente de « ne pas faire de mal » est une autre expression de la préférence pour le « bénéfice du doute » qu'il a développée par ailleurs. Néanmoins, l'analyse de la conversation et les ordres de préférences qu'elle étudie donnent plus de précisions sur cette obligation dont Goffman lui-même n'avait pas pris la pleine mesure, comme le montrent ses reproches dans *Façons de parler* à l'encontre du soi-disant empirisme formel de Sacks et Schegloff. Si Sacks, en particulier, avait passé beaucoup de temps avec Garfinkel et entrepris une présentation des détails empiriques beaucoup plus poussée que celle de Goffman (dont la méthode a été qualifiée de « littéraire »), en bon étudiant de ce dernier, il n'avait pour autant jamais cessé de centrer son analyse sur les problèmes de l'ordre de l'interaction lorsqu'il a élaboré son « système de tours de parole » avec Schegloff. Les préférences pour l'autocorrection, l'apaisement des désaccords et les évaluations positives que Sacks, Schegloff et Jefferson (1974) ont spécifiés dans le *« Turn-Taking Paper »*, A. Terasaki dans son livre sur les « tours de paroles préliminaires » (1984) *(pre-turns)* et A. Pomerantz dans son

ouvrage sur les évaluations (thèse de doctorat, 1984) s'avèrent toutes compatibles avec l'obligation du « bénéfice du doute », initialement élaborée par Goffman.

La réciprocité des positions est une condition de l'accord – une version du « ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse » – avec pour clause supplémentaire l'obligation de faire voir aux autres la manière dont on interprète leurs actions. Même si Goffman considérait qu'elle ne doit pas tolérer les inégalités, il craignait par dessus tout que cela se produise parfois. Ainsi a-t-il examiné à maintes reprises la question du degré de contamination des ordres sociaux par les ordres institutionnels à partir duquel sont engendrées des inégalités. Dans la mesure où la réciprocité est une condition requise pour l'ordre de l'interaction, elle devrait limiter la quantité d'inégalité que l'interaction peut endurer et ainsi poser des difficultés dans les cadres institutionnels où l'inégalité est extrême. La première publication de Goffman sur les fonctions sociales de l'embarras (1956) a largement étudié ce problème. Nombre de ses œuvres ultérieures, notamment *Asiles*, ont continué à explorer les conditions restrictives apportées par la réciprocité aux ordres institutionnels et se sont demandé jusqu'où pouvait s'étendre l'inégalité (d'origine institutionnelle ou individuelle) avant que l'interaction et les soi ne s'effondrent. Goffman a découvert que la fragilité du soi impose des limites aux institutions et il a soutenu que la tendance à préserver l'intégrité de ces objets sociaux que les gens prétendent être, ainsi qu'à éviter de nuire aux personnes et aux situations, est une condition expliquant ces limitations[16].

Les conditions du *« trust »* de Garfinkel étendent l'idée d'un accord jusqu'aux procédures séquentielles et spécifiables qui confirment et font voir la réciprocité, tout en constituant dans le même temps le caractère reconnaissable des objets sociaux et des significations. Il développa d'abord cette idée dans son manuscrit de 1948 (Garfinkel 2006), puis dans son article *« Trust »* (1963). Cette dernière exigence fait mieux comprendre la nature de la réciprocité exigée. Chaque participant dans une situation donnée doit supposer que les autres travaillent avec le même jeu d'attentes que lui, qu'ils ont la compétence de les accomplir et qu'ils font les mêmes suppositions à son égard.

Mais cet accord ne peut pas tenir comme simple postulat. La compétence aussi bien que l'engagement doivent sans cesse être affichés dans ce que Garfinkel nomme des « actes opérationnels » *(working acts)*, faute de quoi le soi et l'intelligibilité s'effondreront. À chaque nouveau tour, les participants doivent faire la preuve de leur orientation mutuelle vers un engagement

16. Mes premiers articles analysaient les limitations apportées aux inégalités institutionnelles par l'ordre de l'interaction. Mon travail ultérieur sur les inégalités raciales consiste en une étude minutieuse de cet argument et corrobore l'allégation qu'une inégalité rigoureuse rend difficile, voire impossible, la compréhension.

conjoint, autrement dit, ils doivent la rendre publique. Et à chaque fois, il est manifeste que cela peut changer leur compréhension mutuelle de ce qui s'est passé auparavant. Paul Grice (1974) a établi l'impossibilité de clarifier le discours par le recours à l'interprétation parce que cela impliquerait une régression à l'infini. Mais l'analyse de la conversation a montré que l'ordre de l'interaction inhérent au discours permet à l'interprétation de se manifester à chaque nouveau tour sans encourir un tel risque. La clarification nécessaire peut s'opérer en prenant en compte la position des participants plutôt qu'en demandant une glose qui ne peut, elle-même, être éclaircie que par une glose supplémentaire. Dans la mesure où le positionnement de chacun est significatif, il fournit, en effet, un mécanisme de clarification simple et efficace qui peut être interprété à côté des ordres de préférences pour élucider le statut de l'interprétation mutuelle dans un progrès constant.

La position des participants ne peut posséder cette pertinence que si l'ordre est fortement coordonné et que si les soi manifestent sans cesse leur interprétation et leur orientation. De plus, l'ignorance de la position qu'ils occuperont au prochain tour de parole implique que les participants prennent soin de chacune[17]. Ainsi entretenir une réciprocité constamment possible des positions apparaît-il comme une condition contraignante exercée par le consensus opérationnel. Si le discours *peut* être clair sans ce travail réciproque, il n'en demeure pas moins vrai, comme Sacks l'a souligné, que les ressources pour faire face à d'éventuels problèmes seront alors très faibles et que le consensus opérationnel lui-même deviendra incertain, en raison de la moindre vulnérabilité de l'intelligibilité mutuelle. Sacks soutenait que dans la mesure où le discours pouvait devenir indexical et courir le même danger que le soi dans l'interaction, cette vulnérabilité lierait plus fortement le sort des communiquants à la réciprocité ainsi qu'à la préférence pour le bénéfice du doute (dans ses termes à l'obligation d'entendre et d'écouter). Si la menace ne pèse que sur le soi, les gens peuvent encore être intelligibles sans satisfaire les obligations d'engagement mais, à partir du moment où toute l'intelligibilité court un risque, alors chaque préjudice à l'encontre des soi ou des propriétés d'ordonnancement des tours de parole et des séquences ravage la socialité qui leur est commune.

Ainsi la manière dont nous parlons, la quantité d'indexicalité que nous produisons, le degré avec lequel nous fondons la signification sur la grammaire et la syntaxe (sémiotique) déterminent la tonalité morale de l'interaction et par

17. Il s'agit là d'une des raisons pour lesquelles un contexte institutionnel qui limite le caractère interchangeable des positions des participants s'avère porteur d'une plus grande inégalité. Ce point éclaire également l'argument durkheimien de l'incompatibilité des pratiques autorégulatrices avec la contrainte institutionnelle en raison de leur fonctionnement exclusif sous des conditions de justice.

conséquent le degré de nécessité du consensus opérationnel[18]. Lorsque la réciprocité est réalisée et que toutes les autres fins essentielles – les personnes et l'intelligibilité – courent un danger suffisant, l'accord opérationnel en jeu a des accents moraux non négligeables. « Moral » dans ce cas ne signifie pas normatif mais une notion proche de celle de justice, ou de l'impératif catégorique kantien, dont les principes seraient distribués équitablement entre toutes les personnes et toutes les formes de l'interaction ainsi menacées, créant de la sorte un contexte de publicité civile. L'argument logique de non-contradiction de la pratique s'avère valide. L'ordre moral des ordres de l'interaction supporte des fins d'une valeur morale absolue : la raison et l'intelligibilité réciproque. Inversement, parce que les institutions sociales sont statiques et arbitraires et que le sens des actions en leur sein (même lorsqu'elles sont « justes ») n'est pas vulnérable de la même manière, toute moralité dans les institutions sociales sera strictement contingente et « normative ».

L'accord exigé par un ordre de l'interaction constitutif s'apparente au « royaume des fins » kantien et dessine à ce titre un domaine de l'égalité des chances et de la nécessité totale. Le fait de protéger toutes les positions implique une sorte de « voile d'ignorance » (J. Rawls, 1971). Au sein d'un ordre constitutif, chaque participant doit supposer que n'importe quelle position pourrait devenir la sienne dans un futur proche, c'est pourquoi il doit toutes les traiter avec le même soin et le même respect pour satisfaire son propre intérêt (Rawls, 1989).

Les ordres séquentiels et les ordres de préférences comme consensus opérationnel

Les règles constitutives, les ordres séquentiels et de préférences ainsi que le *Trust*, condition de l'intelligibilité mutuelle de l'action, développés par Garfinkel et Sacks, sont cohérents avec l'analyse générale de Goffman sur les ordres de l'interaction. Dans une certaine mesure, Goffman, Garfinkel et Sacks ont élaboré ensemble ces idées entre 1953 et 1964. En effet, Goffman n'a pas seulement lu les manuscrits des deux autres sociologues et correspondu avec eux, il les a également rencontrés à plusieurs reprises entre 1959 et 1964. Sacks, pour sa part, passa son doctorat avec Goffman à Berkeley, tout en travaillant régulièrement et intensément avec Garfinkel à partir de 1959, année de leur rencontre. Talcott Parsons, sous la férule de qui Garfinkel passa sa licence, rejoignit les trois autres en 1959 durant leur séjour commun à Cambridge et au moins à deux autres reprises en Californie (à Palo Alto en 1959 et à l'UCLA en

18. Ceci peut expliquer pourquoi on adresse parfois, comme une plainte lancinante, l'injonction « Parlez correctement ! » aux membres de groupes étroitement soudés.

1964) pour entamer avec eux de longues discussions qui se déroulèrent sur plusieurs journées et furent enregistrées[19].

À bien des égards, la collaboration entre ces quatre hommes fut exceptionnelle. Durant ces enregistrements, Goffman adopta certaines positions prenant en compte la logique et la sémiotique conceptuelles, tandis que Sacks insistait, pour sa part, sur la constitution de la signification du discours par le biais des pratiques séquentielles. L'écoute de ces discussions révèle ainsi que Goffman, sur la question du langage et des concepts, accordait une confiance beaucoup plus grande à la logique et à la sémiotique que Sacks et Garfinkel, ce qui rendait son analyse moins constitutive que la leur. Alors qu'il avait considéré sans hésitation que le soi était entièrement vulnérable dans l'interaction, il n'était pas aussi enclin à faire courir le même danger à la signification. Pourtant, on entend Garfinkel et Sacks l'enjoindre avec vivacité de prendre garde à la dynamique des conversations réelles, à la vulnérabilité de la signification constituée activement dans et par le biais des ordres séquentiels. Si aucun des deux ne niait l'existence ou la pertinence de la sémiotique, de la sémantique et de la grammaire, ils faisaient l'un et l'autre remarquer combien la signification peut devenir contingente au regard de l'ordonnancement constitutif du discours. Des années plus tard, Goffman a explicitement rejeté dans *Façons de parler* (1981) ce qu'il pensait être la perspective de Sacks et Schegloff. Mais ce texte montre bien qu'il n'avait pas totalement saisi leur argument. Il a, du reste, exprimé sans ambiguïté dans son article ultérieur, « La condition de félicité » (1983), son appréciation positive de leur analyse, compensant ainsi largement sa première interprétation erronée.

Mais même dans ce texte, Goffman continue à envisager le langage d'une manière plus statique que le soi. Non sans ironie, c'est l'analyse du langage développée par Sacks et Schegloff qui apparaît beaucoup plus cohérente avec sa propre perspective. Je soutiendrai dans les parties suivantes que les ordres de préférences conversationnelles tels qu'ils ont été d'abord énoncés par Sacks, Schegloff, Jefferson, Pomerantz et Tarasaki (dans l'article sur les tours de parole), et durant les années 1970, sont entièrement compatibles avec sa thèse sur le soi et peuvent être appréhendés comme une extension de sa notion de « consensus opérationnel ». Bien qu'ils aient été très soigneusement établis par une analyse empirique, ils n'en demeurent pas moins entièrement concordants avec le point de vue théorique qu'il renforce.

Je suggère que les ordres de préférences conversationnelles établis par l'analyse de la conversation soient vus comme un prolongement du consensus

19. La présentation en détail de cette collaboration, que j'essaye de réaliser avec Uta Gerhardt, nécessite l'analyse des transcriptions et des enregistrements de ces conversations.

opérationnel goffmanien. Je ne soutiens cependant pas qu'ils étaient destinés à être lus de cette manière. Dans les développements suivants, je simplifierai à l'excès pour établir ce point. Ces ordres se comprennent directement à partir des analyses de Goffman et Garfinkel sur le discours, l'interaction et le soi, ce qui permet de récuser deux perspectives malheureusement répandues : leur réduction à un type d'ADN biologique ou social et leur identification à des règles arbitraires et formelles.

Si les ordres de préférences conversationnelles découlent effectivement des conditions requises pour l'interaction, ils gagneront à être conceptualisés au sein d'une théorie de l'ordre constitutif de l'interaction prenant au sérieux la notion de situation. M'intéressant ici principalement à l'ordre des préférences associé aux troubles et aux anomalies dans la conversation, mon propos se présente comme une ébauche générale de ce pourrait être une telle analyse.

L'ordre des préférences, en cas de trouble dans le discours, ressemble à un processus en quatre étapes[20], irréductibles à des règles arbitraires (qu'elles soient formelles ou informelles). En lien avec le consensus opérationnel, elles sont « préférées » dans un sens nécessaire et universel. Elles se déclinent de la manière suivante : 1) une préférence pour considérer l'anomalie comme la conséquence d'une erreur d'audition ; 2) une préférence pour la corriger aussi rapidement et discrètement que possible (auto-correction dans le premier tour, hétéro-correction dans le second)[21] ; 3) une préférence pour envisager le problème comme une plaisanterie ; 4) et enfin, et seulement en dernier ressort, une préférence pour conclure que l'autre est incompétent. Ces quatre étapes ne forment un ordre de préférences intelligible que sur la base de l'obligation opérationnelle de ne commettre aucun « tort », tout en « maintenant et en manifestant une attention mutuelle » ou encore sur la base de ce que Sacks appelait des « obligations d'entente et d'écoute », et Garfinkel les conditions du *Trust*.

20. Plusieurs décennies d'analyses de la conversation ont présenté de façon détaillée ces ordres de préférences. Le travail le plus important, suite à l'article sur les tours de parole, a été réalisé par Schegloff, Jefferson et Pomerantz. La manière théorique dont je présente ici leurs analyses, nécessairement simplificatrice, n'a pas pour vocation de donner une image exhaustive de leurs propres positions.
21. L'ordre des deux premières préférences est assez délicat à déterminer. La première préférence, choisissant de considérer que l'auditeur a mal entendu, ne prend pas en compte la manière dont l'anomalie peut devenir extrêmement rapidement un problème flagrant et embarrassant. La deuxième préférence en faveur de l'auto-correction recouvre, pour sa part, l'action qui pourrait être entreprise par le locuteur dans le tour qui suit immédiatement. On pourrait donc penser que la préférence pour l'auto-correction devrait être la première. Mais le locuteur, en réalité, ne peut se corriger que dans la mesure où les autres participants ont préféré envisager le problème comme le résultat d'une erreur d'audition, si bien qu'ils attendaient une telle action de sa part. Ainsi est-ce la supposition que l'auditeur a mal entendu que j'envisage comme la préférence première.

Les ordres de préférences fonctionnent avec les mêmes attentes d'arrière-plan. On ne peut comprendre la très grande régularité avec laquelle cet ordre survient que si ces obligations sont nécessaires pour maintenir l'intelligibilité mutuelle et préserver les soi et l'interaction. Sans cela, il n'existerait aucune raison évidente justifiant une telle constance. L'évitement, aussi longtemps que possible, de la quatrième préférence constitue le prolongement du principe du « bénéfice du doute ». Les plaisanteries fonctionnent, pour leur part, en tirant parti de cet ordre des préférences (Scarpetta & Spagnoli, 2009). Pour tenter d'éviter l'ultime mouvement, les gens recourront au troisième et riront s'ils le peuvent. L'ordre des préférences n'a rien à voir avec la grammaire ou les concepts. Il n'est pas incohérent avec eux, juste totalement différent[22].

Être mutuellement obligé de s'engager dans un tel consensus opérationnel pourrait constituer une sorte d'universel dans toutes les situations où les soi et l'intelligibilité mutuelle dépendent tous deux des pratiques constitutives. Une telle obligation, dans ces conditions, n'a pas besoin d'être spécifiée par des règles ou des conventions. Les gens n'ont pas à être contraints de recourir à cet ordre de préférences, mais choisiront de le soutenir s'ils veulent être intelligibles et préserver leur soi et celui des autres. L'ordre des préférences n'est ni arbitraire ni modifiable, sans être « institué » pour autant. Loin d'être une institution sociale, il constitue bien plutôt une réponse directe aux conditions réciproques requises pour le soi et l'intelligibilité dans l'interaction[23].

L'irréductibilité des ordres de préférences à des règles

Exactement de la même manière que l'ordre de l'interaction implique des éléments qui se développent à partir du principe de « préservation » de l'interaction et des soi et de celui de « ne pas faire de mal à autrui », les ordres de préférences décrits par l'analyse de la conversation se comprennent à partir du principe qui préconise de « faire le moins de tort possible à autrui ». Nullement identifiables à des règles « instituées » par des personnes ou des

22. Sacks signalait que des locuteurs s'exprimant d'une manière parfaitement respectueuse de la grammaire peuvent réduire les marques de leur engagement mutuel, ce qui, non sans ironie, rend leur conversation plus ambiguë. Mais il faut bien comprendre que ce n'est pas la grammaire en elle-même qui est un problème, seulement le fait qu'elle diminue le besoin de manifester un engagement réciproque et de prêter attention aux ordres de la prise de tour.
23. Les études des discours prononcés dans des contextes institutionnels qui exercent d'une certaine manière des contraintes sur les tours de parole, montrent que l'intelligibilité mutuelle se détériore lorsque les ordres de préférences sont contraints d'une manière qui est arbitraire ou introduit de l'asymétrie dans les positions des participants de l'interaction. La « signification » s'ouvre alors à la manipulation stratégique (dont l'exemple extrême serait les discours dans une salle d'audience).

groupes[24], ils procèdent naturellement des conditions requises pour les tours de parole, qui sont communes à toutes nos « discussions ordinaires » (dans les sociétés ou groupes modernes, c'est-à-dire différenciés et non ritualisés[25]) comme le soutiennent Sacks, Schegloff et Jefferson, parce qu'ils satisfont des besoins fondamentaux de la conversation/l'interaction.

Alors que le soi et l'interaction constituaient les enjeux les plus importants pour Goffman, Sacks et Garfinkel ne cessèrent jamais de considérer que l'interaction significative était subordonnée à une série de conditions :

1. Il faut que quelque chose (un ordre de préférences) permette une interprétation mutuellement intelligible et susceptible de se laisser voir de manière réflexive.

2. Il faut qu'un autre élément (la dépendance absolue de l'intelligibilité mutuelle et du soi à l'égard de cet ordre de préférences) oblige les gens à remplir cette première condition.

Ainsi Garfinkel et Sacks insistaient-ils sur l'extrême vulnérabilité de la signification, peut-être même plus grande que celle du soi, et sur l'horizon qu'elle forme pour les ordres de préférences.

Le commentaire qu'a fait Goffman de l'ordre des tours de parole dans *Façons de parler* (1981) montre sans ambiguïté qu'il n'a pas apprécié cet élément à sa juste valeur : il y envisage, en effet, les ordres de préférences comme des sortes de règles arbitraires. Même dans « La condition de félicité », texte pourtant plus favorable à l'analyse de la conversation, il a maintenu que, si les ordres conversationnels qu'elle décrit peuvent effectivement se produire, il n'y a cependant aucune raison à ce qu'ils le *doivent* et il a ajouté qu'ils n'entrent nullement

24. Goffman utilisait le terme « institué » en se référant aux paires de « sommations ». Mais il faut voir là un signe de sa compréhension trop statique du langage et de son interprétation erronée de l'analyse de la conversation. Il ne voulait pas dire que les ordres interactionnels du soi sont institués.

25. À l'opposé, les tours de parole des Navajos s'accomplissent suivant des règles coutumières bien spécifiées que les membres de la tribu peuvent nommer. Elles impliquent qu'une personne parle aussi longtemps qu'elle l'a décidé. Personne ne prend la parole avant qu'elle n'ait dit explicitement qu'elle n'avait plus rien à raconter et qu'elle a achevé son discours. La subtilité des transitions entre les différents locuteurs dans les conversations des sociétés différenciées s'avère inutile dans un tel système de tours régi par des règles fondamentales explicites partagées par tous. Mais ce système ne pourra fonctionner qu'aussi longtemps que les membres du groupe continueront à adhérer à la même culture partagée et ne sera pas opérationnel avec des participants extérieurs. Ainsi les Navajos trouvent-ils souvent les étrangers impolis et la communication difficile avec eux. Les étrangers violeront presque toujours leurs règles – parce qu'elles sont arbitraires et connues des seuls natifs. Lévi-Strauss a montré qu'un tel degré d'arbitraire s'avère en réalité nécessaire dans les sociétés traditionnelles pour maintenir des frontières entre les natifs et les étrangers (s'*ils* ont une tête ronde, *nous* avons une tête carrée, etc.).

en conflit avec la grammaire[26]. Goffman envisageait ainsi les ordres conversationnels plutôt comme des normes reposant sur la grammaire que comme des dispositifs constitutifs pour créer et préserver la signification ainsi que l'ordre de l'interaction au regard de notre prise très précaire sur l'intelligibilité mutuelle. Dans sa critique de l'analyse conversationnelle, Goffman a souligné beaucoup de caractéristiques linguistiques également pertinentes pour la signification. Mais l'analyse de la conversation ne soutenait nullement l'idée que les dispositifs de tours de parole entrent en contradiction avec la grammaire ou que des caractéristiques linguistiques ne puissent pas être appropriées à la signification, elle soulignait simplement que, loin de pouvoir rendre compte des ordres séquentiels de la conversation, comme l'ont bien montré Wittgenstein et les philosophes du langage ordinaire, ce sont au contraire la signification, la grammaire, la sémantique et la sémiotique qui peuvent être expliquées par ces derniers. Elle allait même plus loin, en montrant combien il peut être avantageux de maximiser la dimension du discours ainsi vulnérable.

Ainsi Sacks soutenait-il que parler de manière indexicale, et augmenter ce faisant la dimension non grammaticale du discours, avait pour conséquence positive d'enchaîner plus étroitement les participants à ce qu'il appelait « les obligations d'entente et d'écoute » et que nous pourrions, nous, appeler « les bonnes raisons de mal parler ». On peut comprendre ces dernières comme une version du consensus opérationnel spécifiquement dirigée vers le discours (autrement dit l'intelligibilité mutuelle). Il n'est pas question de choisir entre la grammaire et les tours de paroles mais de réaliser que l'un et l'autre remplissent des rôles très différents dans les interactions ordinaires. La grammaire fait partie des *institutions sociales*, apportant à sa suite la contingence et l'inégalité inséparables de la longévité des objets sociaux qu'elles créent. La sémiotique fonctionne en grande partie de la même manière, important les éléments culturels institutionnels dans le discours. À l'opposé, les tours de parole forment un ordre interactionnel et impliquent en tant que tel un ordre constitutif dont les

26. Il faut bien comprendre cependant qu'il n'y a aucune raison à ce que les ordres conversationnels entrent nécessairement en conflit avec la grammaire. L'argument de Sacks consistait simplement à dire que la grammaire peut inciter les participants à se dispenser de faire voir leur adhésion au consensus opérationnel et leur compétence interactionnelle, manifestations pourtant nécessaires pour produire conjointement du sens à chaque tour. Selon lui, si une conversation réussie n'a nul besoin de défier la grammaire, le seul recours à cette dernière ne peut pas réaliser l'intelligibilité mutuelle sans qu'une dimension importante de l'interaction ne soit perdue. Sacks soutenait qu'une conversation moins correcte sur le plan grammatical, donc plus difficile à suivre, oblige les participants à maximiser les marques de leur travail social pour pouvoir mutuellement se comprendre et constitue, ce faisant, un véhicule idéal pour manifester leur orientation mutuelle envers « les obligations d'entente et d'écoute ». Mais même un discours non grammatical n'entre pas en contradiction avec la grammaire.

objets sont éphémères et entièrement vulnérables. Ainsi la fondation sous-jacente requise pour l'engagement est-elle *nécessaire* et *non* contingente.

L'argument des ordres de préférences dans les tours de parole se développe donc dans la même direction que celui de Goffman sur le soi. Au regard du degré possible de vulnérabilité de l'intelligibilité mutuelle de cette interaction parlée qu'est la conversation et de l'intensité de sa subordination aux ordres constitutifs des tours de parole, l'engagement des participants dans le consensus opérationnel doit être aussi fort que réciproque. Pour les besoins ici de l'explication, j'ai reformulé ce que Goffman nommait un consensus opérationnel et ce que Garfinkel rapportait à des « attentes d'arrière-plan » sous la forme d'une préférence pour « ne pas nuire à autrui », pour accorder « le bénéfice du doute » et pour maximiser les marques d'un engagement réciproque dans l'ordre de l'interaction sous-jacent, en affichant publiquement son attention mutuelle à l'ordre de préférences choisi à chaque étape possible.

Analyser les ordres de préférences

La compatibilité des ordres de préférences avec l'idée d'un consensus opérationnel s'atteste en examinant plus en détail le rapport des quatre étapes de l'ordre des préférences aux troubles potentiels de la conversation. Lorsqu'il existe un trouble potentiel, pourquoi la première préférence tend-elle à le traiter comme une erreur d'audition de la part de l'auditeur ? Pourquoi la seconde préférence va-t-elle à une correction opérée par le locuteur au sein du tour de parole ? Si nous retenons l'idée de Goffman selon laquelle les participants sont mutuellement engagés pour essayer de réduire les torts faits aux soi et à l'interaction et si nous pensons alors à la structure d'une erreur d'audition (un tour de parole suivi par un silence, la répétition d'un mot ou un autre silence (ou un quasi-silence) indiquant une erreur d'audition), il est évident qu'il s'agit d'un moyen très efficace et discret de solliciter une correction. Elle cause un minimum de torts tandis que, dans le même temps, elle manifeste une attention mutuelle coordonnée et un soutien engagé à l'ordre sous-jacent. Un silence ou une indication de trouble muette permet au locuteur de reconnaître rapidement qu'il y a un problème et d'y remédier sans que personne d'autre ne le mentionne explicitement. Ceci ne peut fonctionner que si une attention mutuelle est accordée aux manifestations de la compréhension (et bien sûr si les participants sont tournés vers le même ordre de pratique). Autrement, la signification du silence serait manquée. De tels silences sont souvent très courts et ils peuvent passer si rapidement qu'ils disparaissent dans la plupart des transcriptions conventionnelles. Ainsi les opérations impliquées ne causent-elles aucun tort à la compétence perçue des participants. Cela autorise également

les auditeurs à se reprocher l'erreur d'audition, si ce reproche est pertinent, plutôt que d'adresser un reproche à autrui, en ne causant de tort à personne et en accordant le bénéfice du doute au processus. L'habileté du locuteur et de l'auditeur à décider du problème si rapidement et si efficacement démontre leur compétence, leur engagement mutuel par rapport au consensus opérationnel et leur aptitude au *« trust »*, ainsi que leur attention mutuelle à l'ordre du discours et de l'interaction qui se déploie. Ainsi, paradoxalement, la réparation d'une erreur peut être l'occasion de confirmer l'ordre constitutif de l'interaction.

Une erreur qui implique explicitement une erreur de locution plutôt qu'une erreur d'audition est plus compliquée à traiter que cette dernière car elle peut indiquer par conséquent une erreur du locuteur et ainsi lui en attribuer la responsabilité. Préférer traiter les erreurs de locution comme des erreurs d'audition, si c'est possible, évite cette difficulté. Ce que le locuteur préfère, c'est « entendre » et corriger de lui-même sa propre erreur de locution lorsqu'il entend le silence d'autrui en réponse. Ce qu'il préfère ensuite, c'est qu'autrui traite le problème comme une erreur d'audition.

À la suite d'un énoncé problématique, un auditeur *doit* choisir la procédure appropriée pour le traiter comme une erreur d'audition, même s'il s'agissait à l'évidence d'une erreur de locution. Les raisons pour lesquelles il le *doit* ne sont ni conventionnelles ni institutionnelles. Les ordres de préférence protègent la conversation, la compétence de se présenter et l'intégrité de cette présentation. Ne pas choisir la procédure appropriée correspondant à une erreur d'audition n'exige pas seulement d'être certain que le locuteur, et non l'auditeur, a en effet commis cette erreur, mais aussi qu'il n'était pas possible d'opter pour cette préférence. Dire « Quoi ? » ou « Voulais-tu dire que… ? » après un énoncé est plus intrusif que d'indiquer une erreur d'audition par un silence ou un geste et cela peut jeter le doute sur la compétence du locuteur et de l'auditeur tout à la fois. Même le fait de dire poliment « Je suis désolé, je n'ai pas compris » cause plus de torts qu'un silence qui incite le locuteur à se corriger de lui-même. En outre, si l'auditeur qui initie la correction a tort et qu'il apparaît qu'il a commis une erreur d'audition, ce n'est pas seulement le soutien engagé au consensus opérationnel qui est en jeu, mais aussi sa compétence. Il perd la face en traitant sa propre erreur comme une erreur du locuteur : le bénéfice du doute, sa compétence et les obligations de ne pas causer de tort n'ont pas été honorés[27].

En pensant ces changements d'ordre en termes de *préférences*, Sacks, Schegloff, Jefferson et Pomerantz indiquent que, dans leurs données, cela se

27. C'est le genre de choses que les parents font à leurs enfants (et que ces derniers font en retour avec enthousiasme) et que les époux font entre eux, ce qui menace l'autonomie et la compétence et produit des frictions dans les relations.

produit la plupart du temps de cette manière et que lorsque ce n'est pas le cas, il en résulte des « troubles ». Il s'agit d'un argument empirique. Mais il implique aussi le fait que les préférences s'auto-corrigent elles-mêmes, c'est-à-dire que des troubles résultent de leur violation. Il ne s'agit pas d'un jugement portant sur ce qui se produit le plus souvent. Ces découvertes empiriques sont cohérentes avec l'interprétation théorique plus générale de Goffman et je soutiens que la compréhension des découvertes empiriques dans le cadre du consensus opérationnel de Goffman et de la théorie du *« Trust »* de Garfinkel permet d'expliquer pourquoi les ordres de préférences sont si intensément préférés.

Dans le cadre du consensus opérationnel, la préférence pour une auto-correction de la part du locuteur, qui vient en première position, et celle, qui vient en seconde position seulement, pour une erreur d'audition de la part de l'auditeur n'est pas arbitraire. Il ne s'agit pas d'une règle institutionnalisée, d'une routine ou d'une habitude. Il s'agit d'un phénomène bien plus important et principiel. Si une correction est nécessaire, les conséquences peuvent être importantes pour les deux parties. Il est « plus sûr » de laisser l'autre partie initier la correction. Les deux parties s'accordent sur cette procédure. Cela leur permet de sauver la face et de manifester leur soutien mutuellement engagé aux ordres de préférences. Dans l'éventualité où il apparaît que le problème n'exige pas une correction, mais autre chose, le fait d'observer la préférence pour une auto-correction oblige seulement les participants à choisir en première instance l'option qui est la moins intrusive et cause le moins de dommages.

Un silence vaut aussi bien pour une erreur de locution que pour une erreur d'audition et autorise un locuteur à s'auto-corriger avant d'y être incité verbalement. Ainsi, cette erreur n'est pas remarquée et demeure moins visible que si elle était explicite. Malheureusement, l'attention que l'analyse conversationnelle accorde à l'usage du silence a eu des conséquences ridicules. Si l'on commet l'erreur de traiter les ordres de préférences comme des règles conventionnelles, alors on doit soutenir l'idée que les gens sont contraints de suivre des conventions silencieuses. Cela serait en réalité stupide et mettrait certainement en cause notre liberté. Mais ce n'est pas du tout ce que nous affirmons. Il importe de voir que les ordres de préférences nous orientent vers les exigences fonctionnelles de la réciprocité mutuelle qui peuvent être dérivées de la logique des pragmatiques conversationnelles (ou des ordres constitutifs). Il s'agit d'exigences à la fois fonctionnelles et morales parce qu'elles rendent possible l'intelligibilité mutuelle et le soi et non parce qu'elles impliquent des normes sociales. Elles sont *nécessaires* pour rendre l'intelligibilité mutuelle possible dans des contextes où le soi et le sens sont menacés : elles sont préférées parce qu'elles constituent la « meilleure » manière d'y parvenir. Dans le cas d'une erreur d'audition, par

exemple, si le silence ne parvient pas à susciter une auto-correction, l'auditeur pourra dire « Je ne te suis pas » ou « Peux-tu répéter un peu ? » ou « Est-ce que c'est ce que tu as dit ? ». Ces énoncés rendent explicite le défaut de compréhension mutuelle et peuvent remettre la compétence des participants en question. Il existe pour cette raison un danger à laisser l'incompréhension s'installer trop longtemps. Il faudra faire un effort supplémentaire, de manière plus explicite, pour revenir au problème originel. Le discours proféré entre-temps n'aura probablement pas été intelligible. Et on se demandera pourquoi on a attendu si longtemps pour attirer l'attention sur ce problème : écoutait-il ? Autrement dit, remplissait-il ses obligations d'écoute et d'entente ? Le silence est une manifestation d'attention, de compétence et d'engagement mutuels par rapport aux obligations du consensus opérationnel[28].

Le principe qui consiste à « ne pas causer de torts », l'attention mutuelle et les obligations relatives à la compétence doivent trouver une position d'équilibre entre des risques variés. Un auditeur peut choisir d'inciter à une simple correction plutôt que d'observer un silence que le locuteur corrige immédiatement avec peu de dommages. Néanmoins nous n'avons aucun plaisir à parler avec ceux qui corrigent chaque erreur avec de telles incitations. Mais dans une moindre mesure et si l'on s'y prend avec tact, cela n'anéantit pas la conversation ou la présentation de soi. Mais ceux qui le font régulièrement seront (et devront être) évités et cela conduira, au sens où Goffman le comprenait, à une appréciation négative de leur caractère moral, de leur compétence et de leur engagement au sein du consensus opérationnel[29].

Lorsque les problèmes deviennent plus importants, on peut préférer les traiter comme une plaisanterie plutôt que comme quelque chose de sérieux et cette préférence se fonde sur l'humour. Lorsque l'erreur est si grande qu'elle crée une anomalie sérieuse, l'auditeur ou le locuteur peuvent encore faire le choix de la plaisanterie, l'autre ayant alors la possibilité de suivre cette ligne. Un propos portant sur les lapsus freudiens peut s'ensuivre et la plaisanterie peut ainsi être utilisée comme un moyen correctif. Les comédiens l'utilisent comme une ressource en formulant des jugements offensants dont nous pouvons rire ou nous sentir vivement offensés. Le mouvement d'alignement mutuel consiste à rire : c'est pour cette raison qu'il est préféré. Tout ceci permet de sauver la face et préserve l'ordre de l'interaction.

28. C'est l'une des raisons pour lesquelles une préférence pour des tours de parole brefs peut se développer dans la civilité publique moderne. Il est difficile de manifester un silence (ou tout autre caractéristique rappelant à l'ordre) lorsque de longs tours de parole sont programmés. Si l'on cherche à faire « attention à la marche », où doit-on la situer ?
29. En outre, il peut y avoir des variations de genre et de statut dans les limites des variations tolérées par l'ordre des préférences au sens strict.

Parce que les anomalies sont plus fréquentes que l'intelligibilité mutuelle, les plaisanteries peuvent être une ressource importante pour réaliser un alignement mutuel, particulièrement dans les situations où les participants ne disposent pas de beaucoup d'autres moyens. Gary David (2005), dans sa recherche consacrée aux interactions interculturelles dans les épiceries, a montré que les plaisanteries relatives au « prix » (un sujet sensible dans de tels magasins) peuvent offrir un précieux recours pour réaliser et manifester l'alignement mutuel dans un contexte qui offre peu d'autres propos et met en présence des gens ne partageant pas beaucoup.

L'humour intentionnel joue sur cet ordre de préférence en installant des anomalies à dessein, en supposant qu'avant d'aller au quatrième et dernier mouvement dans l'ordre des préférences et de souligner l'incompétence du locuteur, ils vont suivre l'obligation qui consiste à « ne pas causer de torts » et tenter de traiter l'anomalie comme une plaisanterie (Scarpetta & Spagnoli, 2009). Les comédiens disent des choses offensantes et l'on rit parce que l'alternative consiste à traiter le locuteur comme incompétent ou offensant : un jugement qui touche à l'évaluation de leur caractère moral et contrarie toutes les personnes impliquées[30]. Les choses qui sont dites sont souvent si offensantes que les gens ne peuvent que rire ou être très contrariés (les comédiens marchent sur une corde). Considérer une anomalie comme une offense ne cause pas seulement des dommages aux soi impliqués, mais aussi à la conversation et à la rencontre elle-même et, lorsque des questions sociales sensibles sont impliquées, il est possible que ce soit à la société au sens large.

Il est facile de voir pourquoi la dernière option qui consiste à prendre le problème au sérieux, n'a pas la préférence par rapport au principe qui consiste à ne pas causer de torts. Aller jusqu'à la quatrième étape, et souligner explicitement qu'un énoncé témoigne d'une incompétence cause des torts à la situation et pas seulement à la personne corrigée mais aussi à tous les soi impliqués. Voilà la raison pour laquelle il s'agit du mouvement préféré en dernière instance et non parce que cela est spécifié par une règle ou par une convention.

Les ordres de préférences sont, en ce sens, une expression de principes moraux universels. Mais ils ne sont pas ce que les philosophes pourraient appeler des principes moraux « d'ordre supérieur ». Ils ne viennent pas « d'au-dessus » ou « d'en dessous ». Ils proviennent des exigences de préservation de l'intelligibilité mutuelle et du soi. J'ai proposé ici une analyse des raisons pour lesquelles les ordres de préférence des tours de parole sont empiriquement ce qu'ils sont, au sein de l'analyse conversationnelle. Les analystes ont développé

30. Par exemple, les plaisanteries sur la race faites par des comédiens noirs devant un public de blancs fonctionnent selon ce principe (Scarpetta & Spagnoli, 2009).

une analyse empirique des propriétés séquentielles des tours de parole. Ils nous renseignent sur le fait que *c'est* ce que les personnes font : c'est-à-dire que lorsqu'ils considèrent une conversation, ils observent que la première préférence est ce qui se produit le plus souvent et lorsque ce n'est pas le cas, dans les situations dans lesquelles elle aurait pourtant pu être utilisée, il y a des conséquences négatives, *etc.*

C'est ce que l'on veut dire lorsque l'on affirme que le système des tours de parole est auto-correctif. Il n'est pas compris comme un ensemble de règles qui sont imposées ou instituées de l'extérieur. Personne ne doit punir quiconque de ne pas suivre les règles. Si les participants ne privilégient pas la préférence qui consiste à minimiser les dommages et à manifester l'attention mutuelle et leurs compétences, il y aura des conséquences négatives pour l'interaction, l'intelligibilité mutuelle, les soi et le jugement que les autres forment de leur propre caractère moral. Ceci apparaîtra dans l'interaction immédiate. Ce fait nous paraît proche de ce que Durkheim avait à l'esprit lorsqu'il introduisit l'idée de pratique auto-corrective dans le livre III de la *Division du travail social* (1893). Ces pratiques, disait-il, sont constitutives et dans les sociétés modernes, elles sont ce qui fait défaut lorsque nous expérimentons ce que Durkheim appelait une « lacune constitutive ».

Bien que les ordres de préférences ne soient ni des règles ni des conventions, ils sont utilisés de manière routinière au titre de ce que l'analyse conversationnelle appelle des « procédés » qui peuvent être employés « normalement et sans y penser ». La conversation se déroule rapidement et les demandes interactionnelles sont nombreuses. Par conséquent, il est plus facile d'être sûr de satisfaire l'obligation qui consiste à ne pas causer de torts et les obligations relatives à la réciprocité et à l'attention, s'il existe des procédés qui peuvent être employés de manière routinière. Et il paraît possible de préciser à quoi cela ressemble.

Malheureusement, Goffman a omis de considérer ce point dans *Façons de parler*. Même dans « La condition de félicité » qui manifeste une meilleure appréciation de l'analyse conversationnelle, il tend toujours à traiter les ordres de préférences comme des règles conventionnelles, en disant qu'il ne voit en principe aucune raison de s'y conformer. En fait, *les ordres de préférences sont obligatoires au même titre que le consensus opérationnel* pour la présentation de soi, au même titre et pour les mêmes raisons. Mais il n'est possible de considérer les choses de cette manière que si l'on traite l'intelligibilité mutuelle, ainsi que le soi, comme étant entièrement exposés dans l'interaction et c'est un pas que Goffman ne franchit pas.

Paradoxalement, Goffman avait le même type de mésinterprétations à l'égard de Sacks (et de Schegloff) que les autres à l'égard de sa propre œuvre :

en s'en remettant largement à la grammaire et la logique conceptuelle, il ne tenait pas compte, à son tour, du caractère socialement constitué et fragile de la communication. Dans une certaine mesure, il considérait les mots comme des objets naturels qui n'étaient pas remis en jeu dans l'interaction. Le parallèle que l'on peut établir avec les mésinterprétations de sa propre œuvre tient au fait qu'en ne tenant pas compte de la nature socialement constituée et fragile de l'intelligibilité mutuelle, un grand nombre de commentateurs ont traité le soi comme un objet naturel qui n'était pas exposé dans l'interaction et ils ont ainsi traité le consensus opérationnel comme quelque chose d'arbitraire et de conventionnel. Dans les deux cas, une vue superficielle dénature l'argument.

Quelques remarques en guise de conclusion

Selon une idée répandue, les ordres institutionnels (de croyances partagées, de valeurs, de culture et de religion) se décomposent sous la pression de la modernité, du chaos, de risques, d'ambiguïtés, de l'anomie, etc., tous inévitablement en hausse. Voilà une interprétation courante de la pensée de Durkheim. Telles sont, tout à la fois, la menace et la promesse d'une modernité où les personnes s'affranchissent de plus en plus de la contrainte institutionnelle, pour gagner la liberté de se confronter au chaos et à l'aliénation grandissants.

Dire que le soi et le sens sont tous deux fondés dans des ordres constitutifs d'interaction, qui requièrent un fort engagement effectif à l'égard du principe de réciprocité, donne une représentation sensiblement différente de ce que la modernité peut avoir à offrir. Sur ces fondements, à quoi ressembleraient les institutions démocratiques ? Si nous acceptons l'idée que les institutions ne constituent pas effectivement l'ordre de l'action qui se produit en leur sein – mais qu'elles agissent simplement comme une sorte d'arbitre –, pouvons-nous structurer différemment les institutions pour mieux servir nos desseins ? Pouvons-nous altérer les processus de descriptibilité de telle manière qu'ils changent effectivement le jeu de la vie sociale, de façon à le rendre plus juste ? Pouvons-nous rendre les structures institutionnelles formelles plus compatibles avec les ordres constitutifs d'interaction qui sous-tendent la vie sociale moderne ?

L'idée d'un ordre constitutif d'interaction représente une nouvelle façon de comprendre ce que cela peut signifier. De manière plus décisive, l'idée d'un ordre constitutif de l'interaction, du soi et d'une production du sens reposant sur un réel consensus opérationnel représente une nouvelle manière de comprendre l'ordre social, les faits sociaux, les personnes sociales et leurs relations aux institutions sociales dans des sociétés modernes, différenciées, qui espèrent être démocratiques.

Si une vie sociale épanouissante et pleine de sens exige, dans ces sociétés, une forme démocratique de l'ordre de l'interaction pour soutenir à la fois l'intelligibilité mutuelle et le soi, alors, dans la mesure où des facteurs structurels ou institutionnels interfèrent avec ce processus, ceux-ci sapent la possibilité de la démocratie. Puisqu'il est vrai que les ordres de l'interaction résistent à la contrainte institutionnelle, il est aussi vrai que les soi se retireront de contextes interactionnels où leur intégrité est menacée. Il peut en résulter une sorte de segmentation, dans la société moderne, au sein de laquelle les soi tendent à se rassembler avec ceux qui partagent leurs conditions d'opprimés ou de privilégiés. Si cela se produit, les fondements des ordres de l'interaction requis pour la vie démocratique ne se matérialiseront pas et l'avertissement durkheimien relatif à l'anomie résultant d'une telle forme anormale sera vérifié.

Cette anomie n'est pas causée par la faillite des institutions sociales mais par celle de l'ordre de l'interaction. Un simple exemple : Goffman et Garfinkel soutiennent tous deux l'idée que le processus par lequel un soi se réalise implique un acteur qui choisit d'accomplir ce soi tandis que les autres participants approuvent ou non cet accomplissement. Lorsque j'ai exposé cette théorie devant des étudiants d'origines ethniques différentes aux États-Unis (de toutes origines – pas simplement arabo-musulmane ou afro-américaine), ceux-ci m'ont expliqué que, dans la plupart des rencontres publiques avec ceux qui ne relèvent pas de la même catégorie, on ne leur donne pas la possibilité de « choisir » leur propre présentation de soi. Le terme « choisir » pose bien sûr ici problème, puisque personne ne fait vraiment l'expérience du choix d'un soi authentique. Mais ce qu'ils décrivent, c'est le fait que s'impose à eux une caractérisation du soi qui les empêche d'agir « normalement ». Ils sentent qu'ils ont été rangés dans un stéréotype – selon un type visuel – et qu'on ne leur a pas laissé le bénéfice du doute. Ils reconnaissent qu'au cours de l'interaction, tout ce qu'ils feront sera vu à la lumière de ce stéréotype – le consensus opérationnel n'est pas en vigueur.

Quoi que nous pensions de l'idée de choix, ce n'est pas l'expérience de la plupart des gens lorsqu'ils vont à la rencontre d'un groupe de personnes similaires (par exemple, un étudiant qui va à la rencontre d'un autre groupe d'étudiants, sur le même campus, pour parler avec eux). La plupart d'entre nous le font à peu près « normalement et sans y penser » et sans avoir, sur le moment, le sentiment d'être « catalogué ». Cela peut arriver quelquefois et parce que la chose est si rare, elle est mémorable et contrariante. Ces étudiants étrangers disent que lorsqu'ils communiquent avec ceux qui ne sont pas aussi « extérieurs », ils en viennent à considérer ce processus comme « normal ».

L'intrusion d'inégalités institutionnelles au sein des ordres constitutifs de la pratique se manifeste dans la plupart des domaines de la vie moderne. Ceci menace la cohérence des pratiques, la cohésion des groupes sociaux et même la capacité à être intelligible et à partager un monde commun. Si des inégalités institutionnelles interfèrent avec le consensus opérationnel, des personnes, dans les sociétés démocratiques modernes, se voient dénier l'accès aux processus fondamentaux de l'ordre de l'interaction qui permettent d'accomplir le soi et l'intelligibilité mutuelle requis pour la vie démocratique. Y voir un problème de justice est un besoin pressant avec des conséquences importantes pour un monde où la présence des « autres » s'accroît de manière spectaculaire.

Les ordres constitutifs de l'interaction déterminent un accord opérationnel par rapport à des principes qui sont suffisamment universels pour transcender la culture, la croyance et la société. Cette idée peut donc éclairer différemment des problèmes moraux et théoriques, parce qu'elle va au cœur de la manière dont les gens sont intelligibles.

Traduction : Céline Bonicco-Donato et Laurent Perreau

Bibliographie

Alexander, J. (1989) Against Historicism/for Theory : A Reply to Levine, *Sociological Theory*, 7 (1) : 118-120.

Austin, J. (1955) *How to Do Things with Words*, Oxford, Oxford University Press.

Austin, J. (1961) *Philosophical Papers*, Oxford, Oxford University Press.

Baynes, K. (2004) The Transcendental Turn : Habermas's « Kantian Pragmatism » in F. Rush (ed.), *The Cambridge Companion to Critical Theory*, Cambridge, Cambridge University Press.

Brandom, R. (1994) *Making it Explicit : Reasoning, Representing, and Discursive Commitment*, Cambridge, Harvard University Press.

Brandom, R. (2008) *Between Saying and Doing*, Oxford, Oxford University Press.

Bourdieu, P. (1972) *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de trois études d'ethnologie kabyle*, (*Outline of a Theory of Practice*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977).

Cavell, S. (1969) *Must We Mean What We Say ?*, Cambridge, Cambridge University Press.

Coulter, J. (2009) Rule-Following, Rule-Governance and Rule-Accord : Reflections on Rules after Rawls, *Journal of Classical Sociology*, 9 (4).

David, G. (2005) Price Humor in Arab-Owned Convenience Stores : Using Potentially Sensitive Topics to Transform Intergroup Relations, *Biograf*, 36 : 25-54.
Durkheim, É. (1912) *The Elementary Forms of the Religious Life*, Chicago, Free Press.
Durkheim, É. (1933) *The Division of Labor in Society*, Chicago, Free Press [1893].
Durkheim, É. (1955) *Pragmatism and Sociology*, Cambridge, Cambridge University Press [1913-1914].
Durkheim, É. (1960) *Montesquieu and Rousseau*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
Evans, R. (2009) The Logical Form of Status-Function Declarations, *Etica & Politica/Ethics & Politics*, XI (1) : 203-259.
Fabiani, J.-L. (2010) Report on Durkheim Edition and Unpublished Things, *Conference on Emile Durkheim : Sociology and Ethnology*, 17 juin, Humboldt University, Berlin.
Fuchs, S. (1988) The Constitution of Emergent Interaction Orders : A Comment on Rawls, *Sociological Theory*, 6 (1) : 122-124.
Fuchs, S. (1989) Second Thoughts on Emergent Interaction Orders, *Sociological Theory*, (1) : 121-123.
Garfinkel, H. (1941) Color Trouble, in E. J. O'Brien (ed.), *Best Short Stories of 1941 : Yearbook of the American Short Story*, Boston, Houghton Mifflin.
Garfinkel, H. (1949) Research Note on Inter- and Intra-racial Homicide, *Social Forces*, 27 : 370-381 [1942].
Garfinkel, H. (1963) A Conception of and Experiments with « Trust » as a Condition of Stable Concerted Actions, in O. J. Harvey (ed.), *Motivation and Social Interaction*, New York, Ronald Press : 187-238.
Garfinkel, H. (2002) *Ethnomethodology's Program*. *Working out Durkheim's Aphorism*, Boulder, Rowman & Littlefield.
Garfinkel, H. (2006) *Seeing Sociologically*, Boulder, Paradigm Publishers [1948].
Garfinkel, H. (2008) *Toward a Sociological Theory of Information*, Boulder, Paradigm Publishers [1952].
Garfinkel, H. (2012) *Studies in Ethnomethodology*, Boulder, Paradigm Publishers [1967].
Gellner, E. (1959) *Words and Things*. *A Critical Account of Linguistic Philosophy and a Study in Ideology*, Londres, Gollancz.
Giddens, A. (1982) *The Constitution of Society*. *Outline of the Theory of Structuration*, Cambridge, Polity.
Grice, H. P. (1975) Logic and Conversation, in P. Cole & J. L. Morgan (eds), *Syntax and Semantics*, vol. 3, *Speech Acts*, New York, Academic Press : 41-58.

Grice, H. P. (1989) *Studies in the Way of Words*, Cambridge, MA, Harvard University Press.
Goffman, E. (1956) Embarrassment and Social Organization, *The American Journal of Sociology*, 62 (3) : 264-271.
Goffman, E. (1959) *The Presentation of Self in Everyday Life*, Chicago, The Free Press.
Goffman, E. (1961) *Asylums*, Chicago, The Free Press.
Goffman, E. (1963) *Stigma*, Londres, Penguin.
Goffman, E. (1981) *Forms of Talk*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
Goffman, E. (1983a) The Interaction Order, *American Sociological Review*, 48 (1) : 1-17.
Goffman, E. (1983b) Felicity's Condition, *American Journal of Sociology*, 89 (1) : 1-53.
Habermas, J. (1981) *A Theory of Communicative Action*, Londres, Beacon Press.
Kant, E. (1997) *Prolegomena to Any Future Metaphysics*, Cambridge, Cambridge University Press [1783].
Levine, D. (1989) Parsons' Structure (And Simmel) Revisited, *Sociological Theory*, 7 (1) : 110-117.
Mead, G. H. (1934) *Mind, Self and Society*, Chicago, University of Chicago Press.
Mill, J. S. (1866) *Auguste Comte and Positivism*, Philadelphia, J. B. Lippincott.
Mills, C Wright. (1940) Situated Action and the Vocabulary of Motives, *American Journal of Sociology*, 5 : 904-913.
Parsons, T. (1937) *The Structure of Social Action*, Chicago, Free Press.
Pomerantz, A. (1989) Giving Evidence as a Conversational Practice, in D. Helm, W. T. Anderson, A. Meehan & A. W. Rawls (eds), *Interactional Order. New Directions in the Study of Social Order*, New York, Irvington Press : 103-116.
Pomerantz, A. (1984) *Second Assessments*, Unpublished PhD dissertation, UCLA.
Rawls, A. W. (1977) *Back-Packaging. A New Plea for the Interactional Relevance of Excuses*, Unpublished.
Rawls, A. W. (1987) The Interaction Order *Sui Generis* : Goffman's Contribution to Social Theory, *Sociological Theory*, 5 (2) : 136-149.
Rawls, A. W. (1988) Interaction vs Interaction Order : Reply to Fuchs, *Sociological Theory*, 6 (1) : 124-129.
Rawls, A. W. (1989) Simmel, Parsons and the Interaction Order, *Sociological Theory*, 7 (1) : 124-129.
Rawls, A. W. (1992) Can Rational Choice be a Foundation for Social Theory ?, *Theory and Society*, 21 (2) : 219-241.
Rawls, A. W. (1996) Durkheim's Epistemology : The Neglected Argument. *American Journal of Sociology*, 102 (2) : 430-482.

Rawls, A. W. (1997) Durkheim and Pragmatism : An Old Twist on a New Problem, *Sociological Theory*, 15 (1) : 5-29.
Rawls, A. W. (2000) Race as an Interaction Order Phenomena : W.E.B. Du Bois' « Double Consciousness » Thesis Revisited, *Sociological Theory*, 18 (2) : 239-272.
Rawls, A. W. (2001) Durkheim's Treatment of Practice : Concrete Practice *vs* Representations as the Foundation for Reason, *The Journal of Classical Sociology*, 1 (1).
Rawls, A. W. (2002) French Translation of « Emergent Sociality : A Dialectic of Commitment and Order », *The Mauss Review*, 19 ([1990] *Symbolic Interaction*, 13 (1) : 63-82).
Rawls, A. W. (2004) *Epistemology and Practice*. *Durkheim's The Elementary Forms of Religious Life*, Cambridge, Cambridge University Press.
Rawls, A. W. (2007) Reciprocity and Practice. Trust in a Context of Globalization, *Enquête : Constructivisme* versus *Naturalisme ? L'origine sociale des catégories*.
Rawls, A. W. (2008) Harold Garfinkel, Ethnomethodology and Workplace Studies, *Organization Studies*, 29 (5) : 701-732.
Rawls, A. W. (2009) An Essay on Two Conceptions of Social Order, *The Journal of Classical Sociology*, 9 (4).
Rawls, A. W. (2012) Durkheim's Self-Regulating Practices as a Constitutive Order of Practice : A Reading of The Division of Social Labor, *Journal of Classical Sociology*, 2 (3).
Rawls, A. & David, G. (2006) Accountably Other : Trust, Reciprocity and Exclusion in a Context of Situated Practice, *Human Studies*, 28 (4) : 469-497.
Rawls, A., Mann, D., Garcia, A., David, G. & Burton, M. (2009) Semplici enumerazioni : L'etnometodologia e gli Information Assurance Data Standards del MITRE, *Etnografia e Ricerca Qualitativa*, 1 : 77-106.
Rawls, J. (1955) Two Concepts of Rules, *The Philosophical Review*, 64 (1) : 3-32.
Rawls, J. (1971) *Theory of Justice*, Cambridge, Harvard University Press.
Rousseau, J.-J. (1968) *Social Contract*, Londres, Penguin Classics [1743].
Rousseau, J.-J. (1992) *Discourse on the Origins of Inequality*, Indianapolis, Hackett Publishing Company [1755].
Sacks, H. (1992) *Lectures on Conversation*, G. Jefferson & E. Schegloff (eds), Oxford, Blackwell Publishing.
Sacks, Schegloff & Jefferson (1974) A Simplest Systematics in the Organization of Turn-Taking in Conversation, *Language*, 50 : 696-735.
Scarpetta, F. & Spagnolli, A. (2009) The Interactional Context of Humor in Stand-Up Comedy, *Research on Language & Social Interaction*, 42 (3) : 210-230.

Searle, J. (1964) How to Derive Ought From Is, *The Philosophical Review*, 73 (1) : 43-58.
Searle, J. (1969) *Speech Acts*, Cambridge, Cambridge University Press.
Searle, J. (1979) *Expression and Meaning*, Cambridge, Cambridge University Press.
Searle, J. (1995) *The Construction of Social Reality*, New York, Simon and Schuster.
Sen, A. (2009) *The Idea of Justice*, Harvard, Harvard University Press.
Terasaki, A. K. (2004) Pre-Announcement Sequences in Conversation, in G. H. Lerner (ed.), C*onversation Analysis. Studies from the First Generation*, Amsterdam, John Benjamins : 171-223 [1984].
Turner, S. (1996) *Social Theory of Practices. Traditions, Tacit Knowledge and Presuppositions*, Chicago, University of Chicago press.
Uschanov, T. P. (2000-2001) *The Strange Death of Ordinary Language Philosophy* (www.Helsinki.fi/tuschano/writings/strange).
Uschanov, T. P. (2002) Ernest Gellner's Criticisms of Wittgenstein and Ordinary Language Philosophy, in G. Kitching & H. Pleasants (eds), *Marx and Wittgenstein. Knowledge Morality and Politics*, Londres, Routledge : 23-46.
Wieder, D. L. (1974) *Telling the Convict Code. Language and Social Reality*. *The Case of Telling the Convict Code*, La Haye, Mouton.
Winch, P. (1958) *The Idea of a Social Science*, Londres, Routledge/Kegan Paul.
Wittgenstein, L. (1953) *Philosophical Investigations* (tr. G. E. M. Anscombe), Oxford, Basil Blackwell.

Bernard Conein

Le sens moral de la réparation

La réparation comme expression de l'ordre de l'interaction

Goffman propose une distinction, insuffisamment commentée, entre deux ordres sociaux normatifs non substituables : l'ordre de l'interaction et l'ordre institutionnel légal. Cette distinction apparaît comme la contribution originale de l'auteur à l'analyse de la dimension morale de l'interaction sociale. Elle soulève cependant trois questions quand on tente de lui fixer un sens à partir des écrits publiés :

- La notion d'ordre de l'interaction s'accorde mal avec des notions antérieures de l'œuvre, qui ont pourtant fait l'objet de la majorité des commentaires. Plus précisément, les écrits des années 1960-1970, organisés autour de la face, du rituel et du territoire[1], contrastent avec ceux des années 1980 organisés autour de l'ordre de l'interaction et de la réparation. Soit Goffman hésite entre deux terminologies peu compatibles, soit il y a deux façons de comprendre l'idée d'ordre de l'interaction (Conein & Gadet, 2009).

- Si l'on considère que ces deux terminologies expriment des trames conceptuelles différentes, l'interaction n'occupe pas une place égale dans les deux. La première trame, de facture comportementaliste[2], accepte mal l'idée

1. Cette orientation est explicitement soulignée par Schegloff (1988 : 95) comme un obstacle majeur : « Le plus grand obstacle à l'établissement d'une relation syntaxique entre les actes était son propre attachement au concept de "rituel" et son insistance à ne pas détacher de telles unités syntaxiques des perspectives de l'organisation rituelle et de la préservation de la face ».
2. Ogien (1990) qualifie certaines lectures de Goffman de naturalistes et les oppose aux lectures

d'ordre de l'interaction car l'interaction n'y joue pas un rôle moteur, ni n'a de véritable autonomie bien qu'elle fasse l'objet constant des observations. Au contraire, la seconde trame, de facture morale, donne un rôle générateur à la dynamique des interactions. D'où la question : en quoi la trame comportementaliste s'avère-t-elle constituer un obstacle à une interprétation morale ?

- Tous les écrits de l'auteur ne semblent pas aisément s'accorder avec une interprétation morale de l'interaction comme ordre autonome et ce pas seulement parce que les lectures de Goffman présentent son œuvre de façon différente. Ainsi, la dimension empirique de l'œuvre, qui a été clarifiée (et d'une certaine manière complétée) par l'analyse de conversation, privilégie une interprétation formaliste et empirique de l'ordre et de l'autonomie qui n'implique pas pour autant de récuser le comportementalisme. Peut-on alors défendre une interprétation morale de l'autonomie sans perdre la spécificité de l'ordre interactionnel ?

Pour répondre à ces trois questions, nous suivrons trois pistes.

La première piste conduit à opposer, dans la lecture de Goffman, une interprétation conceptuelle à d'autres interprétations. Cette diversité des interprétations est accentuée par la façon dont l'œuvre se présente au lecteur (Sharrock, 1976 ; Fornel, 1989). Pour donner une place centrale à l'ordre de l'interaction, la relecture de Goffman ne peut se faire sans un regard critique qui relève certaines impasses de l'œuvre.

La deuxième piste retrouve, à propos de la première trame conceptuelle, des critiques portées par l'analyse de conversation, en particulier par Schegloff. Mais elle conduit en même temps à constater que ces critiques n'ont pas été menées à terme, puisqu'elles ne récusent pas l'orientation comportementaliste. Or, récuser les concepts de face, de rituel et de territoire ne suffit pas à asseoir un ordre autonome dont la régulation est assurée par la réparation et les activités correctives.

La troisième piste pousse la réévaluation critique de l'œuvre de Goffman à son terme en montrant que, lorsque la question de l'ordre social est mise au premier plan, l'interprétation morale est privilégiée et l'interprétation comportementaliste abandonnée. L'autonomie envers l'ordre institutionnel n'est pas séparable d'une interprétation normative/morale, qui conçoit l'idée d'un ordre où le contrôle et l'autorité se présentent sans domination, et où la réparation se substitue à la sanction comme moyen de régulation.

normatives en termes de sanction. Le terme comportementaliste s'applique mieux cependant au style de formulation de Goffman que celui de naturaliste qui implique un engagement envers les sciences de la nature absent chez l'auteur. Le naturalisme de Goffman est essentiellement un engagement envers l'observation de données naturelles.

Quelques alternatives dans l'interprétation de l'œuvre de Goffman

Les alternatives d'interprétation suscitées par les lectures de Goffman semblent provenir d'un constat. Si on lit les textes de Goffman sans privilégier une période, il devient difficile de construire une continuité entre contributions majeures comme *Encounters* (1961), *Behavior in Public Places* (1963), *Interaction Ritual* (1967), *Relations in Public* (1971) et *Forms of Talk* (1981). Comme le constate Sharrock (1976) :

> « Si vous lisez ces livres comme relevant d'une production conceptuelle unifiée, vous allez vous demander, bien qu'il y ait de nombreux chevauchements entre eux, si chacun n'a pas été écrit comme si les autres n'avaient jamais existé. »

Fornel (1989 : 180) accentue cette impression d'hétérogénéité qui concerne à la fois les lectures de l'œuvre et le mode d'exposition de l'auteur :

> « On s'en tient souvent à tel aspect de sa théorie sans essayer de comprendre pourquoi ce dernier a été conduit à évoluer en profondeur et dans quel sens il l'a fait. Un tel pillage sélectif et souvent décontextualisé a sans doute été aggravé par le style d'exposition de Goffman. D'ouvrage en ouvrage, ce dernier a développé son cadre théorique, ce qui a conduit à l'abandon, à la reprise ou à l'élaboration de formulations antérieures. Il a cependant rarement lié de façon explicite les diverses formulations successives. »

Cette absence de continuité entre les formulations successives n'est pas sans rapport avec la fragilité d'une trame conceptuelle qui privilégie des notions comme face, rituel et territoire[3]. Si dans cette phase prédomine une terminologie comportementaliste, celle-ci tend à être abandonnée par la suite. Or, cet abandon semble correspondre à l'apparition d'une nouvelle trame autour de deux autres notions explicitement normatives, comme celles d'ordre interactionnel et de réparation. Pourquoi les notions comportementalistes disparaissent-elles au moment où les notions d'ordre de l'interaction et de réparation sont placées au premier plan ? Il faut ajouter que ce changement conceptuel se manifeste au moment où la contribution du contexte devient un thème central de réflexion, en particulier avec « Footing » en 1979.

3. Cette trame conceptuelle autour des notions face/rituel/territoire prédomine en pragmatique (Brown & Levinson, 1987 ; Kerbrat-Orecchioni, 1989 ; Roulet, 1999), ce qui l'oppose à la lecture de l'analyse de conversation pratiquée en sociologie par les élèves de Sacks, qui n'ont jamais accepté une telle réduction.

Le changement de trame oppose, dans les écrits sur l'interaction, ceux du début (« On Face Work », 1955) et ceux de la fin (« The Interaction Order », 1983), avec une période intermédiaire où Goffman cherche à la fois à donner à la notion de rituel une importance centrale pour classer des types d'interaction sociale et à accorder à la réparation la place occupée généralement par la notion de sanction, comme s'il entrevoyait la possibilité de concevoir un ordre social normatif qui ne soit plus fondé sur l'exercice d'une sanction.

Le premier écrit à citer est « On Face Work ». Ce texte, republié dans *Interaction Ritual* (1967), donne son assise à la version comportementaliste, en associant face, territoire et rituel. La préservation de sa propre face est assurée par un rituel négatif, la préservation de la face d'autrui par un rituel positif. La mise en cause de la face est conçue comme un empiétement de territoire. L'orientation est nettement comportementaliste, non seulement au niveau descriptif (interpréter des actions comme des événements physiques et écologiques), mais aussi au niveau conceptuel (substituer des notions comportementales à des notions normatives comme le respect, la reconnaissance, le mépris ou la décence).

Une parenthèse se dessine avec *Encounters* (1961) et *Behavior in Public Places* (1963), auxquels on peut associer l'article paru dans l'*American Anthropologist* : « The Neglected Situation » (1964). Dans cet ensemble, la notion d'engagement mutuel est au centre des préoccupations, sans que la notion de face soit présente. Cette partie de l'œuvre de Goffman, une des plus réussies au niveau descriptif et au niveau conceptuel[4], constitue une parenthèse importante, parce que les concepts d'engagement conjoint, de partage de l'attention et de mutualité y occupent une place centrale, et ils ne peuvent se réduire à des concepts comportementalistes, bien que la dimension observationnelle soit incontestable. On peut dire que, dans ces textes, se construit déjà l'idée d'un ordre autonome de l'interaction, sans le concept de face.

Dans les années 1970, on assiste à une reprise de la notion de rituel avec *Relations in Public* (1971) sans que la face soit centrale. Collins (1988) croit y déceler un noyau conceptuel prenant comme trame la notion de rituel, mais en la libérant de la face. Pour lui, le concept clef serait celui de *natural interaction*. C'est dans cet ouvrage que Goffman consacre un long chapitre aux échanges réparateurs.

Mais le véritable changement de trame intervient avec des publications tardives en particulier un article comme « Footing » (1979), un livre *Forms of Talk* (1981) et une communication au Congrès de l'*American Sociological*

4. C'est dans ces écrits que l'on trouve les meilleures définitions de l'interaction sociale et de l'engagement en face-à-face, fondées sur l'opposition entre co-présence sans attention mutuelle et co-présence avec attention mutuelle.

Association, « The Interaction Order » (1983). Cette fluctuation terminologique a d'ailleurs été notée par l'analyse de conversation comme un problème central de compréhension de l'œuvre. Ce qui change avec « Footing » et *Frame Analysis* (1974) serait, selon Schegloff (1988)[5], l'absence totale de référence à la face et la place secondaire donnée au rituel :

> « L'imbroglio persistant avec les notions de "rituel" et de "face" le [Goffman] maintient dans la psychologie. Il commence à s'en libérer avec le programme de *Frame Analysis*. Peut-être que le tournant le plus évident en est le papier sur "la position" ("Footing", 1979) dans lequel la notion de rituel a virtuellement disparu. » (Schegloff, 1988 : 94).

Cette interprétation permet de placer ces textes tardifs dans la continuité de *Encounters* et *Behavior in Public Places*. L'engagement mutuel conjoint basé sur l'attention sociale est l'objet central des deux livres. Ce mode d'engagement est, pour Goffman, assuré par un processus de co-orientation entre des individus, à partir de boucles de co-actions qui symétrisent les participants.

La recherche d'une trame commune suppose d'abandonner certaines séries conceptuelles au profit d'autres qui tournent autour de l'autonomie de l'ordre de l'interaction et de la réparation. Pour l'analyse de conversation, la théorie des rituels reste un obstacle à l'idée d'un ordre de l'interaction : soit elle est inutile (Schegloff, 1988), soit elle doit être réduite à une place secondaire (Fornel, 1989).

Schegloff repère deux obstacles dans l'idée de rituel.

D'abord dans la méthode : il décèle chez Goffman une hésitation entre une observation contextualiste basée sur l'alignement sur le destinataire et une psychologie centrée sur la préservation de la centralité de la personne. Ces deux vocabulaires descriptifs ne peuvent cohabiter et exigent un choix, dont l'absence se traduit dans l'œuvre de Goffman par une indécision conceptuelle. Si l'alignement mutuel se fait en fonction d'une appréhension du contexte, la notion de rituel est peu utile. Par contre, elle est effectivement solidaire de l'idée de centralité de la personne.

L'autre obstacle est conceptuel. Goffman introduit un dualisme dans l'objet interaction en opposant une dimension formelle *(contrainte systémique)* et une dimension sociale *(contrainte rituelle)*.

5. Cet article de Schegloff (1988) sur Goffman est fondé sur des arguments principiels quant à l'importance de la théorie de la conversation pour l'analyse de l'interaction sociale. Malgré la clarification apportée, il reste injustement critique envers les arguments proposés par Goffman sur la théorie de la réplique, qui demeure malgré tout l'une des meilleures contributions de l'auteur à l'analyse de conversation.

Quant à Fornel, il poursuit une argumentation proche de celle de Schegloff mais introduit de nouveaux éléments interprétatifs. Il montre que la trame conceptuelle face/rituel/échange pose des problèmes de cohérence conceptuelle :

> « Les trois concepts – face, rituel et échange – sont en relation fonctionnelle dans *Interaction Ritual*… Au fil des articles et des ouvrages, Goffman a considérablement affaibli sa conception primitive de l'interaction verbale et a lui même fourni des arguments qui permettent de la remettre radicalement en cause… Vouloir lier de façon simple la face, le rituel et l'échange conduit à des objections insurmontables tant sur le plan théorique que sur le plan empirique. » (Fornel, 1989 : 183).

Goffman tenterait de classer les échanges verbaux en deux types de rituel (réparateur/confirmatif) et d'asseoir chaque type sur un mécanisme de figuration préservative.

Le nœud de ces difficultés relève, selon nous, d'une interprétation faible de la thèse de l'autonomie de l'ordre de l'interaction, « comme ordre de plein droit » où l'analogie avec l'ordre légal reste trop prégnante. Le rituel semble assurer une stabilité à l'ordre de l'interaction en atténuant la contingence interactionnelle alors que cette dernière est centrale chez Schegloff, pour qui en effet l'autonomie doit être interprétée comme assise sur un couplage dynamique entre les co-actions (paires adjacentes). La notion de co-action, comme lien réciproque entre l'action d'un locuteur et celle de son destinataire, reçoit une interprétation principalement séquentielle en termes de couplage. L'action de A fournit des indices sur ce que B peut faire et l'action de B s'ajuste à partir de ce que A vient de faire.

Cette interprétation présente l'inconvénient de donner une image froide de l'œuvre de Goffman, d'où la dimension morale est évacuée. Comme le signale Ogien (1990), la meilleure critique à adresser à la trame conceptuelle rituel/face/territoire est de rejeter une explication comportementaliste[6] au profit d'une interprétation explicitement morale et normative. L'autonomie de l'ordre de l'interaction

6. Le rejet du comportementalisme est exprimé par Ogien (1990) dans ces termes : « Il peut paraître absurde, en effet, d'identifier un domaine sociologique dans les termes purement physiques ou naturalistes de la proximité, du face-à-face, de la présence simultanée dans une aire de contact. En adoptant cette vision naïve du face-à-face, on élimine hâtivement quantité de très bons arguments (plutôt culturalistes) montrant tous que les limites physiques de notre monde immédiat ne sont pas données, mais construites. Après Goffman, plus personne ne songerait sérieusement à nier qu'il existe une sorte de domaine de relations face-à-face que l'on peut traiter *sui generis*. Mais il me semble qu'il vaut mieux identifier le face-à-face à partir d'un concept dont le contenu sociologique est assez clair. Autrement dit, déduire le face-à-face des sanctions diffuses, ce n'est pas essayer de ruiner toute sociologie de la proximité, c'est seulement abandonner une version naïve ou naturaliste du face-à-face ».

doit être fondée sur l'idée d'un ordre d'abord normatif non institutionnel. Il se distingue de l'ordre légal car il s'appuie sur l'exercice de sanctions diffuses. Loin d'être stabilisé par des rituels, il repose sur des accommodements interprétatifs et normatifs. Cette intéressante interprétation a cependant l'inconvénient de prendre beaucoup de liberté avec les textes de Goffman. Mais elle a le grand avantage de porter un diagnostic essentiel : Goffman n'est pas qu'un sociologue de l'interaction, c'est un sociologue moral, au même titre que Durkheim.

L'ordre de l'interaction comme ordre social autonome

Comment défendre l'idée que l'ordre de l'interaction est fondé sur une logique propre (ordre de plein droit), distincte de l'ordre institutionnel, sans la faire reposer sur une trame conceptuelle comportementaliste ? Si l'on accepte d'abandonner la notion de rituel pour fonder l'ordre de l'interaction, deux options sont possibles.

Une option *formaliste* : l'ordre de l'interaction se présente comme une coordination des actions quasi grammaticale. Il se manifeste par la forme séquentielle des co-actions où la coordination est gouvernée par la mutualité[7]. La convergence des actions est assurée sous forme d'un ajustement au coup par coup. Si les co-actions se manifestent sous forme d'un couplage entre les actions de A et de B, c'est que les actions de chacun se rendent mutuellement interdépendantes sous forme de paires adjacentes d'actes[8].

Une option *normative* : l'ordre social en tant que normatif est duel. L'ordre de l'interaction est une espèce d'ordre normatif dont l'autonomie est assurée par des mécanismes non institutionnels, comme la sanction diffuse ou les atténuations réparatrices. Si Goffman accorde moins d'importance à la sanction diffuse et insiste plus sur les mécanismes réparateurs, c'est que la sanction, même diffuse, reste fondée sur une analogie avec l'ordre légal.

L'interprétation formaliste n'est pas étrangère à Goffman. L'ordre de l'interaction est vu aussi comme une coordination séquentielle liant des suites d'actions. Cette orientation semble justifiée par des propos de la préface d'*Interaction Ritual*, comme la recherche d'une « ethnographie sérieuse » qui identifie « les modèles et les suites naturelles de comportements qui apparaissent chaque fois que des personnes se trouvent immédiatement en présence les unes

7. La mutualité est à la fois simultanée, comme dans le regard mutuel, et séquentielle dans les boucles de co-actions. Mais, même dans ce dernier cas, le parallélisme joue un rôle important, comme dans le cas des chevauchements où le destinataire anticipe l'intention d'action.
8. Les deux principes avancés pour assurer le couplage des actions sont l'implicativité séquentielle (l'action précédente invite à une action subséquente) et la pertinence conditionnelle (l'action subséquente se présente en référence à l'antécédente).

des autres », ou encore, « une étude convenable des interactions s'intéresse non pas à l'individu et à sa psychologie mais plutôt aux relations syntaxiques qui unissent les actions de diverses personnes mutuellement en présence ».

Quant à l'option normative et morale, elle repose, selon Ogien, sur la spécificité normative de chacun des deux ordres, institutionnel et interactionnel. Chaque ordre serait, selon lui, fondé sur une modalité propre de sanction, l'ordre de l'interaction reposant sur des sanctions diffuses et l'ordre institutionnel-légal sur l'exercice de sanctions formelles :

> « J'essaye, à la manière de Durkheim, de réduire le problème de l'ordre de l'interaction aux problèmes des sanctions diffuses… Il vaut mieux identifier le face-à-face à partir d'un concept dont le contenu sociologique est clair. Autrement dit, déduire le face à face des sanctions diffuses. » (Ogien, 1990 : 594).

Les deux versions conduisent à contraster deux trames conceptuelles, celle autour de face/rituel/territoire et celle autour d'un ordre propre de l'interaction et de la sanction diffuse ou de la réparation. Il y a donc un point commun entre l'interprétation formelle et l'interprétation morale. Ces deux interprétations partagent, pour des raisons différentes, une réticence commune. L'association entre face et rituel constitue, pour les deux options, un obstacle à une compréhension de la notion d'ordre de l'interaction.

Mais l'analyse de conversation semble défendre l'autonomie d'un ordre, sans endosser l'idée que cet ordre soit normatif et moral[9]. Pour elle, il n'y a en fait qu'un seul ordre, celui de l'interaction. Ce qui veut dire qu'il n'y a pas de véritable autonomie puisqu'un des termes de la distinction est effacé, tout au moins chez Schegloff (1988).

L'interprétation normative suppose un changement du langage de description, qui conduit à abandonner la terminologie comportementaliste qui imprègne souvent les observations d'interaction proposées par Goffman, abandon qui n'est que partiel dans l'analyse de conversation. De plus, elle fait reposer la distinction entre les deux ordres non seulement sur une théorie de la sanction, mais aussi sur une théorie du contrôle et de l'autorité. En effet, pour Ogien, une des caractéristiques centrales de l'ordre des sanctions diffuses est l'absence d'agent reconnu de la sanction. L'absence d'agent spécialisé rend vulnérable les deux interactants : soit ils se considèrent tous deux comme autorité, soit ils se dépossèdent des attributs de l'autorité en faisant amende honorable.

9. Ce point peut être discuté. Les partisans de l'interprétation formaliste pourraient dire qu'ils défendent une conception minimaliste de l'ordre et de ce qu'est une norme. Pour autant, ils mettent l'accent sur la structure formelle de la conversation comme si la dimension morale de l'ordre résidait dans une grammaire de l'action.

Or, le contrôle est un thème peu abordé par les commentateurs de Goffman, qui adoptent plus souvent une description « blanche » des interactions sociales. Pourtant Goffman (1971/1973) se réfère explicitement à l'autorité dans le chapitre sur les échanges réparateurs où il souligne que l'application d'une sanction formelle requiert un agent spécialisé qui a autorité pour l'exercer :

> « Sanctions formelles, lorsqu'un agent spécialisé et officiellement délégué à cette tâche les applique légitimement d'après une nomenclature, informelles quand elles sont appliquées localement, généralement par la personne même dont les intérêts ont été menacés ou par ceux qui sympathisent personnellement avec elle. » (1973 : 101).

Il semble donc bien que les deux ordres ne peuvent pas être distingués si on omet la façon dont l'autorité s'exerce et dont l'ordre est maintenu dans chacun des deux systèmes. L'ordre de l'interaction repose sur un contrôle distribué sans autorité légale (et donc sans transfert de contrôle à une institution) et l'ordre est maintenu sans gendarme. L'ordre de l'interaction est donc fragile, puisque l'interprétation et l'évaluation de l'action vont dépendre du développement des actions successives d'autrui (« chacun est surpris par les autres dans des actes dont le sens dépend du développement de l'action, développement auquel les témoins n'ont pas le temps d'assister »). L'incertitude normative (quelle règle ? qui l'applique ?) est redoublée d'une seconde incertitude, de nature cognitive (qui définit la situation et les états de choses ?)[10]. Le contrôle est en effet distribué entre les agents lorsque l'énonciation de la norme est ouverte à discussion à travers la logique de la réplique propre à la conversation courante. Dans le face-à-face, les personnes sont symétrisées par l'expérience de la mutualité et de l'interdépendance des actions. C'est pour cette raison que la contingence est centrale, même si un des deux peut avoir le dernier mot. La contingence ne provient pas seulement du coup par coup, mais de la dissolution de l'instance où l'autorité est transférée, qui fait que le partage entre juge, gendarme et criminel devient opaque (Ogien 1990). La conséquence est que chaque position est vulnérable car renversable : l'offenseur, en blâmant, devient lui-même offenseur ; celui qui réprime, comme celui qui est délictueux, devient lui-même victime.

L'absence d'un tiers faisant autorité fait que le maintien de l'ordre au moyen de la sanction diffuse est étranger à l'ordre légal. L'ordre de l'interaction est intrinsèquement dyadique, car aucun des agents ne peut assurer la sanction qu'il applique à autrui au moyen d'une garantie externe. La dispute

10. Boltanski (2009) montre bien que les institutions atténuent l'incertitude cognitive en soulignant qu'elles ont une fonction sémantique qui accompagne leur fonction normative. Elles disent « ce qui est » et définissent la situation en levant l'incertitude propre à l'ordre de l'interaction.

ordinaire se présente comme une application réciproque de sanctions diffuses. Mais l'application d'une sanction diffuse est vulnérable car elle repose uniquement sur l'autorité que l'agent se donne en l'absence de reconnaissance mutuelle certifiée.

On ne peut, cependant, que partiellement réduire les propriétés normatives de l'ordre de l'interaction aux sanctions diffuses. La caractérisation du maintien de l'ordre de l'interaction comme régulé par les sanctions diffuses se heurte à une objection : elle contredit le primat accordé par Goffman à la réparation corrective comme mode de régulation des offenses ordinaires. Les réparations sont des activités d'atténuation qui visent à contourner la dispute. Cette objection provient du constat que la régulation des différends d'interactions (Emerson & Messinger, 1978 ; Conein, 2009 ; Boltanski, 2009) se fait moins selon le mode de la sanction diffuse que par l'évitement du conflit et de la dispute. En effet, cette régulation repose sur un autre mécanisme que celui de la sanction, mécanisme découvert par Goffman, celui de la réparation.

Réparation, sanction et dispute

Les écrits de Goffman accordent aux interactions réparatrices et aux actions correctives une place prédominante par rapport aux autres genres d'interaction qu'il observe, salutations, adieux, présentations, promesses ou invitations. Fornel constate ainsi que, dans *Les relations en public*, le chapitre sur les échanges réparateurs est beaucoup plus long que celui sur les échanges positifs de soutien *(supportive)*, mal nommés « confirmatifs ». De plus, Goffman souligne que ces rituels positifs de soutien peuvent être interprétés comme des réparations préventives qui anticipent des offenses[11]. La réparation mobilise l'intérêt de Goffman, comme si les actions de soutien liées à la déférence ne lui semblaient pas rendre compte véritablement de la nature non institutionnelle de l'ordre interactionnel.

Comment interpréter ce privilège donné à la réparation ?

Ce privilège accordé repose sur un paradoxe. Malgré cette place prédominante, Goffman ne développe pas une théorie étendue de la réparation. Au contraire, quand il sélectionne l'excuse, la justification ou la prière comme prototype de la réparation, il restreint toujours la réparation à l'action corrective d'un agent unique, celui qui a commis l'acte contestable, sans prendre en compte les raisons que la victime peut avoir à réparer. Cette version restreinte de la réparation pourrait ainsi être un reste de la trame conceptuelle identifiée

11. « Nous pouvons aussi bien traiter les rituels confirmatifs de ce point de vue… on peut analyser les salutations comme étant une correction, une réparation de ce qui serait autrement une offense » (Goffman, 1971 : 155).

par Fornel. La réparation serait réduite, car elle resterait prise dans une conceptualisation en termes d'échanges rituels où l'idée d'ordre non institutionnel occupe à cette époque une place encore mineure.

Donc, le pas à franchir pour que la réparation soit considérée comme le mécanisme principal du maintien d'un ordre non institutionnel, est bien de développer une théorie étendue des actions correctives d'atténuation de la tension relationnelle[12]. Il faut élargir la théorie de la réparation, de façon à ce qu'elle s'intègre à la conception normative de l'*Interaction Order* comme alternative à l'ordre légal. La réparation ne pourra alors plus être réduite ni à un type d'échange spécialisé à côté des échanges sociaux positifs, ni à une action corrective de l'offenseur.

Une condition en effet pour que la réparation soit détachable d'une théorisation comportementaliste serait de la situer comme une façon de rendre tolérable pour tous un ordre sans autorité stable, où les renversements de position sont monnaie courante. Cette possibilité d'un ordre sans autorité assignable, sans transfert d'autorité, repose sur deux arguments :

- La réparation est une alternative à la sanction, qu'elle soit formelle/légale ou diffuse.

- La réparation est toujours antécédente à la dispute, puisque son objectif même est de la rendre inutile.

Il faut évidemment relier les deux arguments. En tant qu'ordre, l'interaction ne repose pas seulement sur la sanction diffuse mais aussi sur l'évitement du conflit. Différer la dispute peut prendre plusieurs formes : la tolérance à la présence d'autrui, l'atténuation du différend, la minimisation des émotions, ou le retrait de l'interaction[13]. Cette propriété de l'interaction a été vue par Boltanski comme « autolimitation des disputes », il s'agirait en effet « de maintenir un niveau minimal de coordination sans pour autant risquer la dispute, ou exiger des interventions autoritaires… Il s'ensuit une autolimitation des disputes » (Boltanski, 2009 : 104).

Cette théorie élargie des actions correctives avait été défendue par Emerson & Messinger (1977), qui relèvent deux choses importantes. D'abord, la réparation est le plus souvent une action non de l'offenseur mais de la personne la plus troublée qui anticipe la dispute. D'autre part, la réparation, présentée comme une phase antérieure à la dispute, exprime une logique de l'expression du différend fondée sur une intervention active de définition de la situation comme « non dispute ».

12. Rappelons qu'Austin (1994) envisageait, à propos de l'excuse et de la justification, de désigner cette classe d'actes comme des atténuations.
13. Le retrait de l'interaction conduit à un découplage (cf. White) et rend fragiles les dyades comme structures réticulaires élémentaires, comme l'avait déjà souligné Simmel (1999).

La théorie étendue de la réparation

Lorsque les activités correctives sont débarrassées de leur lien aux rituels, à la face et aux territoires, elles peuvent recevoir une interprétation morale et normative. Mais cela suppose que l'idée d'un ordre social non institutionnel soit effectivement pensable, sinon l'ordre de l'interaction apparaîtra toujours comme un succédané d'ordre légal, comme le pensait Durkheim (Ogien, 1990). Le lien entre réparation et ordre de l'interaction n'est pourtant pas évident, d'autant que Goffman ne nous aide qu'incomplètement en défendant une théorie restreinte de la réparation. Sa théorisation ne lui permet pas d'intégrer la dimension d'autorité et de contrôle qu'implique l'idée d'ordre à maintenir.

Il ouvre cependant une piste dans son analyse de la réparation lorsqu'il montre le lien qu'elle entretient avec l'incertitude cognitive et la révision sémantique. Ce qui caractérise en effet toute réparation est que la définition de la situation est toujours ouverte et se distingue de la définition unilatérale par les institutions de ce qui se passe. L'ordre interactionnel n'est pas uniquement fondé sur l'incertitude normative où, les normes n'étant pas légales, l'absence de code ferait qu'on ne sait pas quelle règle suivre[14]. Lorsque Goffman analyse l'action corrective de l'offenseur, il souligne qu'elle est d'abord l'action de celui qui interprète un événement troublant comme objet possible de tension. L'interprétation comme offense n'est pas détachable de l'acte réparateur, car en atténuant le réparateur donne une signification à son acte. La révision sémantique est conçue comme une modification de la définition de l'acte objet de la tension :

> « La fonction de l'activité réparatrice est de changer la signification attribuable à un acte, de transformer ce qu'on pourrait considérer comme offensant en ce qu'on peut tenir pour acceptable. » (Goffman, 1971/1973 : 112).

Le vague sémantique est accentué par la mise en séquence des actions où le sens de l'action du réparateur dépend du destinataire, car le développement de l'action repose sur l'interdépendance des actions de chacun :

> « Chacun est surpris par les autres dans des actes dont le sens dépend du développement de l'action, développement auquel les témoins n'ont pas le temps d'assister. » (*Ibid.* : 110).

14. La question de la place de la règle est centrale dans la caractérisation d'un ordre non institutionnel. Un tel ordre ne serait pas gouverné par les règles. Si une telle chose est pensable, l'ordre de l'interaction ne se réduit pas à un ordre de la régulation conjointe comme le proposent les théories interactionnistes.

Dans la révision réparatrice selon Goffman, celui qui répare, en se justifiant ou en s'excusant, se fait reconnaître comme coupable. Une réparation comme l'excuse se présente comme l'expression d'un aveu de culpabilité, ce qui distingue le délit interactionnel du délit légal, résultat d'une accusation :

> « Quand un vol est commis, il est rare qu'un innocent s'offre en coupable ; quand une offense interactionnelle a lieu, toute personne directement impliquée est souvent prête a en assumer la faute et à offrir une réparation. » (*Ibid.* : 112).

Or, cette modification sémantique de la définition de la signification de l'acte peut aussi être accomplie par la « victime » et, dans ce cas, la réparation consiste à ne pas inscrire les positions des personnes dans le cadre d'une relation offenseur/offensé. Dans un tel contexte, la révision sémantique est plus forte puisque l'événement perturbateur initial est présenté comme acceptable.

La réparation doit en effet inclure les tentatives de la personne susceptible soit de s'offenser, soit d'être la plus affectée par l'événement troublant, de présenter la situation autrement que comme un événement moral, une peine ou un délit. La logique de la réparation, c'est qu'aucun des deux ne sait exactement ce qui se passe, car le vague et la contingence règnent : un « grief n'est pas nécessairement cadré en termes de violations normatives. Il peut rester vague, mal défini, exprimé sans que soient mentionnées des règles et des normes » (Emerson, 2008). Mais le vague est aussi un moyen de garder le contrôle en laissant ouvertes les options, ou en faisant reposer sur autrui le soin de trancher.

Dans l'excuse, l'interprétation en termes d'offense est implicite même si elle est atténuée par l'acte réparateur qui rend le « délit » acceptable. Elle est inférée de l'aveu que constitue l'excuse, l'offenseur impliquant par l'acte correctif qu'il y a bien eu un « délit relationnel ». Mais quand c'est l'offensé qui répare (Conein, 2009), il y a inversion, l'offenseur potentiel n'assume rien, car l'interprétation en termes d'offense n'est ni communiquée, ni inférée, puisque l'offensé présente la situation comme non offensante, ou ne communique rien à l'offenseur en réservant sa plainte à un tiers.

Ce qui veut dire que l'incertitude cognitive sur la définition de la situation s'accentue dans le contexte où c'est la personne la plus troublée qui répare activement[15], car la minimisation morale liée à l'occultation de l'offense et à la neutralisation de la sanction implique le maintien du vague sur la peine occasionnée (Emerson, 2008)[16].

15. Dans le cycle réparateur, tout le monde répare : l'offenseur par l'excuse et l'offensé par les actions de satisfaction (« bien sûr ») et de minimisation (« y a pas de quoi »).
16. Comme le souligne Emerson, « d'abord de nombreux ennuis ne sont pas au départ cadrés en termes normatifs et moraux ; ensuite l'apparition des problèmes n'est pas gouvernée par des

Réparation et maintien du vague

L'enclenchement du cycle réparateur est un événement initial qui est cause de l'acte réparateur. Celui-ci est donc réactif à un état troublant. Ce n'est pas l'acte réparateur même, ni l'excuse, ni la justification, qui enclenche le cycle, mais un événement troublant comme marcher sur les pieds de quelqu'un, bousculer autrui, prendre une place réservée, laisser la vaisselle sale dans l'évier ou mettre la musique à fond (Conein, 2009). La possibilité que cet événement troublant soit défini de façon plurielle est un composant central de l'ordre interactionnel comme ordre où règne une incertitude à la fois normative et cognitive. Au « je ne sais pas quelle norme l'autre suit », s'ajoute « je ne sais pas comment autrui définit la situation ».

Dans le cadre de la théorie restreinte (la réparation par l'offenseur), comme dans le cas de la dispute (Maynard, 1986), c'est l'acte accompagnant ou suivant l'événement troublant qui rend manifeste une qualification du trouble comme offense ou violation[17]. Dans le cycle réparateur[18], la minimisation du dommage par l'offensé suit l'excuse et prolonge le flou sémantique sur la délictuosité de l'acte. Dans un contexte de dispute, c'est le maintien des oppositions qui caractérise un cycle d'actions en trois phases[19].

La théorie étendue de la réparation a, de ce point de vue, au niveau sémantique, des conséquences politico-morales différentes de la théorie restreinte. Le flou n'est jamais levé car il est l'objet de pratiques correctives de maintien du vague. L'accent est en effet mis sur des éléments nouveaux qu'on ne trouve pas dans la réparation par l'offenseur :

- Le langage de la violation de la norme et d'assignation de responsabilité n'est plus utilisé ouvertement car il impliquerait une sortie du vague en faveur d'une qualification implicite puisque, dans l'excuse, la violation reste inférable de la réparation. Le maintien du vague devient, dans le second cas, essentiel.

considérations sur ce qui est bien ou mal mais par des efforts pratiques pour corriger et remédier aux problèmes posés par la situation immédiate ».

17. Dans un contexte de dispute, aussi bien que dans le contexte réparateur de l'excuse, il y a toujours « un antécédent ou un événement discutable, dont le statut est rendu visible par une action ou un argument opposé » (Maynard 1986 : 262). Dans le cas de la dispute, l'énoncé qui suit l'événement-trouble est un acte d'opposition.
18. Un cycle réparateur à deux tours comprend deux actes, réparation/minimisation (excusez-moi/pas de quoi) et le cycle réparateur complet quatre actes, réparation/satisfaction/appréciation/minimisation (excusez-moi/mais bien sûr/merci/pas de quoi).
19. « Les disputes à deux peuvent être vues comme incluant trois phases : un événement antécédent ou discutable, dont le statut comme première phase d'une dispute est en partie rendu manifeste par (b) un énoncé ou une action critique ou argumentative, suivi par (c) une phase réactive dans laquelle l'opposition est maintenue d'une manière variée soit par négation, justification ou insistance» (Maynard, 1986 : 262).

- La micropolitique qui gère ici l'acte réparateur se libère de toute référence à l'univers de la sanction, ou de l'exercice de l'autorité que celle-ci implique[20]. Même si l'excuse ou la justification évite le recours à un agent de sanction, elle le suppose dans l'acte réparateur exercé par l'offenseur.

Dans la théorie élargie de la réparation d'Emerson (2006, 2008), le différend n'est plus communiqué, le vague est maintenu sur l'atteinte causée à autrui, alors que dans la réparation par l'offenseur, le différend est exprimé selon un mode inférentiel qui implique une allusion à la possibilité que le trouble cause la dispute. Si la réparation est une véritable alternative à la sanction, c'est qu'elle maintient le flou sur l'origine du trouble, tout au moins pour le destinataire. Elle conduit ainsi à une révision plus radicale de la situation, de telle façon qu'autrui ne puisse pas adopter une interprétation négative de ce qui se passe.

Cet argument ne diminue pour autant ni la notion d'ordre, ni la portée normative et morale des actions correctives réparatrices (voir le rejet du minimalisme moral de Donald Black par Emerson)[21]. Dans la réparation par la personne la plus troublée, la scène de la confrontation n'est pas encore construite car la discorde se murmure comme tension pour éviter une représentation en termes de conflit. On ne peut pas détacher la théorie de la réparation d'une analyse des contraintes normatives spécifiques provenant de la coordination dyadique des actions. La dyade fondée par l'alignement des actions en paires risque de conduire, comme l'a souligné Simmel (1999), à un découplage radical[22]. Des contraintes provenant de la co-orientation et du maintien des couplages entre les micro-actions de chacun gouvernent des engagements implicites qui ne se présentent jamais comme des *commitments*[23].

Ce qui veut dire que l'ordre de l'interaction repose sur une régulation propre à la co-orientation dyadique : l'impossibilité de transférer le contrôle à un tiers et donc de désigner un agent de sanction qui lève l'incertitude sur les responsabilités. Le contrôle repose sur l'exploitation de l'incertitude cognitive, de sorte que le maintien du vague devienne une ressource. La réparation apparaît comme une tentative de maintenir un aménagement de la situation par le destinataire[24].

20. La sanction diffuse, même si elle ne spécialise pas le travail de sanction et ne repose pas sur un transfert de contrôle, est néanmoins un acte d'autorité.
21. Emerson (2006) rejette l'idée qu'il attribue à Donald Black (1998) selon laquelle les conflits informels et les ennuis ordinaires n'auraient pas de portée morale forte.
22. Tout couplage d'actions fondé sur la dyade est fragile pour Simmel (1999), car il suffit de la défection d'un seul (le départ) pour mettre fin au collectif. C'est en ce sens qu'une dyade n'est pas encore un groupe, même si elle est un collectif lorsqu'il y a action commune.
23. Dans le *« joint commitment »* de Gilbert (2003), le partenaire est en droit d'énoncer un rappel à l'ordre si l'autre manque aux engagements de « faire quelque chose ensemble ».
24. Chacun est tour à tour destinataire, et la réparation est fondée sur un ordre du deuxième tour où l'acceptation du destinataire est attendue.

La réparation est donc une forme caractéristique de régulation conjointe où le contrôle repose sur un report à plus tard d'une définition commune de ce qui se passe. Toute co-orientation dyadique dans une niche en face-à-face rend potentiellement, en effet, toute prise d'autorité vulnérable, car l'alignement par la mutualité tend à symétriser les personnes et affaiblit un transfert unilatéral du contrôle et de la sanction à un des deux agents[25].

Cette forme de régulation conjointe par exploitation du vague est non seulement une alternative au transfert de contrôle et à la logique de la sanction mais aussi à la définition de la situation comme violation. L'ordre de l'interaction, c'est la présence de deux chefs dans la même cuisine, une symétrisation des personnes qui conduit à l'armée mexicaine où personne ne sait qui commande. La théorie élargie de la réparation ne s'exprime donc pas uniquement au niveau normatif si elle inclut une dimension sémantique. Le maintien du vague[26] est une alternative à une explicitation et à une définition unilatérale de la situation, qui est toujours le pendant du transfert de contrôle à un agent de sanction. Par ailleurs, la réparation donne une portée à la centralité des sentiments sociaux signalés par Goffman, comme la gêne, l'embarras, le désagrément et la honte. En effet, toutes ces émotions négatives ne sont pas des peines mais des émotions internes, peu visibles, orientées vers soi et qui ont une portée publique faible. Le fait qu'elles soient vagues et faiblement détectables au niveau expressif accentue leur incapacité à se présenter comme orientées vers autrui.

Conclusion

La distinction entre ordre institutionnel et ordre de l'interaction permet de préserver une continuité entre les différents écrits de Goffman. L'idée d'un ordre de l'interaction comme ordre « de plein droit » permet de relier les observations naturalistes de Goffman dans *Encounters* et *Behavior and Public Place*s à des textes plus tardifs comme *Relations in Public* et *Forms of Talk* où la dimension morale de la conduite devient plus explicite. On peut donc maintenir une trame commune à l'ensemble des écrits en adoptant une interprétation morale/normative de la théorie de l'autonomie de l'*Interaction order*.

Cette piste se heurte néanmoins à des difficultés difficilement surmontables si on veut les relever avec les instruments conceptuels que nous laisse l'auteur.

25. Pour Coleman, le transfert de contrôle est toujours unilatéral. Il n'y a donc pas possibilité d'un transfert bi-latéral de contrôle basé sur des ressources complémentaires.
26. Comme le soulignent Livet et Nef (2009), le maintien du vague est nécessaire à la constitution des relations sociales. Ils rejoignent sur ce point Harrison White (1992) qui associe effort de contrôle et tentative de lever l'incertitude et la contingence. White et Godart (2007) montrent que le contrôle ne peut être réduit à une tentative de subordonner autrui à une domination.

Pour que la distinction entre les deux ordres reste pertinente, il faut non seulement admettre une logique propre à chacune des deux instances normatives, mais aussi penser leur relation, ce que ne fait jamais Goffman. Cette mise en relation ne peut pas se faire si on accorde aux institutions un espace de radicale extériorité vis-à-vis des interactions et des personnes. On doit donc admettre que tout ordre institutionnel est toujours incomplet, et qu'il est complété contextuellement par la dynamique des interactions. Quelle que soit sa stabilité, un ordre institutionnel doit être implémenté dans des interactions. De même, on doit admettre qu'il y a des propriétés des interactions sociales qui sont responsables de la fabrication des institutions, de leur émergence et de leur préservation. Mais ces questions sortent de l'espace conceptuel de Goffman, au moins tel que nous l'avons compris.

Un deuxième point qui mérite d'être souligné concerne le comportementalisme de Goffman. L'évolution des formulations de Goffman vers la reconnaissance d'un ordre interactionnel ne prend sens que si l'on interprète sa théorisation comme un rejet progressif d'une interprétation comportementaliste des comportements réactifs interpersonnels. Une théorie étendue de l'ordre social réparateur est intrinsèquement normative et morale. Si la théorie étendue complète l'interprétation morale en termes de sanctions diffuses, c'est qu'elle admet l'existence d'une alternative morale à la dispute. Or, celle-ci est inhérente à l'exercice de la sanction dans un contexte sans transfert unilatéral de contrôle. Dans une dispute, un des agents se propose d'être agent de sanction. La réparation étendue porte sur l'évitement du conflit. Elle caractérise mieux ce qu'a de spécifique ou d'autonome l'ordre de l'interaction. Parce que la montée à la dispute reste bien un des points de passage entre les deux ordres, la dispute n'est donc pas le bon candidat à représenter l'autonomie.

Bibliographie

Austin, J.-L. (1994) Un plaidoyer pour les excuses, *Écrits philosophiques*, Paris, Seuil.

Black, D. (1998) *The Social Structure of Right and Wrong*, San Diego, Academic Press.

Boltanski, L. (2009) Le pouvoir des institutions, *De la critique*, Paris, Gallimard : 83-128.

Brown, P. & Levinson, S. (1987) *Politeness. Some Universals in Language Use*, Cambridge, Cambridge University Press.

Collins, R. (1988) in P. Drew & A. Wootton (eds), *Exploring the Interaction Order*, Abingdon, Polity Press.
Conein, B. (1992) Sociologie et éthologie : La contribution de l'éthologie à la théorie de l'interaction sociale, *Revue française de sociologie*, XXXIII : 87-104.
Conein, B. (2009) Langage public et expression des sentiments : l'atténuation des différends dans les conflits entre pairs, in M. Breviglieri, C. Lafaye & D. Trom (eds), *Compétences critiques et sens de la justice*, Paris, Economica : 237-250.
Conein, B. & Gadet, F. (2009) Une notion mal importée : la face, C*ahiers de Lexicologie*, 95 (2) : 59-69.
Emerson, R. (2006) *Neglected Issues in the Analysis of Informal Social Control*, manuscrit.
Emerson, R. (2008) Reconsidering Informal Dyadic Control, *Law and Society*, 42 (3) : 483-512.
Emerson, R. & Messinger, S. (1977) The Micro-Politics of Trouble, *Social Problems*, 25 : 121-134.
Fornel, M. de (1989) Rituel et sens du rituel dans les échanges conversationnels, in R. Castel, J. Cosnier & I. Joseph (eds), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit : 180-195.
Gilbert, M. (2003) *Marcher ensemble*, Paris, PUF.
Goffman, E. (1955) On Face Work : An Analysis of Ritual Elements in Social Interaction, *Psychiatry : Journal of Interpersonal Relations*, 18 : 213-231.
Goffman, E. (1961) *Encounters : Two Studies in the Sociology of Interaction*, Indianapolis, Bobbs-Merrill.
Goffman, E. (1963) *Behavior in Public Places : Notes on the Social Organization of Gatherings*, New York, Free Press.
Goffman, E. (1964) The Neglected Situation, *American Anthropologist*, 66 (6, 2).
Goffman, E. (1967) *Interaction Ritual : Essays on Face-to-Face Behavior* (tr. fr. (1971) *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit).
Goffman, E. (1971) *Relations in Public*, New York, Harper and Row (trad. fr., (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public*, Paris, Minuit).
Goffman, E. (1981) *Forms of Talk*, Philadelphie : University of Pennsylvania Press (trad. fr., (1987), *Façons de parler*, Paris, Minuit).
Goffman, E. (1983) The Interaction Order, *American Sociological Review*, 48 : 1-17.
Grice, P. (1975) Logic and Conversation, in P. Cole & J. Morgan (eds), S*yntax and Semantics, vol. 3*, New York, Academic Press,
Kerbrat-Orecchioni C. (1989) Théorie des faces et analyse conversationnelle, in R. Castel, J. Cosnier & I. Joseph (eds), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit : 155-179.

Levinson, S. (1988) Putting Linguistic on a Proper Footing, in P. Drew & A. Wootton (eds), *Erving Goffman. Exploring Social Order*, Cambridge, Polity Press : 161-227.
Livet, P. & Nef, F. (2009) *Les êtres sociaux*, Paris, Hermann.
Maynard, D. (1986) Offering and Solliciting Collaboration in Multi-Party Disputes Among Children (and Other Humans), *Human Studies*, 9 : 261-285.
Ogien, R. (1990) Sanctions diffuses : sarcasmes, rire, mépris…, *Revue française de sociologie*, XXI : 591-607.
Roulet, E. (1999) *La description de l'organisation du discours. Du dialogue au texte*, Paris, Didier.
Schegloff, E. (1988) Goffman and the Analysis of Conversation, in P. Drew & A. Wootton (eds), *Exploring the Interaction Order*, Abingdon, Polity Press : 89-135.
Sharrock, W. (1976) Review of « Frame Analysis », *Sociology*, 10 : 332-334.
Simmel, G. (1999) *Sociologie*, Paris, PUF.
Sperber, D. & Wilson, D. (1989) *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.
Tomasello, M. (1999) *The Cultural Origins of Human Cognition*, Cambridge – MA, Harvard University Press.
White, H. (1992) *Identity and Control : A Structural Theory of Social Action*, Princeton, Princeton University Press.
White, H. & Godart, F. (2007) Stories from Identity and Control, *Sociologica*, 3, Bologne, revue en ligne.

Daniel CEFAÏ, Édouard GARDELLA

Comment analyser une situation selon le dernier Goffman ?

De Frame Analysis *à* Forms of Talk

Frame Analysis (1974/1991)* a donné lieu à des interprétations variées, sinon contradictoires. La plus commune est celle que l'on peut imputer à une espèce d'interactionnisme symbolique : l'ordre social semble se recréer directement et continûment à travers des interactions entre individus, qui proposent des définitions de la situation à laquelle ils ont affaire et négocient l'ordre et le sens de cette situation avec d'autres acteurs. Cette perspective accorde aux individus une marge de manœuvre considérable dans la définition des situations : les acteurs mettent en branle un « travail de la signification » pour savoir où ils se trouvent, s'aligner les uns sur les autres et s'engager dans des activités conjointes. Même si elle centre son attention sur des actions plutôt que sur des représentations, cette perspective tend à dissocier leur configuration pratique du travail de description, d'interprétation, de jugement et de délibération qui s'y joue[1] et, souvent, accrédite

* Quand nous citons des extraits de Frame Analysis (1974) ou de Forms of Talk (1981) dans la version originale, nous indiquons FA ou FT. Lorsque nous citons la version française, nous indiquons Goffman (1991) ou Goffman (1987). Quand nous nous référons aux deux versions (par ex. FA : 251-246), la pagination anglaise vient en premier.

1. « Toute conduite autodéterminée est précédée d'une phase d'examen et de délibération, que nous pourrions appeler définition de la situation » (Thomas, 2006 : 80). Mais seule la première partie de la citation a été retenue par la postérité, sous le titre, donné par Merton, de « théorème de Thomas » : « Si les situations sont définies comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences » (dont Goffman se démarque – cf. 1991 : 9). Un peu plus loin, Thomas ajoute pourtant : « Mais l'enfant vient au monde dans un groupe qui a déjà défini tous

une conception de l'interactionnisme stratégique (Lofland, 1976). Dans les enquêtes sociologiques sur la constitution de l'action collective (Snow & Benford, 2000 ; Cefaï, 2001, 2007) ou sur la configuration médiatique des nouvelles (Gamson, 1992), les cadres ont été traités comme des types de catégories, d'arguments et de récits, justiciables d'une analyse de contenu, disponibles comme des ressources cognitives ou normatives, qui permettent aux acteurs de diagnostiquer, pronostiquer et justifier leurs actions ou de se coordonner stratégiquement autour de la définition d'une situation. Goffman (1989 : 307) a répondu par anticipation à ces lectures de *Frame Analysis*.

Premier point : « Les individus auxquels j'ai affaire n'inventent pas le monde du jeu d'échecs chaque fois qu'ils s'assoient pour jouer ; ils n'inventent pas davantage le marché financier quand ils achètent un titre quelconque, ni le système de la circulation piétonne quand ils se déplacent dans la rue. Quelles que soient les singularités de leurs motivations et de leurs interprétations, ils doivent, pour participer, s'insérer dans un format standard d'activité et de raisonnement qui les fait agir comme ils agissent ». La conception des opérations de cadrage des situations s'inscrit dans l'héritage de Durkheim et de Radcliffe-Brown, par l'intercession de W. L. Warner et C. W. M. Hart (Goffman, 1989). Les individus sont « des "supports" pour l'existence continuée des structures sociales » (Gonos, 1977 : 862) – leur statut étant lié à une « place » qui leur échoit dans le monde social. C'est ce mixte original entre « structuralisme » et « interactionnisme » qui continue de dérouter à la lecture de Goffman[2].

Deuxième point : l'expérience est organisée collectivement, indépendamment de ce que peuvent penser les acteurs. Leur latitude de choisir des stratégies de coopération et de communication se plie à un « ordre de l'interaction » (Goffman, 1988b) qui est un ordre normatif, au même titre que l'ordre moral ou l'ordre juridique. L'écologie des activités situées que développe Goffman est indissociable de l'existence de « règles », qui deviennent manifestes chaque fois qu'il y a erreur ou effraction, rappel à l'ordre, sanction diffuse ou sanction ouverte (Cefaï, 2012). Goffman n'a cessé d'affiner et d'enrichir la connaissance de cet « ordre de l'interaction », dont il a tenté, en citant Durkheim, de décrire et de comprendre la « réalité *sui generis* » (Rawls, 1987). Ce qui ne l'empêche pas de signaler le « couplage flou » entre ordre de l'interaction et structures sociales et

les grands types de situations susceptibles de se présenter, et qui a déjà élaboré des règles de conduites appropriées. L'enfant qui naît dans ce groupe n'a donc pas la moindre chance d'établir ses propres définitions » (Thomas, 2006 : 80). En outre, il faudrait s'entendre sur le sens du mot « définition » : Goffman n'a pas une lecture de la « définition » de la situation en termes d'« interprétation », à la façon de Thomas ou de Blumer.

2. Par exemple, le chapitre 12, « Structure et fonction des propriétés situationnelles », de *Behavior in Public Places* (1963/2012), en écho à *Structure and Function in Primitive Society* (1952) de Radcliffe-Brown.

institutionnelles ou, ailleurs, d'articuler l'analyse de la situation à celle de rassemblements sociaux et d'occasions sociales.

Troisième point : le sens du concept de « situation » n'est donc pas le même chez Goffman que chez des auteurs comme A. Strauss ou H. Becker. La conception courante de la situation sociale ne sert « qu'à banaliser, en quelque sorte, l'intersection géométrique entre acteurs qui parlent et acteurs qui exhibent certains indices sociaux particuliers » (Goffman, 1988a : 146). La saisie de la situation comme « ordre de l'interaction », relativement autonome par rapport aux structures macrosociales, change la donne : « Je définirais une situation comme un environnement fait de possibilités mutuelles de contrôle, au sein duquel un individu se trouvera partout accessible aux perceptions directes de tous ceux qui sont "présents" et lui sont similairement accessibles. » *(Id.)*. La situation – faite de coprésence, accessibilité perceptive et contrôle mutuel – mérite une analyse en propre. La capacité de comprendre et d'agir de façon pertinente n'est pas le fait d'individus qui se représentent une situation et qui programment leurs actions en fonction de leurs objectifs, ou d'individus qui extériorisent des dispositions, normes et valeurs intériorisées dans le procès de leur socialisation. Cette capacité est distribuée sur le triptyque que forment un être vivant, ses partenaires d'interactions et leur environnement (Quéré, 1997). Goffman restaure l'analyse de la situation, jusque-là négligée. Elle a « une structure propre », « ses propres règles » et « des processus propres » (Goffman, 1988a : 149).

Quatrième point : Goffman diverge d'une approche de sociologie compréhensive. Si la situation était vue comme une réalité intersubjective, l'enquête recourrait à la méthode du *Verstehen*, pour comprendre les interprétations, les croyances et les motivations des acteurs sociaux. Mais les acteurs ne sont que les « locataires » des places qu'ils occupent – une position qui est proche de celle de G. H. Mead (2006) quand il écrit que les acteurs jouent les scénarios d'un Autre général, ou de K. Burke (1945) lorsqu'il montre comment ils respectent une grammaire des motifs. Du coup, Goffman est éloigné de la tradition wébérienne et schutzienne dont certains l'avaient rapproché dans les années 1970. Par exemple, l'invocation de motifs d'agir n'est pas l'expression du libre arbitre des acteurs : des « vocabulaires de motifs » (Mills, 1940 et commentaire par Trom, 2001) encadrent les types de justifications possibles. Ils donnent un « fondement commun » à des « conduites médiatisées » et ont une « fonction d'intégration », selon Mills. Un motif invoqué dans la justification ou la critique d'une action lie cette dernière à la situation, rend possible l'engrenage des conduites les unes sur les autres et les « aligne » sur des règles communes. Et il ne fait que contribuer à l'organisation ou à la reformulation de l'expérience de l'engagement conjoint des participants à la situation, qui se fait dans l'enchaînement

des actions, des réactions et des interactions. Goffman parle de « consensus en acte » qui vaut comme « contrat implicite » – ce qui est très éloigné de la « négociation d'un sens intersubjectif ».

Cinquième point : il ne s'agit donc pas pour Goffman de documenter des états de conscience, en recourant à des questionnaires, des entretiens intensifs ou des conversations ordinaires. Mais bien de rendre compte de propriétés non intentionnelles et souvent non conscientes des « systèmes d'activité ». « Un cadre d'accords normatifs est en jeu, mais il n'est ni enregistré, ni cité, ni disponible auprès d'informateurs » (Goffman, 1987 : 96). La dynamique d'interaction n'est pas dans les têtes, elle se joue là dehors, dans la situation. La voie royale de l'enquête est donc l'*« observation naturaliste non systématique »* (Goffman, 1973 : 18-19), *in situ* et *in vivo*, à la façon des écologues et des éthologues (sur ce naturalisme : Conein, 2006). Goffman ne produit pas des interprétations des actions en recueillant des reformulations et des rationalisations après coup, mais prête une attention de plus en plus aiguë, tout au long de son œuvre, aux échanges discursifs et non verbaux, en les indexant sur leurs circonstances de production et de réception. Les cadres ne sont pas des « schèmes mentaux » ou des « représentations collectives », mais des opérations de cadrage qui organisent la configuration et la signification des activités (Goffman, 1974 : 242). Et ces opérations ne sont pas seulement subjectives et contingentes, elles ont quelque chose de réglé et de typique.

Organisation et structure de l'expérience

> « Je fais l'hypothèse qu'en s'intéressant à une situation ordinaire, on se pose la question : "Que se passe-t-il ici ?" *(What is it that's going on here ?)*. Que la question soit formulée explicitement dans les moments de doute et de confusion, ou implicitement lorsque les circonstances ne menacent pas nos certitudes, elle est posée et ne trouve de réponse *que dans la manière dont nous faisons ce que nous avons à faire.* » (Goffman, 1974 : 16 – souligné par nous).

Goffman tente de comprendre comment s'organise l'expérience d'une situation, fondée sur la saisie des indices présents dans le contexte d'une interaction et sur l'accomplissement d'activités situées, conformément à des règles. Il ne se donne pas d'avance un système d'intérêts constitués ou d'identités sociales, qui court-circuiterait la contingence des circonstances, mais il ne postule pas non plus l'infinie plasticité de la réalité : l'expérience est organisée par des cadres, elle ne réinvente pas à chaque fois ses coordonnées. Goffman respecte une relative autonomie des acteurs, capables d'anticiper ou d'apprécier les conséquences de

ce qu'ils font et de jouer des coups, dotés d'un sens stratégique et d'un sens moral, sans en faire pour autant des champions de l'action délibérée.

C'est sur cette ligne de crête entre structuralisme et interactionnisme (Gonos, 1977) que Goffman déploie ses analyses. Présentons tout d'abord les concepts clefs de *Frame Analysis* : la distinction entre « cadre primaire » et « cadre secondaire » et les deux types de « transformations » qui conduisent de l'un à l'autre, la « modalisation » et la « fabrication ». Puis nous tenterons d'établir des voies de passage entre les notions de cadre d'expérience et de cadre de participation, cette dernière plutôt développée dans *Forms of Talk* (1987). Tout au long, nous puiserons quelques vignettes d'illustration dans des situations que nous avons analysées à l'occasion d'une enquête sur les interventions des agents du Samusocial de Paris auprès de personnes vivant à la rue (Cefaï & Gardella, 2011).

Cadres primaires et secondaires

Partons de la distinction entre *« cadre primaire »* et *« cadre secondaire »*. « Est primaire un cadre qui nous permet, dans une situation donnée, d'accorder du sens à tel ou tel de ses aspects, lequel autrement serait dépourvu de signification » (FA : 30). Le cadre primaire est la réponse pratique et partagée par les participants de l'interaction à la question : « Qu'est-ce qui se passe ici ? » (FA : 34), tout au moins dans le cas d'« activités franches », où tous les participants sont en phase dans leur saisie d'un même sens de ce qu'ils sont en train de faire. Ils ont une compréhension *littérale*, au premier degré, des activités qu'ils accomplissent. Et ils s'engagent dans la situation en la prenant au sérieux, en s'impliquant en elle, sans réserve. « L'engagement est un processus psychobiologique par lequel le sujet finit par ignorer, au moins partiellement, où le dirigent ses sentiments et son attention cognitive. Tel est le sens de l'*absorption* » (FA : 346/339). Dans le cadre primaire, le cours des choses est pris pour allant de soi. Le foyer d'attention est partagé par les acteurs, qui sont à ce qu'ils font, sans « distance au rôle ». Dans ce mode d'engagement situationnel, les acteurs vivent leurs expériences sans questionnement, sur le mode de l'évidence. Et il semble que règne un consensus cognitif et moral entre leurs perspectives.

Mais l'activité reste rarement « franche » dans le cours de son accomplissement. Décrire l'expérience partagée dans une interaction implique de saisir la pluralité des significations engagées, des intérêts mis en jeu, des modalités d'engagement et des degrés de réflexivité. L'expérience ayant pour propriété première d'être « vulnérable », l'outil principal d'une analyse de cadre est le concept de « transformation ». Une activité se transforme souvent en cours de route. Elle peut être prise pour « modèle » et transformée en une sorte de clone

– dont le sens n'est plus le même. En prenant appui sur une activité concrète, les transformations « nous permettent de plaisanter, de tromper, d'expérimenter, de répéter, de rêver ou de fantasmer » (FA : 551). Elles nous permettent de réfléchir, de prendre du recul ou de la hauteur, de voir les choses autrement qu'elles ne se présentent au premier abord. Les mêmes points d'appui dans la situation concrète, les mêmes gestes et les mêmes discours sont alors porteurs d'un sens différent. L'exemple le plus parlant est repris à G. Bateson. Observant des singes en train de se battre, il remarque qu'elles se communiquent en parallèle des signaux qui signifient qu'elles ne se battent pas « pour de vrai ». « Ce que j'ai vu au zoo, ce n'était qu'un phénomène banal, connu par tout le monde : j'ai vu jouer deux jeunes singes. Autrement dit, deux singes engagés dans une séquence interactive dont les unités d'actions, ou signaux, étaient analogues, mais non identiques à ceux du combat […] Or ce phénomène – le jeu – n'est possible que si les organismes qui s'y livrent sont capables d'un certain degré de méta-communication, c'est-à-dire s'ils sont capables d'échanger des signaux véhiculant le message : "ceci est un jeu" » (Bateson, 1977 : 211). En langage goffmanien, l'activité au premier degré, celle qui vaut comme cadre primaire, est le combat, et le jeu est un cadre secondaire, qui résulte d'une opération de transformation : le combat est euphémisé.

Cette illustration permet à Goffman de caractériser un premier type de transformation de l'activité : les *« modalisations »*. « Par *mode*, j'entends un ensemble de conventions par lesquelles une activité donnée, déjà pourvue d'un sens par l'application d'un cadre primaire, se transforme en une autre activité qui prend la première pour modèle, mais que les participants considèrent comme sensiblement différente. On peut appeler modalisation ce processus de transcription » (FA : 52-53). Goffman liste cinq opérations de modalisation : le faire-semblant, les rencontres sportives, les cérémonies, les réitérations et les détournements (FA : 57-86). Elles ont pour point commun que tous les participants à l'interaction sont au courant de la modalisation qui a lieu.

Il n'en va pas de même avec le second type de transformations : les *« fabrications »*. Certains des participants agissent afin de tromper intentionnellement d'autres participants. « Il s'agit des efforts délibérés, individuels ou collectifs, destinés à désorienter l'activité d'un individu ou d'un ensemble d'individus et qui vont jusqu'à fausser leurs convictions sur le cours du monde. Un projet diabolique, un complot, un plan perfide en arrivent, lorsqu'ils aboutissent, à dénaturer partiellement l'ordre du monde » (FA : 93)[3]. On pourrait tracer une

3. Goffman (1991 : 178) parle encore de surveillance *(secret monitoring)*, d'infiltration *(penetration)* ou de piège *(entrapment)* comme tromperies au second degré – avec des formes d'endiguement mutuel *(mutual containment)*, où chacun essaie de duper l'autre, tout en sachant que cet autre est en train de le duper, mais en essayant de le rouler au second degré.

ligne qui court de « Cooling the Mark Out » (1952), aux jeux de stratégie analysés dans *Strategic Interaction* (1969), en passant par les descriptions de la gestion des apparences *(impression management)* dans *La présentation de soi* (1959). Ici, Goffman liste deux grands types d'opérations de fabrication : les fabrications « bénignes »[4], relativement inoffensives, d'un point de vue moral ou légal, et les fabrications « abusives »[5], destinées à tromper autrui en le piégeant ou en l'arnaquant.

La structure de l'expérience : vulnérabilité et stratification

Une expérience se décrit donc par le cadrage primaire qui la soutient principalement et par les opérations de transformation que celui-ci subit, soit au cours du déroulement de l'interaction, soit d'emblée, dès son commencement. Ainsi se constitue une expérience « stratifiée », où se greffent, sur le cadre primaire, plusieurs cadres qui lui sont coextensifs, lesquels se donnent avec une pluralité de degrés de réflexivité (Lemieux, 2009) L'expérience trouve sa signification dans la dernière « strate » du cadre, appelée la « bordure » ou la « frange » (*rim* ; FA : 184/182). Le combat est le cadre primaire ; le cadre secondaire, par la modalisation du faire-semblant, est le jeu. Le jeu est la « frange » de cette expérience stratifiée, sa « bordure » la plus « externe », qui lui donne son statut de réalité éprouvée. La métaphore de la stratification est problématique, parce qu'elle spatialise cette composition entre différentes strates *(layers)* du cadre, sur le modèle des couches du millefeuille ou de l'oignon. Mais elle suffit à indiquer cette architecture de renvois de sens où chaque micro-événement peut être saisi à travers le prisme de ses multiples cadrages – dans un processus de compréhension où le sens est rarement univoque.

Goffman désigne alors par *« structure de l'expérience »* l'empilement de strates de sens qui en fait la composition feuilletée. « Selon la terminologie

4. Comme exemples de « fabrication bénigne » (Goffman, 1991 : 97-112), citons le tour de prestidigitation, la farce ou le canular, l'épreuve décisive, la gestion des apparences dans une interaction stratégique, dans les limites du tolérable, la « machination protectrice » *(paternal)* dans l'intérêt de la personne manipulée… par exemple, quand, sans monter de traquenard, les travailleurs de rue cadrent la situation en en « faisant des tonnes », en en rajoutant dans la séduction, pour que les personnes à la rue montent dans leur camion, rejoignent un centre d'hébergement, se lavent ou se soignent.
5. Comme exemples de « fabrication abusive *(exploitive)* » (Goffman, 1991 : 112-125), citons l'escroquerie ou l'imposture, la contrefaçon, le mensonge sur les marchandises en publicité, la substitution de preuves au tribunal, la falsification des informations par la presse… par exemple quand des personnes, qualifiées de « profiteurs », manipulent le cadre de l'aide d'urgence en se faisant passer pour des SDF qui ont besoin de couvertures ou de duvets, en abusant de la confiance des travailleurs de rue, en se faisant « pièges à induire leur engagement et leur croyance » (FA : 464).

que nous nous sommes forgée au début de ce travail, la partie profonde de l'activité cadrée aurait le statut de réalité non transformée. Lorsqu'on aura affaire à une modalisation, on dira que la séquence exhibe une transformation et deux strates – la strate modèle et la strate modelée, ou encore le modèle et la copie –, et que l'activité externe, la frange du cadre, nous livre le statut de l'activité dans la réalité. Prises ensemble, ces deux strates – les événements non transformés et leur modalisation – constituent une *stratification* relativement simple. On peut, certes, envisager plus de deux strates mais, simple ou complexe, la stratification d'un cadre est toujours un élément important de sa structure. Et c'est cette stratification même qui nous autorise à parler de structure » (FA : 160/157).

Pour décrire les *cadres d'expérience*, qui sont indissociablement des *cadres de participation* à une situation d'interaction, l'enquête doit donc identifier par observation un cadre primaire, en caractériser ensuite les opérations de transformation, pour finalement ressaisir les cadres secondaires qui en procèdent. Une fois accompli ce repérage d'une activité littérale (FA : 555), au premier degré, qui répond sous la forme d'un consensus en acte, pratique et tacite, à la question : « Qu'est-ce qui se passe ici ? », l'enquête doit cerner les événements, les gestes et les paroles qui la transforment. Autrement dit, l'enquête, pour rendre compte de l'expérience de la situation d'interaction, doit caractériser les différentes modalités d'engagement des acteurs en relation à une activité littérale. Par exemple, quand une formatrice du Samusocial mime à ses étudiants la façon de convaincre une personne à la rue de monter dans le camion ou quand un mendiant raconte ses techniques de manche en les jouant devant des intervenants sociaux, on peut repérer la « modalisation d'une fabrication ». L'enquête doit alors désintriquer, par un travail de description minutieux, les différentes strates de sens qui composent la structure de l'expérience de la situation.

La vulnérabilité des cadres de l'expérience fait que les acteurs sont toujours exposés au doute, au trouble, à l'embarras, à l'échec. L'ambivalence, le quiproquo et le malentendu sont le lot de leurs conversations ordinaires. La méfiance, la surprise et la déception grèvent sans cesse le cours de l'expérience. Et dans le cas de « machinations au second degré » (FA : 176), comme l'infiltration de services secrets par des agents doubles ou comme le piège tendu par la police des stupéfiants à un suspect, il devient parfois difficile de dire qui est qui et qui fait quoi – qui est le manipulateur et qui est le manipulé de l'histoire. Les accrocs de l'expérience, les accidents de l'interaction ou les distorsions de la communication ont un rôle analytique primordial : ils font apparaître, *a contrario*, ce qui est requis pour le maintien d'un cadre, et pour la

réalisation de ses transformations. Les ratés et les impairs constituent ainsi une sorte de révélateur, au sens chimique du terme, de la « normalité » réglée de la réalité sociale qui, tant qu'elle va de soi, masque ses conditions de possibilité et ses conditions de félicité (Goffman, 1987). C'est en contrepoint des rencontres réussies, de la bonne marche d'une occupation pratique ou de la bonne entente dans un échange discursif, dans les moments de vulnérabilité patente, que l'analyse se fait.

L'organisation de l'expérience

Afin de préciser ce que nous entendons par « organisation de l'expérience », il nous faut revenir à un postulat fondateur de la démarche générale de Goffman. Au début de sa thèse de doctorat (1953 : 33-41), Goffman explicite sa façon de procéder, qui évoluera peu tout au long de ses travaux ultérieurs. Il reprend un à un les principes de l'analyse fonctionnaliste de l'ordre social et les applique à l'analyse des interactions sociales, dotées d'un ordre propre. Comment les actions sociales peuvent-elles se coordonner et engendrer un ordre social ? La réponse du fonctionnalisme était que les institutions remplissent des fonctions d'intégration et de régulation et que les individus, intégrés et régulés par le processus de socialisation, intériorisent et confirment en agissant l'ordre social. Goffman rompt avec ce modèle explicatif, en ce que l'ordre de l'interaction constitue un domaine d'enquête de plein droit : il n'est pas le support et le produit de fonctions qui lui seraient extérieures, il se constitue selon ses propres lois.

En même temps, sous certains aspects, Goffman tend à conserver la perspective d'un « micro-fonctionnalisme » (Strong, 1988 : 234). L'ordre de l'interaction n'obéit pas aux lois qui régissent le système social, il possède ses propres fonctions d'auto-maintenance, d'auto-configuration et d'auto-distanciation. L'organisation pratique et sensible de l'interaction, Goffman l'appelle un cadre. La question empirique devient : comment observer et décrire les opérations qui font advenir et tenir un cadre d'action – et qui ménagent l'ordre de l'interaction ? Selon quelles opérations, régulières et réglées, un engagement cohérent et pertinent dans la situation est-il assuré ? Dit autrement, quelles *règles pratiques* doivent être respectées par les participants à une situation pour agir de façon intelligible et convenable ? *Règles*, et non pas simples régularités observables et descriptibles, parce que leur transgression provoque des troubles, appelle des demandes d'éclaircissement ou des rappels à l'ordre et entraîne parfois des sanctions. La « rupture de cadre » peut alors advenir. *Pratiques*, parce que ce ne sont pas des prescriptions ou des directives formelles de tâches

à accomplir : ces règles pratiques correspondent à des formes d'engagement dans la situation – ce sont des « prémisses de l'activité de cadrage ». Les suivre ne présuppose pas une intention claire ou un calcul utilitaire. Un cadre se décrit donc par un système de règles pratiques, vulnérables à des transformations et des ruptures. « Au chercheur de le reconstituer, en partie en découvrant, en recueillant, en collationnant et en interprétant toutes les exceptions possibles à la règle » (Goffman, 1987 : 96). « Dans la mesure où le cadre d'une activité est supposé nous aider à faire front à tout ce qu'elle nous réserve comme problèmes, à informer et à réguler la plupart d'entre eux, on comprend que nous soyons bouleversés et dépités par des circonstances que nous ne pouvons ignorer mais que nous ne savons pas non plus traiter. En somme, nous subissons une rupture de cadre : nous ne savons ni l'appliquer, ni le maîtriser » (FA : 340). *Le cadre est circonscrit par l'enquête moyennant le recensement des transformations et des ruptures de cadre*. Par exemple, notre enquête sur les interactions nocturnes entre intervenants et usagers du Samusocial a recensé systématiquement les rencontres malheureuses, où les « conditions de félicité » n'ont pas été remplies, avant de dégager une série de maximes – « approcher sans offenser », « faire dire sans soutirer », « proposer sans imposer », « servir sans s'asservir », « quitter sans délaisser » – qui régulent l'intervention dans l'espace public (Cefaï & Gardella, avec Mondémé & Le Méner, 2011 : chap. 4). L'enquête a avant tout porté sur les accrocs ou les échecs des interactions, afin de faire apparaître les « propriétés des situations » (Goffman, 2012) qui doivent être respectées pour que tout se passe bien.

Tout cadre possède en outre une dimension temporelle (à l'encontre de la critique de Sharron, 1981). Qui dit action dit déploiement dans le temps, et donc un début, un déroulement et une fin. Pour Goffman, ce qui pose le plus de problème, c'est le moment inaugurateur d'une opération de cadrage. Pour clarifier la terminologie qui sera employée, traduisons ces termes communs en langage goffmanien. Le moment d'ouverture d'une activité dotée d'un sens particulier, s'appelle une *« parenthèse conventionnelle » (conventionalized boundary markers or brackets)* (FA : 251/246 *sq.*). « Une activité cadrée d'une certaine façon – et tout spécialement une activité organisée collectivement – est généralement séparée du flux des événements en cours par des parenthèses conventionnelles »[6]. Ces parenthèses conventionnelles délimitent l'activité dans le temps en lui donnant un avant et un après. Pour caractériser un cadre,

6. C'est d'ailleurs cette difficulté qui conduit certains interprètes à privilégier le concept de cadre pour des interactions clairement délimitées et standardisées, comme les rites et les cérémonies, et à l'abandonner dans le cas d'interactions moins prévisibles, plus fluctuantes. Dans la perspective de Jean Widmer (1992), en phase avec la plupart des lectures ethnométhodologiques de Goffman (Smith, 2003), tout n'est pas cadré.

primaire ou secondaire, il faut donc décrire les opérations de transformation qui font office de mise entre parenthèses – ces « parenthèses rituelles, salutations et adieux, [qui] établissent et terminent l'implication conjointe, ouverte et officielle, autrement dit, la participation ratifiée ». « L'ouverture a pour marque typique que les participants se détournent de leurs diverses orientations antérieures, se rassemblent et s'adressent matériellement l'un à l'autre (ou les uns aux autres) ; la clôture les voit s'éloigner réellement, d'une façon ou d'une autre, de la coprésence immédiate qui les réunissait ». Même si toutes les rencontres ne sont pas bien circonscrites dans l'espace et dans le temps, le problème de l'unité du lieu et du moment pertinents pour les participants ne manque pas de se poser. Par exemple, dans le travail de rue des équipes mobiles du Samusocial, les rites d'ouverture et de clôture de la rencontre – les formules discursives « Bonjour, c'est le Samusocial ! ? », « Au revoir, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de quelque chose ! » et la configuration attentionnelle, expressive, posturale, gestuelle… qui va avec – sont d'autant plus importants qu'ils mettent la phase d'interaction à venir sur ses rails ou la referment avec tact. Le succès de cette phase de « création de lien social », au cœur de la situation, dépendant de la capacité des participants à bien l'encadrer par leurs façons de nouer et de dénouer le contact.

En outre, le cadrage de la situation peut aussi impliquer une espèce de clôture spatiale : tous les participants à la situation, acteurs et spectateurs, ratifiés ou non ratifiés, n'ont pas accès aux mêmes aspects de la situation. Des « barrières perceptives » sont érigées qui empêchent des personnes non invitées d'interférer dans l'interaction – les maraudeurs par exemple se mettent en cercle autour de l'usager, délimitant une scène d'interaction dont les passants, contraints de faire un détour, sont exclus. Selon Goffman, « une grande partie de l'activité sociale est faite d'épisodes entre parenthèses, précédés et suivis par des périodes de travail en coulisse » (FA : 466/456). C'est ainsi que les maraudeurs du Samusocial délimitent par leur emplacement dans l'espace un périmètre d'intervention, centré sur le territoire de vie de la personne à la rue. Et ils alternent entre les moments d'implication forte auprès des « usagers » et les moments de retrait en coulisses où ils peuvent momentanément relâcher leur attention ou préparer la scène suivante. Ils recourent aussi à des conciliabules, en s'éloignant de la scène et en parlant à voix basse pour se concerter ; ou ils utilisent la cabine du camion comme une coque de protection où ils peuvent se laisser aller entre soi. Le bon déroulement d'une interaction requiert de la cadrer au sens de démarquer par un arrangement spatial ses frontières entre un dedans et un dehors.

Les opérations de cadrage, enfin, ne règlent pas seulement l'engagement cognitif et pratique, spatial et temporel, dans une situation. Elles impliquent également de *ressentir certaines émotions* et de *manifester certaines expressions*. Mais émotions et expressions ne sont pas seulement attachées à la singularité de la personne, des ressorts subjectifs de son existence. Pour Goffman, les sentiments éprouvés et exprimés sont également réglés par l'ordre de l'interaction. Ce que les acteurs ressentent n'est pas dissociable de ce qu'ils disent et font et des conditions de pertinence de ce qu'ils sont supposés faire. Il y a des *« affects conventionnels »*, propres à chaque cadre, qui doivent être en rapport avec l'accomplissement de certaines règles pratiques. Plus fondamentalement, le cadre ne peut pas être manipulé à loisir par les acteurs. Les acteurs n'ont la plupart du temps pas de recul par rapport à lui, et tiennent pour allant de soi le cours d'action dans lequel ils sont plongés. « En somme, la vie sociale s'acharne, constamment et de mille manières, à saisir et à congeler l'intelligence qui nous permet de l'appréhender » (FA : 554). Au-delà des émotions et des expressions, c'est le Soi lui-même qui n'est pas dissociable des cadres qui lui donnent du sens. Ses manières d'être affecté comme celles d'agir, ses capacités comme ses prérogatives sont orientées par la situation. Goffman démonte le mythe d'une personne, une et même, tapie en embuscade derrière la multiplicité de ses masques interactionnels (FA : 287-293, 512 et 565-568). Le même corps embraye sur des cadrages différents où il éprouve et est éprouvé par des affects différents.

Pour récapituler, différents éléments se combinent dans un cadre d'expérience de la situation : 1) les opérations d'ouverture de la phase spatio-temporelle du cadrage ; 2) la stratification de cadres, avec les activités de transformation qui lui donnent forme et la frange qui lui donne sens ; 3) les règles pratiques qui font tenir chaque cadre et qui le rendent vulnérable ; 4) les affects conventionnels que sont supposés éprouver et exprimer les acteurs ; et 5) les opérations de clôture de la phase du cadrage.

Cadres d'expérience et de participation

Le recadrage peut être rapproché de ce que Goffman appelle un changement de « position » *(footing)* (1987). La différence de statut entre les notions de « cadre » et de « position » est difficile à saisir – l'article de *Semiotica* (1979) semble s'inscrire dans le prolongement du dernier chapitre de *Frame Analysis*, « The Frame Analysis of Talk » (FA : 496-559). Dans les deux cas, la redéfinition d'une situation s'accompagne d'une commutation de *Gestalt* (notion que nous forgeons par analogie avec la « commutation de code » – *code switching* – de

Gumperz, 1989), soit d'une reconfiguration du champ perceptif et pratique des participants, mais aussi d'une redistribution des relations d'interaction et des jeux de rôles, d'une réattribution de capacités, de vertus, de droits et de devoirs aux protagonistes, et d'une redéfinition des identités des objets, des règles du jeu et des enjeux de la situation.

Où les acteurs mettent-ils les pieds ?

Partons du résumé que Goffman (1987 : 137) donne des changements de position, qui peuvent être observés et enregistrés. « L'alignement du participant, l'allure, l'attitude, la posture, la projection du Soi sont en jeu, d'une manière ou d'une autre ». Le Soi se reconfigure à travers la reconfiguration de la situation. Contrairement à la plupart des sociologies de l'action, qui partent des intérêts ou des motifs de l'acteur, l'analyse de cadres est centrée sur la situation, dont les Soi sont des émergences (Mead, 2006). C'est le cadrage de la situation qui dicte aux participants les règles pratiques qu'ils doivent suivre pour s'y repérer et s'y orienter et pour y agir de façon correcte et responsable. Si l'on peut pointer des singularités concrètes, qui caractérisent chaque situation, tout comme des différences de style entre les acteurs, qui ont chacun son « tempérament » et sa « personnalité », il n'en demeure pas moins que des règles pratiques s'imposent à tous, sans distinction. La position du Soi est conformée par la syntaxe des activités. Par exemple, le chauffeur, l'infirmière, l'assistante sociale et le sans-abri jouent des « rôles participationnels ». Ils sont pris dans une intrigue (*story line* sur le canal principal – *main track* ; FA : 319/311) qui n'est pas jouée d'avance. Les règles du jeu ne sont pas inventées sur le champ, même si elles ne sont pas autant fixées que dans une partie d'échecs, formalisées nulle part et connues par tous. Plus que de règles, il s'agit de « maximes » (Wieder, 1974), qui renvoient à des syntaxes différentes de l'interaction de passant à passant dans l'espace public de la rue, de la visite à titre personnel au sans-abri sur son territoire de vie, du soin social et infirmier de professionnels à des patients ou du service public de quasi-fonctionnaires à des usagers ayant-droit (Cefaï & Gardella, 2011). Ces maximes peuvent entrer en tension ou en contradiction. Elles laissent une porte ouverte à l'ambiguïté et à la transaction, même si elles s'imposent dans l'organisation de l'expérience des protagonistes.

« La projection [du Soi] peut être maintenue tout au long d'une séquence de comportement, plus ou moins longue qu'une phrase grammaticale ». Ce point est capital du point de vue de l'enquête. La phase d'un cours d'expérience et d'action à prendre en compte est problématique. Où cette phase commence-t-elle ?

Où se termine-t-elle ? Elle ne se confond pas, en tout cas, avec la phrase de l'analyse grammaticale. L'analyse de cadres doit-elle se centrer sur un tour de parole ? Doit-elle prendre pour telle une conversation du début à la fin, ou suivre une rencontre du moment du rassemblement à celui de la dispersion ? Doit-elle s'en tenir à une caractérisation de la situation par la coprésence, ou suivre des chaînes d'opérations en amont et en aval de celle-ci ? Est-elle prisonnière du moment de l'apparition mutuelle des protagonistes d'une scène, ou doit-elle égrener des chapelets de situations, connectées par un lien de pertinence pratique ? Ce problème est celui du cadrage de l'enquête, au sens où il faut savoir où et quand commencer et arrêter d'enquêter. Par exemple, nous avons commencé par l'organisation des rencontres dans la rue entre intervenants et usagers, mais nous avons, de là, été emportés vers la place des objets et la circulation des écrits – des fax et des formulaires à l'enregistrement des informations. Puis, nous avons ouvert l'espace-temps au processus de « prise en charge », en allant du signalement au 115 jusqu'à la prise en charge dans les dispositifs de soin, d'hébergement ou d'accompagnement. C'est l'articulation de la pertinence situationnelle qui, en se déployant dans des séquences temporelles sur le terrain, a indiqué le bon cadrage spatio-temporel.

Quoiqu'il en soit, l'enquête ne peut pas s'en tenir à un survol des situations et à une observation « à la louche ». « Le *continuum* à prendre en compte va des changements les plus marqués d'attitude aux modifications de ton les plus subtiles ». Dans une perspective microsociologique (Joseph, 1998), les détails dans le changement du comportement, qui paraissent mineurs vus de loin, acquièrent une signification cruciale. La distance inter-corporelle, un regard de travers ou un lapsus mal placé peuvent faire échouer une interaction. L'observation naturaliste est ici un exercice imposé. Pas question de prendre des notes à la va-vite, ni de les forcer dans des schèmes explicatifs et interprétatifs, et encore moins de s'en tenir à des récits après coup, à froid, sur ce qui s'est passé. L'idéal, quand des problèmes éthiques et juridiques n'y mettent pas un cran d'arrêt, est de « tout » enregistrer, en audio et vidéo – le cadrage du magnéto ou de la caméra étant moins appauvrissant que celui du carnet de notes. La matérialité de la parole vivante – « les marqueurs de son que les linguistiques étudient : hauteur, volume, rythme, accentuation, qualité tonale » – est l'un des principaux supports des opérations de cadrage et de recadrage. L'enquête se penche bien sûr sur le bon enchaînement des questions et des réponses (intelligibilité) ou sur le traitement cohérent des sujets abordés (« topicalité ») dans les échanges discursifs, mais elle n'oublie pas de prendre en compte tous les marqueurs verbaux et non-verbaux. Chaque élément constitutif de la scène peut avoir son importance.

La compréhension de la situation est donc indissociable de la façon dont un ordre de l'interaction se met et se remet en place(s) et dont des performances y sont accomplies en une sorte de ballet concerté. Le changement de « position » implique des réorientations de la perception et de l'action, d'ordinaire non thématisées comme telles, opérantes sur un mode préréflexif. Il ne correspond pas à la substitution d'un modèle cognitif ou normatif par un autre. Incarné dans la situation, il transforme conjointement les Soi impliqués dans l'interaction, leurs attitudes réciproques dans le registre de la coprésence et les topiques vers lesquelles leur attention est communément orientée. Pour savoir où les acteurs mettent les pieds, force est donc de rendre compte de l'enchaînement des tours de parole dans leur ordre séquentiel, de montrer comment les sujets sont abordés, moyennant quelles performances corporelles et verbales, de restituer les arrangements spatiaux des corps et des objets qui configurent la situation, de repérer les accessoires matériels qui donnent des prises à l'engagement dans l'interaction et à la coordination entre ses protagonistes, et ainsi de suite. Seule une démarche ethnographique donne accès à ces éléments dans leur richesse, quand elle montre, par exemple, comment se réalisent en pratique, s'expriment et se ressentent, des sentiments moraux comme le respect, la dignité, la décence ou la reconnaissance, et quand elle analyse les ruptures de cadre qui compromettent l'accomplissement de telles interactions morales.

La participation ratifiée aux interactions

Un point important est le *« statut de participation »* (FA : 224/223) des acteurs impliqués dans une rencontre. Le mode d'engagement des individus dans une situation d'interaction est réglé par un *« cadre de participation »* (FT : 137-147) qui attribue à chacun des rôles situationnels. L'adoption d'un cadre d'expérience est indissociable de celle d'un cadre de participation, qui distribue des places, auxquelles sont attachés des droits et des devoirs, et qui fait naître des attentes mutuelles de correction et de responsabilité (Goffman, 2012). Dès lors qu'un mot est énoncé ou un acte accompli, ses récepteurs, voulus ou non, se voient assigner un statut de participation à un processus de communication – qui leur impose de se conduire de façon pertinente et convenable, intelligible et recevable. Goffman qualifie de *« participants ratifiés »* les membres d'une situation d'interaction dont la présence n'est pas aléatoire ou facultative, mais requise par le cadre de participation. Par exemple, dans la rue, le chauffeur, l'infirmière, la travailleuse sociale et la personne abordée sont les participants ratifiés à la situation d'interaction : leurs places et leurs rôles sont prédéfinis par des directives institutionnelles et par des usages

établis, mais ils se composent concrètement dans le cours de la rencontre. Des personnages secondaires interviennent parfois et occupent le devant de la scène, sous la forme de voix téléphoniques, porteuses de l'autorité du médecin d'astreinte ou du coordinateur du 115. Parfois, des badauds s'arrogent le droit de s'arrêter et de regarder la scène, sinon de donner leur avis, outrepassant la discrétion de mise et perturbant le cours de l'interaction. La situation d'intervention à la rue doit prendre en compte tous ces éléments.

Les participants ratifiés ont obligation de manifester une forme d'absorption *(engrossment)* dans le cours de l'interaction – et ce même si « un participant ratifié peut ne pas écouter, et quelqu'un qui écoute peut ne pas être un participant ratifié ». L'engagement dans la situation peut en effet se faire selon diverses modalités, « de l'ennui mortel au surinvestissement » (FA : 126). L'intérêt au jeu et la croyance dans les enjeux, la concentration de la vigilance sur des foyers d'attention pertinents font partie de la compétence du « participant ratifié ». Il est supposé être captivé par l'action en cours. S'il jouit parfois d'un « droit à la distraction » et laisse son attention vagabonder « hors cadre » (FA : 201), dans des moments de relâchement et de rêverie éveillée, ou parce que d'autres problèmes à régler le préoccupent, il doit néanmoins travailler à dissimuler ces moments d'absence et témoigner de son implication sur la scène.

Le processus de communication entre participants ratifiés ne se fait pas de façon uniforme. Cette diversité donne autant d'indices de la façon dont les acteurs cadrent leur participation, en d'autres termes, s'engagent dans les interactions et canalisent leurs activités. Dans *Frame Analysis*, Goffman distingue entre les flux d'activités sur différents canaux d'interaction (*tracks* ou *channels*). Le « canal principal » est celui du cadre primaire, celui de l'action au sens littéral. Il se redouble d'un canal de « distraction », où les acteurs mettent hors cadre des informations dont ils n'ont plus qu'une conscience marginale ou liminale, ou qui n'ont pas de pertinence immédiate pour le déroulement de l'interaction. Les activités de coopération ou de communication passent en outre par des canaux de « direction » et de « régulation » (FA : 214/210), qui ponctuent les interactions. Des connecteurs stéréotypés lient les actes aux acteurs et permettent la localisation des sources de l'action ; d'autres lient les locuteurs à leurs interlocuteurs et assurent l'enchaînement entre déclarations et répliques. Des indices kinésiques et paralinguistiques, les marqueurs (gestes de la main ou mimiques expressives) et les régulateurs (rythmes conversationnels, indices d'encouragement ou d'interrogation), permettent en outre de réguler le cours de la conversation. Goffman distingue enfin un canal de « dissimulation » de tout ce qui est mis hors de portée des participants (FA : 218/214). Les corps ou les accessoires peuvent être utilisés comme des écrans (*shields* : 1963/2012)

qui filtrent ou dévient les informations, moyennant souvent des procédés de collusion avec des comparses, non déchiffrables pour le profane. Les publics peuvent être ségrégés et ne pas avoir accès à la même dimension de la performance, et une coupure infranchissable peut être établie entre la scène et ses coulisses, par un contrôle de la circulation ou de la vision ou par des artifices d'éclairage et de son. La distribution appropriée des flux d'activités entre ces différents canaux conduit les participants ratifiés à s'absorber dans le foyer de l'activité collective. Ils doivent prendre leur part, au nom d'une « obligation socialisante » (FA : 338), dans un engagement distribué et coordonné dans la situation. Ils occupent une place et jouent leur « rôle de participation ».

À côté de la « communication dominante », Goffman distingue encore une « communication subordonnée » – celle qui a lieu entre des tiers présents à la rencontre, locuteurs inattendus ou destinataires clandestins, par exemple – soit « une parole équipée et organisée pour interférer, de façon limitée, avec ce que l'on peut appeler la communication dominante » (FT : 133). Goffman propose une typologie de ces modes parasitaires de circulation de la parole en situation. Deux possibilités se présentent en vis-à-vis. Soit la communication subordonnée est explicite : on a alors l'aparté *(by-play)*, communication en retrait entre participants ratifiés ; la cantonade *(cross-play)*, communication entre participants ratifiés et tiers par-dessus les frontières de la communication dominante ; le chœur *(side-play)*, enfin, communication *mezzo voce* exclusivement entre les tiers. Soit la communication subordonnée est cachée : on a alors la collusion *(collusion)*, dans ou hors les limites de la rencontre, où des tiers commentent subrepticement la communication dominante ; ou l'insinuation *(innuendo)*, par où « un locuteur surcharge ses paroles d'un sens évident mais niable, adressé à une cible plus qu'à un destinataire » (FT : 134).

Rôles de production et de réception

L'opposition entre le locuteur et l'auditeur, le destinateur et le destinataire est donc beaucoup trop simpliste : « L'énonciation ne découpe pas le monde autour du locuteur en précisément deux parties, récipiendaires et non-récipiendaires, mais institue au contraire tout un éventail de possibilités structurellement différenciées ». Goffman nous invite à complexifier notre perception des situations d'interaction – en particulier, de dépasser le « modèle dyadique locuteur-auditeur », qui « spécifie tantôt trop de participants, tantôt trop peu, tantôt ceux qu'il ne faut pas » (1987 : 151 ; pour une application, Berger, 2012).

En réponse à la question : « Qui a dit quoi ? », il distingue trois types de « rôles de production » (Goffman, 1981b : 226). L'animateur *(animator)* est la

« machine parlante » ou la « caisse sonore » (*sounding box* ; FA : 508) qui accomplit la performance sur scène ; il n'est pas le simple émetteur d'un message, mais il l'anime par un certain nombre de traits expressifs qui ont du sens pour les récepteurs (par exemple, le chef de bord d'un camion du Samusocial qui signifie une décision d'hébergement à un sans-abri). L'auteur *(author)* est « l'agent qui compose » les lignes qui sont énoncées et actées par l'animateur ; il peut se confondre avec l'animateur, mais il peut aussi opérer en coulisses et ne pas être sensible aux récepteurs (par exemple, le coordinateur à la régulation qui délibère, prend une décision et la transmet au chef de bord). Le mandant *(principal, originator)*, enfin, la « source » véritable de la performance énonciative, le « Nous » au nom de qui l'animateur et l'auteur s'expriment, celui qui peut être tenu pour responsable des propos qui sont tenus (en ce cas, l'institution du Samusocial, dont le coordinateur à la régulation et le chef de bord ne sont jamais que des représentants – *tokens*).

En outre, les acteurs, qui peuvent occuper alternativement ou simultanément, l'une ou l'autre de ces postures, animent des personnages (*characters* ou *figures*). Ce peut être des personnages « naturels », qui ont leur propre vie, des personnages « joués », passés ou fictifs, imités ou caricaturés, dans le cas d'un cadrage théâtral. Ce peut être des personnages « imprimés », dont l'existence de papier se donne dans l'écrit, et des personnages « cités », à qui il est fait référence dans une séquence de discours ou d'action. De surcroît, chaque performance peut inclure des récits où un animateur se met en scène dans des actions qu'il a réalisées précédemment : on a alors affaire à un animateur en chair et en os, qui raconte une histoire à propos de ses doubles virtuels. Les cadres s'enchâssent alors les uns dans les autres – et les rôles de production s'emboîtent en poupées russes.

Différents statuts de participation peuvent ainsi se mixer, se succéder et se superposer. Les acteurs peuvent changer de casquette, passer du ton de la confidence personnelle (se laisser ébranler par un récit) à celui de la compétence professionnelle (prendre des notes pour un rapport), jouer sur le registre de la connaissance familière (recourir à l'interconnaissance avec les usagers de longue date) et de la performance technique (porter un diagnostic infirmier avant d'amener un usager à l'hôpital). Ils peuvent se présenter comme des personnes à titre privé, ou au contraire, se constituer comme les représentants d'une organisation ou d'une institution – avoir une fonction que Goffman qualifie ailleurs (1969 : 87-89) de « substitut » ou de « mandataire », détenteur à titre provisoire d'un droit de « parader au nom de » ou de « négocier au nom de ». Ils peuvent aussi se rétracter, renoncer à participer à la situation et se plonger dans l'absence et le mutisme, ou continuer à jouer le jeu, mais en usant

d'ironie grinçante, en montrant de la mauvaise volonté, en abandonnant les civilités d'usage pour arborer un masque d'agressivité.

La réponse aux questions « Qui a dit quoi ? » et « À qui la parole est-elle adressée ? » n'est donc pas réglée par la représentation simpliste de l'acteur qui met un masque. Goffman distingue, en contrepoint des « rôles de production », une variété de « rôles de réception ». Certains sont ratifiés : le récepteur visé intentionnellement par l'attention du producteur (la personne à la rue à qui s'adresse l'intervenant) et le récepteur non visé, mais dont la place est ici de plein droit (son compère, également à la rue, qui écoute, en retrait). D'autres sont non ratifiés : l'auditeur non officiel, mais inattentif, témoin sans le vouloir et sans y être invité (le passant qui jette un coup d'œil oblique), et l'oreille indiscrète, auditeur non officiel, mais qui écoute volontairement (le badaud ou l'intrus qui s'arrête et s'incruste). Le rapport à ces divers récepteurs montre comment le cadre primaire s'organise en pratique. Les intervenants se disposent ainsi autour de la personne abordée, recréant les conditions de possibilité d'une forme d'entre soi intime dans l'espace public de la rue, le chauffeur restant en retrait pour cantonner les intrus hors de la scène et éviter ainsi des distorsions dans la communication professionnelle de prise en charge. Dans l'activité de cadrage, le réglage des corps joue ainsi une fonction tout aussi importante que l'organisation des discours.

Interactions corporelles et discursives

L'analyse de cadres ne porte donc pas sur des extraits de textes déjà refroidis, mais se propose de ressaisir des énonciations de paroles en contexte, sur le vif[7]. Les énoncés débordent alors leur simple contenu lexical et font émerger des propriétés pragmatiques, riches en inférences, qui sont autant de supports pour l'analyse des opérations de cadrage. Goffman était très proche des travaux d'ethnographie de la communication (Gumperz & Hymes, 1972) et de sociolinguistique. Il avait participé au colloque fondateur de ces approches (Hymes, 1964) et poursuivi le dialogue de livre en livre. On peut mettre en regard les concepts clés de l'ethnographie de la communication avec ceux développés par Goffman lors de ses incursions dans le domaine linguistique. Le maintien des cadres active ce que J. Gumperz (1989) et D. Hymes (1984) ont nommé des « compétences de communication ». La notion de compétence de communication, qui fait écho sur un mode critique à la notion de « compétence linguistique » forgée par Chomsky, est définie comme « ce que le locuteur a besoin de savoir pour communiquer effectivement dans des contextes culturellement

7. Merci à Chloé Mondémé pour ses remarques sur le modèle « SPEAKING ».

significatifs », indépendamment de toute connaissance normée de la langue utilisée. C'est pourquoi l'utilisation des signes para-verbaux (rires, soupirs, intonation) ou non-verbaux (gestes, expressions, postures) participe pleinement d'une forme de compétence interactionnelle. La communication qui s'établit alors fait intervenir des « indices de contextualisation » – éléments tels que l'usage d'expressions stéréotypées, des tours prosodiques singuliers, ou encore un choix particulier d'options lexicales et syntaxiques, qui ont des fonctions de contextualisation – lesquels contribuent à façonner d'éventuels recadrages. Gumperz (1989) décrit d'ailleurs les phénomènes de communication comme soutenus par des « conventions de contextualisation », lesquelles, organisant « des attentes partagées », ne sont pas sans faire penser aux règles pratiques qui soutiennent les cadres de l'expérience. Une autre analogie peut être relevée avec l'ethnographie de la communication : l'analyse de cadres accorde une place de choix aux troubles de la situation. Elle s'arrête sur les cas « qui ne marchent pas », comme autant de révélateurs puissants de ce qui aurait été attendu. On pourrait ainsi comparer termes à termes ce que fait Goffman avec le modèle « SPEAKING » de Hymes (1967), qui recense les huit concepts clés requis pour l'étude d'une situation de communication. Tout d'abord le contexte *(setting)*, soit la situation de Goffman, laquelle inclut indissociablement les conventions de contextualisation qui la supportent. Viennent ensuite le nombre de participants et leurs schémas de communication *(participants)* : il s'agit du destinateur et du destinataire, mais également des autres acteurs présents, destinataires silencieux, auditeurs accidentels, oreilles indiscrètes… Nous sommes là assez proches du cadre de participation goffmanien. L'observateur se doit ensuite de faire état du but et du résultat de l'interaction *(ends)*, du contenu et de la forme du message *(acts)* et de la tonalité utilisée *(keys)*. Il doit enfin rendre compte des moyens ou des canaux de communication utilisés *(instrumentalities)*, qu'ils soient linguistiques, paralinguistiques ou encore proxémiques, des normes sociales qui sous-tendent l'interaction *(norms)* et du genre d'activité dont il est question *(genre)*. Les normes sociales de Hymes correspondraient aux règles pratiques qui soutiennent les cadres ; quant au genre d'activité, il pourrait parfaitement être analysé en répondant à la question « Que se passe-t-il ici ? » – sinon que chez Hymes, on privilégierait l'interprétation fournie par les membres eux-mêmes sur leur propre activité.

Scène, coulisses et auditoires

La conversation ordinaire n'est pas, dans la vie courante, la situation canonique d'échange discursif. La rencontre peut prendre la forme du bavardage à

bâtons rompus, du discours politique, du sketch comique, de la conférence, de la récitation, de la déclamation poétique… Il est rare que deux personnes ou plus soient en train de délibérer autour d'un thème déterminé. Le plus souvent, « le contexte de l'énonciation n'est pas réellement une conversation, mais plutôt quelque entreprise matérielle dont des événements non linguistiques forment le centre » (Goffman, 1987 : 151). Goffman donne l'exemple de la relation de service qu'est la transaction entre le marchand et le client, ou le contact fugitif entre personnes anonymes dans la rue. C'est souvent, quand la routine de l'exécution du travail ou du croisement sur le trottoir est rompue, que les protagonistes se mettent à parler au-delà du strict nécessaire. Goffman mentionne encore la consultation pédiatrique, les remarques de Nixon à Mrs Thomas, enchâssées dans le protocole de signature d'une loi ou les annonces verbales, qui scandent les coups risqués par les joueurs de bridge.

Cet enchâssement des échanges discursifs dans des séquences d'activités ne doit pas être oublié – par exemple, quand l'interpellation de l'un des interlocuteurs, couché sur un banc ou sur un trottoir, est le fait d'une infirmière ou d'une assistante sociale. Les coups que jouent les interlocuteurs ont ainsi une logique d'enchaînement interne, mais ils renvoient également à des circonstances qui leur sont extérieures et qui leur donnent sens. « Il s'ensuit qu'une énonciation qui est un coup d'un jeu peut être aussi un coup d'un autre jeu, ou bien une partie d'un tel coup, ou encore un contenant pour deux ou trois de ces coups » – un coup peut valoir et porter dans « un système de communication, un processus rituel, une négociation économique, un conflit de caractères, un cycle pédagogique. » (1987 : 30). Par exemple, les coups joués dans le travail de rue relèvent de l'intervention d'une équipe, dont la qualité d'agents du Samusocial est indiquée par leur blouson et leur camion, à une personne sans-abri, patient et usager, désigné comme tel par le cadre de participation. Ces coups respectent la grammaire des espaces publics urbains, et prennent la forme d'une visite de civilité, à pas de colombe, sur un territoire de vie, mais ils s'inscrivent également dans la logique institutionnelle du service d'urgence, qui surdétermine cette interaction élémentaire par d'autres chaînes d'activités pratiques. Le cadre de participation peut encore se décliner en cadres de l'aide alimentaire, de l'écoute psychosociale, du soin infirmier ou de l'hébergement nocturne ; il peut encore inscrire cette rencontre-ci dans la série continue de rencontres entre connaissances. Ce sont de multiples cadres qui alternent et se substituent, se combinent et se chevauchent les uns les autres, logeant dans la situation une multiplicité de déploiements possibles et marquant chaque coup, quand il n'est pas assorti des bons indices de contextualisation, d'une espèce d'ambiguïté.

L'interaction dans la rue entre un service d'urgence et un usager sans-abri a ceci de particulier qu'elle se déroule dans un espace public, où d'ordinaire prévalent les conduites d'« inattention civile » (Goffman, 1963 : 83 *sq.* ; Quéré & Bretzger, 1992-1993), et qu'elle va donner lieu à une activité mutuelle, par où les participants se créditent du droit de se rapprocher, de se regarder et de communiquer. Ils quittent donc la modalité d'engagement des passants dans un lieu public, où ils se remarquent furtivement sans se prêter attention, pour engrener sur celle d'une prise en charge, professionnalisée, qui prend la forme d'une rencontre. Les participants commutent d'une « interaction non focalisée » à un « rassemblement à multiples foyers » (Goffman, 1963 : 91), où plusieurs rencontres en face-à-face vont s'entrecroiser, où les participants ratifiés alternent entre des rôles d'acteurs et spectateurs, et auquel peuvent assister des spectateurs non ratifiés. La configuration de la scène se transforme donc : si, dans notre exemple, la personne à la rue est toujours au centre de l'attention, l'avant-scène est occupée tantôt par le chauffeur, l'infirmière ou l'assistance sociale. L'activité principale et la communication dominante changent donc de nature, ainsi que la distribution des places et des tâches. Parfois, des tiers interviennent, soit par la médiation du téléphone qui fait intervenir la voix autorisée du 115, du coordinateur de la régulation ou d'un médecin d'astreinte, soit en la personne de passants, qui jettent un coup d'œil latéral, lancent une salutation d'usage, s'arrêtent et jouent les curieux et, à l'occasion, se présentent comme des familiers ou des connaissances. Les maraudeurs doivent maintenir le cap tout en louvoyant entre ces multiples foyers d'attention.

À chaque fois doivent être observés en détail le site de la rencontre, les objets techniques qui l'équipent, les arrangements spatiaux qui l'ordonnent, les enchaînements temporels qui y ont cours, et les effets de chaque coup sur la suite des coups dans le tour de parole. Les marqueurs de frontières spatiales permettent de distinguer une avant-scène d'un arrière-plan, et la scène des coulisses et de la salle. Dans chacun de ces territoires, les règles de conduite ne sont pas les mêmes. Le bon enchaînement d'actions réciproques qui conviennent est crucial : la moindre distorsion, le moindre accroc ou accident de l'interaction peut y mettre un terme, produire une explosion de rage chez le sans-abri ou inversement, ternir la bienveillance et pousser dans leurs retranchements les membres de l'équipe mobile. Il y a des façons de parler « en aparté », soit pour échanger des informations confidentielles, soit pour se couper du flux des passants : les interlocuteurs adoptent une autre posture, un autre ton et un autre volume, leurs corps font écran, leurs yeux se font face et leurs visages se rapprochent. En cas d'impair, on peut assister à un enfermement dans le mutisme ou à un « pétage de plombs » de l'usager qui se sent floué ; en retour,

les intervenants peuvent répondre par un « tirage de bretelles en règle » et passer de la bienveillance à la fermeté. Rien n'est écrit d'avance. L'ordre public (Cefaï, 2012) qui s'articule sur ce bout de trottoir est irrémédiablement local, transitoire et vulnérable. Goffman décrit comment un sentiment d'être ensemble se développe dans la rencontre, comment un ethos distinctif, une « structure émotionnelle » ou une « atmosphère collective » y surgissent, eux aussi extrêmement fragiles et labiles.

À tout moment, l'usager peut faire jouer son droit de rompre le lien, retirer à ses visiteurs leur droit d'accès, faire valoir son droit à la tranquillité et à la solitude et au-delà, son droit à ne pas bénéficier des droits au logement et à la santé de tout un chacun. Et les intervenants peuvent se retrouver dans des situations contradictoires où leur devoir de respecter le désir exprimé par les usagers se télescope avec leur devoir d'intervenir pour écouter, soigner et aider – a fortiori si la personne en face d'eux leur paraît en état de danger. Le drame peut se jouer sur la scène de la rencontre, dans un clash entre protagonistes, qui se disputent sur le cadrage de la situation (*frame dispute* ; FA : 321). Il peut se dérouler en aparté, en retrait du territoire de vie de la personne à la rue, dans un conciliabule à proximité du camion entre deux des intervenants, qui se demandent quoi faire et délibèrent à mi-voix. Il peut continuer dans le camion, après que les intervenants ont quitté la scène et s'interrogent sur le bien-fondé de leur décision de respecter la volonté du sans-abri et de ne pas intervenir – et donner lieu à un appel à la régulation sur la marche à suivre. Et quand le silence retombe, il connaît des déroulements inédits dans le for intérieur de chacun, ce tribunal intime où le « pour » et le « contre » ne cessent de s'affronter et où le jugement sur les conséquences du choix se poursuit. Ce que l'on appelle un cas de conscience.

Échanges verbaux et non-verbaux

« Admettre ainsi l'autonomie de l'échange de paroles comme unité d'activité en soi, comme domaine d'analyse *sui generis*, est une étape décisive ». L'attention de l'analyste ne doit pas se centrer uniquement sur des énoncés, elle doit suivre des chaînes d'énonciations, qui organisent l'expérience d'une « rencontre sociale bien délimitée ». L'analyse de la communication verbale accompagne alors le cheminement d'une interaction en face-à-face et ses opérations d'accordage (*frame-attunement* : Kendon, 1990). L'accord qui s'y joue a du reste pour condition de possibilité ce « consensus en acte » (*working consensus* – Goffman, 1963 : 96) entre les participants, souvent évoqué par Goffman, et qui a le caractère d'un « contrat de communication », implicite ou

tacite. Mais l'accord autour de cadres d'interaction, sur fond de cette confiance originaire, reste ouvert à toutes sortes de malentendus, qui ont des conséquences immédiates sur la suite de la rencontre. Ces malentendus ne sont du reste pas seulement d'ordre verbal. La survalorisation des matériaux sonores risque de fausser la compréhension de ce qui se passe dans la situation. « Les termes de locuteur *(speaker)* et d'auditeur *(hearer)* laissent supposer que le son est seul en jeu, alors qu'il est évident que la vue, parfois même le toucher, sont parfois très importants du point de vue de l'organisation [de l'expérience]. Qu'il s'agisse de l'administration des tours de parole, de l'évaluation de la réception par des indices visuels, de la fonction paralinguistique de la gesticulation, de la synchronisation de l'orientation des regards, de la garantie de l'attention par des preuves qui en attestent, de l'appréciation de l'absorption d'autrui dont on surveille les engagements en parallèle et les expressions du visage – sur tous ces points, il est évident que la vision est cruciale, tant pour l'auditeur que pour le locuteur » (Goffman, 1987 : 139). La communication est kinesthésique et paraverbale autant qu'elle passe par le langage. Kendon (1990) attire l'attention sur le « flux gesticulatoire » qui accompagne la « bousculade ordonnée des mots », comme disait Merleau-Ponty. « Les énonciations s'accompagnent inévitablement de gestes kinésiques et paralinguistiques qui s'intègrent intimement à l'organisation de l'expression verbale », ainsi que d'un ensemble « d'actes matériels sans connexion avec le flux discursif ». Dans l'interaction entre maraudeurs du Samusocial et personnes à la rue, nous avons pu décrire la place que les expériences de toucher peuvent avoir dans la prise de contact, l'indication d'une intention pacifique ou la manifestation d'un sentiment de sympathie ; et nous avons noté la capacité qu'ont les rayonnements olfactifs à tenir à distance des intrus et à démarquer un territoire du Soi. Les affleurements et les palpations relèvent de la communication non-verbale, les miasmes et les puanteurs, du langage corporel. Ces éléments de sens contribuent au cadrage de la situation, peut-être plus, parfois, que les mots.

Les cadres de participation à un échange discursif organisent l'expérience des interlocuteurs. Loin de se limiter à des « représentations », ils sont inscrits dans l'épaisseur matérielle de la situation. Outre les gesticulations corporelles, l'engagement réciproque dépend d'équipements matériels et de performances vocales. Là encore, l'enquêteur doit être en alerte. Au lieu de se précipiter sur le discours articulé, enregistré sur son magnétophone, il exerce ses sens à tout ce qui relève de la communication para-verbale et non-verbale. Les grognements et les éructations, les hurlements et les silences, les bégaiements, les changements de ton et les marqueurs de désapprobation, souvent élidés de la retranscription, ont ici la même importance que les mots. Une voix neutre ou

sépulcrale, une façade d'assentiment sans conviction, une parlotte qui tourne à vide ou un enthousiasme de type maniaque sont des signes qui font sens pour les participants. L'emphase rhétorique, le ton de l'empathie et de la sympathie, le jeu de la menace ou de la séduction, l'alternance du sérieux et de l'humour, la gestion des silences et des relances, le mélange de fermeté et de douceur, sont aussi des procédés de cadrage. Les objets entrent également en ligne de compte. Ainsi, dans le travail de rue, les couvertures, les aliments et les cafés n'ont pas seulement une valeur fonctionnelle : ce sont des connecteurs, qui rendent possible le contact, qui ouvrent des cycles de reconnaissance et de réciprocité, même si le discours officiel est celui du droit, et si les membres des équipes mobiles disent leur méfiance de la logique du don et du contre-don. Accepter une soupe, c'est « émettre un signal de voie libre » sur un « canal de transmission » et concéder le droit d'aller plus loin dans l'interaction. Quant au camion, il est un « médiateur » de premier plan : il fixe l'une des bornes de la scène d'interaction, il abrite la « caisse » aux trésors et il accueille les futurs hébergés. Il est le principal médiateur du passage de la rue au centre d'hébergement.

Tous ces éléments sont à prendre en compte par les participants pour que l'interaction soit réussie – et par l'enquêteur pour décrire ce qui se passe. Pour que les rayons d'attention focalisent sur les mêmes thèmes et que les regards convergent vers les mêmes objets, pour que soit évitée une trop grande asymétrie des tours de parole et pour que soit bien identifié le sens des actes de discours : comprendre, s'expliquer, témoigner, réclamer, promettre, ordonner, convaincre, remercier, saluer, quitter, et ainsi de suite…

Les troubles de la communication

Dernier point : la communication n'est pas toujours claire. Il arrive qu'il y ait de la friture sur la ligne, du bruit sur les canaux. La parole est supposée être « correctement interprétable », mais souvent son sens n'est éclairci qu'« à toutes fins pratiques », sans chercher à en éliminer toutes les ambiguïtés – sauf lorsqu'il s'agit d'établir un article scientifique ou un texte juridique, par exemple. En cas d'incertitude sur le sens, les destinataires, qui n'ont pas bien entendu ou pas bien compris, peuvent faire une demande de répétition et de reformulation. Les ambiguïtés peuvent être de plusieurs ordres : indexicales (incertitude sur le sens d'un pronom personnel ou d'un adverbe de temps ou de lieu : là-bas, bientôt, nous…), contextuelles (incertitude liée au monde d'événements, de savoirs et de relations auquel se réfère l'énonciation). Elles peuvent encore être dues à une ellipse (incertitude liée à l'élision d'un membre de la paire adjacente d'une déclaration et de sa réplique, ou à l'inachèvement d'une énonciation,

compréhensible par certains, mais pas par tous : « Vous savez de quoi je veux parler… »). Elles peuvent enfin être des « ambiguïtés fonctionnelles », « telles que la véritable incertitude, le véritable malentendu, la simulation de ces difficultés, le soupçon qu'une vraie difficulté s'est présentée, le soupçon qu'on a fait semblant d'avoir une difficulté, et ainsi de suite… » (Goffman, 1987 : 10).

Un certain nombre de procédures peuvent être respectées pour éviter ces ambiguïtés. Certaines limitent les silences, les interruptions et les interférences, qui peuvent nuire à la pertinence de l'échange conversationnel ou être pris pour des offenses personnelles – ces offenses étant réparées par les rituels appropriés d'excuse ou prévenues par le respect des tours de parole et l'énonciation de formules toutes prêtes. D'autres procédures confirment qu'une énonciation a été bien ou suffisamment comprise : signaux en retour, mimiques et vocalisations non verbales, parfois, clignements d'yeux et sourires complices, gestes discrets ou explicites – si le contraire se produit, la perplexité s'installe, sensible dans l'air, l'attention reste en suspens, un brouhaha de désaccord ou de mécontentement se fait entendre, des signes de gêne et d'énervement se manifestent. D'autres procédures, encore, sont des manières de reconnaître des parenthèses, soit « les sourires, gloussements, hochements de tête et autres grognements approbatifs par lesquels l'auditeur manifeste qu'il a bien compris que le locuteur vient de pratiquer l'ironie, l'allusion, le sarcasme, la plaisanterie ou la citation… et en revient à plus de responsabilité et de littéralité » – et donc de signifier indirectement que l'on est sur la même longueur d'onde. Enfin, des « signaux de pause » et « signaux de voie libre » suspendent ou relancent la transmission : refuser de répondre à un signal de voie libre revient au même que décliner la proposition d'une poignée de main, et ouvrir un canal de transmission implique la présomption que des partenaires potentiels ne vont pas y faire intrusion.

La « rencontre sociale » est « une réunion qui régularise les risques et les occasions que présente une rencontre en face-à-face », et non pas une « période arbitraire » d'échange de messages entre un émetteur et un récepteur, selon le vieux modèle de la communication. Elle est le lieu d'un « engagement conjoint » (*joint involvement* – Goffman, 1963 : 96). Agir avec tact, maintenir le contact, éviter les décrochages, éclaircir les malentendus sont des expressions que les travailleurs de rue utilisent pour signifier que le cadre de la rencontre n'est pas rompu. L'« engagement conjoint » (*joint engagement* – FT : 130) dans la situation tient toujours. Une offense commise peut être réparée : c'est le signe que l'offenseur est encore là, avec un sens de l'à-propos, capable de se rendre compte de ce qui se passe, et de « cadrer » la situation comme les autres participants. Si l'« engagement conjoint » n'est plus tenu, les travailleurs de

rue vont entrer dans un travail d'interprétation de ce manquement aux exigences de la situation, et peut-être inférer, si d'autres indices tendent à l'attester, que l'interlocuteur est « déficient ». Parler tout seul dans la rue ou se retrancher dans son mutisme peut être entendu comme un symptôme de « dérangement », momentané ou durable. « Le soliloque en public est interdit », tout comme l'imprécation ou l'exclamation y sont déplacées (*ibid.* : 95 et 98) – à moins que la personne n'ait décidé de « se donner en spectacle », de « faire son show » et de gagner momentanément une visibilité publique qui lui est souvent déniée (FA : 154/151 et 233/231). Mais une telle performance, si incongrue soit-elle, est encore un acte de communication qui fait sens. Quand en revanche les interactions ordinaires ne sont plus soutenues, la personne semble échapper au *« common sense "working world" of practical realities »* (FA : 246). Face à des conduites erratiques des personnes à la rue – dans le maintien et la présentation de soi, la propreté du territoire de vie, le suivi des opérations de soin, la cohérence de l'interaction verbale… – les intervenants sociaux s'exclament souvent : « il/elle est "psy" ». Pour Goffman, la « folie » est une pathologie de l'interaction. Elle n'est pas tant dans le cerveau ou dans le corps qu'elle n'est dans/de la place (Goffman, 1973b, Annexe ; et Joseph, 2007). L'une des ficelles du métier des travailleurs de rue est d'apprendre que l'incapacité à rester dans le cadre n'est pas une maladie incurable, et qu'elle se comprend en relation à des histoires et à des circonstances. « Un déclic peut toujours se produire… ». C'est du reste à cette condition que tient la croyance pratique dans la possibilité d'aider les personnes à la rue.

En conclusion : poursuivre l'enquête goffmanienne

Goffman nous a appris à analyser des situations de face-à-face, en partant d'observations ethnographiques, *in situ*, et en considérant « l'ordre de l'interaction » comme une « réalité *sui generis* ». Son exploration minutieuse a été la source d'une foule d'innovations conceptuelles et a ouvert un nouveau continent de recherche. L'apport majeur de Goffman a été non pas de dévoiler, mais de faire voir une réalité jusque-là vue mais non remarquée *(seen but unnoticed)*, irréductible aux dynamiques macro- ou méso-sociales qui sont l'objet privilégié des sciences sociales. Une situation ne peut pas, a priori, être considérée comme la réalisation de rapports sociaux déterminés par un ordre structurel ou institutionnel. Pourtant, Goffman récuse « l'approche interactionniste radicale », selon laquelle « tout ce que nous savons à propos du monde macro, des relations entre les nations et les États, des relations de classes, des relations de castes etc., se passe, se produit durant des interactions de face-à-face et [selon laquelle]

nos preuves concernant cette macrostructure proviennent de ces moments intimes de face-à-face […] On ne peut pas passer par agrégation ou extrapolation d'une classe particulière d'interaction à des configurations de type macrosociologique. Et cela, je considère que c'est le principe durkheimien de base. Donc le problème de base reste de trouver une connexion entre l'ordre macro et des occasions d'interaction de face-à-face » (1983 : 201).

Toute la difficulté de Goffman se joue là et interdit les lectures de type « interactionniste » ou « structuraliste ». Comment prolonger alors l'enquête goffmanienne ? Les analyses de situation explorent les multiples recoins de l'« ordre de l'interaction » et en énoncent un certain nombre de maximes et d'opérations. Elles documentent des compétences de communication et des façons réglées de se coordonner en situation. Elles décrivent les ordres de moralité qui émergent dans des rencontres ou dans des rassemblements, leurs vulnérabilités et les moyens d'y parer. Mais quel sens donner à la relation de « couplage flou » entre ordre de l'interaction et structures sociales et institutionnelles, évoquée par Goffman dans sa conférence ultime, en tant que président de l'Association américaine de sociologie en 1982 ? Comment l'analyse de situation s'articule-t-elle avec l'analyse de « rencontres », de « rassemblements » et d'*« occasions »* sociales, sans que la situation soit réduite à l'ombre portée de logiques qui la transcendent – ce qu'illustrait avec le plus de clarté *Behavior in Public Places* (1963/2012) ? Par exemple, comment cette analyse de situation peut-elle introduire la notion d'*« arrangement »*, au moyen de laquelle Goffman (1977 ; Joseph, 2004) cherchait à traiter de la question de l'alignement des genres, sans en faire d'emblée la projection d'un principe de « domination masculine » ? La formule du « couplage flou », qui permettait à Goffman de se tailler un royaume sur mesure et de laisser à d'autres l'étude des logiques macro-sociales ou macro-historiques, relève plus du pacte diplomatique que de la raison analytique. Le risque est que cette formule signe une partition entre méga- et méso-structures d'un côté, et « infiniment petit » (Bourdieu, 1982) de l'autre, au lieu d'inviter à explorer comment la structure sociale et le processus historique sont dans la situation (Bordreuil, 2007).

Une autre voie pourrait être suivie. Elle tiendrait compte de la leçon goffmanienne, en isolant l'ordre de l'interaction comme une « réalité *sui generis* » : l'ethnographie n'est-elle pas justement cet art d'enquêter en coprésence sur ce qui se passe dans le monde social, et sur le fondement d'une observation participante plus ou moins ratifiée, de décrire des situations sans leur imposer *a priori* une grille de lecture univoque ? Épouser cette vision constitue un garde-fou méthodologique et aiguise la vigilance empirique, mais, surtout, impose de prendre au sérieux l'enquête sur la société en train de se faire, ici et

maintenant. On pourrait même, en réactivant les concepts d'« occasion » et d'« arrangement », prêter une attention plus aiguë à la façon dont un ordre de l'interaction s'inscrit dans d'autres ordres de l'interaction – ailleurs, avant et après. Ce recadrage, sans être celui, brutal, des sciences sociales et politiques qui brandissent leurs fétiches et les croient plus vrais que ce qui se donne à leurs sens ou aux sens de leurs enquêtés, pourrait s'aligner sur les perspectives des participants à la situation. Ceux-ci, loin d'être prisonniers de la coprésence, changent sans arrêt, dans le flux de leurs engagements situationnels, de poste d'observation, de grandeur d'échelle, de format de perception, de support d'inscription… Ils cadrent et recadrent, font l'épreuve de décalages entre leurs points de vue, procèdent à des efforts de réflexion, de critique ou de traduction, entrent parfois dans des controverses sur le cadrage pertinent. Ils sont en tout cas capables de cadrer les situations auxquelles ils prennent part, et d'un point de vue politique, de recourir à toute la gamme des prédicats de statut, de genre, de classe, d'ethnicité ou de race, pour se distancier de l'ordre de leurs inter-actions. Et ils sont capables, au-delà, de produire toutes sortes de définitions, explications, interprétations et évaluations, si controversées soient-elles, des thèmes auxquels ils se réfèrent en cadrant la situation – ils « déboulonnent le Grand Léviathan » (Callon & Latour, 1982), en se passant presque toujours de l'aide des sciences sociales ! C'est ce type d'activités que Goffman nous invite à décrire et à analyser.

Bibliographie

Bateson, G. (1977) Une théorie du jeu et du fantasme, in *(Id.)*, V*ers une écologie de l'esprit*, tome I, Paris, Seuil : 209-224.

Berger, M. (2012) Mettre les pieds dans une discussion publique : scènes de l'engagement participatif à Bruxelles (publié dans cet ouvrage), Paris, PUF.

Berger, B. (1986) Foreword*, Frame Analysis*, Boston, Northeastern University Press : xi-xviii.

Bordreuil, S. (2007) Isaac Joseph : la politique depuis Goffman, in D. Cefaï & C. Saturno (eds), *Itinéraires d'un pragmatiste. Autour d'Isaac Joseph*, Paris, Economica : 101-134.

Bourdieu, P. (1982) Le sociologue canadien Erving Goffman est mort, *Le Monde*, 4 décembre.

Burke, K. (1945) *A Grammar of Motives*, Berkeley, University of California Press.

Cefaï, D. (2001) Les cadres de l'action collective, in D. Cefaï & D. Trom (eds), *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques », 12) : 51-97.
Cefaï, D. (2007) Le legs d'Erving Goffman à la sociologie de l'action collective, in *(Id.)*, *Pourquoi se mobilise-t-on ?*, Paris, La Découverte : 547-701.
Cefaï, D. (2012) L'ordre public. Micropolitique de Goffman, in E. Goffman, *Comment se conduire dans les lieux publics*, Paris, Economica [1963].
Cefaï, D. & Gardella, E. (2011) *L'urgence sociale en action. Ethnographie du Samusocial de Paris*, Paris, La Découverte.
Callon, M. & Latour, B. (1982) Unscrewing the Big Leviathan : How Actors Macro-Structure Reality and How Sociologists Help Them to Do So, in A. Cicourel & K. Knorr-Cetina (eds), *Advances in Social Theory and Methodology. Toward an Integration of Micro- and Macro-Sociologies*, Londres, Routledge & Kegan Paul.
Conein, B. (2006) *Les sens sociaux. Trois essais de sociologie cognitive*, Paris, Economica.
Denzin, N. & Keller, C. (1981) Frame Analysis Reconsidered, *Contemporary Sociology*, 10 : 52-60.
Drew, P. & Heritage, J (eds) (1993) *Talk at Work. Interaction in Institutional Settings*, Cambridge, Cambridge University Press : 3-65.
Emerson, R. M. & Messinger, S. L. (1977) The Micro-Politics of Trouble, *Social Problems*, 25 : 121-135 [trad. fr. in D. Cefaï & C. Terzi (eds), *L'expérience des problèmes publics*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons Pratiques », 22), 2012].
Fornel, M. de (1989) Rituel et sens du rituel dans les échanges conversationnels, in I. Joseph, R. Castel & J. Cosnier (eds), *Le parler-frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit : 180-195.
Fornel, M. de & Léon, J. (2000) L'analyse de conversation, de l'ethnométhodologie à la linguistique interactionnelle, *Histoire épistémologie langage*, 22 (1) : 131-155.
Gamson, W. (1992) *Talking Politics*, New York, Cambridge University Press.
Goffman, E. (1952) On Cooling the Mark Out : Some Aspects of Adaptation to Failure, *Psychiatry : Journal of Interpersonal Relations*, 15 : 451-583.
Goffman, E. (1953) *Communication Conduct in an Island Community*, doctorat de sociologie, Université de Chicago.
Goffman, E. (1969) *Strategic Interaction*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
Goffman, E. (1973) *La présentation de soi dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit [1959].

Goffman, E. (1973b) *Relations en public*, Paris, Minuit [1971].
Goffman, E. (1974) *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit [1967].
Goffman, E. (1974) *Frame Analysis. An Essay on the Organization of Experience*, New York, Harper [trad. fr. (1991) I. Joseph, M. Dartevelle & P. Joseph (eds), *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit].
Goffman, E. (1977) The Arrangement Between the Sexes, *Theory and Society*, 4 (3) : 301-331.
Goffman, E. (1979) Footing, *Semiotica*, 25 : 1-29 [trad. fr. (1987) in *Façons de parler* : 133-166].
Goffman, E. (1981b) Radio Talk, in *Forms of Talk*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press : 197-330 (non traduit en français).
Goffman, E. (1983) Felicity's Condition, *American Journal of Sociology*, 89 (1) : 1-53 [trad. fr. (1987) in *Façons de parler*, Paris, Minuit : 205-270].
Goffman, E. (1983) The Interaction Order, American Sociological Association, 1982 Presidential Address, *American Sociological Review*, 48 (1) : 1-17 [trad. fr. (1988b) in Y. Winkin : 186-230].
Goffman, E. (1983) Microsociologie et histoire, in P. Fritsch (ed.), *Le sens de l'ordinaire*, Paris, Éditions du CNRS : 197-202.
Goffman, E. (1987) *Façons de parler*, Paris, Minuit [1981].
Goffman, E. (1988a) La situation négligée [1964], in Y. Winkin (ed.), *Les moments et leurs hommes*, Paris, Seuil/ Minuit : 143-149.
Goffman, E. (1989) Réplique à Denzin et Keller [1981], in I. Joseph, R. Castel & J. Cosnier (eds), *Le parler-frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit.
Goffman, E. (2012) *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, Paris, Economica [1963].
Gonos, G. (1977) « Situation » Versus « Frame » : The « Interactionist » and the « Structuralist » Analyses of Everyday Life, *American Sociological Review*, 42 : 854-867.
Gumperz, J. (1989) *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Minuit [1976].
Gumperz, J. (1989) *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan.
Gumperz, J. & Hymes D. (1972), *Directions in Sociolinguistics. The Ethnography of Communication*, New York, Reinhart & Winston.
Gurwitsch, A. (1958) *Le champ de la conscience*, Paris, Desclée de Brouwer.
Heinich, N. (1989) L'art et la manière pour une « cadre-analyse » de l'expérience esthétique, in I. Joseph, R. Castel & J. Cosnier (eds), *Le parler-frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit.

Hymes, D. (1964) Introduction : Toward Ethnographies of Communication, *American Anthropologist*, 66 (6, 2) : 1-34 [numéro spécial, J. Gumperz & D. Hymes (eds), « Ethnography of Communication »].
Hymes, D. (1967) Models of the Interaction of Language and Social Life, *Journal of Social Issues*, XXIII (2) [J. Mc Namara (ed.), « Problems of Bilingualism »].
Hymes, D. (1984) *Vers la compétence de communication*, ENS Saint-Cloud, Hatier-Credif.
Jameson, F. (1976) Review of *Frame Analysis*, *Theory and Society*, 13 : 119-133.
Joseph, I. (1998) *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris, PUF.
Joseph, I. (2004) *Météor. Les métamorphoses du métro*, Paris, Economica.
Joseph, I. (2007) Asiles. Le reclus, le souci de soi et la folie dans la place, in *L'Athlète moral et l'enquêteur modeste*, Paris, Economica : 101-110.
Joseph, I., Castel, R. & Cosnier, J. (eds) (1989) *Le parler-frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit.
Kendon, A. (1988) Goffman's Approach to Face-To-Face Interaction, in P. Drew & A. Wootton (eds), *Erving Goffman. Exploring the Interaction Order*, Boston, Northeastern University Press : 14-40.
Kendon, A. (1990) *Conducting Interaction. Patterns of Behavior in Focused Encounters*, New York, Cambridge University Press.
Lemieux, C. (2009) *Le devoir et la grâce*, Paris, Economica.
Lofland, J. (1976) *Doing Social Life. The Qualitative Study of Human Interaction in Human Settings*, New York, Wiley.
Mead, G. H. (2006) *L'esprit, le soi et la société* [1934], Paris, PUF [trad. fr. et introduction D. Cefaï & L. Quéré].
Mills, C. Wright (1940) Situated Actions and Vocabularies of Motive, *American Sociological Review*, 5 (6) : 904-913.
Quéré, L. (1997) La situation toujours négligée, *Réseaux*, 85 : 163-192.
Quéré, L. & Bretzger, D. (1992-1993) L'étrangeté mutuelle des passants. Le mode de coexistence du public urbain, *Les Annales de la recherche urbaine*, 57-58 : 89-100.
Radcliffe-Brown, A. R. (1952) *Structure and Function in Primitive Society*, Londres, Routledge.
Rawls, A. W. (1987) The Interaction Order *Sui Generis* : Goffman's Contribution to Social Theory, *Sociological Theory*, 5 : 136-149.
Sharron, A. (1981) Frame Paralysis : When Time Stands Still, *Social Research*, 48 (3) : 500-520.
Smith, G. W. H. (2003) Ethnomethodological Readings of Goffman, in J. Treviño (ed.), *Goffman's Legacy*, Lanham, Rowman & Littlefield : 216-253.

Snow, D. & Benford, R. (2000) Framing Processes and Social Movements : An Overview and Assessment, *Annual Review of Sociology*, 26 : 611-639.
Strong, P. M. (1988) Minor Courtesies and Macro Structures, in P. Drew & A. Wootton (eds), *Erving Goffman. Exploring the Interaction Order*, Boston, Northeastern University Press : 228-249.
Thomas, W. I. (2006) Définir la situation [1923], in Y. Grafmeyer & I. Joseph (eds), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Champs-Flammarion.
Trom, D. (2001) Grammaire de la mobilisation et vocabulaire de motifs, in D. Cefaï & D. Trom (eds), *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques », 12) : 99-134.
Widmer, J. (1992) Goffman et Garfinkel : cadres et organisation de l'expérience, *Langage et société*, 59 : 13-46.
Wieder, D. L. (1974) *Language and Social Reality. The Case of Telling the Convict Code*, La Haye, Mouton [extraits en français, présentés par Terzi, C. (2010) Dire le code du détenu. Enquêter sur la culture de la prison, in D. Cefaï (ed.), *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS : 169-215].

THÉÂTRE ET CINÉMA

Céline Bonicco-Donato

La métaphore théâtrale et la théorie des jeux dans l'œuvre d'Erving Goffman

Paradigmes individualistes ou situationnistes ?

Si Erving Goffman n'a jamais cessé d'analyser l'ordre de l'interaction depuis sa thèse de doctorat en 1953 (Goffman, 1953 : 33)[1] jusqu'à son ultime communication en 1982 (Goffman, 1983)[2], il ne l'a pas moins abordé selon différentes perspectives. En effet, pour étudier ces interactions banales que nous nouons les uns avec les autres, formant une strate consistante de la réalité, le sociologue a pu emprunter ses paradigmes, de manière très éclectique, aussi bien au monde de la scène et du théâtre dans *La présentation de soi dans la vie quotidienne* (1959) qu'à celui du cinéma dans *Les cadres de l'expérience* (1974), en passant par celui de l'anthropologie religieuse et de l'éthologie animale dans *Les rites d'interaction* (1967) ou encore de la théorie des jeux dans *Strategic Interaction* (1969). Cette profusion des modèles explicatifs a plongé les commentateurs dans l'embarras : Goffman est-il un individualiste ou un holiste méthodologique, un interactionniste symbolique proche d'Herbert Blumer ou un fonctionnaliste dans la lignée de Talcott Parsons ? Une tension semble se dessiner dans son œuvre entre un premier groupe de livres formé par *La présentation de soi* et *Strategic Interaction*, sur lesquels s'appuient les partisans d'un Goffman individualiste – que ce soit pour l'en louer ou l'en

1. «Social Order and Social Interaction » est le titre du chapitre II.
2. Dernier texte rédigé par Goffman, cette allocution qu'il devrait prononcer comme président de l'*American Sociological Association* a été publiée après sa mort.

Erving Goffman et l'ordre de l'interaction, CURAPP-ESS/CEMS-IMM, 2012

blâmer[3] –, et un deuxième comprenant tous les autres, favorisé, pour sa part, par les tenants d'un Goffman holiste[4].

Cet article s'attachera exclusivement au premier volet et aux deux paradigmes qui ont conforté l'idée de son individualisme méthodologique, pour marquer au contraire son irréductibilité à ce courant et spécifier sa position que l'on peut qualifier de situationniste, selon l'heureuse expression d'Isaac Joseph (1998 : 120). Malgré les limites pleinement assumées de la métaphore théâtrale et le caractère relativement marginal de la théorie des jeux dans son œuvre, les usages goffmaniens de ces modèles explicatifs ne s'inscrivent nullement en rupture avec le deuxième volet de son œuvre et doivent, à ce titre, être réévalués. Lorsque Goffman s'intéresse dans ces explications aux choix ou aux préférences de l'individu, la pertinence des premiers et la valeur des secondes s'avèrent fixées par le fin réseau de contraintes physiques et sociales du cadre dans lequel ils s'insèrent : les exigences de la situation. Loin d'avoir la liberté d'agir selon leur bon plaisir, les individus doivent au contraire fournir une représentation acceptable pour la situation dans laquelle ils évoluent. Elle exige toujours un véritable engagement de leur part. Que l'œuvre de Goffman ne soit pas monotone n'empêche pas sa cohérence : les changements de paradigme indiquent seulement un éclairage plus ou moins accentué sur l'agent social ou la scène dans laquelle il évolue.

La métaphore théâtrale et la théorie des jeux permettent de préciser cette intrication entre situation et engagement depuis le point de vue de l'agent : *La présentation de soi* lie de manière indissoluble la notion de représentation à celle de normes et *Strategic Interaction* rend compte de la double contrainte non individuelle pesant sur le calcul stratégique impliqué dans l'interaction. À partir du rôle joué par la notion de situation dans ces deux paradigmes, il devient alors possible de comprendre l'opposition irréductible de Goffman à l'interactionnisme symbolique qui interdit de le qualifier d'individualiste méthodologique.

La métaphore théâtrale dans *La présentation de soi* en 1959

Au début de *La présentation de soi*, Goffman affiche l'intention, semble-t-il, d'ériger l'individu en point de départ de l'analyse sociologique. En effet, il se propose d'examiner :

3. Pour une interprétation critique de la perspective individualiste de Goffman, cf. Boltanski (1973) et Collins (1980). Pour une interprétation laudative, cf. Williams (1987) et Herpin (1973).
4. Une interprétation holiste de l'œuvre de Goffman a été soutenue de son vivant par un certain nombre de sociologues proches de l'interactionnisme symbolique. Cf. Gonos (1977) ; Denzin & Keller (1981) et Sharron (1981).

> « De quelle façon une personne, dans les situations les plus banales, se présente elle-même et présente son activité aux autres, par quels moyens elle oriente et contrôle l'impression qu'elle produit sur eux, et quelles sortes de choses elle peut ou ne peut pas se permettre au cours de sa représentation *(performance)*. » (Goffman, 1959 : 9).

Cependant le rôle joué par la notion de situation dans cette œuvre invite à revenir sur cette lecture, ou plutôt à la complexifier. En effet, il ne faut pas attendre l'article de 1964, « La situation négligée », pour que cette notion traitée jusqu'alors en sociologie « à la va-comme-je-te-pousse » (Goffman, 1964 : 146), intervienne sous sa plume. À ce titre, ce texte doit être perçu à sa juste valeur : il constitue une mise au point certes éclairante mais, en aucun cas, une innovation méthodologique.

Le rôle comme projection de soi

Reprenant le lieu commun du *theatrum mundi*, Goffman nous invite à lire les interactions de la vie quotidienne comme des représentations scéniques. Dans chaque relation intersubjective, qu'il s'agisse d'aller acheter sa baguette de pain, de marcher dans la rue main dans la main avec son partenaire amoureux, ou de croiser les passagers qui descendent d'une rame de métro, les participants se conduisent comme des acteurs sur une scène de théâtre devant un public. Ils agissent de manière à exprimer par leurs paroles ou leurs comportements une certaine image d'eux-mêmes qui forme leur rôle, celui-ci se définissant comme un « modèle *(pattern)* d'action pré-établi que l'on développe durant une représentation et que l'on peut présenter ou user en d'autres occasions » (Goffman, 1959 : 23).

Une théorie expressive du comportement, héritée des développements de G. H. Mead dans *L'esprit, le soi et la société*[5], sous-tend cette analyse de l'interaction en termes de représentation. La communication entre deux personnes en présence l'une de l'autre ne repose pas sur le langage simplement verbal mais aussi physique[6] : elles expriment par des mots ou par leur corps qu'elles sont des personnages de type déterminé. De la sorte, la communication se décline en deux catégories principales. La communication explicite, ou comportement

5. Cf. Mead (2006 : 105 *sq.*). Si le langage fait partie du comportement social, il ne se réduit pas aux paroles articulées. Les gestes, les attitudes et les mimiques lui appartiennent de plein droit. Mead qualifie les expressions transmises par le corps de symboles signifiants. Il convient également de rapprocher cette théorie de la communication de celle de Ray Birdwhistell dont Goffman fut l'élève à Toronto avant de le côtoyer comme étudiant sur le campus de Chicago. Cf. Winkin (1981 : 21 et 64).
6. Goffman distingue le comportement linguistique du comportement expressif dès sa thèse de doctorat. Cf. Goffman (1953 : 43-106).

linguistique, comprend « les symboles verbaux ou leurs substituts qu'une personne utilise conformément à l'usage de la langue et uniquement pour transmettre l'information qu'elle-même et ses interlocuteurs sont censés attacher à ces symboles », la communication indirecte ou comportement purement expressif repose sur « un large éventail d'actions » susceptibles d'être considérées comme « des signes symptomatiques » (Goffman, 1959 : 12). Ainsi la première apparaît-elle comme une transmission d'informations verbales et intentionnelles, alors que la seconde se donne comme une transmission d'informations corporelles en principe non intentionnelles, mais pouvant, bien évidemment, faire l'objet d'une manipulation de la part de l'acteur.

Cette théorie expressive du comportement exige une sémantique. L'acteur donne une représentation en utilisant différents signes : certains qu'il porte sur lui – les signes comportementaux ou matériels tels le costume, regroupés par Goffman sous le nom de « façade personnelle » *(personal front)* –, et d'autres jouissant d'une relative indépendance par rapport à lui, tels le « décor » *(setting)*. Cet appareillage symbolique constitue le médium de communication du jeu de l'acteur. Son interprétation s'inscrit par là même dans une mise en scène dans laquelle chaque élément fait sens, obéissant à une finalité précise : transmettre des impressions du *self*. Grâce aux deux canaux à leur disposition, les acteurs parviennent à orienter l'impression qu'ils produisent sur les autres personnes engagées dans l'interaction. Ils peuvent choisir d'accentuer certains traits, d'en omettre d'autres ou même d'en fabriquer pour tromper ou encore simuler. Ils usent donc de différentes stratégies pour contrôler leur comportement expressif et projeter un rôle satisfaisant.

Lorsqu'un ami s'invite à l'improviste chez nous, on pourra ainsi dans le court laps de temps qui sépare la sonnerie annonçant son arrivée de son entrée dans l'appartement, enfouir dans une pièce à laquelle il n'aura pas accès[7], la vaisselle sale, les chaussettes qui traînent et autres objets compromettants, et se donner un coup de brosse, autant de manières d'offrir à son regard une façade personnelle et un décor précisément *présentables*. Dans sa thèse de doctorat menée dans les îles Shetland, Goffman donne un exemple savoureux d'une telle mise en scène : les habitants de Dixon, nom fictif donné par le sociologue à la capitale de l'île la plus septentrionale de l'archipel, avaient l'habitude de jeter un coup d'œil toutes les quinze minutes environ – fréquence bien rôdée ! – par la fenêtre de leur cuisine afin de découvrir un visiteur éventuel et de pouvoir ainsi parer à toute éventualité en s'assurant que « l'image qu'ils souhaitaient (lui) communiquer ne soit par contredite par ce qu'il voit » (Goffman, 1953 : 93).

7. Goffman appelle de tels lieux des « lieux de retraite » *(shielding places)* (1963 : 39) ou encore des « régions postérieures » *(front regions)* (1959 : 110), et une telle attitude un « pare-engagement » *(involvement shields)* (1963 : 38).

Si l'on en reste à ce niveau d'analyse, une telle perspective semble accorder toute puissance à l'individu. Se confondant avec un metteur en scène, chaque acteur ne paraît-il pas définir la pièce dans laquelle il agit en choisissant son rôle ? Les agents se manipulant par leurs comportements expressifs mensongers seraient en mesure de produire les uns sur les autres l'impression souhaitée : fabricants et faussaires de significations, au pire escrocs au mieux illusionnistes, ils posséderaient non seulement une marge de manœuvre par rapport aux déterminations sociales mais en formeraient également l'origine. Les motifs psychologiques individuels fourniraient ainsi le meilleur principe d'explication des interactions.

La scène et ses conventions

Une telle lecture, négligeant l'importance des *conventions* au théâtre, se révèle excessivement simplificatrice. Comment oublier que l'acteur sur une scène théâtrale n'a ni le loisir de jouer n'importe quoi, ni la liberté d'interpréter le rôle pertinent à sa guise ? Des contraintes pèsent sur sa représentation : les contraintes fondamentales, immuables, constitutives de la notion même de représentation (parler de manière audible pour le public, ne pas se livrer à une autre occupation que celle de jouer, laisser l'autre comédien enchaîner ses répliques, ne pas lui faire mal, simuler, etc.) et les indications données par le metteur en scène (la Nora de *La Maison de poupée* d'Ibsen dans la version de Deborah Warner en 1997 est une femme corsetée dans sa robe comme dans les préjugés de son époque, alors que dans la version de Braunschweig en 2010, elle apparaît comme une jeune fille d'aujourd'hui, romanesque et primesautière en jean et baskets). Prendre au sérieux la perspective de la représentation théâtrale adoptée par Goffman dans *La présentation de soi* invite à lire chaque situation d'interaction comme un cadre normé exigeant non seulement un personnage déterminé mais également une certaine interprétation de ce personnage, point sur lequel nous reviendrons dans la seconde partie de cet article.

À ce stade de réflexion, il convient de prêter toute son attention à la définition du rôle comme *modèle pré-établi* : elle conduit, en effet, à la notion de situation en invitant à l'appréhender comme une *institution* structurée par ce que Goffman appelle encore, dans ce livre, un contexte (Goffman, 1959 : 75). Cette structuration contextuelle des rôles se comprend grâce à la typification des situations au sein desquelles peut se dérouler l'interaction. Chaque situation aussi banale soit-elle appartient, en effet, à « une vaste catégorie par rapport à laquelle il est facile (à l'acteur) de mobiliser son expérience passée et des opinions stéréotypées » (Goffman, 1959 : 33), de telle sorte que le rôle à jouer et la façade à établir ne

sont en aucune manière à sa discrétion. Loin d'être libre, le scénario de l'interaction se révèle extrêmement codifié. Chaque acteur dans une situation donnée doit s'efforcer de donner une représentation satisfaisante.

Mais se pose alors la question du critère de réussite d'une représentation. Elle doit correspondre aux *attentes* des spectateurs en se présentant comme *normale* : bien jouer revient à produire l'impression attendue par les autres. La personne qui parvient à satisfaire cette attente apparaît alors fréquentable, chacun pouvant continuer à interagir avec elle sans aucun risque. Dans la mesure où celui qui répond à ces attentes se voit valorisé socialement, l'acteur aura alors à cœur de bien jouer et de ne pas saboter la représentation en les honorant. Dans l'exemple précédent de « l'invité (mauvaise) surprise », on les voit orienter ma conduite sans équivoque : je dois être une personne propre et ordonnée dont l'intérieur domestique ne jure pas avec l'apparence extérieure soignée. Une contrainte primordiale commande donc l'interaction : l'obligation de produire l'impression attendue, faute de quoi la scène sera sifflée par le public et l'interaction rompue.

L'ordre de l'interaction comme mise en scène de la société

Cependant une telle perspective ne revient-elle pas, elle aussi, à accorder le primat à l'individu ? Il semble, en effet, pertinent dans ces conditions de partir du point de vue du spectateur pour comprendre la situation en envisageant ses attentes comme productrices de significations sociales. Mais en quoi le déplacement du point de vue de l'acteur vers celui du spectateur pourrait-il constituer une différence méthodologique significative ?

Cet intérêt accordé dans l'explication aux attentes du spectateur invite à s'intéresser de plus près à leur caractéristique essentielle : *leur normativité impersonnelle*, point décisif pour dissiper les équivoques précédentes. Standardisées, stéréotypées, elles s'avèrent accessibles aux acteurs. L'agent peut savoir ce que le spectateur attend et la manière dont il interprétera son action, dans la mesure où il partage lui-même ses attentes : elles sont *constituées par les contraintes collectives propres à chaque situation*. La représentation de l'acteur, loin d'être un comportement arbitraire, satisfait ainsi un système de valeurs partagées, porté par les situations. Jamais *ex nihilo*, elle se révèle *la mise en scène de telles valeurs*, et même plus précisément *le lieu où les valeurs se mettent en scène*. Les impressions produites par l'acteur chez le spectateur ne se réduisent jamais à des impressions quelconques obéissant à sa fantaisie, mais s'identifient toujours et à chaque fois ce que Goffman nomme des représentations idéalisées, notion empruntée à Cooley (1922 : 352-353).

> « Ainsi, quand l'individu se présente aux autres, sa représentation tend à incorporer et à illustrer les valeurs sociales officiellement reconnues, bien plus, en fait que n'y tend d'ordinaire l'ensemble de son comportement. Il s'agit là, en quelque sorte, en adoptant le point de vue de Durkheim et de Radcliffe-Brown, d'une cérémonie, d'une expression revivifiée *(an expressive rejuvenation)* et d'une réaffirmation des valeurs morales de la communauté » (Goffman, 1959 : 41).

En poursuivant la métaphore théâtrale, ne faut-il pas alors envisager une *scénographie de l'ordre social* dans les interactions de la vie quotidienne ?

Le paradigme méthodologique déployé par Goffman dans *La présentation de soi* n'engage nullement une perspective cynique sur la société comme marché de dupes, dans la lignée des moralistes du XVII^{e} siècle, mais possède au contraire une portée morale.

> « En tant qu'acteurs, les individus cherchent à maintenir l'impression selon laquelle ils vivent conformément aux nombreuses normes *(standards)* qui servent à les évaluer eux-mêmes et leurs produits. Parce que ces normes sont innombrables et partout présentes, les individus comme acteurs habitent *(dwell)*, bien plus qu'on pourrait le croire, dans un univers moral » (Goffman, 1959 : 237).

Bien évidemment, compte moins pour l'acteur l'actualisation effective de ces normes que la capacité à faire croire qu'il est en train de le faire, ce dont témoigne l'analyse des simulations et autres faux-semblants dans les interactions. Il n'empêche. Les mises en scènes de la vie quotidienne sont bel et bien commandées par des valeurs morales, même s'il s'agit seulement d'en fournir l'apparence. Rien de plus, certes, pourrait-on dire, mais pas rien de moins. Dans l'analyse goffmanienne de la tromperie résonne un écho presque tragique : le mensonge, la dissimulation, la tromperie, loin d'être des astuces dont l'interactant peut user à sa guise, forment le plus souvent des obligations. Je mens pour ne pas contrarier les attentes des autres, en profanant les contraintes de la situation. Je mens pour ne pas être privé de ce qui constitue ma valeur : une image de moi, reconnue et confirmée par les autres me traitant comme un partenaire social compétent. Je mens pour ne pas être exclu de l'ordre de l'interaction. Ce labeur continu, cet effort incessant auquel se livrent les acteurs afin de donner la représentation la plus réussie, étant donnée la situation dans laquelle ils se trouvent, soutient par là même le monde des civilités ordinaires, cette strate minimale du social dans laquelle des valeurs se présentent et se représentent.

Ne s'inscrivant nullement dans le paradigme de l'individualisme méthodologique, la métaphore théâtrale met l'accent sur les *contraintes* situationnelles

qui pèsent sur les représentations des acteurs. Les attentes normatives structurent et l'événement social et l'engagement subjectif des acteurs. Principes d'explication de l'ordre de l'interaction, elles *définissent le rôle pertinent* exigé par la situation, reléguant au second plan les motivations stratégiques de l'acteur.

Strategic Interaction et la théorie des jeux en 1969

Il convient à présent d'examiner le second paradigme venant étayer l'interprétation individualiste de l'œuvre de Goffman : la théorie des jeux déployée dans les deux essais de *Strategic Interaction*, dix ans après *La présentation de soi*. La version très originale qu'en propose le sociologue empêche, nous semble-t-il, de souscrire à cette lecture. L'intervention d'un calcul dans l'interprétation à l'œuvre dans l'interaction n'exclut, en effet, jamais l'intervention de *normes*. Si stratégie il y a, le jeu n'en possède pas moins des règles qui s'imposent aux individus : ils peuvent certes en jouer au mieux, mais en aucun cas en disposer selon leur bon plaisir. À ce titre, *Strategic Interaction* prolonge les analyses de *La présentation de soi* en s'inscrivant dans la perspective générale de l'œuvre de Goffman de l'appréhension de l'ordre de l'interaction comme système normé et consistant.

Jeu de dupes, feintes et contre-feintes[8]

Dans cet ouvrage non traduit en français, écrit lors de son séjour à Harvard au *Center for International Affairs*, Goffman s'appuie sur l'application de la théorie des jeux à la politique internationale[9]. S'intéressant avant tout aux situations conflictuelles – conflits armés, espionnage, etc. –, il met l'accent sur le calcul utilitaire et la manière dont chaque participant à une interaction s'efforce de duper l'autre afin d'obtenir un résultat satisfaisant. De la sorte, Goffman s'inscrit dans la version moderne de la théorie des jeux où le critère de la satisfaction se substitue à celui de l'optimal. Adoptant une conception limitée de la rationalité proche de celle développée par Herbert Simon, il considère que les acteurs ne peuvent rechercher la satisfaction maximale, faute de pouvoir la déterminer et doivent se contenter d'une situation convenable.

L'ouvrage privilégie la figure d'un observateur cherchant à glaner des renseignements sur une autre personne. Pour parvenir à ses fins, il s'appuie sur les informations qu'elle transmet en communiquant et en exprimant. Ces deux notions apparaissent comme la reprise de la distinction élaborée dans *La présentation*

8. Nous empruntons cette expression à Winkin (1988 : 67).
9. Il reprend à son compte un certain nombre d'analyses menées par Schelling (1986).

de soi entre le comportement linguistique et le comportement expressif. Goffman définit la communication dans *Strategic Interaction* comme l'information explicite que livre une personne par ses paroles, et l'expression comme l'information implicite véhiculée par son comportement et ses attitudes. Le contenu des messages linguistiques apparaît moins important que l'information non verbale dans la mesure où il est plus difficile de maîtriser son comportement expressif : notre corps risque toujours de nous trahir. L'observateur s'appuiera donc avant tout sur le langage physique de l'observé. Mais :

> « […] de même qu'il est dans l'intérêt de l'observateur d'obtenir des informations sur un sujet, de même il est dans l'intérêt du sujet d'apprécier ce qui se passe, de contrôler et de gérer *(manage)* l'information que l'observateur peut obtenir de lui. » (Goffman, 1969 : 10).

Ainsi l'observé manipulera-t-il tactiquement les expressions de soi afin de produire l'impression désirée chez l'observateur. Or celui-ci peut très bien percer à jour son manège et « bluffer » pour lui faire croire qu'il s'est laissé berner[10]. S'ensuit alors un jeu de cache-cache où l'observé sait qu'il l'est et cherche à transmettre de fausses informations, tandis que l'observateur a conscience que l'autre essaye de le manipuler tout en faisant comme si de rien n'était.

Goffman pense que ces exemples empruntés à la littérature d'espionnage diffèrent seulement en degré et non en nature des interactions de la vie quotidienne. Autrement dit, ils constituent les miroirs grossissants de la gestion des impressions à laquelle nous nous livrons tous dans nos pratiques les plus ordinaires :

> « Dans chaque situation sociale, nous pouvons trouver un sens dans lequel un participant s'avère un observateur qui a quelque chose à obtenir des expressions qu'il évalue, et l'autre participant, un sujet qui a quelque chose à obtenir en manipulant ce processus. On peut alors trouver une seule et même structure de contingences qui rend les agents un peu semblables à nous et nous un peu semblables aux agents. » (Goffman, 1969 : 81).

Une question se pose alors : faut-il envisager cette perspective comme une rupture avec *La présentation de soi* ? Relève-t-elle d'un paradigme individualiste ? De la même manière que le monde de la scène obéit à des conventions, celui du jeu suit des *règles*[11] : sans aucune ambiguïté, Goffman met l'accent,

10. Une analyse semblable était déjà développée dans Goffman (1953 : 71-90).
11. Cf. sa mise au point particulièrement claire sur ce point dans sa « Réplique à Denzin et Keller », (Goffman, 1981 : 307) : « Mais les individus auxquels j'ai affaire n'inventent pas le

dans les deux essais du recueil, sur les normes sociales qui interviennent dans les calculs stratégiques à l'œuvre dans les interactions.

Les normes sociales du calcul stratégique : pertinence des choix et valeur des préférences

Les interactions, nous dit Goffman, se produisent dans un « contexte de normes sociales contraignantes et habilitantes *(enabling)* » (Goffman, 1969 : 113), qui doit intéresser au premier chef le sociologue, en lui permettant de comprendre les modalités du jeu de feintes et de contre-feintes.

Dans le premier essai du recueil, « Expression Games », les normes sociales interviennent pour limiter les jeux d'expression[12]. La personne observée ne possède nullement la liberté de manipuler comme elle veut son comportement pour produire l'impression qu'elle désire chez l'observateur : la gestion des impressions apparaît assujettie à « une moralité spéciale » (*ibid.* : 43). Les normes sociales empêchent les acteurs de verser dans un cynisme radical en régulant leur transmission de l'information : la manipulation doit toujours s'accomplir dans des limites acceptables.

> « La majeure partie des interactions en face-à-face peut être analysée en termes de théorie des jeux en supposant que les parties concernées sont liées par des normes sociales incorporées concernant l'absolue nécessité de tenir sa parole. » (*Ibid.* : 132).

L'observé éprouve le plus souvent de la mauvaise conscience à mentir et l'observateur à espionner quelqu'un à son insu. Ainsi le calcul stratégique lui-même n'est-il pas exempt de considérations morales. Sans doute, cette contrainte primordiale est-elle à rapprocher de la réciprocité constitutive de la syntaxe de l'interaction analysée dans *Les rites d'interaction* en 1967 sous le nom de *face-work* (travail de figuration)[13]. Un comportement sera jugé signifiant et non absurde lorsqu'il manifeste un respect de sa personne, et de celle des autres,

monde du jeu d'échec chaque fois qu'ils s'assoient pour jouer (…) Quelles que soient les singularités de leurs motivations et de leurs interprétations, ils doivent, pour participer, s'insérer dans un format standard d'activité et de raisonnement qui les fait agir comme ils agissent ».

12. Cf. Goffman (1969 : 43) : « A final constraint to consider is that of social norms. »
13. En ce sens, l'interaction goffmanienne gagne à être rapprochée de l'action réciproque de Simmel. En effet, Robert Ezra Park qui introduisit l'interaction dans le champ de la sociologie américaine et dont les analyses imprégnaient l'enseignement de l'Université de Chicago où fut formé Goffman suivit les cours de Simmel à Berlin. Or ce dernier analyse très finement la sociabilité, modèle des relations entre les anonymes de la grande ville, comme une « forme ludique de la socialisation » régulant les rencontres à partir d'une relation de réciprocité purement formelle. Cf. Simmel (1981 : 126).

proportionné aux exigences de la situation. Dans l'interaction se déploient les relations sociales dans leur forme la plus pure, celle de la réciprocité, où la face, « image du *self* délinéée *(delineated)* selon certains attributs sociaux approuvés » (Goffman, 1967 : 9), circule comme valeur sociale entre les participants pour autant que *chacun accorde de la considération à l'autre*. Dans ce culte, chacun se sacralise en honorant son vis-à-vis.

Le deuxième essai qui donne son nom au recueil présente une élucidation encore plus fine des normes structurant l'ordre de l'interaction. « Strategic Interaction » applique le paradigme de la théorie des jeux aux interactions de la vie courante en laissant de côté la question de la collecte et de la gestion de l'information pour fixer son attention sur le choix de la solution satisfaisante. Or de manière remarquable, les normes interviennent à l'intérieur du choix lui-même. Les acteurs dans les interactions se voient placés devant un nombre limité de possibilités : il existe des contraintes configurant le choix et la valeur des différentes alternatives (Goffman, 1969 : 114).

L'ouvrage se termine sur un exemple qui pour être amusant n'en est pas moins fort instructif, comme bien souvent chez Goffman (*ibid.* : 139 *sq.*). Un homme marié part en week-end avec sa maîtresse, en l'occurrence sa secrétaire, aux Îles Vierges. Comment doivent-ils se comporter à l'aéroport ? Ils doivent déterminer la *meilleure stratégie* à adopter dans ce lieu. Un éventail des possibilités s'offre à eux : si personne ne les connaît, il est plus sûr pour eux de se comporter dès le commencement comme le couple qu'ils constitueront le temps d'un week-end et d'adopter des gestes tendres l'un envers l'autre, plutôt qu'une attitude réservée, susceptible d'attirer la méfiance. Au contraire, si d'aventure une personne connaissant l'un d'eux se trouve dans le hall, ils doivent agir comme s'ils ignoraient tout l'un de l'autre. Enfin, dernière possibilité, au cas où ils croiseraient un individu les fréquentant tous deux dans leur relation de travail, il sera plus prudent d'admettre cette relation, en conversant en tout bien tout honneur, pour donner à leur escapade l'allure d'un simple déplacement professionnel.

L'analyse de Goffman revêt une double dimension : à un premier niveau, il apparaît clairement que le dilemme – ou plutôt le « trilemme » – auquel est confronté le couple adultère peut être résolu par l'analyse stratégique, mais à un second niveau, il convient de préciser que le problème lui-même est *produit* par les règles de contact avec les gens connus et inconnus. Or ces dernières ne forment nullement des règles stratégiques mais une partie du réseau de normes qui régulent socialement le « brassage » *(co-mingling)* des individus, elles-mêmes étroitement liées aux *contraintes matérielles* du lieu de la rencontre. Autrement dit, les obligations pesant sur le comportement dans un *lieu public*. Encore faut-il immédiatement préciser que la valeur de la satisfaction attachée

à chaque règle de comportement dans un lieu public entre proches et anonymes est elle-même *socialement déterminée*. Dans l'exemple qui nous intéresse, il apparaît *socialement inacceptable* pour un homme marié de prendre l'avion avec sa secrétaire hors d'un cadre strictement professionnel. Si le boss peut choisir entre faire comme s'il connaissait sa secrétaire, et comme s'il ne la connaissait pas – la connaître pouvant signifier la fréquenter comme secrétaire, auquel cas, il convient d'adopter une distance physique respectueuse, ou la connaître au sens biblique du terme, ce qui implique une certaine familiarité –, le dilemme lui-même est formé par le caractère socialement impertinent de la visibilité de l'adultère. *Il faut sauver les apparences*.

La matière du problème que notre couple s'efforce de résoudre réside donc dans *la substance même de certaines règles sociale*s. Un moyen sera « calculé » plus satisfaisant qu'un autre, seulement en raison de la valeur sociale qui lui est attachée. Telle possibilité sera choisie plutôt que telle autre parce qu'elle présente au regard du public un comportement *satisfaisant*. Dans le calcul stratégique, les règles sociales interviennent non seulement pour dessiner l'éventail des choix, mais également pour définir le degré de satisfaction procuré par chacun. De nouveau, nous retrouvons un des points fondamentaux souligné précédemment lors de l'analyse de la métaphore théâtrale : tout comme la réussite d'une représentation, la valeur sociale d'un choix est déterminée par les attentes normatives des spectateurs, elles-mêmes corrélées aux situations. Le choix du big boss est inscrit *dans* la situation où il se trouve ; les alternatives envisageables *ainsi que* leur valeur respective sont fichées *dans* ce lieu public de rencontres qu'est le hall de l'aéroport, dans sa dimension matérielle (la position des sièges et des guichets, l'agencement des lieux de restauration et des salles de repos, etc.) et les règles de rencontres qui s'y attachent. L'analyse de 1969 apparaît en ce sens comme le prolongement de celle de l'article de 1964, « La situation négligée ».

> « Une situation sociale naît à chaque fois que deux personnes ou plus se trouvent en présence immédiate et elle se poursuit jusqu'à ce que l'avant-dernière parte (…) Des règles culturelles établissent la manière dont les individus doivent se conduire en raison de leur présence dans un rassemblement *(gathering)*. Quand on adhère à elles, ces règles de brassage *(rules for commingling)* organisent socialement le comportement de ceux engagés dans la situation » (Goffman, 1964 : 147).

Les notions de représentation et de stratégie impliquées dans le modèle théâtral et ludique offrent un angle pertinent pour rendre compte de l'ordre de l'interaction, pour autant qu'elles impliquent une *structure de contrainte* : la

situation préexistant à l'engagement des individus, configurant leur action de manière immanente. Type standardisé d'activité, la situation apparaît comme la corrélation de trois niveaux de règles : la syntaxe réciproque de l'interaction, les contraintes matérielles d'une place et les règles sociales qu'elle sélectionne telle une membrane de transformation selon la comparaison de « Fun in games » dans *Encounters* (Goffman, 1961 : 65). Ainsi l'interaction ne s'explique-t-elle nullement dans la sociologie de Goffman à partir des motivations individuelles – et ce, même dans les deux œuvres qui « zooment » le plus sur l'attitude des agents –, mais à partir de la situation qui la met en forme, que cette mise en forme soit mise en scène ou mise en jeu. La recommandation donnée par Goffman en 1964 de ne pas traiter cette dernière en parent pauvre, comme une « cousine de province » *(country cousin)*, ne constitue nullement une boutade mais un précepte méthodologique fondamental.

La « situation négligée », ligne de fracture entre l'interactionnisme goffmanien et l'interactionnisme symbolique

Introduite en sociologie au début du XX^e^ siècle, par Thomas et Znaniecki dans *Le paysan polonais* (Thomas & Znaniecki, 1958 : 1847-1848), la notion de situation permet de saisir l'opposition constante de Goffman à un des grands courants de l'individualisme méthodologique : l'interactionnisme symbolique d'Herbert Blumer, représenté notamment par Gonos, Denzin ou encore Keller qui n'ont cessé de lui reprocher son structuralisme larvé. Si l'interactionnisme symbolique puise ses racines dans la philosophie américaine pragmatique – avec des infléchissements importants –, il faut attendre 1937 pour que l'expression soit employée par Blumer dans un article intitulé « Social disorganisation and personal disorganisation » et 1969 pour qu'elle fasse l'objet de tout un livre, *Symbolic Interactionism : Perspective and Method*. La production des significations sociales par « les activités interagissantes des acteurs » (Blumer, 1969 : 5) s'avère une des thèses centrales de ce courant : l'acteur social interprète le monde qui l'entoure et le dessine grâce aux significations qu'il lui confère par son activité. Ainsi la société se compose-t-elle d'un ensemble d'interprétations individuelles qui se renouvellent sans cesse dans les relations intersubjectives.

Les trois coupures

À partir des deux ouvrages étudiés, *La présentation de soi* et *Strategic Interaction*, ainsi que de l'article de 1964, « La situation négligée », il est possible de tracer trois lignes de démarcation entre la compréhension interactionniste

réaliste de la situation proposée par Goffman et sa compréhension interactionniste symbolique.

- Unicité des situations *versus* typicité

Pour les interactionnistes symboliques, chaque situation apparaît unique[14], alors que Goffman s'efforce de dégager des formes communes. Pour les premiers, il existe autant de situations différentes que de rencontres possibles et imaginables : une situation à chaque fois singulière naît lorsque deux individus se rencontrent, et meurt à leur séparation. Ainsi que le préconise Blumer (1969 : 148) :

> « […] nous ne devons pas nous attacher à autre chose qu'à ce qui donne à chaque cas son caractère particulier, et nous ne devons pas nous restreindre à ce qui est en commun avec d'autres cas dans une classe. »

Refusant cette multiplicité bariolée, Goffman considère que les situations, si particulières soient-elles, s'inscrivent toujours « dans une catégorie plus vaste » (1959 : 32). La notion de rituel et les distinctions entre rite de tenue et rite de déférence d'un côté, et de l'autre rite positif et rite négatif permettent de préciser cette typicité.

- Construction *a posteriori versus* institution *a priori*

Les interactionnistes symboliques envisagent la situation comme une construction ponctuelle élaborée par les acteurs, alors que Goffman la pense comme un type pré-établi, ordonnant *a priori* l'action qui s'y déroule en faisant peser sur elle un certain nombre de contraintes. Possédant des propriétés et une structure propre (Goffman, 1964 : 146), elle préexiste aux rencontres interindividuelles, même si elle ne se manifeste physiquement que dans celles-ci. Qu'elle soit susceptible d'évolution, de perturbation ou encore de réajustement, ne l'empêche pas de circonscrire une partie du monde social antérieurement aux motifs individuels.

- Signification subjective *versus* réalité objective

La perspective symbolique implique une corrélation entre situation et évaluation de l'acteur. La première est fonction de la seconde : l'interprétation des individus, dépendant à la fois de leur personnalité et des circonstances extérieures, constitue le sens de chaque événement. Étrangère à la notion d'ordre, la situation peut ainsi être entièrement reconduite aux émotions, intentions et autres motifs individuels (Denzin & Keller, 1981 : 66). Au contraire Goffman, dans « La situation négligée », la qualifie de réalité *« sui generis »* (1964 : 146). En empruntant cette expression à Durkheim (1898), il veut insister sur son

14. Cf. la mise au point très claire, sur cette question, de Gonos (1977).

indépendance vis-à-vis des individus. La situation compose un ordre de réalité autonome, une strate ontologique consistante, obéissant à ses propres règles[15].

La faible portée théorique de l'interactionnisme symbolique

La critique explicite de l'interactionnisme symbolique énoncée par Goffman en 1980 lors d'un entretien (Verhoeven, 1980), permet de préciser ces lignes de fracture et de souligner leurs enjeux épistémologiques.

L'interviewer Verhoeven qui réalise, lui-même, un travail de recherches sur le courant de Blumer, demande à Goffman s'il se considère appartenir à cette famille sociologique. Après moult tergiversations, notamment la mention de son manque d'appétence pour les étiquettes en sociologie, il finit par lâcher que l'interactionnisme symbolique apporte peut-être une correction salutaire aux excès de la sociologie quantitative mais demeure théoriquement faible. En effet, étudier une chose implique d'en montrer l'organisation ou la structure. Or l'interactionnisme symbolique s'en révèle bien incapable, étant donnée sa conception erronée de la situation comme construction individuelle singulière.

> « En lui-même, il ne peut vous fournir la structure ou l'organisation des choses réelles que vous étudiez. Il est antisystématique ». (Verhoeven, 1980 : 226).

Il constitue, de fait, une perspective sociologique « singulièrement abstraite ». Dans la réplique qu'il adresse à ses détracteurs, Denzin et Keller, et à leur sévère critique des *Cadres de l'expérience*, il précise ce point en analysant un geste ordinaire, le fait de se serrer la main, qui, pour être banal, n'en mérite pas moins l'attention du sociologue. Goffman propose la notion de « rituel d'accès » pour synthétiser ce que font sans y penser ceux qui se disent bonjour ou au revoir. Il poursuit en ajoutant (1981 : 304-305) :

> « De plus, les poignées de main en tant qu'éléments de comportement, s'inscrivent dans les routines d'introduction, dans les pratiques de félicitations, dans le règlement des disputes, dans la conclusion de contrats, toutes séquences qui, en tant que telles, diffèrent considérablement par ailleurs et posent la question de savoir comment s'organise notre idiome rituel. Enfin, partout où s'échangent des poignées de main,

15. Sur ce point, cf. Ogien (1995 : 190). L'auteur relève trois caractéristiques de la situation chez Goffman. Elle doit être considérée comme « une configuration d'éléments pratiques (matériels et relationnels) possédant une organisation et formant un cadre à l'intérieur duquel une activité sociale s'inscrit ». Le propre de ce cadre est son indépendance par rapport à la rencontre fortuite des individus puisque c'est lui qui leur fournit « les repères nécessaires à l'orientation mutuelle de leur action ».

ce sont des cadres *(brackets)* qui sont mis en place pour quelque épisode d'activité en face-à-face ou pour un état de relations sociales. »

Lorsque deux individus se serrent la main, leur interaction ne crée pas une situation inédite et singulière, vouée à disparaître sitôt qu'ils se sépareront, mais s'inscrit dans le cadre d'une relation sociale formalisée qui doit être éclairée par la double distinction entre tenue/déférence, et rite positif/rite négatif, élaborée dans *Les relations en public*. Selon ces catégories, un rituel d'accès constitue un rite de déférence positif, c'est-à-dire un rite confirmatif.

Goffman (1971 : 73) propose une définition du rituel à la charnière de l'éthologie et de l'anthropologie : il s'agit d'une pratique normalisée manifestant respect et considération envers un objet ou son représentant, en l'occurrence l'autre ou soi-même, valorisé par les attentes sociales dont il est porteur. Spécifique à un type particulier de situation, chaque rite s'avère une véritable routine cérémonielle. Ainsi nos comportements exsudent-ils du sacré : le symbolique apparaît littéralement à fleur de peau. De manière plus précise, les rites de déférence auxquels appartiennent les rituels d'accès désignent les pratiques positives dirigées vers autrui. Ils expriment l'obligation de pénétrer dans sa réserve personnelle pour autant que sa valeur exerce un attrait désirable, manière particulièrement efficace de la confirmer ! La spécificité de la poignée de main en leur sein réside dans la nature de la relation des personnes impliquées : elles se connaissent sans êtres intimes. Lorsque deux individus se serrent la main, une dimension de leur comportement leur échappe en partie, puisqu'aucun ne réfléchit au culte d'allégeance exigé par la situation de rencontre ou de départ, de félicitation ou encore d'accord auquel il est en train de sacrifier. Ainsi *une situation typifiée préexiste-t-elle à nos engagements* et possède-t-elle une structure de contraintes (Ogien, 1999 : 69-93) qui configure nos actions de manière immanente : sans cette dernière, elles seraient du pur charabia, des séquences absurdes.

En guise de conclusion, nous aimerions nous attarder sur les vertus et les limites du double dispositif précédemment étudié. La métaphore dramaturgique et la théorie des jeux forment des paradigmes pertinents pour étudier l'interaction puisqu'ils permettent, l'un et l'autre, de dégager *sa structure* ou *son organisation*, pour reprendre les termes mêmes de Goffman, grâce à la notion de situation. Le premier souligne la contrainte exercée par cette dernière sur la représentation ; le deuxième met en évidence la manière dont elle constitue les différentes branches du choix stratégique du joueur ainsi que leur valeur. Ainsi rendent-ils tous deux parfaitement compte du caractère ordonné de l'interaction mise en forme par le cadre dans lequel elle se déroule. Ils évitent l'abstraction en établissant le déroulement physique de l'interaction dans sa temporalité et sa

séquentialité, en lui redonnant de la chair au-delà d'une explication psychologique. Si ces deux dispositifs s'avèrent irréductibles à l'individualisme méthodologique, ils permettent également de comprendre en quoi le situationnisme de Goffman ne s'identifie pas à un holisme simpliste : la situation ordonne, contraint ou encore agence, mais jamais de manière mécanique. Elle le fait toujours grâce à *une interprétation* de l'acteur ou du joueur qui doit répondre à la question *que se passe-t-il ici ?* Mais sans aucun doute, ce point demeure sinon problématique, du moins implicite dans les deux œuvres étudiées, ce qui conduira Goffman à abandonner le dispositif du jeu et à complexifier celui du théâtre, notamment dans *Les cadres de l'expérience*.

La limite du modèle dramaturgique dans *La Présentation de soi* réside dans son analyse restrictive de l'interprétation : la situation apparaît comme une scène appréhendée par un public unifié, alors que les interactions de la vie quotidienne mettent en évidence un brouillage, au sein des situations, entre les interactants et le public. La reconstruction à partir de la situation des possibilités d'action et de leur valeur, selon le modèle du jeu de *Strategic Interaction* épourrait, elle, laisser croire qu'il existe deux phases dans l'interprétation : une mentale et une physique, alors que l'intention de Goffman n'est nullement celle-là, mais bien plutôt de décrire un système d'activité située en montrant comment nous y ajustons notre comportement. La notion de cadre introduite en 1974 dans *Les cadres de l'expérience* permet, nous semble-t-il, de lever ces équivoques puisque ce *dispositif cognitif et pratique* rend compte :

a. D'une part de la manière dont l'interaction n'est pas seulement vue mais véritablement soutenue par les participants ratifiés, ce qui la rend beaucoup plus vulnérable qu'une représentation théâtrale[16].

b. D'autre part de l'interprétation de la situation dans sa dimension mentale et physique puisque la définition et l'engagement forment un nœud indissociable.

Cependant, si les métaphores dramaturgique et ludique marquent de simples étapes dans la pensée de Goffman, elles relèvent de son situationnisme méthodologique. Loin de constituer un versant individualiste qui serait soit la vérité de son œuvre, soit une anomalie en son sein, elles participent de son unité comme mise en évidence du caractère ordonné de l'interaction à partir de la situation, véritable structure de contraintes.

16. Cf. notamment l'analyse finale de Goffman (1974 : 550) : « Mettre en scène une pièce de théâtre, c'est savoir présenter innocemment ce qui bientôt apparaîtra comme un préliminaire. Et écrire la fin d'une pièce, c'est montrer que tout ce qui précède conduisait à ce dénouement. Cela étant, la vie ordinaire – particulièrement la vie urbaine – ne s'organise pas ainsi. Des personnages nouveaux et des forces nouvelles font constamment leur entrée dans une intrigue sans que les moments antérieurs aient été conçus pour les accueillir. Les tournants décisifs apparaissent sans s'annoncer et les conséquences d'une action sont souvent disproportionnées ».

Bibliographie

Blumer, H. (1969) *Symbolic Interactionism : Perspective and Method*, Englewodd Cliffs, NJ, Prentice-Hall.
Boltanski, L. (1973) Erving Goffman et le temps du soupçon, *Social Science Information*, 12 (3) : 127-147.
Collins, R. (1980) Erving Goffman and the Development of Modern Social Theory, in J. Ditton (ed.), *The View from Goffman*, Basingstoke : Macmillan, repris in G. A. Fine & G. W. H. Smith (ed.) (2000) *Erving Goffman, Vol. III*, Londres/Thousand Oaks/New Delhi, Sage Publications : 307-337.
Cooley, C. H. (1922) *Human Nature and the Social Order*, New York, Scribner's.
Denzin, N. K. & Keller, C. M. (1981) Frame Analysis Reconsidered, *Contemporary Sociology*, 10 (1) : 52-60, repris in G. A. Fine & G. W. H. Smith (eds) (2000), *Erving Goffman, Vol. IV* : 65-78.
Durkheim, É. (1898) Représentations individuelles, représentations collectives, *Sociologie et philosophie*, Paris, PUF (2002) : 1-48.
Durkheim, É. (1906) La détermination du fait moral, *Sociologie et philosophie* : 49-90.
Durkheim, É. (1912) *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF.
Goffman, E. (1953) *Communication Conduct in an Island Community*, doctorat de sociologie, Université de Chicago.
Goffman, E. (1959) *La présentation de soi* (trad. fr. (1973) A. Accardo), Paris, Minuit.
Goffman, E. (1961) *Encounters*, Indianapolis, Bobbs-Merril.
Goffman, E. (1963) *Behavior in Public Places*, New York, The Free Press.
Goffman, E. (1964) La situation négligée (trad. fr. Y. Winkin (1988) in E. Goffman, *Les moments et leurs hommes*, Paris, Seuil/Minuit : 143-149.
Goffman, E. (1967) *Les rites d'interaction* (trad. fr. (1974) A. Kihm), Paris, Minuit.
Goffman, E. (1969) *Strategic Interaction*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
Goffman, E. (1971) *Les relations en public* (trad. fr. (1973) A. Kihm), Paris, Minuit.
Goffman, E. (1974) *Les cadres de l'expérience* (trad. fr. (1991) I. Joseph avec M. Dartevelle et P. Joseph), Paris, Minuit.
Goffman, E. (1981) Réplique à Denzin et Keller, in I. Joseph, R. Castel & J. Cosnier (eds) (1989), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit.
Goffman, E. (1983) The Interaction Order, *American Sociological Review*, 48 (1) : 1-17, trad. fr. (1988) de Y. Winkin in E. Goffman, *Les moments et leurs hommes*, Paris, Seuil/Minuit : 186-230.

Gonos, G. (1977) « Situation » *versus* « Frame » : The « Interactionist » and the « Structuralist » Analyses of Everyday Life, *American Sociological Review*, 42 : 854-867.
Herpin, N. (1973) *Les sociologues américains et le siècle*, Paris, PUF.
Joseph, I. (1998) *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris, PUF.
Mead, G. H. (2006) *L'esprit, le soi et la société* (trad. fr. et préface de D. Cefaï et L. Quéré), Paris, PUF.
Ogien, A. (1995) *Sociologie de la déviance*, Paris, Armand Colin.
Ogien, A. (1999) Émergence et contrainte, situation et expérience chez Dewey et Goffman, in M. de Fornel & L. Quéré (eds.), *La logique des situations*, Paris, Éd. de l'EHESS (« Raisons pratiques », 10) : 69-93.
Schelling, T. C. (1986) *Stratégie du conflit*, trad. de R. Manicacci, Paris, PUF.
Sharron, A. (1981) Frame Paralysis : When Time Stands out, *Social Research*, 48 (3) : 500-520.
Simmel, G. (1981) *Sociologie et épistémologie*, trad. fr. de J. Gasparini, Paris, PUF.
Thomas, I. & Znaniecki, F. (1958) *The Polish Peasant in Europa and America, Vol. II*, New York, Dover Publications.
Verhoeven, J. C. (1980) An Interview with Erving Goffman, 1980, *Research on Language and Social Interaction*, 26 (3) : 317-348, repris in G. A. Fine & G. W. H. Smith (eds.) (2000) *Erving Goffman, Vol. I* : 213-236.
Williams, S. (1987) Goffman, Interactionism, and the Management of Stigma in Everyday Life, in G. Scambler (ed.), *Sociological Theory and Medical Sociology*, London, Tavistock, repris in G. A. Fine & G. W. H. Smith (eds) (2000), *Erving Goffman, Vol. III* : 212-238.
Winkin, Y. (1981) *La nouvelle communication*, Paris, Seuil.
Winkin, Y. (1988) Portrait du sociologue en jeune homme, in E. Goffman, *Les moments et leurs hommes*, Paris, Seuil : 13-92.

Nathalie Zaccaï-Reyners

Métaphores dramaturgiques et expériences ludiques

Lorsqu'il élabore sa théorie de l'action, Jürgen Habermas réfère sans hésiter l'activité « dramaturgique » aux travaux d'Erving Goffman (Habermas, 1987 : 422). Pourtant ce dernier n'est pas seul à avoir fait usage de cette métaphore en sciences sociales. Cette pluralité n'est pas étonnante si l'on envisage la complexité pratique et conceptuelle des interactions dramaturgiques (Krasner, 2008 ; Haumesser, 2008 ; Burns, 1973). Mais elle demeure relativement pauvre au vu de la richesse de la situation théâtrale. Un tel constat n'engage-t-il pas à renouer le dialogue avec les recherches en esthétique ? Revenir aux expériences dramaturgiques et à ce qu'elles ont à nous dire quant à leur transposition métaphorique. Comment le spectateur entre-t-il dans une pièce de théâtre ? Quel genre d'expérience vit-il dans ce contexte ? En quoi se distingue-t-il d'expériences vécues dans d'autres circonstances ? C'est le cheminement proposé ici : un détour par la pragmatique des fictions développée par Jean-Marie Schaeffer, détour qui permet d'envisager l'expérience du spectateur de théâtre pris dans le jeu qui lui est présenté (Schaeffer, 1999). La perspective est centrée sur la réception plutôt que sur la représentation. Elle s'intéresse à l'immersion imaginaire qui s'y joue plutôt qu'à la maîtrise du jeu qui s'y manifeste. Je reviendrai ensuite sur ce que cette approche de l'expérience ludique permet de souligner quant à quelques usages sociologiques de métaphores dramaturgiques.

Erving Goffman et l'ordre de l'interaction, CURAPP-ESS/CEMS-IMM, 2012

L'approche esthétique de situations dramaturgiques : autour de la pragmatique des fictions

Entrer dans un univers fictionnel suppose une activité spécifique dans la tête du spectateur[1], une activité qui s'appuie sur ce que Schaeffer appelle la compétence fictionnelle (Schaeffer, 1999). Bâtie sur une série d'acquis de l'évolution biologique, celle-ci a notamment pour résultat d'autoriser l'émergence d'une attitude mentale particulièrement complexe : dans le cadre fictionnel, la mise en présence de stimuli perceptifs active des représentations qui se verront découplées des croyances auxquelles elles sont habituellement associées. L'immersion fictionnelle n'en est pas pour autant dépourvue de pertinence cognitive. Les représentations sont articulées à un travail de modélisation analogique qu'il s'agit d'expliciter, dont les paramètres diffèrent essentiellement en raison des véhicules empruntés (lecture, cinéma, théâtre…). Considérons ces différents éléments avec pour référence la situation d'un spectateur de théâtre.

I.

Disposer d'une compétence fictionnelle, c'est donc être en mesure d'activer à bon escient la réception de stimuli sur un mode fictionnel ou non fictionnel. Pour Schaeffer, qui développe une approche pragmatique des fictions, la source d'une telle distinction n'est pas à rechercher dans le contenu de ce qui est perçu, ni dans la nature des représentations suscitées. Elle s'appuie bien plutôt sur des marqueurs pragmatiques historiquement et culturellement variables. Lorsqu'ils sont présents et reconnus comme tels, ces marqueurs invitent à percevoir la situation dans une disposition d'esprit fictionnelle. Leur présence a pour effet d'engendrer cette attitude mentale proprement ludique caractérisée par un découplage entre les perceptions et représentations suscitées par l'immersion dans le jeu, d'une part, et les croyances qui en découleraient dans d'autres circonstances, d'autre part. Considérons l'exemple suivant : j'assiste à une représentation théâtrale et j'aperçois sur scène un acteur s'écrier : « Sauvez-vous tous, sinon vous allez mourir ! ». Un certain nombre de paramètres présents dans la situation feront que, même si je ressens réellement l'angoisse que suscite une telle déclaration, même si j'associe sans y penser un certain nombre de représentations à cet énoncé, je ne croirai pas pour autant à son actualité et ne réagirai donc pas comme il eut fallu le faire dans un autre contexte. Je n'en suis pas moins captivée par le spectacle, et disposée à en suivre les développements. Être pris au jeu en ce sens est donc une expérience

1. Par « spectateur », nous renvoyons à l'activité de réception au sens large.

très singulière dans la mesure où elle permet de ressentir et de concevoir des situations sans pour autant croire qu'elles sont le cas.

Si les marqueurs pragmatiques invitent au découplage, l'expérience fictionnelle requiert néanmoins une pleine immersion dans l'univers fictionnel. On peut tenter d'expliciter plus avant la façon dont s'articulent dans le même temps immersion et découplage.

L'immersion fictionnelle présuppose tout d'abord chez le spectateur la faculté de convoquer dans son expérience présente des êtres, des événements ou des entités qui en sont pourtant absents. Pour ce faire, il est invité à prendre appui sur les leurres mis à sa disposition au fil de la mise en scène. Ces leurres, ce sont les stimuli intentionnellement créés pour faire vivre le spectacle : les stimulations visuelles, sonores, voire olfactives, qui se concrétisent dans le décor, les costumes, les faits et gestes des acteurs, les paroles échangées, la musique, les bruits, etc. Mais aussi dans la mise en forme proposée, le découpage, les successions temporelles… Les leurres produits artificiellement et délibérément pour le spectateur de théâtre semblent fonctionner comme des « objets pivots » au sens de Lev Vygotski.

On peut en effet considérer l'immersion fictionnelle comme une déclinaison de l'expérience ludique[2] qui permet à celui qui s'y prête d'engager une activité imaginaire. Afin d'expliciter ce que cela peut signifier, opérons un bref détour par l'expérience paradoxale du jeu enfantin telle que la comprend Vygotski. Le psychologue russe fait remarquer qu'à partir d'un certain âge les enfants utilisent ce qu'il appelle des « objets pivots » pour entrer dans des situations imaginaires. Reprenons son exemple d'un enfant qui joue à « cheval » avec un bâton. Pour entrer dans le jeu, l'enfant ne saisit pas n'importe quel objet. Le bâton partage des caractères avec le cheval, des caractères déterminants pour l'immersion ludique : on peut l'enfourcher, le tenir à bout de bras, et entamer ce faisant une randonnée à califourchon. Le bâton est alors « cheval » en vertu des caractéristiques retenues comme pertinentes par l'enfant pour qu'il soit susceptible d'occuper la place du cheval réel dans le jeu, pour qu'il puisse l'y représenter. Et il y est représenté par une double opération : à la fois par un objet susceptible de manipulations comparables dans le registre de l'action, et par un acte de dénomination qui qualifie l'objet retenu selon les besoins du jeu, qui lui somme de compter pour le cheval absent. Tels sont les caractères de l'« objet pivot » (Vygotski, 1978 ; Zaccaï-Reyners, 2006).

Nous faisons l'hypothèse d'une continuité entre les dispositions mises en place dans le cours du jeu enfantin et celles requises par l'immersion fictionnelle.

2. Sur l'articulation entre expérience ludique et univers culturel, voir en particulier l'approche de D. W. Winnicott (1975). Nous avons tenté ailleurs de reconstruire cette articulation en appui sur Winnicott, Vygotski & Schaeffer (Zaccaï-Reyners, 2006).

La situation dramaturgique est plus complexe, mettant en présence davantage de protagonistes, distribuant les rôles entre créateurs, acteurs, spectateurs. Mais le processus d'immersion peut être éclairé par l'expérience du jeu enfantin. On peut ainsi considérer la situation du spectateur qui, par exemple, mis en présence d'un acteur costumé déambulant la main dans son giron sera en mesure de convoquer la figure de Napoléon alors même que ce dernier est depuis longtemps mort et enterré. La prestation de l'acteur fait office d'« objet pivot ». Rondement menée, elle sera en mesure de susciter la représentation d'une entité pourtant absente.

Comme dans le jeu enfantin, si l'on doit parler d'expérience fictionnelle, il s'agit en outre pour le spectateur d'être conscient du fait que l'acteur monté sur scène n'est pas vraiment Napoléon ni non plus son éventuelle réincarnation magique. Cette disposition d'esprit est générée par la présence des marqueurs fictionnels que nous avons évoquée plus haut.

On soulignera encore que même si les leurres proposés sont parfaitement réalistes, si l'acteur devait être un clone de Napoléon dans notre exemple, l'immersion reste ludique pour autant que les indicateurs pragmatiques sont présents et activent une réception de la situation sur le mode du « comme si ». C'est bien la présence de ces marqueurs qui permet selon Schaeffer de distinguer entre la création d'illusions trompeuses et celle d'amorces ludiques. La frontière entre la fiction et le mensonge n'est pas logée dans l'artificialité des leurres qu'ils connaissent tous deux, mais dans la dissimulation ou non de leur activation.

Les contenus représentationnels suscités par des leurres peuvent donc coïncider avec ceux qui habitent le monde réel, et induire des représentations illusoires dans la mesure où leur présence et leur réalisme feraient « croire » que les perceptions sont bien articulées au réel. Il n'en demeure pas moins que le cadre fictionnel, par ses marqueurs pragmatiques et le découplage qu'ils engagent, induit un traitement de ces contenus représentationnels que l'on peut qualifier de ludique.

II.

Comment caractériser la relation qu'entretiennent ces représentations fictionnelles avec le monde et l'expérience ordinaire que nous y vivons ? De quelle nature est la relation unissant les leurres à leurs modèles ? La dimension cognitive qui habite les représentations produites dans le cadre de l'immersion fictionnelle est-elle fondamentalement distincte de celle qui nourrit les représentations associées à l'expérience vécue proprement dite ?

Il faut noter que, dans le cadre de l'expérience fictionnelle, l'homologie représentationnelle n'est pas nécessaire pour susciter l'immersion. Pas besoin de reproduire l'original à l'identique pour soutenir la compréhension et l'adhésion des spectateurs. Ceci peut aisément être noté au niveau des leurres. Une distance est tolérée quant à leur façonnement (repensons aux liens de ressemblance entre un bâton et un cheval). Au théâtre, le décor est édifié, l'expression travaillée, l'action est composée. Le Napoléon n'a pas à reproduire l'original à l'identique, dès lors que sa stylisation retient les caractères pertinents nécessaires à l'immersion mimétique.

Plus généralement, les modélisations fictionnelles entretiennent selon Schaeffer une relation d'analogie globale à leurs modèles. Les produits de l'activité fictionnelle se distinguent en particulier des modélisations cognitives dites nomologiques qui, pour se constituer, ne retiennent des occurrences rencontrées que « le » ou « les » caractères généralisables et applicables à l'ensemble des cas concernés. Les modélisations nomologiques peuvent de fait s'énoncer sous la forme de règles ou de lois. En revanche, les produits fictionnels seraient des modélisations de type mimétique, dépourvues de dimension généralisante.

Ils ont toutefois pour Schaeffer cette particularité de procéder à la réinstanciation de ce qu'ils modélisent. Les modèles mimétiques « sont des réinstanciations (soit actuelles, soit, le plus souvent, virtuelles) de ce qu'ils représentent » (Schaeffer, 1999 : 214). Si la réinstanciation du modèle originel est nécessaire, c'est parce que « dans le modèle mimétique la règle – ou mieux, la structure – reste enchâssée dans l'exemple et ne saurait en être séparée » (*ibid.* : 215). Les modélisations fictionnelles entretiennent donc une relation d'analogie globale à leurs modèles du fait d'une opération de réinstanciation. Celle-ci se distingue tout autant de la généralisation nomologique que de la reproduction homologique.

À partir de cette propriété il est possible de concevoir le lien qui unit l'activité du créateur d'une œuvre et celle de son spectateur. Elles sont en un certain sens similaires : « puisque dans un modèle mimétique la règle (ou la structure sous-jacente) n'est pas détachable de son instanciation, la seule manière d'y avoir accès passe par une réactivation de l'immersion mimétique elle-même (…) l'immersion créatrice et l'immersion réceptrice ne sont que deux modalités différentes d'une même dynamique » (*ibid.* : 228). Contrairement à l'image que véhicule le « modèle de la seringue hypodermique » pour évoquer l'ingestion passive et relativement directe de messages préfigurés, l'immersion fictionnelle réclamerait donc de son spectateur le déploiement d'une véritable activité, semblable à celle du concepteur. Cette activité procèderait à la réactivation

d'événements, d'entités, de séquences, et cela en se conformant à des contraintes qui ne seraient ni celles de la généralisation nomologique, ni celles de la reproduction homologique, mais bien celles de la réinstanciation analogique.

III.

Comme toute immersion mimétique, l'immersion fictionnelle permet d'activer ou de réactiver des processus de modélisation analogique qui amènent le spectateur à adopter l'attitude qui serait la sienne s'il se trouvait dans la situation dont les mimèmes (ou les leurres) élaborent le semblant. L'immersion nous transporte dans un autre univers. Ce qui semble remarquable dans la situation dramaturgique c'est le fait que l'immersion se déroule en coprésence avec d'autres spectateurs, tout en restant largement ouverte quant à ses résultats. Autrement dit, le déplacement imaginaire est à la fois partagé par les spectateurs pris dans le même jeu, engagés dans des activités de réinstanciation articulées à des leurres identiques. Et dans le même temps, la relation d'analogie globale qui soutient la projection demeure largement ouverte aux variations. C'est là déjà que se manifeste l'indétermination de la réception d'un spectacle.

La situation ludique engendre en effet une série de prises de distance. Parmi celles-ci, la distance entre les leurres et leurs modèles, dont la reconnaissance peut demeurer partielle et partiale, autorisant une réception plurielle. La distance à l'égard de la reproduction homologique est l'une des dimensions émancipatoires de l'expérience ludique. La possibilité de sortir de l'isomorphisme de premier degré, d'abandonner les contraintes de la stricte homologie, cela peut vouloir dire s'autoriser à aborder des thèmes qui, s'ils devaient prendre les voies d'une représentation à l'identique, provoqueraient des reviviscences psychiques, relationnelles ou sociales difficiles à supporter. Cela peut signifier la capacité d'explorer les possibilités que recèlent les expériences dont les enjeux, c'est-à-dire les peines et les joies, les primes et les sanctions potentielles, sont particulièrement élevés.

En cela, la situation dramaturgique est proprement ludique, car elle contient dans le caractère analogique de sa construction même une détente à l'égard des contraintes de la réalité, sans pour autant perdre en pertinence cognitive. Celle-ci ouvre dans le même temps un espace à la créativité du récepteur, une distance propice à l'exercice d'une réflexivité à chaque fois singulièrement habitée.

De la situation théâtrale à ses usages sociologiques

À partir de ce détour nous pouvons considérer les éléments qui, dans cette configuration ludique, ont retenu l'attention de sociologues faisant usage de métaphores dramaturgiques pour caractériser les interactions sociales ordinaires. Nous ne ferons ici qu'ébaucher cette réflexion en avançant quelques remarques autour des approches contrastées qui habitent les travaux de Goffman et de Sennett en vue d'indiquer à la fois le potentiel et les limites de telles transpositions.

Ainsi, le regard de Goffman s'arrête sur l'activité de réception engagée par le public lorsque le moindre geste, le plus familier des gestes, tel le fait de se tenir la main en public (Goffman, 1974), peut être compris sous le prisme du sens commun qui l'habite pour chacun des membres d'une même communauté de compréhension (Bonicco, 2007).

La notion d'« objet pivot » permet de saisir cette description comme renvoyant à la tentative de maîtriser l'imaginaire de nos contemporains, à travers nos parures, nos accoutrements, nos démarches, nos attitudes. Ce faisant nous mettons à disposition de l'appréhension d'autrui des traits susceptibles de jouer comme pivot dans le sens que nous souhaitons. Nous suscitons potentiellement chez autrui des expériences de pensée qui, nous l'espérons, mettront nos *alter ego* dans les dispositions d'esprit souhaitées. D'où sans doute toute l'énergie engagée à façonner ce que Goffman appelle « la présentation de soi » (Goffman, 1973). Ses analyses sont d'une grande finesse pour dépeindre ces stratagèmes[3]. C'est donc le travail de l'acteur qui retient avant tout l'attention de Goffman, travail de façonnement de ses expressions en tant qu'elles figurent comme un élément central de présentation de son identité sociale. Le spectateur est considéré comme un public au sens où sa présence influe sur la situation dans laquelle l'acteur a à se mouvoir. Attentif au jeu de l'acteur, Goffman note la nature factice des leurres produits dans l'interaction. Il envisage l'expérience d'immersion mimétique comme un processus artificiel. Ce côté travaillé et intentionnel du paraître tend à assimiler le jeu et la duperie. Comme si la nature construite du travail de l'acteur déteignait sur la qualité des immersions produites, dont la lecture sera dès lors située en dominante dans le registre des interactions stratégiques.

3. Cet usage de la notion d'objet pivot n'intéresse pas seulement la question de la présentation de soi. Elle peut s'avérer pertinente pour penser la propension que nous avons à nous entourer d'objets et d'attributs de toute sorte, qui ne sont pas toujours véritablement utiles. L'attention portée à la dimension imaginaire mise en branle par ces pivots dénote la tentative de tout un chacun de maîtriser l'enchantement de son environnement, et de disposer des bénéfices qui peuvent en résulter.

L'usage sociologique de métaphores dramaturgiques que propose Sennett renvoie à d'autres éléments mis en évidence par Schaeffer. On se souvient que dans *The Fall of the Public Man* (Sennett, 1979) Sennett mobilise la figure du *theatrum mundi* en posant un parallèle entre la situation du citadin qui évolue dans l'espace public urbain, et la position réceptive d'un spectateur de théâtre. Ce dernier, face au déroulement d'une intrigue, est en mesure d'en déchiffrer la trame et d'y reconnaître des caractères à partir de la seule information dispensée au cours de la prestation théâtrale. Comme le spectateur, le citadin cosmopolite se doit de comprendre à qui il a affaire dans l'instant, évaluer le type de personne avec lequel il est amené à coopérer, sans disposer de ressources extérieures aux seules manifestations actuellement offertes à sa perception. Comment les individus expriment-ils et décodent-ils les signes de reconnaissance et les indices de disposition d'esprit chez leurs contemporains sans repères disponibles au-dehors de la performance proprement dite ? Quel type d'activité psychique et quel rapport aux représentations ainsi forgées sont-ils engagés par l'expression et la compréhension de ces signes ?

Dans son étude, Sennett distingue deux situations idéal-typiques fort contrastées. La première, qu'il rapporte à un principe du jeu, fait du citadin un citoyen nourrit des conventions forgées par la sphère esthétique, le théâtre en particulier. La seconde renvoie à ce qu'il appelle le principe narcissique, une situation dans laquelle le citadin est privé de ces médiations conventionnelles. Pour l'envisager, il peut être éclairant de reprendre les éléments issus de la lecture de Schaeffer afin de considérer ce que signifierait pour un acteur de théâtre d'être « privé de son art ». Imaginons-le monter « nu » sur scène, dépouillé de son rôle, c'est-à-dire de son jeu. Il y serait pris non plus comme un pivot au sens de Vygotski, susceptible de projeter le spectateur vers des entités et des événements absents, mais dans toute sa crudité. L'attention portée à sa seule présence priverait le spectateur de l'accès à l'imaginaire. Il ne serait plus possible dans cette disposition d'esprit de prendre pour thème l'expérience à exprimer. C'est le support d'immersion qui est alors perçu pour lui-même : l'acteur devient une star. L'attention est portée sur sa personne, aux dépens de ses performances ludiques. Quant au public, son admiration ne porte pas sur le talent que montre l'acteur à le projeter dans des mondes absents. Il est en revanche fasciné par la maîtrise dont l'acteur fait preuve à l'égard de ses manifestations expressives. L'acteur privé de son art ne se présente pas ludiquement à son public. Ce qui signifie de surcroît que le découplage cognitif entre les perceptions et les croyances n'est pas activé, qu'aucune distance n'est plus ouverte à l'égard des représentations forgées dans l'instant. En ce sens il n'y a plus de différence entre le moi mis en jeu et l'identité de l'acteur. Les deux

prises de liberté autorisées par l'expérience ludique sont neutralisées : la liberté de reconfigurer l'articulation entre représentations et croyances, d'une part ; la liberté à l'égard des sanctions encourues par l'immersion réelle, d'autre part.

Avec Sennett, l'attention porte sur la réception, avec cette expérience largement distincte selon qu'elle engage une immersion mimétique ludique liée à des personnages ou qu'elle s'en tient à une fascination pour la personne de l'acteur. La transposition permet de saisir des types contrastés de sociabilité. Ainsi une forme de civilité entre inconnus forgée sur le principe ludique autorisera des prises de distance à l'égard de manifestations proposées à l'expression publique, particulièrement précieuses lorsqu'il s'agit d'aborder des enjeux émotionnellement chargés. L'expression publique, lorsqu'elle est en mesure de s'appuyer sur des artifices, disposera d'outils qui permettent des détours analogiques. S'ouvre ainsi l'espace du jeu susceptible d'habituer progressivement le regard, le temps qu'il apprivoise l'angoisse liée aux attachements et aux séparations qu'expriment nos émotions. Les idéaux de spontanéité et d'autonomie ont sur ce point un effet profondément destructeur. Le premier en supprimant la prise de distance nécessaire à l'immersion ludique, le second en déniant toute légitimité au thème de l'expression émotionnelle. Si, comme le soutient Martha Nussbaum (1995), la matière des émotions ce sont les liens, les liens avec les êtres proches, les êtres chers, mais aussi avec les concitoyens, on mesure avec Sennett ce qu'un espace public articulé à un principe narcissique d'expression peut avoir de délétère pour la sociabilité.

C'est probablement là la signification de cette remarque un peu crue qu'il se permet à l'égard de Goffman. S'il reconnaît l'indéniable finesse observationnelle et la subtilité descriptive de ses analyses, elles constitueraient néanmoins « un excellent symptôme du malaise moderne », à savoir « l'incapacité à imaginer des rapports sociaux passionnants » (Sennett, 1979 : 39). L'attention portée aux performances de l'acteur manquerait le caractère pivot de son jeu, susceptible de projeter le spectateur dans un ailleurs, d'activer son imagination. Et cela sans pour autant le tenir captif si, comme le soutient Schaeffer, on accepte qu'être pris au jeu ne signifie pas pour autant adhérer aux croyances associées aux représentations proposées. Être pris au jeu, pourrait-on dire, c'est vivre une expérience d'enchantement sans pour autant en être dupe. C'est s'immerger, mais fictivement, au sens où l'immersion fictionnelle ouvre un rapport de réception actif et donc créatif à l'objet représenté.

Limites et pluralité de transpositions

Les lectures et transpositions de la situation théâtrale par Goffman et Sennett soulignent la pluralité des postures, selon que le regard porte en dominante sur le jeu de l'acteur ou sur l'expérience du spectateur. Dans l'ordre de l'interaction, les participants sont bien sûr acteurs et spectateurs. Ils mettent à disposition du public autant qu'ils s'immergent en appui sur les performances des partenaires de l'interaction. Ils poursuivent des plans d'action, font valoir leur identité sociale, investissent des liens et nourrissent des projets, désirent et rêvent aussi leur monde.

L'usage métaphorique de la situation dramaturgique a le mérite de mettre en évidence les caractéristiques de certaines de ces dimensions de l'expérience ordinaire. Il est toutefois une limite qui rend la transposition de l'expérience ludique à l'expérience vécue délicate. Les réflexions d'Arlie Hoschschild permettent d'entrevoir cette difficulté. Dans ses recherches consacrées au travail émotionnel, Hochschild (1983, 2003) se réfère à l'usage que fait Goffman du concept de « jeu », qu'elle juge problématique. Cette notion est associée à un acteur qui engage beaucoup d'efforts pour gérer les impressions qu'il peut donner de lui à l'extérieur, tandis que, de son côté, lui-même ne semble pas ressentir beaucoup d'émotions. Un acteur donc qui n'est pas en prise avec son propre ressenti pour arriver pourtant au contrôle de ses manifestations extérieures. Ce faisant, Goffman ne rend pas complètement compte du travail émotionnel qui réclamerait en vérité deux concepts de jeu. Le premier, qu'elle qualifie de *« jeu superficiel »*, évoque la maîtrise directe du comportement. Tandis que le second renvoie à la gestion des émotions, de laquelle peut ensuite également découler une forme d'expression. Pour cette seconde approche, Hochschild propose de parler de *« jeu en profondeur »*. Partant, son argument est le suivant : en se concentrant sur le jeu superficiel, on passe à côté de l'importance du jeu en profondeur pour la socialisation des individus, en particulier en ce qui concerne la gestion convenable de nos sentiments : « L'hôtesse de l'air douce et accueillante, la secrétaire toujours de bonne humeur, le préposé aux plaintes toujours patient, le proctologue qui n'a jamais la nausée, l'enseignant qui aime tous les élèves également et le joueur de poker imperturbable de Goffman peuvent tous être appelés à prendre part au jeu en profondeur, un jeu qui va bien au-delà de la simple commande d'affichage. Le travail qui consiste à rendre le sentiment et le cadre compatibles à la situation est un travail dans lequel les individus prennent part intérieurement de façon continue. Mais ils le font en obéissant à des règles qui ne sont pas entièrement décidées par eux. » (Hoschschild, 2003 : 35-36).

Si le jeu profond de l'expérience vécue est contraint là où le jeu ludique est par définition une activité librement consentie, les travaux de Schaeffer apportent des éclairages sur les processus d'immersion qui s'y engagent. À titre de conclusion indicative, on peut considérer ces trois postures qui accompagnent des modalités distinctes de transposer la situation théâtrale dans le monde social. Tout d'abord, la figure de l'acteur goffmanien qui semble jouer son jeu sans pour autant être pris dans son jeu : peut-être fait-il partie de ces spectateurs qui trouvent le temps un peu long. Ensuite, avec Sennett, la figure d'un spectateur qui, pris au jeu, n'en est pas pour autant dupe, plutôt enclin à un travail de l'imagination susceptible de nourrir des formes de sociabilité créatives. Enfin, avec Hoschschild, la figure du participant à toute situation sociale, pris dans le jeu sans avoir nécessairement adhéré à l'enjeu du jeu. Comme quoi toute transposition métaphorique semble prendre place dans un cadre théorique articulé à une certaine vision de l'ordre social. Le premier acteur, celui de Goffman, vit dans un monde de prescriptions au sein duquel le jeu permet de gagner quelques zones franches. La créativité semble située hors du monde social. Avec Sennett, l'ordre social peut se révéler tout autant un univers de possibilités, dans lequel le jeu permet de construire des conventions autour desquelles articuler le vécu émotionnel de chacun en vue d'un dialogue commun. À certaines conditions la créativité peut se faire sociale. Avec Hochschild, enfin, l'acteur se voit comme pris dans un monde de créativité prescrite.

Bibliographie

Bonicco, C. (2006-2007) Goffman et l'ordre de l'interaction. Un exemple de sociologie compréhensive, *Philonsorbonne*, 1 : 31-48.

Burns, E. & Burns T. (eds) (1973) *Sociology of Literature and Drama*, Harmondsworth, Penguin Books.

Goffman, E. (1973) *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris, Minuit.

Goffman, E. (1974) *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.

Goffman, E. (1991) *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.

Habermas, J. (1987) Explicitations du concept d'activité communicationnelle, in J. Habermas, *Logique des sciences sociales et autres essais*, Paris, PUF [1982].

Haumesser, M., Combes-Lafitte, C. & Puyuelo, M. (eds) (2008) *Textes clés de philosophie du théâtre*, Paris, Vrin.

Hochschild, A. R. (1983) *The Managed Heart. Commercialization of Human Feeling*, Berkeley & Los Angeles, University of California Press.
Hochschild, A. R. (2003) Travail émotionnel, règles de sentiment et structure sociale, *Travailler*, 9/1 : 19-49.
Krasner, D. (ed.) (2008) *Theatre in Theory (1900-2000). An Anthology*, Oxford, Blackwell.
Nussbaum, M. (1995) Les émotions comme jugements de valeur, in P. Paperman & R. Ogien (eds), *La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques », 6) : 19-32.
Schaeffer, J.-M. (1999) *Pourquoi la fiction ?*, Paris, Seuil.
Sennett, R. (1979) *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil.
Sennett, R. (2003) *Respect. De la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité*, Paris, Albin Michel.
Vygotski, L. (1978) The Role of Play in Development, in L. Vygotski, *Mind in Society*, Cambridge, Harvard University Press : 92-104.
Winnicott, D. W. (1975) *Jeu et réalité. L'espace potentiel*, Paris, Gallimard.
Zaccaï-Reyners, N. (2005) Fiction et typification. Contribution à une approche de la transmission de l'expérience, *Méthodos*, 5 (http://methodos.revues.org).
Zaccaï-Reyners, N. (2006) Jouer pour penser ? Expérience ludique et réflexivité, in C. Haroche, J. Spurk *et al.* (eds), *Désir de penser, peur de penser*, Paris, Parangon : 24-39.

Barbara OLSZEWSKA

La sociologie cinématographiée d'Erving Goffman

Une perspective de lecture n'a à notre connaissance jamais été prise sur *Les cadres de l'expérience* (1991), celle de la sociologie visuelle. Goffman y a une vision cinématographique de l'ordre de l'interaction qu'il cadre à la manière d'un monteur-caméraman et avec les préoccupations d'un scénariste-réalisateur. Plus qu'une métaphore, on peut avancer que les théories et les pratiques de la production cinématographique infiltrent l'ensemble de sa sociologie. La vie sociale est scénarisée et scéniquement accessible à quiconque veut bien en observer les détails constitutifs. L'attention que Goffman prête au caractère manifeste du monde de la vie n'est sans doute pas l'apanage de sa seule sociologie. Elle est au cœur de nombreux courants philosophiques du 20e siècle, comme la phénoménologie, l'existentialisme, le pragmatisme ou la philosophie de Wittgenstein. Elle se retrouve également au cœur de la sociologie de l'action (Weber, Parsons), de l'interactionnisme symbolique ou de l'ethnométhodologie (voir notamment la notion d'*accountability* thématisée par Harold Garfinkel). Je laisse de côté ici des liens plus précis qui pourraient être tissés entre l'émergence des techniques visuelles et celle des concepts destinés à décrire le caractère manifeste de la vie qui se sont constitués durant cette période et sur lesquels Goffman s'appuie. La sociologie de Goffman prend elle aussi comme point de départ le caractère manifeste, intelligible et ordonné du monde de la vie. Toutefois, ce que questionne Goffman avant tout, c'est, comme j'essaierai de le montrer, la question de la rationalité et de la normativité. Il s'oppose notamment à l'idée implicite que l'ensemble des courants de pensée évoqués ci-dessus tiennent pour acquise et d'après laquelle l'ordre manifeste, séquentiel et continu de la vie serait en quelque sorte le seul garant

Erving Goffman et l'ordre de l'interaction, CURAPP-ESS/CEMS-IMM, 2012

de l'intelligibilité[1]. Comme le montre au contraire Goffman dans les *Cadres*, la vie sociale n'est pas une suite linéaire d'événements naturellement ordonnés, mais elle est bel et bien montée, d'image en image, dans des géographies à échelles et à profondeurs multiples, tant dans sa dimension spatiale que symbolique. Pour asseoir sa conception des *Cadres*, Goffman s'appuie sur les techniques dramaturgiques, qui s'inspirent aussi bien des théories du roman et du théâtre contemporain, que des pratiques de la scénarisation, que des théories du cadrage et du montage cinématographique qui lui permettent de mettre en place les différents éléments de sa sociologie visuelle. Goffman prend ainsi successivement les différents rôles en vue d'une seule et même tâche qui consiste à rendre compte de la variété et des niveaux multiples à partir desquels il est possible d'appréhender les situations de la vie sociale. L'œil sociologique de Goffman est donc tantôt celui d'un cadreur (qui n'est qu'un autre terme pour désigner un caméraman), tantôt celui d'un chef opérateur, d'un metteur en scène ou d'un réalisateur qui cherche, à la manière d'un Hitchcock ou d'un Renoir, à recenser chaque détail de l'action, de ses circonstances et des personnages qui participent à son accomplissement. Tout cela pour pouvoir recomposer l'ensemble de plans dans un seul cadre qui sera projeté à l'écran[2].

De nombreux chapitres des *Cadres* reprennent l'histoire de l'évolution des techniques cinématographiques, allant des premières recherches sur le cinéma muet jusqu'au cinéma narratif des années 1970. Le passage du cadre théâtral au film permet par exemple de mettre en avant les formes de constitution des scènes de la vie quotidienne et de conceptualiser l'expressionnisme du *self*. Les techniques du cinéma parlant servent notamment d'appui pour montrer les rouages filmiques d'un dialogue et servent à thématiser la notion de séquentialité au cœur des conversations. Les liens établis par Goffman entre la théorie littéraire (réflexion sur l'emploi de la première ou de la troisième personne) et le cadrage cinématographique attirent également l'attention sur la notion de point de vue, y compris dans sa dimension idéologique. Les théories du cadrage et du montage des cinéastes des années 1920-1930[3], le théâtre de marionnettes, la constitution de l'intrigue dans un mélodrame, jusqu'à l'analyse des formes du roman noir ou du film d'espionnage, en bref toute la production

1. L'idée notamment qui est exemplifiée à travers la plante en révolution de Goethe, voir à ce sujet Bjelic (1992).
2. Pour le dire de manière schématique, le cadrage ou la prise de vue est du point de vue des théories du film ce qui se passe au moment du tournage : voir par exemple Villain (1996).
3. Voir par exemple, parmi de nombreuses références portant sur le cinéma et le théâtre, les ouvrages : *Theory of the Film de B. Balazs* (1953) et *Film Technique and Film Acting* de V. I. Poudovkine (1959), cités à plusieurs reprises par Goffman, bien que le quotidien *San Francisco Chronicle* soit la référence goffmanienne la plus constante et qui reflète sans doute le mieux tant l'esprit que la forme des *Cadres de l'expérience*.

« scénique » (la société des événements et du spectacle), sont mobilisés par Goffman dans sa théorie des *Cadres*. L'ouvrage interroge les rapports entre le réel et la fiction. Il tente d'analyser les liens complexes que les pratiques scéniques entretiennent avec la dramaturgie banale et stratifiée de la vie ordinaire. C'est cette montée en complexité des cadres et sa fabrication qui est au cœur de l'ouvrage. L'appui sur ces différents domaines de la création est une source d'inspiration pour le cadre théorique que Goffman élabore et lui permet de rendre compte de ce qui se joue dans le champ des interactions de face à face. La vision de la réalité cinématographiée (au sens de spectaculaire, publique, exagérée, déformée, drôle, amorale) fonde en grande partie l'entreprise sociologique esquissée dans les *Cadres*[4]. Trois thèmes développés par Goffman retiendront mon attention :

1) L'idée de la perception comme activité de cadrage, cadrage qu'il faut voir comme proche de celui réalisé par le cadreur et sa caméra.

2) L'idée d'un monde social modélisé, transformé, voire créé par le montage des matériaux disparates qui fondent les *scénarii* sociologiques des analyses goffmaniennes.

3) L'idée, conséquence des deux précédentes, d'une conception typifiée, exagérée et stratifiée de l'interaction sociale et de l'expressivité du monde, qu'il soit réel, factice *(make-believe)* ou encore fabriqué idéologiquement.

Ces trois points se retrouvent dans le projet sociologique de Goffman, soutenu par une « méthode projective » dont j'essaierai ici d'esquisser quelques-uns des enjeux et limites.

4. Erving Goffman avait de nombreux liens avec le travail cinématographique. Comme le signale Yves Winkin, il a notamment travaillé au *National Film Board* (NFB) en 1943 où il a été chargé dans la manutention de boîtes de films de propagande produites par Grierson et ses associés et la confection d'emballages (Winkin, 1988 : 19). Rien n'empêche de penser, écrit Winkin, que Goffman a fait plus qu'emballer les films, qu'il les a regardés et s'est intéressé aux techniques de leur réalisation. On peut rappeler par ailleurs que ce sont en particulier les expériences impulsées par la production des films soviétiques des années 1930, allant d'Eisenstein, Poudovkine et de Vertov qui inspirent la production cinématographique canadienne du NFB. Bien que nous n'ayons pas de véritables traces sur des liens effectifs de Goffman à la production cinématographique, on peut dire que le contexte du NFB l'a fortement influencé. En effet, directeur du NFB, Grierson mène une expérience proche de celle de Vertov en Russie soviétique. Deux cent cinquante projectionnistes sillonnaient la campagne canadienne pour montrer ses films. Le cinéma doit jouer un rôle d'éducation et de sensibilisation des masses à la cause nationale : tel était l'ambiance de travail au FNB dans lequel se trouvait Goffman avec quelques-uns de ses amis, sociologues-réalisateurs.

L'activité de cadrage et les formes plurielles de la perception

> « Plutôt que de s'interroger sur la nature du réel, James procède à un renversement phénoménologique et pose de manière subversive la question suivante : "Dans quelles circonstances pensons-nous que les choses sont réelles ?" Lorsqu'il est question de réalité, ce qui importe, dit-il, c'est la conviction qu'elle entraîne sur sa qualité particulière, conviction qui contraste avec le sentiment que certaines choses sont privées de cette qualité. On peut alors se demander quelles sont les conditions dans lesquelles se produit une telle impression, et cette question est liée à un problème précis qui tient non pas à ce que l'appareil prend en photo mais à l'appareil lui-même. James traite ce problème en soulignant l'importance de facteurs tels que l'attention sélective, l'engagement personnel et la non-contradiction avec ce que l'on sait par ailleurs. Mais il s'efforce surtout de distinguer les différents "mondes" auxquels notre attention et notre intérêt peuvent accorder tel ou tel statut de réalité, les différents sous-univers possibles, les "ordres d'existence" (pour reprendre une expression d'Aron Gurwitsch) dans lesquels un objet d'une espèce donnée peut avoir son existence propre : le monde des sens, celui des objets scientifiques, celui des vérités philosophiques, celui des mythes et du surnaturel, celui de la folie, etc. Pour James, chacun de ces sous-univers possède "un style d'existence qui lui est propre". » (Goffman, 1991 : 10-11).

Dans l'introduction aux *Cadres* Goffman annonce l'enjeu théorique qui le préoccupe en faisant référence à l'article « Perception de la réalité » du philosophe pragmatiste William James (1950 : 283-324). Bien que la conception jamesienne ait séduit Goffman, il lui adresse une critique. Pour lui « James a ouvert la porte, mais le vent s'y est engouffré en même temps que la lumière », (Goffman, 1991 : 11). Que cette citation nous suffise pour le moment comme un point d'entrée dans le genre de projet que Goffman développe et qui consiste, bel et bien, à rendre compte du monde pluraliste de James et des différentes « pertinences motivationnelles » (terme emprunté à Schütz cette fois-ci) qui l'anime. Il est avant tout intéressé par la question des différentes descriptions d'un même événement, soit par ses différents cadrages. Comme James, Goffman pose la question de savoir comment se fait-il qu'une chose dans certaines circonstances peut se présenter comme la réalité et peut en fait être une plaisanterie, un rêve, un malentendu, une illusion, une représentation théâtrale…

Comme il le montrera tout au long de son travail, percevoir c'est cadrer une certaine forme de réalité, bien que – sa typologie entre les cadres primaires, naturels et sociaux le rappelle – toute activité de cadrage ne soit pas intentionnelle. Le

coucher du soleil par exemple rappelle irrémédiablement l'ancrage naturel de nos activités. Plus loin dans l'ouvrage, Goffman défend l'idée que l'ancrage normatif des cadres, n'est pas un schème mental extérieur à l'activité, mais que cette normativité fait partie de la manière même dont les activités sont organisées :

> « Nous avons montré que la perception d'une séquence d'activité mobilisait des règles ou prémisses d'un cadre primaire, social ou naturel et qu'elle pouvait donner lieu à deux types de transformations : les modélisations et les fabrications. Nous avons remarqué que ces cadres ne sont pas seulement des schèmes mentaux mais correspondent à la façon dont l'activité, spécialement celle qui implique des agents sociaux, est organisée. On a là des prémisses organisationnelles qui sont en quelque sorte l'aboutissement de l'activité cognitive et non quelque chose qu'elle crée ou génère. À partir du moment où nous comprenons ce qui se passe, nous conformons nos actions et nous pouvons constater en général que le cours des choses confirme cette conformité. » (Goffman, 1991 : 242).

La réflexivité entre nos croyances et la manière dont se structurent nos activités qui est décrite ici ressemble à une sorte de « prédiction auto-réalisatrice » de la normativité, le cours des choses ne fait que reproduire une conformité déjà là. Le constat qui laisse Goffman pessimiste face à une solution franchement révolutionnaire que pourraient prendre nos actions. Il dira :

> « Loin d'aborder les différences entre classes favorisées et classes défavorisées, cette analyse semble s'écarter définitivement de ce type de questions. Je l'admets. Mais j'ajouterai que celui qui voudrait lutter contre l'aliénation et éveiller les gens à leurs véritables intérêts aura fort à faire, car le sommeil est profond. Mon intention ici n'est pas de leur faire chanter une berceuse, mais seulement d'entrer sur la pointe des pieds et d'observer comment ils ronflent. » (*Ibid.* : 22).

« Observer comment ils ronflent », c'est probablement la formule cynique qui convient le mieux au projet des *Cadres*. Goffman cherche à montrer le déterminisme normatif à partir des constructions cognitives complexes élaborées par des individus et à analyser les modalités avec lesquelles tant les *selfs*, leurs rôles, et les cadres qu'ils se fabriquent, se transforment et se modélisent.

Le projet réformateur goffmanien s'exprimerait davantage comme chez Wittgenstein, non pas directement, mais à travers des exemples suggestifs. À l'instar d'une prise de position critique, on pourrait dire que les montages réalisés par Goffman montrent plutôt qu'ils ne dénoncent. Le simple fait de montrer, encore faut-il bien vouloir ou avoir des capacités de le voir, peut, dans

certaines conditions, transformer le regard, favoriser la prise de distance par rapport au cadre qui enferme l'activité et dévoiler ainsi sa fabrication maligne. La variation du point de vue, le focus sur le détail ou, au contraire, la vision d'un plan d'ensemble, peut contribuer à convertir la vision du spectateur et mettre en cause les prémisses ou les règles qui régissent sa production. Percevoir a donc pour Goffman une dimension plus ample que de voir ou d'être surpris (ce qu'un cadre primaire peut parfois imposer). En ce sens, la découverte du montage qui soutient l'agencement des éléments donnant sens à une activité peut avoir un effet d'éveil. La perception des différences devient dès lors un moyen de prise de conscience, comme le montre notamment la production cinématographique. Par son sens symbolique, l'image cinématographique offre, au moyen de procédés de cadrage et de montage, des possibilités artistiques nouvelles. Comme l'a mis en avant le critique de cinéma Béla Balazs, cité par Goffman, le film, plus encore que le théâtre, a la capacité de montrer les événements décisifs :

> « L'élément spécifiquement cinématographique de cette microdramaturgie, c'est qu'elle n'est pas produite par le jeu des acteurs mais par la caméra. Lorsque l'"action" s'arrête sur la scène, ou même au studio, les hommes et les choses s'arrêtent aussi et rien ne bouge. Mais au cinéma lorsque l'action cesse, lorsque les hommes et les choses ne bougent plus, les images peuvent *quand même* se succéder dans un temps échevelé. Les hommes sont immobiles. Mais notre regard saute de l'un à l'autre. Un moment, nous sommes près d'eux ; le suivant, nous en sommes éloignés. La caméra entraîne le spectateur, d'ici et de là, dans la scène immobile, et le silence acquiert un rythme orageux dans le changement des cadrages. Nous voyons opérer les moindres rouages dans le boîtier ouvert de la vie. Les crises décisives du destin sont localisées avec précision dans le tressaillement d'un sourcil ou dans le mouvement égaré d'une main. » (Balazs, 1977 : 141).

Le cinéma est donc présenté ici comme un langage aux possibilités nouvelles, celle, entre autres, permettant de voir, au sens littéral de ce terme, l'épaisseur de l'existence humaine ; voir non seulement des situations et des intrigues de vies particulières, mais aussi un cadre plus large de destinée humaine. La différence entre le théâtre et le cinéma serait alors, pour Balazs, dans la possibilité de production d'une image, dans le montage et le remontage des plans, à la différence du caractère linéaire de l'action sur la scène théâtrale. Au théâtre, comme dans la vie, malgré les procédés techniques et les stratégies temporelles (décors, récit historique), l'action reste « située », elle dépend du contexte spatio-temporel du jeu en cours, de la présence des acteurs et du

public rassemblés dans un même lieu. Lorsqu'ils quittent la scène et la salle, dira Balazs, la présentation prend fin.

L'avantage du film, sur d'autres moyens, serait ainsi de rendre visible cette épaisseur historique des événements :

> « Quand la tension n'est pas tirée en premier lieu de l'intrigue, mais de la situation fondamentale elle-même, la matière du film n'en n'est pas simplement plus étroite, limitée à une situation, elle peut aussi être élargie bien au-delà d'une anecdote bien tournée. Le simple cours d'une vie peut devenir intéressant sans l'intrigue artificielle. Ainsi dans ce film magnifique qu'est *La foule* de King Vidor. Il ne s'agit pas d'une situation particulière, mais de toute une série de ces situations simples qui constituent justement l'existence d'un homme moyen. » (Balazs, 1977 : 142).

Ces deux dernières citations permettent peut-être de rendre compte au mieux du sens de la sociologie des *Cadres*. La nouvelle forme de la description, la description contrapuntique en quelque sorte, plus proche du *film-collage* ou du *found-footage* (film de bandes recyclées) que du cinéma hollywoodien, aurait grâce à des exemples montés verticalement, la possibilité de restituer une vision mouvante et multidimensionnelle de l'existence, plutôt que de raconter une seule histoire[5].

La sociologie goffmanienne tire les enseignements des anecdotes tirées de presse, d'histoires à sensation, de séries TV, de fictions diverses, dont la nature est conventionnalisée, ce sont des matériaux qui décrivent des scènes typifiées

5. Je fais volontairement ici le rapprochement entre la forme de la description des *Cadres*, l'anthropologie visuelle de Bateson et le cinéma expérimental proche de celui lancé aux États-Unis par Maya Deren. L'étude d'Alain-Alcide Sudre à ce propos est très éclairante : « À lire *Divine Horsemen* comme la correspondance qu'elle échangea avec Gregory Bateson, il semble qu'il faille privilégier l'hypothèse qu'en suivant l'exemple de Katherine Dunham elle entendait avoir un pied dans la science (et encore à sa manière) tout en gardant un pied dans l'art. Quand Deren s'embarqua pour Haïti avec trois caméras dans ses bagages, il est clair qu'elle ne partait pas dans l'intention d'aller y réaliser un film ethnographique, dans le sens d'un documentaire consacré à une étude scientifique du Vaudou. Les bobines qu'elle allait tourner (matériaux s'ajoutant à d'autres matériaux ethnographiques) devaient former le *film-collage* dont nous avons déjà parlé. Et si Bateson avait mis à sa disposition un tirage de l'ensemble des films ethnographiques tournés à Bali à l'état de rushes, c'est en sachant pertinemment qu'elle voulait les utiliser pour composer une "fugue de cultures", hybridation de gestes et d'objets rituels d'au moins deux rites différents sinon trois (…) À l'instar de *Witch's Cradle* (projet de film abandonné et partant, lui, d'une exposition surréaliste), l'idée de ce "film-rituel contrapunctique" s'inspirait d'une exposition qui se tient au MoMA de New York, sur l'Art des Mers du Sud qui avait été conçue par Mead et Bateson » (Sudre, 1996 : 374-375). Voir également : Deren (1953) *Divine Horsemen*, Londres, Thames & Hudson ; Clark, Hodson & Neiman (1988) *The legend of Maya Deren. A Documentary Biography and Collected Works*, vol. 1 et 2, New York, Anthology Film Archives/Film Culture.

ou même imaginées de la vie quotidienne. En faisant appel à notre familiarité avec eux, l'usage de ces matériaux typifiés leur confère leur intérêt sociologique. Ce procédé permet à Goffman de produire des effets de condensation, de déformation, de donner une vision de la vie, tantôt proche, tantôt éloignée, de faire cohabiter en une mosaïque les expériences les plus diverses. Tel est en effet l'avantage d'une fiction bien ficelée sur un film documentaire ou d'une œuvre d'art, d'autant plus efficace lorsqu'elle nous fait voir l'échafaudage de la naturalité présumée des cadres qui la sous-tendent. La forme des matériaux récoltés prend donc pour Goffman une place importante dans son projet qui éclaire, prolonge, voire met à distance les questions philosophiques de départ : celle de la pertinence des motivations, de la perception comme découpage de la réalité ou encore celle de l'illusion. Comme l'a suggéré ailleurs Yves Winkin (1988 : 20), « (…) à la visionneuse, la fabrication de la réalité apparaît comme un fait objectif, tangible, décomposable en éléments de plus en plus petits. Les détails sont vrais, indiscutables, mais l'ensemble est arbitraire : on monte, on démonte et remonte les morceaux comme on veut. La vie sociale n'est donc pas tant un théâtre qu'un film au montage serré. Il lui faudra trente ans pour exprimer cette idée : ce sera son opus magnum, *Frame Analysis*… ».

En effet, Goffman va replacer la question du montage du champ cinématographique vers le champ des activités sociales qu'il découvre et qu'il illustre par des exemples les plus divers. Il en va de la gestion compliquée de la face, de l'ordre de l'interaction, des phénomènes de faire semblant ou « comme si de rien n'était », des épreuves de se faire avoir, et ainsi de suite. Autant d'interrelations, de certitudes et d'incertitudes sur la réalité, sa fragilité ou son absurdité. L'illusion créée par les effets cinématographiques sert, comme le montre Goffman, à la production de nouvelles illusions, de fantasmes, à la fabrication des malentendus maintenus ou rompus par les individus dans leurs situations banales de la vie ordinaire. Goffman décrit l'élaboration des « fausses » croyances, la perception déformée de la réalité, l'élaboration puis le changement d'une vision sur la situation, la production de l'incongruité… Plus qu'une métaphore, les techniques utilisées dans le champ de la création cinématographique fournissent ainsi à Goffman des idées pour définir les caractéristiques minimales de sa sociologie comme expérience de cadrage. Le projet se situe dans une épistémologie que l'on pourrait dire constructiviste ou antiréaliste, du moins au sens d'un réalisme fort[6]. Goffman montre en tout cas que

6. Dans *Qu'est-ce qu'une photographie ?*, Jiri Benovsky en distingue au moins deux types : le réalisme fort où la photographie serait le « témoin » privilégié de la réalité (2010 : 13) et le réalisme « faible » ou « révélateur » qui serait davantage un réalisme à propos du processus de production des photographies, la manière dont une photo a été produite. Les réponses pouvant se décliner selon lui en plusieurs manières. La première correspond à ce que dit André Bazin

ce qu'on prend pour réel n'est pas défini unilatéralement. Il n'y a pas de point de vue ultime sur ce qu'est ou doit être le réel. La réalité est constamment produite, maintenue dans et par l'interaction, reprise dans des diverses formes de construction. Comme il le définit dans la conclusion aux *Cadres* :

> « Pour commencer, le terme de "réel" apparaît toujours dans une opposition. Lorsque nous disons d'une chose qu'elle n'est pas réelle, la réalité qui n'est pas la sienne n'est pas forcément très réelle : c'est la représentation dramatique d'un événement aussi bien que l'événement même, la répétition de la représentation, le tableau de cette répétition, ou la reproduction de ce tableau. Chacune de ces réalités peut servir d'original à une simulation et nous conduire à penser que la réalité souveraine est relation et non substance : une aquarelle de prix qu'on conserve par prudence dans un carton de reproductions serait, dans cette optique une fausse reproduction. D'un autre côté, toute séquence d'activité quotidienne et littérale, considérée comme telle par tous ceux qui y participent, comporte probablement des épisodes différemment cadrés et appartenant à différents domaines de réalité. » (Goffman, 1991 : 551-552).

Goffman montre ainsi comment l'idée communément admise que la littérature, le film et l'art en général entretiendraient un rapport de correspondance avec la réalité ordinaire qu'ils prennent pour objet de référence, est naïve. En supposant que la réalité quotidienne est une sorte d'original dont on peut faire plusieurs copies, on suppose que le modèle a quelque chose de réel. On oublie ce faisant que nos pratiques créatives peuvent en retour fournir un modèle à nos conduites dites ordinaires. Ces dernières sont « laminées » de multiples manières, il n'y a pas un seul mode d'emploi de la fabrication.

Néanmois, comme le montre Goffman, les produits cognitifs de cette fabrication que sont par exemple des croyances ou des normes qui instituent nos pratiques « empêchent », à leur tour, que les individus vivent dans un relativisme menaçant leur vision « correcte » de la réalité. Goffman l'observe :

> dans *Qu'est ce que le cinéma ?* (1958 : chapitre « Ontologie de l'image photographique »), pour qui : « la photographie et le cinéma sont des découvertes qui satisfont définitivement et dans son essence même l'obsession du réalisme. Si habile que fut le peintre, son œuvre était toujours hypothéquée par une subjectivité inévitable » (…) « pour la première fois, une image du monde extérieur se forme automatiquement sans intervention créatrice de l'homme, selon un déterminisme rigoureux ». La seconde version du réalisme correspondrait, d'après Benovsky, à ce que dit, à propos des photographies, K. L. Waltan : « (…) les photographies, contrairement aux peintures, nous permettent *littéralement* de *voir* le monde à travers elles – il dit alors que les photographies sont *transparentes*. » (Benovsky, 2010 : 38). C'est, souligne Benovsky, l'expérience de photographie qui reflète les faits, « elle montre comment les choses étaient au moment où la photographie a été prise. » (*Ibid.* : 23). Si nous suivions cette distinction, c'est bien entendu de la version à la Waltan que l'on pourrait rapprocher le plus du réalisme de Goffman.

> « La dimension sérieuse de ce que nous faisons dans la vie réelle est liée à des normes culturelles instituées et ces normes construisent des rôles sociaux à partir de ce que nous faisons. Certaines de ces normes touchent à ce que nous approuvons et d'autres à ce que nous désapprouvons massivement. Les usages correspondants s'appuient sur la tradition morale d'une communauté qui se donne à voir dans les contes populaires, la publicité ou la mythologie, les personnages de roman ou les vedettes de cinéma et leurs rôles les plus célèbres, la Bible et toutes sortes d'autres sources de représentations exemplaires. La vie quotidienne est donc assez réelle par elle-même, mais elle fonctionne souvent comme l'ébauche stratifiée d'un modèle (ou d'une structure), comme la typification d'un domaine plus qu'incertain. » (Goffman, 1991 : 553).

Une autre manière d'échapper au relativisme consiste pour Goffman à saisir cette normativité *a contrario*, en l'examinant dans ses franges, aux frontières ou aux limites de sa transformation. C'est, comme l'a bien vu Goffman, ce que permet de faire le montage qui transforme l'ordre chronologique ou « naturel » des événements en le stratifiant. L'exemple privilégié des philosophes, le trafic routier[7], reste pour lui une illustration insuffisante pour décrire adéquatement l'ordre interne à l'organisation des activités du monde ordinaire et rendre compte de la question du réalisme qui lui est sous-jacente. Ce qu'on se représente par le trafic peut être cadré et décrit par des activités aussi diverses qu'ouvrir et fermer la portière d'une voiture, donner les instructions pour diriger la circulation, conduire de façon routinière sans y penser, etc. Ce que l'analyse séquentielle de l'ordre des activités a ainsi, pour Goffman, tendance à oublier, ce sont ces différents niveaux d'inférence, le caractère symbolique voire rituel de nos activités et, comme le dira plus tard Harvey Sacks (1995), le *membership* des catégories de ceux qui accomplissent ces activités. Ouvrir et fermer la portière d'une voiture devant un hôtel a autant à voir avec des relations de service et de déférence envers un certain type de catégories de personnes qu'avec la série d'actions matérielles qui les réalisent.

On peut à présent avancer que lorsque Goffman cherche à attirer notre attention sur « le sens des circonstances et ce qui le soumet à des relectures multiples », il ne pense pas uniquement au problème théorique sous-jacent mais, principalement, en tant que sociologue, au problème méthodologique que cela pose. La conception cinématographique de la vie sociale qui est à l'arrière-plan

7. « Un homme donne quelques instructions au facteur, dit bonjour à un couple de passants, monte dans sa voiture et s'en va. C'est à ce genre de séquence que pensent les écrivains depuis James lorsqu'ils parlent de réalité quotidienne. Pourtant, à y bien regarder, les relations de trafic s'inscrivent dans un domaine relativement étroit. Elles sont impersonnelles et en prise sur le cours du monde. » (Goffman, 1991 : 552).

de l'ouvrage s'exprime dans sa conception du cadre comme un environnement naturel et normé, jusqu'aux cadres conversationnels et expressions du corps. Attirer ou réorienter l'attention qui est recherchée dans la sociologie esquissée à travers les *Cadres* soulève donc à la fois des questions éthiques et esthétiques. Toutefois, si la visée de transformation ou de subversion a été explicitement mise en avant dans le travail des cinéastes sur lesquels Goffman prend appui, qu'en est-il des visées de la sociologie de Goffman ? Comment ce changement de style dans la description sociologique peut-il avoir un impact sur la manière de faire de la sociologie ? Essayons d'y répondre en regardant comment Goffman s'y prend pour attirer notre attention, et sur quoi.

Le point de vue, le changement de cadre et le montage

La maîtrise des effets susceptibles d'être créés par le cadrage et le montage appropriés est au centre des préoccupations de Goffman. Comment font les cinéastes pour produire des états émotionnels, des ambiances et des intrigues qui nous absorbent ? Comment, par exemple, disposent-ils les indices pour induire le spectateur dans de tels états ? Ou encore comment rendent-ils compte de l'action principale ou d'une action secondaire ? Goffman, à la façon de Renoir dans *La règle du jeu*, cherche à montrer la simultanéité des intrigues qui s'entrelacent et qui contribuent toutes à former l'histoire des événements. La question du point de vue et de son changement constitue un relais important entre la théorie du film et les analyses fournies dans les *Cadres*. Les chapitres « Hors cadre » et « Ancrages de l'activité » en particulier décrivent les différentes façons qu'ont les individus de fractionner leurs activités. Pour montrer les différentes manifestations du changement de point de vue ou de cadre et résoudre par là le problème de l'ordre, Goffman s'appuie sur des techniques de mise entre parenthèses utilisées par les cinéastes et les romanciers. Il observe par exemple qu'une activité est généralement séparée du contexte (ainsi des ouvertures et des fermetures du spectacle, dans le théâtre chinois, par l'usage d'un battant en bois, appelé *ki*) (Miyake, 1964, in Goffman, 1991 : 71) ou d'un autre segment d'activité par l'usage des *parenthèses (bracketings)*. Celles-ci peuvent être des *connecteurs* ou des *marqueurs* conventionnels :

> « À l'instar du cadre en bois d'une photographie, ces marqueurs ne font pas vraiment partie intégrante du contenu de l'activité et n'appartiennent pas non plus au monde extérieur : ils sont à la fois dedans et dehors, situation paradoxale dont nous avons déjà parlé et dont il faut bien tenir compte, même si cela est malaisé. » (Goffman, 1991 : 246).

Les parenthèses délimitent ainsi conventionnellement l'activité dans le temps et dans l'espace en lui donnant un avant et un après. Goffman souligne que ce qu'il entend par la mise entre parenthèses est une propriété de l'organisation de l'expérience et ne relève pas de la décision d'un sujet de fixer des limites. Mais, remarque-t-il, ce qui vaut pour la perception dite naturelle, n'a pas du tout la même signification au cinéma, comme cette longue référence à la pratique du cadrage rapportée par V. I. Poudovkine lui permet de le montrer :

> « Le champ de vision normal du regard humain n'existe pas comme tel pour le cinéaste. Il ne voit et ne construit sa vision que dans les limites spatiales que lui impose la caméra ; tout se passe comme si cet espace était délimité de manière à la fois rapide et rigide et que ces limites imposaient au cinéaste une composition rigoureuse de l'espace. Il est clair qu'un acteur filmé de près ne peut pas se laisser aller à des mouvements amples sans risquer de disparaître du champ de la caméra. S'il est assis, la tête baissée et qu'il lève la tête, une erreur de quelques centimètres seulement risque de "couper" l'image à hauteur de sa nuque. Cet exemple élémentaire souligne une fois de plus la nécessité de calculer très précisément les mouvements de chacune des prises de vue ; cette nécessité ne concerne pas seulement les gros plans. Ce serait une erreur grossière de couper un acteur aux deux tiers. Ce à quoi aspire un cinéaste, c'est de distribuer au mieux les éléments fixes et les mouvements dans le rectangle de l'image filmée, de les distribuer de manière aisément lisible pour le spectateur et de construire chaque composition de telle sorte que les limites à angle droit de l'écran ne perturbent pas la composition, mais l'enveloppent parfaitement. » (Poudovkine, 1959 : 80-81 in Goffman, 1991 : 247-248).

Le *hors cadre*, ce qui est donc en dehors de ce que la caméra peut ou doit enregistrer, constitue un bon exemple de la notion de *mise entre parenthèses*. C'est aussi l'une des fonctions clé du cadrage que d'élaborer les frontières à la fois spatiales et symboliques qui organisent les activités, et de différencier entre ce qui se passe en coulisses et sur la scène par exemple. Goffman s'étend longuement à ce sujet, car les indices et les marqueurs conventionnels sont ce qui permet de signaler les moments de passage d'une strate d'activité à une autre et, de sorte, de rendre manifeste le cheminement de leur stratification. Les parenthèses permettent par ailleurs de montrer toute la force du réalisme symbolique que Goffman développe dans son ouvrage. C'est aussi l'avantage d'une vision proprement filmique que de pouvoir montrer cet autre côté du miroir et de le montrer comme étant plus (ou du moins aussi) réel que le monde matériel qui nous entoure en premier lieu. Cette perspective remet en cause l'idée de frontières bien étanches entre un monde ordinaire d'un côté et

de l'autre, celui de l'illusion, de l'erreur et du fantasme que le cinéma créerait au moyen des « effets spéciaux ».

Appliqué à une interaction conjointe entre deux ou plusieurs individus, le *hors cadre* peut-être ignoré ou pris en compte à travers une multitude de signes qui l'excluent de l'activité dominante, mais qui servent tout de même de moyen à la réguler, cadrer, articuler ou à qualifier ses différentes phases. Les parenthèses servent ainsi à produire les différents canaux d'attention : de distraction, de direction du regard ou de dissimulation du champ de l'attention. La notion de *bracketing* permet ainsi d'aborder la question du changement depuis l'ordre de l'interaction, lorsque les participants ponctuent et rendent manifeste le passage d'un niveau d'ordre de réalité à un autre, ou au contraire se maintiennent dans une ligne d'activité dominante. Toutes sortes d'indices plus ou moins perceptibles permettent d'observer comment la perception des individus engagés dans la situation est canalisée, comment ils traitent comme arbitraires, secondaires ou annexes les autres événements (comme dans le fameux cas d'un chien qui aboie lors d'un meeting). Les ouvertures et les clôtures physiques de l'activité (entrées ou sorties de scène) sont ainsi des marqueurs spatiaux de ce changement. Cette capacité de considérer distinctivement les différents flux d'activité est pour Goffman un trait essentiel de la compétence à participer à des activités conjointes. Il montre comment les individus traitent les parasitages d'une action, anticipés ou pas, en leur accordant une attention minimale. Ce sont par exemple les « canaux de superposition » : nous croisons des messages publicitaires sur une autoroute que nous dissocions de notre action principale, la conduite ou nous oublions les jonctions entre les différents segments du texte que nous rencontrons au cours de la lecture. Ces connecteurs sont présents dans les dialogues écrits, mais le lecteur ne les remarque pas ou les remarque peu, en tout cas. Il ne les considère pas comme requérant un soin d'attention particulier. Que l'on pense par exemple à « il dit » que l'on place avant ou après un énoncé, connecteur qui lie les propos d'un interlocuteur à un autre sous forme de paires. Ici, remarque Goffman, c'est la séquentialisation spatiale qui résout le problème de l'ordre : en Occident, on commence à écrire en haut et à gauche de la page et on descend en écrivant une ligne à la fois de gauche à droite (Goffman, 1991 : 211). Ce sont d'après Goffman ces contraintes spatiales de la transcription écrite qui développent l'idée qu'un second interactant ne commence jamais son tour avant que le premier ait fini de parler. Cette clôture, c'est évidemment ce dont la narration écrite a besoin. Ce qui, souligne Goffman, n'est pas le cas dans une interaction « naturelle », du moins pas au même degré (*ibid.* : 212). L'interaction de face à face se caractériserait ainsi davantage par sa polysémie.

Au cinéma c'est le montage qui donne l'illusion de la réorganisation d'actions simultanées en actions séquentielles. Comme dira B. A. Uspenski (1974 : 26, in Goffman, 1991 : 212) :

> « On montre par exemple d'abord en gros plan la tête d'une personne qui raconte une blague et ensuite celle de celui qui écoute et qui commence à sourire ; le sourire n'apparaît donc pas en même temps que le récit de la blague mais après, même si les deux sont censés s'effectuer simultanément. »

De la même manière que le roman, le cinéma reprend cette idée de la séquentialisation. On présuppose en effet que pour pouvoir être entendu par les spectateurs, le dialogue doit être découpé de manière à bien distinguer les tours de parole et les expressions du visage qui les accompagnent.

L'expressionnisme cinématographique du *self*

Poussons la métaphore cinématographique sur laquelle s'appuie l'analyse goffmanienne jusqu'au bout et prenons au sérieux l'idée qu'elle puisse donner lieu à une théorie de l'interaction et de l'individu plus satisfaisante que celles proposées par les philosophes ou les psychologues[8]. Dans *La présentation de soi*, Goffman présente sa théorie expressive de la communication. Les *Cadres* développent plus avant encore l'expressionnisme théâtral qui soutenait cette perspective :

> « Parce que le langage du théâtre est devenu profondément ancré dans la sociologie d'où ce travail prend place, il vaut la peine de reprendre dès le début la question de la scène. D'autant plus que toutes sortes de problèmes vont pouvoir y être trouvés. » (1991 : 124).

Comme l'ont mis en avant de nombreux auteurs (Nizet & Rigaux, 2005 ; Joseph, 1989 ; Ogien, 1989 ; Quéré, 1989 ; Smith, 2006 ; Burns, 1992 ; Winkin, 1988), pour développer sa notion de *face*, Goffman s'appuie sur la métaphore théâtrale et cinématographique. La *face* est un masque ou une expression de visage que doit prendre un acteur pour exprimer les différents rôles qu'il est amené à jouer. La notion sociologique d'acteur acquiert ainsi pour Goffman sa signification littérale. On doit imaginer les situations comme étant cadrées à la fois par les activités des acteurs et par l'activité de la caméra qui les cadre et

8. Goffman s'appuie, entre autres, sur les travaux du psychologue Gustav Ichheiser (1949) pour développer son idée de la vulnérabilité.

à laquelle les acteurs doivent ajuster leurs conduites et leurs expressions corporelles. Ces dernières doivent paraître convaincantes, les acteurs doivent avoir l'air d'y croire ou, au contraire, l'air de s'illusionner, en bref ils doivent être capables d'afficher toutes sortes d'artifices qu'un acteur, au sens habituel de ce terme, doit être capable d'exhiber en fonction des rôles qu'il est amené à jouer. Pour Goffman les capacités que possède un acteur ne se réduisent pas à son état psychique. La question n'est pas pour lui de savoir comment l'acteur est *réellement* ou quelle est sa *vraie face* mais, suivant les techniques du jeu théâtral et cinématographique, comment cet acteur doit faire concrètement pour jouer son rôle. Goffman dira que l'acteur doit être prêt à un *ready-made expressif*. Comment, se demande-t-il, les techniques cinématographiques et théâtrales mettent-elles en scène un rôle de manière à ce qu'un acteur produise un effet de sens convaincant ? Goffman analyse comment un acteur travaille progressivement l'expression du visage et des gestes, la position appropriée du corps, le choix du costume et des accessoires, ses emplacements et déplacements dans les décors, ou ses relations avec les autres acteurs. La caméra permet de détailler certains éléments du contexte par l'usage du zoom, le changement de la profondeur du champ, le cadrage de l'acteur dans son environnement, l'alternance entre plan rapproché ou gros plan, et ainsi de suite. Chacune de ces techniques cinématographiques a instauré progressivement une signification particulière des états psychiques, ou des ambiances, ou mis en avant un genre particulier de relations entre les personnages. L'analyse de l'expressionnisme cinématographique, suggère Goffman, a influencé, en retour, nos manières ordinaires « d'arranger » les situations, les conduites et les interactions. En s'appuyant sur des exemples tirés de la fiction, Goffman montre avant tout comment l'expression de soi se définit sur un fond de vision routinière, standardisée ou typifiée de la vie sociale. D'autre part, comme l'a rappelé Isaac Joseph dans son article « Erving Goffman et le problème des convictions » (1989), le *self* goffmanien est menacé, ou menace, par la vulnérabilité de la structure des situations dans lesquelles il se trouve. L'individu est comme un acteur pris dans un casting permanent où il doit soutenir son rôle de manière convaincante, mais aussi sécurisante pour les autres. Pour mieux rendre compte du travail normatif qu'effectue la *face* d'un individu Goffman prend comme exemple un modèle au moment de la prise de photographie. Les obligations normatives se révèlent réflexivement entre les deux, le regard du photographe et le corps du modèle qui s'expose devant lui.

En faisant appel à la théorie du film, Goffman souligne en même temps les limites que peut avoir une vision purement technique (formelle) de l'interaction sociale, lorsque le montage n'arrive pas à susciter suffisamment d'intérêt

pour l'intrigue (qu'elle soit narrative, thématique ou purement visuelle) et à captiver le spectateur.

> « Que l'action soit simple ou en deux phases, le lecteur tend à la limiter à la période durant laquelle le personnage agit, comme si ce degré de complexité était largement suffisant pour qu'il apparaisse comme quelqu'un de bien vivant. Tout cela nous amène à voir que si le résultat sonne juste, on a quand même là un modèle très restrictif de l'interaction.
> Quels que soient le talent d'une troupe de comédiens et la valeur de ses textes et de ses scénarios, ils paraissent n'avoir que peu d'influence sur notre capacité à nous laisser captiver par une intrigue. C'est cette capacité considérable à ajuster et à calibrer notre niveau d'engagement et d'attention qui fait que le jeu sans texte et sans aucune qualification particulière des gens qui participent à un psychodrame est souvent si efficace sur le plan dramatique.
> Cette "captation" de l'attention du spectateur est particulièrement visible lorsque la pièce comporte différents degrés de sérieux, pouvant aller du tragique au burlesque en passant par la satire et le mélodrame, ou, bien sûr, le pastiche de tous ces genres (…) Ces changements dans ce qu'on appelle parfois des niveaux de sophistication sont donc des changements de cadrage qui, ratifiés par un public, viendront transformer radicalement la façon dont une même production sera reçue. » (Goffman, 1991 : 239-240).

Le problème intéressant se pose notamment avec la modélisation du dialogue au cinéma. Les difficultés rencontrées par les cinéastes témoignent des caractéristiques subtiles de la conversation de face à face. Le réalisateur Russe V. I. Poudovkine, cité par Goffman pour illustrer ce point, souligne comment un phénomène apparemment simple – la pause, que n'importe quel acteur de théâtre apprend à gérer dans une réplique – a mobilisé des techniques complexes de montage et a nécessité des prises de vue particulières de la caméra. On peut retrouver ici la description de la technique qui s'est standardisée sous le nom de « champ-contrechamp » :

> « Depuis cet exemple, nous voyons que dans le procès de la construction filmique émerge constamment la nécessité de créer les éléments d'édition qui entrent intégralement dans le tissu de la vie d'un acteur. Plus tard, nous montrerons pourquoi nous devons voir plus clairement comment cet élément particulier, la pause, est un élément de la plus haute importance par rapport à ce qui est familier à n'importe quel acteur sur scène, est inévitablement dépendant des ciseaux du metteur en scène, *i.e.* de ses capacités et de son instinct. Ici, il y a aussi une raison de trouver

une manière de la participation directe de l'acteur dans le travail d'édition du film. Le travail d'édition, de découpage et de jonction des éléments dans l'ensemble du film, demande l'effort subtil et la capacité la plus grande de restituer le rythme du dialogue. » (Poudovkine, 1959 : 301).

Le point crucial des *Cadres* est ainsi bien illustré ici : les effets recherchés par le cinéma pour imiter, transformer ou montrer les formes de l'expérience et de l'interaction, permettent de réfléchir à leurs caractéristiques et d'interroger leur « naturalité ». La naturalité peut parfois paraître artificielle ou exagérée au cinéma, ou, au contraire, beaucoup plus riche dans certains récits de vie bien racontés que dans les situations de la vie ordinaire. La richesse d'une biographie, observent les cinéastes, se montre parfois au mieux à travers une photographie, lorsque l'on indique à quelqu'un les faits de toute une expérience de vie :

> « Au moment où le propos a de l'importance, quand il s'agit de présenter une vue d'ensemble de sa vie et de l'époque dans laquelle on vit, on se prend au jeu et on présente une photographie. » (Goffman, 1991 : 549)[9].

L'autorité du cadrage et du montage

Dans les chapitres sur « Les vulnérabilités de l'expérience » ou sur « L'élaboration de l'expérience négative », Goffman montre comme à rebours les mécanismes de socialisation que l'acceptation d'une norme peut produire (Joseph, 1989 : 23). L'expressivité du visage se montre d'autant mieux qu'elle est exprimée négativement : lorsque le *self* échoue à maintenir les façades ou lorsque ses manières de dire et de faire passent à côté de ce qui est important, ou encore, lorsque l'individu est en pleine « déconfiture ». Cet adjectif « négatif » n'est pas employé par Goffman dans son sens psychologique. Il s'agit pour lui de rendre compte du caractère auto-réflexif ou auto-révélateur des cadres et des expériences qui s'y jouent. Cette réflexivité est quelque peu paradoxale, comme dans des pièces de théâtre de Pirandello qu'il mentionne. Il peut être

9. « Et cette image des éléments structurants de notre expérience paraîtra aussi théâtrale, aussi déséquilibrée au profit de l'événementiel, aussi culturellement stéréotypée concernant nos motivations que ce que nous offre le théâtre ou d'autres modes de représentation par procuration. À la différence de ce qu'on présente sur scène, ce qu'on présente de soi et de son monde dans la vie réelle est d'une telle abstraction, on se défend tellement soi-même en triant dans la multitude des faits que mieux vaut, pour ceux qui nous écoutent, considérer qu'ils ont affaire au scénario d'un profane qui se met en scène lui-même dans une lecture acceptable de son passé. » (Goffman, 1991 : 549).

difficile de mettre à nu les conventions qui les régissent, et de les rompre. Dans la pièce *Ce soir on improvise* (1930), par exemple, quoi que disent et que fassent les acteurs pour rompre leurs rôles, leur tentative a inlassablement lieu à l'intérieur d'un cadre théâtral et ne peut donc être prise au sérieux : elle reste un jeu.

Toutefois, loin d'adhérer à une vision déterministe des conventions établies, Goffman souligne la complexité des règles qui organisent les cadres et montre notre capacité à suivre des indices pour distinguer entre différents niveaux du jeu. Les spectateurs emploient ainsi les différentes méthodes pour saisir les éléments pertinents d'un cadrage. Dans la veine sarcastique qui lui est propre, Goffman interroge notamment la capacité qu'ont les individus de faire *comme si de rien n'était* ou de s'abstenir d'agir dans certaines circonstances. L'exemple de la visite du président du Ghana en Chine révèle « sur la pointe des pieds » la dimension critique de la politique qui y est sous-jacente.

> « Pékin. Le président du Ghana, M. Kwame Nkrumah, a choisi d'ignorer apparemment hier soir le coup d'État qui a ébranlé son régime, et il a annoncé son intention de poursuivre sa mission de paix au Vietnam. L'air tendu et abattu, il s'est exprimé au banquet donné ici en son honneur par l'État communiste chinois comme s'il ne s'était rien passé dans son pays, où l'armée a pris le pouvoir. Ses hôtes chinois se sont eux aussi gardés de faire la moindre déclaration publique. » (Goffman, 1991 : 202).

> « Il doit y avoir un mécanisme qui fait disparaître les ratés et permet d'agir en sorte que cette disparition puisse faire partie de l'activité », constate ironiquement Goffman – « comme si ces scènes se passaient dans un sous-marin équipé d'un système de sécurité qui permettrait d'évacuer quelque chose sans laisser l'eau inonder le navire. » (*Ibid.* : 204)

Que nous dit cette citation ? Il s'agit pour Goffman de physionomie. Mais, dira-t-il, il n'existe pas de physionomie en soi. Il n'y a que celle que nous voyons. Et elle se modifie selon le point de vue d'où nous la regardons, c'est-à-dire selon le cadrage. Dans un autre exemple, Goffman montre comment un point de vue peut être rapporté par une simple juxtaposition d'images. Il n'a pour ainsi dire pas besoin d'être directement montré pour être aperçu. Ces images font contraste avec les autres activités de la scène visible, comme l'illustre la description de la religieuse novice évanouie, extraite du livre de Kathryn Hulme, *The Nun's Story* (1957) :

> « Les autres nonnes et novices n'avaient même pas jeté un œil sur la forme blanche qui avait basculé en avant sur ses genoux, bien qu'elle fût tombée au milieu d'elles et que son livre de prière ait jailli, comme projeté, de ses mains. Pendant quelques minutes, tandis que les prières continuaient, les sœurs autour d'elle lui avaient semblé des monstres d'indifférence, aussi indifférentes au désarroi de leur compagne que si elle n'avait pas été là, étendue, livide et sans connaissance, à leurs pieds sur le tapis. Gabrielle vit alors la nonne chargée de la santé de la communauté arriver par l'allée centrale. La nonne infirmière attrapa la manche de la sœur la plus proche, qui se leva pour l'aider à transporter la novice évanouie au fond de la chapelle. Pas un visage ne se tourna sur leur passage, pas un regard ne se détourna de l'autel. » (Goffman, 1991 : 204).

Pour faire face aux défaillances physiologiques qui affectent parfois la machine humaine, Goffman montre qu'il y a au moins deux techniques. La première est de les supprimer, la seconde de faire comme si de rien n'était. La dimension critique de superposition des contrastes renverse les rapports de pertinence entre l'activité de prière dominante et la défaillance physiologique d'une personne. C'est cette opposition incongrue qui donne sens à l'absence d'expression de la nonne, en la rendant manifeste. Le rapprochement entre la syntaxe linguistique et les techniques de cadrage/montage rend compte de différentes formes d'autorité et des effets que ces techniques cherchent à produire sur les spectateurs. Comme le rappelle Uspenski (Goffman, 1974 : 8-10), nous utilisons ordinairement deux méthodes pour signifier le changement de point de vue dans une narration :

> « On peut décrire du point de vue de l'observateur extérieur, dont la position peut ne pas être spécifiée, le comportement qui lui est visible. On peut décrire du point de vue de la personne elle-même ou du point de vue d'un observateur omniscient à qui il est permis de pénétrer dans la conscience de cette personne. Dans ce genre de description, un procès intérieur est révélé – des pensées, des sentiments, des sensations, des émotions qui ne sont pas normalement perceptibles à un observateur (lequel peut donc seulement spéculer sur leur nature). Mais dans le film, le point de vue (spatial, idéologique, psychologique) est connecté avec le montage. Les éléments formels de la composition du cadre – le choix de l'arrière-plan, la compression du champ visuel ou les différents mouvements de la caméra – sont immédiatement dépendants du point de vue. »

D'après Uspenski (1974 : 8), le montage de type idéologique pose la question spécifique du point de vue qui doit être assumé par l'auteur lorsqu'il perçoit et

évalue le monde qu'il décrit. Les différentes positions évaluatives peuvent être incorporées dans le texte dit « autoritaire » ; elles se composent les unes avec les autres dans des relations variées. De la même manière, la technique du montage est utilisée par les cinéastes pour servir la critique sociale. Le cinéma soviétique, dira Balazs, a pu dévoiler le visage des classes sociales :

> « Le haut fait du cinéma est d'avoir découvert le visage des classes sociales. Non pas simplement la différence entre l'aristocrate dégénéré et le paysan mal dégrossi, entre le financier replet et le prolétaire miséreux. Ces différences avaient été également stylisées au théâtre. Toutefois, la caméra s'est rapprochée de plus près et a trouvé l'expression secrète de la mentalité supra-personnelle, conditionnée par la classe, derrière ces différences décoratives extérieures. » (Balazs, 1977 : 140). « Le jeu est secondaire si le destin personnel des individus est sans importance pour nous ».

Cette citation laisse entrevoir la dimension morale, voire politique, du projet réformateur des *Cadres*. En s'appuyant sur les techniques de la production cinématographique, qui superpose des images incongrues, incompatibles entre elles, et qui utilise des indices du cadrage qui parsèment discrètement l'arrière-fond de la scène et sur lesquels s'oriente l'œil du spectateur, à son insu, Goffman attire notre attention sur le caractère construit de la vie sociale. Il montre la manière dont se constitue l'incongruité au sein des rapports sociaux, à travers les hors-champs, les dérapages et les conflits de cadres. La sociologie goffmanienne serait en ce sens proche du « montage d'attractions » d'Eisenstein (1949) qui montre les événements en enchaînant des cadres formellement opposés, des perspectives et des thèmes contrastés. C'est de cette superposition aléatoire, « choquante », des images qu'émerge l'expression de la vie et qu'opère le sens critique. Au cinéma, comme dans la vie ordinaire, elles sont ancrées dans les rythmes et les détails des interactions en face à face, soutenues par les plans rapprochés de visages et de gestes, puis avec le cinéma parlant, par les voix bouleversées et les débits de parole accélérés. Ou encore, comme l'a mis en avant le psychologue russe Lev Vygotski, proche d'Eisenstein : « Le caractère de cet ensemble ne peut guère être défini de façon plus claire et plus simple que par l'expression de "dépôt trouble de la vie" » (Vygotski, 2003 : 216).

La vie sociale recueillie par Goffman à travers ses exemples tirés de la littérature, de la presse, de la vie politique apparaît comme une mosaïque d'univers pluriels, d'événements et de moments disparates, moralement épars. Elle nous fait voir des faits sociaux dans leur pluralité scénarisée. « Observons sur la pointe des pieds comment ils ronflent » : on connaît trop bien le cynisme

goffmanien pour ne pas se laisser prendre par cette incitation et de ne pas y entrevoir une forme de manipulation bénigne du lecteur. Le projet réformateur de Goffman se voit ici, telle une anecdote, ou une intrigue bien « représentée », que la sociologie, à la façon du cinéma, peut rapporter, cadrer, décrire en détail ou, au contraire, contempler en surplomb[10]. Le compte-rendu sociologique de la réalité n'est donc jamais ni totalement adéquat, ni totalement autonome, comme le montrent les *Cadres*. Les techniques descriptives des sociologues sont non seulement « évaluées » à la lumière des conséquences sociales qu'elles sous-tendent, elles sont aussi ancrées dans la distribution attendue, ordinaire, des événements qu'elles cherchent à transformer. Le montage n'est pas uniquement un langage d'écriture cinématographique, il est aussi un moyen d'affecter le public, de produire un effet, comme l'a bien montré le maître du montage russe, Lev Koulechov.

Conclusion

Concluons sur ce dernier point. Que dire de l'entreprise goffmanienne et de ses enjeux à la lumière de la métaphore cinématographique ? Les *Cadres* montrent sans doute le mieux toute l'originalité de la démarche goffmanienne : une sociologie visuelle. Les questions abordées par Goffman gardent aussi toute leur actualité. Que modélise exactement l'expérience cinématographique ? Quelle est son évolution dans les pratiques contemporaines de fabrication et de modélisation de cadres ? Si le recours à ces pratiques et à la perspective par incongruité n'est pas, comme l'ont souligné de nombreux commentateurs[11], suffisant pour faire de la sociologie, il permet néanmoins de montrer ce que, pour diverses raisons, la sociologie de type participatif par exemple ne peut pas montrer. Goffman est suffisamment conscient du « problème » de l'observateur pour que l'on puisse lui reprocher d'avoir ignoré la différence entre les faits rapportés à partir des journaux et les activités

10. On peut voir un bel exemple de ce genre d'usages dans le film des scènes de guerre intitulé *« Objective, Burma »* de Raoul Walsh où on voit alternativement le point de vue tantôt subjectiviste pour montrer le point de vue des soldats-individus engouffrés dans la forêt tropicale birmane face à un ennemi invisible, tantôt les vues depuis l'avion.
11. La méthode textuelle et des limites d'usage par Goffman de la « perspective par incongruité » de Kenneth Burke (1965) ont été suffisamment soulignés par d'autres auteurs (Watson, 1990 ; Smith, 2006) pour que l'on n'y revienne pas ici. Comme le rappelle Greg Smith : « La perspective par incongruité suggère que la compréhension est accomplie par la juxtaposition surprenante de termes et de concepts qui habituellement ne vont pas ensemble. Une dissociation délibérée des idées est recherchée par l'emploi de termes volontairement mal ajustés, qui distordent la compréhension ordinaire des mots. L'usage métaphorique du langage, comme l'a montré Rod Watson, réoriente nécessairement le raisonnement pratique des lecteurs » (Smith, 2006 :122).

observées « réellement ». Au contraire, il cherche à attirer notre attention sur la différence entre ce qui se passe dans un roman, une pièce de théâtre, un film et la vie quotidienne. C'est justement cette différence qui est constamment recherchée dans ses exemples et ses analyses. Plus encore, ce que montre avant tout Goffman c'est *notre* capacité (ou non) à faire cette différence. Nous comprenons *a contrario* ce qui ne va pas dans la vision cinématographiée de l'expérience, nous saisissons immédiatement en quoi elle diffère de nos expériences banales. Plutôt que de se fonder sur une démarche compréhensive ou descriptive, adoptée habituellement par la sociologie, Goffman nous incite à une démarche créative. Tel un prestidigitateur, il mobilise des ressources issues du monde du spectacle pour transformer nos habitudes et leur donner une signification nouvelle. Les « armes du sarcasme » sociologique sont ainsi explicitement utilisées. Ce sont, comme le montre Goffman, les mêmes armes qu'emploie le sens commun lorsqu'il se rapporte aux intrigues captivantes ou aux images spectaculaires. Dans cette conception, les pratiques de la description sociologique sont, pourrait-on dire, aussi persuasives que les descriptions de sens commun. Les images et les fables qu'elles produisent de la société ne sont pas moins créatives que celles des romanciers et des cinéastes. La méthode projective dont se sert Goffman, attire notre attention sur la réflexivité des cadres et sur la multi-stratification de nos raisonnements. La sociologie des *Cadres* peut ainsi être lue comme une critique d'une série de présupposés implicitement adoptés par les chercheurs : l'idée de fondement, de l'intériorité du *self*, de la supériorité du langage scientifique sur le raisonnement ordinaire, du positivisme sous-jacent à une certaine idée de l'ordre séquentiel et naturel de l'interaction, et ainsi de suite. Le Master de Goffman (1949) sur les tests projectifs était illustratif de ce point de vue. Montrer une série d'images à des personnes à des fins thérapeutiques ne contribue pas tant à identifier un profil psychologique de la personne, qu'elle donne lieu à des créations de sens et à des conduites nouvelles : du rire et de la dérision, de commentaires sur telle ou telle caractéristique de l'image, et ainsi de suite. La situation de réception des images ne met pas au jour une personnalité cachée, mais crée une situation modélisée.

Pourtant, le découpage aléatoire des expériences, attrayant par ses effets d'émergence de nouvelles significations, laisse néanmoins en suspens les critères du découpage. La question soulevée par Goffman reste ainsi en suspens et s'applique tout autant à sa démarche : la sociologie des cadres n'est-elle pas en effet prise dans son propre piège en ce qu'elle produit une autre version, certes plus attractive, car imagée, de la réalité ? La créativité des catégories et des typologies mises en place, guettées par le problème de régression à l'infini,

ne laisse-t-elle pas dans l'ombre ce qui, dans des situations sociales, fait qu'elles se prêtent à l'investigation sociologique et que telle ou telle anecdote mérite d'être rapportée plutôt que telle autre ? La logique de l'enquête sociale ne reste-t-elle pas totalement ouverte, au risque de choix dans l'arbitraire, dans cette espèce de plasticité infinie des opérations de cadrage ? Ou plutôt, pour paraphraser Wittgenstein à propos du travail du philosophe, celui-ci ne fait-il pas que « nous parler de ce qui se passe sur un tableau conçu par lui » (Bouveresse, 1973 : 113) ? Goffman a écrit une multitude de scénarios, sans que l'on ait idée du film à venir. C'est peut-être là sa force libertaire : chacun peut en faire son propre montage…

Bibliographie

Balazs, B. (1953) *Theory of the Film*, New York, Roy Publishers.
Balazs, B. (1977) *L'esprit du cinéma*, Paris, Payot.
Bazin, A. (1958) *Qu'est ce que le cinéma ?*, Paris, Cerf.
Benovsky, J. (2010) *Qu'est-ce que qu'une photographie ?*, Paris, Vrin.
Bjelic, D.-I. (1992) The Praxeological Validity of Natural Scientific Practices as a Criterion for Identifying Their Unique Social-Object Character : The Case of « Authentification » of Goethe's Morphological Theorem, *Qualitative Sociology*, 15 (3) : 221-245.
Bouveresse, J. (1973) *Wittgenstein. La rime et la raison*, Paris, Minuit.
Burke, K. (1965) *Permanence and Change. An Anatomy of Purpose*, Indianapolis, The Bobbs-Merrill Company.
Burns, T. (1992) *Erving Goffman*, Londres, Routledge.
Clark, V.V.A., Hodson, M. & Neiman, C. (1988) *The legend of Maya Deren. A Documentary Biography and Collected Works*, vol. 1 et 2, New York, Anthology Film Archives/Film Culture.
Deren, M. (1953) *Divine Horsemen*, Londres, Thames & Hudson
Deren, M. (2004) *Écrits sur l'art et le cinéma* (trad. fr. Éric Alloi & Julie Beaulieu), Paris, Experimental.
Deren, M. (2005) *Essential Deren* (Édition et préface de Bruce R. McPherson), Kingston, New York, Documentext.
Eisenstein, S. (1977) *Film Form. Essays in Film Theory*, New York, Harcourt Brace [1949].
Goffman, E. (1949) *Some Characteristics of Response to Depicted Experience*, Master de sociologie, Université de Chicago.

Goffman, E. (1959) *The Presentation of Self in Everyday Life*, New York, Doubleday.
Goffman, E. (1974) *Frame Analysis*, Boston, Northeastern University Press.
Goffman, E. (1988) *Les moments et leurs hommes*, Y. Winkin (ed.), Paris, Seuil.
Goffman, E. (1991) *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.
Ichheiser, G. (1949) Misunderstandings in Human Relations, *American Journal of Sociology*, LV.
James, W. (1950) *Principles of Psychology, vol. 2*, New York, Dover Publications [1890].
Joseph, I. (1989) Erving Goffman et le problème des convictions, in I. Joseph, R. Castel & J. Cosnier (eds), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit.
Joseph, I., Castel, R. & Cosnier, J. (eds) (1989), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit.
Hulme, K. (1957) *The Nun's Story*, Londres, Frederick Muller.
Nizet, J. & Rigaux, N. (2005) *La sociologie d'Erving Goffman*, Paris, La Découverte.
Ogien, A. (1989) La décomposition du sujet, in I. Joseph, R. Castel & J. Cosnier (eds), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit : 100-109.
Pudovkin, V. I. (1959) *Film Technique and Film Acting*, New York, Bonanza Books.
Quéré, L. (1989) La vie sociale est une scène. Goffman revu et corrigé par Garfinkel, in I. Joseph, R. Castel & J. Cosnier (eds), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit : 47-82.
Sacks, H. (1995) *Lectures on Conversation*, Oxford, Blackwell.
Shutaro, M. (1964) *Kabuki Drama*, Tokyo, Japan Travel Bureau.
Smith, G. (2006) *Erving Goffman*, Londres, Routledge.
Sudre, A.-A. (1996) *Dialogues théoriques avec Maya Deren. Du cinéma expérimental au cinéma ethnographique*, Paris, L'Harmattan.
Uspenski, B. A. (1974) Study of Point of View : Spatial and Temporal Form, in *The Poetics of Composition. Structure of the Artistic Text and the Typology of Compositional Form*, Berkeley, University of California Press.
Villain, D. (1996) *L'œil à la caméra. Le cadrage au cinéma*, Paris, Cahiers du cinéma.
Vygotski, L. (2003) *Conscience, inconscient, émotions*, Paris, La Dispute.
Watson, R. (1989) Le travail de l'incongruité, in I. Joseph *et al.* (eds), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit : 83-99.
Winkin, Y. (1988) Erving Goffman : portrait du sociologue en jeune homme, in Goffman E., *Les moments et leurs hommes*, Paris, Seuil/Minuit : 12-92.

LECTURES PHILOSOPHIQUES

Albert Ogien

Les affinités pragmatiques

Goffman, l'héritage et l'esprit du pragmatisme

Le travail de Goffman a été associé à toutes sortes de courants : École de Chicago, phénoménologie, existentialisme, interactionnisme symbolique, anthropologie sociale, systémisme, dramaturgie, éthologie, psychologie sociale, structuralisme, socio-linguistique, ethnographie de la communication, etc. Ces multiples associations ont toutes un petit quelque chose de justifié : on sait en effet que Goffman s'autorisait à faire son profit d'une démarche analytique pour autant qu'il pouvait en tirer des intuitions utiles, sans nécessairement en endosser toutes les prémisses ou toutes les conséquences théoriques (et souvent en les ignorant délibérément[1]). Et il a mis un point d'honneur (une sorte d'élégance ou une suprême désinvolture, selon les critiques) à ne jamais se prononcer sur les interprétations que ses commentateurs ont faites de ses affiliations théoriques (Ryan, 1978), comme s'il laissait le lecteur juge de la valeur de son travail sociologique et de la cohérence de son œuvre.

La seule entorse à ce principe est la réponse qu'il s'est résolu à donner à Denzin et Keller, pour récuser publiquement l'étiquette de structuraliste et renvoyer ses deux critiques à leur malveillance (en réglant définitivement le

1. Sur le rapport que E. Goffman entretenait à son œuvre en particulier et à la sociologie en général, on peut lire aujourd'hui les témoignages très documentés recueillis par D. Shalin dans son projet d'Archives Erving Goffman (E.G.A.) (http://www.unlv.edu/centers/cdclv/archives/interactionism/index.html) qu'il coordonne avec Sherri Cavan. Quelques auteurs ont rédigé des analyses liant sa biographie et sa position théorique (Collins, 1994 ; Fine & Manning, 2000 ; Scheff, 2006).

contentieux qu'il avait avec l'interactionnisme symbolique) (Goffman, 1981). Mais malgré ce refus de s'expliquer sur ses influences, on connaît bien ses héros : Simmel, Durkheim, d'Arcy Thompson, Radcliffe Brown, Birdwhistell, Bateson, Levi-Strauss, Sartre, Merleau-Ponty, Austin (Winkin, 1995).

Et même s'il a déclaré un jour : « je suis un phénoménologue » (Mc Cannell, 1983), le titre qui lui va sans doute le mieux est, en fin de compte, celui de sociologue. Car au-delà des nombreuses pistes qu'il a explorées au long de sa courte carrière, reste la constance d'un projet qu'il a continûment poursuivi, à savoir gagner un nouveau domaine d'investigation à la sociologie en fondant sa légitimité scientifique : l'ordre de l'interaction (Goffman, 1983).

Depuis quelques années, Goffman a été rangé, en France, parmi les représentants du pragmatisme. Comme pour les autres étiquettes qui ont été apposées sur son travail, il n'aurait sans doute même pas pris le temps de la récuser tant elle lui aurait, très probablement, paru incongrue. Il y aurait à cela deux raisons assez simples : la formation de sociologue de Goffman s'est déroulée à une époque où l'influence de ce courant majeur de la philosophie américaine avait totalement décliné (Horowitz, 1966) ; et il appartenait à une génération d'étudiants dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'appréciait pas la version sociologique que Blumer avait donné du pragmatisme de Mead : l'interactionnisme symbolique (Ogien, 2007).

Mais, au-delà de ces deux arguments, qu'on peut tenir pour anecdotiques, il y en a un autre, bien plus fondamental : l'interactionnisme réaliste que Goffman a élaboré ne suit aucune des orientations du pragmatisme (dans la version qu'en ont proposée Mead et Dewey). C'est cet argument dont je vais essayer de démontrer la validité en discutant trois propositions : 1) le pragmatisme s'occupe du rapport entre connaissance et action, Goffman de l'interaction ; 2) le pragmatisme envisage le social sous la forme de « communautés d'enquêteurs », alors que Goffman le conçoit comme immanent à la réalisation conjointe de pratiques collectives ; 3) le pragmatisme défend un émergentisme radical (tout ce qui sert l'action se configure de l'intérieur même d'une enquête), alors que Goffman admet, avec la notion de situation, l'existence de structures de contraintes qui pré-existent aux individus et permettent de conférer leur intelligibilité aux faits et événements qui surgissent dans le cours de l'action en commun.

Avant de passer à cette démonstration, je voudrais atténuer le caractère un peu brutal de l'affirmation selon laquelle Goffman n'est pas un pragmatiste. Il me semble en effet que ce qui conduit certains à penser le contraire, c'est un petit air de famille qui se manifeste dans cette manière directe et empirique d'envisager les conduites des individus dans leur rapport au monde qui les environne à partir de « ce qui convient » à un moment donné dans une circonstance donnée. Bref,

on retrouve là le sens que prend d'ordinaire l'adjectif « pragmatique » en français. Et c'est sans doute ce petit air de famille, qui reflète ce qu'on peut nommer l'esprit du pragmatisme, que les lecteurs de Goffman ont confusément ressenti. C'est donc cet esprit que, en un premier temps, je vais essayer de dégager, en le détachant de ce qu'on peut décrire comme la lettre du pragmatisme, envisagé comme courant philosophique reposant sur quelques principes relativement établis. Puis, en évoquant les évolutions que ce courant a connues, je vais m'intéresser aux différentes dérivations que la sociologie a faites sur le pragmatisme et à partir desquelles une nouvelle manière de faire de la sociologie s'est développée. J'espère, au terme de ce cheminement, que je serai parvenu à convaincre que la sociologie de Goffman n'a rien à voir avec le pragmatisme.

L'esprit et la lettre du pragmatisme

Le plaisir que certains sociologues français ont pu ressentir en découvrant, dans les années 1970, les analyses de Goffman procédait, en grande partie, du charme qu'exerçait ce qu'Isaac Joseph (1989) a nommé son « parler frais » sur un lecteur qui n'y était pas accoutumé (en même temps, ce ton en a agacé plus d'un à la même époque, en particulier ceux qui ont dénigré le travail de Goffman en en faisant l'expression des dispositions propres à la moyenne bourgeoisie citadine blanche américaine). Goffman a subitement fait apparaître une manière particulière et inédite d'examiner des phénomènes sociaux élémentaires que la sociologie avait perdu l'habitude de considérer comme relevant de son domaine d'étude[2]. C'est cette originalité des analyses et de leur style – descriptif, concret et ironique – qu'il est possible de rapporter à une forme générale d'appréhension du monde : un esprit, qui est celui – anglo-saxon – du pragmatisme. Mais cet esprit ne doit pas être confondu avec la lettre du pragmatisme, c'est-à-dire avec les propositions qu'il défend en tant que courant philosophique.

Qu'est-ce donc que cet esprit du pragmatisme ? C'est une certaine façon de préférer l'action à la réflexion et d'envisager, sur un mode pratique, l'implication des individus dans le milieu immédiat dans lequel leurs relations s'inscrivent. Autrement dit, c'est une attitude, souvent rapportée à une manière de vivre typiquement américaine : l'amour de l'aventure, de la conquête, de la découverte de territoires inconnus, du risque, de la pluralité et de la labilité des choses. Soit une conscience de l'infinie ouverture du monde (Cavell, 2009) et une confiance inconditionnelle dans la créativité de l'agir (Joas, 1999). C'est aussi un certain sens de la contingence et un doute constant sur nos capacités à

2. Il faut rappeler que des objets au moins aussi originaux étaient étudiés par les premiers élèves de Durkheim, comme, par exemple, la prééminence de la main droite (Hertz, 1909) ou la responsabilité (Fauconnet, 1928).

expliquer ce qui nous arrive. C'est enfin un « culte du concret et une méfiance de l'abstraction… qui conduit à concevoir la vie comme confuse et surabondante, comme détruisant par elle-même les idéologies absolutistes. » (Wahl, 2005 : 135). Une grande partie du charme des analyses de Goffman tient, je crois, à ce qu'elles décrivent, de façon empiriquement détaillée, cette confusion et cette surabondance de la vie ; ou, pour le dire en d'autres termes, l'attention qu'elles portent à la vulnérabilité essentielle de la réalité sociale.

C'est cette attitude qui a conduit à présenter le pragmatisme comme *la* philosophie américaine, que Russel a raillée pour son manque de profondeur et a qualifiée de philosophie utilitariste et mercantile du businessman. De façon moins dénigrante, C. Wright Mills (1966) y voyait le reflet de la « culture Yankee » du Vermont (terre native de Dewey) ; Dewey (1908) affirmait lui-même que le pragmatisme reflétait les tendances individualistes des sociétés modernes ; et Hollinger (1980) a noté que le pragmatisme manifestait la place qu'est venue prendre la science dans le monde moderne et les promesses d'émancipation et d'accroissement du potentiel d'autonomie des êtres humains qu'elle portait. Ce que Wahl (2005 : 216-217) résume ainsi :

> « Plutôt qu'un utilitariste, l'Américain est un idéaliste pratique. Le monde doit être une matière à effort. Et en effet, si d'une part il contient des possibilités infinies de bien, d'autre part il enferme des éléments mauvais dont il faut triompher… Le pluralisme, ce sera l'idée d'un *self-government* du monde, ce sera l'expression métaphysique de cette volonté d'une *all-pervading democracy*… Ainsi, du désir d'indépendance vient, en même temps, l'amour de la liberté, cet accueil fait aux systèmes les plus différents, cette catholicité démocratique, selon le mot de Royce… Si les individus sont libres, ils ne sont pas sans lien et si leurs efforts sont incoordonnés, ils vont néanmoins dans le même sens. »

Passons maintenant à la lettre du pragmatisme. Les commentateurs raisonnables ont depuis longtemps reconnu la difficulté à en donner une définition unique et unanimement admise. Ils constatent que chacun de ses fondateurs a fondé une démarche spécifique : Peirce en philosophie de la logique et des mathématiques et en sémantique ; James en métaphysique et en psychologie ; Dewey en logique, en pédagogie et en politique ; Mead en psychologie et en sociologie. Devant un tel éclatement, ils préfèrent parler de pragmatismes (au pluriel). Et cette indétermination s'est aggravée avec une confusion qui s'est insinuée lorsque les tenants du « tournant linguistique » ont établi un lien entre pragmatique et pragmatisme[3].

3. Sur cette confusion, voir Kreplack & Lavergne (2008).

Mais malgré tout, on peut identifier quelque chose comme un noyau dur du pragmatisme. Il nommerait une méthode exigeante et rigoureuse qui invite à appréhender la connaissance, qu'elle soit ordinaire ou scientifique, en tant qu'activité créatrice, en l'envisageant sous l'angle des processus de découverte au terme desquels un savoir valide – c'est-à-dire authentifié par une communauté d'enquêteurs – est produit.

> « Le pragmatisme est une méthode d'évaluation pratique des idées, des concepts, des philosophies, non plus du point de vue de leur cohérence interne ou de leur rationalité, mais du point de vue de leur "conséquence pratique" ; la méthode pragmatique est un outil de construction. Le pragmatisme répond ainsi à la question : comment fabriquer des idées pour agir et penser ? […] Il devient alors un outil de création. *Comment se font les idées et ce que nous faisons avec des idées*, voilà les deux axes de la méthode pragmatique. » (Lapoujade, 1997 : 10-11).

Endosser le pragmatisme, c'est donc admettre que le monde se constitue entièrement dans l'activité créatrice incessante des êtres humains, qui développent leur intelligence en la déployant de façon collective et coordonnée dans leurs engagements dans les univers d'activité pratique et en relation aux réactions de ceux qui participent à ces univers. Cette démarche s'ordonne autour d'un objet : le déploiement de l'« intelligence » – conçue comme une activité pratique qui s'exerce dans la temporalité de l'enquête telle qu'elle se mène dans la science comme dans la vie courante ; et poursuit un projet : décrire l'émergence et la manière dont l'exercice de cette intelligence est garanti dans le fil de la « résolution des problèmes », afin d'étayer une théorie ouverte de la vérité et de la réalité (Durkheim, 1981), imposant une autre conception des fonctions de la croyance et de l'habitude (Cometti, 2010).

Ce n'est que de façon incidente que le caractère « dynamique, situé et incarné » (Steiner, 2008 : 89) de l'enquête conduit à porter attention à la durée, au flux de la vie, aux dimensions sensibles de l'action et à la créativité que les êtres humains manifestent dans la résolution des problèmes. Comme l'écrit Bernstein :

> « Au-delà de leurs différences, des thèmes communs se retrouvent dans les œuvres des pragmatistes "classiques". Tout d'abord une remise en cause de l'idée selon laquelle la philosophie (ou n'importe quelle forme d'enquête) devrait reposer sur des fondements solides et fixes connus de façon certaine. De façon plus radicale, les pragmatistes contestent la présupposition tacitement admise par l'essentiel de la philosophie moderne selon laquelle la rationalité et la légitimité de la connaissance exigent des fondations nécessaires. L'enquête ne possède pas, ou ne requiert pas, de

> telles fondations. Les pragmatistes n'ont jamais considéré que le fait d'abandonner toute prétention ou métaphore fondationnelle devait conduire au scepticisme (ou au relativisme). Ils ont mis l'accent sur le faillibilisme de toute enquête. Toute prétention au savoir est ouverte à une éventuelle critique. C'est précisément à cause de cette faillibilité intrinsèque que, depuis Peirce, les pragmatistes ont focalisé leur attention sur la communauté d'enquêteurs qui teste et critique chaque prétention à la validité. Les pragmatistes […] ont essayé d'importer l'esprit faillibiliste et expérimental des sciences dans le travail philosophique […] Contre ce qu'ils tenaient pour le subjectivisme excessif de la philosophie moderne, les pragmatistes ont mis en évidence la primauté des dimensions intersubjectives, sociales et communes de l'expérience, du langage et de l'enquête […] Les pragmatistes classiques partageaient une vision cosmologique d'un univers ouvert caractérisé par l'innovation irréductible, le hasard et la contingence. Ils rejetaient les doctrines du déterminisme mécanique si populaires à la fin du XIX^{e} siècle […] Les pragmatistes étaient également convaincus que, en cultivant de façon pertinente les habitudes auto-critiques de l'intelligence, les êtres humains – tout en n'échappant jamais aux contingences – pouvaient influer sur leurs propres destins […] Les pragmatistes n'ont jamais fait l'apologie du *statu quo*. Ils furent d'inlassables critiques de la société américaine qu'ils accusaient de trahir les promesses de la démocratie. » (Bernstein, 1992 : 825).

C'est en ce sens qu'on a pu faire du pragmatisme le fondement d'une pensée démocratique radicale (Putnam & Putnam, 1994), c'est-à-dire une pensée libre qui se déprend de ses entraves dans l'expérimentation. Et c'est cette richesse des inspirations du pragmatisme qui conduit à poser que, lorsqu'il est envisagé comme courant philosophique, il se définit par l'adhésion à six principes :

Réalisme : le monde extérieur existe et cette existence même exerce un contrôle sur nos actions (mettre l'accent sur la créativité ne conduit pas au scepticisme).

Pluralisme : l'intelligence en acte se découvre dans la manière dont les êtres humains jouent avec la multiplicité des points de vue, c'est-à-dire dans la capacité qu'ils ont à passer d'un point de vue à un autre en accommodant leur pensée sur celle d'autrui.

Faillibilisme : l'indétermination essentielle de la réalité (le doute comme principe de connaissance : les définitions provisoires se forgent dans l'action et ne la précèdent pas en la déterminant).

Holisme : pas de séparation entre nature et culture, corps et esprit, faits et valeurs.

Naturalisme : une conception de l'être humain comme irrémédiablement lié à son environnement et qui admet l'évolution comme principe d'explication.

Socialité de la normativité : l'objectivité – ou le fait d'établir des croyances provisoirement satisfaisantes – est toujours distribuée parmi les membres d'une communauté d'évaluateurs.

On n'a pas besoin d'être pragmatiste pour adopter ces principes dans l'analyse de l'action en commun (ou on peut leur donner un contenu légèrement différent, comme c'est le cas de Goffman). Mais être pragmatiste (au sens philosophique du terme), c'est, comme Pierre Steiner (2008) le rappelle[4], s'engager à les tenir tous à la fois dans le cadre d'une philosophie de la connaissance non-fondationnaliste et non-absolutiste. En définitive, on peut admettre, avec Durkheim (1981 : 53), que « lier la pensée à l'existence, lier la pensée à la vie, telle est l'idée fondamentale du Pragmatisme. »

Terry Pinkard a plus précisément isolé deux éléments déterminants de la méthode pragmatiste : 1) les individus sont les créateurs des normes auxquelles ils confèrent une autorité (dans la recherche théorique, la morale, la religion, l'esthétique) et qu'ils décident de suivre, à leur manière, parce qu'elles satisfont *leurs* besoins et *leurs* intérêts ; 2) la connaissance doit être conçue comme partie intégrante du processus évolutionniste par lequel la vie (l'espèce humaine comme participant à l'ordre du monde) persiste et croît.

> « Dewey, intraitable sur le lien étroit entre sa propre conception développementaliste de l'expérience et la théorie évolutionniste de Darwin, a toujours donné une interprétation plus ou moins biologique ou naturaliste de son propre point de vue. Il désigne la catégorie fondamentale de sa pensée comme "l'interaction de l'organisme et de l'environnement" de sorte que "la connaissance", selon ses propres dires, "se trouve reléguée à une position dérivée (…) [elle] fait partie intégrante du processus par lequel la vie persiste et croît" […] En fait, nous sommes poussés dans les deux directions à la fois : il nous faut avouer que nos normes sont contingentes, et il nous faut reconnaître qu'il est nécessaire de recourir à ces normes (à un certain degré) pour justifier y compris les affirmations selon lesquelles les normes elles-mêmes sont contingentes (ce qui, à son tour, nous pousse dans la direction d'une conception non contingente de la normativité). C'est à ce problème de l'autorité des normes que le pragmatisme et l'idéalisme ont tous deux apporté une réponse, en formulant l'un et l'autre ce que l'on peut appeler une conception développementaliste et dynamique de l'autorité des normes et en essayant d'ancrer la pratique normative dans les activités de la vie elle-même – dans le cas de Dewey en tentant

4. Pour lui, être pragmatiste, ce serait adopter à la fois un pragmatisme (1) sémantique, (2) fondamental, (3) sur les normes, (4) normatif et (5) linguistique. Mais ce pragmatisme « analytique » n'est qu'un versant du pragmatisme, qui devrait également être « écologique » (naturaliste et émergentiste) et orienté vers les pratiques.

d'amener la nouvelle science darwinienne de l'évolution à peser sur les questions philosophiques. » (Pinkard, 2008 : 22-23).

Nous voici donc ramenés à notre question initiale : si on peut dire du travail de Goffman qu'il partage l'esprit du pragmatisme, peut-on affirmer qu'il en suit la lettre ? Pour répondre à cette question, il faut en premier lieu se demander si Goffman a exposé les raisons pour lesquelles il rejette le pragmatisme.

L'héritage du pragmatisme en sociologie

Le pragmatisme est une marque dont les produits n'ont cessé de se modifier. On peut, à gros traits, spécifier cinq moments du pragmatisme :

Il existe un pragmatisme des pères fondateurs : Peirce (philosophie de la logique et des mathématiques, et théorie des signes) ; James (empirisme radical) ; Dewey (théorie dynamique et développementaliste de l'enquête et de l'expérience) ; Mead (behaviorisme social).

Il y eut ensuite un « pragmatisme analytique », qui s'est constitué au moment où il est entré en connexion avec les empiristes logiques du Cercle de Vienne. Considérant cette période, Bernstein note : « Les questions concernant la signification, la référence, la vérité, l'interprétation, la traduction et le langage sont devenues dominantes voire obsessionnelles. Dans ces développements "analytiques", on trouve peu de trace de discussion sur l'éthique, la politique, la philosophie sociale, la religion, l'esthétique, et l'évolution cosmologique qui étaient si cruciales pour les pragmatistes classiques » (Bernstein, 1992 : 827) (à la suite de quoi le pragmatisme a lentement glissé dans l'oubli, en raison de la réduction et de l'affadissement de ses intérêts de connaissance).

Puis s'est développé un « pragmatisme démocratique », au moment où C. W. Mills a mis l'héritage de Dewey en relation avec la critique développée par les tenants de l'École de Francfort installés aux États-Unis (Adorno, Horkheimer, Neuman, Marcuse) (Horowitz, 1966)[5].

Au milieu des années 1970, apparaît l'interprétation de Peirce et Mead par Appel, et la construction de la théorie de l'agir communicationnel d'Habermas – qui développe une version intersubjective de la pragmatique – qui a curieusement été annexée au pragmatisme.

5. Bernstein précise ce point : « Tous les pragmatistes […] ont partagé un engagement éthico-politique profond en faveur de l'éradication des souffrances et des humiliations humaines, et soutenu les réformes sociales égalitaires et démocratiques. [Ils ont tous] récusé le cynisme et les formes de désespoir à la mode, tout comme les formes de critique totalisante qui tendent à imposer un sens de l'impuissance sociale et politique […] L'esprit du pragmatisme a été (en dépit de ce qu'en pense Rorty) non pas la déconstruction mais la reconstruction. » (1992 : 832).

Enfin le néo-pragmatisme des philosophes américains (Putnam, Rorty, Brandom) qui redécouvrent l'héritage du pragmatisme ; et, en particulier, celui de Dewey que le travail de Putnam institue en modèle de démarche philosophique et en fondement de la démocratie (Quéré, 2004).

Qu'avaient retenu du pragmatisme les étudiants en sociologie au temps de Goffman ? Si on s'en tient aux analyses des plus fins connaisseurs, le pragmatisme s'était dissous, à cette époque, sous trois formes : la philosophie des sciences et de la signification ; l'interactionnisme symbolique ; la critique sociale et le combat pour l'émancipation. Et Goffman – comme Garfinkel et nombre d'autres – ne s'est inscrit dans aucune de ces perspectives.

Le pragmatisme classique a cependant laissé une marque durable sur la sociologie à Chicago : du pluralisme de James vient la notion de *définition de situation* introduite par Thomas (Ogien, 2012) ; du behaviorisme social de Mead (Quéré & Cefaï, 2006), les notions de *Self* et de *prendre le rôle d'autrui*, qui donnent leur cadre général aux théories de l'interaction ; de Dewey (Ogien, 1999), l'intérêt pour *l'enquête* et les pratiques de *résolution des problèmes* ; de la théorie du signe de Peirce, la conception du *vocabulaire des motifs* de Mills (1940).

Ce qui a rendu toute sa vigueur à la référence actuelle au pragmatisme, c'est bien sûr l'extension que Habermas a donnée, dans sa *Théorie de l'agir communicationnel*, au thème de l'intersubjectivité de Mead – en déformant totalement la notion de « symbole signifiant » que celui-ci avait introduite dans l'analyse sociale (Habermas, 1987). Pour rappel, la signification n'est pas, chez Mead, un phénomène lié à la communication langagière : elle est un phénomène naturel, qui se déploie dans la « conversation de gestes » qui s'instaure dans l'action en commun (elle n'a rien de mental et n'implique pas d'échanges verbaux) (Ogien, 2007). La reformulation de la thèse naturaliste de Mead en thèse pragmatique d'Habermas (mettant l'accent sur la délibération rationnelle dans la création d'une normativité publiquement élaborée et mutuellement admise) est à l'origine du développement de la « sociologie pragmatiste » (Boltanski, 2009), dont certains pensent qu'elle englobe toutes les manières de faire de la sociologie que les interactionnistes ont introduites.

Il me semble que ce qui justifie le surprenant portrait de Goffman en pragmatiste procède de cette confusion. L'interactionnisme semble en effet être devenu un terme qui s'applique à toute analyse qui prétend donner la priorité à la pratique et la créativité de l'agir ; ou, plus simplement, qui affirme vouloir prendre au sérieux le « point de vue des acteurs » ou leur concéder une place cruciale dans l'accomplissement des activités quotidiennes (Karsenti, 2004). Et comme Goffman est le prince de l'interactionnisme…

Ce rapprochement entre Goffman et le pragmatisme est toutefois doublement erroné. D'une part, il ignore le fait que Goffman n'a jamais adhéré à la lettre du pragmatisme ; d'autre part, il fait fi de la distinction entre trois formes d'interactionnisme mais qui ont des orientations totalement dissemblables : la symbolique (celle de Blumer), la constructiviste (celle de Berger et Luckman) et la réaliste (celle de Goffman). Qu'est-ce qui distingue ces trois formes d'interactionnisme ?

La manière la plus commode de tracer l'héritage du pragmatisme en sociologie consiste à considérer les filiations universitaires. Tout part de Chicago, où Dewey et Mead enseignent. L'influence du pragmatisme sur la sociologie transite alors par Charles Horton Cooley (qui enseigne à Michigan), William I. Thomas, Robert Park, Louis Wirth, Lloyd Warner, Everett Hughes. Et c'est au bout de cette chaîne que se constitue le genre d'interactionnisme qu'ont développé Goffman et Becker. Sauf que les choses sont un peu plus compliquées. Il faut en effet tenir compte de l'autonomie de la discipline, de l'évolution des questions qu'elle se pose et des méthodes d'investigation qu'elle entend mettre en œuvre.

Comme Yves Winkin (1995) l'a rappelé, les intuitions et les principes qui ont conduit Goffman à devenir *le* sociologue de l'ordre de l'interaction lui viennent essentiellement de sa fréquentation de l'anthropologie sociale, même s'il a constamment cherché à les enrichir en les mâtinant d'apports nouveaux. On sait qu'il a été formé par Everett Hugues, pour qui l'enquête de terrain sur les pratiques concrètes de professionnels était la seule méthode sensée pour faire de la sociologie (à l'opposé de celle adoptée à la même époque par les culturalistes ou les structuro-fonctionnalistes). Puis il a fait partie de l'équipe de Lloyd Warner engagée dans l'étude ethnographique de *Yankee City* ; avant de partir en Grande-Bretagne réaliser son enquête de terrain sur la communication dans les îles Shetland ; et, finalement, de mener ses observations de longue durée à l'hôpital psychiatrique S^te^ Elisabeth. En gros, il n'y a rien dans les intérêts qui ont guidé Goffman vers l'analyse de l'interaction qui ait à voir avec les thèmes du pragmatisme : la connaissance comme activité créatrice, la détermination d'une situation indéterminée par l'enquête, la socialité comme phénomène naturel résultant de l'évolution.

Mais il y a plus. On trouve en effet chez Goffman des arguments plaidant pour le rejet de la tradition pragmatiste en sociologie. Tout d'abord dans les critiques qu'il adresse à Mead et qui parsèment ses travaux sur l'interaction ; et ensuite dans les limites qu'il pose aux prétentions de l'interactionnisme symbolique (qui se présente comme l'héritière de Mead) et à son inclination subjectiviste (la constitution du Moi et de ses mobiles d'action comme produit des interactions). Un autre élément de rejet du pragmatisme se découvre dans

l'introduction à *Frame Analysis*, où Goffman (1974) réfute la conception individualiste du pluralisme et de l'expérience défendue par W. James.

L'examen des textes de Goffman permet également de relever des éléments de théorie sur lesquelles repose la différence entre sa démarche et celle du pragmatisme. McCannell (1983) a, par exemple, proposé une analyse de ses travaux sur le langage dans laquelle il montre que, entre la théorie du signe de Peirce (dans lequel le signe se divise en index, icône et symbole et requiert une opération de mise en relation) et celle de Husserl (fondée sur l'immédiateté de l'appréhension du signe), Goffman a bien sûr opté pour la seconde. De mon côté, j'ai analysé l'usage des notions de situation et d'expérience en essayant d'établir ce qui séparait celui de Goffman de celui de Dewey (Ogien, 1999). Alors que le second envisage la situation comme un « tout » indéterminé qui présente un « matériel » permettant d'en considérer l'unicité (en la déterminant), Goffman la tient pour une structure de contraintes. Chacune de ces conceptions suppose une certaine idée de l'expérience. Pour Dewey, celle-ci renvoie à une procédure – l'enquête – qui s'organise à partir de la situation (d'une totalité directement « eue ») et à l'intérieur d'elle-même[6] ; pour Goffman, elle a un caractère directement public, puisque les jugements d'acceptabilité qui l'expriment obéissent à des règles de reconnaissance (des choses et des événements) et de transformation (la modification des significations d'usage attribuées à ces choses et événements) qui s'imposent à l'ensemble des participants à une action en commun située. Le premier s'intéresse à l'expérience en tant que fait unique (« avoir *une* expérience ») ayant une qualité esthétique dont on voit mal comment elle pourrait être autre chose qu'une émotion purement individuelle (Dewey, 2010) ; le second conçoit l'expérience (en tant que présence immédiate au monde) comme irrémédiablement sociale au sens où les conditions d'intelligibilité de l'engagement dans l'action sont constamment données (de façon provisoire et approximative) à tous les participants à une même situation.

Goffman n'exclut donc pas l'émergence mais, à la différence de Dewey, refuse de la concevoir sous la forme d'un engendrement radical. Si, pour lui, l'action se constitue pas à pas dans l'interaction en face-à-face, cette constitution est, de part en part, socialement organisée (Rawls, 1987). C'est que, dans une veine toute durkheimienne, Goffman admet que la contrainte est la condition première de l'intelligibilité de l'action… et celle de l'émergence elle-même. Ce qui n'est pas tout à fait le cas de la conception pragmatiste de l'enquête.

6. Cette identification est, chez Dewey, le fait de l'intuition des individus qui sauraient, pour telle ou telle situation, quels sont les éléments ayant une pertinence pour le problème en cours de résolution.

Pour conclure

Les analyses de Goffman respectent les principes pragmatistes du pluralisme (un phénomène social peut être envisagé sous une multiplicité d'angles), du réalisme (les situations pré-existent aux individus et imposent l'usage des catégories de jugement dont ils se servent), du faillibilisme (la réalité sociale est vulnérable et ouvre la possibilité des transformations), du naturalisme (mais c'est celle de la co-présence des corps dans l'interaction en face-à-face, pas celle de l'évolution de l'espèce dans son adaptation à l'environnement) et du holisme des significations (ce qui permet de donner sens aux choses et aux événements est distribué dans les situations).

L'adoption de ces principes ne fait pas de Goffman un pragmatiste. C'est que sa démarche obéit, plus prosaïquement, aux règles de méthode proposées par le modèle dynamique d'analyse qui a été développé par l'École d'anthropologie sociale qui s'est constituée à Manchester, au début des années 1950, autour de Max Gluckman – qui a été le premier à donner une valeur heuristique à la notion de *situation sociale* dans le travail ethnographique. C'est dans cette perspective que Goffman met en pratique des techniques de description et d'analyse qui lui permettent de rompre avec les traditions culturaliste, fonctionnaliste ou structuro-fonctionnaliste.

Entre le pragmatisme et l'anthropologie sociale dynamique, il existe une sorte d'homologie de préoccupations. Et on pourrait retrouver d'identiques préoccupations dans bien d'autres secteurs de la recherche : le néo-kantisme (Cassirer), la seconde philosophie de Wittgenstein, le vitalisme de Bergson ou de Simmel, la philosophie du langage ordinaire (Austin), ou toutes les démarches qui, en sciences sociales, sortent du laboratoire pour se livrer à l'observation *in situ* dans un souci de se rapprocher des conditions « naturelles » d'accomplissement de l'action.

Nous voici donc arrivés au terme de la comparaison. Son dernier mot pourrait être le suivant : s'il existe d'évidentes affinités entre l'interactionnisme réaliste de Goffman et le pragmatisme, elles ne permettent pas d'ignorer l'abîme qui les sépare. Et défendre la thèse selon laquelle les intérêts et le travail analytiques de Goffman ne sont pas ceux du pragmatisme reviendrait, en quelque sorte, à faire œuvre de pragmatisme, pour autant qu'on accepte la définition qu'en donnait Peirce : « rendre nos idées claires ! ». Pour que cette clarification prenne le sens que je veux lui donner, il convient encore de rappeler que, sous le mot « idée », Peirce entendait : « orientation pour l'action ». Ce texte peut donc se conclure sur une adresse aux sociologues qui placent leurs travaux sous le sceau du pragmatisme : puisque la méthode d'enquête et les

formes d'explication qu'ils préconisent d'adopter ne sont pas celles de l'interactionnisme réaliste, il serait utile qu'ils précisent enfin quelles elles sont.

Bibliographie

Bernstein, R. (1992) The Resurgence of Pragmatism, *Social Research*, 59 (4) : 813-840.
Boltanski, L. (2009) *De la critique*, Paris, Gallimard.
Cavell, S. (2009) *Qu'est-ce que la philosophie américaine ?*, Paris, Gallimard.
Collins, R. (1994) *Four Sociological Traditions*, New York, Oxford University Press.
Cometti, J. P. (2010) *Qu'est-ce que le pragmatisme ?*, Paris, Gallimard (Folio).
Denzin, N. & Keller, C. (1981) Frame Analysis Reconsidered, *Contemporary Sociology*, 10 (1) : 52-60.
Dewey, J. (1908) What Does Pragmatism Mean by Practical ?, *Journal of Philosophy*, V (4) : 85-92.
Dewey, J. (2010) *L'art comme expérience*, Paris, Gallimard (Folio).
Durkheim, É. (1981) *Pragmatisme et sociologie*, Paris, Vrin.
Fauconnet, P. (1928) *La responsabilité*, Paris, Alcan.
Fine, G. A. & Manning, P. (2000) Erving Goffman, in G. Ritzer (ed.), *The Blakwell Companion to Major Contemporary Social Theorists*, Oxford, Blackwell : 34-62.
Goffman, E. (1974) *Frame Analysis. An Essay on the Organization of Experience*, New York, Harper and Row.
Goffman, E. (1981) A Reply to Denzin and Keller, *Contemporary Sociology*, 10 (1) : 60-68 [trad. fr. : (1989) in *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit : 301-320].
Goffman, E. (1983) The Interaction Order, *American Sociological Review*, 48 (1) : 1-47.
Habermas, J. (1987) *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.
Hertz, R. (1909) La prééminence de la main droite, *Revue philosophique*, 34 (réédité in (1928) *Sociologie religieuse et folklore*, Paris, PUF : 80-101).
Hollinger, D. (1980) The Problem of Pragmatism in American History, *Journal of American History*, 67 : 88-107.
Horowitz, I. (1966) Introduction, in C. W. Mills, *Sociology and Pragmatism*, New York, Oxford University Press.
Joas, H. (1999) *La créativité de l'agir*, Paris, Le Cerf.
Joas, H. (2007) *Georges Herbert Mead*, Paris, Economica.
Joseph, I. (1989) Introduction, in R. Castel, J. Cosnier & I. Joseph (eds), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit.

Karsenti, B. (2004) La sociologie à l'épreuve du pragmatisme, in B. Karsenti & L. Quéré (eds), *La croyance et l'enquête*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons Pratiques », 15) : 317-349.
Kreplack, Y. & Lavergne, C. (2008) Les pragmatiques à l'épreuve du pragmatisme. Esquisse d'un « air de famille », *Tracés*, 15 : 127-145.
Lapoujade, D. (1997) *William James. Empirisme et pragmatisme*, Paris, PUF.
McCannell, D. (1983) Erving Goffman (1922-1982), *Semiotica*, 45-1/2 : 1-33.
Mills, C. W. (1940) Situated Actions and Vocabularies of Motive, *American Sociological Review*, 5 (6) : 904-913.
Mills, C. W. (1966) *Sociology and Pragmatism*, New York, Oxford University Press.
Ogien, A. (1999) Émergence et contrainte. Situation et expérience chez Dewey et Goffman, in M. de Fornel & L. Quéré (eds), *La logique des situations*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons Pratiques », 10) : 69-93.
Ogien, A. (2007) Garfinkel lecteur de Mead, in A. Ogien, *Les règles de la pratique sociologique*, Paris, PUF : 157-177.
Ogien, A. (2012) *Sociologie de la déviance*, Paris, PUF.
Pinkard, T. (2008) Le pragmatisme fut-il le successeur de l'idéalisme ?, *Philosophie*, 99 : 21-45.
Putnam, H. & Putnam, R. A. (1994) Dewey's Logic : Epistemology as Hypothesis, in H. Putnam (ed.), *Words and Life*, Harvard, Harvard University Press : 198-220.
Quéré, L. (2004) Behaviorisme et pragmatisme, in B. Karsenti & L. Quéré (eds), *La croyance et l'enquête*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons Pratiques », 15) : 289-316.
Quéré, L. & Cefaï, D. (2006) Naturalité et socialité du *Self* et de l'esprit, in George H. Mead, *L'esprit, le soi et la société*, [trad. fr. et introduction D. Cefaï & L. Quéré], Paris, PUF : 3-84 [1934].
Rawls, A. W. (1987) The Interaction Order *Sui Generis* : Goffman's Contribution to Social Theory, *Sociological Theory*, 5 (3) : 136-149.
Ryan, A. (1978) Maximising, Minimising, Moralising, in C. Hookway & P. Pettit (eds), *Action and Interpretation*, Cambridge, Cambridge University Press.
Scheff, T. (2006) *Goffman Unbound !*, Boulder, Paradigm Publishers.
Steiner, P. (2008) Sciences cognitives, tournant pragmatique et horizons pragmatistes, *Tracés*, 15 : 85-105.
Wahl, J. (2005) *Les philosophies pluralistes d'Angleterre et d'Amérique*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond.
Winkin, Y. (1995) *Les moments et leurs hommes*, Paris, Minuit/Seuil.

Sandra Laugier

La vulnérabilité de l'ordinaire

Goffman lecteur d'Austin

Notre but ici sera de tracer quelques connexions entre Austin et Goffman, en prenant pour fil conducteur la question de la vulnérabilité du langage humain. La philosophie du langage ordinaire de J. L. Austin est fondée sur les échecs des actes de langage. Un énoncé performatif, s'il manque son but (pour diverses raisons : émission, contexte, réception) est *malheureux*. Ce fait bien connu inscrit d'emblée dans la pragmatique austinienne la possibilité de déplacer le faux vers le raté. Bien sûr, cette possibilité est liée à la dimension d'acte de l'acte de parole : c'est parce que le langage est acte qu'il échoue. Mais, et c'est ce que nous examinerons ici, le malheur de l'acte de langage est celui possible de toute action humaine. C'est cette vulnérabilité propre de l'action qui crée l'échec, le *raté*, et l'activité symétrique : celle des excuses. On entre alors sur le terrain de Goffman, celui des accrocs et erreurs du comportement humain et des réparations qu'ils motivent, nécessaire au maintien du fil expressif de nos actions, du tissu social, bref de l'ordinaire.

Le domaine de l'excuse, plus que celui de la justification (comme le dit fort bien Austin), délimite, et différencie finement entre elles, les erreurs humaines. Nous proposons, repartant d'Austin et de sa substitution de la félicité à la vérité, une approche de l'échec comme *« going wrong »*, fourvoiement, raté. Cette définition est non seulement pratique, liée à vulnérabilité de l'action humaine, mais – nouvel élément commun avec Goffman – perceptive : il s'agit, dans l'échec ou l'abus, d'une erreur d'appréciation de la situation (ou d'autrui, ou de soi-même),

Erving Goffman et l'ordre de l'interaction, CURAPP-ESS/CEMS-IMM, 2012

d'un raté au sens où l'on manque quelque chose, passe à côté. Ce qu'Austin et Goffman entendent alors par notre « capacité d'appréciation », une faculté à la fois cognitive et sensible, permet alors de dépasser le dualisme ou « fétiche », dirait Austin, du cognitif et du pratique et de concevoir à nouveaux frais l'articulation du langage et de la perception chez ces deux auteurs.

On peut revenir, pour commencer à clarifier cette question, à Austin et à la théorie des actes de langage, elle-même presque entièrement fondée (comme l'indique la structure de *How to do Things with Words*, Austin, 1991) non seulement (positivement) sur des conditions de félicité, mais négativement sur les *échecs (infelicities)* (ratages, erreurs) dans l'effectuation des actes de langage. Austin insiste, avant toute classification des infélicités, pour que l'échec ne soit pas associé à une intention « intérieure ». On peut rappeler que : 1) l'acte accompli par le performatif l'est de manière immanente à l'énoncé *(in saying)*, qui donc ne décrit pas un état de choses (intérieur ou extérieur) et 2) pour être valide *(felicious)* un performatif (je promets, je lègue, etc.) doit (entre autres conditions) être énoncé par le locuteur suivant une certaine procédure conventionnellement déterminée et dans l'intention d'adopter un certain comportement, qu'il lui faut, pour que le performatif *réussisse*, effectivement adopter.

Dans les échecs possibles du performatif, il y a deux grands types : ratages et abus (*misfire/abuse*, cf. Austin, 1991 : 18). On connaît les exemples austiniens de ratage du performatif : je baptise un enfant, ou un bateau, sans être qualifié pour, ou dans des circonstances inadéquates, ou d'un autre nom que prévu (je baptise « Joseph Staline » le fleuron de la *Navy* ou je baptise un pingouin). L'acte, pour des raisons conventionnelles (de procédure), est alors nul et non avenu *(void)*. On connaît moins bien la seconde catégorie (les deux ne sont d'ailleurs pas exclusives), les *abus*, où l'acte *est* accompli, mais creux *(hollow)*. C'est l'objet de la quatrième conférence de *Quand dire c'est faire*. Une procédure comme la promesse suppose que les participants « aient l'intention d'adopter un certain comportement » et se comportent effectivement ainsi par la suite. Les échecs de telles procédures, appelés abus, sont 1) les insincérités et 2) les infractions. « Je vous félicite », dit alors que je ne me réjouis nullement et suis même agacé, est une insincérité, comme ou « je promets » dit sans intention de tenir, ou « je parie » sans intention de payer. Il y a là, avec ces abus, « un parallèle évident avec le mensonge », qui s'apparente à la fausse promesse. L'*insincérité* qui est l'élément déterminant du mensonge, et ce qui « le distingue du simple dire faux ». Le mensonge fait donc partie des *abus* de langage – pas en tant qu'énoncé faux, mais comme action manquée ou creuse, ou encore *verbale*, dit Austin.

L'erreur et le mensonge sont alors réunis dans la catégorie des échecs de l'acte de langage. Pour qu'un énoncé performatif soit réussi il faut des conditions

de vérité pour d'*autres énoncés* (« je promets », « je m'excuse » n'est pas vrai ou faux au sens où il décrirait un acte ou un état intérieur ; pour qu'il soit réussi, il faut que certains énoncés soient vrais, que certaines conditions soient avérées, que je tienne ma promesse notamment). Cela à la fois justifie la distinction « performatif-constatif », et la dissout. Dire « le chat est sur le paillasson » suppose *(implies)* que je crois qu'il l'est. Si je dis « le chat est sur le paillasson » et ne le crois pas, « il s'agit clairement d'un cas d'*insincérité*. Le malheur ici, même s'il touche une affirmation, est le même que le malheur qui infecte "je promets" lorsque je n'ai pas l'intention de tenir. L'insincérité d'un énoncé est finalement la même que l'insincérité d'une promesse. » (Austin, 1991 : 50). L'examen des échecs permet de voir comment les affirmations peuvent elles aussi mal fonctionner *(go wrong)*. Cela brouille la distinction entre l'insincérité et l'erreur, comme le montre l'exemple de l'expression courante « je suis désolé », employée dans des circonstances où on ne l'est pas du tout, et où on a même quelque responsabilité dans l'événement déploré[1].

Par la généralisation de sa théorie opérée par Austin (1991) l'invention du performatif révèle la nature de *tous* nos énoncés : les constatifs sont sujets à tous les malheurs qui affectent les performatifs, ce qui défait la dichotomie performatifs (heureux-malheureux)/constatifs (vrai-faux). Austin n'a rien d'un relativiste et veut, en critiquant ce qu'il nomme « le fétiche vrai/faux » (*ibid.* : 151) élargir le sens du vrai, qui pour lui n'est pas simplement la relation d'un énoncé à un état de choses, mais implique une *appréciation*. « Le vrai et le faux (sauf par une abstraction artificielle, toujours possible et même légitime à certaines fins) sont des noms qui désignent non des relations, des qualités, ou quoi encore, mais une dimension d'évaluation *(assessment)* ».

Le supplément d'acte

Rappelons le point de départ, dans la première conférence de *Quand dire c'est faire*, de la définition des énoncés performatifs : Austin dit partir d'une observation banale, mais à laquelle on n'a pas accordé spécifiquement attention.

> « Les philosophes ont trop longtemps supposé que le rôle d'une affirmation *[statement]* ne pouvait être que de décrire un état de choses, ou d'"affirmer un fait" quelconque, ce qu'elle ne saurait faire sans être vraie ou fausse. » (Austin, 1991 : 1).

La théorie des actes de langage ne peut être séparée des autres écrits d'Austin, et en particulier de ses essais sur « La vérité » *(Truth)*, « Feindre » *(Pretending)*,

1. Voir l'analyse de l'erreur et du mensonge que nous proposons à partir d'Austin dans : « How not to », in L. Quéré & A. Ogien (2008). La présente étude constitue un second volet de cette analyse.

« Les excuses » *(A Plea for Excuses)*. Austin n'a pas « seulement » une théorie des actes de langage, mais une théorie de ce que c'est que dire quelque chose : une théorie de *ce qui est dit (what is said)*. L'interrogation sur *what is said* est inévitablement une réinvention de l'articulation entre langage et de (cet) état de choses. L'invention des performatifs permet de mettre en cause, pour l'ensemble de nos énoncés, l'idée d'un rapport univoque entre les mots et le monde. Il ne s'agit pas pour Austin de distinguer dans les énoncés une valeur cognitive et une valeur pragmatique, ou sociale. Austin se revendique comme auteur d'une découverte, quasiment au sens empirique, de la mise au jour d'un phénomène : comme s'il s'agissait d'un phénomène de la nature, qui, en un sens, aurait toujours été là. Ce mélange de familiarité et d'étrangeté caractérise la description de la découverte des performatifs, comme, en général chez Austin, celle des phénomènes du langage ordinaire : quelque chose que l'on a toujours eu sous les yeux, mais à quoi on n'a pas toujours prêté *attention*.

> « Le phénomène à discuter est en effet très répandu, évident, et l'on ne peut manquer de l'avoir remarqué, à tout le moins ici ou là. Il me semble toutefois qu'on ne lui a pas encore accordé suffisamment attention. » (Austin, 1991 : 1).

La mise en cause de la fonction descriptive du langage est bien le point de départ d'Austin. Il commence *How to do Things with Words* en isolant une catégorie d'énoncés, et en observant un phénomène auquel la philosophie n'a pas fait attention – même, et surtout, la philosophie analytique du langage, centrée depuis Frege sur un représentationalisme qui isole comme fonction essentielle des énoncés la représentation des états de choses : « Ont un sens les énoncés qui, décrivant des états de choses, ont une valeur de vérité déterminée et déterminable par l'expérience ». (Récanati 1978 : 91). Austin dénonce l'idée, qu'il nomme « illusion descriptive » que la fonction première du langage serait la représentation ou dépiction, véridique ou non, (comme dans le *Tractatus* de Wittgenstein) des états de choses ou situations. Pour Austin, les énoncés ne *représentent* pas : cette thèse est explicite dans son essai sur la vérité et dans « Other Minds ».

> « Supposer que "je sais" est une expression descriptive n'est qu'un exemple de l'illusion descriptive *(descriptive fallacy)* si commune en philosophie. Même si une partie du langage est maintenant purement descriptive, le langage ne l'était pas à l'origine, et en grande partie ne l'est toujours pas. L'énonciation de phrases rituelles évidentes, dans les circonstances appropriées, n'est pas décrire l'action que nous faisons, mais la faire *("I do").* » (1994 : 103).

Le caractère remarquable des performatifs qu'Austin décrit dans sa première conférence de *How to do Things with Words*, c'est qu'ils sont des énoncés qui sont aussi des actes, pas des énoncés qui décrivent, pas non plus des exclamations ou expressions d'une position émotive ou psychologique. Il s'agit de montrer que le langage fait autre chose que décrire, même par des phrases d'allure ordinaire, sans « avertisseurs » linguistiques.

> « Il est clair que les énoncer ce n'est pas décrire ce qu'il faut bien dire que je suis en train de faire en parlant ainsi : c'est le faire. » (1991 : 6).

Les premiers exemples d'Austin sont purement des actions : il s'agit « d'énoncés » qui, grammaticalement, ressemblent à des affirmations, mais ne « décrivent », ne « représentent » aucun fait, et ne sont ni vrais ni faux, tout en étant parfaitement corrects.

> « Je baptise ce vaisseau le *Queen Elizabeth.*
> Je donne et lègue ma montre à mon frère. » (1991 : 5).

Dire « je baptise ce vaisseau… » dans les circonstances appropriées, c'est accomplir l'acte de baptiser le bateau. « Quand je dis, à la mairie ou à l'autel, etc., "Oui" *(I do)* je ne fais pas le reportage d'un mariage, je me marie » *(I am not reporting on a mariage, I am indulging in it)*. Ce sont là des éléments bien connus, mais qui doivent être rappelés pour comprendre la radicalité de la théorie d'Austin. Austin met en cause ensemble le « fétiche vrai-faux » et le fétiche fait-valeur, ce qui le conduit à une nouvelle théorie de la signification et de la vérité : en mettant en cause le privilège de la description « quant à la relation aux faits », il introduit dans la vérité « une dimension d'appréciation ».

> « B) Affirmer, décrire etc. ne sont que deux termes parmi beaucoup d'autres, qui désignent les actes illocutionnaires ; ils ne jouissent d'aucune position privilégiée. C) Ils n'occupent en particulier aucune position privilégiée quant à la relation aux faits – et qui seule permettrait de dire qu'il s'agit du vrai et du faux. Vérité ou fausseté, en effet, sont des mots qui désignent non pas des relations, des qualités (que sais-je encore) mais une dimension d'appréciation. D) Du même coup il nous faut éliminer, au même titre que d'autres dichotomies, la distinction habituellement établie entre le "normatif et l'appréciatif" et le factuel. » (1991 : 148-149).

Si l'on veut « élucider », comme y prétend Austin, « l'acte de discours intégral dans la situation intégrale de discours », c'est bien dans ses conditions de

validité et de fausseté. L'erreur, dans le cadre d'une telle enquête, ne porte plus sur l'affirmation ou la description. Elle implique une dimension d'appréciation, non seulement de l'adéquation de la description (qui n'est pas seulement sa correspondance aux faits, mais, par exemple, sa précision) mais aussi de la pertinence de l'action. Sans pour autant que ces deux éléments soient séparables dans l'analyse. (Nous employons, volontairement, le mot de « pertinence » ici, bien qu'il ait été employé de façon dominante dans le cadre d'une théorie du même nom. Nous l'employons au sens qu'Austin cherche à définir : celui d'une justesse du rapport entre la performance et le réel.)

C'est ce que montre l'exemple paradigmatique de la promesse, l'acte de langage le plus pur, qui met le plus clairement en cause le paradigme descriptif. *Dire* que l'on promet, ce n'est pas décrire quelque chose qu'on est en train de faire, *c'est* promettre. La promesse fait alors partie de ce qu'Austin définit comme les performatifs *explicites*, par opposition aux performatifs primaires genre « la séance est levée », « chien méchant », « partez », parce que l'énoncé annonce explicitement ce qu'il fait. Comme le dit très bien Récanati (1981 : 30) : « Contrairement à l'énoncé "je ne resterai pas longtemps", qui peut être, selon les contextes, une promesse, un avertissement, une prédiction etc., les énoncés "je te promets que je ne resterai pas longtemps" et "je t'avertis que je ne resterai pas longtemps" ont une force illocutionnaire fixe et déterminée indépendamment du contexte ».

Ce caractère explicite est nécessaire, pour Austin, à la félicité du performatif en situation juridique. En matière de droit, un performatif peu explicite peut être considéré comme ambigu et donc vicié ; c'est alors un cas d'échec, de la catégorie : insuccès, exécutions ratées, actes viciés *(Misfires, Misexecutions, Act vitiated)*. Dans le cas d'un performatif primaire (« je serai là »), la promesse n'est pas explicite, l'énoncé peut être *interprété* de plusieurs façons. Récanati a consacré un ouvrage (1981) à ces « performatifs explicites » : dans *La Transparence et l'énonciation*, il avait déjà insisté sur ce statut spécifique de la promesse et des performatifs réflexifs, qui sont en quelque sorte auto-validés (« je parie », « je lègue », comme « je promets » sont des énoncés qui font exactement ce qu'ils disent qu'ils font).

Cette approche, si féconde qu'elle soit, semble faire trop bon marché de la possibilité de l'échec de ces performatifs, et exclure de la pragmatique la thématique de l'erreur. On peut aussi se demander si une telle approche par la « réflexivité », en immunisant les performatifs explicites contre l'échec, ne contredit pas l'indissolubilité, constamment affirmée chez Austin, de l'acte et de l'énoncé. Autrement dit, on ne saurait avoir d'une part l'énoncé, d'autre part l'acte qui le validerait (l'« acterait », comme on dit dans le jargon administratif

contemporain). Les deux forment une « unité ». L'acte n'est pas un supplément à ce qui est dit, un ajout (une « force » sociale, émotive, assertive) à un « p » qui pourrait être défini par un contenu, une proposition ou un état de choses. Reinach (2004 : 121), un des premiers théoriciens des actes sociaux, avait perçu ce point fondamental :

> « Les actes ne trouvent pas dans les mots et autres choses semblables une expression accidentelle et additionnelle, mais sont accomplis dans l'acte même de parler. »

Cette remarque constitue d'avance une mise en cause de l'analyse contemporaine du performatif comme « proposition » à laquelle on ajouterait (sur le modèle frégéen), une force illocutionnaire[2]. La dimension pragmatique serait alors dans un usage de la proposition, usage qui peut être erroné, ou adéquat. Et comment définir alors l'erreur ? L'acte de l'acte de langage n'est pas une force « additionnelle » – qui ne serait qu'un ersatz psychologique ou intentionnel, aussi pitoyable que le serait un coup-de-poing sur la table, ou (pour reprendre un exemple wittgensteinien) sur la poitrine, pour légitimer une affirmation contestable ou insincère, ou le « sincèrement » ajouté typiquement en conclusion des messages les plus hypocrites. La définition de l'acte comme force additionnelle ressemble à une résurgence expressiviste et émotiviste, et Reinach comme Austin s'en prennent à cet héritage, dont le rejet est une condition nécessaire à une véritable définition de l'acte de langage et à une vraie théorie des échecs. C'est la raison des critiques de Reinach contre Hume et sa conception expressiviste de la promesse (2004 : 121), qui vaudraient contre ses versions contemporaines, le non-cognitivisme et l'émotivisme. Stanley Cavell a ironisé sur cette conception, qui verrait un jugement de valeur, moral ou esthétique, comme une proposition factuelle associée à un « aah ! » d'approbation ou d'admiration (1996, ch. IX et X).

La conception de l'acte de langage chez Reinach et Austin va ainsi à l'encontre de l'idée que le performatif serait l'expression ou la communication d'une intention.

> « Nous voyons à présent très clairement combien la conception commune de la promesse comme expression d'une intention ou d'une volonté peut être trompeuse et intenable. L'expression d'une volonté a pour contenu un : Je veux. On peut l'adresser à un autre, dans ce cas elle est une communication, c'est-à-dire un acte social, mais pas une promesse. » (Reinach, 2004 : 67).

2. La généralisation de la théorie des performatifs par la triade locution/perlocution/illocution est ici source de malentendus, même si ce n'est pas le lieu d'une telle discussion.

On peut constater la régression que constitue, par rapport à Austin (voire Reinach), la pragmatique communicationnelle selon laquelle, comme le résume explicitement Récanati, le performatif revient à « manifester publiquement une certaine intention » (1994 : 202) – acte qui peut être validé ou sanctionné ensuite par les institutions sociales. La nature de l'acte de langage est précisément qu'il n'est pas la manifestation ou la communication d'une intention. La remarque vaut aussi, naturellement, pour les théories dites de la pertinence[3] ; Austin est très explicite sur ce point : car, pour lui, c'est finalement une question de morale. On pourrait être tenté, remarque-t-il dès sa première conférence, de dire qu'un performatif, une promesse par exemple, exprime une intention. Comme si la thèse d'Austin pourrait être complétée, ou perfectionnée, par une théorisation des conditions ou règles psychologiques ou sociales de la formation, de l'expression et de la communication des intentions ou états d'esprit. Mais pour Austin une telle interprétation serait non seulement erronée, mais immorale. Dire que le performatif exprime une intention, c'est aussi la porte ouverte à tous les abus : car si, en promettant, je décris ou « enregistre » mon intention, ma promesse ne m'engage pas, et ne peut échouer.

> « Le pas est vite franchi qui mène à croire que dans bien des cas l'énonciation extérieure est la description, vraie ou fausse, d'un acte intérieur *(inward performance)*. On trouve l'expression classique de cette idée dans *Hippolyte* (v. 612) où Hippolyte dit : "Ma langue prêta serment, mais pas mon cœur" (ou mon esprit ou quelque autre artiste dans les coulisses). C'est ainsi que "je promets de" m'oblige : enregistre mon acceptation spirituelle de chaînes spirituelles.
>
> Il est réconfortant de remarquer, dans ce dernier exemple, comment l'excès de profondeur – ou plutôt de solennité – fraie tout de suite la voie à l'immoralité. Car celui qui dit "Promettre ne consiste pas seulement à prononcer des mots : c'est un acte intérieur et spirituel !" sera sans doute considéré comme un moraliste dont le sérieux contraste avec l'esprit superficiel d'une génération de théoriciens (...) Pourtant il fournit à Hippolyte une échappatoire, au bigame une excuse pour son "Oui, je prends cette femme pour épouse", et au bookmaker marron une défense pour son "je parie". Non : la précision et la moralité sont du côté de celui qui dit simplement : notre parole, c'est notre engagement *(Our word is our bond)*. » (Austin, 1991 : 9-10).

Austin distingue nettement, à propos la promesse non tenue, l'erreur descriptive (« description, *vraie* ou *fausse*, d'un acte intérieur ») et la faute morale, ou pratique (manque de moralité et de précision, d'*accurateness*).

3. Voir Ogien (1991b).

Vulnérabilités de l'action

Ce qui intéresse Austin, c'est « l'acte de discours intégral dans la situation intégrale de discours ». À sa distinction initiale, performatif/constatif, semble se substituer alors la seconde : locutionnaire/illocutionnaire. « Tout acte de discours authentique est à la fois acte locutionnaire et acte illocutionnaire » (*is both*, 1991 : 147). On a donc, dans chaque énoncé, ces trois dimensions, locutionnaire, perlocutionnaire, illocutionnaire ; ou, plus précisément, chaque énoncé peut être considéré comme un acte de chaque sorte. Il est important de le préciser : une tendance lourde de la pragmatique contemporaine est en effet, encore une fois, de décomposer l'acte de parole en trois composantes (souvent réduites à deux, le perlocutionnaire n'intéressant plus grand monde[4]), le locutionnaire étant « le contenu ou la proposition » (Récanati, 1978 : 119, qui reconnaît néanmoins que ce n'est pas très austinien), et l'illocutionnaire « non pas le contenu de l'énoncé, mais ce qu'il est en acte » *(id.)*. Récanati traduit ainsi le passage cité précédemment par « Tout acte de discours authentique comprend les deux à la fois ». Mais Austin ne propose pas la distinction locutionnaire/illocutionnaire pour *remplacer* le couple performatif/constatif : les deux distinctions ne sont pas sur le même plan. Le locutionnaire ne désigne pas la dimension propositionnelle de l'énoncé, mais l'énoncé vu sous l'aspect de l'acte locutionnaire, qui est l'acte d'affirmer, et non de décrire. Il ne s'agit pas pour Austin de distinguer ce qui est dit et ce que l'on fait en disant, mais de voir ce qui est dit *(what is said)* comme un tout.

> « Ce dont on a besoin, c'est d'une doctrine nouvelle, à la fois complète et générale, de ce que l'on fait en disant quelque chose, dans tous les sens de cette phrase ambiguë, et de ce que j'appelle l'acte de discours, non pas sous tel ou tel aspect seulement, mais pris dans sa totalité. » (1962 : 280).

La généralisation de la théorie des performatifs n'est pas une façon d'effacer le rapport performatif/constatif par une structuration de l'énoncé en composés. Elle vise à étendre aux énoncés constatifs la notion de félicité, et simultanément à étendre aux énoncés performatifs la notion de vérité. Ce double mouvement définit chez Austin une théorie de la pertinence, de l'articulation entre l'adéquation et la vérité – définie non pas positivement (comme ses avatars mentalistes postérieurs) mais négativement – une théorie de l'impertinence.

L'idée d'Austin, on l'a noté, est la mise en cause du fétiche vrai/faux : en appliquant transgressivement le couple réussite/malheur *(felicity/infelicity)* aux

4. Cavell (2003a, chapitre 3).

énoncés constatifs, et le couple vrai/faux aux énoncés performatifs. « "Faux" n'est pas un terme nécessairement réservé aux seules affirmations » (1991 : 11). Ou mon affirmation peut rater, être non pertinente, comme un ordre que je ne suis pas en position de donner parce que je n'ai pas autorité sur la personne « ordonnée ». Austin présente cela de façon amusante dans son intervention à Royaumont :

> « On a, je le sais, l'impression que s'il s'agit d'une assertion, d'un énoncé constatif, le cas est tout à fait différent (de l'ordre) : n'importe qui peut affirmer n'importe quoi (…) On est libre, non ? Affirmer ce qui est faux, c'est un Droit de l'Homme. Et cependant, cette impression est fourvoyante. En fait, il n'y a rien de plus commun que de trouver qu'on ne peut absolument rien affirmer au sujet de quelque chose parce qu'on n'est pas en position d'en dire quoi que ce soit (…) Dans ce cas mon "j'affirme" est au même niveau que votre "j'ordonne", dit, nous nous souvenons bien, sans avoir le droit pour ordonner. Encore un exemple. Vous me confiez "je m'ennuie", je réponds d'un ton impassible "vous ne vous ennuyez pas !". Et vous : "que voulez-vous dire par là, que je ne m'ennuie pas ? De quel droit ?" » (1962 : 278).

Revenant à la définition des actes de langage au début de *How to do*, on peut alors rappeler que pour être réussi un performatif doit (entre autres conditions) être énoncé par le locuteur suivant une certaine procédure conventionnellement déterminée, dans certaines circonstances, etc. Mais il en est de même pour les constatifs. La classification des *infélicités*, le centre de *How to do*, vaut aussi bien pour les constatifs que pour les performatifs. Il s'agit toujours d'une question d'adéquation et de convenance : à la réalité, mais en tant qu'elle est aussi réalité sociale. Un des buts de la philosophie du langage ordinaire sera de déterminer toutes les manières variées pour un énoncé d'être malheureux, inadéquat au réel. Un des buts de la sociologie de Goffman sera de déterminer les manières pour nos actions, notre comportement, d'être malheureux, inadéquats à l'ordre social. Comme le dit bien Cavell :

> « Les assertions, si elles sont adéquates à la réalité, sont vraies, sinon, fausses. Les performatifs, s'ils sont adéquats à la réalité, sont heureux, sinon, de manières spécifiques, malheureux. » (2003 : 125-126).

C'est la possibilité de l'échec qui définit l'acte de langage comme acte social, et inscrit la théorie des actes de langage dans le cadre d'une théorie générale de l'action, ou du « ne pas réussir à faire ». Apparaît alors l'enjeu de la généralisation

constatif/performatif : il s'agit pour Austin de montrer que c'est la nature du langage de pouvoir, avant de rater son *objet* (mal représenter), simplement rater. La fausseté n'est pas le seul dysfonctionnement du langage, qui n'échoue pas seulement en manquant le réel ; il peut mal tourner *(go wrong)*, dit Austin. Cette capacité à rater définit le propre de l'acte : l'acte humain comme ce qui risque de rater. Austin, au début de sa deuxième conférence, attire l'attention sur les « connotations sexuelles » (qu'il dit « normales », 1962 : 16) des termes qu'il choisit pour désigner les échecs des performatifs : *misfires, abuses*).

Les échecs sont ainsi des pseudo-actes, au sens où les pseudo-énoncés chez Carnap seraient des énoncés (« pseudo » indiquant non le faux, mais la tromperie, l'imitation), mais qui ne *parviennent pas* à vouloir dire quelque chose[5]. L'échec toujours possible du performatif définit le langage comme activité sociale et humaine. Mais, et réciproquement, par son insistance sur l'échec, Austin, par un revirement – *sea-change* – qu'on a tort de négliger, se retrouve où on ne l'attendait pas : du côté d'une redéfinition de l'acte, comme précisément ce qui peut échouer, mal tourner.

Or, on retrouve l'idée chez Goffman, qui définit dans « Where the action is » l'action comme précisément la prise de risque, le jeu étant un premier exemple.

> « Nous définirons l'action analytiquement, et nous nous efforcerons de découvrir et de caractériser les lieux où on la rencontre. Là où l'action est présente, il y a presque toujours des chances à courir. » (Goffman, 1974 : 121).

Il y a toujours des dommages (« fatalités ») à encourir dans l'action, pour soi et pour les autres, et c'est cela qui définit l'action (ils ne sont pas « collatéraux »).

> « On a vu que l'individu est toujours exposé d'une certaine façon du fait des conjonctures fortuites, de la vulnérabilité de son corps et de la nécessité de préserver les convenances. » (*Ibid.* : 139).

Les actes de langage austiniens permettent ainsi une articulation cruciale entre l'activité de langage et la vulnérabilité humaine. D'où l'importance, chez Austin, de la théorie des excuses, qui porte sur ces cas où j'ai agi « de travers », ou mis autrui en danger, volontairement ou non. On s'excuse des erreurs, comme des mauvaises actions. Quand s'excuse-t-on, ou excuse-t-on le comportement de quelqu'un ?

5. À la différence de la conception wittgensteinenne du non-sens dans son interprétation « austère » (voir Diamond, 2004).

> « En général, c'est une situation où l'on accuse quelqu'un d'avoir fait quelque chose, ou bien où l'on dit de quelqu'un qu'il a fait quelque chose de mal, de travers, d'inapproprié, de fâcheux, ou, de quelque façon possible, quelque chose de malencontreux. Lui-même, ou quelqu'un parlant en sa faveur, tentera alors de défendre sa conduite, ou de le sortir de cette difficulté. » (Austin, 1994 : 176).

Les excuses sont le symétrique exact des échecs : c'est lorsqu'on n'a pas bien fait quelque chose, que la performance a échoué, que l'on a recours à une excuse. Ce sont les façons multiples que nous avons d'expliquer ou de justifier nos échecs (mauvaises actions, etc.) qui déterminent le mode d'effectivité de la morale. L'existence des excuses est ainsi pour Austin, comme pour Goffman, essentielle à la façon d'agir humaine. La variété des excuses met en évidence l'impossibilité de définir de façon générale l'action, autrement que dans le détail et la diversité de nos modes de responsabilité et de narration (les lieux de l'action). L'action se définit, encore, non positivement mais par la possibilité de la déviance : l'action, c'est précisément ce dont on peut s'excuser, ce qu'on ne fait pas comme il faut. Citons la conclusion de l'article *Pretending*, qu'Austin inscrit dans un projet plus général de description des ratages des actions :

> « Dans le projet à long terme de classifier et de clarifier toutes les façons possibles de ne pas exactement faire quelque chose *(all the possible ways of not exactly doing things)* qui doit être mené à terme si nous voulons un jour comprendre adéquatement ce que c'est que faire quelque chose *(what doing a thing is)*. » (*Ibid.* : 271).

L'excuse nous éclaire sur ce qu'est une action, c'est-à-dire sur les différences entre actions – en effet connaître, pour Austin, c'est percevoir des différences.

> « Tout d'abord, étudier les excuses, c'est étudier les cas où s'est produit quelque anomalie ou échec ; et comme c'est souvent le cas, l'anormal met au jour ce qui est normal, et nous aide à déchirer le voile aveuglant de facilité et d'évidence qui dissimule les mécanismes de l'acte naturel et réussi. Il devient vite clair que les ruptures signalées par diverses excuses sont de types radicalement différents. Ils affectent différentes parties ou étapes du mécanisme, que les excuses sélectionnent et trient pour nous. Il apparaît que *tous* les écarts ne se produisent pas en rapport avec *tout* ce que l'on pourrait appeler "action" et que toutes les excuses ne sont pas appropriées à tous les verbes, loin s'en faut ; ce qui nous fournit le moyen d'introduire une certaine classification dans le vaste ensemble des "actions". » (*Ibid.* : 142).

Austin constate ainsi, si l'on y fait attention, que la production d'excuses « a toujours occupé une part essentielle des activités humaines », préfiguration explicite des thématiques goffmaniennes. Pour Austin, la question des excuses pourrait nous aider en philosophie (morale) si l'on avait la moindre idée de ce qu'on entend ou non par « accomplir une action, faire quelque chose, et ce que l'on inclut, ou non » (*ibid.* : 139). Le grand thème faustien du pragmatisme, parfois repris en écho par Wittgenstein, est inversé ; l'action, loin d'être au commencement, est aussi obscure que la parole. En réalité, ce sont les excuses – *ce que nous disons* quand il apparaît que nous avons mal (maladroitement, inadéquatement, etc.) fait – qui permettent de mieux savoir ce qu'est une action, ou plutôt de commencer à classer et trier ce que nous rassemblons sous le vocable général, le *« dummy » action*. L'existence des excuses est essentielle à la nature de l'action humaine – elles ne viennent pas en quelque sorte après-coup, mais y sont impliquées. L'action en ce sens a quelque chose de spécifiquement humain, et est intégrée à notre *forme de vie* par la « constellation langagière » des excuses.

C'est ainsi qu'Austin présente la complexité des actions humaines et de leur possible description et classification par les excuses, *c'est-à-dire du point de vue de l'erreur*. Son exemple favori porte sur la différence entre les formules d'excuse « par erreur » et « par accident ».

> « Vous avez un âne, moi aussi, et ils paissent dans le même champ. Un jour, le mien me devient antipathique. Je décide de le tuer, je vise, je tire : la bête s'effondre. J'inspecte la victime et m'aperçois alors, à ma grande horreur, que c'est votre âne. Je me présente à votre porte avec la dépouille et dis – que dis-je ? "écoutez, mon vieux, je suis terriblement confus etc., j'ai tué votre âne 'par accident' ? ou 'par erreur' ?" Ou encore : je m'en vais pour tuer mon âne, comme précédemment, je vise et tire ; à ce moment, la bête bouge, et, à ma grande horreur, c'est le vôtre qui tombe. À nouveau, la scène à votre porte : que dis-je ? "par erreur" ? "par accident" ? »

Austin constate qu'on n'emploie pas n'importe quelle excuse avec n'importe quelle action. On peut s'excuser d'allumer une cigarette ou de couvrir ses livres par « la force de l'habitude », mais un tueur ne peut s'excuser d'assassiner « par la force de l'habitude ». « Une mauvaise orthographe peut être de l'étourderie, mais pas vraiment un accident, alors que d'une balle perdue, on peut dire que c'est un accident, mais pas vraiment une étourderie ». La diversité des excuses montre la variété des erreurs. Il y a pour chaque excuse une limite aux actes pour lesquels elle sera acceptée : ce qu'Austin appelle les *normes de l'inacceptable*. L'existence des excuses met en évidence, outre la variété et l'humanité de

l'*agency*, sa passivité et sa socialité (l'excuse voulant toujours dire d'une certaine façon : ce n'est pas moi l'agent[6]).

Cavell, dans *Un ton pour la philosophie*, note à propos d'Austin :

> « Les excuses sont impliquées de façon aussi essentielle dans la conception de l'action humaine chez Austin que le lapsus et la surdétermination chez Freud. Que révèle, des actions humaines, le fait que cette constellation des prédicats d'excuse soit constituée pour elles – qu'elles puissent être accomplies de manière non intentionnelle, sans le vouloir, involontairement, sans y penser, par inadvertance, par inattention, par négligence, sous influence, par pitié, par erreur, par accident, etc ? Cela révèle, pourrions-nous dire, la vulnérabilité sans fin de l'action humaine, son ouverture à l'indépendance du monde et à la préoccupation de l'esprit. » (2003 : 87).

Il s'agit bien de voir l'ensemble de la forme de vie humaine comme vulnérable, sujette à l'échec, voire définie par la multiplicité de possibilités d'erreur et de façons que nous avons de rattraper ces erreurs, les stratégies que nous pouvons avoir de nous faire pardonner, d'aplanir les choses, de faire avaler la condition difficile des êtres d'échec que nous sommes. On peut renvoyer ici encore aux analyses de Goffman dans « Calmer le jobard », où il s'agit de présenter nos stratégies sociales d'excuse (dans le cas où il faut aider quelqu'un à supporter un échec social et à ne pas faire trop d'histoires). L'existence des excuses signale le lien entre la vulnérabilité et la moralité.

Austin suggère que l'emploi de « délibérément », ou plutôt la différence entre deux emplois (la différence entre manger *avec délibération* ou *après délibération*), suggère une différence de style dans l'accomplissement de l'action, dans « l'air » qu'on veut se donner. C'est une préfiguration de l'idée de la préservation des apparences, si forte chez Goffmann. Il ne s'agit pas toujours de jugement et de responsabilité mais de description : celle-ci doit prendre en compte notre capacité d'excuse, notre volonté d'atténuer les fautes et offenses commises les uns envers les autres, et de préserver ainsi le courant expressif. La question est bien celle de la responsabilité. On peut alors mettre en continuité, du juridique au social, les défenses juridiques pour les délits et fautes en matière légale (Hart), les excuses d'Austin pour les actes malhabiles, mal exécutés et offenses diverses, les réparations de Goffman dans l'interaction sociale.

La réflexion austinienne sur les actes de langage ouvre ainsi sur cette problématique de la transgression et de la vulnérabilité de la personne sociale. Cette question de la transgression est constamment évoquée par Goffman à la suite d'Austin (cf. « Je baptise le bateau "Joseph Staline" », « Je marche sur le

6. Voir Laugier (2007).

bébé, oops ») : c'est bien par sa transgression possible que la norme existe, et ce sont les manquements possibles qui différencient les normes[7].

> « Il convient donc de ne pas considérer les situations sociales comme des lieux d'obéissance aux règles ou d'infractions secrètes, mais plutôt comme des cadres où des versions en miniature du processus judiciaire tout entier se déroulent à l'accéléré. » (*MSVQ* 2 : 112).

La responsabilité morale se définit à partir de la transgression et de la vulnérabilité. Ce que va ajouter Goffman, combinant H. L. A. Hart, qu'il cite, et Austin, c'est l'idée que la responsabilité se définit par ce que nous relevons de la lecture que fait autrui de notre action. L'ensemble de notre action est ainsi orienté vers le maintien d'un ordre, vers l'expression d'un rapport à la règle qui inscrit notre cours d'action tout entier sous la menace de la déviance.

> « Cette tendance à interpréter les actes comme des symptômes confère une grande qualité expressive et indicative même à des actions tout à fait matérielles, car elles révèlent la relation générale que leur auteur entretient à une règle donnée et par extension, sa relation au système de règles. Il va de soi qu'une telle information est souvent tenue pour pertinent quand il s'agit d'apprécier le caractère moral de la personne. » (Goffman, 1973 : 103).

De multiples exemples de tels manquements se trouvent dans les analyses de Goffman, et notamment dans ses exemples d'inadéquation du comportement – comme s'il fallait des conditions de félicité au comportement, et comme si les erreurs et échecs de l'interaction, ou leur menace permanente, étaient constitutifs du déroulé de la vie sociale, comme de nos conversations ordinaires. On peut noter aussi la continuité entre Austin et Goffman avec l'exemple des ânes et des daims comme victimes d'erreurs de tir, et leur perception du caractère toujours juridique de la règle (prendre le coupable sur le fait).

> « Il est évident que les normes diffèrent en fonction de la plus ou moins grande facilité avec laquelle la non-conformité se révèle. Une règle qui interdit de tuer les daims et une règle qui interdit d'avoir de mauvaises pensées ont évidemment des positions différentes par rapport à la possibilité de faire la preuve qu'elles sont respectées et enfreintes… » (Goffman, 1973 : 108).

7. Voir Ogien (1991a).

Il y a là une forme réduite et constante du procès qui inscrit l'échec au cœur des existences humaines, mais aussi, et d'un même mouvement, inscrit l'excuse, la gestion des écarts et la compensation des offenses au sein de la vie sociale. On peut, pour s'en rendre compte, confronter ces deux passages de Goffman et d'Austin (curieusement proches dans leur surréalisme et la situation asilaire décrite) qui font émerger la dimension structurelle du couplage de l'excuse et de l'erreur fatale :

> « Le prisonnier, accusé du meurtre de Thomas Watkins, était employé dans un asile d'aliénés. Responsable d'un aliéné qui prenait son bain, il fit couler de l'eau brûlante dans la baignoire et l'ébouillanta à mort. Les faits paraissent avoir été fidèlement exposés dans la déclaration que fit l'accusé devant le juge d'instruction : "J'avais baigné Watkins, puis j'ai vidé la baignoire. J'avais l'intention de faire couler un nouveau bain et je demandai à Watkins de sortir. À ce moment-là, le nouvel employé, occupé à la baignoire d'à côté, attira mon attention en me posant une question ; mon attention se détourna donc de la baignoire où se trouvait Watkins. Je tendis la main pour ouvrir le robinet de la baignoire où se trouvait Watkins. Je n'avais pas l'intention d'ouvrir le robinet d'eau chaude, je me suis trompé de robinet. Je n'ai su ce que j'avais fait que lorsque j'entendis Watkins pousser un cri, et je n'ai découvert mon erreur qu'en voyant la vapeur." (Il a été prouvé que l'aliéné jouissait suffisamment de ses facultés pour pouvoir comprendre ce qu'on lui disait et sortir de la baignoire.) – Verdict : Non coupable. » (Austin, 1994 : 196).

> « Par exemple, quand un chirurgien et son infirmière détournent tous les deux leur attention de la table d'opération et que le malade anesthésié tombe accidentellement de la table et se tue, non seulement l'opération s'interrompt d'une manière gênante, mais la réputation du médecin, en tant que médecin et en tant qu'homme, mais aussi la réputation de l'hôpital peuvent s'en trouver compromises. Telles sont les conséquences que les ruptures peuvent entraîner du point de vue de la structure sociale. » (Goffman, 1971 : 229-230).

On retrouve la conception classique, chez Goffman, du normal comme défini par le risque de la rupture, ou plutôt guidé par la menace des multiples errements possibles, la contrainte du maintien des « apparences normales ». Dans les conceptions austinienne et goffmanienne de l'excuse, nous devrions être constamment *attentifs* – à réparer nos fautes et, si nous y devenons vraiment habiles, à les prévenir. Mais, chez eux, la menace de la rupture et de l'erreur fatale est toujours présente, première. On sait à quel point Goffman est attentif à tous ces moments de rupture par lesquels la représentation sociale se défait

dans la gêne et l'embarras, car ce n'est pas tant le social qui est menacé que le réel lui-même, la définition de la situation. Telle est en effet la portée de l'erreur, définie par une saisie incorrecte de la situation et qui aboutit à ce moment « où s'effondre ce système social en miniature que constitue l'interaction sociale en face-à-face ».

> « Lorsque ces ruptures se produisent, l'interaction elle-même peut prendre fin dans la confusion et la gêne. Certaines des hypothèses sur lesquelles les participants avaient fondé leurs réponses devenant insoutenables, les participants se trouvent pris dans une interaction où la situation, d'abord définie de façon incorrecte, n'est désormais plus définie du tout. » (Goffman, 1971 : 21).

D'où l'importance de notions qui deviennent morales dans cette perspective, tout en n'étant pas définissables à partir des critères classiques de la morale : le tact, l'attention, le *care*, nécessaires dans le maintien du fil expressif, de la définition de la situation[8].

Ruptures et transgressions entre Austin et Goffman

D'emblée, l'invention de l'acte de langage chez Austin est liée à cette problématique de l'échec, de la transgression et de la vulnérabilité de la personne sociale. Cette problématique de la transgression est développée alors par Goffman : c'est bien par sa transgression possible que la norme existe, et les manquements possibles qui différencient les normes. La responsabilité se définit et s'attribue, chez Hart à partir de la transgression de la norme. Ce que va ajouter Goffman, combinant Hart et Austin, c'est l'idée que la responsabilité se définit à partir de ce que nous relevons de la lecture que fait autrui de notre action. Comme dit A. Ogien, « L'individu doit relever dans les réactions d'autrui une série de signes et les interpréter comme des marques d'assentiment lui permettant de continuer à agir dans le sentiment de le faire en respectant les exigences censées être contenues dans le rôle » (2007a : 184).

L'ensemble de notre action est ainsi orienté vers le maintien d'un ordre expressif, qui redéfinit la notion de *« felicity »* par l'évitement de l'erreur de comportement. Ici, on va jusqu'au bout de la dimension pratique de l'acte de langage, et du langage en général. La réussite de l'acte de langage ne réside plus en lui-même, ou en ses circonstances, mais dans le maintien d'une qualité expressive.

8. Ici je suis très redevable à Paperman (2006) et à Ogien (2007b, ch. 6).

> « Cette tendance à interpréter les actes comme des symptômes confère une grande qualité expressive et indicative même à des actions tout à fait matérielles, car elles révèlent la relation générale que leur auteur entretien à une règle donnée et, par extension, sa relation au système de règles. Il va de soi qu'une telle information est souvent tenue pour pertinente quand il s'agit d'apprécier le caractère moral de la personne. » (*MSVQ* 2 103).

Une conséquence de la généralisation de la performativité à l'action à travers la question de l'échec se trouve dans les analyses par Goffman des ratages, inadéquations du comportement – comme s'il fallait des conditions de félicité au comportement en général, de ce qui marche ou pas, et comme si les erreurs et échecs de la conversation et de la relation étaient constitutifs du déroulé de nos interactions, et plus généralement de la vie sociale, de nos conversations.

> « C'est ici qu'il faut noter que pour ce qui est des règles de l'ordre public, cette preuve est souvent pleinement disponible ; car elles gouvernent quelque chose qui doit, par définition, se passer sous les yeux des offensés éventuels. Pour tout ce qui tombe sous le coup des règles de l'honnêteté en affaires ou de la fidélité sexuelle, il est courant qu'une offense soit commise longtemps avant sa découverte (possible). Mais pour ce qui est de l'activité publique (par exemple, le comportement dans les réunions) la preuve d'un manquement à se soumettre aux règles provient pour l'essentiel de la prise du coupable sur le fait. Et c'est bien la meilleure : car les entités en jeu ici ont au mieux une vie très brève, aussi brève que celle d'une conversation ou d'un pique-nique. » (*MSVQ* 2 : 108).

La morale se définit alors par l'expressivité morale ; non seulement suivre la règle, ce qui reste abstrait et indécelable, mais mettre en évidence ce suivi et gérer constamment les possibles manquements à la règle (réparation). Cette lecture permanente du sens moral qui inscrit l'échec au cœur des existences humaines, mais aussi, et d'un même mouvement, inscrit l'excuse, la gestion des écarts et la compensation des offenses au sein même de la vie sociale. Ici Goffman renvoie à Mead et à sa conception du sujet dans le social, dans son *rôle*. Nous n'insisterons pas ici sur cette notion de rôle pour passer plutôt à celle du sujet et de la perception des apparences. Ici, le normal est bien défini par la menace de l'anormalité, et le sujet par ce qu'il fait pour maintenir les apparences normales.

> « Notons qu'un tel sens du terme responsabilité est intrinsèquement diffus puisqu'il combine, en un seul concept, les notions de pourquoi un individu a agi, comment il

aurait pu agir, comment il aurait dû agir et comment à l'avenir il devrait agir. » (*MSVQ* 2 : 104).

Le sujet et son comportement sont conçus, non plus en terme de rôle, mais en fonction de la façon dont « il doit lui-même se traiter », et dont le traitent ceux qui comptent pour lui. Ici, il ne s'agit plus de contexte institutionnel, mais des autres qui comptent (même si ces autres ne sont pas forcément ceux auxquels on s'attend).

> « Notre guide doit être George Herbert Mead. Ce que l'individu est pour lui-même, il ne l'a pas inventé. C'est ce que les autres qui comptent pour lui ont fini par considérer qu'il devrait être, ce comme quoi ils ont fini par le traiter et, par suite, ce comme quoi il doit lui-même se traiter s'il veut être en rapport avec les rapports qu'ils ont avec lui. Mead se trompait seulement lorsqu'il pensait que les seuls autres pertinents sont ceux qui ont intérêt à accorder à l'individu une attention soutenue et délibérée. » (*MSVQ* 2 : 263).

Dans la conception austinienne et goffmanienne de l'excuse et de la réparation, la menace de la rupture est toujours présente, première, le désaccord toujours menaçant et en permanence compensé dans notre maintien des apparences. Mais Goffman va abandonner à ce propos la métaphore du théâtre, car c'est bien du réel social qu'il s'agit dans ce qu'on appelle le « maintien des apparences ». Ce « coup de théâtre » théorique a souvent été remarqué. Goffman produit un effet de réalité exactement comme Austin, dans *Quand dire c'est faire*, reconnaît qu'un acte de langage effectué sur scène, même s'il a toutes les caractéristiques du performatif, n'engage pas celui qui le dit. C'est la distinction (commentée acidement par Derrida) entre *serious* et *non-serious*. Ce qui importe alors est la situation réelle, et le maintien de sa définition. La réalité dépend de notre capacité à en maintenir l'expression. L'échange réparateur n'est pas seulement compensateur, mais créateur ou préservateur d'une réalité, et de la possibilité d'une poursuite des événements.

C'est certainement un point où Goffman, encore, se détache d'Austin. Les excuses, sur le modèle judiciaire, sont une lecture rétrospective du comportement. Elles donnent une description du passé, et n'engagent pas vers du futur. Les réparations combinent l'excuse austinienne et l'engagement pragmatique et, par là, permettent de continuer par la restauration de la possibilité d'un futur commun.

> « L'offenseur a pour tâche de montrer que l'offense commise n'exprime pas justement son attitude envers la règle enfreinte, ou, dans le cas contraire, qu'il a changé

> cette attitude. Il doit alors montrer que, quels qu'aient été les événements antérieurs, sa relation à la règle est désormais correcte, révérencieuse : or, il s'agit bien là d'indiquer une relation et non de compenser une perte. » (*MSVQ* 2 : 119-121).

Malgré ses différences, il reste que le souci des excuses est bien le fil qui relie Austin et Goffman, et ce jusque dans *Les cadres de l'expérience* où Goffman définit les excuses non comme des gestes formels, mais comme « offre de remède à nos défaillances » :

> « C'est demander à notre entourage d'accepter brusquement un changement de position qui nous présente comme un être humain susceptible de commettre des erreurs dans l'interprétation de tel ou tel de ses rôles. » (1991 : 534).

Le maintien des apparences n'est plus exactement la priorité. La vulnérabilité propre de l'individu est aussi ce qui rend constamment présente la menace de la rupture : l'analyse de l'interaction dans les *Rites d'interaction* donne une grande importance aux : désordre, émois, embarras, honte, trac dans les rencontres, empiétements, intrusions, offenses (*MSVQ* 2 : 6), accrocs à la surface lisse des apparences normales (*MSVQ* 1 : 227-311), qui nous font éprouver la fragilité de ce qui fait ordre (de l'ordinaire). Dans le vocabulaire goffmanien, ces événements sont inhérents à l'ordre de l'interaction. En effet, la difficulté de toute interaction réside dans l'équilibre délicat de l'ajustement des uns et des autres, c'est-à-dire dans la façon dont chacun des présents maintient un niveau d'engagement qui soit en adéquation avec celui des autres[9].

> « En général, l'attachement à une certaine face, ainsi que le risque de se trahir et d'être démasqué, expliquent en partie pourquoi tout contact avec les autres est ressenti comme un engagement. » (Goffman, 1974 : 10).

L'ordre de l'interaction se décrit comme une remise en ordre continue, jamais assurée de son succès, exprimant les disparités de compétences interactionnelle. Les expériences qui nous font reconnaître les rencontres réussies comme de petits miracles sont celles des échecs et la réussite est encore une fois définie en négatif. La réussite, c'est tout simplement le maintien d'une réalité commune. La structure de l'excuse s'étend ainsi à l'ensemble du comportement social et de l'interaction humaine, en tant que conduites expressives, comme le montre bien Patricia Paperman.

9. Je renvoie ici aux analyses profondes de Paperman (2006).

> « L'ordre de l'interaction est un ordre expressif. Les gestes, regards, paroles ou silences composés dans et par un idiome rituel sont des mouvements orientés vers autrui ; ils rendent les rencontres plus ou moins heureuses ou malheureuses, les co-présences dans les lieux publics paisibles ou inquiétantes ; et cela dépend de la façon dont sont traités les inévitables malentendus surgissant de la perception de ces expressions. Cet idiome fait prendre les malentendus sous l'espèce de ratés potentiellement dommageables. L'expression de l'attention aux autres est suspendue à la perception de leurs réactions, de leur conduite comme réactive. L'ordre se construit de ces expressions ; leur absence ou leurs défaillances activent des réactions appelant des réparations. » (Paperman, 2006).

C'est le réel commun qui est menacé dans les ratés de l'interaction. On retrouvera cette analyse de la relation à autrui et de la reconnaissance de l'autre comme source du scepticisme et de la perte du réel, dans l'œuvre de l'autre grand lecteur d'Austin qu'est Cavell[10], visiblement inspiré par des passages de Goffman tels que celui-ci.

> « Quand, par la suite d'un incident, l'engagement spontané est mis en danger, c'est la réalité qui est menacée. Si l'avarie n'est pas détectée, si les participants ne parviennent pas à se réengager comme il convient, l'illusion de réalité se brise, la minutie du système social qu'avait créé la rencontre se désorganise, les participants se sentent déréglés, irréels, anormaux. » (Goffman, 1974 : 119).

Erreurs d'appréciation

Dans *Les relations en public* (1973) Goffman revient à l'analyse durkheimienne des rites en reprenant à Durkheim une distinction structurante : entre rites positifs, qui reposent sur des obligations, et rites négatifs, qui reposent sur des interdits, et en construisant une dualité complexe, les rites positifs devenant « échanges confirmatifs », et les rites négatifs « échanges réparateurs ». Les échanges confirmatifs visent à confirmer la normalité de la situation : ils confirment qu'une interaction sociale a bien lieu, et non une scène d'agressivité comme il peut s'en produire à tout moment dans la ville américaine (1973 : 89). Les échanges réparateurs ont lieu quand une règle a été violée, et ils réparent le dommage ainsi causé, en revenant à une situation normale. On voit encore la centralité de l'excuse, qui vise à transformer un *fait*, d'acte potentiellement offensant, en réalité acceptable.

10. Cavell, (1996 [1979]) *Les Voix de la raison*. Voir (Laugier, 2008b).

> « Un passant marche sur le pied d'un autre ; il dit "Excusez-moi", sans s'arrêter ; l'autre lui répond "Pas de quoi", et chacun continue son chemin. Trois éléments différents apparaissent impliqués dans cet incident. D'abord, il y a les considérations virtuelles : l'offense, l'offenseur et la victime (…) Ensuite, il y a l'activité rituelle accomplie dans cette situation : ici, les excuses et leur acceptation. Enfin, il y a les "faits", l'acte, réel et non virtuel, qui pourrait être une offense, n'était le rituel qui s'y associe, et qui a pour fonction de modifier les pires implications possibles de ce qui s'est effectivement passé. » (Goffman, 1973 : 138-139).

Les échanges confirmatifs et réparateurs prennent ainsi une forme juridique, dans la continuité des analyses d'Austin et de Hart : l'interaction publique est faite de petits procès quotidiens et pas seulement de signes de reconnaissance ou de respect (concepts modernes qui n'intéressent guère nos auteurs), où nous devons constamment décrire et excuser nos erreurs. Il n'en reste pas moins que tout ne peut être réparé, et ce même dans les délits mineurs de l'interaction. Une question qui reste ouverte, après Austin et Goffman, est celle de l'irréparable : on ne peut *décemment* s'excuser d'avoir marché sur un bébé ou coulé un destroyer.

> « Il n'y a qu'un seul idiome rituel pour les orteils accidentellement écrasés et pour les destroyers coulés par maladresse. Il s'ensuit qu'à l'occasion des interactions en face à face, où les délits mineurs sont potentiellement nombreux, les représentations rituelles sont fréquentes. » (*Ibid.* : 121.)

Cela nous ramène à la thématique austinienne de l'inacceptable, qui est le point de butoir du questionnement sur la norme.

> « Une caractéristique des excuses est d'être "inacceptables". Je suppose que pour toute excuse, il existe des cas d'un certain type et d'une gravité telle que "nous ne pouvons les accepter". Il est intéressant de détecter les normes et codes que nous invoquons alors. Nous pouvons alléguer l'inadvertance si nous marchons sur un escargot, mais pas sur un bébé – il faut regarder où on met les pieds. Bien entendu, c'était effectivement par inadvertance, mais ce mot constitue une excuse qui, en raison des normes, ne sera pas admise. Et si vous vous y essayez quand même, vous devrez souscrire à des normes tellement atroces que vous vous retrouverez dans une situation encore pire. » (Austin, 1994 : 158).

La morale (si l'on en cherche un principe de base, ce qui est bien le cas d'Austin lorsqu'il s'interroge sur la moralité et l'exactitude) se définit alors, socialement, par la limite à ce qui peut être excusé, c'est-à-dire à ce dont on peut

s'excuser sans créer une offense encore plus grande : bref, par la possibilité de rester dans le domaine « normal » de l'erreur, qui est bien celui de l'excusable.

> « Où que soit un individu, où qu'il aille, il doit emporter son corps avec lui. Cela signifie que tout ce que les corps peuvent faire de mal et tout ce à quoi ils peuvent être vulnérables l'accompagnent également. » (Goffman, 2002 : 109).

Cavell, tout à fait comme Goffman, associe les excuses à la vulnérabilité humaine : définie non seulement par nos limites mais par notre encombrement, « ce géant que j'emmène avec moi », le corps. La comparaison est frappante.

> « Le thème des excuses tourne patiemment et résolument l'attention de la philosophie vers quelque chose que la philosophie rêverait d'ignorer – vers le fait que la vie humaine est soumise à la vie d'un corps humain, de ce qu'Emerson appelle le géant que j'emmène partout avec moi. La loi du corps est la loi même.
> Comment penser que quelqu'un comme Austin, dans son intérêt obsessionnel pour les excuses, n'imaginerait pas que la nécessité humaine de l'action, et de l'action comme mouvement, puisse à tout moment devenir insupportable ? Les excuses balisent toute la région de la tragédie, celle de l'inexcusable, de l'injustifiable, de l'inexplicable (bref, du civil). » (Cavell, 2003 : 133-134).

La vulnérabilité est alors celle de l'ensemble du réel devant notre capacité d'agir et de blesser. Mais il s'agit aussi bien, avec les excuses, de réparer les actes de langage, les paroles qui chagrinent, les mots qui blessent. La vulnérabilité est une vulnérabilité au langage[11], à l'expression d'autrui, à ma propre expressivité. Elle est liée à la capacité de tromperie, ou de désastre, inhérente au langage, en tant qu'il est *utilisé* : car « c'est ce que les hommes *disent* qui est vrai, et faux » (Wittgenstein, 2004 : § 241). Le vocabulaire français semble parfois plus pauvre que l'anglais en termes qui décrivent ce mixte de défaillance théorique et pratique qu'Austin cherche à définir *(screwing up, going wrong*[12]*)*, et qui est plutôt affaire de vulnérabilité que de connaissance ou d'erreur. Dans *Les Cadres de l'expérience*, Goffmann (1991 : 534) définit les excuses non comme des gestes formels, mais comme « offre de remède à nos défaillances » :

> « S'excuser, c'est demander à notre entourage d'accepter brusquement un changement de position qui nous présente comme un être humain susceptible de commettre des *erreurs* dans l'interprétation de tel ou tel de ses rôles. »

11. Cavell (2003) à propos de la voix et de l'opéra.
12. En réalité, un terme qui conviendrait en français est « connerie » et le verbe associé « déconner », dont Austin apprécierait les connotations sexuelles (effacées).

Ce qui est menacé dans la vulnérabilité humaine est l'interaction sociale aussi bien que le réel même, qui risque alors de n'être plus défini[13] (Austin n'a jamais dit autre chose).

Le projet austinien « de classification et d'élucidation de toutes les sortes et les façons possibles *de ne pas exactement faire les choses* » émerge dans le cadre d'une analyse de la feinte *(« Pretending »)* et du faire semblant, bref d'une forme de tromperie : il faut « élucider le feindre et l'assigner à la place qui est la sienne dans la famille des concepts qui lui sont reliés ». La possibilité de la tromperie et de l'imitation est aussi présente au cœur de l'œuvre de Goffman (cf. « Calmer le jobard »), le faux étant le *fake* (cf. usage du mot *faux* en anglais[14]) et de l'arnaque (fausse promesse, faux ongles, par exemple). À propos de « vrai » ou « réel » *(real)*, Austin (2007 : 149) note que « Si nous entreprenons de parler de ces mots, nous ne devons pas rejeter comme méprisables des expressions comme "pas de la vraie crème *(real cream)*" ». Le mot *real* chez Austin est un *trouser-word*, un mot « qui porte la culotte, » un mot dont le sens est déterminé par ses usages négatifs.

Si le réel échappe, ce n'est pas pour des raisons liées au scepticisme classique (difficulté d'accès fondamentale, limites de la connaissance) c'est par notre façon de construire les choses de travers, de ne pas vouloir voir ce qu'on a « sous les yeux ». Ce sont les dérapages qualifiés chez Austin (2007 : 13) par des verbes au préfixe *mis-* :

> « Et puis encore il y a les cas courants de mauvaise lecture et de mauvaise audition *(misreadings, mishearings)*, oublis freudiens, etc. C'est-à-dire qu'une fois de plus, il n'y a pas de dichotomie nette et simple entre les cas où les choses vont bien à ceux ou elles vont mal *(things going right and things going wrong)* ; il y a, comme nous le savons tous, des tas de façons dont les choses peuvent aller de travers *(things may go wrong, as we really all know quite well, in lots of different ways)*. »

Ce retour, à propos de la perception, de la vulnérabilité humaine (l'idée que ça ne marche pas, *en général*) est une autre convergence entre Austin et Goffman dans la définition du fourvoiement pratique : la mauvaise évaluation *(appreciation)* de la situation est à la fois cognitive, perceptive et pratique. Goffman, dans *Les Cadres de l'expérience*, s'intéresse essentiellement à ce type de travers, qui identifie vulnérabilité du réel et vulnérabilité humaine.

13. Cf. Goffman (1974 : 119). Voir, aussi, sur ce point, comme pour l'ensemble de la discussion qui suit, Ogien (2007b).
14. Cf. le nom « Faux-Livia » choisi pour désigner le double, venue d'un monde parallèle, d'Olivia Dunham dans *Fringe* (J.-J. Abrams, saison 3, 2010).

> « Il est clair que les descriptions rétrospectives d'un même événement, ou d'une même occasion sociale, peuvent diverger considérablement et que le rôle d'un individu dans une activité le conduit à avoir une appréciation évaluative spécifique de la sorte d'instance du type d'activité auquel il a affaire. Nous sommes donc contraints de nous méfier de ceux qui imaginent, avec complaisance, qu'on peut identifier les participants d'une activité et s'y référer sans difficulté. Car, à coup sûr, un couple qui s'embrasse peut être aussi bien "un homme" qui salue sa "femme", ou "John" qui fait bien attention au rouge à lèvres de "Mary"). » (Goffman, 1991 : 18).

Goffman renvoie alors, à propos de ce type d'errements, à Austin et à sa théorie critique de la perception dans *Sense and Sensibilia*.

Trois Austin et trois Goffman

On pourrait ainsi, en fin de parcours, définir trois convergences entre Austin et Goffman : trois Austin et trois Goffman. Ces éléments structurent remarquablement leur théorie de l'erreur et de la vulnérabilité de l'action : 1) performance : échecs/déviances, 2) vulnérabilité : excuses/réparations, 3) perception : erreurs de construction/erreurs d'appréciation.

> « Il faut citer également les travaux de John Austin ; celui-ci, à la suite de Wittgenstein, soutient que lorsque nous disons d'une chose qu'elle arrive réellement le sens de cette proposition est quelque chose de compliqué ; qu'un individu puisse rêver de choses irréelles n'empêche pas qu'on puisse dire qu'il est réellement en train de rêver. Entre également dans ce champ de recherche tout ce qui touche à la supercherie, la duperie, l'erreur et les autres effets "d'optique". » (Goffman, 1991 : 16).

Goffman, en faisant explicitement référence à Austin, articule la justesse de la perception de « ce qui se passe », l'accès à la réalité (renvoyant à l'essai de William James, *The Perception of Reality*) et la félicité du discours. À l'origine d'une action inadéquate (légèrement, ou tragiquement) il y a un manque d'attention, de *care*, de *considération (thoughtlessness, inconsiderateness)*[15].

> « Il arrive, dans la vie militaire, que l'on ait reçu d'excellentes informations et que l'on dispose aussi d'excellents principes, et pourtant qu'on mette au point un plan d'action qui mène au désastre. Cela peut être dû à une erreur d'*appréciation* de la situation (…) Dans la vie réelle, ou plutôt *civile*, dans les affaires morales, ou pratiques, nous pouvons connaître les faits et pourtant les voir de façon *erronée* ou

15. Voir, sur cette question de l'attention, Paperman et Laugier (eds) (2005), Laugier (2006).

> *impropre*, ou ne pas apprécier ou réaliser pleinement quelque chose, ou même être totalement dans l'erreur. Bien des expressions d'excuse indiquent un échec à ce niveau particulièrement délicat : même l'absence d'attention, le manque d'égard, le manque d'imagination indiquent peut-être moins qu'on ne pourrait le supposer un échec au niveau de l'information et de l'organisation ; elles constituent plutôt un échec au niveau de l'*appréciation de la situation*. » (Austin, 1994 : 194, souligné par nous).

Rien de plus difficile que de voir ce qui se passe, même sous nos yeux (c'est tout le problème de Wittgenstein). « Je fais l'hypothèse qu'en s'intéressant à une situation ordinaire, les individus se posent la question : "Que se passe-t-il ici ?" *(What is it that's going on here ?* [16]*)* » (Goffman, 1991 : 15). Goffman insiste sur la nécessité de l'attention au détail comme ressource première, pour compenser le risque permanent de l'erreur d'appréciation, et de la tromperie, que ce soit par autrui ou par la façon dont se présentent les choses :

> « Je me propose, d'une part, d'isoler quelques cadres fondamentaux qui, dans notre société, permettent de comprendre les événements et, d'autre part, d'analyser les vulnérabilités particulières de ces cadres de référence. Mon idée de départ est la suivante ; une chose qui, du point de vue d'un individu particulier peut se présenter momentanément comme ce qui se passe, peut en fait être une plaisanterie, un rêve, un accident, un malentendu, une illusion, une représentation théâtrale, etc. Je vais attirer l'attention sur ce qui, dans notre sens de ce qui se passe, le rend si vulnérable à ces relectures multiples. » (Goffman, 1991 : 18, trad. fr. modifiée).

Pour Goffman, une telle attention *(carefulness)* définit la philosophie du langage ordinaire, qui est une leçon de vigilance et de perception fine du détail, ce qu'entend Austin par sa « phénoménologie linguistique », parlant de « conscience affinée » *(sharpened)* que nous avons des mots et qui permet d'« affiner notre perception des phénomènes » (Austin, 1994 : 144).

> « Il en est de même pour l'exigence de vigilance que nous suggèrent les philosophies du langage ordinaire. Je connais parfaitement le sort que le terme clé de "réel" a subi en ayant été définitivement wittgensteinisé en une multitude d'usages, mais je pars du principe que l'attention peut nous amener à comprendre peu à peu les thèmes de base qui donnent forme à cette diversité, elle-même établie par l'attention elle-même. » (Goffman, 1991 : 21).

L'attention humaine est vulnérable (à l'échec du langage, de l'action et de

16. Voir, sur la définition de la situation, de Fornel & Quéré (1999). Voir aussi Ogien (2007b, ch. 6.).

la perception). On risque, par inattention, de « passer à côté de l'aventure », forme radicale de l'échec évoquée dans les œuvres de Henry James, qui explicite dans *The Art of the Novel* cette forme aventureuse de la perception morale. Sans attention, et sans la capacité d'appréciation qu'elle éduque, les choses « comptent pour rien », on passe à côté[17].

Goffman, dans *Les Cadres de l'expérience*, définit la source du comportement erroné, comme importation et usage d'un langage erroné, d'une fausse grammaire des anticipations. (« Imaginer un langage, c'est imaginer une forme de vie », Wittgenstein, 2004 : § 19). La connexion ultime entre Goffman et Austin est bien *grammaticale*.

> « S'il est vrai que nous ne pouvons percevoir le fait qu'au travers du cadre dans lequel il est formulé, si "l'expérience d'un objet veut que l'on soit confronté à un certain ordre d'existence", alors le simple fait de percevoir un phénomène de manière incorrecte peut nous conduire à importer une perspective foncièrement inapplicable et avec elle, une série d'attentes, toute une grammaire des anticipations, qui resteront stériles. Nous nous découvrons alors usant non seulement d'un mot incorrect mais d'un langage erroné. Sil est vrai, comme le propose Wittgenstein, que comprendre un énoncé c'est comprendre un langage, alors il faudrait dire que prononcer une phrase, c'est impliquer tout un langage et tenter implicitement d'en importer l'usage. » (Goffman, 1991 : 302).

Impliquer tout un langage : Goffman, loin d'un tournant perceptif qu'on lui attribue parfois, reprend ici, en négatif, ses conclusions de « La Condition de (la) Félicité » sur « la contrainte générale à laquelle doit se plier toute énonciation »[18]. Austin (1994 : 108) remarquait de son côté : « Il y a divers degrés et dimensions de succès de l'énoncé : l'énoncé s'ajuste aux faits *(fits the facts)* de manière plus ou moins relâchée, de différentes manières à des occasions différentes ». C'est ce *« fit »* que nous recherchons dans la vie humaine et dont la vulnérabilité traduit l'évanescence. Au-delà d'une pragmatique, Austin et Goffman offrent une nouvelle approche de cette façon dont « les mots nous manquent », ou dont *nous* leur faisons défaut : nous manquons le réel (parfois de peu) par défaut d'attention aux détails, de finesse dans le raisonnement et de justesse dans le ton. Ils suggèrent aussi quelques critères de la façon dont, parfois, nous trouvons l'expression juste[19], le *perfect pitch*, l'ajustement à

17. Comme le héros de « La bête dans la jungle ». Voir là-dessus les études de M. Nussbaum et C. Diamond dans Laugier (ed.) (2006), et les remarques de Diamond (2004 : 425).
18. Goffman (1987 : 270-271). Voir Ogien (2007b : 130 *sq.*) et (1991).
19. « Pense simplement à l'expression et à la signification de l'expression "le mot juste" » *(das treffende Wort)* (Wittgenstein, 2004 : 215). Voir aussi Cavell (2003) sur le *pitch* et Laugier (2009).

autrui et au réel, bref la félicité, que ce soit celle du bon mot public ou de la conversation privée réussie. C'est tout cela qui définit l'ordinaire, instable et fugace, et préservé seulement par nos efforts.

La réussite d'un dialogue au cinéma, que Cavell prend pour exemple de réussite de l'interaction *(intercourse)* de langage, ces moments de félicité de la conversation qu'offrent les grands films hollywoodiens n'existent ainsi que dans leur projection momentanée : pour en entendre la grâce, « Il faut les enlever du papier et les remettre sur l'écran » (Cavell, 1993 : 18). Les réussites *(felicities)* de la conversation sont à la fois ordinaires et exceptionnelles, comme le note admirablement Goffman dans *Les Cadres de l'expérience* – c'est ce qui en fait l'importance.

> « Il est rare, dans une conversation "naturelle", que la bonne réponse soit donnée sur le champ, il est rare que les réparties spirituelles fusent, même si on s'y emploie. En fait, lorsqu'une réplique est aussi bonne que celle à laquelle on aurait pu penser par la suite, nous avons alors affaire à un événement mémorable. » (Goffman, 1991 : 491-492).

Ces moments mémorables sont alors des fragments privilégiés de notre vie ordinaire, qui vont en constituer la grammaire subjective.

Bibliographie

Ambroise, B. (2008) *Qu'est-ce qu'un acte de parole ?*, Paris, Vrin.
Austin, J. L. (1991) *Quand dire, c'est faire*, (trad. fr. et introduction de G. Lane, postface de F. Recanati) Paris, Le Seuil, [1962].
Austin, J. L. (1994) *Écrits philosophiques* (trad. fr. L. Aubert & A. L. Hacker), Paris, Le Seuil [1962].
Austin, J. L. (2007) *Le langage de la perception (Sense and Sensibilia)* (tr. fr. de P. Gochet, introduction par B. Ambroise & S. Laugier), Paris, Vrin.
Cavell, S. (1996) *Les voix de la raison* (trad. fr. S. Laugier & N. Balso), Paris, Le Seuil [1979].
Cavell, S. (2003a) *Un ton pour la philosophie* (trad. fr. S. Laugier & E. Domenach), Paris, Bayard [1994].
Cavell, S. (2003b) *Le cinéma nous rend-il meilleurs ?* (trad. fr. C. Fournier & E. Domenach), Paris, Bayard.
Cavell, S. (2009) *Dire et vouloir dire*, Paris, Cerf [1969].

de Fornel, M. & Quéré, L. (eds) (1999) *La logique des situations*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons Pratiques », 10).
Diamond, C. (2004) *Wittgenstein. L'esprit réaliste*, (trad. fr. E. Halais et J. Y. Mondon), Paris, PUF [1991].
Flew, A. G. N. (ed.) (1951) *Logic and Language, vol. I*, Oxford, B. Blackwell.
Gautier, C. & Laugier, S. (eds) (2006) *L'ordinaire et le politique*, Paris, PUF.
Gautier, C. & Laugier, S. (eds) (2008) *Normativités du sens commun*, Paris, PUF.
Goffman, E. (1973) *La mise en scène de la vie quotidienne, I, II* (trad. fr. A. Kihm), Paris, Minuit [1956, 1971].
Goffman, E. (1974) *Les rites d'interaction* (trad. fr. A. Kihm), Paris, Minuit [1967].
Goffman, E. (1987) La condition de félicité (trad. fr. A. Kihm) in *Façons de parler*, Paris, Minuit [1983].
Goffman, E. (1989) Calmer le jobard. Quelques aspects de l'adaptation à l'échec, in I. Joseph *et al.* (eds), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit.
Goffman, E. (1991) *Les cadres de l'expérience* (trad. fr. I. Joseph), Paris, Minuit [1974].
Goffman, E. (2002) *L'arrangement des sexes* (trad. fr. H. Maury), Paris, La Dispute [1997].
James, H. (1966) The Art of Fiction, *in Representative Selections*, Urbana, University of Illinois Press : 75-97 [1884]
James, H. (1980) *La création littéraire* (trad. fr. M. F. Cachin), Paris, Denoël-Gauthier ([1934], *The Art of the Novel*, New-York).
Laugier, S. (1999) *Du réel à l'ordinaire*, Paris, Vrin.
Laugier, S. (2005a) *Austin after Cavell, in Contending with Stanley Cavell*, ed. by Russell B. Goodman, Oxford, Oxford University Press.
Laugier, S. (2005b) *Care* et perception : l'éthique comme attention au particulier, in Paperman et Laugier (eds), *Le souci des autres. Éthique et politique du* care, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques », 16) : 317-348.
Laugier, S. (2006) Concepts moraux, connaissance morale, in S. Laugier (ed.), *Éthique, littérature, vie humaine*, Paris, PUF.
Laugier, S. (ed.) (2006) *Éthique, littérature, vie humaine*, Paris, PUF.
Laugier, S. (2007) Subjectivité et agentivité, in B. Gnassounou & C. Michon (eds), *Vincent Descombes, questions disputées*, Nantes, Éditions Cécile Defaut : 103-150.
Laugier, S. (2008a) *La volonté de voir. Éthique et perception morale du sens*, Protée.
Laugier, S. (2008b), L'ordinaire transatlantique, *L'Homme*, 187-188.
Laugier, S. (2009) *Wittgenstein, les sens de l'usage*, Paris, Vrin.

Laugier, S. (2010) *Le mythe de l'inexpressivité*, Paris, Vrin.
Ogien, A. (1991) L'acceptable et le pertinent, *Critique*, 524-525.
Ogien, A. (1999) *Sociologie de la déviance*, Paris, Armand Colin.
Ogien, A. (2007a) *Les formes sociales de la pensée – La sociologie après Wittgenstein*, Paris, Armand Colin.
Ogien, A. (2007b) *Les règles de la pratique sociologique*, Paris, PUF.
Quéré, L & Ogien, A. (eds) (2008) *Dynamiques de l'erreur*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons Pratiques », 19).
Paperman, P. (2006) Versions sociologiques de l'ordinaire, in Gautier & Laugier (eds), *L'ordinaire et le politique*, Paris, PUF.
Paperman, P. & Laugier, S. (eds) (2005) *Le souci des autres. Éthique et politique du* care, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques », 16).
Recanati, F. (1978) *La transparence et l'énonciation*, Paris, Le Seuil.
Recanati, F. (1981) *Les énoncés perfomatifs*, Paris, Le Seuil.
Recanati, F. (2007) *Le sens littéral*, Paris-Tel-Aviv, L'éclat.
Reinach, A. (2004) Die apriorischen Grundlagen des bürgerlichen Rechtes repr. in *Gesammelte Schriften*, Niemeyer, Halle [1921] (English trans. J. F. Crosby, Aletheia, 3, 1-142 ; trad. fr. Ronan de Calan, Paris, Vrin) [1913].
Travis, C. (2010) *Le silence des sens*, Paris, Le Cerf.
Wittgenstein, L. (1993) *Tractatus logico-philosophicus* (trad. fr. G.-G. Granger), Paris, Gallimard [1922].
Wittgenstein, L. (2004) *Recherches philosophiques* (trad. fr. F. Dastur *et al.*), Paris, Gallimard [1953, 1958].

Alice Le Goff

Identité, reconnaissance et ordre de l'interaction chez Erving Goffman

La sociologie de Erving Goffman ne s'est pas donnée pour objectif l'élaboration d'un concept de reconnaissance. Elle ne constitue ni une source d'inspiration ni une référence des théories contemporaines de la reconnaissance. Il paraît dès lors paradoxal de prétendre relire la sociologie goffmanienne au prisme de la reconnaissance. Et pourtant c'est précisément cette piste que nous allons emprunter ici afin de montrer que les travaux de Goffman peuvent nourrir un regard inédit sur le renouveau contemporain de la théorie de la reconnaissance.

Ce dernier a notamment été initié par les travaux de Charles Taylor et Axel Honneth, Taylor ayant contribué à relancer les débats sur la question en thématisant la façon dont l'exigence de reconnaissance est au cœur des politiques « multiculturalistes » (Taylor, 1992) alors que Honneth a, de son côté, élaboré la théorie sociale de la reconnaissance la plus élaborée à ce jour : dans le cadre d'une démarche de renouvellement de la Théorie Critique, Honneth a en effet proposé une reprise de la tripartition hégélienne des sphères de reconnaissance – infléchie en un sens matérialiste à l'aune des thèses de G. H. Mead (Honneth, 2000) ; distinguant ainsi trois formes de reconnaissance (amour, respect, estime), cette démarche a abouti à une théorie expliquant les processus de transformation sociale en fonction d'exigences normatives inscrites dans les relations de reconnaissance. Par-delà leurs différences, les contributions de Taylor et Honneth ont contribué à développer une approche identitaire de la reconnaissance. Une telle approche a cependant été récemment contestée pour

son psychologisme et l'évincement de la problématique redistributive qu'elle semble encourager (Fraser, 2005). D'où une tendance des débats contemporains à se polariser en une opposition entre approches identitaires et approches statutaires construisant la reconnaissance en termes de justice sociale. Comme le diagnostique N. Kompridis, une chose a ainsi été occultée : l'idée que les conflits de reconnaissance sont aussi des conflits *sur ce que cela signifie que d'être reconnu*. C'est pourquoi il préconise le développement d'un *regard plus critique* sur la catégorie de reconnaissance et suggère qu'au lieu de chercher à en fixer la signification dans le cadre d'une théorie de la justice ou d'une théorie de l'identité, il conviendrait plutôt de développer *une approche sceptique, complexe et différenciée des relations de reconnaissance* (Kompridis, 2007).

À la lumière d'un tel diagnostic, les limites des approches dominantes de la reconnaissance ressortent de façon plus aiguë : elles s'articulent autour d'un problème majeur, l'absence d'une analytique concrète des processus de reconnaissance ; cette absence a pour effet que la reconnaissance reste une véritable « boîte noire », tant dans les approches identitaires que dans les approches statutaires. Le biais principalement normatif de ces approches y est d'ailleurs pour quelque chose. Honneth a certes tenté de compléter sa théorie par une réflexion d'ontologie sociale sur la reconnaissance et son déni (Honneth, 2007) mais son approche est largement restée à l'état d'esquisse. La concentration sur des enjeux normatifs, manifeste chez les principaux théoriciens de la reconnaissance, s'accompagne en cela d'une focalisation sur les aspects généraux des rapports de reconnaissance, sur leur niveau « macro » (Jacobsen, 2010)[1]. Ne serait-il pas, dès lors, fécond de compléter ce type d'approches par une exploration plus fine des ressorts des différentes formes de reconnaissance, attentive aux interactions qu'elles recouvrent à un niveau « micro-social » ? Il nous semble qu'une telle démarche est indispensable au développement de l'approche plus critique et différenciée de la reconnaissance que Kompridis appelle, à juste raison, de ses vœux. C'est précisément à ce niveau que la sociologie goffmanienne entre en scène. En effet, ne recèle-t-elle pas des ressources précieuses dès lors qu'il s'agit de proposer un contre-point critique, un antidote aux limites des théories contemporaines de la reconnaissance, en particulier à leur normativisme excessif et à leur négligence pour les facettes « micro » des relations de reconnaissance (Jacobsen, 2010) ? C'est en suivant cette piste que nous allons, ici, dégager les angles possibles d'une relecture de la sociologie goffmanienne au prisme de la reconnaissance : en revenant tout d'abord sur la façon dont l'ordre social est présenté par

1. Notre analyse, tout au long de ce texte, va prolonger celles développées dans le bel article de Jacobsen, tout en les complétant : elle est motivée par le souci de ne pas s'en tenir à la seule mise en exergue de la reconnaissance comme « réciprocité ritualisée » (Jacobsen, 2010).

Goffman, en tant qu'ordre rituel, comme une solution au risque de déni de la reconnaissance qui pèse en permanence sur la vie du collectif (1) ; en analysant ensuite l'articulation complexe que tisse la sociologie goffmanienne entre identité, normalité et catégorisation (2) ; afin de mieux mettre en relief, en une section conclusive, l'intérêt du type de *regard* que l'on peut porter sur la reconnaissance depuis une perspective goffmanienne (3).

L'enjeu de notre réflexion n'est ni de proposer une relecture exhaustive du travail de Goffman, ni d'occulter les difficultés qu'il y a à mettre en dialogue la sociologie goffmanienne et les théories de la reconnaissance. Ces difficultés sont indéniables tant le fossé semble grand entre, d'un côté, ces théories qui s'appuient sur une conception forte de l'intersubjectivité et, de l'autre, la démarche de Goffman qui se refuse à appréhender l'interaction « en termes d'intercompréhension, d'adhésion réciproque des partenaires, de reconnaissance intersubjective, d'intégration de buts et de projets particuliers dans une visée commune », l'interaction posant « d'abord et avant tout un problème de contact, c'est-à-dire de gestion ou d'ordonnancement d'une coprésence corporelle » (Quéré, 1989 : 53). Cependant, et c'est ici notre argument, la sociologie goffmanienne peut apporter un éclairage sur la reconnaissance conçue comme *norme immanente à la civilité* et comme *processus de validation réciproque des compétences des interactants*. Elle peut ainsi éclairer des facettes et des niveaux de reconnaissance négligés par les théoriciens de la reconnaissance.

Reconnaissance et rites d'interaction (1)

Première facette de la reconnaissance mise en lumière par Goffman, son rôle dans la régulation de l'ordre de l'interaction et de la civilité. La reconnaissance est comprise sous cet angle comme « réciprocité ritualisée » (Jacobsen, 2010).

Si l'on a souvent pointé l'éparpillement des travaux de Goffman et les tensions qui peuvent se faire jour entre les divers idiomes qu'ils mobilisent, la démarche goffmanienne trouve un point d'articulation autour d'un « situationnisme méthodologique » (Joseph, 1998) visant à mettre l'accent sur la syntaxe de l'ordre de l'interaction, en une démarche qui maintient un certain « flou » sur le couplage des pratiques interactionnelles et des structures sociales (Goffman, 1988). L'étude de cette syntaxe est traversée par l'idée que les interactions possèdent leurs propres mécanismes de régulation et que ces derniers sont précaires. Lors des contacts sociaux qu'il est amené à avoir avec les autres au sein du monde social, tout individu extériorise « une *ligne de conduite*, c'est-à-dire un canevas d'actes verbaux et non verbaux qui lui sert à exprimer son point de vue sur la situation et, par là, l'appréciation qu'il porte sur les

participants, et en particulier sur lui-même » (Goffman, 1974 : 9). Que ce soit délibéré ou non, tout individu suit une ligne et doit prendre en considération l'impression que les autres interactants se forment à son égard. Le terme de face désigne précisément « la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. » (*Ibid.* : 9). Un individu gardera la face si la ligne d'action qu'il suit fait ressortir une image de lui-même consistante, confirmée par les éléments matériels d'une situation mais aussi validée par les jugements des autres : « l'effet combiné des règles d'amour-propre et de considération est que, dans les rencontres, chacun tend à se conduire de façon à garder aussi bien sa propre face que celles des autres participants. Cela signifie que chacun a généralement le droit de faire prévaloir la ligne d'action qu'il a adoptée, et de remplir le rôle qu'il s'est, semble-t-il, choisi. Il s'établit un état de fait où chacun accepte temporairement la ligne d'action de tous les autres. Il semble que cette sorte d'acceptation mutuelle soit un trait structurel fondamental de l'interaction (…) Il s'agit typiquement d'une acceptation "de convenance", et non "réelle", car elle est le plus souvent fondée non pas sur un accord intime, mais sur le bon vouloir des participants à émettre sur le moment des opinions avec lesquelles ils ne sont pas vraiment d'accord. » (*Ibid.* : 14).

Garder la face est non pas l'objectif mais la condition de toute interaction et, désirant sauver la face, chacun doit éviter de la faire perdre aux autres. Chacun acceptera dès lors le comportement d'autrui et mettra en œuvre des stratégies correctrices en cas d'infraction aux règles propres à l'ordre de l'interaction. Il ne faut pas évoquer ici une quelconque harmonie mais plutôt « une disposition permettant de poursuivre la guerre froide » : un compromis de travail peut dès lors être rapporté « à une trêve momentanée, un *modus vivendi* permettant de poursuivre des négociations et des affaires essentielles » (Goffman, 1988 : 102). Le désir de maintenir ouvert le flux des interactions est la principale base de consensus entre individus. On peut dès lors faire confiance, de façon générale, aux gens que nous rencontrons pour éviter une rupture de l'ordre interactionnel. Le travail de Goffman s'est ainsi concentré sur l'étude des règles de « circulation » des interactions sociales, recoupant la mise en exergue des diverses modalités du travail de « figuration » par lesquels on peut « sauver la face », que ce soit par des pratiques d'évitement de toute source d'embarras ou par des échanges réparateurs rétablissant l'équilibre de l'ordre interactionnel. D'où la prégnance du thème de la vulnérabilité chez Goffman, qu'il s'agisse de la vulnérabilité de l'interaction et de celle des interactants dont l'identité dépend du maintien de l'ordre interactionnel ou encore, plus largement, de la vulnérabilité de l'expérience cadrée (Goffman, 1991).

La centralité de ce thème dérive de la concentration sur les enjeux relatifs à la gestion de la co-présence corporelle. *« Il ne s'agit cependant pas d'une vulnérabilité seulement physique mais aussi d'une vulnérabilité sociale et symbolique »* (Goffman, 1988 : 195). Si dans *La présentation de soi* (1973a) et dans *Les rites d'interaction* (1974), Goffman ressaisit cette vulnérabilité à l'aide du vocabulaire de la « face », il va ensuite l'appréhender, dans *Les relations en public* (1973b), en termes de risques d'empiétement des « territoires du moi » ou de l'*Umwelt* qui désigne la « zone égocentrique fixée autour d'un ayant droit, typiquement un individu » (1973b : 243).

La vie publique est toute entière construite sur le refoulement du penchant à exploiter cette vulnérabilité : « entre les personnes qui sont étrangères les unes aux autres, cet arrangement est symbolisé par l'inattention civile, opération consistant à diriger le regard vers un autre, pour lui signifier qu'on n'a pas d'intention mauvaise et qu'on n'en appréhende pas de sa part, puis de détourner le regard, dans un mélange de confiance, de respect et d'apparente indifférence » (Goffman, 2002 a : 109). La vulnérabilité de chacun, comprise comme « contrainte de l'exposition et tyrannie naturelle du regard dans chacune des situations » (Pasquier, 2003 : 391), explique la mise en place d'un ordre normatif régulant les interactions, ordre commandé par le double impératif de maintien d'une apparence sociale « normale » et de respect de la « sphère idéale » de chacun. Goffman emploie dès lors le terme de rites pour renvoyer aux « actes dont le composant symbolique sert à montrer comment la personne agissante est digne de respect, ou combien elle estime que les autres en sont dignes » : la face est ainsi présentée comme « un objet sacré et il s'ensuit que l'ordre expressif nécessaire à sa préservation est un ordre rituel » (Goffman, 1974 : 21). Par-delà les différences culturelles qui existent entre elles, toutes les sociétés entreprennent de faire de leurs membres des interactants susceptibles de s'auto-discipliner, le rituel étant un des moyens d'apprendre à l'individu « à être attentif, à s'attacher à son moi et à l'expression de ce moi à travers la face qu'il garde, à faire montre de fierté, d'honneur et de dignité, à avoir de la considération, du tact et une certaine assurance » (*ibid.* : 41). Il s'agit là des comportements élémentaires qui font d'un individu un interactant viable et une personne. Les rites d'interaction constituent dès lors le noyau de la nature humaine telle que Goffman la définit.

En cela, Goffman effectue une reprise du thème durkheimien de la personne individuelle comme parcelle de la mana collective, soulignant en quoi, dans le monde contemporain urbain et séculier, c'est la personne qui se voit impartir une forme de sacralité exprimée au travers d'actes symboliques. L'élaboration que Goffman propose de la déférence et de la tenue se veut une

version « modernisée » de la pensée durkheimienne. La tenue se révèle dans le maintien, le vêtement, elle conditionne la confiance que l'on fera à quelqu'un en le considérant comme un interactant « apte à agir de telle sorte que les autres puissent jouer sans danger leur rôle d'interactants à son égard » (*ibid.* : 69). La déférence désigne, elle, « un composant symbolique de l'activité humaine dont la fonction est d'exprimer dans les règles à un bénéficiaire l'appréciation portée sur lui, ou sur quelque chose dont il est le symbole, l'extension ou l'agent » (*ibid.* : 50-51). Elle recouvre les rites d'évitement qui font de toute société un « système d'accords de non-empiètement » (*ibid.* : 56) ; et les rites de présentation par lesquels une personne manifeste ce qu'elle pense d'une autre sous diverses formes – salutations, invitations, compliments et menus services (*ibid.* : 65). Les rapports sociaux sont ainsi constitués d'une « dialectique incessante » entre rites de présentations et rites d'évitement, les mêmes gestes qui font se rencontrer deux personnes devant toujours garantir que les choses « n'iront pas trop loin » (*ibid.* : 68).

Goffman est certes ici au plus proche de l'inspiration durkheimienne mais s'en écarte en même temps dans la mesure où il évacue l'idée d'une intériorisation des impératifs moraux : « ce qui apparaît comme une morale première, naturelle et universelle de l'interaction repose sur un impératif qui, au lieu de s'imposer aux individus et d'exiger un processus d'intériorisation, les oblige à *se présenter eux-mêmes* et à se considérer réciproquement comme des personnes, des *soi* » (Pasquier, 2003 : 128). À ce titre, toute interaction fait intervenir une norme d'engagement et de soutien de l'engagement d'autrui. L'engagement recouvre le fait de maintenir une certaine attention intellectuelle et affective, il joue un rôle constitutif de l'interaction conversationnelle d'où l'insistance sur l'importance des ressources « sûres » et des réserves de la conversation (Goffman, 1988). Le propos de Goffman sur ce point est travaillé par la tension entre le thème du rite et le thème de l'obligation d'engagement spontané, la spontanéité étant nécessaire mais devant rester mesurée, afin de protéger l'interaction d'engagements trop personnels qui risqueraient de la déborder. Corrélativement, la réflexion sur l'ordre de l'interaction semble orientée par la question de savoir comment des individus deviennent des « personnes » : « le redoublement de la contrainte première de l'exposition de l'individu par l'obligation de se présenter comme *persona* permet sa reconnaissance comme personne. Un même processus de redoublement-enveloppement vient donner réalité sociale à l'individu qui en jouant un personnage devient une personne. Pour Goffman, le *self* (*i.e.* le soi et non le moi) est avant tout une réalité publique qui ne se constitue comme telle que dans l'interaction » (Pasquier, 2003 : 404).

On peut donc faire dériver de l'approche goffmanienne de la gestion de la co-présence une figure de la reconnaissance. En effet cette gestion implique notamment un agencement des corps en fonction de règles sociales conventionnelles, gouvernées par une norme de reconnaissance comprise comme « réciprocité ritualisée » (Jacobsen, 2010) – le terme de réciprocité ne recouvrant ici ni l'intercompréhension de deux sujets, ni un système de croyances communes ou encore une parfaite symétrie mais la présomption d'égalité que G. Simmel articule au concept d'« action réciproque » (Joseph, 1998 : 21 ; Simmel, 1908). Dans un tel cadre, l'identité n'est pas logée dans le for intérieur des interactants. Les interactants la donnent à voir et à valider par les autres et elle est en ce sens « le résultat de la confrontation de la définition de soi revendiquée et attribuée ; elle est constamment remise en jeu ; elle est instaurée et maintenue dans un lieu externe, dans un entre-deux, celui des corps des partenaires en relation » (Quéré, 1989 : 57). Les interactions recouvrent donc la confrontation de définitions de soi et la reconnaissance recouvre dans ce cadre la validation réciproque des positions revendiquées. L'approche goffmanienne des rites d'interaction a certes considérablement évolué entre *Les rites d'interaction* et *Les relations en public*, Goffman ayant substitué l'idiome de la ritualisation à celui du rituel dans le cadre d'une démarche d'articulation de l'apport de l'éthologie au legs durkheimien. En ce sens, les cérémonies ont quelque peu cédé la place aux parades et la face a été « réifiée » en étant appréhendée sous l'angle des « territoires du moi ». On a pu dès lors évoquer un certain rétrécissement de la dimension symbolique de l'interaction au profit de sa dimension comportementale (Winkin, 2005), ce d'autant plus que les derniers travaux de Goffman sont marqués par la façon dont l'analyse conversationnelle prend le relais de l'éthologie, la réflexion se recentrant sur « une étiquette localisée permettant d'agencer poliment les tours de parole entre les personnes présentes » (Winkin, 2005 : 74). En ce sens, la démarche de Goffman pourrait être relue comme visant la définition d'une « boîte à outils » permettant de constituer l'ordre de l'interaction en objet d'étude à part entière, ce qui implique de procéder à l'expérimentation de l'apport de vocabulaires hétérogènes. Mais chacun éclaire des facettes de l'interaction et on ne peut dire que l'un d'entre eux ait définitivement supplanté les autres. De ce point de vue, l'évolution de Goffman n'invite pas à remettre en cause le rôle de la reconnaissance-réciprocité comme norme de la civilité, mis en exergue dans *Les rites d'interaction*, ce d'autant plus que l'intégration de la perspective éthologique confirme l'importance de la façon dont les individus sont liés par l'obligation de se manifester réciproquement un « intérêt rituel confirmatif » (Goffman, 1973b : 155). Or c'est précisément cette obligation qui est au cœur de la conception de la reconnaissance que l'on peut articuler à l'approche des rites d'interaction.

Identité, normalité et catégorisation (2)

L'analyse de la dimension rituelle de l'ordre interactionnel est donc « travaillée » par la thématique de la reconnaissance. Goffman souligne le rôle joué dans nos interactions les plus ordinaires par la reconnaissance comprise comme respect mutuel de la « sphère idéale » et de la face de chacun. Cette analyse participe d'une déclinaison bien spécifique du legs meadien que Goffman reprend tout en l'amendant, complétant la notion de prise de rôle par une prise en compte des calculs stratégiques liés au contrôle de l'information qu'implique le travail de présentation de soi ainsi que par l'idée que les interactants sont des entités sacrées (Goffman, 1974 : 75). Mais Goffman procède également à une extension de l'éventail des figures de l'« autrui significatif », soucieux de mieux prendre en compte « la façon étroite dont l'individu, pour des raisons personnelles ou d'opportunité, est lié à l'apparence qu'il doit avoir pour que les autres ne lui accordent aucune attention particulière » (Goffman, 1973b : 263 ; Winkin, 2005 : 70). Il y a, outre les « autrui significatifs », « d'autres autres, à savoir ceux qui ont un intérêt à trouver en lui une personne non alarmante, qui les laisse libres de s'occuper d'autre chose » (Goffman, 1973b : 263). On comprend donc bien ici en quoi ce que l'on va valoriser au travers de la face c'est une certaine conformité à l'ordre social (Bonicco, 2006-2007 : 36). Comment Goffman appréhende-t-il dès lors l'articulation entre identité et normalité ?

La hantise du discrédit

Certaines orientations des analyses de Goffman sur ce point sont d'autant mieux ressaisies qu'on les situe par rapport à une optique existentialiste, en particulier sartrienne, dont la convergence avec celle de Goffman a souvent été pointée. Si l'établissement d'une influence réelle reste problématique[2], la proximité entre certaines analyses goffmaniennes et certains thèmes de l'existentialisme sartrien est néanmoins frappante.

Dans *L'être et le néant*, J.-P. Sartre (1987) appuie son projet sur le dualisme ontologique de l'être du phénomène et de l'être de la conscience, de l'en-soi comme absence de négativité et du pour-soi comme néant, manque d'être.

2. Non seulement les textes de Goffman manifestent une familiarité avec les travaux de Sartre mais il faut signaler que Goffman a fini d'écrire sa thèse à Paris à une époque où l'existentialisme sartrien occupait le « devant de la scène ». Goffman a nié toute influence sartrienne, soulignant que ses idées étaient déjà formées, à l'issue de son terrain, avant sa lecture de *L'être et le néant*. Il faudrait donc parler de développement parallèle mais pas d'influence (Manning, 1992 ; Smith, 2006 : 403).

L'existence désigne le mode d'être du pour-soi qui existe au sens où son être ne lui est pas donné. Elle est transcendance, le pour-soi pouvant s'arracher à son propre être mais aussi s'arracher à l'être du monde en le « néantisant ». À cette ontologie, Sartre articule une éthique de l'authenticité et de l'engagement décrivant l'homme comme « ce qui se jette vers un avenir, et ce qui est conscient de se projeter dans l'avenir » (Sartre, 1970 : 22-23) et, à ce titre, comme intégralement responsable, au sens où se choisissant, il « choisit tous les hommes » (*ibid.* : 25). Il est liberté, ne trouvant hors de lui ni valeurs, ni ordres légitimant sa conduite (*ibid.* : 37).

C'est dans son traitement du thème de la présentation de soi que Goffman semble au plus proche de certaines de ces intuitions sartriennes. La thématique de la « mauvaise foi » constitue une intersection importante. Goffman se réfère en effet aux analyses sartriennes sur la mauvaise foi – comme fuite par laquelle l'homme tente de se dissimuler son propre néant en se donnant la fixité de l'en-soi (Sartre, 1987). Si Goffman mobilise l'analyse sartrienne du « garçon de café » afin d'illustrer la facilité avec laquelle certains acteurs mènent à bien, et sans y réfléchir, des routines conformes aux normes, il met entre parenthèses les enjeux ontologiques et éthiques qui sont centraux dans l'optique sartrienne (Goffman, 1973a : 76). On a cependant pu entreprendre de déployer de façon systématique les parallèles entre analyses goffmaniennes et réflexion sartrienne (Ashworth, 2000). Le thème sartrien de la négativité de la conscience a paru trouver un écho dans la notion de distance au rôle par laquelle Goffman met l'accent sur l'écart entre soi prescrit et soi représenté (Goffman, 2002b). De même, on a été tenté de rapprocher la thématique du choix de soi-même et la manière dont Goffman nous présente des interactants qui sont dépouillés de toute caractéristique intrinsèque et doivent projeter une ligne d'action qu'ils cherchent à faire valider par les autres participants à l'interaction (sans quoi c'est l'interaction qui s'effondre). Ashworth a mis l'accent sur la possibilité de souligner un parallélisme entre la façon dont nous sommes en quelque sorte encouragés, selon les analyses de Goffman, à maintenir une certaine « illusion » qui est celle du caractère (afin de satisfaire aux exigences de l'ordre des interactions) et la manière dont le pour-soi est guetté, selon Sartre, par une « passion inutile » (Sartre, 1987 : 678) en ce que, vivant sa contingence dans l'angoisse, il rêve d'une synthèse entre en-soi et pour-soi, désirant être *causa sui*.

De même la thématique de la hantise du discrédit, fil rouge des analyses de Goffman, peut sembler faire écho à la fameuse formule sartrienne selon laquelle « l'enfer, c'est les autres » et à son insistance sur la dynamique de réification mutuelle qui caractérise les relations entre les pour-soi. On peut avoir le sentiment de retrouver là un écho de l'insistance sartrienne sur le fait

que la passion « inutile » du pour-soi-en-soi rend la conscience dépendante du regard d'autrui. Le pour-autrui désigne chez Sartre cette dimension particulière de la réalité humaine liée à l'existence d'autrui. D'un côté, souligne-t-il, l'homme ne peut rien être « sauf si les autres le reconnaissent comme tel » (Sartre, 1970 : 66-67) ; de l'autre, l'existence de l'autre est « ma chute originelle » (Sartre, 1987 : 309) en ce que du fait de cette existence, j'ai un « dehors », une « nature », le regard d'autrui faisant de moi une chose, en me saisissant comme extériorité. L'analyse goffmanienne converge avec certaines de ces intuitions en ce qu'elle articule étroitement obligation d'engagement, projection d'une ligne d'action dans l'interaction et nécessité de la faire valider par autrui. Elle souligne dès lors que l'engagement à épouser et défendre une certaine définition de soi fait en quelque sorte de nous des « otages » en ce que : « alors même que la face sociale d'une personne est souvent son bien le plus précieux et son refuge le plus plaisant, ce n'est qu'un prêt que lui consent la société : si elle ne s'en montre pas digne, elle lui sera retirée » (Goffman, 1974 : 13). Chaque interactant est ainsi « otage » de sa hantise de l'embarras, hantise qui évoque irrésistiblement la hantise sartrienne de l'objectivation. Cet embarras résulte de l'absence de validation par les interactants d'une ligne d'action dont le soi dépend.

Initialement, la hantise de l'embarras et du discrédit a été reliée au souci de maintenir une « façade » en soutenant sans rupture une définition de soi et une définition des autres qui soient acceptables, par le biais d'une discipline dramaturgique adossée à une idéalisation de soi reposant sur une relative séparation des publics et sur un contrôle de l'accès aux « régions » de la représentation (Goffman, 1973a). L'évitement du discrédit a aussi été associé au fait de sauver la face par le biais de tout un travail de figuration impliquant tenue et tact (Goffman, 1974). Par la suite, Goffman a davantage mis l'accent sur le souci de renvoyer une image de soi compréhensible et rassurante. Dans « La condition de félicité » (Goffman, 1987), Goffman insiste ainsi sur l'idée que l'interaction est conditionnée par la nécessité d'être compréhensible à autrui, toute manifestation visible étant soumise à une règle de lisibilité des comportements. Cette exigence de lisibilité est liée au fait que toute manifestation visible va de pair avec la nécessité de renvoyer une « apparence normale » (Goffman, 1973b) en respectant certaines convenances élémentaires et en fournissant aux autres une certaine dose d'information sociale afin de ne pas les « alarmer ».

La question de la normalité apparaît à cet égard comme centrale : elle traverse l'ensemble de l'œuvre goffmanienne qui la détermine comme ordre collectif auquel chacun peut contribuer en suivant les règles d'interaction (Mizstal, 2001). On peut souligner, comme l'a fait Mizstal, le lien étroit que tisse Goffman

entre normalité et confiance comme mécanisme protecteur prévenant le désordre en nous procurant un sentiment de sécurité, certitude et de familiarité. Non seulement la question de la normalité est au cœur du traitement du contrôle des impressions, mais elle permet également de mieux comprendre l'élaboration par Goffman des concepts d'apparences normales, de stigmate et de cadres. Le concept d'apparence normale correspond à un souci de prévisibilité de l'environnement, tandis que la notion de cadre de l'expérience ressaisit une certaine manière de réduire la complexité et l'incertitude de notre environnement, la façon dont nous pouvons rendre les expériences de la vie quotidienne signifiantes et intelligibles (Mizstal, 2001). Enfin, le stigmate semble renvoyer chez Goffman à un moyen d'assurer la fiabilité de l'ordre social, en sanctionnant ceux qui ne se conforment pas aux critères de normalité. On sait que le mot de stigmate renvoie à un attribut jetant un discrédit sur quelqu'un, mais qu'il doit surtout être appréhendé relationnellement comme recouvrant un écart entre identité sociale virtuelle et identité sociale réelle. La stigmatisation intervient en cas d'écart par rapport à certaines attentes, cet écart donnant lieu à l'élaboration de toute une idéologie justifiant les discriminations qui vont pouvoir s'établir sur cette base. Goffman s'attache particulièrement à souligner la continuité entre normaux et stigmatisés : « la notion de stigmate implique moins l'existence d'un ensemble d'individus concrets séparables en deux colonnes, les stigmatisés et les normaux, que l'action d'un processus social omniprésent qui amène chacun à tenir les deux rôles, au moins sous certains rapports et dans certaines phases de sa vie. Le normal et le stig-matisé ne sont pas des personnes mais des points de vue » (Goffman, 1975 : 160-161). De fait, les normes de l'identité engendrent l'écart autant que la conformité, c'est pourquoi Goffman présente le maniement du stigmate ou le « jeu de la différence honteuse » comme un trait général de la vie social (*ibid.* : 163).

Identité et contrôle social

Ce qu'il s'agit donc avant tout de valoriser, pour les interactants, c'est une certaine normalité, l'apparence « inoffensive » d'un individu étant « profondément lui » (Goffman, 1973b : 263). Et le « jeu » du stigmate est l'un des outils du maintien d'un ordre « normal ». Il recouvre les divers modes de maniement du stigmate, qu'il s'agisse des pratiques par lesquelles un individu « discréditable » va chercher à contrôler l'information sur son handicap, ou des pratiques par lesquelles un individu déjà « discrédité » tente de maîtriser les tensions occasionnées par des contacts mixtes (avec les « normaux »). Goffman décrit ainsi la façon dont le discrédité s'efforce de dénier ce qui risque de le marginaliser

et les tensions de l'interaction résultant d'un tel effort, insistant particulièrement sur la façon dont les contacts mixtes sont travaillés par une tension entre le souci de faire en sorte que le stigmatisé puisse s'accepter pour l'essentiel comme identique aux normaux, et le souci de le maintenir à distance pour éviter toute « contamination » (Goffman, 1975). Le « jeu » du stigmate est ainsi marqué par le développement du dilemme d'un besoin de validation et d'une hantise du discrédit dont on a souligné la centralité chez Goffman, qui reste ici au plus proche d'un thème existentialiste. Le prix à payer par un individu stigmatisé, pour une reconnaissance minimale, sera souvent celui de la validation d'une certaine dévalorisation de soi. On peut ici établir un parallèle avec la façon dont, Goffman l'analyse, les femmes sont amenées à ritualiser leur féminité et à adopter certaines « parades » à travers lesquelles elles manifestent leur subordination au genre masculin pour grappiller une reconnaissance minimale (Goffman, 2002a). Mais, comme Pasquier le souligne, le contraste est frappant sur ce point entre les analyses de *L'arrangement des sexes*, qui montrent comment des identités dominées se constituent sur un mode qui reste positif, et la réflexion développée dans *Asiles* qui met en relief une véritable « confiscation de l'identité » (Pasquier, 2008).

En effet, la déviance par rapport aux normes de l'identité se voit sanctionner par le stigmate alors que la non-conformité aux règles de l'interaction risque d'être punie par la réclusion dans une institution « totale ». Goffman désigne ainsi un organisme visant la prise en charge de personnes dépendantes, qu'elles constituent ou non un danger pour la société, ou celle d'individus constituant une menace volontaire, ou encore un organisme visant un objectif donné ou permettant à certains de se retirer du monde. Les diverses formes d'institutions « totales » se caractérisent par un ensemble de traits communs comme la réclusion qu'elles impliquent, le quadrillage de l'ensemble des activités, ainsi que la prise en charge de la totalité des besoins qu'elles visent, ou encore le fossé qu'elles creusent entre dirigeants et reclus, notamment en maintenant entre eux un filtrage de l'information (pour renforcer l'emprise du personnel sur les reclus). C'est sur cette base que, dans *Asiles*, Goffman (1968) propose une étude ethnographique des malades mentaux et de leur « carrière morale » au sein des institutions psychiatriques, mettant en lumière la façon dont les institutions totales sont des « foyers de coercition destinés à modifier la personnalité » (*ibid.* : 54) : « le nouvel hospitalisé se trouve proprement dépouillé de ce qui avait jadis pour lui une valeur de certitude, de satisfaction et de protection, et soumis à toute une série d'expériences mortifiantes : atteintes à sa liberté de mouvement, vie communautaire, contrôle constant et omniprésent de toute la hiérarchie et ainsi de suite… On découvre alors combien

l'idée que l'on se fait de soi se trouve vite remise en question lorsqu'elle est brutalement privée de ses supports habituels » (*ibid.* : 203). Goffman décrit par le menu les techniques de « profanation » de la personnalité qui caractérisent la « carrière morale » du reclus de l'isolement et de la rupture avec les rôles antérieurs à la « contamination » physique ou morale (le reclus se voyant notamment partiellement privé de son intimité), en passant par les processus d'homogénéisation et de dépouillement que recouvrent les cérémonies d'admission qui font perdre à l'individu les attributs antérieurs de son identité, les formes de mortification impliquées par le règlement de l'institution qui impose à chacun un rythme de vie qui lui est étranger et induit une perte du sentiment de la sécurité personnelle, source d'une dégradation de l'image de soi, etc.

Goffman parle ici de « dépersonnalisation », soulignant notamment l'impact du principe de non-séparation des activités. Il souligne enfin la perte d'autonomie qui va de pair avec la perte de confort et de repères et qu'impliquent les processus d'embrigadement par lesquels les institutions totales « suspendent ou dénaturent ces actes mêmes dont la fonction dans la vie normale est de permettre à l'agent d'affirmer, à ses propres yeux et à la face des autres, qu'il détient une certaine maîtrise sur son milieu » (*ibid.* : 87). La personnalité est certes censée se restructurer autour du « système de privilèges » lié au règlement, mais Goffman entend aussi dégager tout l'éventail des phases possibles de la « carrière morale » du reclus, soulignant en particulier le système des adaptations « secondaires » désignant les « pratiques qui, sans provoquer directement le personnel, permettent au reclus d'obtenir des satisfactions interdites ou bien des satisfactions autorisées par des moyens défendus » (*ibid.* : 98-99). Ces adaptations désignent les manières dont le reclus peut, en quelque sorte, s'absenter du personnage qui lui est « prescrit » et animent la « vie clandestine » des institutions : elles recouvrent des formes de fraternisation entre reclus et de rejet du personnel, les formes de sabotage qui peuvent intervenir dans le cadre du travail, le recours à des expédients, l'exploitation du système ou encore la création de « zones franches » ou de « territoires réservés » où l'on peut consommer des choses interdites.

Un reclus peut ainsi adopter plusieurs stratégies qui vont de l'intransigeance (défi à l'institution) à la conversion par laquelle on joue le rôle de parfait reclus, en passant par l'installation (le reclus construit une existence stable et cumule les satisfactions offertes par l'institution). Le plus souvent il pratiquera un mélange des genres, essayant de se « tenir peinard » en cherchant à doser de façon « opportuniste » les diverses formes d'adaptation. Il ne faut donc pas surévaluer le poids des adaptations secondaires. Cependant elles confirment une chose importante aux yeux de Goffman, manifestant une capacité des individus

à prendre du champ avec les institutions et les rôles qu'elles leur prescrivent : « La conscience que l'on prend d'être une personne peut résulter de l'appartenance à une unité sociale élargie, mais le sentiment du moi apparaît à travers les mille et une manières par lesquelles nous résistons à cet entrainement : notre statut est étayé par les solides constructions du monde, alors que le sentiment de notre identité prend souvent racine dans ses failles » (*ibid.* : 373-374).

Même dans les institutions totales, une telle distance au rôle est possible. Mais Goffman pointe aussi le fait que les adaptations secondaires peuvent aller de pair chez certains avec une culture de l'égocentrisme, favorisée par l'absence des dérivatifs ordinaires de la vie quotidienne, et ce qu'il désigne comme un « relâchement moral » lié au fait de voir ses échecs constamment rappelés. Perdant toute prise sur sa vie, le reclus perd aussi son sens moral, adoptant un rapport cynique à la présentation de soi. Apprenant que « le moi, loin d'être une forteresse, ressemble plutôt à une petite ville ouverte », l'interné « peut se lasser d'avoir à exprimer tantôt de la satisfaction, lorsqu'elle est occupée par ses propres troupes, et tantôt du mécontentement lorsqu'elle est tenue par l'ennemi », se rendant ainsi compte « qu'il peut survivre tout en adoptant une façon d'agir que la société qualifie d'auto-destructrice » (*ibid.* : 221). On saisit au travers de ces analyses en continuité profonde avec celle de *Stigmate*, en quoi, rejetant toute conception unique de la normalité, Goffman peut conjointement saisir la nécessité fonctionnelle de cette dernière et questionner l'identification du normal et du sain, soulignant à la fois le besoin de conformité et celui de la résistance au contrôle social (Mizstal, 2001).

Mais l'analyse de la vie souterraine des institutions totales a également paru témoigner, à nouveau, d'une proximité entre Goffman et Sartre, le thème des adaptations secondaires paraissant susceptible d'être retraduit en termes sartriens (Ashworth, 2000). Cependant, le traitement de ce thème par Goffman, s'il semble avoir des résonnances existentialistes, témoigne avant tout, *in fine*, du fossé qui existe entre Goffman et Sartre. En effet, il présuppose la notion de distance au rôle qui ne recouvre aucunement l'idée d'une conscience susceptible de transcender tout rôle social mais présuppose une diversité minimale de rôles (en ce que c'est au nom d'un autre rôle qu'on se distanciera d'un rôle particulier). Corrélativement, on ne trouve aucunement chez Goffman d'équivalent à l'idée d'un choix pré-réflexif de soi-même dont la cohérence serait ressaisissable en termes de projet[3]. Comme Anne Rawls l'a en outre souligné, si la philosophie sociale de Sartre prend en compte l'analyse du niveau micro, elle ne l'appréhende que de façon négative à travers le concept de « série », qui

3. Il y a un fossé entre l'idée de projet existentialiste et l'idée de carrières morales socialement constituées souligne, lui-même, Ashworth qui ajoute que le soi goffmanien est quasi-uniquement « être-pour-autrui » (Ashworth, 2000).

désigne l'obstacle que doit surmonter toute *praxis* collective, un groupe ne pouvant se constituer que contre la sérialité (notamment par le biais du serment)[4]. Ainsi, on peut opposer à l'analyse sartrienne de la file des individus attendant le bus (en termes de série caractérisée par l'apathie et l'inertie), la façon dont Goffman met l'accent sur le fait que même une file d'attente reflète un « compromis de travail » et des pratiques civiles ordonnant les interactions, chacun se préoccupant à la fois de préserver son « tour » et son « espace personnel » (Goffman, 1973b : 51). Alors que l'homme se définit, chez Sartre, par rapport au « practico-inerte » qu'il doit surmonter, Goffman mettrait lui l'accent sur la valeur morale de tout interactant et des interactions auxquelles il prend part. Stabilité et ordre ne sont pas chez Goffman les ennemis de l'individualité mais, au contraire, en sont la source et la condition, sans qu'il faille parler ici d'une valorisation du *« statu quo »* car l'ordre de l'interaction a aussi une dimension pré-institutionnelle. Et c'est précisément cette dimension – occultée par l'analyse sartrienne de la série – que semble révéler le thème des adaptations secondaires (Rawls, 1984).

Identité, reconnaissance, interaction (3)

De cette analyse, on peut dégager tout un ensemble d'implications et de conclusions. Tout d'abord, l'intérêt du point de vue que la sociologie goffmanienne peut nous amener à adopter sur la question de la reconnaissance tient notamment à la façon dont il éclaire les liens entre reconnaissance et contrôle social, à distance à la fois de théoriciens de la reconnaissance qui ont tendance à négliger ce lien (Taylor, Honneth) et de théoriciens qui en font le motif d'une critique radicale de la catégorie de reconnaissance (Butler, 2002 ; McNay, 2007). À distance de ce type de posture cherchant à valoriser la positivité de la reconnaissance, ou à l'inverse à la présenter comme le vecteur d'une forme d'assujettissement, les analyses goffmaniennes ont précisément l'intérêt de faire ressortir toutes les facettes des rapports complexes et ambivalents entre les individualités et un ordre social dont la reconnaissance est un puissant régulateur.

Ensuite, la sociologie de Goffman a ceci d'intéressant qu'elle dessine les contours d'une figure de la reconnaissance qu'on n'est pas habitué à rencontrer

4. La série désigne un rassemblement humain passif caractérisé par l'impuissance commune face à l'environnement pratico-inerte (qui recouvre le produit de la *praxis* fixé dans la matière alors que la *praxis* désigne l'action de transformation de l'environnement, exercée par un individu ou un groupe confronté à une menace). Le groupe désigne un rassemblement humain actif se caractérisant par une *praxis* commune, il naît d'une menace exercée sur lui, qui l'amène à dépasser l'unité purement externe imposée par les conditions pratico-inertes. Il se constitue contre la sérialité par le biais d'artifices comme le serment, l'institutionnalisation etc… (Sartre, 1960).

dans les débats sur la question, une reconnaissance qui n'est pensée ni en termes d'authenticité, ni en termes d'autonomie ou d'autoréalisation. Bien plus, elle nous invite à jeter un regard un peu plus circonspect sur ces catégories qui sont au centre des débats sur la reconnaissance. Revenons un instant sur le double rapport de proximité et de distanciation qui existe entre les optiques de Sartre et Goffman. Il ressort également de la confrontation de leurs points de vue sur la notion d'authenticité. Si la démarche sartrienne a certes évolué sur ce point, d'une conception « individualiste » de l'éthique de l'authenticité à une prise en compte de ses conditions sociales et historiques (Sartre, 1954), son noyau n'a pas été modifié en profondeur. Il recouvre l'idée que l'authenticité consiste, pour un homme, dans le fait d'assumer son néant en renonçant à la quête de l'en-soi-pour-soi. Sartre distingue ainsi authenticité et sincérité, cette dernière relevant de la « mauvaise foi » et de la poursuite d'une impossible coïncidence avec soi. L'analyse goffmanienne relève aussi d'une approche sceptique à l'égard de toute aspiration à une quelconque coïncidence de soi à soi. Mais elle nourrit également le doute quant à la possibilité de toute forme d'éthique de l'authenticité, que celle-ci renvoie à un idéal d'authenticité-sincérité ou à une conception plus sartrienne de l'authenticité (laquelle maintient la référence à une forme d'auto-réalisation à condition qu'elle recouvre non la réalisation d'une essence de la nature humaine mais le fait d'assumer une condition humaine caractérisée par le néant) (Hall, 2000).

Si le travail de Goffman nourrit un scepticisme bienvenu sur la notion d'authenticité, c'est que le *« self »* reste chez lui fondamentalement multiple et discontinu au point qu'on a pu évoquer l'image d'un oignon sans cœur ou sans « dernière peau » (Castel, 1989 : 39) ou bien parler, plus radicalement encore, d'un « éclatement du sujet ». Si l'analyse des rites d'interactions a maintenu la référence à un sujet compris comme contrainte structurant les interactions en face à face, l'approche du *« self »* en terme de « territoires du moi » a ensuite contribué à renforcer le scepticisme quant à la possibilité d'une réelle unité biographique (Ogien, 1989). Mais on l'a déjà compris, la prise en compte de cette dimension éclatée n'autorise pas pour autant une lecture du soi goffmanien *en termes d'adaptations*. Le soi ne peut notamment pas se réduire à une sorte de « joueur » manipulant de façon stratégique des identités, même si Goffman évoque la façon dont, à l'hôpital psychiatrique, « se construire un moi ou le voir détruire devient une espèce de jeu cynique » (Goffman, 1968 : 221). Mais, précisément, y voir un jeu est l'indice d'une perte du « sens moral » qui conditionne l'accès au statut d'interactant « viable » (perte liée aux conditions de vie propres à une institution totale). En outre, le thème des adaptations secondaires souligne la façon dont les individus tentent aussi de protéger un noyau minimal

de personnalité. La force de l'analyse goffmanienne tient ainsi dans la façon dont elle combine à une approche sceptique du sujet et de son unité biographique, une prise en compte non seulement des moments de résistance par lesquels le soi se protège de la dépersonnalisation induite par certains contextes institutionnels, mais aussi de la consistance émotionnelle du soi – ressortant de la mise en relief par Goffman de la façon dont le soi s'attache à sa face (Schwalbe, 2000). Mais si la notion de distance au rôle va indéniablement de pair avec la mise en relief de l'exigence d'une « appropriation réflexive de sa vie par chaque individu » (Martuccelli, 1999 : 536), Goffman a tendance à évacuer la catégorie de sujet, s'en tenant à une réserve sceptique sur la question de l'unité biographique, et le thème de la réflexivité ne va pas de pair, chez lui, avec la suggestion de quelque chose comme une forme d'« autonomie » : il s'en tient, sur ces points, à des *présupposés philosophiques minimaux*. L'un des intérêts de la démarche goffmanienne tient ainsi à la conjugaison d'une réserve sceptique sur les catégories de « sujet », d'« autonomie », d'« authenticité » et d'une prise en compte de la façon dont les individus manifestent un effort d'appropriation réflexive de leurs vies. Il est aussi lié à la façon dont il pense *à la fois* la façon dont chacun peut développer un certain rapport stratégique à son identité, et la façon dont ce rapport stratégique est limité par la consistance émotionnelle du soi.

Les travaux de Taylor ont articulé mise en relief de l'exigence de reconnaissance et développement d'une éthique de l'authenticité, introduisant un ensemble de questions relatives à la façon dont on peut atteindre un point d'équilibre entre politique de l'égale dignité et politique de la différence. De cette problématique participent les questions sur la façon dont on peut concevoir le lien entre authenticité et validité normative (Ferrara, 1998) ou sur les tensions et l'articulation possible entre autonomie et authenticité (Cooke, 1997). Les travaux de Goffman attirent précisément notre attention sur une forme de reconnaissance occultée par les débats sur ces questions : *ils mettent en lumière une forme de reconnaissance centrée ni sur l'authenticité, ou une quelconque singularité individuelle, ni sur l'autonomie, mais sur les compétences sociales relatives à l'interaction*. Ces compétences recouvrent certes une forme minimale de contrôle de soi sans que Goffman présuppose ici une notion aussi forte que celle d'autonomie. *La reconnaissance est ici validation réciproque des compétences qui font d'un individu un interactant* « *viable* », *elle conditionne le maintien du flux des interactions*. En ce sens, Goffman met en relief non seulement la centralité d'une certaine norme de reconnaissance-réciprocité dans la ritualisation des interactions mais encore une forme de reconnaissance à certains égards plus élémentaire – on serait tentés de dire plus « ordinaire » ou « quotidienne » – que la reconnaissance centrée sur l'autonomie ou celle qui se centre sur la

particularité individuelle ou sur l'authenticité (et même plus *objectivable* que ces dernières).

Enfin, si la sociologie goffmanienne dessine les contours d'une approche atypique de la reconnaissance c'est qu'elle tranche avec la focalisation des théories dominantes, soit sur les enjeux psychologiques ou individuels des rapports de reconnaissance, soit sur ses enjeux « macro » (Jacobsen, 2010) : mettant en lumière la façon dont la reconnaissance fonctionne comme un pilier de l'équilibre interactionnel, elle ouvre la porte au développement de l'analytique concrète des processus de reconnaissance qui fait tant défaut dans les débats sur cette question. Et puis, avouons-le en guise de conclusion, le regard corrosif, dépourvu de tout normativisme, de tout souci de valoriser la positivité des formes de reconnaissance, ou, à l'inverse, de la remettre en cause – souci qui semble traverser une grande partie des débats contemporains sur la question au détriment d'une exploration fine des processus les plus ordinaires de reconnaissance –, est un argument, et pas l'un des moindres, qui plaide en faveur de la poursuite et de l'approfondissement d'un dialogue entre la sociologie de Goffman et la théorie de la reconnaissance.

Bibliographie

Ashworth, P. D. (1985/2000) « L'enfer, c'est les autres » : Goffman's Sartrism in G. A. Fine & G. W. H. Smith (eds), *Erving Goffman*, Londres/Thousand Oaks, New Delhi, Sage, IV : 91-150.

Bonicco, C. (2006-2007) Goffman et l'ordre de l'interaction. Un exemple de sociologie compréhensive, *Philonsorbonne*, 1 : 31-47.

Bovone, L. (1993/2000) Ethics as Etiquette : The Emblematic Contribution of Erving Goffman, in G. A. Fine & G. W. H. Smith (eds), *Erving Goffman*, Londres/Thousand Oaks, New Delhi, Sage, II : 18-29.

Butler, J. (2002) *La vie psychique du pouvoir* (trad. fr. C. Malabou), Paris, Léo Scheer.

Castel, R. (1989) Institutions totales et configurations ponctuelles, in I. Joseph, R. Castel & J. Cosnier (eds), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit : 31-43.

Cooke, M. (1997) Authenticity and Autonomy : Taylor, Habermas and the Politics of Recognition, *Political Theory*, 25 (2) : 258-288.

Ferrara, A. (1998) *Reflective Authenticity. Rethinking the Project of Modernity*, Londres, Routledge.

Fraser, N. (2005) *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution* (trad. fr. E. Ferrarese), Paris, La Découverte.
Goffman, E. (1968) *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux* (trad. fr. L. et C. Lainé), Paris, Minuit.
Goffman, E. (1973a) *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi* (trad. fr. A. Accardo).
Goffman, E. (1973b) *La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public*, Paris, Minuit.
Goffman, E. (1974) *Les rites d'interaction* (trad. fr. A. Kihm), Paris, Minuit.
Goffman, E. (1975) *Stigmate. Les usages sociaux du handicap* (trad. fr. A. Kihm), Paris, Minuit.
Goffman, E. (1987) *Façons de parler* (trad. fr. A. Kihm), Paris, Minuit.
Goffman E. (1988) *Les moments et leurs hommes*, textes recueillis et présentés par Y. Winkin, Paris, Seuil/Minuit.
Goffman, E. (1991) *Les cadres de l'expérience* (trad. fr. I. Joseph, M. Dartevelle et P. Joseph), Minuit, Paris.
Goffman, E. (2002a) *L'arrangement des sexes* (trad. fr. H. Maury), Paris, La Dispute.
Goffman, E. (2002b) La « distance au rôle » en salle d'opération, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 3 (143) : 80-87.
Hall, J. A. (1977/2000) Sincerity and Politics : « Existentialism » *vs*. Goffman and Proust, in G. A. Fine & G. W. Smith (eds), *Erving Goffman*, Londres/ Thousand Oaks, New Delhi, Sage, IV : 51-64.
Honneth, A. (2000) *La lutte pour la reconnaissance* (trad. fr. P. Rusch), Paris, Cerf.
Honneth, A. (2007) *La réification. Petit traité de théorie critique* (trad. fr. S. Haber), Paris, Gallimard.
Jacobsen, M. (2010) Recognition as Ritualised Reciprocation : The Interaction Order as the Realm of Recognition, in M. Jacobsen (ed.)., *The Contemporary Goffman*, Londres, Routledge : 199-232.
Joseph, I. (1989) Erving Goffman et le problème des convictions, in I. Joseph, R. Castel & J. Cosnier (eds), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit : 13-30.
Joseph, I. (1998) *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris, PUF.
Kompridis, N. (2007) Struggling over the Meaning of Recognition. A Matter of Identity, Justice of Freedom, *European Journal of Political Theory*, 6 (3) : 277-289.
Manning, P. (1992) *Erving Goffman and Modern Sociology*, Cambridge, Polity.
McNay, L. (2007) *Against Recognition*, Londres, Polity Press.
Misztal, B. (2001) Normality and Trust in Goffman's Theory of Interaction Order, *Sociological Theory*, 19 (3) : 312-324.
Ogien, A. (1989) La décomposition du sujet, in I. Joseph, R. Castel & J. Cosnier (eds), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit : 100-109.

Pasquier, S. (2002) La socialité contre la société. À propos de l'article A. W. Rawls, *Revue du Mauss* : 127-129.
Pasquier, S. (2003) Erving Goffman : de la contrainte au jeu des apparences, *Revue du Mauss* : 388-406.
Pasquier, S. (2008) Le corps chez Goffman. Quel statut du corps dans la réalité sociale ; quelle réalité sociale au-delà du corps ?, *Revue du Mauss Permanente*, http://www.journaldumauss.net/spip.php?article325
Quéré, L. (1989) « La vie sociale est une scène ». Goffman revu et corrigé par Garfinkel, in I. Joseph, R. Castel & J. Cosnier (eds), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit : 47-81.
Rawls, A. W. (1984) Interaction as a Resource for Epistemological Critique, *Sociological Theory*, II : 222-252.
Rawls, A. W. (2002) L'émergence de la socialité : une dialectique de l'engagement et de l'ordre, *Revue du Mauss* : 130-149.
Sartre, J.-P. (1954) *Réflexions sur la question juive*, Paris, Gallimard.
Sartre, J.-P. (1960) *Critique de la raison dialectique. Théorie des ensembles pratiques*, Paris, Gallimard.
Sartre, J.-P. (1970) *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Nagel.
Sartre, J.-P. (1987) *L'être et le néant*, Paris, Gallimard/TEL.
Schwalbe, M.L. (1998/2000) Goffman against Postmodernism : Emotion and the Reality of the Self, in G. A. Fine & G. W. H. Smith (eds), *Erving Goffman*, Londres/Thousand Oaks, New Delhi, Sage, III : 193-211.
Smith, G. W. H. (2006) Enacted Others : Specifying Goffman's Phenomenological Omissions and Sociological Accomplishments, *Human Studies*, 28 : 397-415.
Taylor, C. (1992) *Multiculturalisme. Différence et démocratie* (trad. fr. D. A. Canal), Paris, Champs/Flammarion.
Tseelon, E. (1992/2000) Is the Presented Self Sincere ? Impression Management and the Postmodern Self, in G. A. Fine & G. W. H. Smith (eds), *Erving Goffman*, Londres/Thousand Oaks, New Delhi, Sage, III : 5-16.
Winkin, Y. (2005) La notion de rituel chez Goffman. De la cérémonie à la séquence, *Hermès*, 43 : 69-76.

ENQUÊTER
À PARTIR DE GOFFMAN

Mathieu Berger

Mettre les pieds dans une discussion publique

La théorie goffmanienne de la position énonciative appliquée aux assemblées de démocratie participative

Une enquête sur les compétences énonciatives des citoyens

Depuis 1994, chaque année, le gouvernement de la Région bruxelloise initie quatre nouveaux contrats de quartier, des programmes de revitalisation urbaine actifs dans les communes les plus pauvres et dégradées de la capitale. Chaque programme, appliqué à un périmètre urbain restreint (« un quartier »), dispose d'un budget d'au moins quinze millions d'euros pour développer une trentaine d'opérations relatives à la production ou à la rénovation de logements sociaux, à la requalification des espaces publics, à la création d'équipements de proximité, ou encore au renforcement économique et commercial du quartier. Chaque contrat de quartier s'ouvre sur une première année de planification concertée, au cours de laquelle est élaboré un programme général pour la liquidation du budget. Lors de cette année de lancement, une « commission de quartier » se réunit mensuellement pour discuter des priorités et définir des projets, puis, lors des quatre années suivantes, pour accompagner les évolutions de chacune des opérations prévues. La commission de quartier rassemble des élus communaux, les experts du bureau d'urbanisme recruté par la Commune[1], certains fonctionnaires

1. Nous utilisons des majuscules lorsque nous parlons de la « Commune » ou de la « Région » en tant pouvoirs publics ; les minuscules pour désigner une « commune » ou la « région » en tant que territoire.

Erving Goffman et l'ordre de l'interaction, CURAPP-ESS/CEMS-IMM, 2012

spécialisés, mais aussi des représentants d'associations locales et des habitants du quartier. Une dizaine de ces citoyens, sélectionnés en début de processus, siègent en commission au titre de « délégués des habitants ».

La présente contribution s'appuie sur une enquête ethnographique menée entre 2004 et 2009 : l'observation et l'enregistrement d'une soixantaine de réunions dans les commissions de quartier de trois communes (A, B, C) reprises dans la zone prioritaire de revitalisation urbaine définie par la Région. Par le biais de la description, nous cherchons à établir une topographie des contraintes situationnelles pesant sur la prise de parole des participants non spécialistes, non élus, non mandatés de ces assemblées quand ils cherchent à faire entendre leurs opinions, leurs idées, leurs connaissances, leurs critiques concernant les projets urbains envisagés dans le cadre du contrat de quartier[2]. Dans cette sociologie des compétences énonciatives des citoyens, nous avons été amenés à formuler l'hypothèse suivante : en deçà d'un problème relatif à l'absence de *délibération* dans ces commissions, se pose un problème plus fondamental tenant à la grande difficulté, pour les participants citoyens de ces dispositifs, de « représenter », d'entrer en *représentation*, une difficulté tenant autant à des incapacités cognitives, comportementales et expressives réelles chez certains citoyens, qu'aux normes énonciatives en vigueur, dont l'interprétation et le contrôle sont assurés par des acteurs à la fois juges et partis (les élus et experts urbanistes soumettant les propositions de projet à la commission).

Ce problème consistant, pour les participants citoyens, à « représenter » a été abordé dans notre enquête sous trois angles complémentaires. Il y a d'abord la question de l'*apport topique* des participants citoyens, leur incapacité – non pas dans l'absolu, mais en pratique, dans le contexte de ces interactions asymétriques – à importer et à faire importer des objets de discussion, à « rendre présents » des enjeux urbains qui n'auraient pas été désignés *a priori* comme importants par les responsables et les animateurs du processus de concertation (Berger, 2009 : 312-351 ; 2011). Deuxièmement, sous l'angle de la *correction formelle*, de l'expression et de l'exécution de la prise de parole, nous avons montré comment les tentatives des citoyens d'« entrer en représentation » – c'est-à-dire de s'engager dans des performances expressives un tant soit peu élaborées, dans des discours construits visant une montée en généralité de leur propos – étaient le plus souvent vouées à l'échec, réprouvées par les acteurs institutionnels en charge de

2. Pour une présentation du cadre analytique d'ensemble de cette recherche, qui doit beaucoup aux derniers ouvrages d'Erving Goffman (1974 ; 1981), voir : Berger (à paraître, 2013). Notre enquête s'inscrit dans le sillage du travail de Daniel Cefaï, qui, élaborant des intuitions d'Isaac Joseph, de William Gamson ou de John et Lyn Lofland, a explicité la portée politique d'une partie de l'œuvre de Goffman (Cefaï, 2007 et 2012). Qu'il soit ici chaleureusement remercié pour son travail, son accompagnement et son soutien.

la participation, leur conseillant de « dire les choses simplement », « dans un langage à [eux] » (Berger, 2009 : 400-413). Le troisième et dernier problème de représentation qui nous a intéressé n'est plus relatif aux objets et enjeux mobilisables dans la discussion (« de quoi puis-je parler ? »), ni réductible aux seules formes du discours des citoyens (« comment puis-je en parler ? »), mais concerne directement le rapport embarrassé du participant à son rôle public, à sa place dans l'assemblée (« qui suis-je, relativement à tels autres participants, pour parler ? »), et donc la question de sa *juste participation*.

Dans les pages qui viennent, notre projet est d'explorer ce troisième volet des échecs de représentation des citoyens, en nous appuyant pour cela sur la théorie de la position énonciative *(footing)* d'Erving Goffman. Ce cadre d'analyse, appliqué à l'examen de courts extraits de réunion, nous permettra de saisir l'ampleur de la difficulté pour des participants présents en leur qualité d'habitants du quartier ou de citoyens ordinaires, de « mettre les pieds » de manière appropriée dans une discussion publique, et de gagner, à travers leurs engagements de parole, un statut de participation ou un rôle communicationnel qui leur soit reconnu.

Jeu de rôles et justesse de participation

Nous l'avons déjà signalé, le fait que la prise de parole d'un(e) citoyen(e) soit heureuse ne dépend pas seulement du degré de pertinence de son objet, ni même de la qualité de l'argument qu'il/elle développe. En prenant la parole en assemblée, le locuteur met les pieds dans une trame relationnelle complexe qui, par la médiation du cadre d'activité qui l'oriente, est aussi toujours un jeu de rôles, un jeu qui distribue différentes places et dans lequel les individus s'insèrent, avec plus ou moins de succès. Les locuteurs doivent faire preuve de justesse dans leurs prises de parole, en n'affichant pas un rôle que les autres ne sont pas prêts à leur reconnaître, et en n'assignant pas à leurs interlocuteurs des rôles trop éloignés de ceux qu'ils prétendent tenir. Cette compétence qui nous intéresse est un résultat de l'action. Elle découle d'un jugement, d'une attestation collective de la pratique correcte d'un rôle, et demande d'être suivie et étudiée à partir de situations concrètes. En effet, à chaque activité située correspond une configuration de places, un jeu de rôles communicationnels spécifique. Le statut propre à chacun des participants (élu, fonctionnaire, urbaniste, citoyen, etc.) est certes une donnée importante des jeux de rôles auxquels ils se livrent, mais ce qui nous préoccupe véritablement, c'est la façon dont les participants se dépatouillent pratiquement avec le rôle qui leur échoie, la manière dont ils l'honorent et l'accomplissent dans des occasions toujours particulières.

Une telle approche contextualiste laisse une place à l'indétermination et à la réversibilité des rapports de rôles et suppose, chez les acteurs qui les endossent, un certain degré de créativité. Par exemple, à travers la Région bruxelloise et les différents contrats de quartier, chacun des bourgmestres – l'équivalent en Belgique des maires en France – présidant une commission participative a sa manière de formuler son statut de chef de la Commune, dans un ensemble de conduites en réunion, à travers un style propre. Certains sont de toutes les conversations, omniprésents, d'autres sont au contraire silencieux et effacés. Un même bourgmestre, au gré des activités et des phases de la concertation, peut développer un répertoire de rôles contrastés. Il peut être, tour à tour, l'« hôte » accueillant solennellement les différents participants en début de réunion, le « blagueur » multipliant les interventions humoristiques, le « figurant » introduisant rapidement le chef de projet et les représentants du bureau d'études avant de leur laisser la parole, l'« arbitre » des délibérations, le « dilettante » pas bien au fait des dernières évolutions du projet, le « maître » usant d'arguments d'autorité, l'« absent » remarqué, etc. La relation politique développée dans les assemblées participatives du contrat de quartier est ainsi animée par « une dynamique de production d'acteurs individuels et collectifs, dont l'identité n'est pas totalement établie à l'avance, mais se module au cours de leurs interventions et de leurs interactions » (Cefaï, 2002). Autre exemple témoignant de la production des rôles et de leur vulnérabilité, la personne désignée en début de processus officiellement comme « expert urbaniste » ne conserve ce rôle dans l'assemblée qu'à travers l'enchaînement correct de conduites attestant d'une telle expertise : une attitude distanciée et indépendante, un propos cohérent et assuré, un recours à des instruments d'objectivation (plans, ordinateurs, textes réglementaires, archives, statistiques…). Si elle faillit à ces conduites, la personne peut se voir retirer son étiquette d'expert. Si elle en a toujours le statut officiel, elle n'en remplit plus pour autant le rôle aux yeux des partenaires de l'interaction.

Une telle conception dynamiste des rapports de rôles a cependant ses limites, et elle ne doit pas nous faire perdre de vue les réalités institutionnelles reconnues par les partenaires et qui confèrent une part de rigidité à leurs interactions dans l'assemblée. Une chose est de dire qu'il n'existe pas de modèle unifié et complet pour la pratique d'un rôle, que « ce qui semble être exigé de l'acteur, c'est qu'il apprenne suffisamment de bouts de rôles pour être capable (…) de se tirer plus ou moins bien d'affaire » (Goffman, 1973 : 74), une tout autre serait de dire que l'ensemble des acteurs en présence se trouvent égaux devant l'épreuve du bricolage de leur rôle.

On ne peut en effet manquer de relever une asymétrie entre certains rôles qui restent largement à inventer et d'autres plus institués. Si des acteurs comme les

élus locaux ou les experts urbanistes peuvent échouer à remplir le rôle auquel ils prétendent – et par cette occasion se trouver interrogés dans la légitimité de leur statut –, leur assise institutionnelle limite généralement ce risque. Ils peuvent en effet se reposer sur des habitudes, des routines, des savoir-faire éprouvés et des réserves sûres *(safe supplies)*. Ils tiennent leur rôle avec familiarité et confiance, en puisant dans des registres d'actions et dans des réserves d'expérience. À coup sûr, il n'en va pas de même pour ces « nouveaux venus » parmi les acteurs des politiques de la ville que sont les citoyens, les habitants, davantage éprouvés par la délicate fabrication d'un rôle et d'une place autour de la table de la concertation. Ces participants, présents au titre de « délégués des habitants », disposent de peu d'informations quant au(x) rôle(s) qu'ils (ne) peuvent endosser et font face à un casse-tête, c'est-à-dire, nous allons le voir tout au long de cet article, *la double impossibilité pour eux de représenter le quartier et sa population et de ne pas les représenter*. La production d'un rôle acceptable de délégué des habitants est alors le résultat toujours provisoire d'engagements de parole expérimentaux par lesquels ils naviguent entre une série de positions intenables – parce qu'illégitimes en elles-mêmes, ou parce que déjà tenues par des acteurs bénéficiant de davantage de légitimité.

Leur sort les invitant à se trouver une place dans l'intervalle séparant des positions déjà occupées par des acteurs plus institués, ces participants citoyens n'ont pas le loisir d'asseoir leur rôle, de s'y familiariser, d'activer des routines discursives, etc. Ceux qui s'engagent sur cette voie de la professionnalisation ne sont en effet déjà plus ces citoyens ordinaires, ces quidams auxquels les élus et les urbanistes aimeraient s'adresser dans ces assemblées. En ne pouvant jamais véritablement *camper un rôle*, c'est-à-dire gagner en autonomie par rapport aux aléas des interactions situées et se prémunir de faux pas éventuels, le participant jouant le rôle de délégué des habitants doit constamment « se conformer à ce qu'il croit être les attentes d'autrui relatives à la manière dont il doit être rempli » (Ogien, 2007).

Pour le participant auquel échoie ce rôle fragile, « la possibilité (…) d'être rejeté comme interactant et de se retrouver à l'écart de tout rôle précis » (Goffman, 1991 : 351) est importante. Je propose, dans les pages qui suivent, de passer en revue différentes contraintes pesant sur la manifestation d'une « justesse de participation » pour les participants citoyens de ces assemblées.

Se positionner dans une discussion sous contrainte de publicité

Il est possible d'aborder la contrainte de publicité sous un autre angle que celui des seuls contenus discursifs. Prendre la parole dans une discussion

publique ne pose pas seulement au locuteur un problème du type « *sur quel sujet, plutôt que tel autre*, puis-je m'exprimer dans cette discussion publique ? », mais aussi simultanément un problème du type « *qui suis-je, relativement à tel autre participant présent ou absen*t, pour m'exprimer dans cette discussion publique ? ». Si la contrainte de publicité pèse sur les énonciations des participants en limitant l'éventail des topiques et des arguments mobilisables, elle pèse tout autant en faisant naître des interrogations, des croyances et des attentes particulières concernant la position et la posture tenues par le locuteur.

Pour les pragmatistes, le « public » est abordé comme une « modalité » ou une « forme » de l'expérience (Quéré, 2003) plutôt qu'à travers « l'autorité de contenus sémantiques qui définiraient en propre les situations de publicité » (Cardon *et al.*, 1995 : 6). Cardon et ses collègues proposent alors de concevoir comme publiques des « situations dans lesquelles les acteurs se coordonnent sous le regard ou en référence à un tiers » (*ibid.* : 7). Cette définition, focalisée sur les processus d'interaction et de communication par lesquels des configurations sociales dyadiques viennent à constituer des triades, se situe dans l'héritage direct de George Herbert Mead et de John Dewey. L'auteur de *Le Public et ses problèmes* refuse, en effet, de voir dans le public un « mythe » ou même un « fantôme », comme le proposait son contemporain Walter Lippman. Pour Dewey, le public est au contraire un agencement bien concret, même si souvent « dispersé », « chaotique », « éclipsé » (Zask, 2003 : 13). Il est ce collectif en continue recomposition dans les actes matériels et interlocutoires d'individus et de groupes engagés dans des formes d'association politique plus ou moins officielles, dans ce que Nina Eliasoph appelle des « pratiques civiques » (2003).

C'est dans l'enchaînement de telles « pratiques civiques » que les participants de ces assemblées produisent et reproduisent le contexte public de leurs discussions, qu'ils calibrent leur relation mutuelle, et vis-à-vis de tiers, dans un rapport à certains biens et à certains maux. Eliasoph, en s'inspirant d'un concept d'Erving Goffman, parle de « procédures fondamentales de *footing* » (2003) : l'émergence ou l'évaporation du public, au cœur d'une sphère politique potentielle, dépend de la manière dont les participants y mettent les pieds, s'y engagent. La notion de *footing*, difficile à traduire, renvoie à une formule *position/posture*. Engager une énonciation dans une assemblée ou, plus abstraitement, au cœur d'une arène publique (Cefaï, 2002), c'est créer ou actualiser une *position*, en même temps que la configuration énonciative d'ensemble, la trame d'actants sociopolitiques au sein de laquelle elle constitue une coordonnée. C'est en même temps adopter une attitude et une *posture* déterminées à l'égard de l'environnement de positions dans lequel on vient s'insérer. Ainsi, la notion de *footing* sert à étudier, d'une part, la multiplicité des faisceaux que nous projetons vers le monde et qui nous lient à lui

quand nous nous engageons dans une conversation, et, d'autre part, la nature, la qualité ou l'intensité de ces faisceaux. Dans son article sur les « publics fragiles », Nina Eliasoph (2003) a un usage assez général du concept de *footing* – qu'elle tente, du reste, avec Paul Lichterman, de dépasser à travers une étude des « styles de groupe » (Eliasoph & Lichterman, 2011). Pour notre analyse des jeux de rôles dans l'assemblée et de leur relation à une contrainte de publicité, nous chercherons à retourner au plus près de l'usage qu'en a fait Goffman.

La position énonciative chez Goffman

Premièrement, il faut dire que l'analyse des *footings* posés par les acteurs est, dans l'œuvre de Goffman, difficilement dissociable d'une étude de leurs opérations de cadrage *(framing)* : « mettre les pieds » dans une situation avec succès est toujours le résultat d'un influx de pertinence et donc d'une prescience du « cadre » activé. Ces notions de *footing* et de *framing* renvoient l'une à l'autre : la première décrit la conséquence *expressive* d'une énonciation (son action sur la position ou la posture du locuteur dans une activité), la seconde a trait à sa conséquence *substantielle* (sa conséquence sur l'état de l'activité)[3]. Si l'on prend note également du fait qu'il s'agit là de deux notions dynamiques insistant sur la modalisation *(keying)* et la commutation *(switching)* de schèmes d'interaction, on peut dire qu'une transformation progressive du cadre de l'activité demande chez les participants un subtil ajustement de leur *footing*, ou, qu'inversement, un changement brusque dans la formule position-posture chez l'un des participants peut avoir pour effet de faire voler en éclat le cadre valant jusque-là, tout en propulsant l'ensemble des participants dans une activité d'un autre type[4].

Deuxièmement, il faut rappeler que la notion de *footing* apparaît initialement dans le contexte de la théorie goffmanienne des « formats de production » et des « cadres de participation », et c'est en relation à cette structure qu'elle révèle tout son potentiel analytique[5]. Goffman part du constat que les catégories

3. Goffman (1981 : 198-199) propose un tel découpage des conséquences « expressives » et « substantielles » de l'action, lorsqu'il s'intéresse aux résultats des erreurs et des gaffes à la radio, sans rapporter explicitement cette distinction à un couple *footing/framing*.
4. On peut relever cette insistance sur les « changements constants » dans l'étude des *footings* que posent les acteurs « au cours d'une même discussion » (Goffman, 1981 : 128). Cet hyperdynamisme dans l'approche des formats de l'interaction caractérise *Frame Analysis* dans son ensemble. Goffman jugera ainsi plus tard (1989) que toute bonne analyse de cadre se doit de décrire des procédures de transformation des cadres. Comme l'a montré Cefaï (2001), tout ceci éloigne considérablement les cadres goffmaniens de la conception des « cadres », rigides et réifiés, de David Snow et des auteurs se revendiquant de la *frame perspective*.
5. Goffman esquisse une première fois la théorie des « formats de production » et des « cadres de participation » dans le chapitre « The Frame Analysis of Talk » de *Frame Analysis* (1974). Il la remanie dans le texte « Footing », d'abord paru dans la revue *Semiotica* (1979) puis dans son

de « locuteur » et d'« auditeur » sont trop grossières pour rendre compte de la complexité des phénomènes de communication en jeu dans les situations de conversation. Il désire subdiviser chacune en une série d'unités de rôle plus précises. Du côté de la production des énonciations, il déconstruit la catégorie imprécise de « locuteur » en un « format de production » articulant quatre rôles analytiquement distincts. Il y a d'abord l'« animateur » *(animator)*, soit le locuteur entendu comme corps gesticulant et machine humaine à produire des sons. Dans son propos, l'animateur fait apparaître certains acteurs réels ou fictifs et met en scène les relations qu'ils entretiennent : il s'agit des « personnages » *(characters)* ou, plus abstraitement, de « figures » *(figures)*. L'« auteur » (*author* ou *formulator* selon Levinson, 1988) est la personne ou l'institution qui a préparé ou rédigé le propos ou qui en a en tout cas la propriété intellectuelle. Le « responsable » *(principal)* est la personne ou l'institution sous les auspices de laquelle et sous la responsabilité de laquelle le propos est énoncé.

À l'autre bout de l'énonciation, du côté de sa réception, Goffman remplace la catégorie d'« auditeur » par de nouveaux rôles dans ce qu'il appelle, de manière pas très heureuse, un « cadre de participation ». En suivant Stephen Levinson, qui a revu et corrigé le *footing* goffmanien (1988 : 169), nous parlerons plutôt de « format de réception » et de « rôles de réception », directement symétriques à un « format de production » et à des « rôles de production ». En apportant nos propres amendements à ceux proposés par Levinson, nous nous servirons des catégories suivantes pour décrire les « rôles de réception » d'une énonciation : « interlocuteur » (*interlocutor* – individu ou groupe auquel l'« animateur » parle), « cible » (*target* – individu ou groupe auquel l'« animateur » s'adresse), « ultime destinataire » (*ultimate destination* – individu ou groupe auquel l'énonciation est ultimement destinée), « auditoire » (*audience* – individu tiers ou groupe de tiers dont la participation est ratifiée et qui est en capacité de suivre l'énonciation sans en être pour autant l'« interlocuteur » ou la « cible ») et *« overhearer »*[6] (individu tiers ou groupe de tiers dont la participation n'est pas prévue mais qui est en capacité de suivre l'énonciation).

Une analyse complète du *footing* posé par les participants à un moment donné d'une conversation devrait pouvoir étudier dans un même mouvement le « format de production » *et* le « format de réception » pour une énonciation donnée. Ces

dernier ouvrage *Forms of Talk* (1981 : 124-159). Le titre « Footing » sera traduit par « La position » dans la version française du livre. Dans le chapitre « Radio Talk », consacré aux contraintes d'expression relatives au format radiophonique, et non traduit en français, Goffman donne une application empirique de cette théorie des rôles communicationnels (1981 : 197-330).

6. Quand les traductions françaises peinent à rendre compte du sens de certaines de ces catégories, nous utiliserons parfois les catégories originales de langue anglaise dans nos analyses.

formats et la configuration de rôles communicationnels qu'ils proposent sont représentés graphiquement par la combinaison des schémas qui suivent. Le schéma 1 suggère le croisement d'un « axe de transmission » connectant une partie productrice *Je* (à gauche) à une partie réceptrice *Tu* (à droite), et d'un axe suggérant l'implication variable de tiers au niveau de la production (en haut) ou de la réception (en bas) des énonciations. Le schéma 2 distribue sur ces axes les différents rôles communicationnels identifiés par Goffman puis Levinson, et fait apparaître l'espace d'un « format de production » (cadran supérieur gauche) et d'un « format de réception » (cadran inférieur droit). Enfin, le schéma 3 représente, pour les rôles producteurs et récepteurs, la possibilité d'une présence (d'une participation directe à la situation de communication) ou d'une absence.

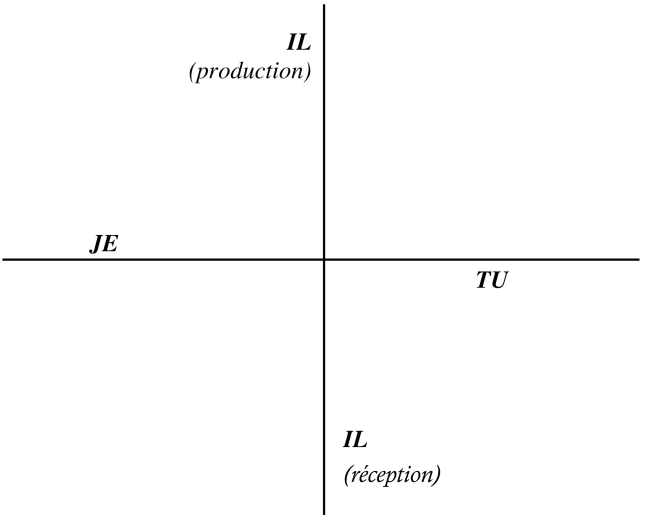

Schéma 1 – Axe de transmission (abscisses) et axe d'implication des tiers (ordonnées)

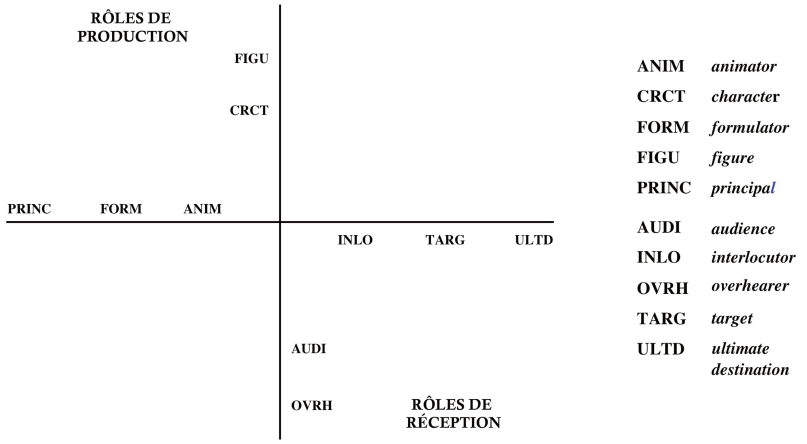

Schéma 2 – Distribution générale des rôles communicationnels

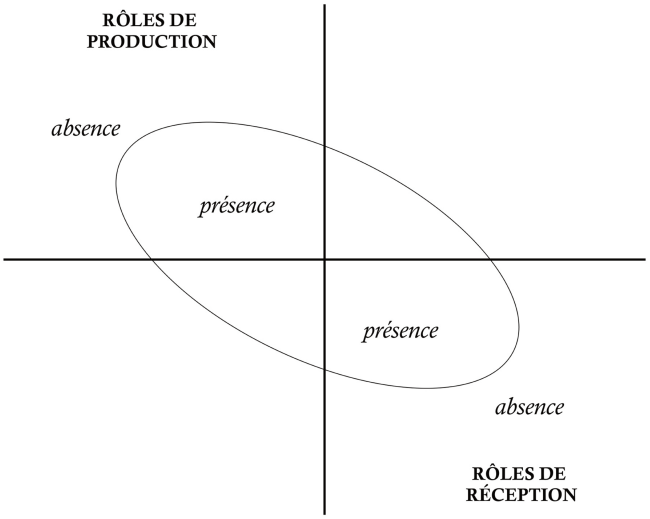

Schéma 3 – Statut de participation (présence/absence)

La publicité comme complication de la configuration énonciative

Équipés de ce cadre d'analyse, nous pouvons nous pencher sur ce que nous identifierons comme la principale caractéristique des situations publiques d'énonciation, à savoir *la considérable complication du jeu communicationnel qu'elles occasionnent et donc, le recours au vague du langage, aux procédures discursives de représentation et de synthétisation nécessaires à la gestion de cette complexité*. Les citoyens qui nous intéressent dans ce texte engagent la parole dans des configurations énonciatives particulièrement complexes, au risque de manifester constamment leur incompétence à participer. Avant d'en arriver à l'étude de ces situations bien spécifiques, examinons d'abord des formes primaires d'émergence de la publicité dans des situations de la vie quotidienne.

Soit une conversation entre de bons amis, Pierre et Paul, qui se remémorent la façon dont ils se sont rencontrés. Il s'agit ici *a priori* d'une interaction dyadique comme les envisage généralement la linguistique. Au moment de chaque tour de parole de Pierre, il se produit la répartition des rôles communicationnels montrée dans le schéma 4, où les deux participants de la situation intègrent à eux seuls l'ensemble des rôles prévus par la procédure de transmission sans impliquer par ailleurs de tiers, ni au niveau de la production (aucun autre « personnage », aucune autre « figure » ne sont animés), ni au niveau de la réception (aucun auditoire). Une telle situation peut monter en publicité de deux manières différentes : premièrement, à travers l'implication d'acteurs tiers ; deuxièmement, à travers une altération du processus de transmission et la dissociation des rôles communicationnels qu'il organise.

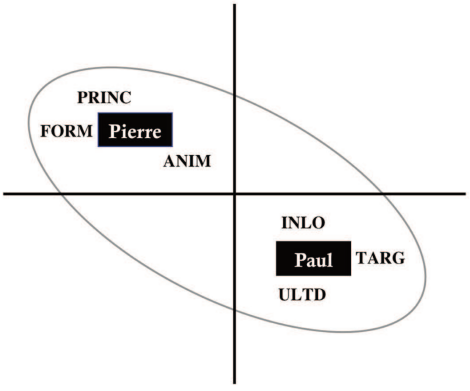

Schéma 4

Imaginons que Jean et Jacques retrouvent Pierre et Paul dans un café et se joignent à leurs échanges. La conversation s'oriente à présent vers le récit de leur dernière virée à quatre (schéma 5).

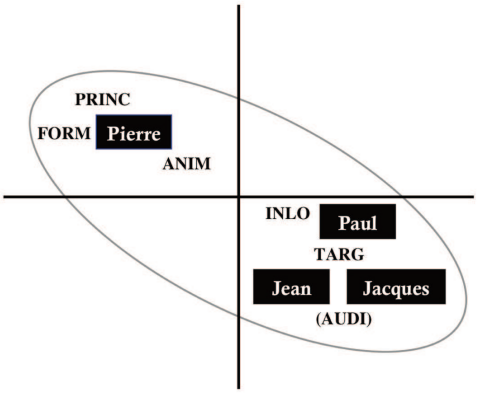

Schéma 5

La situation commence à gagner en publicité quand Pierre s'adresse à Paul et à Jean et évoque avec eux le souvenir d'un voyage mémorable auquel Jacques n'a pas participé, d'événements auxquels il est étranger. La narration collective du voyage se prolongeant, Jacques se retrouve de plus en plus clairement dans un rôle de simple auditeur. Il est mis à l'écart ou se met lui-même à l'écart du flux interlocutoire de telle manière que l'interlocution devient pour Jacques un objet au-devant de lui plutôt qu'un milieu où il se trouverait absorbé en tant que sujet. On peut même imaginer que, lassé de cette conversation, Jacques désengage son attention. Absent, il s'enfonce dans son fauteuil et dirige son regard vers les personnes assises aux tables voisines, ne jetant plus qu'une oreille distraite au récit de ses trois compagnons. Il devient ici *overhearer*. Le schéma 6 montre ce jeu de positions et le statut liminal de la participation de Jacques, entre présence et absence. Bien sûr, ce rôle de tiers au niveau de la réception de l'énonciation de Pierre pourrait être joué de manière plus claire par les autres clients du café. Ainsi, les personnes des tables voisines peuvent tendre l'oreille et saisir clandestinement quelques bribes du récit de vacances. On peut même imaginer que Pierre, particulièrement en forme, se lève et rejoue avec enthousiasme quelque scène cocasse de leur voyage, en s'exprimant à haute voix et en gesticulant dans tous les sens. D'*overhearers* éventuels, les clients du café sont transformés en auditoire légitime, par l'engagement de Pierre à se donner en spectacle de la sorte.

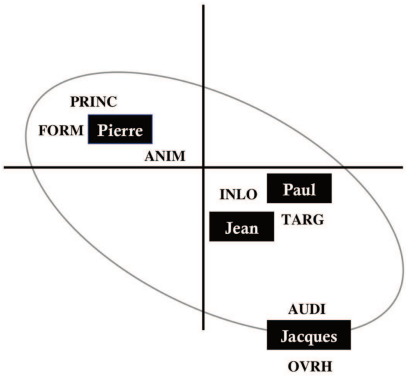

Schéma 6

Une autre façon pour la situation de gagner en publicité à travers l'implication de tiers concerne leur intégration au « format de production » de l'énonciation, et non plus seulement au « format de réception ». Ainsi, toutes les situations publiques ne se déroulent pas « en public ». Pierre et Paul, assis dans le salon du second, à l'abri de tout auditoire, peuvent initier une certaine situation publique en « animant » dans leurs échanges l'un ou l'autre « personnage » tiers, extérieur à un cercle de familiarité, ou certaines « figures ». Dans un cas, ils échangeront leurs impressions sur le duel entre Obama et McCain ; dans un autre, Pierre, en prenant appui sur le « personnage » de son ami Paul et sa conduite à l'égard de son épouse se moquera de « ces hommes qui se laissent mener par le bout du nez par leur femme ».

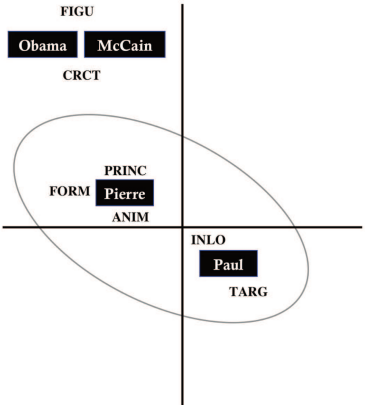

Schéma 7

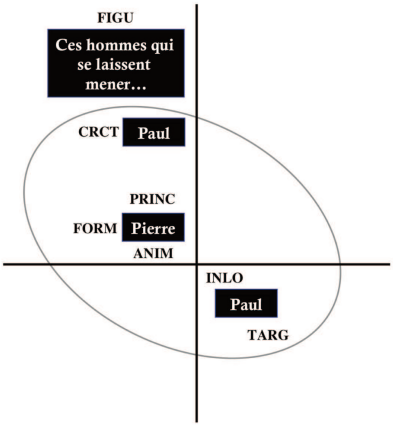

Schéma 8

Jusqu'à présent, nous avons approché la publicisation des situations à partir de l'implication de tiers, d'abord au niveau de la réception des énonciations (auditoire et *overhearer*), puis au niveau de sa production (personnages et figures). Or, l'introduction de la publicité peut se faire, non seulement à travers une orientation vers des tiers ou troisièmes personnes (axe vertical du *« Il »*), mais également, au niveau de l'axe horizontal de la transmission, par une dispersion des rôles communicationnels ordinairement attribués à la première personne (*« Je »*) ou à la deuxième personne (*« Tu »*). Dans l'exemple de la conversation sur le duel Obama–MacCain, Pierre peut couler son propos dans des formulations empruntées au journaliste du *Monde* dont il a lu l'article le matin même, sans rendre cela explicite à Paul. Il apparaîtra ainsi comme le « responsable » *(principal)* et l'« animateur » *(animator)* d'un propos préalablement mis en forme par un autre *(formulator)*. Imaginons que les formulations du journaliste recueillent beaucoup de succès et que, partout, des milliers de personnes les emploient dans leurs conversations ou sur leurs blogs… Ces formulations deviennent des formules d'expression courante venant s'agréger à d'autres dans un argumentaire typique ou un « vocabulaire de motifs » pro-Obama. S'il les utilise à ce stade, Pierre aura bien du mal à passer pour l'unique responsable moral *(principal)* de son propos. Il est ici tributaire sur ce plan d'un certain « lieu commun » socio-historiquement déterminé. Dans cet exemple, le *Je* qui s'exprime à travers les gesticulations verbales de Pierre se trouve privé d'unité. Il est polyphonique et diffus, il se disperse en différentes entités d'énonciation rassemblées par une sorte de « dialogue » secret (Bakhtine, 1984).

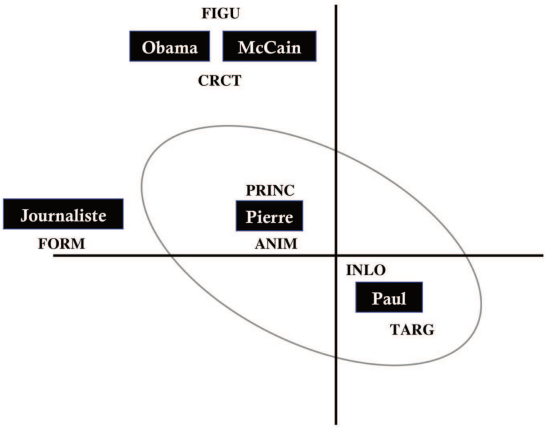

Schéma 9

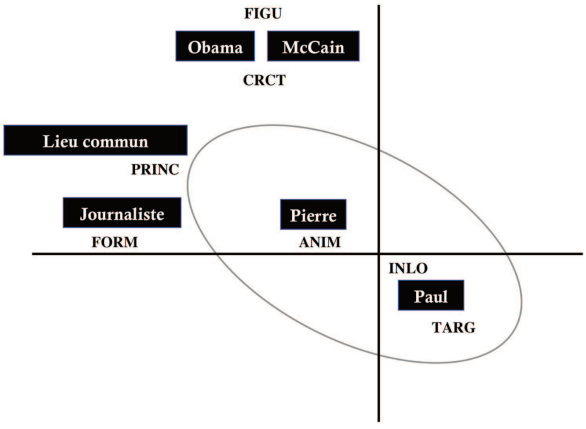

Schéma 10

Une telle dispersion des rôles communicationnels peut également se produire à l'autre bout de l'énonciation, dans la dislocation du « format de réception ». En reprenant notre autre exemple, celui où Pierre s'inquiète de la soumission de Paul à l'égard de sa femme en parlant « des hommes qui se laissent mener par le bout du nez », on peut même imaginer un scénario où la dissociation des rôles communicationnels a lieu à chacune des extrémités du schéma de transmission. Ainsi, quand Paul hausse le ton en disant à Pierre que cette question ne le

regarde pas, qu'en outre, sa femme, qui est dans la pièce à côté, risque de tout entendre, Pierre peut lui répondre que de toute façon, il ne fait que répéter ce que tout le monde dit déjà, et que si sa femme entend, c'est tant mieux. Le schéma 11 nous montre la structure d'une interaction où en fin de compte, cette dyade représentée par les deux interlocuteurs de chairs et d'os physiquement présents dans la pièce, ne constitue qu'un segment dans une plus large configuration de rôles communicationnels. Pierre se pose en simple « relais » d'un contingent de commentateurs unanimes (« tout le monde »), et Paul lui-même n'est qu'un « intermédiaire », la cible indirecte et l'ultime destinataire des remarques de Pierre étant plutôt sa femme, dans la pièce à côté.

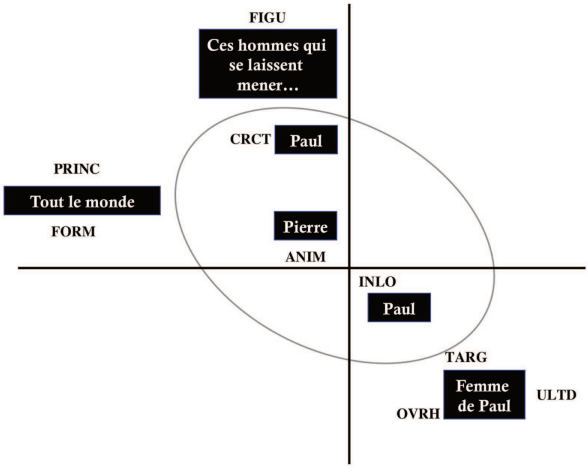

Schéma 11

Ces exemples inventés nous donnent une idée des mécanismes fondamentaux par lesquels une situation sociale se transforme en une forme minimale de situation publique. Cependant, si elles suggèrent déjà certaines formes de complication du jeu communicationnel, ces esquisses sont encore trop grossières. Les choses sont généralement plus compliquées que cela : parfois, la séparation des « formats de production » et des « formats de réception » ne va pas de soi et, comme l'avait déjà remarqué Levinson (1988), l'attribution des places communicationnelles à tel acteur plutôt qu'à tel autre n'a rien d'évident. Examinons donc un dernier exemple – celui-ci issu de notre ethnographie des contrats de quartier – qui nous permettra de mieux prendre la mesure de la complexité de l'assignation des rôles communicationnels lorsque des situations sociales ouvrent

sur la publicité. Nous pourrons ensuite entrer pour de bon dans l'analyse des prises de paroles citoyennes en assemblée.

Un jour d'octobre 2004, je suis invité par une participante du contrat de quartier Callas – appelons-la Marianne – à une *« réunion des habitants »* organisée *« dans l'urgence »* suite à une commission de quartier houleuse et à une série d'altercations avec le bourgmestre[7]. Marianne et moi entrons dans le café où aura lieu la réunion. Entre cinq et dix personnes étaient attendues à cette réunion des habitants, mais seule l'une d'entre elle, Laurence, nous rejoint. La conversation commence entre Marianne et Laurence. Toutes deux ont une quarantaine d'années, fument, et se parlent avec beaucoup de familiarité *(« ma chérie… »)*. Marianne, présente à la réunion houleuse de la semaine précédente, raconte l'événement à Laurence, notamment le passage suivant :

EXTRAIT N°1
Contrat de quartier « Callas », Commune A – Réunion des habitants

Marianne *(à Laurence)* :
« Là je suis intervenue quoi. Je voulais quand même essayer qu'on traite un peu des espaces publics, des espaces verts quoi, pas toujours logement, logement, logement ! Et puis bon parce que j'estime qu'ici c'est peut-être mon rôle aussi, quand même. Et là-dessus, le Bourgmestre il me sort "Madame, ce n'est ni le lieu ni l'instant". Tu vois ça d'ici hein… C'est tout lui, ça ! […] »
[plus tard :]
« Ah, le Jacky, c'était "festival", hein… Tu sais… d'un mépris… »
[Marianne imite avec talent la voix, l'accent et l'intonation masculine du bourgmestre en parlant très vite :]
« "Quand j'ai dit non c'est non, et puis t'te façon votre parole c'est que dalle, z'avez rien à dire !" Holala, après tout ce boulot, toutes ces réunions et tout, qu'il nous dise ça platement… Mais vas te faire foutre, quoi ! »
[Elles rient]

Cet échange engage un schème de participation assez compliqué. Il se joue en effet quelque chose de trouble à travers les actes de « discours rapporté » de Marianne, ceux-ci impliquant non seulement l'enchâssement des énoncés du bourgmestre dans les énoncés de Marianne, mais également, *l'interpénétration de deux configurations énonciatives*, des formats de réception et de production.

7. Nous avons anonymisé les extraits de conversation en choisissant des pseudonymes à la fois pour les participants, pour les dispositifs au sein desquels ils évoluent (ex : C.d.Q. Callas) et pour les personnes et les lieux qu'ils évoquent.

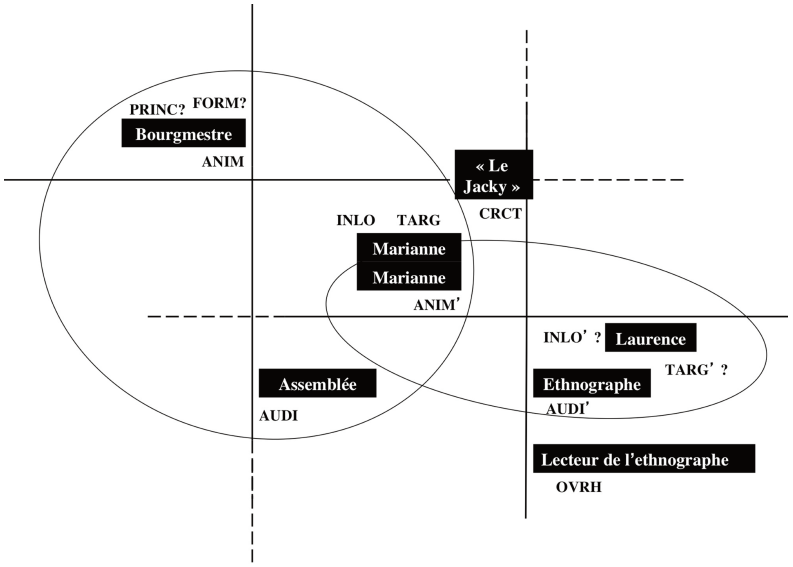

Schéma 12

L'interpénétration des contextes énonciatifs amène à s'interroger sur l'identification des rôles communicationnels en présence. Que se passe-t-il précisément quand Marianne rapporte, en les rejouant, les propos du bourgmestre *(« Quand j'ai-dit non c'est non, et puis toute façon votre parole c'est que dalle, z'avez rien à dire »)* ?

Premièrement, en s'intéressant au centre du schéma 12, on peut dire que si Marianne anime l'énoncé du bourgmestre de la manière dont elle le fait, c'est d'abord *en tant que* personne cible de cet énoncé quelques jours plutôt. En passant d'un rôle de cible du propos à un rôle d'animation du propos, elle rapporte ce qui lui a été fait, à elle. Bien que la « cible » du schéma de transmission 1 (TARG) et l'« animateur » du schéma de transmission 2 (ANIM') soient bien à chaque fois Marianne, il ne s'agit pas tout à fait de la même Marianne dans les deux cas, la première ayant encaissé, estomaquée, la remarque du bourgmestre sous le regard de l'assemblée, la seconde s'amusant à répéter les propos du bourgmestre en riant et en fumant avec une amie.

Si l'on s'intéresse à présent au bourgmestre, lui aussi se trouve dédoublé dans son rôle de production, à travers la procédure de discours rapporté. D'un côté, il est imaginé comme la source ultime de l'énoncé, la personne ayant effectivement livré cet énoncé initialement et dans les circonstances de l'assemblée ;

de l'autre, il est « Le Jacky », personnage caricatural (CRCT) de la mise en scène de Marianne et marionnette ventriloquée par ses soins.

Que dire de l'auditoire ? Celui-ci est représenté, au moment du récit de Marianne, par l'ethnographe (AUDI'), qui constitue de fait un tiers muet dans la conversation entre Marianne et Laurence. Il est certainement plus propice pour Marianne de s'engager dans un numéro d'imitation du bourgmestre en présence d'un jeune chercheur en sociologie plutôt que dans le cadre d'une assemblée publique. L'auditoire initial (« l'assemblée ») n'en continue pas moins de jouer une sorte de rôle de figuration dans l'énonciation de Marianne. Ainsi, importent dans le compte-rendu de Marianne non seulement le fait qu'elle ait été rabrouée sèchement par le bourgmestre, mais aussi les circonstances publiques de cet affront. Le fantôme de l'assemblée, comme auditoire initial, s'intercale dans l'imitation que propose Marianne : le bourgmestre est en effet imité dans sa face la plus dramaturgique, c'est sa face publique qui est visée.

Si l'on comprend sans trop de problème que la cible d'un énoncé (TARG) en devienne le rapporteur (ANIM'), que la personne à la source d'un énoncé (ANIM) soit transformée en personnage (CRCT) dans la bouche du rapporteur, que deux types d'auditoire influent, chacun à sa manière, sur la livraison du compte-rendu (AUDI, AUDI'), il devient beaucoup plus compliqué d'assigner les rôles communicationnels restants, ceux situés aux deux extrémités du schème de transmission.

Si rapporter un événement, c'est le rejouer, qui est le responsable moral (PRINC) et qui est l'auteur (FORM) de *« Quand j'ai dit non c'est non et puis toute façon votre parole c'est que dalle, z'avez rien à dire »* ? Le bourgmestre doit bien avoir sa part de responsabilité morale, en tant que source d'un certain énoncé, mais que penser quand il est « animé » contre son gré, sous les traits du personnage « le Jacky », dans des mots nouveaux et caricaturaux, et par la médiation d'une personne qui s'est trouvée offensée ? On pourrait croire par ailleurs que Marianne se pose en « auteur » du propos, dans le sens où elle reformule ce qui a été dit, si, ce faisant, elle ne s'engageait à « imiter » le bourgmestre, c'est-à-dire reproduire une forme déjà existante et disponible, à la reproduire si bien qu'elle apparaisse plus vraie que nature, aux yeux de ceux qui connaissent le bourgmestre, l'ont rencontré et écouté dans de pareilles circonstances *(« Tu vois ça d'ici hein… C'est tout lui ça ! »)*. Une solution serait de reconnaître au bourgmestre et à Marianne des rôles de coauteurs de l'énoncé, partageant également la responsabilité morale de sa production.

Plus troublants encore, les problèmes se posant à l'autre bout de la communication, du côté de sa réception et de sa destination. Qui est (sont) la (les) « cible(s) », si l'on s'intéresse strictement à ce bref énoncé du bourgmestre tel

que rejoué par Marianne ? On pourrait bien sûr dire qu'il s'agit de Laurence, l'interlocutrice « en chair et en os » de Marianne, et qu'elle partage ce rôle dans certaines proportions avec l'ethnographe présent. En effet, à travers la performance de Marianne, l'ethnographe est comme invité à prendre note des durs propos du bourgmestre, et peut-être à les faire circuler sous une forme ou une autre à un éventuel lectorat (OVRH). Une autre façon de voir les choses serait de poser que, à l'occasion de cette brève séquence de jeu, Marianne est elle-même la cible « du Jacky » qu'elle anime ; non plus la Marianne de la semaine passée, prise dans les conditions délicates de la réunion publique, mais la Marianne d'aujourd'hui, pleine de ressources nouvelles, et comme en position de force. Car en effet, que se passe-t-il juste après cette séquence rejouée ? Marianne s'adresse directement au bourgmestre, ou plutôt « au Jacky ». Elle ne dit pas à Laurence *« qu'il aille se faire foutre »* ou quelque chose comme ça, elle dit *« va te faire foutre »*, réplique fantasmée à un interlocuteur fantôme. Cette idée nous amène à croire, qu'en même temps qu'elle livre des informations à sa complice et à l'ethnographe sur un événement clos, Marianne poursuit en fait sa discorde avec le bourgmestre, cette fois selon ses propres règles et devant un public acquis à sa cause, jusqu'à avoir le dernier mot, à clouer virtuellement le bec au bourgmestre et à pouvoir en rire.

Où tout cela nous mène-t-il ? À la proposition suivante : des séquences conversationnelles banales, en connectant un événement en cours à un événement passé et/ou en reliant des interlocuteurs directs à une série de tiers, génèrent une dispersion des rôles de production et de réception, de sorte que même à l'examen attentif de ces séquences, il est souvent difficile de répondre de manière claire et définitive à la question *« qui parle à qui ? »*.

Remarquons que l'identification des positions énonciatives n'est pas forcément plus aisée dans le cas de situations d'énonciation formellement plus simple. Ici, il est intéressant de se tourner vers le point sur lequel Levinson (1988) conclut son analyse des *footings* conversationnels : paradoxalement, les situations d'énonciation formellement plus compliquées (comme la situation de discours rapporté que nous venons d'analyser), qui indiquent par une série de marqueurs l'enchâssement des contextes énonciatifs et une multiplication des rôles communicationnels, sont celles pour lesquelles il est possible d'arriver à un certain niveau de précision dans l'analyse. Inversement, des énoncés grammaticalement très simples relèvent souvent d'une extrême complexité lorsque l'on cherche à localiser les différents rôles communicationnels en jeu et à les attribuer à des personnes. La multiplicité des rôles est maintenue, mais elle n'est plus indiquée par des connecteurs de personnes, de sorte qu'un flou plus grand encore recouvre le jeu communicationnel d'ensemble.

Ainsi, dans une réunion publique, une énonciation aussi simple et banale que *« Nous vous en voulons ! »* constitue la forme extrêmement condensée et extrêmement vague d'un jeu communicationnel complexe, dont la structure serait pleinement déployée dans l'énonciation suivante :

> « Monsieur "A" et madame "B", mes voisins de gauche, m'ont dit lors de la réunion du comité de quartier "C" de la semaine passée, qu'ils avaient vu le chef de projet "D" au sujet de la possible modification du projet "E". Le chef de projet aurait dit à monsieur "A" et madame "B" qu'une telle modification n'était pas envisageable, que l'échevin *[l'équivalent, en Belgique, de l'adjoint au maire en France]* de l'urbanisme "F" lui avait encore certifié la veille. Monsieur "A" et madame "B" nous ont montré une lettre de plainte qu'ils ont rédigée, avec copie au ministre "G". Messieurs "H", "I" et "J", trois autres membres du comité "C", ont alors insisté pour ajouter leur signature à la lettre, et je peux vous dire, monsieur le bourgmestre "K", que moi, "L", je l'ai signée également ».

Nous arrivons ici au cœur de notre argument sur le positionnement *(footing)* des participants citoyens : le recours au « vague » du langage, permettant une nécessaire désindexicalisation des éléments de signification en même temps qu'une nécessaire économie des énoncés (Chauviré, 1995), semble refusé aux « simples citoyens » lorsque ceux-ci adoptent une posture publique en commission de quartier. Il ne leur est pas permis d'assembler une position vague et, par cette technique discursive banale, de *représenter*, un privilège réservé à d'autres participants, aux « responsables » du processus participatifs. Ceux-là semblent tenus, davantage que ceux-ci, de prendre toute la mesure de la complexité participationnelle des situations publiques et d'en rendre compte explicitement et précisément dans leurs énonciations.

L'intenable position énonciative du citoyen *représentant*

Prendre la parole dans une commission de quartier demande à la personne de faire correspondre, à un engagement en public *(inclusion de tiers dans le format de réception)*, une intervention intégrant au minimum une forme d'attention à autrui *(inclusion de tiers dans le format de production)*. Cette correspondance entre la publicité des circonstances et la teneur publique des propos constitue à la fois un effet espéré par les philosophes délibérativistes et une attente que partagent la grande majorité des organisateurs et des participants des commissions de quartier bruxelloises.

Pour tout participant citoyen, une première manière d'adopter une position inadéquate et directement sanctionnable consiste alors à s'exprimer sur un trouble personnel sans indiquer un souci pour autrui. Et, de fait, dans ces réunions, certains citoyens interpellent l'élu en charge en cherchant à orienter son attention sur leur cas individuel et en s'adressant à lui comme dans les conditions dyadiques d'un face-à-face. Cette forme typique de transgression de la contrainte de publicité par oubli ou déni du tiers, et par un recentrement sur le personnel ou sur le proche, ne sera pas ici abordée[8].

Plus centrale pour notre propos : l'étude des *footings* et des choix linguistiques, notamment pronominaux, par lesquels les participants citoyens prétendent dépasser cette position réduite à la simple expression du « je » et aux seuls intérêts du « moi », en intégrant pour cela un souci pour un « il(s) » ou en se présentant comme membres d'un « nous ». Ce dépassement est produit par des opérations banales de représentation, c'est-à-dire par des procédures cognitives et discursives à travers lesquelles les participants *rendent présents* dans la discussion des objets, des entités ou des personnes *sinon absents*, et se rapportent à la Grande Société, par-delà les murs de la salle de réunion et du mini-public qu'elle rassemble. Or, à nouveau, dans ce mouvement d'extension du propos et de mention de tiers absents, rien ne garantit l'énonciateur citoyen d'atteindre la félicité communicationnelle et de tenir un rôle valide. *Tout en évitant d'ignorer le tiers dans l'énonciation, il doit également éviter une série de manières inappropriées de l'intégrer, que cela soit comme figure (« ils ») ou comme co-sujet (« nous »)*. Dans des conditions confuses et toujours à nouveaux frais, il doit mettre les pieds correctement dans la situation complexe à laquelle il participe, et toucher à une « juste publicité » en agençant par son énonciation la triade qui convient.

Afin d'avancer dans l'examen des degrés de libertés fort limités dont dispose le participant citoyen adoptant un rôle public dans ces assemblées publiques, détaillons quelques-unes des positions et des postures – et donc des prétentions de participation – qui ne lui sont pas reconnues.

Il y a, premièrement, cette forme d'inclusion négative d'acteurs tiers que l'énonciateur citoyen anime comme autant de « ils » avec lesquels il prend ostensiblement ses distances, invitant ses interlocuteurs à faire de même. Il peut s'agir d'acteurs ou de groupes d'acteurs particuliers, de franges entières de la population (*« les jeunes »*, *« les étrangers »*) ou d'« Autrui généralisé » lui-même *(« les gens »)*. Généralement, ces formes d'attention au tiers sous l'angle de la plainte, de la dénonciation, du dénigrement, de la moquerie, se

8. Voir, sur les problèmes de raccordement entre régime du proche et régime public, les travaux de Laurent Thévenot (2006), récemment appliqués à la question de la participation par notre collègue Julien Charles (2012).

trouvent sanctionnées par les responsables du processus participatif, de manière explicite lorsque la déclaration est outrageuse (racisme, insultes…), ou de manière plus diffuse, dans des cas comme le suivant :

EXTRAIT N°2
C.d.Q. Reine Fabiola, Commune B

FRANÇOIS CLAESSENS *(coordinateur général)* :
« Il y a peut-être des remarques sur l'assemblée générale de mai ? »
UN DÉLÉGUÉ DES HABITANTS :
« Moi, j'ai peur qu'au fil des assemblées générales, on retrouve toujours les mêmes remarques, genre, "J'ai un arbre devant chez moi", "Houlala, mon trottoir, mon égout…". À la première, c'était le cas ; à la seconde, encore. Il faut peut-être réaiguiller les gens. Je pense par exemple à vous, Monsieur Claessens, quand vous avez dû répondre à ces questions… »
FRANÇOIS CLAESSENS :
« Je dirais… C'est un peu le jeu, et j'y suis habitué. Vous savez monsieur, c'est difficile d'éviter que ce genre de choses ne vienne sur le tapis […] Il s'agissait à ce stade d'informations… L'assemblée générale, c'est quand même à ça que… […] Et puis il faut quand même certains moments comme ceux-là… C'est tout à fait nécessaire de garder un lien avec tous ceux qui n'ont pas directement, je dirais, en prise sur le projet et… »
SOPHIE DANSAERT (*fonctionnaire de l'administration régionale)* :
« Et puis bon, la commission de quartier reste quand même une émanation de l'assemblée générale, hein… Faut être clair ! »
CHRISTELLE JANSSENS *(échevine de l'urbanisme)* :
« Oui, il faut maintenir un lieu comme celui-là… »
SOPHIE DANSAERT :
« Une remarque peut-être d'ordre sociologique : je pense ne pas me tromper en disant qu'il y a proportionnellement moins d'habitants du quartier Montjoie dans la commission de quartier que dans l'assemblée générale » *[Note : le quartier Montjoie est la partie la plus pauvre du périmètre du contrat de quartier, et celle où se concentre une population immigrée].*

Ici, un délégué des habitants, membre de la commission de quartier, se plaint des gens qui, en assemblée générale, interviennent à côté de la plaque et pour leur seul intérêt personnel. À travers une succession de réactions à cette intervention, différents responsables du processus participatif s'opposent à une dépréciation de la parole des participants plus périphériques et refusent de

participer à l'entreprise d'« ex-communication de tiers » (Ferry, 1991 : 166) à laquelle ce délégué des habitants les invite. L'engagement du délégué des habitants fonctionne en effet comme un appel à la solidarité entre membres compétents à travers une dénonciation des incompétents. Par l'action de ses mots, il cherche à repousser les tiers absents d'un bras et à passer l'autre – c'est une image – autour des épaules du coordinateur général *(« Je pense par exemple à vous Monsieur Claessens, quand vous avez dû répondre à ces questions… »)*. Le très expérimenté Claessens se défait poliment de l'étreinte : il est *« habitué »* à ces situations, dit-il, et puis surtout, *« c'est un peu le jeu »*. Sa réponse et celles qui suivent remettent les pendules à l'heure à au moins deux niveaux.

D'abord, les membres de la commission de quartier se voient signifier que ces personnes et ces remarques dépeintes par le délégué des habitants comme *trop* ordinaires sont, aux yeux des responsables, des personnes et des remarques *juste assez* ordinaires. Les réponses apportées par Claessens, Janssens et Dansaert montrent d'ailleurs une progression intéressante. Les petites gens de l'assemblée générale dont se plaint le délégué des habitants sont d'abord présentées par François Claessens comme des figurants ne faisant de mal à personne et avec lesquels *« il faut garder un lien »*, avant d'être carrément ramenés au centre du jeu par Sophie Dansaert qui fait de l'assemblée générale l'instance souveraine du contrat de quartier, en suggérant la plus grande représentativité des personnes qui s'y mobilisent.

Finalement, dans le jeu proposé aux citoyens, l'incompétence est moins malheureuse que la dénonciation de l'incompétence ; l'incapacité, préférable à la distinction. Pour un participant citoyen, chercher à se distinguer de « petits qui importent » revient à se poser en « grand qui ne compte pas ». Ainsi, ce que les responsables de la concertation refusent dans cet extrait, ce n'est pas seulement l'excommunication d'un « ils », des participants les moins éclairés, c'est le schème *eux* vs *nous* dans son ensemble, et donc également la constitution d'un « nous, membres de la commission de quartier », d'une communauté de citoyens plus compétents et donc, d'une certaine manière, extraordinaires.

Dans la délicate fabrication d'une position publique de délégué des habitants, une *inclusion positive* de tiers absents s'avère tout aussi compliquée. Dans ces commissions participatives, les opérations discursives par lesquelles un citoyen cherche à s'adjoindre la voix des « gens du quartier » apparaissent finalement tout aussi problématiques que les énoncés par lesquels il la dénonce. Les personnes en charge de la participation, qui refusent de stabiliser un « jeu d'équipe » (Goffman, 1959) avec des citoyens plus éclairés et aux dépens du reste des « gens du quartier », résisteront tout autant aux « délégués des habitants » qui, en prenant leur nouveau statut un peu trop au pied de la

lettre, présentent les « gens du quartier » à leurs côtés et, le cas échéant, face à l'autorité officielle. On passe, dans l'énonciation, d'un schème *eux* vs *nous* à une interaction publique présentée sous la forme *eux* vs *vous*, *eux-et-moi* vs *vous* ou *nous* vs *vous* ; selon que le tiers absent est représenté comme un personnage animé par l'énonciateur, ou comme un sujet coresponsable de l'énonciation, plutôt comme *figure,* ou plutôt comme *principal*, pour utiliser les catégories de Goffman. Envisageons ces différents cas, aussi problématiques les uns que les autres.

Le premier cas de représentation positive est celui du traducteur-interprète. Un participant citoyen interprète devant l'assemblée la situation, les besoins, les sentiments, les volontés, les désirs (…) de ses concitoyens, non pas vraiment en tant que délégué ou porte-parole désigné, mais plutôt en tant que membre éminent d'une communauté donnée, détenteur d'un savoir rare sur le tiers absent.

On a là une configuration semblable à celle étudiée précédemment : « les gens » sont toujours représentés en tant que « ils » par un « je » distingué, mais, cette fois, le tiers est exposé sous un jour plus favorable, par ce « je » bienveillant, qui lui est proche, qui le connaît bien, qui sait ce qu'il lui faut[9] :

EXTRAIT N°3
C.d.Q. Callas, Commune A – Séance d'information

[Cette séance organisée par des associations du quartier avait pour objectif de travailler à la définition d'outils de mobilisation efficaces, susceptibles d'élargir la participation aux habitants du quartier parlant moins bien le français, en particulier aux nombreux Maghrébins. C'est dans ce contexte qu'un habitant du quartier – un homme d'origine maghrébine d'une cinquantaine d'années, que personne ne semble connaître – prend la parole avec éloquence. Il sera écouté attentivement d'abord, puis de manière plus distraite, la fin de son intervention tombant un peu à plat.]
UN HABITANT :
« Attendez, attendez… vous parlez de mobilisation mais la mobilisation demande l'intérêt… demande que les gens s'intéressent vraiment… Vous êtes tout excusés du manque de participation de la communauté maghrébine au contrat de quartier puisque vous ne connaissez pas ce qui les intéresse, vous ne les connaissez pas. Vous voyez les gens de la mosquée, vous avez l'impression qu'ils s'intéressent au quartier… mais moi je vais les voir, je leur parle, et en fin de compte je peux vous

9. Sur cette pénétration du langage sociologique et la transformation du rapport à Autrui sur le mode du « ils » qu'elle favorise, voir le dernier chapitre de *La Grammaire de la responsabilité* (Genard, 1999 : 167-200) intitulé « La tentation irresponsabilisante des sciences humaines ».

dire qu'ils ne s'intéressent pas vraiment au quartier. Je vois ça de l'intérieur, c'est très différent. Une mosquée, une synagogue, c'est des lieux d'activité spirituelle, donc des lieux d'intériorisation […] C'est normal que les fidèles de la mosquée ne s'intéressent pas à la ville extérieure. On recherche l'appropriation de l'espace par les riverains… Mais il ne faut pas croire que parce qu'il y a une grande intensité dans la rue Callas, il y a un grand intérêt pour autant. Je peux vous aider à décoder ce genre de choses. *[L'attention a déjà baissé, à ce point, pour la majorité des personnes présentes dans la salle qui commencent à bavarder, créant un brouhaha…]* Ce que vous voyez dans les rues n'a rien à voir avec ce qui se passe dans les cuisines, les cages d'escalier… Écoutez… pour communiquer, il faut d'abord un message, il faut ensuite qu'il y ait réception, compréhension, et enfin, il faut une réponse. Souvent on envoie vite-vite des toutes-boites. Là, à tous les coups vous êtes perdants et ils sont perdants, tout le monde est perdant. Si vous ne comprenez pas l'intériorité de ces gens, ça ne marchera jamais. Ce qu'il faudrait c'est qu'ils passent d'une commission à une autre comme ils passeraient d'une pièce à une autre de leur maison. Je peux peut-être vous aider sur ces questions. Je veux bien vous aider. Si vous voulez, je peux vous faire un cadeau, en vous proposant un groupe de travail alternatif, un atelier pour approfondir cette réflexion. Si vous me dites une date pour bientôt, parce que je dois quitter Bruxelles… »

[Silence de quelques secondes. Cela faisait déjà un petit moment qu'un brouhaha avait couvert le propos, et les participants qui l'ont écouté semblent perplexes ou indifférents devant sa proposition d'organiser un « atelier alternatif ». Ce moment d'embarras est rompu par un représentant régional :]

FRÉDÉRIC MOENS *(fonctionnaire de l'administration régionale)* :

« Oui, heu, le groupe de travail principal, ça reste la commission de quartier, hein… Mais bon, la liberté d'association est réelle… Je vous conseille quand même de ne pas trop sortir du cadre. »

Comment expliquer l'infélicité générale de cette intervention ? Si l'énonciation parvient à capter l'attention de l'auditoire dans un premier temps, par les informations nouvelles que l'homme apporte sur les façons de fonctionner de la « communauté maghrébine » et sur le rapport à la ville de la « population » qui fréquente la mosquée, une gêne palpable survient rapidement devant le *footing* problématique qu'il se choisit, à savoir, une entrée en concurrence avec un « vous, les Belges » qui refuse de prendre appui sur un « nous, les Maghrébins ». Devant une assemblée à la recherche de citoyens « représentatifs » de la communauté maghrébine, cet habitant d'origine maghrébine échoue à livrer le témoignage sincère, le partage d'expérience vécue, voire les revendications communautaires attendues. L'auditoire décroche quand il s'emploie à

objectiver sa propre communauté dans un langage conceptuel et sur le mode de la leçon, à la manière d'un sociologue, d'un interprète, d'un traducteur, autant de places qui ne lui sont pas véritablement reconnues. Dans le jeu de contraste (*eux* vs *vous*) qu'il fait naître en s'engageant de la sorte, qui est le « je » désintéressé qui s'exprime ? Qui est donc cet illustre inconnu ? Qui l'envoie ? Pour qui se prend-il ?, pourrait-on lire en sous-titre dans la réponse plutôt méprisante de Frédéric Moens.

Il s'agissait donc d'une première sorte d'opération par laquelle un énonciateur entre en concurrence avec un « vous » par représentation positive de tiers absents, introduits simplement au titre de personnages ventriloqués, de figures manipulées. Nous parlons ici d'interaction *eux* vs *vous* dans la mesure où l'énonciateur, le « je », s'y efface un maximum. L'énonciateur n'est pas directement intéressé, ou concerné, en tant que sujet dans le contraste qu'il fait naître. Le schème est sensiblement modifié quand, dans des scènes comparables, l'énonciateur s'engage personnellement dans un jeu de solidarité plus marqué avec les tiers qu'il représente, tout en creusant l'écart avec le « vous ». On pourrait appeler ce cas intermédiaire *eux-et-moi* vs *vous*. Dans l'extrait suivant, l'énonciation oscille entre une telle forme intermédiaire et une opposition plus franche (*nous* vs *vous*). On y voit comment « les gens » ne sont plus simplement représentés par interprétation, ou traduction, mais se trouvent progressivement rattachés en tant que co-sujets de l'opposition exprimée par l'énonciatrice face au projet soutenu par la Commune.

EXTRAIT N°4
C.d.Q. Callas, Commune A

[La discussion porte sur un projet controversé : la construction d'un ascenseur urbain au cœur du quartier Callas]
MARY O'NEILL *(déléguée des habitants)* :
« Est-ce qu'on peut terminer ? […] Je suis certaine qu'il y a des gens qui ne veulent vraiment plus entendre parler de ça pendant nos réunions. Effectivement, ça prend beaucoup trop de temps, mais ça montre peut-être que la Commune manque de gestion de ce dossier, puisque nous sommes tellement insatisfaits […] J'aimerais seulement que vous sachiez qu'il y a quand même des gens qui ont fait un effort là-bas, [à] aller parler avec les gens… Les gens avec qui on a parlé, ils comprennent pas du tout l'idée d'un ascenseur. Ça, c'est déjà le grand refus de la population. Il faut savoir aussi qu'il y a des gens qui, depuis des années, disent : la place communale, est-ce qu'on peut la refaire […] Donc, il y a vraiment des gens ici qui essaient de faire bouger les choses. La Commune maintenant qui va nous dire :

> "il faut absolument là l'espace". Et nous, depuis des années, on se bat […] Donc, il y a beaucoup, beaucoup derrière. Mais vraiment, je vous supplie de faire quelque chose pour qu'on perde moins de temps avec ce sujet. »

Nous sommes donc passés d'un cas de représentation favorable du tiers ou ce dernier était clairement objectivé dans la *figure* des « gens » et distingué du sujet de l'énonciation, à un cas plus trouble où l'on ne sait plus très bien si le tiers est une *figure* ou s'il est un principal, cosignataire de l'énonciation. Si dans un premier cas, l'interlocuteur, ce « vous » concurrencé, pouvait reprocher à l'énonciateur une trop grande distance avec les « gens » dont il prétendait interpréter/traduire les sentiments, besoins, désirs (…) dans le second cas, il pourra lui reprocher sa confusion, son hésitation à se placer d'un bord ou d'un autre, en interprète ou en membre actif. Est-il l'observateur ou le partenaire ratifié de ce tiers qu'il cite à ses côtés ? Ce « nous » mal assumé et mal assuré, parce qu'il avance à couvert, pourra être dénoncé comme inauthentique.

La critique qui vient d'être faite d'engagements de représentation de type *eux* vs *vous* et *eux-et-moi* vs *vous* peut alors laisser à croire qu'il est plus approprié, dans ces assemblées, d'engager une opposition à un « vous » à partir d'une inscription plus solide et transparente à un « nous ». Ce n'est pas le cas. C'est bien là toute l'infortune du citoyen engagé à représenter : une succession de positions intenables, de *footings* impossibles.

Examinons pour cela un nouveau cas : le « nous » y est clairement affirmé et signifie une appartenance à une « catégorie » d'habitants, à une certaine « frange » de la population. En s'engageant à travers ce « nous » groupal, l'énonciateur infère une délégation particulière : il parle au nom des Maghrébins, il se fait porte-parole des personnes à mobilité réduite, il représente les cyclistes quotidiens, etc. Deux problèmes se posent rapidement à lui. Premièrement, il ne manque généralement pas, ce faisant, d'empiéter sur le registre d'associations spécialisées, également présentes dans l'assemblée, et pouvant faire valoir des « appuis conventionnels » (Dodier, 1993) plus stables lorsqu'il s'agit d'exprimer ce « nous » groupal. L'autre problème, auquel les associations spécialisées sont tout autant confrontées, est le suivant : par ses soubassements républicains, un espace public comme la commission de quartier s'accommode difficilement de représentations particulières, groupales, communautaires et ne semble pouvoir tolérer, pour les participants citoyens, que des formes d'engagement individuelles. Entre l'acteur individuel du processus participatif (« le citoyen ») et autrui généralisé (« les gens », « les habitants du quartier ») ne peut se glisser aucun collectif intermédiaire. Par exemple, une appartenance à un petit comité de quartier ne couvrant que quelques rues à l'intérieur du périmètre d'un contrat

de quartier ne renforcera pas véritablement la position de l'énonciateur et pourra même s'avérer contre-productive. Au niveau des procédures officielles, rien n'est prévu pour conférer à ces groupements, et à ces énonciations collectives, une qualité spéciale, un traitement de faveur. Voyons, par exemple, comment à *Callas* la demande faite par une poignée de citoyens de s'engager dans le contrat de quartier au titre de « Comité Houblon »[10], plutôt que comme autant de singletons, est traitée avec une grande légèreté qui confine à l'indifférence la plus totale. Comité ou pas, ils seront logés à la même enseigne ; en rien le « nous » qu'ils proposent ne saurait être plus ou moins contraignant dans la discussion qu'une collection de « je » :

EXTRAIT N°5
C.d.Q. Callas, Commune A

ISABELLE THIERRY *(déléguée des habitants)*
[embarrassée, hésitante :]
« C'est un détail. En fait, j'ai vu *[sur la liste d'inscription des membres de la commission]* que plusieurs riverains de la rue du Houblon étaient repris, mais il n'est pas spécifié "Comité Houblon"… C'est juste pour une question de clarté en fait, plutôt que de mettre "habitants"… que le Comité soit noté en fait : "Comité Houblon". »
LUC DESCHAMPS *(coordinateur général des contrats de quartier dans la commune A)*
[légèrement irrité :]
« Écoutez, c'est tout simplement parce que le Comité Houblon en tant que tel n'a pas posé de candidature. Mais je crois que toutes les personnes de la rue du Houblon sont là. Alors qu'elles s'appellent "Comité Houblon"… On appellera ça Comité Houblon si vous le souhaitez… »
JACKY DECAUX *(bourgmestre)*
[avec l'impatience de quelqu'un qui veut passer à autre chose :]
« Vous vous appellerez Comité Houblon, ça n'a pas d'importance, du moment que vous soyez tous, tous, tous admis. »

Quand un « nous groupal » est transcendé dans un « nous, les habitants du quartier », prononcé dans les circonstances d'une confrontation directe, d'un *clash* avec un « vous » (regroupant les élus locaux, les employés communaux et les experts enrôlés), la situation devient plus clairement intolérable et, au-delà de sanctions diffuses, des rappels à l'ordre se font entendre :

10. Il s'agit ici d'un petit comité composé, pour l'occasion du Contrat de quartier, par des résidents de la rue du Houblon située dans le Commune A.

EXTRAIT N°6
C.d.Q. Callas, Commune A

ROSA GONZALES *(représentation d'une association de femmes)* :
« Une chose que je voudrais exprimer, c'est que la réaction qu'il y a eue en relation à la commission de concertation de votre part, je trouve que c'est une vision très fermée. Parce que, moi, je pense que le monde associatif, les habitants, on est venus avec une attitude de construction, et d'apporter des idées de comment on pourrait encore travailler le projet de contrat de quartier. Je pense qu'on a des concepts très différents sur la participation et la concertation [par rapport] à la Commune […] Et, bon, je voulais savoir simplement, à quoi ça a servi cette commission de concertation. »
JACKY DECAUX *(bourgmestre)* :
« Madame, le dossier ne contient peut-être pas tout ce que vous souhaitez, ça, je peux le constater, mais, je suis désolé, il contient aussi une série de choses […] »
AHMED TALBI *(échevin de l'urbanisme)* :
« […] Le dossier de base de ce projet de contrat de quartier n'est pas vide, comme a dit Monsieur le Bourgmestre, mais il est rempli de choses que vous avez mises dedans… » *[un grondement de désapprobation se fait entendre]*
MARY O'NEILL *(déléguée des habitants)* :
« Monsieur […] je ne sais pas si on peut dire que nous avons fait le dossier de programme. Les études ont été faites par les spécialistes dans le domaine. Et, donc, les gens débattent sur ce qui a été présenté. Et, donc, je pense qu'il faut faire attention de dire que nous avons créé ce qui est là actuellement. »
JACKY DECAUX :
[agacé, il désire apparemment en rester là sur ce point de discussion :]
« Vous n'avez pas retrouvé tout […], c'est vrai, mais vous avez retrouvé une série de choses, bon, voilà. »
ISABELLE THIERRY *(déléguée des habitants)* :
« On y a retrouvé aussi des éléments qui avaient été fortement […] Le dossier de programme contient des éléments qui n'ont pas été approuvés ou sur lesquels, il y avait, comment dirais-je, vraiment, des réserves fortes lors de la dernière assemblée générale. »
LUC DESCHAMPS :
[cherchant à relativiser la déclaration d'Isabelle Thierry :] « D'une partie de l'assemblée générale… »
CHRISTIANE MACCHIATTO *(déléguée des habitants)* :
[choquée :] « Pardon ? ! »
JACKY DECAUX :
[répétant et complétant l'observation de Luc Deschamps :]

« D'une partie de l'assemblée générale, mais pas de l'ensemble. Et il ne faut pas croire que parce qu'il n'y a que quelques voix qui s'expriment et qu'il y en a aussi beaucoup qui ne s'expriment pas, qu'elles sont nécessairement d'accord. Une assemblée, ça a des sensibilités, pas une sensibilité. »
ISABELLE THIERRY :
« Mais enfin […] il y a eu un grand nombre de personnes qui ont […] contesté ces projets et j'en reviens, enfin à ceux qui posent un problème : c'est le projet de liaison Grise-Joyau, c'est le… »
JACKY DECAUX :
[sèchement :] « On n'en parle pas aujourd'hui. »
ISABELLE THIERRY :
« Mais… »
JACKY DECAUX :
« Il y a un absent ici… »
ISABELLE THIERRY :
« Mais, moi, j'ai l'impression qu'on met un couvercle tout le temps sur l'avis donné. »
JACKY DECAUX :
« Non, Madame, j'ai l'impression que vous vous appropriez, je dirais, le suffrage de personnes qui ne sont pas ici. Et on l'a dit, et on l'a redit : il y a malheureusement des absents et ce sont particulièrement les gens qui habitent le quartier Callas et la rue Grise, pour des tas de raisons qui ne viennent pas d'ici […] »
ISABELLE THIERRY :
« C'est un procès d'intention… »
JACKY DECAUX :
« Non, non, mais je dis : ces gens, malheureusement [ne sont pas là] – et je souhaiterais qu'ils soient ici… »
ISABELLE THIERRY :
« Nous aussi… »
JACKY DECAUX :
« Et bien, oui, mais ils ne sont pas là. Alors, Il faut peut-être avoir un peu de recul et de modestie pour dire que les opinions qui sont émises ici ne sont pas nécessairement des opinions définitives et qui représentent l'ensemble des habitants du quartier. »

Que se passe-t-il ici ? On retrouve un moment de tension particulière en fin de première année du processus de participation du contrat de quartier Callas, où différents citoyens et représentants d'associations, déçus de l'impossibilité de modifier certains éléments controversés du programme de base du contrat de quartier, entament un jeu d'équipe, au nom d'un « nous » ou d'un « on », et

rentrent en confrontation directe avec « la Commune » et les « spécialistes ». Le bourgmestre Decaux, appuyé par sa propre équipe (Ici, Ahmed Talbi et Luc Deschamps), s'empresse alors de saper ce « nous, habitants et associations ». En rappelant l'extériorité du tiers, son absence (*« il y a un absent ici »* ; *« beaucoup de voix qui ne s'expriment pas »*), il le dissocie de ce « nous » que brandissent les habitants et associations, et qui ne désignerait plus alors que leurs *« quelques voix qui s'expriment »*. Après avoir remis les choses au point et interdit les participants non mandatés de *« s'approprier le suffrage des personnes qui ne sont pas ici »*, il les appelle à *« un peu de recul et de modestie »*.

Conclusion

Nous voilà arrivés au terme de cette analyse des positions/postures et des choix pronominaux tentés par les participants citoyens, dans des situations dont le caractère public complique considérablement la configuration énonciative, au sein de laquelle la parole est prise et évaluée. À l'examen des extraits, nous avons découvert la chose suivante : *les participants citoyens, davantage que les personnes en charge du processus de concertation (élus, fonctionnaires, urbanistes), sont constamment tenus d'honorer la complexité vertigineuse du jeu communicationnel qu'activent les situations publiques, de prendre toute la mesure de son éclatement, et d'en rendre compte explicitement et précisément dans l'articulation de leur discours.*

D'une part, on leur interdit des interventions égoïstes, centrées sur un « moi/je » ignorant autrui. D'autre part, on ne leur reconnaît pas davantage le privilège de brandir des emblèmes collectifs, d'emprunter des raccourcis, de produire des conglomérats, de réaliser des synthèses, voire simplement de faire usage de pronoms pluriels, que cela consiste à objectiver les habitants du quartier, et, donc, à les mettre à distance, dans la figure d'un « ils », ou à les ranger à leurs côtés, en tant que co-sujets, dans un « nous »[11]. À la différence des acteurs plus institués pouvant compter sur un certain « supplément de croyance » (Ricœur, 1997) au niveau de leur auditoire, on n'accorde pas à ces quidams le bénéfice du doute lorsqu'ils se prononcent sur la situation d'autrui ou prétendent parler en son nom[12]. On sanctionne, chez ces simples habitants, plutôt que chez d'autres participants, un recours au vague du langage propre aux procédures discursives de représentation.

D'autres ont montré, avant nous, comment il était souvent problématique pour les participants citoyens de ces assemblées de « monter en généralité »

11. Ce résultat de l'enquête concorde avec les conclusions de Catherine Neveu (1999) qui, dans son observation d'un dispositif français, parlait de « "nous" illégitimes » et de « "je" indicibles ».
12. Nos conclusions vont ici dans le sens de celles de « La dénonciation » (Boltanski *et al.*, 1984).

dans leur rapport aux enjeux urbains soumis à discussion, c'est-à-dire au niveau de la dimension du *« quoi »*. Sur la dimension du *« qui »*, nous réalisons qu'une « montée en nombre », dans les usages pronominaux, ne se fait pas plus aisément. Sur ces deux plans, les opérations de symbolisation dans lesquelles ces participants s'embarquent ont tendance à échouer. Le titre de *délégué des habitants* apparaît alors des plus curieux, quand il désigne des participants qui, en pratique, se voient refuser, l'une après l'autre, les différentes options de représentation auxquelles ils s'essaient.

Bibliographie

Bakhtine, M. (1984) *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
Berger, M. (2009) *Répondre en citoyen ordinaire. Une ethnographie des compétences profanes dans un dispositif d'urbanisme participatif bruxellois*, Thèse de doctorat en sociologie, Université libre de Bruxelles.
Berger, M. (2011) Micro-écologie de la résistance. Les appuis sensibles de la parole citoyenne dans une assemblée d'urbanisme participatif à Bruxelles, in M. Berger, D. Cefaï, C. Gayet-Viaud (eds), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, p. 101-130.
Berger, M. (à paraître en 2013) S'engager dans des situations épaisses. Entre activité, interaction et histoire partagée, *Revue de l'Institut de sociologie*, Université Libre de Bruxelles.
Boltanski, L., Darre, Y. & Schitlz, M.-A. (1984) La dénonciation, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 51 : 3-40.
Cardon, D., Heurtin, J.-P. & Lemieux, C. (1995) Parler en public, *Politix*, 8 (31) : 5-19.
Cefaï, D. (2001) Les cadres de l'action collective. Définitions et problèmes, in D. Cefaï & D. Trom (eds), *Les formes de l'action collective*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques », 12) : 51-97.
Cefaï, D. (2002) Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste, in D. Cefaï & I. Joseph (eds), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube : 51-81.
Cefaï, D. (2007) *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte.
Cefaï, D. (2012) L'ordre public. Micropolitique de Goffman, in E. Goffman, *Comment se conduire dans les lieux publics*, Paris, Economica.

Charles, J. (2012) *Une participation éprouvante. Enquêtes sur l'autogestion, le management participatif, la participation citoyenne et l'*empowerment, Thèse de doctorat en sociologie, Université catholique de Louvain.
Chauvire, C. (1995) *Peirce et la signification. Introduction à la logique du vague*, Paris, PUF (« Philosophie d'aujourd'hui »).
Dewey, J. (2003) *Le public et ses problèmes*, Farrago/Presses de l'Université de Pau [1927].
Dodier, N. (1993) Les appuis conventionnels de l'action. Éléments de pragmatique sociologique, *Réseaux*, 65 : 63-86.
Eliasoph, N. (2003) Publics fragiles : Une ethnographie de la citoyenneté dans la vie associative, in D. Cefaï & D. Pasquier (eds), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, PUF : 225-268.
Eliasoph, N. & Lichterman, P. (2011) Culture en interaction. Une ethnographie des styles de groupe de deux organisations civiques en Californie, in M. Berger, D. Cefaï & C. Gayet-Viaud (eds), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, p. 357-401.
Ferry, J.-M. (1991) *Les puissances de l'expérience. Vol. 1, Le sujet et le verbe*, Paris, Cerf (« Passages »).
Genard, J.-L. (1999) *Les grammaires de la responsabilité*, Paris, Cerf (« Humanités »).
Goffman, E. (1959) *The Presentation of Self in Everyday Life*, New York, Anchor Books.
Goffman, E (1973) *La mise en scène de la vie quotidienne. Vol 2 : Les relations en public*, Paris, Minuit.
Goffman, E (1974) *Frame Analysis : An Essay on the Organization of Experience*, New York, Harper and Row
Goffman, E (1979) On Footing, *Semiotica*, 25 : 1-29.
Goffman, E (1981) *Forms of Talk*, Oxford, Basil Blackwell.
Goffman, E (1987) *Façons de parler*, Paris, Minuit.
Goffman, E (1989) Réplique à Denzin et Keller, in I. Joseph, R. Castel & J. Cosnier (eds), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit : 301-320.
Goffman, E (1991), *Les cadres de l'expérienc*e, Paris, Minuit [1974].
Levinson, S. (1988) Putting Linguistics on a Proper Footing : Explorations in Goffman's Concept of Participation, in P. Drew & A. Wooton (eds), *Erving Goffman. Exploring the Interaction Order*, Cambridge, Polity Press : 161-227.
Neveu, C. (1999) « Nous » illégitimes et « je » indicibles : tensions du collectif et de l'individuel dans des pratiques et des représentations de la citoyenneté à Roubaix », in C. Neveu, *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, Paris, L'Harmattan (« Logiques Politiques ») : 225-256

Ogien, A. (2007) *Les règles de la pratique sociologique*, Paris, PUF.
Quere, L. (2003) Le public comme forme et comme modalité d'expérience, in D. Cefaï & D. Pasquier (eds), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, PUF : 113-134.
Ricœur, P. (1997) *L'idéologie et l'utopie*, Paris, Seuil.
Thevenot, L. (2006) *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte (« Politique et sociétés »).
Zask, J. (2003) La politique comme expérimentation, in J. Dewey (ed.), *Le public et ses problèmes*, Farrago/Presses de l'Université de Pau : 7-44.

Bertrand Masquelier

Goffman et l'ethnographie des façons de parler

S'excuser d'une fausse note sur la scène du Town Hall *de New York, un soir de décembre 1946*

« Radio Talk », sous-titré en anglais « A study of the ways of our errors », constitue l'un des chapitres de *Forms of Talk*, la dernière collection de textes publiés du vivant de Goffman en 1981. Selon l'introduction à l'ensemble du volume, cette étude, à la différence des autres chapitres, était restée inédite. Non traduit en français le texte ne figure pas dans la version française du livre intitulé *Façons de parler* (Goffman, 1987).

La matière considérée dans « Radio Talk » est constituée des fautes ou erreurs d'élocution *(speech errors)* que commettent certains DJ et autres présentateurs de radio lors de leurs émissions, le plus souvent alors qu'ils lisent un texte préparé à l'avance ; l'essai porte ainsi sur les manières (les ressources) auxquelles ces locuteurs ont recours pour se reprendre, se corriger[1]. Le choix de ce terrain d'enquête était déjà annoncé dans le chapitre 13 de *Frame Analysis* (Goffman, 1974), intitulé « The frame analysis of talk » – ou « Les cadres de la conversation » dans sa version française (Goffman, 1991 : 535) :

> « Les présentateurs du journal radio aux heures de grande écoute lisent leurs notes quasiment sans faute, en donnant effectivement l'impression qu'il se passe quelque chose au-delà de leur lecture. S'il leur arrive de louper un mot, ils se reprennent

1. Dans la terminologie de Goffman, qui prend ici quelque distance par rapport aux travaux des analystes de la conversation, il s'agit de *remedials* (en anglais) plutôt que de *repairs* (en anglais), voir Goffman (1981 : 224, note 17) : « réparation » en français.

Erving Goffman et l'ordre de l'interaction, CURAPP-ESS/CEMS-IMM, 2012

> immédiatement en faisant le minimum de références à l'erreur qu'ils viennent de commettre : ils répètent simplement la séquence verbale comme si elle n'avait pas été entendue, ou alors ils continuent leur lecture comme s'il n'y avait rien à corriger. En revanche les animateurs de radios locales non seulement font beaucoup de fautes mais encore consacrent plus de temps et de liberté à les traiter. Ils s'excusent, battent leur coulpe, font état de leur exaspération et s'autorisent même parfois à mettre les auditeurs dans la confidence en leur faisant part des problèmes qu'ils ont toujours eu avec tel ou tel mot, avec la langue ou la prononciation. »

L'enquête proposée dans « Radio Talk » sur ces défaillances langagières *(speech errors)* propres à l'exercice d'une profession et les manières dont elles sont traitées s'appuie sur une documentation solide[2]. « Radio Talk » prend ainsi le tour d'une exploration ethnographique qui vient compléter la documentation et l'observation de multiples usages de la parole en situation d'interaction (*talk* et *state of talk*). Quelques précisions : il est habituel de suggérer que le court essai sur la « situation négligée » publié en 1964 marque le tournant linguistique ou sociolinguistique des travaux de Goffman – une direction confirmée tardivement dans le dernier chapitre de *Frame Analysis* (Goffman, 1974), puis vigoureusement explorée dans les textes ultérieurs[3]. Toutefois le tour donné par Goffman à l'étude de la parole en situation d'interaction est fixé très tôt : par exemple, dans « On Face Work », article publié originellement en 1955, où les règles de l'échange de paroles *(spoken interaction)* sont rapportées d'emblée à celles qui ordonnent et configurent l'ensemble du contexte *(the total activity)* qu'occasionne une rencontre en face à face (Goffman, 1967 : 33). Dans cette perspective, on comprendra l'importance accordée tout au long de son œuvre à la pluralité des formes que prennent les usages langagiers et leurs situations : d'où la nécessité de ne pas s'en tenir à la seule forme conversationnelle de l'échange langagier, de déconstruire le modèle qui en est proposé par les analystes de la conversation[4], et d'explorer une pluralité de « jeux de langage »

2. Enquête par enregistrements, transcriptions, entretiens.
3. Goffman était proche des anthropologues linguistes ; ce lien s'est renforcé dès son arrivée, en 1968, au département d'anthropologie de l'université de Pennsylvanie (voir Hymes, 1984) ; ses derniers écrits font référence aux recherches de certains de ces anthropologues (américanistes) bien qu'il se démarque de leur approche centrée principalement sur l'étude de la praxis langagière (les évènements de parole) et moins l'état de parole, *talk*, et sa matrice interactionnelle. En retour, son influence est grande sur la sociolinguistique interactionnelle de J. Gumperz (1982). Pour une vue d'ensemble de l'anthropologie du speaking (de la parole comme action, comme événement, en situation) et de l'ethnographie de l'interlocution, voir (Masquelier, 2000, 2001, 2005).
4. Par exemple celui des paires adjacentes dans « Replies and Responses » (Goffman, 1976, 1981) ; voir les critiques en retour de Schegloff (1988) du modèle rituel de Goffman.

dont les plus inattendus (non pas tant du point de vue des parlants, mais aux yeux de certains linguistes)[5] et la condition de félicité (Goffman, 1983, 1987) qui sous-tend tout état de parole *(state of talk)*.

« Radio Talk » est l'occasion pour Goffman de revenir sur les questions relatives à la position *(footing)*, au cadre (*frame*, *key* et *keying*), au cadre de participation *(participation framework)*, au format de production *(production format)* – plus spécifiquement le rapport du locuteur à sa parole et à son auditoire (Goffman, 1979, 1981), une problématique déjà thématisée dans les chapitres sur la « conférence » *(The lecture)* et les « exclamations » *(Response cries)*. Ce chapitre ouvre de surcroît un large chantier à propos de l'exécution vocale *(vocal production)* du dire en situation d'interaction. L'ampleur du chantier est signalée lorsque Goffman annonce qu'il ne s'occupe que de paroles parlées, et non de celles qui sont selon les situations, les épisodes *(a stretch of talk)*, chantées ou psalmodiées, qu'elles soient les unes ou les autres, mémorisées, lues, (spontanées ou) improvisées (voir, le parler frais, *fresh talk* ou *fresh production*[6]).

Outre quelques références éparses à la musique[7], comme à la parole chantée, et une brève allusion de *Frame Analysis* à un opéra de Verdi, *Aïda*, chanter, Goffman le rappelle (1981 : 227-228), n'est qu'une manière parmi d'autres d'énoncer *(to utter)* des paroles[8]. Dans les pages qui suivent, je propose d'examiner une situation singulière marquée par la fausse note d'un chanteur alors qu'il s'apprête à chanter pour son public d'un soir un calypso intitulé *Tie-Tongue Baby*. Cette proposition s'inscrit dans la perspective ouverte par « Radio Talk »

5. Noter que la déconstruction du modèle locuteur/allocutaire (émetteur/récepteur) est au cœur du dispositif critique de Goffman (1981) dans son exploration des « façons de parler ». L'approche de Goffman dans ses travaux sur l'échange langagier est énonciative, voire pragmatique, si l'on adopte un point de vue linguistique, mais elle diffère de celle des linguistes qui privilégient la phrase comme unité d'analyse ou des modèles qui portent une attention exclusive à la dimension verbale des situations de parole.
6. « Singing, chanting, and speaking appear to be the main forms of vocal production. In literate society this production seems to have three bases : a. memorization ; b. reading off from a written text or score that has not itself been memorized ; c. the extemporaneous, ongoing assembly and encoding of text under the exigency of immediate response to one's current situation and audience, in a word "fresh production" » (Goffman, 1981 : 227).
7. L'accompagnement musical dans le feuilleton radiophonique ou télévisuel (Goffman, 1974 : 148) est présenté succinctement comme un opérateur de modalisations.
8. Noter que *key* et *keying* sont mis en référence (par Goffman) avec les termes (socio)linguistiques de : code, variété, registre. Mais l'analogie musicale dans le choix de ces termes est délibérée (Goffman, 1974 : 44) bien qu'imparfaite de l'aveu même de Goffman. Traduit par modalisation, l'usage que fait Goffman du terme de *key* est voisin de celui que propose Dell Hymes dans son modèle du *« Speaking »* (un acronyme identifiant un jeu de composantes à prendre en compte dans l'étude de la mise en forme de l'action langagière), où le k pour *key* renvoie à la tonalité, à la manière, au tour d'esprit qui se manifeste dans l'acte de parole.

sur l'étude des erreurs vocales et d'élocution commises dans l'exercice d'un métier, et les manières d'y remédier ou de les ignorer[9].

« Radio Talk » revisite la place que tiennent les excuses et les justifications *(accounts)* en situation d'interaction. Il est important de le souligner : ces faits de langage révèlent quelque chose des mécanismes et des processus de l'interaction et de sa mise en ordre, comme ils permettent d'explorer la mise en forme de l'interlocution en des situations sociales diverses. Qu'en est-il lorsque les erreurs de diction, les gaffes, et les bourdes, appartiennent non plus à une unité de conversation, mais à un « événement de type scénique » ? Comment s'en accommoder ? Quelles sont les latitudes *(frame space)* d'un artiste sur scène dès lors qu'il entend respecter quelques contraintes de circonstances et les règles constitutives de la situation ? À quoi peut s'attendre l'auditoire pris au piège des ratés de la scène ?

Town Hall Theater, New York, 21 décembre 1946

Il s'agit d'élargir, dans un premier temps, le contexte de l'analyse de l'évènement scénique proposé et de l'échantillon de paroles, chantées (pour certaines), enregistrées et transcrites qui en est extrait : une démarche ethnographique qui n'est pas contradictoire avec le tour de certaines incidences données à lire sous la plume de Goffman à propos des faits de langage, mais qui le serait sans doute si les canons de l'analyse conversationnelle devaient être respectés. Cette contextualisation, bien que partielle, s'impose afin de prendre en compte les publics qui auront composé au fil du temps les auditoires de cette performance : le public présent dans la salle du concert de décembre 1946 ; mais aussi celui qui se forme occasionnellement pour en écouter les traces sonores, celles de son enregistrement gravé sur CD. C'est ainsi que nous avons pu organiser à Trinidad, avec des trinidadiens familiers de la scène musicale locale, des petits groupes pour entendre et commenter l'enregistrement publié de la performance qui retient ici notre attention[10]. Les propos recueillis nous auront permis de repérer quels aspects de la performance retenaient l'attention

9. Ce texte a fait l'objet d'une présentation orale lors du colloque « Goffman et l'ordre de l'interaction » de janvier 2009 organisé par le CURAPP. Mes remerciements vont aux organisateurs de ce colloque, Laurent Perreau, Sandra Laugier, Daniel Cefaï, mais aussi à mes collègues du groupe « Anthropologie de la parole » du Lacito, Micheline Lebarbier, Sylvie Mougin, Isabelle Leblic, Laurent Fontaine, Apollinaire Anakessa, pour leurs commentaires à l'occasion d'une seconde présentation de ce texte, en séminaire, en mai 2009. Je dois beaucoup à mes échanges avec Apollinaire Anakessa, ethnomusicologue, qui a bien voulu écouter attentivement certains passages de l'enregistrement et, par ses remarques, m'aider ainsi à une meilleure description de l'évènement.
10. Santa Cruz et Port of Spain, Trinidad, en janvier 2009.

et faisaient « pertinence » pour un auditoire familier du calypso, et ce de plusieurs points de vue : textuel, musical, scénique (et esthétique).

L'épisode proposé pour analyse est tiré d'un enregistrement effectué à l'initiative d'Alan Lomax au *Town Hall Theater* de New York, tard dans la soirée du 21 décembre 1946. Musicologue, anthropologue, producteur d'émissions musicales pour la radio, Lomax est l'un des fondateurs de l'ethnomusicologie[11]. Il est reconnu pour ses travaux comparatifs sur les musiques populaires et ses nombreux enregistrements de terrains : principalement aux États-Unis, dans les Caraïbes, en Europe occidentale. L'enregistrement du concert est longtemps resté dans l'oubli, abandonné au fond d'une armoire ; retrouvé quelque cinquante ans plus tard, il fait partie du fond Alan Lomax. L'enregistrement complet est désormais disponible sur deux CD « publiés » par *Rounder Records* en 1999[12].

Sur la scène du *Town Hall Theater*, Lomax présentait un échantillon du répertoire musical de Trinidad et plusieurs exemples de calypso – un genre de chansons associé aux fêtes du carnaval puisque les calypsos sont composés pour cette occasion[13]. Ce concert réunissait un orchestre de musiciens caribéens sous la direction d'un musicien connu[14] et trois chanteurs trinidadiens – parmi eux Lord Invador, dont il est question dans l'extrait.

Le concert du 21 décembre était organisé dans le cadre d'une série intitulée *Midnight Special*, parrainée par le collectif *People's Songs*[15] dont Lomax était membre. Cette série avait pour objet de faire connaitre les musiques populaires, encore peu ou mal reconnues. Comme la location du *Town Hall Theater* était moins chère tard le soir, les concerts de la série débutaient vers 23h30.

L'auditoire, le public[16], est bien « présent » dans l'enregistrement ; il se manifeste par ses applaudissements parfois fournis, des rires, quelques exclamations. Qui s'est rendu ce soir de décembre 1946 au *Town Hall Theater* pour écouter trois chanteurs de calypso ? Difficile de donner une réponse précise. Toutefois, quelques indices circonstanciels sur le contexte artistique et politique new-yorkais de l'époque méritent d'être mentionnés : les musiques caribéennes et les

11. Lomax (2003), pour une sélection de ses écrits.
12. « Calypso at Midnight » *Rounder Records* 11661-1840-2 ; « Calypso after Midnight », *Rounder Records* 11661-1841-2.
13. Le format choisi par Alan Lomax est celui d'une introduction très didactique : sont présentés l'environnement musical général dans lequel le calypso est apparu comme les différents styles de chansons qui l'ont influencé.
14. Gerald Clark (orchestre : *guitar (6 strings), double bass, drums, clarinet, piano, violin, drums, chac chac*).
15. Ce collectif se situait sur la gauche de l'échiquier politique.
16. « Le public est un destinataire très particulier qui n'a guère d'obligations… ce qui se dit sur scène n'est pas dit *à* l'assistance mais *pour* elle ; on lui demande d'apprécier mais pas d'agir » (Goffman [1974] 1991 : 531).

chansons de calypso jouissaient d'un certain engouement à New York depuis la fin des années 1930. Dans les années 1930, plusieurs chanteurs de calypso trinidadiens avaient élu domicile à New York[17]. Pour les écouter il fallait habituellement se rendre dans les clubs de Harlem ou, à partir de la fin des années 1930, dans le quartier de Greenwich dans la partie sud de Manhattan, principalement au *Village Vanguard* (Hill, 1993 : 159-166). Le *Town Hall Theater* est, quant à lui, situé dans le Midtown de Manhattan, non loin de Time Square.

Depuis les années 1930 des enregistrements de calypso étaient disponibles dans le commerce. Les chanteurs étaient invités depuis Trinidad quand ils n'étaient pas résidents à New York. Chacun des trois chanteurs de la soirée du 21 décembre avait enregistré plusieurs de leurs compositions à New York. L'encart publicitaire paru dans le *New York Times* du 20 décembre 1946, à l'initiative de leur maison de disque (DISC), pour donner le lieu et l'heure du concert, fait justement remarquer que les trois chanteurs de la soirée sont des « artistes » dont on peut écouter les enregistrements. Ainsi Lord Invador avait-il déjà enregistré dans le courant de l'année 1946 la chanson *Tie Tongue Baby* qu'il chantera à nouveau le 21 décembre, et qui fait l'objet de l'étude qui suit. Il est probable que certains dans le public connaissaient ce calypso.

Un élément de curiosité supplémentaire aura pu jouer en faveur du concert. En effet un calypso intitulé *Rum and Coca-Cola*, mais enregistré (fin 1944) par le groupe américain des *Andrews Sisters* (originaire du Midwest), s'était vendu à prêt de 900 000 exemplaires (à l'issue de la fin de l'année 1945). C'est certainement l'un des calypsos les plus connus aux États Unis dans cette période du milieu des années 1940 (le disque avait contribué à sauver de la faillite la maison de disque Decca). Toutefois, la version des *Andrews Sisters* n'était que le plagiat d'une composition originelle de Lord Invador chantée en 1943 dans les clubs fréquentés par les troupes américaines en garnison à Trinidad (Hill, 1993 : 234-238 ; Neptune, 2007 : 144-145). La présence de Lord Invador à New York dans l'année 1946 s'explique en partie en raison du procès qu'il avait décidé d'intenter ; et le soir du 21 décembre, Lord Invador en avait quasiment terminé avec ce procès. Les dépositions contradictoires avaient été entendues par le juge dans les semaines qui précédaient. Il ne manquait que le jugement qui interviendra quelques mois plus tard – en faveur du chanteur. L'intrigue judiciaire à propos de *Rum and Coca-Cola* n'était pas inconnue du public. La presse new yorkaise s'en était fait l'écho. Le soir du 21 décembre donnera d'ailleurs l'occasion à Lord Invador de faire un bref commentaire sur cet épisode et de chanter sa propre version du morceau.

17. Parmi eux, les deux chanteurs, The Duke of Iron et Lord MacBeth the Great, qui vont partager la scène avec Lord Invador au *Town Hall* le soir du 21 décembre 1946.

La transcription de l'épisode qui retiendra notre attention diffère quelque peu de celle que proposent Ronald et Willy Kephart dans les notes qui accompagnent la publication de l'enregistrement du concert[18]. En premier lieu, nous avons cherché à traduire le rythme de la parole « parlée » dans les deux premiers tours de paroles qui précèdent la performance du calypso chanté par Lord Invador ; quant aux mots du chanteur, nous avons suivi l'orthographie proposée dans la transcription initiale pour le créole anglophone de Trinidad. Le découpage des strophes de la chanson est respecté. Enfin, quelques inserts en italiques indiquent de manière succincte les réactions du public : celui-ci se manifeste par des applaudissements, rires, quelques exclamations ; le volume et l'intensité de ces manifestations donnent quelques indications sur leur provenance (à proximité ou au loin de la scène) comme sur leur ampleur (impliquant ou non la « salle » dans son ensemble). Parce que l'orchestre n'accompagne pas continuellement le chanteur dans sa performance nous en avons pris note.

Lomax

1. The subject of men and women is perhaps the longest one in calypso
2. And (.) the Lord Invador has got a comment to make on the subject
3. () a song about (.) tie-tongued baby
4. *(on entend quelques oh oh suivis des applaudissements de quelques-uns des spectateurs)*
5. just what what's the problem in this song Lord Invador
6. I just don't quite understand it

Lord Invador

7. Well I'll give you a very short brief
8. *(des rires… semble-t-il venant des rangs proches de la scène, qui vont en s'amplifiant et se propagent)*
9. Thank you
10. *(rires immédiats forts et plus fournis, l'auditoire dans l'ensemble)*
11. Well ladies and gentlemen I happened to
12. have had in fact
13. past tense
14. a girlfriend
15. and I had a date with her
16. actually she's one of these type who's living at her family
17. you know

18. Voir notes jointes aux 2 CD du concert écrites par les anthropologues et musicologues, John H. Cowley et Donald R. Hill, et la préface de Steve Shapiro.

18. grandmother
19. So
20. that night in question
21. she wants to tell me
22. that her grandmother will be coming at twelve o'clock
23. so
24. she said
25. she had an impediment of speech
26. so she told me ah
27. lord invador
28. darling get up my grandmother is coming at twelve o'clock
29. she say
30. yord invayer which mean invador
31. daryin darling
32. det up
33. get up
34. my danmother
35. my grandmother
36. coming
37. toming twelve ahtock
38. *(rires)*
39. Everything monopolize in a song
40. swing it

41. *Orchestre seul*

Lord Invador

42. Last night *(fausse note du chanteur sur les deux premiers mots et recherche de la bonne entame tandis que l'orchestre rejoue la mélodie)*
43. Last night I had a romance with a tied tongue baby

(quelques instruments de l'orchestre en sourdine qui marquent le tempo)

44. Who confessed how she so love me
45. Last night I had a romance with a tied tongue baby
46. Who confessed how she so love me
47. She said baby my grandmother would be out of sight
48. Honey bunch I'd be all alone at home tonight
49. I felt so glad I lie down on the bed
50. But in a tied tongue language my baby said

51. Yord invayor daryin det up
52. Me grandmother tomin twelve ahtock
53. It's twenty five to twelve det up
54. Me grandmother tomin twelve ahtock

55. *Orchestre seul*

56. I asked the darling why should you be so afraid *(orchestre en sourdine)*
57. She said no use you trying to invade
58. She said dee you ought to have a little sympathy
59. Remember you have female family
60. I tax my brain so there and then I remember
61. She have a right to respect her grandmother
62. She was in dread I lie down on the bed
63. But in the same tied tongue language my baby said

64. Yord invayor daryin det up
65. Me grandmother tomin twelve ahtock
66. It's twenty five to twelve get up
67. Me grandmother tomin twelve ahtock

68. *Orchestre seul*

69. As a trinidadian I use up my diplomacy
70. By telling her about matrimony
71. She said Dee you know that I will always consent
72. Any moment to accept your engagement
73. She said baby but you know that
74. Would not be looking right
75. For my grandmother to come and
76. Meet you tonight
77. I hear a knocking the grandmother call
78. In the same tied tongue language the lady bawl

Chœur
(refrain chanté par les compatriotes de Lord Invador sur scène ; orchestre en sourdine, seuls quelques instruments qui marquent le tempo)

79. Yord invayor daryin det up
80. Me grandmother tomin twelve ahtock
81. It's twenty five to twelve get up
82. Me grandmother tomin twelve ahtock

Lord Invador

83. Ladies and gents just now when I started this composition *(orchestre en sourdine, seuls quelques instruments)*
84. Don't you put no blame on the musician
85. Because I didn't get the chord
86. Neither the tune correctly
87. That is why I stallin the melody
88. It's my fault Invador really have to admit
89. But in these verses don't you see I did my bit

90. Singing

Lord Invador et chœur *(chanté par les trois chanteurs : Lord Invador, MacBeth the Great, Duke of Iron ; orchestre en sourdine, seuls quelques instruments qui marquent le tempo)*

91. Lord Invador daryin det up
92. Me grandmother tomin twelve ahtock
93. It's twenty five to twelve get up
94. Me grandmother tomin twelve ahtock
95. *(applaudissements jusqu'à interruption de l'enregistrement)*

Performance scénique : des erreurs, comment y remédier

La transcription restitue une situation sociale, une interaction qui est générée en conséquence des choix interactionnels de ses participants ; l'ensemble de l'épisode peut se décomposer en deux séquences majeures, que l'on peut à nouveau segmenter en mouvements, des unités de durée plus ou moins longues dont la configuration interactionnelle est de complexité variable, où ne figure pas nécessairement de la parole, ou que cela[19].

19. J'adapte le terme de « mouvement » très librement des travaux de W. Edmondson (1981) sur l'échange verbal. Voir aussi Goffman (1981) qui fait usage de ce même mot et souligne la nécessité d'un terme souple pour traiter de la flexibilité de la parole en situation d'interaction, mais aussi pour prendre en compte la contribution d'autres éléments constitutifs d'un état de parole ou de communication.

Il convient de garder à l'esprit que l'exécution des paroles chantées du calypso relève d'un genre de discours, identifié par un ensemble de traits formels comme par des routines scéniques. Il est difficile d'évaluer ce que le public du 21 décembre 1946 connaissait des contraintes (musicales, langagières, scéniques) qui encadraient l'activité du chanteur sur scène. Dans les pages qui suivent nous porterons notre attention sur la façon dont le chanteur, sur scène, aura piloté son dire et son faire : le rapport à sa parole et à l'auditoire présent. Pour explorer la structuration dialogique complexe de l'ensemble, non seulement dans son enchaînement séquentiel, mais aussi celle qui a trait à la composition textuelle de la chanson et aux enchâssements spontanés que permet sa performance scénique, nous mettrons l'accent sur la pluralité des voix (au sens de Bakhtine) que le chanteur incarne explicitement, ou qu'il dissimule, comme sur le « format de production » (de l'énonciation) ; c'est-à-dire les différentes fonctions, ou « figures », sous lesquelles le locuteur (ici le chanteur) est susceptible de se présenter : comme « machine parlante » ou « producteur d'énonciations » ; comme « auteur des mots qu'on entend » ; comme un « responsable, au sens juridique du terme » (Goffman, 1981, 1987 : 150-153).

Séquence 1 : (lignes 1 à 40)

Mouvement 1 (0'20")[20] Alan Lomax
Mouvement 2 (1'02") Lord Invador

Un premier mouvement (S1M1)[21] est formé du commentaire d'Alan Lomax. Il contextualise la chanson à suivre (sur le rapport entre homme et femme), chanson dont le titre *(Tie-Tongued Baby)* indique que le caractère féminin dans le récit que rapporte le calypso souffre d'un handicap articulatoire. Lomax invite Lord Invador, l'un des trois chanteurs de la soirée, à commenter ce calypso[22].

Lord Invador prend la parole (S1M2). Il se propose d'expliquer brièvement ce dont parle le récit chanté du calypso annoncé par Lomax. Mais il commet une infélicité sémantique mineure en anglais (ligne 7) : *short brief*, est une redondance – puisque *brief* se définit comme un « petit résumé », ou un « résumé court », l'adjonction de l'adjectif *short*, « court », est superflu. L'expression,

20. La mesure entre parenthèse indique la durée de chaque segment de la séquence auquel je donne le nom de « mouvement ».
21. L'identification, parfois nécessaire dans le contexte de la description et de l'analyse, de l'une des deux séquences et des mouvements qui les composent, se fait désormais au moyen d'une formule abréviée : ex., S1M1 pour séquence 1 mouvement 1.
22. Alan Lomax use de l'expression *I don't quite understand it* pour inviter Lord Invador à prendre la parole.

maladroite, est accueillie par des rires dans le public (ligne 8). Cette réaction de nombreux membres du public fait de la redondance de *short brief* une expression cocasse. Elle est suivie d'un *thank you* de Lord Invador après quelques fractions de secondes. Le choix de la formule du *thank you* est inattendu ; mais il est le moyen que se donne spontanément Lord Invador pour s'aligner sur l'évaluation de l'erreur que les rires du public proposent : énoncer *thank you* opère, en réponse aux rires du public, comme une manière de prendre acte de l'incongruité sémantique de l'expression erronée, de reconnaître sa drôlerie et de la prendre à son compte comme s'il y avait eu, là, recherche d'un effet rhétorique reconnu et apprécié par l'auditoire. Le choix de l'expression révèle toute la sagacité de Lord Invador ; l'intonation du *thank you*, enjouée, indique qu'il s'amuse lui-même de la situation dans laquelle il s'est involontairement mis. Simultanément, le *thank you* prolonge la drôlerie dont s'est chargé l'instant ; il est suivi, à son tour, du rire plus massif de l'auditoire (lignes 9-10).

L'aplomb de Lord Invador, son sens de la répartie, peuvent aussi être compris comme la marque d'une certaine familiarité avec les ressorts de l'humour anglais conversationnel. En effet, encore à cette période de l'histoire de Trinidad, l'anglais (standard) n'était souvent pour les trinidadiens qu'une langue parmi d'autres, celle apprise à l'école ; dans le quotidien de la vie ordinaire ils parlaient le plus souvent un créole anglophone (dont témoigne d'ailleurs le texte du calypso chanté), alors que la « première » de leurs langues demeurait, pour la plupart d'entre eux, le créole francophone largement répandu dans l'ile au sein des familles, notamment dans les campagnes. Le manque d'aisance avec l'anglais standard fera d'ailleurs l'objet d'un commentaire en forme d'excuse dans la bouche de Mac Beth the Great, l'un des trois chanteurs, au cours de la soirée.

Puis (lignes 11 à 37), et avant d'inviter l'orchestre à jouer (ligne 40), Lord Invador commente la chanson qu'il s'apprête à exécuter (ligne 42) : il en donne quelques clés afin d'aider l'auditoire à l'entendre et comprendre le nœud du récit. Quand un calypso ne se présente pas comme un commentaire ouvertement politique sur un personnage de la scène publique, ou sur le présent d'une situation sociale qui appelle à un jugement civique, les récits chantés du calypso prennent la forme de fictions brèves ; ces dernières donnent un tour comique et facétieux aux situations représentées, afin d'en dire, de manière implicite ou explicite, la portée morale. Le récit de *Tie Tongue Baby* met en scène une jeune femme qui réside chez sa grand-mère (une figure de l'autorité morale dans la société Trinidadienne) ; la jeune femme souffre de ce que l'on appelle en français un « zézaiement ». Le chanteur s'emploie à traduire ce que ses mots déformés disent (lignes 25 à 37). Il faut souligner au passage que les compositeurs de

calypso aiment à imaginer toute sorte de jeux articulatoires, de mots difficiles à prononcer, et de phrases à décrocher la mâchoire.

Dans sa présentation, Lord Invador (lignes 11 à 21) évoque une relation amoureuse passée, et le moment particulier d'un rendez-vous avec sa partenaire ; *I happened* (il m'est arrivé) met en place l'histoire qu'il va nous conter : « il était une fois ; il se trouva que ». Le temps du verbe *to have had… a girlfriend* (d'avoir eu une amie) est au passé révolu, fait sur lequel le chanteur insiste *past tense*[23] (ligne 13). Lorsqu'il s'apprête à exposer ce qui va constituer le ressort de l'histoire qu'il doit conter en chantant, il passe du temps passé du verbe (lignes 23, 24, 26) au temps présent (ligne 21) : *so that night in question she wants to tell me* auquel fait écho le *she say* (ligne 29), qui introduit les paroles déformées pour cause de difficulté articulatoire, que la jeune femme énonce à l'adresse de son amoureux. Noter que le *she say* est la marque d'une alternance codique : le passage de l'anglais standard au créole anglophone de Trinidad[24]. Dans ce créole, en effet, le « s » de la troisième personne du présent de l'indicatif qui est de règle en anglais standard disparaît. Par ailleurs la grammaire des phrases énoncées par la jeune femme (lignes 30-37) porte à son tour quelques-unes des marques du créole local : disparition de l'auxiliaire *is* et de la postposition *at* dans *my grandmother (is) coming (at) twelve o'clock* (lignes 28 à 37) et la transformation dans le refrain chanté (lignes 51 à 54, etc.) de *my grandmother* pour la forme créole *me grandmother* (ligne 52, etc.). Noter qu'ici (comme dans la chanson qui suivra) l'alternance codique, entre l'anglais standard (de Trinidad)[25] et son créole anglophone, marque l'alternance entre, d'une part, les paroles énoncées par l'énonciateur de l'histoire rapportée et, d'autre part, celles énoncées par le personnage de la jeune femme qui s'exprime de surcroît en style direct. Les changements de code et de style constituent autant de manières d'indexer les identités discursives spécifiques qui figurent dans le récit chanté. Ainsi, l'énonciateur dans une chanson de Calypso n'est autre qu'une figure du chanteur qui, représenté dans le récit sous son nom de scène, y apparaît comme l'un des protagonistes de l'histoire racontée. De

23. Ce *« past tense »* vaut comme commentaire méta-communicationnel sur ce qui vient d'être énoncé par Lord Invador. Pourquoi ce commentaire alors que les temps des verbes qui précèdent semblent ne prêter à aucune confusion ou ambiguïté ? Sans doute par ce qu'en anglais de Trinidad le passé des verbes est utilisé principalement pour se référer à un temps lointain, reculé, point de vue que le chanteur cherche à exprimer.
24. Il y a de fait plusieurs variétés de créole anglophone parlées à Trinidad et Tobago ; pour simplifier à l'extrême ces variétés se distribuent selon les lieux et les classes sociales, entre celles qui sont parlées en milieu urbain et celles qui le sont dans les campagnes.
25. L'écoute de l'enregistrement permet d'identifier les particularités grammaticales et prosodiques de l'anglais standard tel qu'il est parlé à Trinidad (à la différence par exemple de la variété américaine parlée par Alan Lomax).

même le chanteur prête-t-il sa voix pour animer toutes les voix des personnages de l'intrigue.

Séquence 2 (lignes 41 à 95)

Mouvement 1 (0'.12") Orchestre seul.
Mouvement 2 (0'.44") Invador cherche sa note.
Mouvement 3 (2'.42") Invador chante le calypso + chorus chanté en groupe.
Mouvement 4 (0'.23") Invador chante la strophe d'excuse.
Mouvement 5 (0'.16") Refrain + applaudissements.
Mouvement 6 (0'.15") Applaudissements seuls.

Ligne 41 : à la demande (ligne 40) de Lord Invador l'orchestre joue la mélodie de la chanson qu'il s'apprête à exécuter. Puis il se met à chanter (S2M2, ligne 42). Pourtant, dès les premières notes un accroc majeur intervient. Le chanteur ne s'accorde pas avec les musiciens. La fausse note tombe, pour la première fois entre les secondes 12 et 13, après l'introduction mélodique orchestrale, sur les deux premiers mots de la chanson. Pour tenter de la corriger, le chanteur mime brièvement une infime partie de la mélodie, qui lui est rappelée par la partie orchestrale ; mais encore une fois sans aucun succès (secondes 27 et 28). Musicalement, cette erreur, avant tout tonale, influe sur le rythme. En effet, l'écoute musicale laisse transparaître que la tonalité empruntée par l'orchestre est visiblement en dessous de la tessiture de la voix du chanteur à cet instant. Les musiciens s'en aperçoivent et transposent immédiatement (secondes 46-56), dans une tonalité au-dessus, leur intervention. Cela permettra, dès la seconde 57, au chanteur de retrouver sans encombre la bonne intonation, ainsi que le bon rythme pour son chant (S2M3, ligne 43).

La fausse note de Lord Invador, le désaccord entre lui et l'orchestre, ouvrent près de 44 secondes d'attente et d'incertitude pour le public. Une fois replacée dans la bonne intonation et le bon rythme, l'exécution de la chanson se déroule sans encombre. Les paroles chantées figurent dès lors au premier plan ; car, simultanément, l'orchestre se fait très discret. Il n'accompagne le chanteur qu'en arrière-plan, avec quelques instruments seuls en sourdine, l'orchestre ne jouant franchement la partie mélodique orchestrale qu'entre les paroles chantées du refrain et des strophes (S2M3, lignes 55 et 68).

Lord Invador, à l'issue de ses difficultés initiales, semble avoir pris la direction des opérations sur scène, comme si l'incident avait permis de réorganiser le rapport entre la partie chantée et la partie instrumentale de la performance. Si tel est le cas, il est difficile de savoir exactement comment chanteur et

orchestre en sont arrivés à cette entente dans la distribution de leurs rôles respectifs pour le temps de cette chanson. Mais l'effet n'est pas sans mérite si l'on se place du point de vue des trinidadiens qui ont participé à l'écoute de l'enregistrement de ce morceau : car la mise en valeur des paroles (chantées) se conforme à ce qui est (était) attendu d'un calypso chanté sur scène à Trinidad dans les années quarante et cinquante[26].

Cette maîtrise de la performance scénique, Lord Invador la confirme dans la phase de conclusion de la chanson (lignes 79 à 95) : l'erreur musicale du début lui a ouvert une excellente opportunité qu'il saisit ; après la reprise du refrain par ses compagnons de scène, il improvise une dernière strophe d'une durée de 23 secondes (S2M4, lignes 83 à 89). L'ensemble de la strophe se présente comme une excuse produite dans le rythme et le ton initiaux du chant. C'est là le témoignage d'une grande dextérité de la part du chanteur, et de sa maîtrise de la pratique musicale du calypso : sa capacité de rentrer dans le moule musical une prosodie improvisée.

S'adressant au public *(ladies and gents)*, faisant référence à la fausse note d'entrée de jeu *(when I started this composition)* Lord Invador disculpe l'orchestre de toute erreur, pour s'attribuer la seule responsabilité d'un accord raté, et l'interruption du déroulement du chant. Toutefois, au final (ligne 89) il s'honore d'avoir accompli au mieux la performance qui était attendue de lui par une formule : *but in these verses, don't you see, I did my bit*[27]. Le dernier refrain (lignes 91-95) est préfacé par une requête *(singing)*[28] chantée et adressée à ses compagnons de scène. Ce refrain, chanté à plusieurs voix, vient en clôture de l'activité musicale : il fait entendre une dernière fois la voix handicapée de son héroïne énonçant sa supplique ; par sa position finale le refrain englobe l'excuse du chanteur dans l'ensemble de la performance et rend ainsi saillant le parallélisme entre les vulnérabilités susceptibles de se manifester à tout moment, en toute occasion sociale, qu'elle soit celle réelle et ordinaire du quotidien, ou celle d'une rencontre stylisée et représentée dans le récit d'une situation imaginée.

26. Dans la période qui précède la seconde guerre mondiale les chanteurs exécutaient leur chanson en l'accordant sur l'une des mélodies d'un répertoire assez restreint, dont les morceaux étaient souvent empruntés au patrimoine musical des communautés rurales. Notez que, dans l'enregistrement (de cette même chanson *Tie Tongue Baby*) effectué en studio dans l'année 1946 par Lord Invador (avec un autre orchestre que celui du concert au *Town Hall*), la partie instrumentale accompagne le chanteur tout au long de son chant. Les compositions de calypso répondent aujourd'hui à des logiques artistiques, musicales, politiques et commerciales qui se démarquent de celles de ces années lointaines (Guilbault, 2007).
27. « Mais (en chantant) ces couplets, comme vous le voyez, j'ai fait ma part » (trad. libre).
28. *Singing* : en chantant.

Poétique de la performance[29]

Enchâssé entre, d'une part, le petit « drame » de la fausse note (S2M2) qui est survenue, inattendue, sur scène, dont on peut dire qu'elle a mis en péril durant 44 secondes la poursuite du concert, voire la réputation du chanteur et, d'autre part, l'excuse improvisée, magistralement chantée à l'adresse du public (S2M4), s'en joue un autre : cette fois fictif, entre les personnages du récit chanté (S2M3, lignes 43 à 82).

Ce récit révèle un Lord Invador figuré qui ignore ou feint d'ignorer la requête de son amoureuse lorsqu'elle le prévient à plusieurs reprises du retour imminent de sa grand-mère chez qui la rencontre amoureuse se déroule. Soucieuse de ne pas être découverte par sa grand-mère avec son soupirant dans une situation délicate, la jeune femme réitère à plusieurs reprises son avertissement : *me grandmother tomin twelve ahtock, its' twenty five to twelve get up*[30] (lignes 52, 53, 65, 66 puis 80, 81 etc. – *det up* ou *get up*, invitation faite à son ami de quitter les lieux) : en vain. Chantés dans le refrain, les mots de la jeune femme donnent à entendre son handicap articulatoire. Or, le Lord Invador représenté dans le récit ne peut (ou ne veut) reconnaître les supplications qui lui sont adressées. Il s'incruste. Alors que le temps presse, il cherche à convaincre son amoureuse de ses bonnes intentions ; il lui parle mariage. Prête au consentement d'une union, mais plus tard, elle cherche à lui faire comprendre que, pour l'instant présent, une rencontre inopinée avec la grand-mère ne serait pas bienvenue. Cette dernière, de retour, frappe à la porte ; la jeune femme, à nouveau, implore son amant de quitter les lieux. Le récit de la chanson, qui met en scène une figure morale de la vie familiale dans les Caraïbes, celle de la grand-mère, est dérivé du schéma plus courant du mari surprenant son épouse en compagnie de son amant[31]. Nombreux sont les calypsos qui portent sur l'infidélité conjugale et ses répercussions.

29. Le mot de poétique décrit l'une des fonctions du langage dans le modèle de la communication langagière de R. Jakobson ; cette fonction se manifeste dès lors que l'accent est mis sur la (mise en) forme du message (et pas seulement dans la poésie). Toutefois ce travail sur la forme peut concerner la performance dans sa totalité, et dans cet esprit il faut envisager la possibilité d'élargir la notion de fonction poétique à l'ensemble des composantes qui la configurent. L'expression langagière n'est donc pas l'unique support de la fonction poétique ; le mode de rapport du locuteur à sa parole et la position qu'il adopte à tout moment dans le déroulement de son activité scénique, dans la situation d'échange qui s'est constituée avec ceux vers lesquels la performance est orientée, sont susceptibles d'une analyse en termes de poétique.
30. « Ma grand-mère revient à minuit, il est minuit moins vingt, lève-toi » (sous entendu « pour partir »).
31. Gordon Rohlehr (1990 : 463-464).

Bien que la règle ne soit plus toujours suivie aujourd'hui, les chanteurs de calypso chantent sous un nom de scène. Comme nous l'avons mentionné auparavant, ce nom de scène sert aussi à identifier le double du chanteur qui figure parmi les personnages des intrigues chantées ; ce nom identifie de même celui qui, dans le calypso politique, énonce des commentaires critiques, qui que puisse être sa cible, ou bien encore l'un des énonciateurs d'insultes dans le duel (chanté et ritualisé) d'échange de vannes. Rien d'étonnant donc à ce que Lord Invador figure dans le récit chanté. Mais on peut s'interroger sur le rapport entre « l'entité biographique précise » qui porte un nom inscrit sur les registres de l'état civil, mais auquel ses proches dans le quotidien s'adressent en ayant recours à l'un de ses multiples sobriquets, et celui qui se présente sous un nom de scène lorsqu'il chante un calypso et qui anime ainsi des personnages de fiction auxquels il prête sa voix dans le contexte d'intrigues où il apparaît à son tour sous la forme d'un personnage figuré ? Quels sont les liens entre tous les personnages de ce « marionnettiste » ventriloque ?[32]

Dans sa présentation de la chanson *Tie Tongue Baby* Lord Invador évoque, nous l'avons vu, une aventure amoureuse passée. Son commentaire sur la chanson donne à croire que le récit qu'il s'apprête à livrer rapporte une anecdote biographique : un événement dont il fut l'un des acteurs. Toutefois, de prétendre que ce dont il va nous faire le récit en chantant est autobiographique n'est qu'un subterfuge : une façon de parler – histoire d'engager son auditoire, de capter son attention.

Les récits chantés du calypso sont des fictions brèves. L'important est à chercher dans les qualités poétiques et morales de ce qui est énoncé. Pour paraphraser un argument de Goffman dans *Frame Analysis* : les paroles chantées du calypso, spécifiquement dans le cas présent, ne visent pas à livrer une information ; elles présentent un drame devant un public[33]. Mais l'information que Lord Invador ne nous livre pas c'est qu'il n'est pas (vraiment) l'auteur du récit. Et ce que le public ne saura pas non plus ce soir-là c'est que, dans le contexte trinidadien, un chanteur de calypso est censé ne chanter que ses propres compositions[34].

32. Un « informateur » trinidadien n'hésite pas à dire du chanteur de calypso qu'il est un *singing ventriloquist*, un « chanteur ventriloque » dont la marionnette *(dummy)* n'est autre que la chanson. Rupert Grant est le nom civil de Lord Invador.
33. Voir la critique que Goffman adresse au modèle des ingénieurs de la communication, notamment dans ce passage *(Frame Analysis)* : « parler, ce n'est pas livrer une information à un destinataire, c'est présenter un drame devant un public » (Goffman, 1974, 1991 : 499). Un point de vue qui n'épuise pas ce que l'on peut dire du lien qu'entretient une chanson de calypso avec le vécu biographique. Voir la fonction littéraire du calypso dans le roman intitulé *Miguel Street* de V. S. Naipaul (1959) : où les extraits de calypso cités servent à caractériser schématiquement des situations vécues.
34. La règle explicite et idéale voudrait en effet que le chanteur d'un calypso soit son propre parolier.

De fait, le calypso *Tie Tongue Baby* chanté par Lord Invador a été composé et chanté sous un titre légèrement différent *(Tie Tongue Mopsy)* par Alwyn Roberts, connu sous le nom de scène de Lord Kitchener, à l'occasion du carnaval de Trinidad de 1946. Lord Kitchener enregistrera son calypso tardivement, en 1951, à Londres, chez *Melodisc*[35]. Mais, dès le carnaval de 1946, le livret de la chanson avait été publié ; c'est ainsi que Lord Invador en aurait pris connaissance[36]. Si l'on compare les deux textes des chansons, celui qui est composé (en 1946) et enregistré (en 1951) par Lord Kitchener et celui qui est enregistré par Lord Invador à New York en 1946[37], puis chanté le soir du concert organisé au *Town Hall*, en décembre 1946, quelques différences apparaissent indépendamment de la mélodie qui demeure identique.

La version chantée par Lord Invador n'est donc pas une copie conforme de la chanson de Kitchener, bien que la variation semble n'être que mineure : les détails des anecdotes et les scènes qui décrivent les rapports entre la jeune fille et son amoureux varient sans pour autant transformer la situation d'ensemble de l'intrigue, dont le schéma demeure formellement semblable dans les deux versions ; les refrains sont quasiment analogues[38]. Noter que la version chantée par Lord Invador sur la scène du *Town Hall Theater* est elle-même amputée d'une strophe par rapport à la version enregistrée par ses soins quelques mois auparavant.

La version de la chanson connue des trinidadiens l'est sous le titre que lui a donné Kitchener : *Tie-Tongue Mopsy*. L'expression *tie-tongue* renvoie à un handicap articulatoire, l'expression est la même en anglais trinidadien standard et en anglais américain courant. (Toutefois l'expression en anglais standard, américain ou britannique, apparaît aussi sous la forme *tongue tied* qui décrit celui qui reste muet pour cause d'embarras et qui ne trouve pas quoi dire. Les

Cette règle de fait n'est pas toujours respectée, même parmi les chanteurs de calypso les plus réputés, la situation permettant souvent au chanteur de s'attribuer les droits d'auteur aux dépens du compositeur de la chanson.

35. Voir : *Tie Tongue Mopsy*, Lord Kitchener, volume one, 1993, Ice Records Ltd.
36. Dans leur note jointe à la publication du concert par Rounder (voir la discographie, 1999), Cowley et Hill attribuent le texte de *Tie Tongue Baby* chanté au *Town Hall* à Lord Kitchener. Pourtant, comme je l'indique, ce calypso chanté et enregistré (à New York, par DISC, en 1946) par Lord Invador a été réécrit (sans doute par Lord Invador en personne) : il ne correspond pas « mot à mot » au texte initialement composé et chanté par Lord Kitchener.
37. Voir : *Tied-Tongue Baby*, Lord Invador Calypso in New York, The Asch Recordings 1946-1961, Smithsonian Folkways Recordings.
38. L'exécution de la chanson dans la version enregistrée par Lord Kitchener est bien plus truculente, comme elle est d'une plus grande complexité de composition quant à l'emboitement/enchevêtrement des voix de l'énonciateur (dans ce cas, une figure de Lord Kitchener) et de la jeune fille, ce qui a pour effet, entre autres, de souligner la grande dextérité de Lord Kitchener dans l'élocution chantée.

trinidadiens sont habituellement attentifs à la polysémie des mots et des expressions qu'ils exploitent volontiers dans leurs compositions chantées.) *Mopsy* est un terme de l'anglais ancien. Il désigne une souillon. Le mot a fait son chemin dans le créole anglophone parlé à Trinidad ; il était employé couramment dans les années 1940 ; on le retrouve dans plusieurs calypsos de l'époque. Mais à Trinidad il dénote soit une amoureuse *(sweetheart)*, soit une femme qui a piètre allure. Il est aussi connoté : si la *mopsy* est une jeune femme amoureuse, une « amie », il est probable qu'elle soit aussi une femme volage.

Dans les versions (version enregistrée et de scène) de Lord Invador, *mopsy* est remplacé par *baby*, terme associé à un style de parler populaire ou familier (de l'anglais américain). La substitution de *mopsy* par *baby* est l'indice d'une euphémisation du sens connoté que véhicule *mopsy* (du point de vue trinidadien), comme l'indice d'un ajustement nécessaire à un contexte linguistique spécifique : faire entendre une chanson en anglais de Trinidad (avec ses éléments de créole anglophone) à un auditoire/public new yorkais peu familier des manières de parler des trinidadiens et des attendus culturels qui leur sont liés. On sait que les chanteurs de Calypso qui ont fait carrière à New York ont souvent corrigé (au bénéfice des normes de l'anglais standard) les textes de leurs chansons pour en faciliter l'écoute. Le choix de *baby* marque cet effort destiné à faciliter la compréhension attendue de ce public new yorkais. Au final, de chanter la composition d'un autre, composition réécrite en adaptant les mots pour en faciliter la compréhension, signale l'exception de la situation new yorkaise où, dans le contexte de liminalité qui était le leur hors frontières, les chanteurs de calypso étaient présentés comme des artistes (identifiés comme tels par les placards publicitaires publiés pour vendre leurs enregistrements ou annoncer leurs concerts).

Sur scène, nous l'avons vu, l'accroc embarrassant que connait Lord Invador au début de sa performance musicale lui donne l'opportunité de démontrer sa maîtrise, en composant sur le champ une excuse qu'il délivre sans faute. Doit-on conclure que c'est là un des facteurs majeurs qui facilitera l'adhésion de son auditoire au pardon qu'il sollicite ? La sincérité de ses propos textuels, propos chantés dans le rythme et produits en parfaite synchronie avec la mélodie musicale originelle du chant, contribue-t-elle, à l'adoucissement des émotions précédemment créées après son erreur ? Les applaudissements du public qui accompagnent le dernier refrain, constituent-ils l'acceptation de son excuse ? Lord Invador aurait-il offensé son auditoire ? Devait-il s'excuser ? Ce qui se déroule sur scène semble ici imiter le modèle (rituel) de la réparation qui organise les situations du quotidien ordinaire. On ne peut douter de la bonne foi de celui qui chante son excuse ; l'acte est pertinent ; un acte qui trouve heureusement

sa place dans la situation du moment, en permettant au chanteur de prendre quelque distance avec un court instant d'échec et, simultanément, de surprendre son auditoire en donnant les preuves de son savoir-faire. Mais ce modèle (de l'excuse) n'est importé dans la situation scénique de manière impromptue que dans la mesure où le calypso chanté sur scène permet de l'y enchâsser.

La matrice langagière du calypso est dialogique, et ce sous deux perspectives. Tout d'abord, elle se fonde sur un mode d'organisation qui est celui du *call-and-response* (appel-réponse) : l'échange de paroles (chantées) entre un chanteur principal et ses co-participants dans la production du chant qui caractérise les chants de groupe associés à la vie urbaine ou rurale (dans la Trinidad du début du vingtième siècle) et auxquels le calypso emprunte une part de sa forme musicale. La structure du *call-and-response* est désormais transposée et stylisée dans l'alternance strophe-refrain (que ce dernier soit chanté ou non par le chanteur principal du calypso ou, comme c'est souvent le cas, par un chœur formé de compères qui partagent avec lui la scène). Toutefois, le dialogisme du calypso n'est pas que de façade ; une performance scénique d'un calypso ne s'accomplit pas seulement pour un public, un auditoire, mais aussi avec lui. Dans les performances scéniques, certaines marques phoniques *(Ah Ah, well, eh ?)* ou des expressions (*don't doubt me* – « croyez-moi », *Ah lie ?* – « je mens ? »), adressées spécifiquement à l'auditoire, viennent habituellement ponctuer le chant ; elles permettent au chanteur de maintenir la relation et le contact qu'il établit avec son auditoire. Ces marques de l'échange sont si importantes que leur trace perdure souvent dans les textes chantés et enregistrés en studio. Enfin, les rhétoriques du quotidien, les habitudes des échanges langagiers ordinaires, constituent la source et le modèle des paroles chantées. Dans cette perspective, ajouter une excuse (improvisée) dans le cours d'une performance d'un calypso à l'adresse du public présent n'est en aucun cas un acte agrammatical : encore faut-il avoir le talent pour le produire, comme de savoir le faire à propos.

Conclusion

L'improvisation (*extempo* dans la terminologie en usage à Trinidad) est une dimension du calypso. Elle est fréquente dans les performances scéniques, tout comme elle est *la* technique qu'il faut maîtriser pour participer aux échanges de vannes chantées. Lord Invador en était un expert reconnu. Autrement dit, et indépendamment du cas particulier des duels d'insultes, chanter un calypso sur scène ne peut se réduire à rejouer de mémoire les mots d'un texte scénarisé par avance. En situation de performance scénique, le genre que constitue le

calypso ne ferme pas l'espace des positions possibles que le chanteur est en mesure d'adopter vis-à-vis de ses auditeurs. L'imprévu du moment ouvre des possibilités dont le chanteur peut tirer bénéfice si son talent le lui permet.

Ainsi, l'excuse chantée de Lord Invador est-elle accueillie par ceux qui l'ont écoutée (à Trinidad, dans les groupes d'écoute) comme « magnifique » *(superb)* et le meilleur moment de cette séquence (S2), puisque son calypso (le récit cocasse d'une rencontre amoureuse et d'un malentendu) n'apparaît que comme une pâle copie de l'original. Comment rendre compte de cette évaluation ?

Du point de vue d'une poétique de la performance, qui puiserait chez Goffman quelques éléments d'un échafaudage conceptuel pour apprécier ce qui s'est passé ce soir de décembre 1946 au *Town Hall* de New York, on pourrait souligner qu'en chantant son excuse Lord Invador aura réuni, en un seul et même mouvement (M4), trois rôles interlocutifs dissociés jusqu'alors : chanteur et animateur, dans la mélodie, de la prosodie de l'excuse dont il est l'auteur, s'adjugeant la responsabilité d'une erreur. Le passage à l'improvisation de l'excuse resserre de surcroît le lien établi avec l'auditoire.

Lord Invador s'était approprié (en en faisant une copie new-yorkaise) pour l'animer (la chanter) la composition de Lord Kitchener. Ce que le public du *Town Hall Theater* n'apprendra pas ce soir-là… c'est que la chanson *Tie Tongue Mopsy* de Lord Kitchener avait été composée dans un esprit d'autodérision, par un bègue : Lord Kitchener ne retrouvait en effet la fluidité de sa production vocale qu'en chantant (et les difficultés articulatoires qu'il lui plaisait d'imaginer et d'imiter dans certaines de ses compositions n'étaient plus dès lors qu'un jeu).

Les derniers travaux de Goffman, depuis le chapitre 13 de *Frame Analysis* (1974) centré sur l'analyse de ce qu'il appelle *« talk »*, font référence à un large échantillon de façons de parler *(forms of talk)* et de situations d'interlocution. Le premier paragraphe de « Radio Talk » (1981 : 197) fait ainsi référence au nécessaire détour de la microsociologie par la sociolinguistique et l'ethnographie. Il faut en prendre acte. Le renouvellement de l'échafaudage conceptuel du situationnisme méthodologique (dont font partie les notions clés de cadre, de position, de format de production, de cadre de participation, d'auditoire) que Goffman propose dans ses dernières publications passe autant par l'exploration comparative de multiples manières de parler, que par la discussion critique des apports des philosophes du langage. C'est à ce prix qu'il est possible de creuser plus avant la grammaire des rencontres conversationnelles du quotidien et la logique de leur dramaturgie.

Bibliographie

Edmondson, W. (1981) *Spoken Discourse. A Model for Analysis*, Londres et New York, Longman.
Goffman, E. (1955) On Face-Work : An Analysis of Ritual Elements in Social Interaction, *Psychiatry*, 18, 3 : 213-231, (trad. fr. (1974) in *Les Rites d'interaction*, Paris, Minuit : 9-42).
Goffman, E. (1964) The Neglected Situation, in J. Gumperz & D. Hymes (eds), « The Ethnography of Commmunication », *American Anthropologist*, 66, 6 : 133-136.
Goffman, E. (1967) *Interaction Ritual. Essays on Face-to-Face Behavior*, New York, A Doubleday Anchor Original.
Goffman, E. (1974) *Frame Analysis*, New York, Harper and Row (trad. fr. (1991) *Les Cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.)
Goffman, E. (1976) Replies and Responses, *Language and Society*, 5 : 257-313 (trad. fr. (1987) in *Façons de parler*, Paris, Minuit : 11-84).
Goffman, E. (1979) Footing, *Semiotica*, 25 : 1-29 (trad. fr. (1987) in *Façons de parler*, Paris, Minuit : 133-166).
Goffman, E. (1981) *Forms of Talk*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press (trad. fr. (1987) in *Façons de parler*, Paris, Minuit).
Goffman, E. (1983) Felicity's Condition, A*merican Journal of Sociology*, 89, 1 : 1-53.
Guilbault, J. (2007) *Governing Sound. The Cultural Politics of Trinidad's Carnival Musics*, Kingston, Ian Randle Publishers.
Gumperz, J. (1982) *Discourse Strategies*, Cambridge, Cambridge University Press.
Gumperz, J. & Hymes, D. (eds) (1964) The Ethnography of Communication, *American Anthropologist*, 66, 6.
Hill, D. R. (1993) *Calypso Calaloo. Early Carnival Music in Trinidad*, Gainesville, University Press of Florida.
Hymes, D. (1984) On Erving Goffman, *Theory and Society*, 13, 5 : 621-631.
Lomax, A. (2003) *Selected Writings 1934-1997*, [R. D. Cohen (ed.)], New York/Londres, Routledge.
Masquelier, B. (2000) Ethnographie de la parole et interlocution, in B. Masquelier & J.-L. Siran (eds), *Pour une anthropologie de l'interlocution, Rhétoriques du quotidien*, Paris, L'Harmattan : 23-56.
Masquelier, B. (2001) Pratiques discursives, interlocution et pragmatique : objets d'enquête ethnographique, *Cahiers de littérature orale*, 50 : 231-259.

Masquelier, B. (2005) Anthropologie sociale et analyse du discours, *Langage et société*, 114 : 73-99.
Naipaul, V. S. (1959) *Miguel Street*, New York, Vintage Books (trad. fr. (1967) *Miguel Street*, Paris, Gallimard).
Neptune, H. R. (2007) *Caliban and the Yankees. Trinidad and the United States Occupation*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press.
Rohlehr, G. (1990) *Calypso and Society in Pre-Independence Trinidad*, Trinidad, Lexington Trinidad.
Schegloff, E. A. (1988) Goffman and the Analysis of Conversation, in P. D. Drew & A. Wootton (eds), *Erving Goffman. Exploring the Interaction Order*, Boston, Northeastern University Press : 89-135.

Discographie

Calypso at Midnight, Vol. 1 : Concert & Radio Series (Lomax collection), edited and with notes by Donald R. Hill and John H Cowley, Preface by S. Shapiro, 1999, Rounder Records, 1840.
Calypso after Midnight, Vol. 2 : Concert & Radio Series (Lomax collection) edited and with notes by Donald R. Hill and John H Cowley, Preface by S. Shapiro, 1999, Rounder Records, 1841.
Lord Kitchener, Klassic Kitchener, volume one, 1993, Ice Records Ltd.
Lord Invador Calypso in New York, The Asch Recordings 1946-1961, annotated by J. Cowley, 2000, Smithsonian Folkways Recordings, 40454.

Erving Goffman

Le travail de terrain

Ce texte est la transcription d'une intervention orale d'Erving Goffman au congrès de la *Pacific Sociological Association* en 1974, à l'occasion d'un débat entre enquêteurs de terrain sur leurs procédures de recueil et d'analyse de données[1]. John Lofland, l'organisateur de la session, avait invité, outre Goffman, Sherri Cavan, Fred Davis, Jackie Wiseman, pour parler, avec sincérité et spontanéité, de leurs façons de faire du terrain. Les versions remaniées de leurs communications, ainsi qu'un texte de Julius Roth, ont été publiées dans un numéro spécial de la revue *Urban Life and Culture*[2]. En raison du caractère trop informel de son intervention, Goffman avait demandé à ne pas participer à cette publication.

Goffman n'aimait être ni photographié, ni enregistré, et conformément à ses habitudes, il avait demandé à ce que les magnétophones soient éteints pendant sa prise de parole. Cependant, dans ce public débordant composé de chercheurs de terrain enthousiastes, certains manquant peut-être un peu d'éthique, des enregistrements ont été faits, en cachette. La transcription qui suit en résulte.

1. Goffman, E. (1989) On Fieldwork (transcription, présentation et édition par Lyn Lofland), *Journal of Contemporary Ethnography*, 18 (2) : 123-132 (traduction de l'anglais au français par Pascale Joseph et par Daniel Cefaï pour l'avant-propos).
2. *Urban Life and Culture*, 3, octobre 1974, dans la rubrique « Analyzing Qualitative Data : First Person Accounts » ; Davis F., « Stories and Sociology » : 310-316 ; Wiseman J., « The Research Web » : 317-328 ; Cavan S., « Seeing Social Structure in a Rural Setting » : 329-346 ; et Roth J., « Turning Adversity Into Account » : 347-359.

Tant que Goffman était vivant, on pouvait espérer qu'il transformerait un jour ces quelques remarques formulées sur le vif en un texte publiable. Sa mort prématurée, en 1982, a hélas ruiné cet espoir. Assez curieusement, malgré ses nombreuses expériences d'enquête de terrain et de direction de doctorants sur le terrain, Goffman n'a jamais rien publié sur la question. Il avait pourtant beaucoup à dire, ses étudiants peuvent en attester, mais tout cela est resté de l'ordre de la communication orale, et ne survit que dans la mémoire d'un petit nombre. Ce qu'il nous a raconté ce jour de mars 1974 n'a pas révolutionné la face du monde. Il était, dans cette situation, le porteur créatif d'une tradition, et non pas son inventeur. Mais comme on pouvait l'attendre de Goffman, il a été ce jour-là profond, perspicace et par moments éloquent. Nous sommes ici reconnaissant à sa veuve, Gillian Sankoff, d'avoir convenu avec nous de la valeur de cet « essai oral » et d'être allée au-delà du vœu exprimé par Goffman de ne pas le publier.

Un dernier mot à propos de la fidélité dans le travail de transcription et d'édition. Sans surprise, étant données les conditions clandestines de l'enregistrement, la qualité en était mauvaise. Malgré le recours à des techniques qui ont permis d'obtenir un son un peu meilleur, quelques passages n'étaient pas assez intelligibles pour être retenus dans la version finale. Heureusement, il est évident à l'écoute que ces bouts de la conférence consistaient en « digressions », courtes incursions dans des sujets abandonnés sitôt abordés. Leur retrait ne nuit en rien au propos de Goffman. Comme il apparaîtra clairement à ceux qui le connaissaient bien et/ou qui étaient présents le jour de la rencontre, la part du travail d'édition est restée minime. Je n'ai aucunement tenté de traduire du « Goffman oral » en prose écrite – à vrai dire, j'ai même essayé, au moyen de la ponctuation, de rendre la cadence de son discours. Je n'ai, à des fins de clarté, que retiré un mot étrange ici et là, en ai rajouté un autre (entre parenthèses) et dans un ou deux cas, j'ai un petit peu rectifié la structure de la phrase.

Conférence d'Erving Goffman

Je vais vous faire part des conclusions que j'ai tirées des enquêtes de terrain que j'ai pu faire. Et je ne peux que commencer par citer John Lofland, qui dit qu'à essayer d'exposer des techniques, on n'obtient guère que des rationalisations. Nous sommes dans cette position délicate où il nous faut en fournir. Le seul avantage de cette position étant qu'en général, les gens ordinaires vont sur le terrain sans aucune discussion… par conséquent, nous ne pouvons faire trop de dégâts.

Il y a plusieurs types de travail de terrain : les fouilles, les expérimentations, le travail d'observation, l'interview, etc. ; tous ont leurs particularités. Je ne parlerai ici que de celui qui met en jeu l'observation participante, pratiquée par deux espèces « d'indics » : la police, d'un côté et nous, de l'autre. C'est surtout de nous dont je vais parler, même si je pense que la police est, dans bien des cas, plus rapide et plus efficace que nous le sommes.

Par observation participante, j'entends une technique qui ne saurait être employée seule dans une recherche, qui ne serait pas utilisable pour toute recherche, mais que l'on pourrait envisager dans certaines recherches. Elle consiste à recueillir des données en vous assujettissant, physiquement, moralement et socialement, à l'ensemble des contingences qui jouent sur un groupe d'individus ; elle vise à pénétrer, physiquement et écologiquement, dans le périmètre d'interactions *(circle of response)*, propre à une situation sociale, professionnelle, ethnique ou autre. On se trouve ainsi aux côtés des individus, au moment où ils réagissent à ce que la vie leur réserve. Il ne suffit pas pour cela d'écouter ce dont ils parlent, bien sûr : il faut être à l'affût des moindres gémissements et grognements qu'ils émettent en réagissant à une situation. L'idéal serait de s'assujettir à leurs conditions de vie et, bien que vous puissiez partir à tout moment, de faire comme si vous ne le pouviez pas, en acceptant tout ce qui, désirable ou non, fait partie de leur vie. C'est ainsi que vous « accordez » *(tune-up)* votre corps. Avec votre corps « accordé » et le droit écologique d'être auprès d'eux (que vous aurez acquis par un quelconque subterfuge), vous serez à même de relever toutes leurs réactions corporelles, gestuelles ou visuelles, à ce qui se passe autour d'eux. Vous vous sentirez suffisamment proche d'eux (puisque vous êtes dans la même galère) pour sentir ce qui les fait réagir. C'est là pour moi l'essence-même de l'observation. Si vous ne vous mettez pas dans cette situation, je ne crois pas que vous puissiez faire du bon travail. Si vous êtes limités par le temps, vous aurez bien sûr toutes les raisons du monde de ne pas pouvoir vous mettre dans cette situation. Mais c'est la règle du jeu. Vous vous forcez, de façon artificielle, à vous accorder à un groupe d'individus que vous avez choisis, vous les accompagnez comme un témoin et non comme interviewer ou comme auditeur ; vous témoignez de leur façon de réagir à ce qui leur arrive ou à ce qui se passe autour d'eux. Deux grandes questions se posent alors. La première, à laquelle Jackie Wiseman répond, porte sur ce que l'on doit faire après avoir recueilli les données. La seconde – comment s'y prendre pour obtenir ces données – se divise à son tour en deux grands problèmes : comment entrer dans la place, et être en position d'observation et comment *tirer parti de cette place*. Il y a une étape mineure qui consiste à en sortir – à en sortir dans votre tête – dont nous pourrions peut-être discuter plus tard, si vous en avez envie.

Entrer dans la place

Je parlerai très brièvement – quelques minutes à chaque fois – de ces deux grandes phases : celle ou l'on entre dans la place et celle ou l'on en tire parti. Il existe un certain nombre de règles sur la manière d'entrer dans la place : vous faites une enquête, vous gâchez des situations de terrain qui ne vous serviront pas, pour obtenir quelques menus détails sur la vie de telle population, vous multipliez les raisonnements pour justifier votre présence sur le terrain. Vous devez anticiper les questions que vous poseront les gens, et être capable de leur raconter une histoire qui tienne debout, s'ils venaient à prendre connaissance des faits. Vous vous engagez alors dans ce qu'on appelle parfois des pratiques « narratives » *(telling practices)*.

Dans les premières années de ce métier, les gens se méfiaient plutôt de l'observation totalement participante, et se montraient réticents à passer complètement sur le terrain ; peut-être avaient-ils alors une drôle de conception de ce que signifie le fait d'être discrédité. Je ne parle pas des problèmes éthiques, mais de la peur d'être démasqué et humilié… Je crois plutôt, au moins d'après mon expérience, que ce risque a été largement exagéré, que l'on peut très bien faire comme si l'on était quelqu'un d'autre et s'en tirer pendant un an ou deux. Que vous souhaitiez ou non le faire, c'est un autre problème, qui soulève les questions éthiques et professionnelles liées à l'observation participante. Je serais heureux d'en parler, mais pas maintenant. Il vous faut donc imaginer une histoire. Au cas où l'on découvre la vérité sur vos activités, il faudra que votre histoire ne soit pas tout à fait un mensonge. Si personne ne découvre ce que vous faites, votre histoire ne risque pas de vous mettre dans l'embarras.

La première chose que vous devez faire, alors, c'est de réduire votre vie à sa plus simple expression, de la réduire autant que faire se peut. En dehors de quelques intrigues policières que vous pourrez évoquer si vous déprimez vraiment, dépouillez-vous de toute ressource. Le problème, si vous venez avec votre conjoint(e), c'est qu'en prenant plus de poids aux yeux des personnes de l'autre sexe (surtout si vous amenez un enfant), vous vous procurez aussi une sortie. Vous pouvez parler à cette personne, et ce n'est pas comme ca qu'on se construit un univers. On se construit un univers en se dépouillant à l'extrême, en ne disposant que du strict minimum pour survivre. Vous pouvez toujours vous dire avec Jackie, en effet, que tous les univers sont plausibles aux yeux des gens, que chaque univers offre un degré de réalité, et des possibilités de vie. Et c'est votre travail, c'est ce que vous allez essayer d'acquérir rapidement. Le meilleur moyen de l'acquérir, c'est d'en avoir besoin et le seul moyen

d'en avoir besoin, c'est de ne rien avoir à soi. C'est pourquoi vous devriez vous mettre en position de vous dépouiller à l'extrême. Malheureusement, peu de gens le font, en partie à cause des aléas de la vie universitaire.

Reste à traiter le problème de l'autodiscipline, dont je parlerai brièvement, avant de passer à la prise de notes. En tant que jeunes chercheurs, ce qui vous importe avant tout, c'est de vous montrer intelligents, de lever la main, d'être défensifs – comme les gens le sont souvent – et de passer les bonnes alliances. Or, si vous voulez faire du bon travail de terrain, il faut que vous oubliiez tout cela. Vous devrez changer complètement votre façon d'aborder les anxiétés et les inquiétudes des réseaux sociaux autour de vous. Pour commencer, vous devez vous montrer disponible à la moindre ouverture. Seulement, vous ne pouvez pas les accepter toutes ne serait-ce que parce que vous avez parfois fait un mauvais choix au départ. Vous devez être suffisamment rigoureux avec les gens pour repérer les différentes classes d'individus impliquées dans la place. Il vous faut alors choisir celle que vous allez étudier, découvrir les clivages internes et choisir le groupe que vous allez prendre en compte. Vous ne devez donc pas être *trop* amical. Mais il faudra vous ouvrir comme vous ne l'avez jamais fait dans votre vie. Vous devez vous préparer en particulier à essuyer quelques rebuffades. Il ne faudra pas vouloir à tout prix vous mettre en valeur et faire le malin par de bons mots. C'est très difficile, pour de jeunes chercheurs (surtout sur la côte Est, surtout dans l'Est !). Il faut au contraire vous montrer niais. Dans ces petits groupes, il s'agit surtout de savoir très bien faire de petites choses toutes bêtes, conduire un bateau ou distribuer les cartes, par exemple. Et vous avez toutes les chances d'être complètement nul pour ce genre d'activités. C'est l'une des raisons pour lesquelles il faut être jeune pour faire du travail de terrain. Il est plus difficile de passer pour un abruti lorsqu'on est vieux. Vous devez adopter une stratégie qui tienne compte des usages. Il y a des gens, par exemple, qui n'aiment pas se faire couper les cheveux, et qui gardent quelque chose de leur identité, ce qui est stupide. Il y en a, par contre, qui essaient d'imiter l'accent des gens qu'ils étudient. Or, les gens n'aiment pas qu'on imite leur accent.

Vous devez donc vous munir d'un assortiment d'usages qui soient raisonnables et acceptables aux yeux des indigènes, c'est-à-dire à mi-chemin entre l'imitation bête et méchante, d'un côté, et la fidélité absolue à votre identité, de l'autre.

Vient alors le problème, également lié à l'autodiscipline, de ce que vous devez faire des confidents. Les gens aiment trouver un ami sur place, à qui ils disent la « vérité », et avec qui ils discutent de ce qui se passe. Sauf si la position structurelle de l'ami en question ne lui permet pas de rapporter vos histoires – et

il est possible, dans certains cas, de se faire un tel ami – je ne vous recommande pas de vous confier à qui que ce soit.

Il y a maintenant des tests qui vous permettent de savoir si vous êtes bien intégré dans le milieu que vous êtes sensé étudier. J'en mentionnerai quelques-uns au passage. Ce que vous voyez et entendez autour de vous devrait vous sembler normal. Vous devriez même pouvoir jouer avec les gens, échanger des plaisanteries, bien que ce ne soit pas forcément un test très fiable. On pense souvent, en effet, que le fait d'être mis au courant de secrets stratégiques est un signe que l'on est intégré. Je ne pense pas que ce signe ait beaucoup de valeur. Ce qui est sûr, c'est que vous devriez avoir le sentiment de pouvoir vous installer, d'oublier que vous êtes sociologue. Vous devriez commencer à être attiré par les personnes de l'autre sexe. Vous devriez pouvoir adopter les mêmes rythmes biologiques, les mêmes mouvements, la même façon de battre du pied, par exemple, que les gens qui vous entourent Voilà comment tester votre intégration au groupe.

Tirer parti de la place

Encore deux mots sur ce que vous faites *après* vous être mis en situation. Pour résumer ce que je viens de dire sur la manière d'« entrer dans la place », n'oubliez pas que votre travail consiste à vous approcher le plus possible d'un ensemble d'individus qui eux-mêmes se situent par rapport à d'autres individus autour d'eux. Si vous êtes en relation avec un groupe subordonné, vous ne devez en aucun cas prendre appui sur un groupe supérieur ou vous associer à lui. Vous devez contrôler vos fréquentations. Si vous êtes surpris en conversation formelle ou informelle avec des membres d'un milieu supérieur, vous êtes perdu pour le groupe subordonné. Vous devez donc aborder ces relations sociales autant que possible en stratège et en militant.

Venons-en maintenant à la façon de tirer le meilleur parti de la place. Je pense qu'il faudrait passer au moins un an sur le terrain, pour avoir une chance d'obtenir des échantillons prélevés au hasard, de disposer d'un éventail d'événements inattendus, et d'arriver à un degré de familiarité étroite avec les gens. C'est cette familiarité et les matériaux que vous aurez recueillis en prenant part aux événements, qui vous fourniront la justification et la garantie dont vous avez besoin dans cette tache si « vague » qu'est le travail de terrain.

Reste le problème de l'affiliation. On ne peut pas descendre un système social. On ne peut que le remonter. Si vous devez rencontrer des gens à plusieurs niveaux de l'échelle sociale, commencez alors par le bas. Ceux du haut « comprendront », plus tard, que vous ne faisiez « en fait » qu'une enquête.

Mais vous ne pouvez pas commencer par le haut et descendre ensuite, car alors les gens des échelons inférieurs comprendront que, depuis le début, vous n'avez été qu'un « indic » *(fink)* – ce que vous êtes, en effet.

La prise de notes : en une ou deux minutes. Il y a un cycle de fraîcheur qui commence quand vous entrez sur le terrain. Vous verrez plus de choses le premier jour que vous n'en verrez par la suite. Et vous verrez des choses que vous ne reverrez plus jamais. Le premier jour, il faudrait donc prendre des notes tout le temps. À propos, il faudra bien sûr que vous trouviez un coin où vous puissiez tranquillement prendre vos notes dans la journée. Et il faudra les taper à la machine tous les soirs. J'insiste pour que vous le fassiez tous les soirs car, avec tout le travail que vous allez avoir, vous risqueriez d'oublier certaines choses. Différentes techniques sont possibles. Vous pouvez commencer votre intégration en assistant à des réunions ouvertes, ou les gens vous permettront de prendre des notes. Si vous posez votre cahier sur un papier plus grand, les gens ne verront pas votre cahier. Ainsi masqué, il ne les dérangera pas. Apprenez à prendre des notes à contretemps : n'écrivez pas au moment où l'acte observé se déroule, car les gens devineraient ce que vous relevez. Essayez de vous appliquer à prendre vos notes avant ou après le début d'une action. Ainsi, les gens ne pourront pas deviner, d'après le moment où vous commencez ou finissez d'écrire, quelle est l'action sur laquelle vous prenez des notes.

Il y a la question du moment où l'on doit arrêter de prendre des notes. En général, vous vous en apercevez lorsque ce que vous écrivez n'est qu'une répétition de notes que vous avez déjà prises. Attention ! Vous allez accumuler, en un an, entre cinq cents et mille pages dactylographiées à intervalle simple, c'est-à-dire tellement que vous ne pourrez les lire plus d'une ou deux fois dans toute votre vie. Ne prenez donc pas *trop* de notes.

Reste la question de ce que vous allez faire de vos informations. Jackie prend au sérieux ce que les gens disent. Pour ma part, Je n'y accorde que peu d'importance, mais j'essaie de trianguler ce qu'ils disent avec des événements.

Il y a le problème de chercher des situations qui mettent en jeu plusieurs personnes. Les situations à deux ne valent rien, car les gens peuvent mentir quand ils sont seuls avec vous. Mais, en présence d'un tiers, elles doivent maintenir leurs liens avec ces deux autres personnes (en plus de vous-même), et il y a des limites à ne pas dépasser pour cela. Si vous êtes dans une situation à plusieurs, vous avez ainsi plus de chances de voir les choses telles qu'elles sont en temps normal.

Maintenant, un point sur lequel j'aimerais insister. Nous avons tendance, en raison de notre formation particulière, à essayer d'écrire des propos défendables, à la manière d'Hemingway. C'est la pire des choses à faire. Écrivez vos notes

avec le moins de retenue possible, tant que vous vous y impliquez, tant que vous pouvez dire « J'ai senti que » (n'en faites pas trop). Si lâche et si abondamment adverbiale que soit votre prose, c'est un meilleur outil de travail qu'un texte qui se réduit à quelques « phrases percutantes ». Je ne suis pas en train de faire de la réclame pour des pratiques peu scientifiques. Je veux simplement dire que, pour être scientifique dans ce domaine, vous devez commencer par vous faire confiance et par écrire aussi abondamment et aussi librement que vous le pouvez. Cela fait partie de la discipline elle-même. Je pense que personne d'autre ne devrait lire vos notes de terrain, tout d'abord parce qu'elles paraitront ennuyeuses, mais aussi parce que si vos notes doivent être lues par d'autres, vous aurez tendance à ne pas parler de vous. Je ne vous demande pas de parler de vous à tout prix, mais de vous impliquer dans les situations que vous décrivez, pour pouvoir plus tard savoir comment qualifier ce que vous avez dit. Dites : « Il m'a semblé que », « Mon impression était que », « J'ai eu le sentiment que » – ce genre de choses. Cela fait partie de l'autodiscipline.

Voilà pour les commentaires sur la prise de notes. Restent les problèmes concernant le désengagement, comment quitter le terrain pour pouvoir y retourner plus tard, mais je crois que l'on peut laisser tout cela pour l'instant et… je vais m'arrêter là.

Bibliographie

Davis, F. (1974) Stories and Sociology, *Urban Life and Culture*, 3 : 310-316.
Cavan, S. (1974) Seeing Social Structure in a Rural Setting, *Urban Life and Culture*, 3 : 329-346.
Goffman, E. (1989) On Fieldwork (transcription, présentation et édition par Lyn Lofland), *Journal of Contemporary Ethnography*, 18 (2) : 123-132.
Roth, J. (1974) Turning Adversity Into Account, *Urban Life and Culture*, 3 : 347-359.
Wiseman, J. (1974) The Research Web, *Urban Life and Culture*, 3 : 317-328.

LES AUTEURS

Mathieu Berger est sociologue, professeur à l'Université catholique de Louvain, chercheur au Centre de recherches interdisciplinaires Démocratie Institutions Subjectivité (CriDIS-UCL) et au Centre d'étude des mouvements sociaux-Institut Marcel Mauss (CEMS-IMM/EHESS). Ses recherches portent sur les dimensions sensibles et incarnées des activités politiques, sur les articulations entre lien civil et vie civique. Il a récemment co-dirigé : *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, 2011.

Céline Bonicco-Donato est maître-assistante à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, membre du Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain (Cresson-UMR 1563, Ambiances architecturales et urbaines-Grenoble). Ancienne élève de l'École normale supérieure, agrégée et docteure en philosophie, elle est l'auteure de *Apprendre à philosopher avec Hume* (Paris, Ellipses, 2010) ainsi que de nombreux articles sur les Lumières écossaises et l'École de Chicago. Elle prépare un ouvrage sur une archéologie philosophique de la sociologie d'Erving Goffman.

Daniel Cefaï est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales et chercheur au Centre d'étude des mouvements sociaux-Institut Marcel Mauss (CEMS-IMM/EHESS). Il a publié récemment avec Édouard Gardella *L'urgence sociale en action. Ethnographie du Samusocial de Paris* (Paris, La Découverte, 2011), coédité *L'Engagement ethnographique* (Paris, Éditions de l'EHESS, 2010) et avec Mathieu Berger et Carole Gayet-Viaud, *Du civil au politique. Ethnographies du vivre ensemble* (Bruxelles, Peter Lang, 2011). Sa traduction de *Behavior in Public Places* (1963) d'Erving Goffman est à paraître sous le titre *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements* (Paris, Economica, 2012).

Bernard Conein est sociologue, professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis. Il est chercheur au Groupe de recherche en économie, droit et gestion (GREDEG-Nice) et au Groupe de sociologie politique et morale-Institut Marcel Mauss (GSPM-IMM/EHESS). Ses recherches portent sur les communautés épistémiques virtuelles et sur les relations de reconnaissance sous leur aspect cognitif et moral. Il a publié *Les sens sociaux. Trois essais de sociologie cognitive* (Paris, Économica, 2005) et est un collaborateur régulier de la collection « Raisons pratiques », pour laquelle il a codirigé avec Alban Bouvier *L'épistémologie sociale. Une théorie sociale de la connaissance* (Paris, Éditions de l'EHESS, 2007, vol. 17).

William Gamson est professeur au département de sociologie de Boston College. Connu pour son application de l'analyse de cadres au discours politique dans le classique *Talking Politics*, New York, Cambridge University Press, 1992, et avec Myra Marx Ferree, Jurgen Gerhards et Dieter Rucht, de *Shaping Abortion Discourse : Democracy and the Public Sphere in Germany and the United States* (New York, Cambridge University Press, 2002), il a publié extensivement sur les mouvements sociaux, avec *The Strategy of Social Protest* (Homewood, Dorsey, 1975) et avec Bruce Fireman et Steve Rytina, *Encounters with Unjust Authority* (Homewood, Dorsey, l982).

Édouard Gardella est ATER à l'université de Poitiers et doctorant en sociologie et science politique à l'Institut des sciences sociales du politique (ISP-Cachan). Il termine une thèse sur la constitution du sans-abrisme comme problème public et sur son traitement par l'urgence sociale. Membre du comité de rédaction de la revue *Tracés*, il a participé à la coédition de *L'engagement ethnographique* (Paris, Éditions de l'EHESS, 2010), est co-auteur avec Daniel Cefaï de L*'urgence sociale en action. Ethnographie du Samusocial de Paris* (Paris, La Découverte, 2011) et vient de coordonner avec Katia Choppin *Les sciences sociales et le sans-abrisme. Recension bibliographique de langue française 1987-2012* (Saint-Étienne, PUSE, 2012).

Sandra Laugier est professeure de philosophie à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Son actuel champ de recherche est la philosophie du langage ordinaire (Austin, Wittgenstein, Cavell) et la philosophie morale et politique d'inspiration wittgensteinienne. Parmi ses publications récentes, on compte *Éthique, littérature, vie humaine* (Paris, PUF, 2006) et avec Albert Ogien, *Pourquoi désobéir en démocratie ?* (Paris, La Découverte, 2010). Elle a coédité avec Patricia Paperman, dans la collection « Raisons pratiques », *Le souci des autres. Éthique et politique du* care (Paris, Éditions de l'EHESS, 2005, vol. 16) et pour la collection du CURAPP, avec Claude Gautier, *L'ordinaire et le politique* (Paris, PUF-CURAPP, 2006) et *Normativités du sens commun* (Paris, PUF-CURAPP, 2008).

Alice Le Goff est maître de conférences en philosophie sociale à l'Université Paris Descartes. Elle a publié récemment, en co-direction avec Miriam Bankovsky, *Recognition Theory and Contemporary French Moral and Political Philosophy : Reopening the Dialogue* (Manchester, Manchester University Press, 2012) et avec Marie Garrau, *Politiser le* care *? Perspectives sociologiques et philosophiques* (Lormont, Éditions Le Bord de l'Eau, 2012).

Bertrand Masquelier est docteur en anthropologie de l'Université de Pennsylvanie (Philadelphie, USA). Enseignant-chercheur à l'Université de Picardie Jules Verne (1994-2012). Membre depuis 1989 du laboratoire de Langues et civilisations à tradition orale (Lacito-CNRS, UMR 7107), il a codirigé, avec Jean-Louis Siran, *Pour une anthropologie de l'interlocution. Rhétoriques du quotidien* (Paris et Montréal, L'Harmattan, 2000) et a coédité récemment avec Cyril Trimaille un numéro de *Langage et société* autour de Dell Hymes (2012, 1, n° 139).

Albert Ogien est directeur de recherches au CNRS. Directeur du Centre d'étude des mouvements sociaux-Institut Marcel Mauss (CEMS-IMM/EHESS), il a publié *L'Esprit gestionnaire* (Paris, Éditions de l'EHESS, 1995) et *Sociologie de la déviance* (Paris, Armand Colin, 1999). Ses plus récents travaux portent sur la méthode sociologique, *Les règles de la pratique sociologique* (Paris, PUF, 2007) et la connaissance ordinaire, avec *Les formes sociales de la pensée* (Paris, Armand Colin, 2007). Il est coauteur, avec Sandra Laugier, de *Pourquoi désobéir en démocratie ?* (Paris, La Découverte, 2010).

Barbara Olszewska, ethnométhodologue et anthropologue, est maîtresse de conférences en sciences de la communication à l'Université de technologie de Compiègne, au laboratoire Connaissance, organisation et systèmes techniques (CosTech-UTC). Elle étudie les pratiques d'expression et de catégorisation dans diverses activités (art, handicap, apprentissage, ingénierie) dont elle cherche à décrire les formes de raisonnement ordinaire. Ses enquêtes s'orientent de plus en plus sur l'ethnographie de l'action et le film de recherche. Elle a coédité dans la collection du CURAPP, avec Michel Barthélémy et Sandra Laugier, *Les données de l'enquête* (Paris, PUF-CURAPP, 2012).

Laurent Perreau est maître de conférences en philosophie contemporaine à l'Université de Picardie Jules Verne, chercheur au Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique-Épistémologie et sciences sociales (CURAPP-ESS) et membre associé aux Archives Husserl de Paris. Ses travaux portent essentiellement sur la phénoménologie allemande et sur la philosophie des sciences sociales. Il a publié récemment *Le monde social selon Husserl* (New York, Springer, 2012) et a coédité avec Antoine Grandjean *Husserl. La science des phénomènes* (Paris, CNRS Éditions, 2012).

Greg Smith est professeur de sociologie à l'Université de Salford. Il a publié un grand nombre d'articles et *Erving Goffman* (Londres & New York, Routledge, 2006, « Routledge Key Sociologists series »). Il est éditeur de deux ouvrages sur

la sociologie d'Erving Goffman : G*offman and Social Organization : Studies in a Sociological Legacy* (Londres et New York, Routledge, 1999) et avec Gary Alan Fine, *Erving Goffman* (Londres, Sage, 2000, « Sage Masters of Modern Social Thought », 4 vol.). Il travaille actuellement, en collaboration avec Yves Winkin, sur une biographie intellectuelle de Goffman.

Philippe Vienne est sociologue, professeur à l'Université de Mons et maître de conférences à l'Université libre de Bruxelles. Ses recherches portent sur l'histoire de l'école de Chicago et sur les guerres épistémologiques entre les perspectives « quali » et « quanti ». Il est l'auteur de deux ouvrages en sociologie de l'éducation, *Comprendre les violences à l'école* (Bruxelles, de Boeck, 2008) et *Violences à l'école. Au bonheur des experts* (Paris, Éditions Syllepse, 2009). Il enquête actuellement sur les trajectoires d'élèves en début de scolarité secondaire, pour un ouvrage en préparation aux Éditions Academia-L'Harmattan.

Anne Warfield Rawls est professeure de sociologie à Bentley University. Elle a publié de nombreux articles sur Goffman, Durkheim et Garfinkel, dont « L'émergence de la socialité : une dialectique de l'engagement et de l'ordre » (*Revue du Mauss*, 2002, n° 19), « The Interaction Order *Sui Generis* : Goffman's Contribution to Social Theory » (*Sociological Theory*, 1987, n° 5/2) ou « Language, Self, and Social Order : A Reformulation of Goffman and Sacks » (*Human Studies*, 1989, n° 12 /1-2). Elle a publié *Epistemology and Practice : Durkheim's The Elementary Forms of Religious Life* (Cambridge, Cambridge University Press, 2004) et elle est l'éditrice de textes de Harold Garfinkel, dont *Seeing Sociologically* (Boulder et Londres, Paradigm Publishers, 2006) et *Toward a Sociological Theory of Information* (Boulder et Londres, Paradigm Publishers, 2008).

Candace West est professeure au département de sociologie à l'Université de Californie à Santa Cruz. Elle a publié de nombreux travaux en *Feminist studies*, dont une série d'articles, d'inspiration ethnométhodologique, avec Sarah Fenstermaker et Don Zimmerman, dont certains sont accessibles dans *Doing Gender, Doing Difference : Inequality, Power, and Institutional Change* (New York, Routledge, 2002). Elle a également enquêté sur les troubles d'interaction entre médecins et patients dans *Routine Complications : Troubles With Talk Between Doctors and Patients* (Bloomington, Indiana University Press, 1984).

Yves Winkin est professeur d'anthropologie de la communication à l'École normale supérieure de Lyon et professeur extraordinaire d'anthropologie urbaine à l'Université de Liège. Ses travaux actuels portent sur la marche urbaine. Ses

principaux livres sont *La nouvelle communication* (Paris, Seuil, 1981), *Erving Goffman. Les moments et leurs hommes* (Paris, Seuil, 1988), *Anthropologie de la communication* (Bruxelles, de Boeck, 2001). Il vient de publier, avec Sonia Lavadinho, *Vers une marche-plaisir en ville* (Lyon, Certu, 2012) et prépare une biographie d'Erving Goffman avec Greg Smith.

Nathalie Zaccaï-Reyners est docteure en sciences sociales et chercheure qualifiée au Fonds de la recherche scientifique, Groupe de recherche sur l'action publique (GRAP), Institut de sociologie, Université libre de Bruxelles. Ses travaux s'inscrivent dans le domaine de l'épistémologie des sciences sociales (compréhension sociale et scientifique, expérience ludique et biographie, intersubjectivité, fiction, typification et monde vécu) et dans celui d'une sociologie morale des relations institutionnelles (relations asymétriques, relations de soin, imagination morale, respect et sociabilité). Elle a dirigé *Expliquer-comprendre* et *Questions de respect* (Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2003 et 2008).

TABLE DES MATIÈRES

Présentation 5

Politiques

GOFFMAN Erving
Les symboles du statut de classe 15

WEST Candace
Une perspective féministe sur Erving Goffman 31

GAMSON William
Le legs de Goffman à la sociologie politique 55

Transmissions et affinités

SMITH Greg & WINKIN Yves
Lloyd Warner, premier mentor d'Erving Goffman 79

VIENNE Philippe
L'énigme de l'institution totale
Revisiter la relation intellectuelle
entre Everett C. Hughes et Erving Goffman 109

PERREAU Laurent
Définir les situations
Le rapport de la sociologie d'Erving Goffman
à la phénoménologie d'Alfred Schütz 139

L'ordre de l'interaction

RAWLS Anne Warfield
L'ordre constitutif de l'interaction selon Goffman 163

CONEIN Bernard
Le sens moral de la réparation
La réparation comme expression de l'ordre de l'interaction 211

CEFAÏ Daniel & GARDELLA Édouard
Comment analyser une situation selon le dernier Goffman ?
De Frame Analysis *à* Forms of Talk 231

Théâtre et cinéma

BONICCO-DONATO Céline
La métaphore théâtrale et la théorie des jeux dans l'œuvre d'E. Goffman
Paradigmes individualistes ou situationnistes ? 267

ZACCAÏ-REYNERS Nathalie
Métaphores dramaturgiques et expériences ludiques 287

OLSZEWSKA Barbara
La sociologie cinématographiée d'Erving Goffman 299

Lectures philosophiques

OGIEN Albert
Les affinités pragmatiques
Goffman, l'héritage et l'esprit du pragmatisme 325

LAUGIER Sandra
La vulnérabilité de l'ordinaire
Goffman lecteur d'Austin 339

LE GOFF Alice
Identité, reconnaissance et ordre de l'interaction chez E. Goffman 369

Enquêter à partir de Goffman

BERGER Mathieu
Mettre les pieds dans une discussion publique
La théorie goffmanienne de la position énonciative appliquée aux assemblées de démocratie participative 391

MASQUELIER Bertrand
Goffman et l'ethnographie des façons de parler
S'excuser d'une fausse note sur la scène du Town Hall *de New York, un soir de décembre 1946* 427

GOFFMAN Erving
Le travail de terrain : une conférence 451